Digitized by Google

~~8255~~
~~Z. R. 124~~
~~8D89~~
93
16

A Mr LE

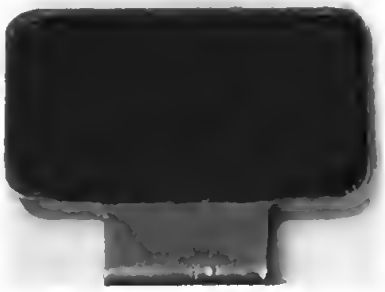

Digitized by Google

LETTRES

A Mgr L'ÉVÊQUE DE LANGRES.

Digitized by Google

DE L'IMPRIMERIE DE BEAU,
à Saint-Germain en-Laye.

Digitized by Google

Digitized by Google

FRANÇOIS PALLU,

Evêque d'Héliopolis, premier Vicaire-Apostolique
de la Congrégation des Missions Etrangères

d'après une gravure de l'époque

Digitized by Google

Z. R. 124

LETTRES

A

210.

Mgr L'ÉVÊQUE DE LANGRES,

SUR LA CONGRÉGATION

DES

MISSIONS ÉTRANGÈRES,

PAR J.-F.-O. LUQUET, prêtre.

Reliqui te..... ut constituas per civitates presbyteros, sicut et ego disposui tibi.
AD TITUM, c. 1, v. 5.

PARIS,
GAUME FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,
RUE DU POT-DE-FER-SAINT-SULPICE, 5.
1842

Digitized by Google

Digitized by Google

†

AU CŒUR

TRÈS-SAINT ET IMMACULÉ

DE

MARIE,

REFUGE DES PÉCHEURS,

GLOIRE,

HONNEUR, BÉNÉDICTION, LOUANGE

ET

AMOUR ÉTERNEL !

Digitized by Google

Approbation

DE Mgr L'ÉVÊQUE DE LANGRES.

Langres, le 25 septembre 1842.

Monsieur l'abbé,

J'ai pris connaissance de votre manuscrit, et je me hâte de vous dire que cette publication me paraît devoir être un service rendu à la sainte cause de notre divin Maître. C'est un ouvrage solide, consciencieux, et surtout profondément empreint de l'esprit de foi.

Recevez, monsieur l'abbé, l'assurance de mes vœux les plus tendres, et de mon attachement le plus intime en N. S.

† PIERRE-LOUIS, *Évêque de Langres.*

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE PRÉLIMINAIRE.

COUP-D'OEIL SUR LES MISSIONS ÉTRANGÈRES DEPUIS LES TEMPS APOSTOLIQUES. — BUT DES SOUVERAINS PONTIFES DANS L'ÉTABLISSEMENT SPÉCIAL D'UNE SOCIÉTÉ UNIQUEMENT DESTINÉE A CETTE OEUVRE. — PLAN ET DIVISION DE L'OUVRAGE.

MONSEIGNEUR,

L'Histoire de l'Église n'est, vous le savez, qu'une magnifique réalisation de cette parole du divin Maître : « Allez, enseignez toutes les nations..... voilà que je » suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation » des siècles [1]. » Depuis l'époque où sortant du cénacle, les Apôtres, remplis de l'Esprit de zèle et de charité, annoncèrent à Jérusalem les paroles de la vie éternelle, jusqu'aux jours des combats et des triomphes dont nous sommes aujourd'hui les témoins, toujours l'Église a marché vers son but avec une constance que les in-

[1] Euntes ergo docete omnes gentes..... ecce ego vobiscum sum omnibus diebus, usque ad consummationem sæculi. — *S. Matth. c.* XXVIII, *vv.* 19 *et* 20.

stitutions humaines ne sauraient avoir, et qui doit être aux yeux de tous une des plus éclatantes preuves de sa céleste origine. Toujours supérieure aux événements de ce monde, elle sait profiter de tout pour hâter ses progrès au milieu des nations. Les violences des rois ambitieux, les haines des peuples, les guerres sanglantes aussi bien que les vues bienfaisantes des bons princes et les avantages de la paix, deviennent entre ses mains un instrument de succès d'autant plus puissant parfois, qu'il semble plus opposé aux prévisions de la sagesse et de la prudence humaines. Ou bien encore, et cela se représente toutes les fois que les circonstances paraissent l'exiger, nous la voyons produire dans son propre sein des institutions spéciales et inespérées, dont elle se sert avec non moins de succès, pour repousser sans relâche des ennemis toujours renaissants.

Aussi, Monseigneur, avant d'entrer dans le détail des faits qui intéressent spécialement la Congrégation des Missions-Étrangères [1], j'ai besoin de vous retracer rapidement ici la marche d'ensemble que l'Église a prise dans ses luttes et ses succès de tous les siècles;

[1] L'œuvre des Missions Étrangères reçoit de puissants secours de plusieurs sociétés religieuses de France. Ainsi la Compagnie de Jésus, les congrégations de Saint-Lazare, de Picpus, des Maristes, et d'autres encore font des missions, un objet plus ou moins secondaire de leur institut; le séminaire du Saint-Esprit est chargé de former des prêtres pour les colonies, et une nouvelle société instituée près d'Amiens, sous l'invocation du Cœur immaculé de Marie, se propose de s'occuper exclusivement des races noires de ces contrées. Notre Congrégation a seule pour but unique, l'établissement du Christianisme chez les nations infidèles. Et, pour nous servir des expressions des Annales de la Propagation de la Foi (t. XII, p. 335): *Elle a aujourd'hui l'honneur insigne de se trouver aux postes les plus meurtriers de l'apostolat.*

j'ai besoin de vous dire comment l'esprit apostolique, dont la société chrétienne fut toute remplie à son origine, s'est perpétué jusqu'au temps où notre[1] Compagnie prit naissance. Il faut enfin que je vous expose les différences qu'on remarque entre les hommes apostoliques des différents âges, dans les travaux entrepris par eux pour propager hors du sein de l'Église la doctrine évangélique dont elle leur avait confié le dépôt. En cela, il est vrai, je vous entretiendrai d'une gloire dont la pensée a souvent rempli votre âme de joie, et je vous répéterai un récit bien connu de vous; cependant je le crois nécessaire pour mieux rendre compte du principe de vie de notre Congrégation, et d'ailleurs, en vous parlant de l'Église, ce sera m'occuper avec vous du plus cher objet de votre tendresse en ce monde; un bon fils ne se lasse pas d'entendre dire les titres de gloire et les grandeurs de sa mère.

Oui, Monseigneur, elle est belle et puissante cette Église catholique-romaine au sein de laquelle notre divin Maître vous a établi juge d'une tribu d'Israel! Elle est belle et puissante dans son immuable stabilité au milieu des agitations incessantes qui troublent le monde autour d'elle sans jamais l'atteindre et l'ébranler! Elle est puissante cette femme forte, plus terrible qu'une armée rangée en bataille, cette tour inexpugnable où l'arche sainte repose en paix, où brillent suspendus les boucliers des forts! O fille du grand Roi, on m'a dit

[1] Je dois vous dire ici, Monseigneur, qu'en me servant, comme je le ferai souvent par la suite, d'expressions comme celle-ci, je ne prétends pas vous donner mon travail comme une œuvre de la Congrégation. Je vous le présente sous ma simple responsabilité personnelle et comme le résultat d'études que j'ai cru nécessaires à ma nouvelle position.

de vous des choses glorieuses; on m'a dit combien d'ennemis divers avaient appelé vainement sur votre tête l'ignominie ou la mort, combien d'enfants dénaturés avaient voulu vous déchirer le sein; et j'ai vu votre front majestueux s'élever impassible au-dessus des tempêtes soulevées pour l'abattre; et j'ai vu votre bras invincible, toujours armé pour la victoire, triompher dans tous les combats. Votre robe éclatante brillait sous la pourpre de vos martyrs; la charité de vos confesseurs vous entourait d'une ceinture d'or, et vous marchiez à travers les siècles, toujours belle et toujours sans tache, sans faiblesse dans les dangers et sans orgueil dans la victoire. Tour à tour persécutée ou triomphante, guerrière ou pacifique, vous suiviez une marche constante vers le terme assuré que votre céleste époux vous révélait. A chaque pas que vous faisiez dans cette voie féconde en gloire, les armes qui vous avaient servi pour la défense devenant inutiles ou impuissantes pour repousser de nouvelles attaques, vous les posiez sur votre chemin, vous en faisiez des trophées glorieux sur chaque tombeau des vaincus, et vous trouviez dans l'inépuisable trésor de la toute-puissance divine de nouveaux traits pour le combat. Que vos pas étaient beaux, ô fille de Sion! et quelle puissance sur la terre osera jamais se comparer à la vôtre!

Aussitôt que le Sauveur eût tracé à ses Apôtres la voie sanglante où il les appelait à le suivre, le monde étonné s'ouvrit rapidement devant les pas de ces héraults de la grande nouvelle. De la Judée à Rome, la foi chrétienne ne fit qu'un pas, et bientôt après on vit s'échapper de cet immense foyer, des torrents de lu-

mières qui portèrent la connaissance de la vérité jusqu'aux extrémités de la terre. Ce fut alors le temps des martyrs et des souffrances de tout genre. Engendrée dans la mort de son divin époux, l'Église devait achever de prendre sa croissance dans le sang de ses premiers enfants; et cette magnifique période se prolongea jusqu'au moment où la Croix triomphante brilla enfin sur le diadême des Césars et sur les collines vaincues de la ville éternelle.

Vous savez, Monseigneur, pourquoi Dieu avait donné l'empire de l'univers à cette Rome devenue notre mère après avoir si largement versé le sang de nos martyrs. En réunissant ainsi l'univers entier dans les liens d'une même famille, la reine du monde aidait par là même les premiers prédicateurs de la foi dans la propagation de l'Évangile. Soumis aux mêmes lois, et formant un seul empire, les différents peuples de la terre n'opposaient pas aux missionnaires de cette époque, les difficultés que d'autres rencontrèrent lorsque la foi ne demandait pas une aussi rapide diffusion. Toutes les contrées avaient alors des relations suivies avec le centre de l'empire, et la foi romaine en profitait pour se répandre dans toutes les parties de ce grand corps. Les navires qui allaient jusqu'aux extrémités du monde demander aux nations le tribut de leur sol et de leur industrie, les armées qui portaient partout la gloire et la terreur du peuple-roi, les conquêtes du luxe aussi bien que celles des armes, tout devenait pour la divine mère des chrétiens, un moyen de faire connaître Jésus-Christ et de fonder des Eglises. Car alors, comme de nos jours, partout où il y avait un soldat, un marchand,

Digitized by Google

un conquérant, là aussi se trouvait un chrétien, un apôtre, et quand il le fallait un généreux martyr. Les missionnaires se répandirent donc dans le monde entier, et pendant que les martyrs et les confesseurs souffraient, les philosophes convertis à la foi et les autres écrivains sacrés faisaient parvenir d'éloquentes apologies jusqu'au trône des empereurs. Tous priaient, et ainsi fortifiée et agrandie, l'Église put bientôt dire avec Tertullien, que née, d'hier, elle remplissait déjà les armées, le sénat, les forums, les villes et les campagnes de l'empire, et qu'elle ne laissait aux païens que leurs temples. Elle pouvait leur dire que si tous ses enfants sortaient de l'empire, les maîtres du monde seraient effrayés de la solitude faite autour d'eux [1].

Le jour enfin arriva où l'héritier du trône des persécuteurs se soumit lui-même à l'empire du Sauveur. Subjugué par la vertu des chrétiens, convaincu par les enseignements d'un saint Pontife, touché profondément par la grâce divine, un empereur parut qui, brisant avec les traditions du passé, vint proclamer à la face du monde, que le Dieu des chrétiens allait être à jamais le Dieu de l'empire, et que les vains simulacres du paganisme étaient condamnés à rentrer pour toujours dans la poussière de leur néant. Dès-lors un grand fait religieux et social s'accomplit; les destinées de Rome païenne furent à jamais remplies, et le sceptre du monde, qu'elle avait reçu pour un jour, devait bientôt lui tomber des mains. Déjà la tempête s'était fait

[1] Q. Sept. Florentis Tertvlliani opera, ad vetustissimorum exemplarium fidem locis quamplurimis emendata, Nicolai Rigaltii. J. C. Obseruationibus et Notis illustrata. — Apologetivs adversvs gentes, p. 33. — In-f°, Paris, 1641. M. Dupuis.

Digitized by Google

entendre au loin sur les frontières que ne peuvent plus défendre d'innombrables légions, et la main de Dieu qui devait la soutenir jusqu'au moment marqué dans les desseins de l'éternelle sagesse, cette main puissante se retire, et avec elle la force invincible qui a brisé tant de nations. Que les peuples se lèvent donc, qu'ils brisent leurs chaînes, que les barbares accourent et s'élancent sur l'empire ébranlé ; le colosse de Rome n'a plus aucun but sur la terre, et désormais, dans le monde, il n'y aura plus d'autre monarchie universelle que le royaume de Jésus-Christ ! L'empereur lui-même, achèvera d'accomplir la mission que Dieu lui a donnée, en quittant cette Rome dont les murailles vont s'écrouler, et en cédant de loin sa place au Pontife qui doit y établir son trône près du tombeau du Pêcheur. Dans la suite des âges, un autre Constantin élèvera sur son bouclier, ce siége glorieux destiné à devenir, pendant bien des siècles, le principe et le plus ferme appui d'une régénération sociale des peuples demeurés barbares.

Telle est, Monseigneur, la marche d'ensemble prise par la société chrétienne dans ces beaux jours de son origine. Nul fait historique n'approche sans doute de l'importance des événements qui s'accomplirent alors, mais à côté des grandes choses qu'ils présentent à notre admiration, il est encore d'autres considérations que nous ne devons pas omettre, parce qu'elles ont une liaison étroite avec le but de ce récit. Je veux parler de l'établissement hiérarchique et du mode tout divin d'organisation intérieure, qui mettait alors l'Église à même d'exercer partout l'action puissante que la grâce de Jésus-Christ fécondait.

Des évêques d'abord, puis des prêtres et des minis-

tres, voilà, dans ces heureux temps, toute l'économie ecclésiastique de chaque Église, telle que l'a créée le Sauveur. Les hommes de pénitence soutiennent, il est vrai, par leurs prières, les ouvriers apostoliques occupés à conquérir des âmes; mais, au milieu de la bataille, on n'a pas encore senti le besoin d'auxiliaires pour soutenir ce clergé dont l'Église fait alors toute sa force et sa gloire. A cette époque, modèle de toutes celles qui viendront ensuite, une province, une ville même, s'ouvre-t-elle à la prédication évangélique, aussitôt un évêque s'y établit et avec lui un centre immédiat d'action sur les peuples, un principe de propagation et surtout de stabilité, que nulle autre institution ne pourra complètement remplacer plus tard. Et nous pouvons bien le dire, cette beauté intérieure, cette unité parfaite de la société des fidèles et des pasteurs, offre à notre reconnaissante admiration, un spectacle que les âges futurs seront à jamais impuissants à reproduire dans cette étonnante perfection.

Cependant, l'Église en paix sous Constantin ne devait pas long-temps jouir d'un calme qui n'est pas fait pour elle en ce monde; établie au milieu des tempêtes, elle suivra jusqu'à la fin des siècles les mêmes destinées, et nous allons voir q ue les épreuves ne lui manqueront pas. Bientôt l'impie Julien, flétri du nom d'Apostat par la juste histoire, Julien va s'efforcer de renverser dans l'empire, la croix de Jésus-Christ, pour y substituer les dieux vaincus du Capitole; et, peuplant ainsi le ciel de nouveaux martyrs, il convaincra plus fortement l'univers des vérités chrétiennes. Des ennemis d'un autre genre se lèveront aussi; déjà même ils sont debout pour combattre contre le

Seigneur et son Christ; dès le règne de Constantin, les doctrines impies d'Arius bouleversent les Églises; mais une mémorable protestation sera le résultat de la réunion solennelle de Nicée, à laquelle le monde entier enverra ses représentants. Cependant Arius, condamné par les Pères, ne sera pas pour cela vaincu, et l'Occident ébranlé par les efforts des sectaires, laisserait presque douter de la promesse divine, si une semblable pensée pouvait être conçue sans blasphême. Puis viendront Nestorius, Eutichès, Macédonius, acharnés tous ensemble à déchirer le sein de l'Église qui les a enfantés. Alors aussi Dieu se vengera de ses ennemis d'une terrible manière.

Le monde aveugle a comblé la mesure de ses crimes, et les plus grands malheurs s'apprêtent à fondre sur l'empire, depuis long-temps le repaire de tous les crimes. La tempête s'amoncèle de toutes parts et se déchaine enfin avec une horrible violence.

Je ne vous dirai pas, Monseigneur, ce que l'Église eut à souffrir au milieu de ces désastres qui s'étendirent aux plus belles provinces de l'empire. Mais nous pouvons remarquer ici combien l'assistance divine la rendait supérieure aux terribles événements qui paraissaient devoir lui porter de si cruelles atteintes. Ses enfants augmentèrent au lieu de diminuer par suite de ces ravages, car ses conquêtes commencèrent à s'étendre sur les vainqueurs de Rome dont le front si fier s'inclina bientôt devant la croix de Jésus-Christ. Vaincus à leur tour par la religion, les Franks, les Bourguignons avaient déposé leur redoutable épée aux pieds de l'Église romaine, lorsque survinrent tout d'un coup des invasions plus redoutables encore que les précé-

dentes. Partout les armées sont détruites, les villes s'écroulent anéanties par le fer et le feu ; la voix lamentable des peuples s'élève du milieu de ces décombres amoncelés de toutes parts, et la société semble toucher à sa ruine. Alors nos évêques se lèvent offrant pour toute défense, leurs poitrines désarmées aux traits de l'ennemi et présentant leurs vénérables têtes pour la rançon des peuples. Saint Nicaise à Rheims, saint Valentin à Trèves, à Besançon saint Antide, saint Fraterne à Auxerre, saint Didier à Langres, tombent victimes de leur ardente charité. Et plus tard, lorsque le guerrier qui s'annonçait comme fléau de Dieu viendra porter à son tour la justice et la vengeance sur les cités coupables, nous verrons encore le clergé de Metz égorgé tout entier aux pieds des autels, tandis qu'à Paris une simple fille arrêtera le torrent par la puissance de la grâce qui est en elle, saint Loup, de Troyes sauvera son troupeau et recevra les respects du vainqueur, et le pape saint Léon fermera les portes de l'Italie au barbare qui s'avançait sur Rome.

Cependant la tempête s'apaisa comme la première fois, et l'on vit que de grands desseins de miséricorde étaient joints dans la pensée de Dieu à la juste exécution de ses vengeances; ces peuples, appelés comme les autres nations de l'univers à se ranger sous les lois du Sauveur, arrivaient ainsi à la connaissance de la vérité cachée pour eux jusqu'au moment où ils vinrent en puiser l'amour dans les exemples des pontifes qu'ils avaient égorgés. Séparés jusque-là du monde romain, par les barrières infranchissables de leurs forêts, de leurs frimats et de leurs mœurs, ils étaient demeurés étrangers à la foi; ne pouvant être amenés au sein de

Digitized by Google

l'Église par les apôtres qu'ils repoussaient sans les connaître, il fallait donc qu'ils s'y rendissent d'eux-mêmes et c'est ce qu'ils firent par une voie impénétrable aux prévisions humaines et dans laquelle nous devons adorer et bénir la divine sagesse malgré les maux sans nombre qui précédèrent ces étranges conversions. Ainsi le monde, qui avait cru pour un instant assister à la mort des nations, vit tout d'un coup s'opérer la plus étonnante des révolutions; les mœurs de ces guerriers farouches s'adoucirent et leur violence s'imposa des bornes à l'instant où ils furent chrétiens. Après avoir renversé avec le glaive toute force humaine hostile à leur puissance, ils se soumirent au Dieu de paix et d'amour qui ouvre ses bras au monde et qui sait inspirer de la modération dans le triomphe, comme il fait entendre au fond de l'âme des paroles de consolation pour tous les malheurs. C'est ainsi que de nombreuses conquêtes vinrent réparer pour l'Église, les pertes que les divisions intestines de ses enfants lui causaient tous les jours. La foi victorieuse des barbares s'étendit vers le nord de l'Europe enseveli jusqu'alors dans les ténèbres de l'idolâtrie; l'Ecosse, l'Irlande, l'Angleterre, évangélisées par les apôtres que la reine des Églises leur envoyait, devinrent un nouveau foyer de zèle et de foi qui répandit plus tard sa chaleur et sa lumière sur des peuples nombreux.

Cependant une nouvelle épreuve se préparait pour l'Église, cette mère sublime des douleurs; de vastes contrées allaient encore être violemment retranchées de son obéissance et replongées dans l'infidélité; Mohammed et avec lui les armes de l'islamisme commencèrent la suite de conquêtes continuées pendant quel-

que temps avec une si effrayante rapidité. La Syrie, la Palestine, l'Arménie, la Perse, l'Egypte et les plages africaines, virent exiler pour long-temps de leurs bords la croix de Jésus-Christ, déjà couverte de si cruels outrages par l'hérésie. L'Espagne même devint la proie des fils de Mohammed qui menacent d'envahir l'Europe toute entière. Mais la main de Dieu conduit nos Franks sur le champ de bataille où le salut du monde chrétien sera victorieusement décidé; Karl-le-Martel, ce noble chef de la maison d'Héristall, sauva ainsi l'Europe et l'Église tandis qu'il préparait le chemin du trône à sa race, et surtout à un autre Karl plus grand encore que lui-même.

Nous voici, Monseigneur, arrivés à l'époque mémorable où la société, soutenue dans sa ruine par l'Église, va se reconstituer sous la main puissante de Karl-le-magne, le très-grand et très-pieux empereur. Le bruit des armes continuera encore à se faire entendre, mais il ne jetera plus, comme auparavant, l'épouvante parmi les nations chrétiennes; le bouclier du héros couvrira l'Église de sa magnanime protection, et le Nord, refoulé dans ses limites, subira lui-même le double joug de la puissance et de la religion du nouveau vainqueur. Heureuse servitude, qui l'affranchira peu à peu de ses propres violences en le faisant entrer en partage des bienfaits de la foi chrétienne. Déjà Pepin-le-Bref avait placé le Pontife romain sur un trône indépendant, et Karl, qui comprend tout ce qu'il y a d'avenir pour la paix et la civilisation du monde dans cette institution de son père, Karl relève encore la puissance temporelle du Pontife et prépare ainsi la sauvegarde des peuples et le plus ferme appui des rois.

Digitized by Google

Il s'avance comme un géant vers le but que son génie lui révèle et que Dieu lui avait marqué ; grand dans la guerre, et plus grand encore dans la paix, d'une main il étend son empire sur d'immenses contrées, tandis que de l'autre il civilise l'Occident en inscrivant dans ses immortels capitulaires les règlements et les lois dont tous les âges ont admiré la sagesse et auxquels l'Église a pris une si large part. Non content de triompher des nations par la force des armes ou l'ascendant de sa grandeur, il veut avant tout leur ouvrir les portes du ciel en les faisant entrer dans le sein de l'Église romaine, qu'il chérit comme une tendre mère. Nouveau missionnaire, il montrera aux vaincus une voie de salut qu'ils ignorent, et quand son bras cessera de les frapper dans les batailles, il gravera par sa puissance le signe sacré de la croix sur leur front. Je sais que les ennemis de l'Église ont voulu dénaturer toute cette conduite et présenter sous un jour odieux de grands faits dont ils ne comprenaient ni la portée ni le motif; mais aux yeux de la foi, et malgré les rigoureuses mesures dont ils furent parfois accompagnés, ces faits mémorables n'en conservent pas moins, dans leur principe et dans leur but, une grande et charitable pensée qui doit faire à jamais la gloire du prince assez puissant et assez chrétien pour l'exécuter.

Encouragés par cette royale protection, religieux ou séculiers, prêtres et Pontifes, tous s'avancèrent avec un zèle infatigable et un amour infini au milieu des vaincus, pour leur dévoiler les beautés ravissantes et les trésors d'une foi qu'ils repoussèrent d'abord comme une loi ennemie, mais dont ils finirent par goûter les charmes.

Jetons maintenant un coup d'œil rapide sur la marche suivie par ces nouveaux apôtres dans la prédication et l'établissement de la loi évangélique parmi ces peuples, car la conversion des peuples du Nord est une des plus remarquables époques des missions opérées par l'Église au milieu des infidèles. Ici déjà, le clergé séculier ne se trouvera plus à la tête de cette œuvre de dévouement. Les enfants de saint Benoît vont en prendre presque tous les travaux et la gloire; mais on ne remarquera pas, entr'eux et les premiers missionnaires, cette différence dans le mode qui caractérisera plus tard leurs successeurs. Moins dépendants de l'esprit de corps que ne le seront un jour ces derniers, rapprochés d'ailleurs du clergé séculier par l'éminente position hiérarchique d'un grand nombre d'entr'eux, nous les verrons se conformer dans l'ensemble de leur conduite à ce qui s'était fait jusqu'alors dans l'établissement des nouvelles Églises. De toutes parts des évêques sont placés au milieu des nouvelles chrétientés. Moins nombreux peut-être que dans les temps antérieurs, ils le seront assez cependant pour créer autour d'eux de véritables Églises, et surtout ils établiront des asiles de science et de piété, formeront dès les premières années, de jeunes chrétiens indigènes pour en faire après eux le soutien des églises; c'est dans le sol qu'ils puiseront les ressources de l'avenir, sans compter, comme on fera plus tard, sur des secours que la distance des lieux et bien d'autres obstacles rendent toujours si précaires. Et, nous pouvons bien le dire avec un écrivain dont l'autorité historique sera toujours fort grave en semblable matière : « Partout où pénétra le christianisme, il » fut accompagné de l'institution épiscopale, et l'exis-

» tence irrégulière d'une église sans évêque était un » phénomène réservé à l'étonnement des siècles postérieurs[1]. » A quoi nous devons ajouter que jusqu'à cette même époque, non-seulement l'Église établie dans un lieu reposa partout sur le puissant appui d'un évêque, maisque partout aussi, après une succession de quelques pontifes étrangers, non-seulement les siéges furent établis d'une manière complète et irrégulière, mais qu'ils étaient occupés par des prélats indigènes. Plus souvent encore, surtout dans les premiers temps, les premiers évêques eux-mêmes étaient choisis dans le sein de la chrétienté qu'ils doivent conduire. Ces faits, Monseigneur, ont une importance très grande que la suite des événements nous fera mieux apprécier encore.

Pendant que l'empire de Jésus-Christ et de la sainte Église s'étendait ainsi en Occident, l'Orient au contraire se préparait au déplorable schisme qui le désole encore. Féconde jusqu'au moment de sa rupture avec le centre d'unité, l'Église de Constantinople avait rallié de temps en temps quelques nations à la foi. Les ravages des barbares lui avaient, comme en Occident, fourni les moyens d'en soumettre une partie à la loi du Sauveur; mais le temps arriva où l'orgueil devait consommer dans son sein l'œuvre d'iniquité si long-temps méditée, Photius et Michel Cérullaire ne craignirent pas de rompre avec l'Église mère et maîtresse à laquelle Jésus-Christ a confié le dépôt des vérités divines ; et séduit par leurs paroles de mensonge,

[1] Les Antiquités de l'église Anglo-Saxonne, par le R. Docteur John Lingard ; traduites de l'anglais sur la seconde édition, par A. Cumberwoth. — In-8°, Paris, Mlle Carié de la Charie, 1828, p. 59.

l'Orient tout entier leva l'étendard de la plus funeste révolte. Dès-lors toute vie s'éteindra dans l'Église rebelle, toute beauté se flétrira sur son front, et ses entrailles frappées de stérilité ne produiront plus d'enfants de lumière pour la céleste Jérusalem. En vain cherchera-t-on dans la suite, à lui redonner la force qu'elle a perdue; opiniâtre dans son orgueil, elle ne saura que résister avec une triste constance à tous les efforts tentés à plusieurs reprises; elle languira sans espérance et sans vie jusqu'à ce qu'elle devienne, de nos jours, un déplorable instrument d'ambition politique, hostile au monde et à la véritable Église de Jésus-Christ.

Cependant, cette reine sans faiblesse continuait à travailler avec succès à l'œuvre de régénération sociale qu'elle avait reçu mission d'accomplir; le travail d'enfantement des sociétés modernes continuait à s'opérer sous la puissante direction de la pensée catholique; on voyait les peuples se former, et les sciences humaines reparaître avec l'ordre et la paix qui renaissaient dans l'Occident. On peut apprécier maintenant la grandeur de cette œuvre, que nulle autre puissance sur la terre ne pouvait accomplir, ce qu'il a fallu de sagesse et d'efforts aux Pontifes de cette époque pour rétablir l'harmonie sociale au milieu des éléments de guerre amassés de toutes parts, et le bien que les rois et les peuples ont retiré d'une intervention pacifique qui les protégeait également les uns et les autres. L'histoire à notre époque se montre juste sur ce poin. Mais bien souvent cependant l'Église eut à se plaindre des peuples des rois, ainsi soutenus par sa puissance; je n'en veux citer pour preuve que les envahissements injustes à la suite desquels s'éleva la lutte gigantesque soute-

nue avec tant de courage par le grand et saint Pontife Hildebrand. Ce n'est pas ici le lieu de rapporter toute la force de vie et l'incroyable puissance d'action rendues à l'Église par ce grand homme, qui sut embrasser d'un même coup d'œil, et diriger d'une main toujours assurée, toute la marche intérieure et extérieure du monde catholique, lutter avec une incomparable grandeur d'âme contre un empereur indocile à la plus légitime des autorités, et porter en même temps sa sollicitude sur les Églises les plus reculées de la terre.

Mais ce que nous ne devons pas passer sous silence, c'est que, de tous les Pontifes romains, il fit le premier retentir du côté de l'Orient une parole dont le puissant écho émut bientôt la chrétienté tout entière; le premier de tous, il convia les peuples à la guerre sainte des Croisades dont l'influence fut si grande pour le maintien et la propagation de notre sainte foi évangélique.

Menacés par un ennemi redoutable du nom chrétien, les Grecs de Byzance tournèrent leurs regards vers l'Occident d'où pouvait leur venir du secours, et la crainte du danger abaissant ainsi leur orgueil, put faire espérer un instant de les ramener à la vérité religieuse en les sauvant du péril qui s'apprêtait à fondre sur eux. Saint Grégoire VII ne pouvait laisser échapper une occasion aussi heureuse et aussi imprévue de compléter la grande pensée d'unité qui faisait toute sa vie. Sa voix se fit donc entendre à toute l'Europe qu'il appelait aux armes pour défendre l'Orient chrétien et les saints lieux contre les injustes attaques d'un implacable et commun ennemi. La mort l'empêcha, il est vrai, de voir l'accomplissement de ce projet digne de sa grande âme;

mais sa pensée demeura, et nous allons en apprécier rapidement les immenses conséquences.

Bientôt de pauvres prêtres, des religieux se levèrent, dont la parole éloquente, rendue toute puissante par l'autorité du Siége apostolique, réveilla la chrétienté qu'elle arma tout entière contre les infidèles. Et ces guerriers au cœur généreux s'élancèrent avec une ardeur indicible sur des champs de bataille où la croix servait de drapeau, où la mort était bien souvent plus précieuse que la victoire. A la voix de Pierre l'Hermite, l'Europe se précipita sur l'Asie pour conquérir la ville sainte et la terre arrosée du sang de Jésus-Christ. A des ennemis armés du glaive, l'Église opposa ses magnanimes poitrines de Croisés, ces missionnaires bardés de fer qui refoulèrent l'islamisme, et sauvèrent l'Occident par ces attaques gigantesques. Après Pierre l'Hermite viennent Saint Bernard, puissant par ses miracles, Foulques de Neuilly, non moins rempli de foi, et toute la suite des Pontifes romains qui ne cessèrent d'appuyer des efforts tentés avec courage, poursuivis quelquefois avec succès, mais traversés ensuite par mille obstacles et rendus trop souvent inutiles par les fautes et les excès des Croisés.

Nous ne chercherons pas à examiner ici, Monseigneur, le caractère de ces expéditions sous le point de vue politique; nous n'entreprendrons pas d'en disculper les auteurs du reproche d'injustice qu'on s'est plu parfois à leur faire; seulement nous dirons que, pour des hommes de foi, ces reproches tombent d'eux-mêmes, puisque l'Église les encouragea de tout son pouvoir, que de grands saints les prêchèrent, et que Dieu lui-même les autorisa souvent par d'éclatants miracles. Et

si ces considérations ne touchent pas tout le monde, nous ajouterons que les ennemis des Croisés n'ont jamais songé à leur adresser de semblables reproches; qu'au contraire, ils se regardaient eux-mêmes comme les agresseurs, et que par conséquent les chrétiens pouvaient user des droits de la plus juste défense en se maintenant de tout leur pouvoir dans les paisibles et légitimes possessions de leurs pères. Nous ne parlerons pas non plus des résultats obtenus ainsi pour l'indépendance et la civilisation de l'Europe; ce sont des faits trop avérés pour avoir besoin d'être rappelés ici. Mais nous considérerons avec une véritable complaisance tout ce que ces belliqueuses entreprises eurent d'influence sur la marche de la foi dans le monde, non-seulement en arrêtant les Musulmans dans leurs conquêtes, mais encore sur le développement pris à cette occasion par les pacifiques conquêtes des missionnaires.

De nouveaux combats à soutenir et des peuples jusqu'alors inconnus à évangéliser demandaient, en quelque sorte, de la part de Dieu, une manifestation particulière de son assistance sur l'Église, dont jamais les besoins et les dangers n'avaient été plus grands, et cette marque de protection infaillible ne se fit pas longtemps attendre. En même temps qu'un grand Pape occupait le siége de Saint-Pierre, deux milices nouvelles se formèrent au moment même où leurs services devaient être le mieux sentis. Saint Dominique et Saint François réunissaient leurs premiers enfants, et préparaient ainsi à l'Église de puissants secours pour le moment où, cessant de s'appuyer sur le glaive des puissances de la terre, elle emploierait plus exclusivement à sa

défense les armes spirituelles et invincibles mises entre ses mains par le Roi des rois.

D'une part, les ravages causés dans nos provinces par les nombreux partisans de l'hérésie appelaient sur ce point des hommes apostoliques à la défense de la vérité méconnue; de l'autre, les rapports avec l'Orient avaient révélé, au-delà des terres soumises à l'islamisme, des peuples nombreux ensevelis encore dans les ténèbres de l'erreur. Il fallait donc à l'Église de nombreux auxiliaires pour suffire à tant de travaux, et c'est ce qu'elle rencontra dans les instituts naissants dont nous venons de parler. Animés par le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes qui remplissait le cœur de saint François et de saint Dominique, les enfants de ces deux grands patriarches accomplirent cette tâche avec une ardeur admirable. Et pour parler seulement de l'œuvre qui nous occcupe, ils portèrent la foi de Jésus-Christ et rendirent témoignage pour son saint nom parmi les Maures d'Afrique, les Musulmans de la Palestine, les Tatars que Timour-Lenc entraînait à sa suite et jusqu'aux frontières de ce Kathai mystérieux où la parole divine a tant de peine encore à se faire entendre aujourd'hui, malgré tant d'espérances.

Les succès de ces missionnaires furent donc bien glorieux pour l'Église; mais malheureusement ils ne prirent pas la marche suivie dans le passé pour en assurer la durée[1]. Moins en harmonie avec le clergé sé-

[1] Nous trouvons dans un manuscrit intitulé : *Notes historiques sur la Congrégation des Missions Étrangères*, un aperçu fort remarquable sur l'influence de cette nouvelle marche prise par les religieux de cette époque. Nous le rapportons ici d'autant plus volontiers qu'il donne une idée de l'importance attachée par nos premiers vicaires apostoliques à la for-

culier que ne l'avaient été les Bénédictins du temps de Karl-le-magne, les nouveaux apôtres conservèrent trop au milieu des nouvelles chrétientés la forme religieuse de leur institut; et l'esprit de corps, louable sans doute lorsqu'il est maintenu dans de justes limites, les

mation d'un clergé indigène dans les pays de leurs missions. Ce passage est extrait des instructions données par Mgr de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, à M. de Quemener, l'un de ses missionnaires qu'il envoyait à Rome en 1690.

« Dans ces missions, dit-il, on ne voit point que les Religieux ayent « grand zele pour y établir un clergé, ni même les vicaires apostoliques « religieux et au contraire plusieurs crient la contre. Cependant la cour « de Rome voit assez l'impossibilité de fonder, et d'établir solidement la « Religion, sans faire en même temps des Prestres naturels. On uoit par « experience que les Missions qui ont le plus fleuri depuis saint Louis « que l'on peut appeller le fondateur, et le grand patriarche des mis- « sions de la manière qu'elles se font aujourdhuy, ayant le premier « enuoyé, ou procuré l'enuoy des religieux de saint François et de « saint Dominique jusques à la Tartarie, là où ils ont conuertis des Roys, « et des Royaumes entiers, comme on noit par les relations de ces saints « Religieux. Cependant depuis ces missions la de saint Loüis iusqu'a « present on n'en uoit plus aucuns vestiges, que dans la Mission d'A- « buenner en Perse. Or i'ay souuent fait reflexion à cela et je n'en ay « point trouué d'autres raisons, si ce n'est que dans les autres Missions « il n'y auoit que des Religieux et ne laissoient point des héritiers ny des « successeurs de leurs Ministere Apostolique et qu'il n'y a eû que dans « celle d'Abuenner ou un saint religieux de saint Dominique ayant esté « consacré Euesque fut enuoyé par le pape Jean 22. Il y fit des Prestres « et des Religieux de son ordre qui ont succedez les vns aux autres ius- « qu'a ce temps cy. Il est uray que cet Euesque Dominicain estoit un « saint et je pense qu'il a esté canonizé. Je ne me souuiens pas bien de « son nom. S'il auoit fait comme tant d'autres Religieux, il y a bien de « l'apparence qu'on n'y uerroit plus rien. Ce n'est pas ce me semble « nous louer exorbitamment que de dire que nous auons plus de zèle, et « plus de desir de uoir un clergé establ y en ces pais cy, que les Religieux. « Aussi n'est-ce pas leurs esprit. Ce n'est pas par la que ie neuille dire « que nous y reussirions mieux qu'eux, mais seulement que nous auons « plus de volonté. » — p. 57.

empêcha de fractionner leur centre d'action, en cherchant sur le sol même où ils travaillaient les éléments de perpétuité de chaque Église particulière. L'institution des évêques continua, il est vrai, comme par le passé; mais on s'habituait à les choisir exclusivement parmi les missionnaires, et l'on devint plus difficile à convaincre que ces chefs des nouvelles Églises pussent être pris parmi les rares chrétiens du pays élevés au sacerdoce. Dès-lors le clergé indigène cessa, pour ainsi dire, de conserver aux yeux des ouvriers évangéliques toute l'importance qu'on lui avait précédemment attribuée avec tant de justice, et ce défaut, introduit dans la constitution hiérarchique de ces contrées, fut d'autant plus funeste que les découvertes des grands navigateurs allaient bientôt offrir un vaste champ au zèle apostolique des enfants de l'Église.

Le quinzième siècle témoin de ce grand événement s'était d'abord ouvert sous de tristes auspices. Déchirée au-dedans par le double schisme d'Orient et d'Occident, attaquée à l'extérieur par les Turks qui s'emparaient de l'orgueilleuse Stamboul, l'Église pouvait encore voir de loin dans l'avenir les malheurs que l'impie Luther allait déchaîner sur elle; Wiclef, Jean Huss et les autres y avaient préludé dignement par leurs attaques audacieuses. Mais, comme à toutes les époques de grandes calamités, des sources fécondes de consolation s'ouvrirent pour elle, d'une manière aussi abondante qu'inespérée; car tandis que Dieu punissait les crimes de quelques peuples en leur retirant sa lumière, il faisait briller pour d'autres cette clarté céleste et redonnait ainsi à son épouse de nouveaux enfants destinés à combler le vide fait dans son cœur par tant d'ingrats.

Alors la carrière féconde ouverte aux nouveaux apôtres s'agrandit dans une proportion extraordinaire; de vastes contrées s'offrirent aux regards du souverain pasteur, couvertes de brebis errantes auxquelles la voix du divin Maître ne s'était pas encore fait entendre; la charité de l'Eglise sentit donc ses entrailles se dilater et la joie renaître au milieu des larmes. De nombreux missionnaires se pressèrent sur tous les chemins du monde ancien et du monde nouveau; une ère de brillants succès commença.

Vous savez, Monseigneur, les conquêtes sans nombre faites à l'aide de la protection des princes catholiques, et celles bien plus consolantes encore, accomplies sans autre secours que les travaux des missionnaires et le sang des martyrs; toutefois je passerai sous silence ces faits éclatants. Aussi étendus dans leurs détails que féconds dans leurs conséquences, ils demeureront dans l'histoire comme une nouvelle preuve des immortelles promesses du Sauveur et de sa protection incessante sur l'Église. J'entrerai seulement avec vous dans quelques considérations que je crois nécessaire de vous développer pour vous expliquer plus facilement ensuite le but et l'origine de la Congrégation dont je veux bientôt vous entretenir.

A cette époque de combats et de victoires, l'Église reçut des mains de Notre Seigneur la plus puissante peut-être de toutes les créations religieuses suscitées dans le cours des siècles, pour la défense de la vérité catholique; Saint Ignace et ses compagnons réunis dans le sanctuaire du Mont des martyrs jetèrent les fondements de la Compagnie de Jésus. Nouvelle milice créée dans un but tout particulier au milieu de la grande

armée de l'Église, cette société reçut une organisation puissante fondée sur un inviolable principe d'unité. Grand par son génie et par sa sainteté, saint Ignace voulut faire de ce grand corps un tout compact, marchant comme un seul homme, sous l'autorité d'un chef unique relevant lui-même uniquement à l'extérieur du siége apostolique, et il y réussit aussi complétement qu'il pouvait l'attendre. De là, dans sa pensée, cette obéissance passive et absolue, cet éloignement des dignités ecclésiastiques et ces autres prescriptions dont il fit une loi rigoureuse à ses disciples ; de là aussi, il faut le dire, les abus eux-mêmes dont il ne put garantir sa compagnie, parce que, dans notre condition humaine, l'infaillibilité n'est promise qu'à une seule société sur la terre, la société universelle de la sainte Église catholique-romaine notre mère.

Ne vous étonnez pas, Monseigneur, si j'entre ici dans quelques détails sur l'organisation fondamentale de la Compagnie de Jésus; ces développements vous donneront une idée plus précise de la pensée du Saint-Siége dans l'établissement de notre Congrégation que nous devons en grande partie à la marche suivie par les membres de cette société dans les missions étrangères. Etablie, comme je vous le disais, sur la base d'une unité plus étroite encore que celle donnée aux institutions précédentes, la Compagnie de Jésus devait aussi, plus que les autres corps religieux, participer aux avantages et aux inconvénients d'une semblable constitution, et c'est là ce qui explique en grande partie tout le bien et tout le mal qu'on a dit et que l'on continue à dire de ce corps aussi puissant dans son ensemble que respectable dans ses membres. Pour

nous borner ici à ce qui concerne spécialement le sujet qui nous occupe, nous pouvons remarquer que l'œuvre des Jésuites dans les missions étrangères a toujours été marquée d'un mélange de grands avantages et d'imperfection sensible, dont les conséquences eurent également une grande portée. Destinée, comme toutes les corporations religieuses, à faire dans l'Eglise une œuvre partielle, quoique très-étendue, elle ne pouvait pas plus que les autres, embrasser une vue d'ensemble réservée au seul corps institué immédiatement par notre divin Sauveur; voilà son côté faible. Supérieure à beaucoup d'autres par le choix de ses membres et par la force d'action imprimée par le chef à chacun d'eux, elle se trouvait plus que beaucoup d'autres, capable d'accomplir glorieusement la portion de travail que l'Église lui avait primitivement confiée, et c'est là ce qu'elle a toujours fidèlement exécuté. Ainsi, les Jésuites sont-ils appelés à ouvrir une mission, à réunir des chrétientés naissantes et à entretenir la ferveur parmi elles; alors nous les voyons remplir avec autant d'ardeur que de succès cette œuvre parfaitement comprise dans le but de leur institution. Qu'il s'agisse, au contraire, de donner à ces mêmes chrétientés déjà subsistantes, une forme stable et assurée pour l'avenir, par l'établissement des évêques et par la formation du clergé indigène, alors cette ardeur n'existe plus et se trouve même remplacée par une répugnance qui se révèle dans leur conduite à toutes les époques. Ne pouvant conserver de liens communs avec les prêtres indigènes, qu'en leur faisant perdre le caractère de nationalité et d'adhérence au sol, (condition nécessaire cependant, de tout clergé destiné

à devenir un jour la tête d'une Eglise), ils ne prirent jamais les moyens d'en établir suffisamment autour d'eux. Et comme cette marche fut également suivie alors par les autres religieux appliqués aux mêmes travaux, il s'en suivit une déviation fâcheuse dans la tendance si marquée chez les missionnaires des anciens âges [1]. De cette manière, les nouveaux ouvriers évangéliques plaçant toutes leurs espérances d'avenir dans un centre étranger au pays qu'ils occupaient, firent reposer le maintien et le progrès des églises sur ces secours lointains que mille obstacles pouvaient arrêter au moment même où ils seraient le plus utile.

Cependant la maternelle sollicitude et la haute prudence de Rome, ne pouvaient sans craintes pour l'avenir, voir les choses s'établir ainsi sur une base toujours incertaine, et que des siècles entiers de missions ne rendront jamais nationales et permanentes; elle insistait fortement sur la nécessité de songer avant tout à former pour le sacerdoce et pour l'épiscopat[2] des sujets indigè-

[1] « Non defuerunt uarii Episcopi Religiosi in Missionibus velut in Japoniâ, Aetiopiâ, et aliis partibus; sed uix ullos ex indigenis ab illis ad sacra promotos fuisse audiui, nisi nouem aut decem ad summum eosque iam senes, et non nisi post susceptum Religionis habitum. » *Mém. de Monseigneur de Métell. à la Prop. — Loc. cit. p.* 59.

[2] Le désir que le Saint-Siége avait, de voir élever des indigènes à l'épiscopat, fut très-souvent et très-fortement exprimé aux différents missionnaires, ainsi qu'on peut en juger par le passage suivant d'une lettre écrite par Mgr de Métellopolis, au pro-vicaire de Cochinchine, en 1691. « De plus, disait le prélat, comme la Congregation veut des Euesques naturels, il faut prendre garde de donner de trop avantageuses informations des prestres qui y sont desia, mais dire tout nettement le bien et le mal. Cepandant, pour contenter la Congregation i'ay crû que des Ecoliers qui sont icy il en falloit faire comme trois classes, les uns qui en 20 ou 30 ans pourroient estre Euesques, et a ceux là leurs donner

nes capables d'en exercer dignement les sublimes fonctions, et elle gémissait profondément sur les obstacles qu'on lui objectait sans cesse contre l'exécution de ses vues, et que l'éloignement où elle se trouvait ne lui permettait pas d'apprécier à leur juste valeur. Les choses se passèrent ainsi jusqu'au moment où l'anéantissement complet de l'église japonaise vint justifier ces craintes et démontrer l'affligeante vérité sur laquelle aujourd'hui il ne serait plus permis de se faire illusion. Rome alors n'hésita plus et elle songeait sérieusement à prévenir ailleurs le retour d'un semblable désastre, lorsque la Providence lui amena des extrémités du monde, un illustre missionnaire [1] que la même pensée remplissait et qui venait la déposer aux pieds du vicaire de Jésus-Christ. Eclairé par lui sur l'état des Eglises de la Haute-Asie, le Pontife qui occupait le siége de Saint-Pierre s'éleva au-dessus des oppositions sans nombre soulevées contre ce projet, et il allait le réaliser lorsque la mort l'empêcha de le mettre à exécution, mais il fut repris et conduit à un heureux terme quelque

« une instruction plus particuliere, surtout pour leur bien former le ju-
« gement. Je n'en uoy que 3 ou 4. Les seconds pour estre missionnai-
« res. Les troisiesmes pour estre seulement comme conducteurs et vi-
« caires des missionnaires. J'ay enuie d'enuoyer ce systeme à la S. C. affin
« qu'elle ne se laisse pas tromper. » *Loc. cit. p.* 62. — Du reste, la pensée des Souverains Pontifes était si formelle, sur tout ce qui concernait le clergé indigène, qu'Innocent XI disait un jour à Mgr d'Héliopolis, notre premier évêque, qu'il aimerait mieux lui voir faire un bon prêtre dans ces contrées, que convertir *cinquante mille* idolâtres. — « *Hoc su-*
« *premum illi dixit verbum, scito gratius nobis fore, cum audierimus vnicum*
« *indigenam a te sacris initiatum, quum quinquaginta gentilium millia à te*
« *baptizata.* » Loc. cit. p. 67.

[1] Le P. de Rhodes, de la Compagnie de Jésus, dont nous parlerons bientôt en détail.

temps après. Faire des prêtres et des évêques indigènes dignes de leur mission, voilà le but que le Saint-Siége avait alors en vue et qu'il espéra pouvoir atteindre en jetant les fondements de la Congrégation des Missions-Étrangères. De sorte que cette institution ne doit pas être confondue dans son but immédiat, avec les autres corps religieux appliqués d'une manière plus ou moins spéciale à l'œuvre apostolique chez les nations infidèles. Elle a été créée pour affermir les églises sur des bases inhérentes au sol, et c'est vers ce dernier terme qu'elle doit diriger toutes ses vues, tandis que d'autres peuvent, sans être infidèles à la condition de leur existence, s'arrêter à un but moins élevé que le nôtre sous ce rapport. Appelée à n'avoir qu'une existence vraiment transitoire, ce n'est pas à sa propre perpétuité, mais bien plutôt à son heureuse destruction qu'elle doit tendre, si elle comprend bien toute la portée des vues que le Saint-Siége avait en la créant. Grâces au divin Maître, cette vérité s'est toujours maintenue parmi nous dans les traditions de nos pères ; mais le comble de notre gloire serait d'atteindre enfin les dernières et si désirables conséquences du principe sur lequel notre vie est fondée. Le bien opéré jusqu'à présent est satisfaisant sans doute; mais quelles heureuses conséquences n'aurait pas, sur toutes les églises formées aujourd'hui dans le monde, la complète réalisation d'un désir qui doit bien enfin s'accomplir un jour parmi toutes les nations de la terre.

A considérer les choses telles qu'elles sont aujourd'hui, notre influence sur l'œuvre générale des missions étrangères fut réellement grande, parce que le principe dont nous vivons est parfaitement en harmo-

nie avec la marche suivie par les apôtres et par ceux des missionnaires qui se sont le plus rapprochés des traditions divines dans leurs travaux au milieu des peuples. Mais je voudrais, Monseigneur, pouvoir vous dire la portée de notre institution par rapport aux succès futurs de la prédication évangélique; vous faire connaître, en détail, les chances de succès qui s'offrent à nous dans le présent et dans l'avenir pour parvenir complètement au terme que nous poursuivons et les obstacles qui s'y opposent sans cesse ; vous dire encore l'importance religieuse et même politique de notre œuvre considérée par rapport à l'ensemble de l'Église et des gouvernements ; mais j'ai senti que pour donner du poids à toutes ces paroles, il était nécessaire avant tout, de les appuyer de l'autorité d'une expérience que je n'ai pas. Je me suis donc contenté de vous offrir ici un résumé historique beaucoup moins développé que ce plan le comporterait, dans lequel cependant j'ai suffisamment fait ressortir les principales pensées que je viens de vous exposer. Heureux si, par ce moyen, je puis engager d'autres personnes à entreprendre, sur cette riche matière, un travail plus étendu que le mien, et plus capable, par conséquent, de faire apprécier l'importance d'une œuvre à l'accomplissement de laquelle les âmes les plus généreuses et les plus vastes intelligences trouveront toujours de quoi largement satisfaire leur besoin de création et d'amour.

Jamais, en effet, œuvre dans l'Église n'a eu plus de grandeur dans son but, et plus d'obstacles à son exécution. Difficultés de la part des indigènes qu'il faut préparer au sacerdoce et à l'épiscopat, difficultés amenées par d'incessantes persécutions de la part des sou-

veraïns infidèles, difficultés enfin, plus grandes peut-être de la part de ceux mêmes que Notre Seigneur envoyait à la conquête des âmes; voilà ce que nos évêques ont rencontré dès le principe, et ce qu'ils ont en grande partie surmonté avec bonheur [1]. Voilà

[1] Pour vous donner une idée exacte des obstacles que nos premiers Vicaires Apostoliques rencontraient dans la formation du clergé indigène, je crois devoir, Monseigneur, rapporter ici un passage remarquable d'un mémoire adressé en 1693 à la S. Congrégation, par Mgr de Mélellopolis. Je le donne exactement conforme à la copie qui s'en trouve p. 64 des *Notes hist*, et je crois plus convenable de me contenter de le citer ainsi sans y joindre de traduction.

Voici comment le prélat s'exprime à propos de la création de ce clergé, dont il s'occupait avec le plus grand zèle : « A principio hujus sæculi, » et forte prius, hoc negotium tractari cœptum, inchoarj tamen nun- » quam potuit, quousque S. Congregatio ad has partes mitteret Vicarios » Apostolicos. Non abs re autem videtur, si eorum quæ gesta sunt bre- » uiter reuocatur memoria. Ac primo quidem anno salutis 1626, 11 Sep- » tembris mandauit Sacra Congregatio scribj ultimo Episcopo Japonico » D. Didaco Valente in Machao residenti, ut Japonicos quos necessarios » et idoneos esse judiceret, ad sacros ordines usque ad presbyteratum » promoueret, sed hoc sine ullo effectu. Sacra autem Congregatio per- » spectâ Religiosorum adversus indigenarum ordinationem tam acriter » insurgentium resistentiâ, ab illis jussit inquirj rationes et motiua, qui- » bus ad id inducerentur. Rationes aliquot illi protulerunt, quæ cùm » expensæ maturius fuissent, friuolæ omnes, nec consideratione dignæ » judicatæ sunt. atque famosum illud sequens decretum anno 1630, » 28 octobre datum est. *Omnino prouidendum esse, ut qui ex Indis fuerint* » *magis habiles, post diligentem, et exactam eorum instructionem, morum-* » *que eorumdem per aliquot annos probationem, et in pietate christianæque* » *Religionis functionibus exercitationem, ad sacros ordines usquè ad sacerdo-* » *tium inclusiue promoueantur. Hujus sententiæ rationes sunt :* 1° *quia id* » *factum fuisse ubique per Apostolos, et in primitiua Ecclesia per Episcopos* » *satis ex scriptura sacra, hystoriisque Ecclesiasticis constat.* 2° *Quia Indi-* » *genæ majorem habent apud suos fidem.* 3° *Linguas ciuium suorum, eorum-* » *que mores, et inclinationes magis norunt, ex quibus fit, ut quemadmodum* » *collector Lusitaniæ scribit, plus facturus sit unus bonus Indus, quam cen-* » *tum Europæj, maxime cùm ipsi jam sint Indis ob uarias causas, et præ-*

aussi, Monseigneur, ce que je tâcherai de vous développer dans le cours de cet ouvrage que j'ai divisé de la manière suivante. Après avoir résumé l'ensemble

» *sèrtim ob diuitiarum æmulationem parum accepti.* Non obstante tamen » tam solemni decreto à priscâ Regulares non recesserunt sententiâ, » prout Ill. D. Hispaniæ Nuncius ap. 1633, his verbis rescripsit ad sa- » cram Congregationem : *Il promouere i Naturali al sacerdotio fù sempre » mia ferma opinione contro quasi tutt' i nostri Europei che lo rimpro- » uano, etc.* Ill. autem D. Ingoli secretarius tam induratæ obstinationis » radicem attentius perscrutatus, sic loquitur. *Dalle varie relationi che » percio si sono fatte, si vede manifestamente che gl' Europei non vogliono » che si promouino i nationali, per non esser loro poi di la scacciati, e per » non perdere quel dominio ed i guadagni grandi, che dall' Indie cauano, » coli quali, come si vede in Spagna ed in Portogallo arrichiscono le loro » case, ed anche in quelle parti le stabiliscono facendovi sontuose fabriche » e lasciando maggioraschi di grand' importanza.*

» Et hæc sapientissimè, quorum et nos oculati testes sumus. Et vero » non obstantibus tot decretis, prædictus D. Valens, qui triginta quin- » que annos Machao substitit, et cui demandata fuerat Sinicæ missionis » administratio, non dicitur ullum Sinensem ordinasse. Hoc enim erat » apud Patres Soc. fixum firmumque nec Sinenses, nec Tunkinenses, nec » Cocincinenses ad sacerdotium debere admitti. At subsequentibus annis » cum Religio in Tunkino et Cocincina floresceret in dies, tum P. Alex- » ander de Rhodes vir verè apostolicus, cùm videret crebras in regioni- » bus illis persecutiones fieri, nec diu servari posse Religionem nisi ipso- » rummet Indigenarum ope, qui sacerdotio initiati, facilè inter suos la- » titare possent; Pater inquam Alexander, clam Lusitanis Patribus » Romam abijt. B^m M^m Innocentio X et Sacræ Congregationi statum Re- » ligionis exposuit, et anno 1651 decretum emanauit de procuranda In- » digenarum ordinatione per Episcopos qui mitterentur.» — *Memoriale Episcopi Metellopolitani ad Sacram Cong. de Propaganda fide circa Jus Portugalliæ ut aiunt, restitutum et nouam pro Missionibus dispositionem.*

Ajoutons à cela, que, d'un autre côté, pendant que les Réguliers mettaient tant d'opposition à l'ordination des prêtres indigènes, le clergé de Goa en faisait un si grand nombre et avec si peu de discernement qu'il en résulta souvent les plus déplorables scandales. Et c'est entre ces deux excès également funestes que nos évêques ont constamment marché dès le principe.

des faits relatifs à l'établissement et aux progrès de notre Congrégation jusqu'à la mort des premiers vicaires apostoliques ; je suis séparément chaque mission pour en faire voir les succès et les revers jusqu'à nos jours. De graves discussions ayant eu lieu autrefois entre les différents missionnaires appelés à évangéliser la Chine, j'ai cru devoir faire précéder le récit des événements particuliers à cette mission, d'un exposé fidèle de l'origine et des phases successives de ces divisions funestes ; en cela mon intention n'a pas été de réveiller hors de propos, de pénibles souvenirs, mais j'ai désiré mettre ainsi l'histoire à même de rectifier des faits présentés jusqu'à ce moment sous un jour peu conforme à la vérité. Pour y parvenir, j'ai fait ce qui dépendait de moi pour me maintenir indépendant des passions trop souvent hostiles de l'un et de l'autre parti, et je me suis plu à consulter de préférence, des sources non suspectes, parmi lesquelles il faut placer, au premier rang, la mémorable bulle au moyen de laquelle Benoît XIV a terminé ce trop long démêlé. Par là je crois être parvenu à connaître et à bien apprécier l'ensemble de la question ; parfois, cependant, j'ai rencontré certains faits de détail, sur lesquels il m'a été difficile de baser une opinion bien certaine en présence des allégations contradictoires des deux partis [1]. Dans ce cas j'ai tâché de me tenir dans

[1] Pour citer un exemple, je dirai que difficilement j'ai pu savoir si les jésuites avaient ou non toléré, en certaines circonstances, les grandes cérémonies du culte de Kong-fou-tse (Confucius) et des Ancêtres. Ils le nient aussi positivement que leurs adversaires l'affirment, et il m'a semblé reconnaître en résumé, que si la plupart d'entr'eux n'allèrent pas jusque là, d'autres crurent pouvoir le faire.

les limites d'une réserve commandée par la prudence et l'impartialité, me contentant de bien caractériser les points fondamentaux d'une question sur laquelle le jugement du Saint-Siége ne laisse plus maintenant aucun doute.

Enfin, Monseigneur, je terminerai le résumé historique de nos missions par un aperçu sur différents faits de ces derniers temps, dont l'influence s'étend également à tout l'ensemble de la Congrégation. Et vous verrez qu'en tout cela, il a fallu bien de la constance à ceux qui nous ont précédés, pour persévérer fidèlement dans la poursuite d'un but dont on s'efforçait de les détourner par tant de moyens ; vous verrez qu'avec bien peu de ressources extérieurs, il leur a été donné de faire beaucoup pour la réalisation de cette pensée qui sera toujours la base de notre conduite pour l'avenir, comme elle a été leur règle inviolable dans le passé. Daigne le Dieu très-bon et très-saint, à la gloire de qui j'ai entrepris ce travail, répandre ses bénédictions sur mes faibles efforts, et en faire pour quelques âmes un instrument de grâce et de salut!

PROTESTATION.

Si dans le cours de cet ouvrage nous nous sommes servis des noms de *saints*, de *martyrs* et de *confesseurs* pour désigner des personnes sur lesquelles le Saint-Siége n'a pas encore prononcé, nous déclarons que c'est uniquement pour nous conformer à l'usage reçu

parmi les fidèles, qui donnent quelquefois ces noms à ceux qui se trouvent dans les circonstances dont nous avons parlé. En cela, nous n'avons pas eu le dessein de prévenir la décision du Souverain Pontife à qui nous soumettrons toujours (comme nous l'espérons de la miséricorde divine), nos sentiments, nos écrits et notre personne.

Séminaire des Missions-Étrangères, le jour de la Présentation de Marie. 1842.

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE PREMIÈRE.

ÉTABLISSEMENT ET PROGRÈS DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONS ÉTRANGÈRES, JUSQU'A LA MORT DES PREMIERS VICAIRES APOSTOLIQUES.

MONSEIGNEUR,

La Congrégation des *Missions-Étrangères* doit sa naissance à la vigilante sollicitude des Souverains Pontifes sur l'univers confié à leur conduite. C'est de Rome qu'est descendue la parole féconde à laquelle nous devons l'existence; c'est Rome qui nous a soutenus constamment au milieu des luttes et des obstacles sans nombre opposés depuis près de deux siècles à notre marche; c'est vers Rome que nous élèverons toujours nos regards pour y puiser notre force et notre conseil; Rome sera notre constante lumière, notre appui toujours assuré dans l'avenir, comme elle l'a été dans le passé. Noble origine, illustre destinée que nous sommes fiers de montrer à la face du monde catholique. Qu'il nous suffise pour cela, Monseigneur, de laisser parler ici les faits dont nous allons désormais nous entretenir.

A l'époque où la religion et la politique fixaient également leurs regards sur cette terre d'Asie dont l'une et l'autre am-

bitionnaient la conquête, d'une part, les peuples de l'Europe avides de partager les avantages offerts à des rivaux, par la découverte d'un monde inconnu, promenaient leurs armées d'un bout de la terre à l'autre, et se disputaient les dépouilles de ces nations nouvellement soumises à leur empire. D'un autre côté, les travaux immenses et les prodigieux succès de S. François-Xavier, ouvraient aux grandes corporations religieuses une ample moisson d'âmes; les missionnaires accouraient de tous les côtés, remplis de foi et d'amour, pleins de zèle pour user leur vie ou donner leur sang afin de planter sur la terre infidèle la croix glorieuse de Jésus-Christ. A leur tête surtout apparaissaient les PP. de la Compagnie de Jésus si bien préparés à suivre les traces de leur premier apôtre, et si dignes de lui succéder dans cette laborieuse carrière. On les voyait partout où il y avait des âmes à éclairer, des dangers à courir et des peines à supporter pour l'amour du Sauveur. Pour prix de tant de zèle, des conversions éclatantes et nombreuses se multipliaient sous leurs pas, et déjà ils avaient annoncé l'Évangile dans presque toutes les terres orientales; cependant ils n'étaient pas encore parvenus à y former de véritables Églises. Quelque nombreux et quelque fervents que fussent dès lors les nouveaux disciples de Jésus-Christ, ils n'avaient pas encore pu voir établir au milieu d'eux l'ordre hiérarchique du sacerdoce, seul lien véritable de la société chrétienne; ces chrétientés florissantes par leur foi et par leurs œuvres, n'avaient à leur tête que des pasteurs choisis hors de leur sein; le principe fondamental de leur existence durable leur manquait donc, et Rome dut justement en être alarmée lorsque la persécution arriva. Le Japon subissait alors la plus sanglante épreuve qui ait peut-être jamais désolé une Église particulière, et comme il ne s'y trouvait pas de clergé national capable d'exercer les fonctions du saint ministère, tout en demeurant confondu avec la population, cette Église succomba bientôt. Les milliers

de martyrs qu'elle envoya au ciel ne la sauvèrent pas, et bientôt la plus florissante des chrétientés fut si profondément ruinée par les persécutions qu'on n'en vit pas même demeurer quelques restes. En vain les Souverains Pontifes avaient-ils cherché à prévenir cet irréparable malheur, en y instituant des évêques dans le temps où les succès des missionnaires donnaient les plus belles espérances [1]; ces évêques choisis parmi les religieux ne portèrent pas suffisamment peut-être leur attention sur la formation du clergé indigène, et il n'y avait pas plus de huit prêtres séculiers japonais quand la grande persécution éclata [2]. De cette manière les fidèles, privés bientôt du secours des sacrements et de l'appui de leurs pasteurs, n'eurent pas tous le courage de mourir pour la foi; plusieurs cédèrent à la crainte des supplices, et alors personne ne pouvant les aider à se relever dans cette déplorable chute, ils abandonnèrent pour toujours une religion au sein de laquelle ils seraient rentrés, si quelque prêtre de Jésus-Christ leur eût ouvert la voie de la pénitence.

[1] Histoire du Japon, par le P. de Charlavoix, de la Compagnie de Jésus. In-8. Paris, Rusand, 1828, t. II, pp. 19, 205, 322. — Histoire ecclesiastiqve des isles et royavmes dv Iapon, Recueillie par le P. François Solier, Religieux de la compagnie de Iesvs. In-4, Paris, S. Cramoisy, 1629, t. II, pp. 1, 120, 572. — Histoire des martyrs dv Iapon depuis l'an MDCXII, iusque à MDCXX, Composée en latin par le R. P. Nicolas Trioavt de la compagnie de Iesvs, Et traduite en françois par le P. Pierre Morin de la mesme Compagnie. In-4, Paris, S. Cramoisy. 1624, p. 8.

[2] Hist. eccl. des isles et roy. dv Iapon, t. II, p. 349. — Hist. des martyrs dv Iapon, p. 346. — Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes Orientales par les évêques français et autres missionnaires apostoliques; (par Servès). In-12, Paris, Mme Devaux, 1803, tom. Ier, p. 9. — Histoire civile et naturelle du royaume de Siam et des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770; publiée par M. Turpin, sur les manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, et autres missionnaires de ce royaume. In-12, Paris, Costard, 1781, t. 1er, pp. 373 et suiv.

Digitized by Google

LE P. DE RHODES VIENT A ROME DEMANDER DES ÉVÊQUES POUR LES MISSIONS DU TONG-KING ET DE LA COCHINCHINE.

Le même malheur semblait menacer les chrétientés du Tong-King et de la Cochinchine, lorsque le P. de Rhodes, de la Compagnie de Jésus, résolut de prévenir un pareil désastre. Ce grand missionnaire comprit tout d'abord que le seul moyen d'établir la foi d'une manière stable parmi ces peuples, était de se conformer, autant que possible, à la marche suivie par l'Église dans les siècles précédents. A toutes les époques on s'était efforcé, avant tout, de donner à chaque chrétienté nouvellement formée un prêtre ou un évêque pris dans son sein ; il ne crut donc pas que des difficultés locales rendissent impossible pour une nation quelconque ce qui s'était pratiqué jusqu'alors chez tous les peuples du monde. Il comprit que l'Église catholique dans ses dogmes, dans sa morale et dans sa diffusion parmi les peuples, devait l'être encore par l'établissement du ministère hiérarchique également chez toutes les nations de la terre.

Des raisons si graves l'engagèrent à passer par-dessus toutes les difficultés qu'on lui opposait pour combattre le mode d'institution d'Églises qu'il méditait. Ne pouvant donc pas s'entendre avec ceux qui auraient pu en assurer immédiatement l'exécution sur les lieux, il se détermina enfin à venir exposer ainsi ses convictions au chef suprême de la grande famille chrétienne. Le 21 décembre 1645, il partit de Macao où la persécution de Cochinchine l'avait forcé de se réfugier, et il arrivait à Rome seulement le 27 juin 1649[1]. Il y fut accueilli d'abord avec toute la faveur que

[1] Sommaire des divers voyages et missions apostoliqves du R. P. Alexandre de Rhodes, depuis l'année 1618 jusques à l'année 1653. In-8, Paris, Florentin Lambert, 1653, pp. 79 et 110. — Relation dv voyage de Mgr l'évêqve de Beryte, vicaire apostoliqve dv royavme de la Cochinchine, par la Tur-

Digitized by Google

devait attendre un missionnaire dont la pensée tendait aussi directement à réaliser le plus ardent désir du Saint-Siége à l'égard des chrétientés menacées.

« Le pape Innocent X applaudit à la proposition du P. de » Rhodes, et voulut le sacrer lui-même pour premier évê- » que du Tong-King; mais cet humble religieux refusa » constamment cette dignité, et l'on ne put jamais vaincre » sa résistance à cet égard [1]. » Cependant, comme il soutenait en cette circonstance la cause même de Dieu, il dut bientôt rencontrer les obstacles qui ne manquent jamais aux hommes appelés à faire de grandes œuvres dans l'Église. Pendant plusieurs années les choses demeurèrent dans un état de stagnation capable de décourager un zèle moins ardent et une patience moins éprouvée. Malgré toutes les oppositions qu'on lui suscitait, il n'en persévéra pas moins dans sa généreuse entreprise, et l'on ne saurait dire combien il lui fallut de courage pour arriver au but si désiré qu'il poursuivait.

Je commençay aussitôt après mon arrivée, « rapporte-t-il lui-même, à faire connoistre par tout cette grande » Ville, le dessein qui m'auoit mené du bout du Monde; i'ay

quie, la Perse, les Indes, etc, jusqu'au royaume de Siam, et autres lieux; par M. de Bovrges, prestre, missionnaire apostolique. In-8, Paris, Denys Bechet, 1668, pp. 4 et suiv.— Relation des Missions et des Voyages des Evesques françois aux royaumes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye et du Tonkin, etc. In-8, Paris, Pierre le Petit, 1674, préface, p. I. — La Vie de Monseigneur Iguace Cotolendi, de la ville d'Aix, Evêque de Métellopolis, Vicaire Apostolique en la Chine occidentale; par Messire Gaspard Augeri, prédicateur ordinaire du roy. In-4, Aix, Charles David, 1673, p. 133. —Vie de M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, accompagnée de notices sur un grand nombre de personnages contemporains; (par M. Faillon, directeur au même séminaire). In-8, Paris, Poussielgue, 1841, t. II, p. 409. — Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes Orientales. In-12, Paris, Adrien Leclère, 1818, t. Ier, préface, p. XI. — Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes Orientales, tom. Ier, p. 10.

[1] Nouv. Lett. édif. t. Ier, préf. p. XII. — *Gallia Christiana, in provincias ecclesiasticas distributa. Operâ et studio monachorum congregationis S. Mauri ordinis S. Benedicti.* In-fo, Paris, Imprimerie royale, 1744, t. VII, colonne 1024. — Hist. de Siam, t. Ier, pp. 385 et suiv.

» eu le bien d'en parler souuent à Nostre Saint Pere, qui a » tesmoigné vn grand desir de nous assister, i'estois tous les » iours à la porte de Messieurs les Cardinaux, pour leur re- » presenter ces nouuelles chrestientez, qui leur tendoient » les mains, pour leur demander le chemin de Paradis, il a » fallu que i'aye demeuré trois ans partie pour assister à » nos trois Congrégations générales, partie pour les affaires » de nos royaumes, demandant toujours des Euesques et » des Missionnaires, pour empescher tant de personnes de » se damner [1]. » Le 7 août 1651, il obtint un premier succès auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande; succès important qui devint le fondement de ce qu'il plut à Dieu d'opérer dans la suite pour le salut des peuples auxquels le zélé Missionnaire portait un si haut intérêt. Ce jour-là en effet, les cardinaux rendirent un décret par lequel, d'un avis unanime, ils suppliaient le Saint-Père de prendre des moyens efficaces pour la création d'évêques et de prêtres indigènes dans les diverses Églises de la Haute-Asie. Pour y parvenir, la Sacrée Congrégation proposait de donner à ces vastes contrées un patriarche avec au moins deux ou trois archevêques et douze évêques, choisis parmi les prêtres séculiers ou réguliers, selon que Sa Sainteté le jugerait plus utile au bien des âmes [2]. Ce projet ne s'exécuta jamais complètement. Cependant le P. de Rhodes, obligé de rester à Rome pour y presser auprès des cardinaux la détermination définitive des mesures qu'il proposait, profita de ce temps pour rechercher parmi le nombreux clergé de Rome des sujets capables de seconder pleinement les intentions du Saint-Siége dans l'exécution des mêmes mesures. N'ayant pas

[1] Div. Voy. et Mis. du P. Al. de Rhodes, p. 78 de la troisième partie.

[2] *Constitutiones apostolicæ, brevia, decreta, etc., pro missionibus Sinarum, Tunquini, etc. Ad usum R.R. D.D. Episcoporum, Sacerdotumque à Summis Pontificibus, ab Emineatissimis D.D. Cardinalibus S. Congregationis de propaganda Fide respectivè in Orientem missorum.* In-12, Paris, C. Angot, 1676, Ire partie, p. 1. — Ce recueil a été publié par les soins de M. Gazil, alors directeur au Séminaire des Missions-Etrangères.

réussi en cela comme il le désirait, il se tourna vers notre florissante Église, la fille aînée de l'Eglise romaine, où jamais une voix apostolique ne s'est fait entendre en vain. Écoutons-le encore lui-même exprimer le consolant espoir qui l'animait en pensant à notre chère patrie. « Après auoir » aduancé autant qu'il m'estoit possible, dit-il, toutes les af- » faires qui m'auoient ramené du pays le plus esloigné de » toute la terre, i'ay recommencé pour la troisiesme fois le » mesme voyage, mais ie n'ay eu garde d'y retourner seul, » maintenant que ie suis vieux et quasi sur le point d'al- » ler au tombeau.

» I'ay creu que la France, estant le plus pieux royaume » du monde, me fourniroit plusieurs soldats qui aillent à la » conqueste de tout l'Orient, pour l'assuiettir à Jésus-Christ, » et particulierement que i'y trouuerois moyen d'auoir des » Euesques qui fussent nos Pères et nos Maistres en ces » Églises ; ie suis sorti de Rome à ce dessein le vnziesme » Septembre de l'année mil six cens cinquante deux, après » auoir baisé les pieds au Pape [1]. » Cette espérance ne fut pas trompée, car il se trouva bientôt en relation avec des hommes dignes d'accomplir cette grande mission. Il eût désiré vivement les y accompagner, mais, arrêté par des obstacles imprévus, il ne lui fut pas possible d'aller les seconder de son zèle et de sa longue expérience. Ce fut un malheur véritable pour la cause de la foi, car les vertus et la capacité du P. de Rhodes, l'autorité d'apôtre qu'il avait justement méritée par ses grands travaux, eussent été d'un grand secours aux premiers vicaires apostoliques, et eussent étouffé bien des semences de division, dont l'effet fut depuis si funeste à ces pauvres Églises.

Quoi qu'il en soit, il eut à peine fait connaître en France le but auquel il tendait, que de toutes les provinces, des religieux zélés de son ordre se présentèrent pour aller travail-

[1] Div. Voy. et Miss. du P. Al.r de Rhodes, troisième partie, p. 78.

ler à cette vigne lointaine dont il leur faisait entrevoir les besoins et les espérances. Vingt d'entr'eux furent désignés par leurs supérieurs pour cette belle mission : mais ce n'était là qu'un objet secondaire pour le P. de Rhodes; il voulait trouver des sujets capables d'être établis évêques de ces contrées; il voulait qu'ils fussent dans une position assez indépendante pour pouvoir s'appliquer, avant toutes choses, à la formation d'un clergé indigène, et l'expérience lui avait démontré que ses confrères n'avaient pas tout ce qu'il fallait sous ce rapport. Il réussit mieux auprès des membres d'une société de pieux jeunes gens réunis alors à Paris dans les liens de la charité la plus touchante [1].

Le P. Bagot, jésuite distingué par la portée de son esprit et l'éminence de ses vertus, était alors directeur de presque toute la Congrégation formée parmi les élèves du collége de son institut à Paris. Encouragés par ses conseils, plusieurs d'entr'eux formèrent ensemble une société plus intime, dont le but était de se livrer aux œuvres de zèle et de charité près des pauvres de la ville et de leurs condisciples du collége. « Ce fut dans la rue Copeau, au faubourg » Saint-Marcel, que ces jeunes amis fixèrent d'abord leur » demeure. Comme l'amour de Dieu et l'abnégation la plus » absolue de tout ce qui n'est pas lui, étaient les seuls liens » qui les unissaient, tout ce qu'ils possédaient fut mis en » commun [2]. » Ces jeunes gens, qui appartenaient pour la plupart à des familles distinguées, se fixèrent plus tard rue Saint-Dominique, dans un local plus convenable pour leur nombre [3]. Les choses en étaient à ce point lorsque le P. de Rhodes arriva de Rome et descendit au collége de Clermont. La Providence sembla bientôt l'y avoir conduit pour le mettre

[1] Cette société avait beaucoup de rapport avec l'admirable réunion formée de nos jours sous le patronage de saint Vincent-de-Paul.

[2] Vie nouvelle de Henri-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Évreux. In-8, Besançon, Outhenin-Chalandre, 1837, p. 41.

[3] Vie nouv. de H.-M. Boudon, p. 43.

en rapport avec le guide des premiers apôtres appelés à la grande œuvre que nous continuons aujourd'hui. « Le P. Ba-
» got lui fit connaître ses jeunes congréganistes, et lui parla
» du zèle avec lequel ils se portaient à tout ce qui pouvait
» procurer la gloire de Dieu et le bien du prochain. Ani-
» més comme ils l'étaient par ces vues sublimes, ils virent de
» leur côté avec autant d'admiration que d'attendrissement,
» un religieux qui renonçait à sa patrie, traversait les mers,
» et se vouait au martyre pour apprendre à des sauvages[1] à
» connaître et à adorer le vrai Dieu. Pressés d'entendre de
» la bouche de ce nouvel apôtre le récit de ses travaux et
» et de ses souffrances, ils conjurèrent le P. Bagot de leur
» procurer le bonheur de passer assez de moments avec lui
» pour qu'ils pussent satisfaire ce désir : le Père céda à leurs
» instances, et ils vinrent l'un et l'autre dîner à leur com-
» munauté. Ce fut pendant ce dîner que, touchés par la
» peinture que leur fit le P. de Rhodes de l'état de tant de
» pauvres peuplades qui n'attendaient pour sortir de leur
» idolâtrie que des prêtres qui les instruisissent ; transpor-
» tés surtout de ce désir du martyre, si fort chez les âmes
» dont la foi est vive et généreuse, ils conçurent pour la
» première fois le projet de tout quitter pour travailler
» aussi au salut des sauvages. Tous ceux qui se destinaient
» à l'état ecclésiastique en firent part au P. de Rhodes, avec
» des sentiments d'enthousiasme qui le touchèrent vive-
» ment; et quelque spontanée que fût cette résolution, elle
» lui parut inspirée par une disposition si évidente de la
» grâce, qu'il ne put s'empêcher de dire au P. Bagot en les
» quittant : *Je viens de trouver dans ces jeunes gens des dis-*
» *positions plus parfaites que celles que j'ai cherchées dans les*
» *séminaires et autres lieux de l'Europe.*

» On peut dire que ce fut cette première impression si

[1] L'auteur se servait ici d'une ancienne Vie manuscrite de M. Boudon, ce qui explique cette expression et d'autres également inexactes qui peuvent se trouver dans ce passage.

» vive, et en même temps si profonde, que firent sur les con-
» grégaministes les entretiens du P. de Rhodes, qui, nourrie
» et fortifiée dans leur âme, donna lieu à l'établissement
» du séminaire des Missions-Étrangères. Boudon s'en ex-
» plique lui-même de la manière la plus positive dans son
» dernier ouvrage[1] : « *Dieu même a voulu donner quelque*
» *part à la publication de son Évangile à de jeunes personnes*
» *qui demeuroient ensemble il y a environ cinquante ans ;*
» *c'étoient de jeunes gens qui fréquentoient les congrégations*
» *de la très-sainte-Vierge établies au collége des pères Jésuites*
» *à Paris ; et c'est dans ces assemblées de piété, et sous la pro-*
» *tection d'une si puissante protectrice, par ses charitables*
» *intercessions auprès de son Fils bien-aimé, qu'ils ont reçu*
» *la grâce qui leur a été donnée, d'aller prêcher Jésus-Christ*
» *dans les Indes, dans la Chine et les autres pays étran-*
» *gers.*

» *On peut dire que ces jeunes gens ont été comme une petite*
» *source qui est devenue un grand fleuve par le nombre des*
» *évêques et vicaires-apostoliques, que l'on a choisis parmi*
» *eux pour l'Orient, et pour l'Occident, qui ont été envoyés*
» *dans les deux extrémités du monde ; et c'est de ce nombre*
» *et des premiers que l'on a pris des évêques pour Siam, pour*
» *la Chine et pour le Canada, pour en être les premiers pères.*
» *C'est ce qui a donné l'origine au Séminaire des Missions-*
» *Etrangères établi à Paris, qui répand l'odeur de la doctrine*
» *de l'Évangile, et qui est la bonne odeur de Jésus-Christ*[2]. »

[1] Le Chrétien inconnu, ou Idée de la vraie grandeur du chrétien ; par feu M. Henry-Marie Boudon, Docteur en Théologie, Grand-Archidiacre d'Evreux. In-12, Paris, J.-T. Hérissant, 1749, p. 157.

[2] *Vie nouv. de H.-M. Boudon*, p. 53 et suiv. L'auteur relève ensuite quelques inexactitudes qu'on trouve à ce sujet dans l'ouvrage de Collet intitulé : *La Vie de M. Henri-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Evreux ;* par M. ***. In-12, Paris, J.-B. Hérissant. 1753, t. Ier, pp. 120 et suiv. On voit que M. Boudon conserva toute sa vie un grand attachement pour le séminaire des Missions-Etrangères. Toutes les fois qu'il était à Paris, il ne manquait pas de se trouver à une touchante cérémonie qu'on célébrait en communauté dans la chapelle, à minuit du 1er janvier, pour remercier Dieu des grâces ob-

Digitized by Google

Rassuré dès-lors sur l'avenir d'une œuvre à laquelle son cœur était tout dévoué, le P. de Rhodes n'hésita pas à proposer à la Sacrée Congrégation de la Propagande plusieurs membres de cette pieuse société très-capables, sous tous les rapports, d'être élevés à l'épiscopat. Plusieurs prélats de France appuyèrent cette demande auprès du Souverain Pontife et de la Sacrée Congrégation.

CHOIX D'ÉVÊQUES POUR LES MISSIONS ORIENTALES.

Les choses étant ainsi disposées, Mgr Bagni, alors nonce en France, choisit parmi les jeunes ecclésiastiques qui s'offraient pour les missions, trois des plus distingués auxquels on se proposait de donner bientôt la consécration épiscopale. Le premier d'entr'eux était M. Pallu, chanoine de Saint-Martin-de-Tours, sacré depuis sous le titre d'évêque d'Héliopolis, et qui peut être considéré comme le véritable fondateur de notre Congrégation. Mgr Bagni proposa ensuite M. de Montmorency-Laval qui devint évêque de Québec au Canada[1], et M. Pique docteur de Sorbonne[2]. Les circonstances modifièrent plus tard ce projet, et parmi ces ecclésiastiques M. Pallu seul fut nommé vicaire apostolique pour l'Orient.

enues pendant l'année précédente, et pour le prier d'en accorder de nouvelles dans celle qui commençait.

[1] François de Montmorency-Laval, connu long-temps sous le nom d'abbé de Montigny était archidiacre d'Evreux en 1653; deux ans après, il fut nommé évêque de Pétrée et vicaire apostolique du Canada. En 1674, il fut promu au siége de Québec nouvellement érigé sur les instances de Louis XIV. — *Vie nouv. de M. H. Boudon*, p. 74, à la note. — *La vie de M. H.-M. Boudon*, t. 1er, p. 133.

[2] Hist. de l'éta. du Christ. dans les Indes Orient. t. 1er, p. 17 et 21. — Vie de M. Olier, t. II, p. 411. — Gall. christ. t. VII, col. 1025. — Hist. de Siam, t. 1er, p. 387. — Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le dix-septième siècle, ou Tableau des établissements religieux formés à cette époque, et des exemples de piété, de zèle et de charité qui ont brillé dans le même intervalle; (par Picot). In-8, Paris, A. Leclerc, 1824. t. 1er, p. 186 et suiv.

Toutefois, aucun obstacle ne paraissant alors s'opposer à ce qu'ils fussent tous les trois sacrés évêques, le P. de Rhodes s'occupa activement de se procurer les moyens pécuniaires indispensables pour sa grande entreprise. La pieuse réunion des Dames de la Charité, rendue si célèbre par la direction de Saint-Vincent-de-Paul en devint bientôt la principale ressource, et les plus illustres d'entr'elles s'empressèrent d'y contribuer par d'abondantes aumônes. On peut citer entr'autres mademoiselle de Bouillon, madame de Miramion dont le zèle pour cette œuvre ne s'est jamais démenti[1], et surtout la duchesse d'Aiguillon, cette femme généreuse, d'une si haute piété et d'un esprit vraiment supérieur, qui soutint presque seule pendant quelque temps le projet du P. de Rhodes.

De graves intérêts s'opposèrent bientôt après à la créatiou des évêques, dont le pouvoir portait ombrage à de puissants adversaires. L'ambassadeur de Portugal surtout craignant que cette institution ne blessât les droits de son souverain, souleva en cour de Rome, une opposition très-violente dont nous verrons plus tard tout le développement, et dont les funestes suites amenèrent de nos jours le schisme dont l'Inde gémit encore aujourd'hui. Dans ces funestes conjonctures, le pape Innocent X vint à mourir au moment où il prenait les dernières mesures pour écarter tous ces obstacles; et certainement cette mort eût entraîné après elle la ruine entière de ce projet, s'il n'eût pas été aussi évidemment fondé sur une véritable nécessité de ces Églises naissantes[2]. Les adversaires de cette mesure s'y opposèrent

[1] La vie de Mme de Miramion. In-4, Paris, A. Dezallier. 1706, p. 42.

[2] Dans sa séance du 13 avril 1655, l'assemblée du Clergé de France chargea Mgr de Vence de rédiger une lettre adressée au Souverain Pontife, en faveur des nouveaux évêques à nommer au Tong-King et à la Cochinchine. Cette lettre fut approuvée et signée en effet le 6 mai suivant, mais elle ne suffit pas pour triompher alors des oppositions soulevées contre cet établissement. — Collection des procès-verbaux des assemblées générales du Clergé de France, depuis l'année 1560 jusqu'à présent, rédigés par ordre de matières et réduits à

donc plus fortement que jamais, et tentèrent les plus grands efforts pour en arrêter l'exécution. Afin d'écarter les deux hommes qui avaient témoigné jusqu'alors le plus de zèle pour la faire réussir, on nomma le P. de Rhodes supérieur des missions de Perse, avec ordre de partir sans délai, et le P. Bagot fut envoyé hors de Paris. Ils obéirent l'un et l'autre avec cette promptitude et cette soumission exemplaires qui feront toujours de la Compagnie de Jésus, le corps le plus fort peut-être de tous les ordres fondés dans le sein de l'Église.

Le P. de Rhodes ne se découragea cependant point, et au moment de son départ il espérait que l'avenir ménagerait à d'autres le moyen de procurer à ces chrétientés, les évêques et les prêtres, dont elles avaient un si grand besoin; il n'hésitait même pas à en donner l'assurance aux amis qu'il allait quitter. Alors on vit pleinement éclater la grandeur de courage et la vivacité de foi de la duchesse d'Aiguillon[1]; seule, au milieu du découragement qui suivit le départ du P. de Rhodes, elle ne cessa point de faire tous ses efforts pour arriver à réaliser l'entreprise. Pour cela, elle entretint toujours une correspondance active avec Mgr Bagni, nommé cardinal à la suite de sa nonciature en France; de telle sorte qu'on peut considérer cette femme vraiment forte, comme un des plus puissants instruments dont Notre Seigneur se soit servi pour procurer sa gloire en cette circonstance[2].

ce qu'ils ont d'essentiel; ouvrage composé sous la direction de Mgr l'évêque de Mâcon, autorisé par les assemblées de 1762 et 1765, et imprimé par ordre du Clergé. In-fo, Paris, G. Desprez. 1770, t. IV, p. 375.

[1] La duchesse d'Aiguillon était alors de toutes les bonnes œuvres entreprises en France pour le bien de la foi; tellement que nous voyons les missionnaires des quatre parties du monde l'entourer d'une vénération bien méritée par une charité si magnifique. Ainsi le P. de Rhodes lui dédiait le *Sommaire* de ses Voyages, et nos vicaires apostoliques lui rendaient compte de leurs travaux, de leurs succès et des obstacles qu'ils pouvaient y rencontrer. Quand elle mourut la Sacrée Congrégation de la Propagande lui fit rendre publiquement des honneurs funèbres en témoignage de sa haute estime.

[2] Hist. de l'état du Christ. dans les Indes Orient. t. Ier, pp. 17 et suiv. —

Pendant que la pieuse duchesse poursuivait ainsi ses pressantes sollicitations, M. de Laval avait été nommé vicaire apostolique du Canada, M. Pallu était retourné à Tours, et M. Pique avait accepté la cure de Saint-Josse, à Paris ; le projet paraissait donc à peu près manqué lorsque le pape Alexandre VII ayant été élevé sur le siége pontifical, une circonstance heureuse ménagea le succès de cette grande affaire.

Le P. de Rhodes avant son départ, avait engagé les pieux ecclésiastiques destinés d'abord aux missions orientales, à aller visiter par dévotion, le tombeau des saints Apôtres à Rome, ce que M. de Meurs, M. l'abbé de Milian et deux autres se résolurent à accomplir dans le courant de l'année 1657. M. Pallu les joignit aussi à Paris dans la même intention. Comme ce dernier devait être plus tard l'âme des missions, la bonté divine voulant l'humilier à ses propres yeux, avant de se servir de lui, permit qu'il ressentit alors de grandes répugnances pour cette œuvre, à laquelle il s'était d'abord consacré avec tant de générosité. Dans la crainte bien fondée que la duchesse d'Aiguillon ne l'engageât de nouveau à s'occuper à Rome de l'affaire des missions, il partit de Paris sans la prévenir. Mais toutes ses précautions furent inutiles, et la duchesse fut avertie de ce voyage dont les suites devinrent si considérables. Quoi qu'il en soit, la manière dont M. Pallu et ses amis eurent le courage de l'exécuter prouve suffisamment combien ils étaient bien préparés à répondre aux grâces que Notre Seigneur allait bientôt leur faire [1]. « Pour s'accoutumer par » avance aux fatigues et aux humiliations inséparables de la

Rel. du Voy. de Mgr l'Év. de Béryte, p. 8. — Mém. pour servir à l'Hist. Eccl. t. 1er, Introd. p. ccxv et ccxxiij. — Notes historiques sur la Congrégation des Missions-Étrangères, ms. in-4°, p. 3. L'auteur anonyme de ce Recueil déclare avoir extrait ces notes des archives du Séminaire de Paris et avoir copié textuellement ses citations sur les pièces originales.

[1] Relat. du voy. de Mgr l'évêque de Bér. p. 9. — Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. 1er. p. 22.

» vie apostolique, ces pieux voyageurs allaient à pied, de-
» mandant l'aumône, et donnaient aux pauvres tout ce qu'ils
» avaient reçu de la charité des fidèles [1]. » Et c'est ainsi que par suite des mesures sanitaires prises sur la frontière, contre la maladie épidémique dont l'Italie était alors affligée, ils mirent un an tout entier pour se rendre à Rome. Dès-lors leur vocation sublime fut irrévocablement décidée ; bientôt après les missions si chères au cœur apostolique du P. de Rhodes eurent la joie de voir placer à leur tête des évêques capables de donner à ces Églises naissantes une forme véritablement stable, par la formation si désirée et si nécessaire d'un clergé indigène.

En effet, la duchesse d'Aiguillon ayant appris le départ de M. Pallu pour Rome, lui écrivit de la manière la plus pressante afin de lui découvrir tout ce qu'elle avait tenté depuis deux ans auprès du cardinal Bagni, et pour l'engager à poursuivre lui-même sur les lieux le succès de tant de démarches. La grâce divine se servit de cette lettre pour achever de subjuguer ce grand cœur qui pouvait bien ressentir intérieurement les répugnances de la nature, dans une détermination de cette importance, mais qui était tout-à-fait incapable de résister jamais à la voix clairement exprimée du bien aimé de son âme. « Je fus touché jus-
» qu'au fond du cœur, dit-il lui-même, je fus saisi de
» honte et de confusion, voyant qu'une femme avait plus
» de zèle que n'en avait un prêtre pour le bien de l'Église
» et pour la conversion des Infidèles. J'allai avec mes amis
» voir le cardinal Bagni; il nous reçut avec de grands té-
» moignages d'estime, et nous assura qu'il avait souvent
» parlé au pape de la mission des Indes; que Sa Sainteté
» l'avait fort à cœur, et qu'elle avait donné ordre de re-
» mettre cette affaire aux cardinaux de la Sacrée Congré-
» gation pour l'examiner, et nous adressa à M. le cardinal

[1] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes rient. l. 1er, p. 22.

» Corradini, dataire, qui nous fit admettre à l'audience de » Sa Sainteté. »

» M. de Meurs porta la parole[1], et supplia le pape de » vouloir appuyer de son autorité le dessein des missions » que ses prédécesseurs avaient projetées de faire faire en » Orient par des prêtres français, dont il semblait que la » Providence divine lui eût réservé l'exécution.

» Le pape, après nous avoir témoigné sa bonté paternelle et loué notre dessein, nous exhorta avec les termes » les plus forts et les plus touchants à l'accomplir sans » craindre les oppositions que nous pourrions y trouver; » il nous assura que la protection du Saint-Siége ne nous » manquerait jamais; il daigna même nous ouvrir familièrement son cœur, et nous dit qu'il avait eu autrefois lui-même le dessein de se consacrer à ces missions; mais que » n'ayant pu l'exécuter, il était ravi que la Providence lui » fît naître l'occasion de l'appuyer de son autorité apostolique; qu'il n'épargnerait rien pour le faire réussir, et » qu'il allait nommer cinq cardinaux pour travailler à cette » importante affaire, et la terminer promptement. Ces commissaires y travaillèrent en effet avec tant de diligence » et d'application qu'en très-peu de temps et en deux ou » trois assemblées l'établissement des missions des Indes » fut résolu[2]. »

Les choses étant ainsi avancées, M. Pallu resta seul à Rome pour terminer ce qui restait à faire, et ses associés retournèrent en France dans le dessein d'y réunir le plus

[1] La fervente communauté formée sous la direction du P. Bagot s'était alors divisée en deux ; les uns, dont la vocation était de rester dans l'état laïc, continuèrent à s'occuper des œuvres du zèle extérieur auprès des pauvres. Les autres se destinant à l'état ecclésiastique, se livrèrent à un genre de vie plus propre au recueillement nécessaire dans la position où ils se trouvaient. A la tête de ces derniers se trouvait Vincent de Meurs, né à Touquédec en Bretagne, qui devint depuis supérieur du séminaire des Missions-Etrangères. — *Vie nouv. de H.-M. Boudon*, p. 62. — *La vie de M. H.-M. Boudon*; par Collet, t. 1er, p. 128.

[2] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. 1er, p. 23.

de sujets capables de s'employer dignement à l'œuvre des missions. Ils comprenaient en effet que si d'un côté ils devaient éloigner de cette carrière apostolique des personnes imprudemment engagées à la suivre, ils devaient aussi seconder de tout leur pouvoir les véritables vocations. Ils refusèrent donc un assez grand nombre de ceux qui se présentèrent à eux; mais en même temps ils soutinrent et encouragèrent autant qu'ils le purent tous ceux à qui ils reconnurent les marques de la vocation divine. Ils firent de même tout ce qui dépendait d'eux pour faire connaître l'œuvre confiée à leurs soins; pour cela, ils se servirent puissamment des moyens offerts par des communications particulières, et surtout des *Relations* publiées dans la suite à l'occasion des premiers travaux des missionnaires [1].

De son côté, M. Pallu avait à surmonter à Rome des difficultés nouvelles suscitées par les mêmes personnes qui, deux ans auparavant, avaient failli ruiner l'entreprise. On lui faisait, il est vrai, bon accueil partout; on le félicitait et on l'encourageait en paroles; mais on ne se pressait pas d'en venir à l'exécution des mesures que le Souverain Pon-

[1] On fit paraître successivement à cette époque plusieurs volumes de ces *Relations* sur lesquelles l'auteur de l'*Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes Orientales* s'est presque partout appuyé pour son travail. C'est ce qui explique comment il donne à Mgr de Bérythe la part principale dans la direction d'ensemble de toutes les missions entreprises alors par la congrégation naissante. Mgr d'Héliopolis, dans ses divers voyages en Europe, avait contribué beaucoup à la publication de ces Relations, et sa modestie ne lui permettait pas de s'y attribuer toute l'influence qu'il avait réellement ; d'ailleurs, comme il n'avait pas travaillé lui-même directement à l'œuvre des missions proprement dite, son nom avait dû être omis toutes les fois qu'il s'agissait de faire connaître les travaux apostoliques de ses confrères.

Les malheureuses divisions relatives aux rits chinois arrêtèrent plus tard le cours de ces intéressantes publications qu'on reprit seulement sur la fin du dernier siècle où l'on donna quelques résumés des lettres des missionnaires. Les directeurs réfugiés à Rome et à Londres firent de même pendant la révolution française; en 1818 parurent les premiers volumes des *Nouvelles Lettres édifiantes*, publiées de même par la Maison. Enfin les *Annales de la propagation de la Foi* font connaître aujourd'hui une partie des travaux de nos missionnaires, mais elles sont loin encore de suffire pour mettre au jour tout ce qui pourrait exciter le pieux intérêt des fidèles en faveur de ces Églises naissantes ou persécutées.

tife désirait lui-même positivement voir accomplir. C'étaient sans cesse de nouvelles lenteurs, des demandes onéreuses, des incertitudes bien capables de lasser la plus ferme constance. Enfin, après une année entière de sollicitations et de délais, on finit par déclarer à M. Pallu qu'il fallait, avant tout, assurer les fonds nécessaires pour le voyage et l'entretien des évêques dont on sollicitait la nomination. On y pourvut aussitôt, car M. de la Mothe-Lambert[1] étant venu de Paris à Rome, en 1659, établit sur ses propres biens, et sous la garantie d'un riche banquier, les fonds qu'on exigeait avant de rien décider. Il parvint aussi à changer en dispositions bienveillantes l'opposition marquée d'un prélat dont l'influence était alors très-puissante. Mgr Albérici, secrétaire de la Propagande, était, par suite du principe de conduite si sage et si constant de la cour romaine, ennemi déclaré de toute innovation intempestive. D'après cela, comprenant les grandes difficultés attachées à la création des évêques proposés, il refusait d'en admettre l'établissement, jusqu'à ce que la nécessité lui en fût plus clairement démontrée. M. de la Mothe-Lambert y parvint dans une conférence obtenue de lui, après bien des difficultés, et qui finit par établir entr'eux les rapports d'une amitié véritable. Dès-lors aussi tous les autres obstacles disparurent, et bientôt Alexandre VII nomma pour les missions de Chine et des royaumes voisins, trois vicaires apostoliques, qui furent MM. Pallu, de la Mothe-Lambert et Cotolendi, alors curé d'une paroisse à Aix-en-Provence.

Ce choix fut fait par la Sacrée Congrégation dans une assemblée du 13 mai 1658, et ensuite approuvé par le Sou-

[1] Pierre de la Mothe-Lambert, nommé depuis évêque de Bérythe et vicaire apostolique de la Cochinchine, avait été d'abord conseiller à la cour des aides de Rouen, où il s'était acquis une grande réputation d'habileté et d'intégrité dans les affaires ; il se consacra ensuite à Dieu dans l'état ecclésiastique, et bientôt après, il compléta son sacrifice en se dévouant comme il le fit, aux missions étrangères. Il fut très-utile à Mgr d'Héliopolis dans la négociation dont il est question ici.

verain Pontife dans son audience du 8 juin suivant. Le 17 août, la Sacrée Congrégation rendit encore un décret par lequel elle désignait M. Pallu comme vicaire apostolique du Tong-King, avec l'administration des provinces du Yunnân, Kouei-tcheou, Hou-kouang, Sse-tchouan, et du Kouang-si en Chine, ainsi que du royaume de Laos; ce qu'Alexandre VII confirma par un bref du 9 septembre suivant. On fit de même pour M. de la Mothe-Lambert, nommé vicaire apostolique de la Cochinchine avec l'administration des provinces de Tché-kiang, Fo-kien, Kouang-tong, Kiang-si, de l'île de Haye-nan, et d'autres îles voisines. M. Cotolendi fut pareillement chargé du vicariat apostolique de Nan-King, avec l'administration des provinces de Pè-king, Chan-si et de Chan-tong, de la Tartarie et de la Corée. Ils firent l'un et l'autre de grandes difficultés pour se laisser imposer le redoutable fardeau dont ils connaissaient toute la pesanteur, mais leur humilité dut céder au bien de l'Église, et ils acceptèrent ce glorieux épiscopat. M. Pallu ayant été choisi pour le premier des vicaires apostoliques, « receut le rochet à Rome de la main du Pape, qui l'exhorta par des paroles puissantes à soûtenir le poids des difficultez qui accompagnoient son entreprise, adjoûtant qu'il remettoit entre ses mains le salut des peuples dont il luy donnoit la conduite. Il fut sacré dans Saint-Pierre de Rome, par M. le cardinal Antoine[1], chef de la Congregation de la Propagation de la Foy, sous le titre de l'Evêché d'Héliopolis : la ceremonie de son sacre fut belle et magnifique, et se fit aux frais de la Congregation par les ordres de Sa Sainteté, qui dès-lors remit entre les mains de ce prelat toute la conduite de cette grande affaire[2]. »

[1] Antonio Barberini.

[2] *Rel. du Voy. de Mgr l'Ev. de Bérythe*, p. 13. — M. de Bourges rapporte au même endroit le fait suivant qui donne une idée de la fermeté d'âme de Mgr d'Héliopolis. « Ie ne dois, ce me semble, dit-il, obmettre un accident qui luy arriva dans Rome : car disant la messe dans l'église de Saint-Iean-des-

De retour à Paris, M. de la Mothe-Lambert reçut ses bulles de nomination à l'évêché de Bérythe, et fut sacré dans cette ville par l'archevêque de Tours [1]. M. Cotolendi fut de même sacré sous le titre d'évêque de Métellopolis, cérémonie qui eut lieu le dimanche dans l'octave de la Toussaint, 1660, dans l'église de la maison professe des Jésuites, rue Saint-Antoine, à Paris. L'archevêque de Rouen, présidant alors l'assemblée du clergé de France, fit les fonctions de prélat consécrateur, assisté des évêques de Digne et d'Héliopolis. Plusieurs autres prélats de l'assemblée voulurent y assister, ainsi que diverses personnes de la plus grande distinction, ce qui donna à cette cérémonie une pompe peu ordinaire.

La même assemblée du clergé ne se contenta pas de témoigner ainsi le zèle qu'elle avait pour la réussite de la mission des évêques, elle leur alloua encore pour cet objet, un secours de six mille livres [2]. Toutes ces circonstances réunies prouvent le haut intérêt qu'on prenait alors en France, à la mission des évêques si long-temps combattue dans sa naissance, et qui devait encore avoir de plus violentes luttes à soutenir dans la suite [3].

» Florentios, le tonnerre tomba sur cette église, perça la voûte, et tua aux » pieds de ce prélat qui achevoit le sacrifice, un de ceux qui le servoient, en » blessa plusieurs autres, et luy-mesme fut long-temps incommodé par l'extra- » ordinaire impression qu'il reçut du mouvement de l'air, violemment agité par » la cheute du tonnerre : il ne laissa pas d'achever la messe. »

[1] Cette cérémonie, dont madame de Miramion voulut faire tous les frais, eut lieu dans l'église de la Visitation, rue Saint-Antoine.

[2] Séance du 27 novembre 1660. — Coll. des procès-verbaux, etc., t. IV, p. 789.

[3] Hist. de l'établiss. du Christ. dans les Indes Orient. t. Ier, pp. 21 et suiv. —Notes hist., p. 71.—Rel. du Voy. de Mgr l'év. de Bérythe, pp. 9 et suiv.— La Vie de Mgr I. Cotolendi, pp. 134, 153, 155, 188 et suiv.—Vie de M. Olier, t. II, p. 411.—Vie nouv. de H.-M. Boudon, p. 63.—Relation abregée des Missions et des Voyages des Evesques françois envoyez aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam, par Messire François Pallv, evesque d'Héliopolis. In-8°, Paris, D. Bachet, 1668, p. 9.— Rel. des Miss. des Ev. françois 1674. Préface, p. II.—Mém. pour servir à l'Hist eccl., t. Ier. Introduction, p. CCXXIII.—Nouv. Lett. édif. Préf., p. XII.—Constit. apost., Ire partie, pp. 3 et suiv.— Gloire de Louis-le-Grand dans les missions estrangères, par M. l'abbé

Assuré plus que jamais de la protection du souverain Pontife, Mgr d'Héliopolis parvint bientôt à réunir un assez grand nombre d'ecclésiastiques d'éminente vertu, qu'il prépara dans la retraite à se rendre de plus en plus dignes de l'œuvre qu'ils allaient entreprendre. Pour cela, il se retira avec eux à la Couarde, maison de campagne de Mme de Miramion, à dix lieues de Paris, où il les exerça pendant quelques temps à la pratique des plus solides vertus chrétiennes; après quoi il acheva d'éprouver leur vocation par l'essai de quelques missions dans les villages voisins. Il ne lui restait plus qu'un obstacle à surmonter, avant de songer au départ, et cette fois encore, la divine Providence ne manqua pas à des hommes qui savaient s'appuyer uniquement sur son secours[1]. « Les personnes de piété, et principalement les dames, dit à ce sujet M. de Bourges, s'appliquoient cependant à Paris à faire quelque fond pour la subsistance tant des évêques que des ecclésiastiques qui

Hébert de Roemont. In-12. Paris, V. Coutelier, 1688, p. 89. — Nous citons ici cet ouvrage parce qu'il peut être utile à consulter pour comparer les résultats obtenus par les missions protestantes et catholiques. — La vie de madame de Miramion, p. 43.—Gall. christ., t. VII, col. 1025.—Hist. de Siam, t. Ier, p. 389. — Choix des lettres édifiantes écrites des missions étrangères. In-8o. Paris, Grimbert, 1824, t. Ier. Notice historique sur les missions étrangères, p. 24.

[1] On doit citer honorablement parmi les personnes qui contribuèrent alors puissamment à fournir aux dépenses de la mission, les membres d'une société de charité formée par le P. de Condren, général de l'Oratoire, sous le titre de *Compagnie du Saint-Sacrement*. Cette pieuse association, composée d'ecclésiastiques et de laïques de toutes les conditions, avait des réunions fixes le jeudi de chaque semaine. « Il y avait, dit M. du Ferrier, tant d'humilité et de charité parmi » eux, que c'était une image du premier esprit du christianisme; tellement que » j'ai vu, dans une séance, les libéralités des particuliers de l'assemblée, aller » jusqu'à cinquante mille écus. Quoiqu'elle ne fût composée que d'environ » cent personnes; tout les affligés y trouvaient du secours, les faibles une pro- » tection assurée; et la grande douceur qui y régnait, montrait évidemment » que le Saint-Esprit remplissait le cœur des petits et des grands. Il est cer- » tain qu'on lui doit attribuer la soumission de la ville de Paris dans les trou- » bles arrivés sous la minorité de Louis XIV; et il suffit de dire qu'elle donna » cent vingt mille écus pour fonder les trois évêchés de Bérythe, d'Héliopolis et » de Metellopolis, et pour équiper les trois illustres prélats qui allaient annon- » cer la foi aux Indes Orientales. » — *Vie de M. Olier*, t. Ier, p. 153.

Digitized by Google

» devoient les accompagner. Il y a de quoy s'étonner que » veu la dépense qu'il falloit faire pour soûtenir cette en- » treprise, on ne s'en soit point rebuté d'abord, et que l'on » n'en ait rejetté la proposition comme d'une chose impos- » sible. Mais si l'on eut admis ces sentiments de crainte, » on eut douté du soin que Dieu prend des œuvres qu'il » inspire pour le bien de l'Église, et du zèle des personnes » de piété de Paris à s'intéresser pour les soûtenir. Les effets » de leur foy et de leur charité sont assez connus par toute » la terre : c'est ce qu'ont éprouvé ces trois prélats, un des » quels considérant les secours qui leur estoient nécessaires, » lesquels ils ne pouvoient trouver que dans la charité de » Paris, prit la résolution de donner aux pauvres les pre- » miers cent escus qui luy seroient offerts, se fondant sur la » promesse de l'Évangile, qu'ils multipliroient au centuple; » ce qu'il a bien reconnu estre veritable, et ce qui luy a » esté un argument bien fort que Dieu ne les abandonne- » roit iamais, comme luy et tous les autres l'ont éprouvé » depuis, tant il est avantageux, quand on ne se propose » que la gloire de Dieu, de se soûmettre entièrement aux » ordres de sa Providence [1]. »

Toutes les difficultés se trouvant ainsi heureusement aplanies, on délibéra sur la voie qu'il fallait tenir pour se rendre dans les lointaines missions auxquelles les vicaires apostoliques étaient destinés. La marine française ne faisait point encore d'expéditions au-delà de Madagascar dont le commerce était exploité par une compagnie trop faible pour oser s'avancer dans les mers de l'Inde; on tenta donc d'obtenir le passage sur les navires portugais, mais ce fut en vain; Louis XIV lui-même s'y étant intéressé, obtint d'abord des passeports qui furent aussitôt retirés. On ne pouvait pas non plus compter sur les Hollandais ni sur les Anglais également jaloux de leur commerce, et qui ne pouvaient sans

[1] Rel. du voy. de Mgr l'év. de Berythe, p. 17.

Digitized by Google

peine voir s'établir des relations régulières entre la France et la Haute-Asie. Il fallut donc se résigner à tenter le voyage par la Méditerranée et la Perse, voie extrêmement pénible et dangereuse, qu'il était important d'éviter. Ce nouvel obstacle arrêta pendant assez long-temps les évêques et leurs missionnaires, lorsqu'on proposa l'établissement d'une compagnie de commerce pour les mers de l'Inde et de la Chine, à l'exemple de celles formées en Angleterre et en Hollande [1]. Ce fut Mgr. d'Héliopolis qui émit le premier cette grande pensée et qui sut la faire accueillir par le haut commerce français. Elle fut saisie avec empressement par Louis XIV et par le grand ministre dont l'administration fut si glorieuse et les vues de prospérité nationale si vastes et si fécondes pour le royaume. Des dons considérables ayant été offerts de tous les côtés pour la réalisation de ce grand projet, on s'occupa de suite de se procurer les navires nécessaires pour commencer l'entreprise. Le plus considérable de ces bâtiments ayant été construit en Hollande, fut arrêté par l'amirauté d'Amsterdam au moment où il était sur le point de faire voile pour le Hâvre. Il fut relâché ensuite sur les instances de M. de Thou, ambassadeur Français à la Haye, et il périt presqu'aussitôt après au Texel dans une tempête.

Cette perte était vraiment capitale pour nos évêques qui avaient fondé sur ce navire l'espérance de leur prochain départ. Loin de se décourager cependant à cette nouvelle, ils y virent, au contraire, un nouveau motif de s'abandonner plus particulièrement et plus parfaitement que jamais à la bonté divine. Ils regardèrent cet accident comme une grâce dont ils témoignèrent leur reconnaissance en chantant so-

[1] Le mémoire que Mgr d'Héliopolis composa à cette occasion est extrêmement remarquable, en le considérant d'une part, sous le rapport de la grande portée de vues qu'il indique, et de l'autre par rapport à l'esprit chrétien dont il est animé. C'est peut-être une des règles les plus parfaites qu'on puisse proposer pour sanctifier les opérations commerciales. — *Notes hist.* p. 19.

Digitized by Google

lennellement un *Te Deum* au moment où ils en reçurent la nouvelle [1].

Ici se termine ce que je pourrais appeler la première période de notre histoire. Nous avons vu en effet comment s'était formé l'établissement de nos premiers vicaires apostoliques et comment on était parvenu à surmonter les premiers obstacles suscités à cette importante entreprise. Plus tard nous verrons encore l'origine de la fondation du séminaire de Paris destiné à compléter l'institution primitive. Maintenant nous allons suivre chacun des vicaires apostoliques dans les travaux et dans les dangers de leurs premiers voyages, et par-là nous ferons connaître suffisamment l'ensemble des faits importants pour notre Congrégation qui reposait alors toute entière sur ces hommes vraiment dignes de leur mission.

DÉPART DES PREMIERS MISSIONNAIRES.

La voie de l'Océan leur étant ainsi totalement fermée, ils se résolurent à prendre définitivement celle de la Méditerranée et du Levant. Considérant ensuite les dangers qu'ils allaient courir dans un pareil voyage, ils résolurent de l'entreprendre séparément, afin que dans tous les cas, la perte de l'un d'eux n'entraînât pas celle des autres. On décida en conséquence, que Mgr de Bérythe partirait le premier pour tenter de se frayer une route que le Souverain Pontife désirait vivement voir rendre praticable, afin de s'affranchir par-là des exi-

[1] Relat. abreg. des Miss. et des Voy. des Evesq. franç. par M. F. Pallu, p. 11. — Rel. du voy. de Mgr l'év. de Bérythe, pp. 16 et suiv. — Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. Ier, pp. 36 et suiv. — La Vie de Mgr I. Cotolendi, pp. 184, 194, 197, 267, 269. — Rel. de 1674, p. 19. — La Vie de madame de Miramion, p. 44. — Gall. christ. t. VII, col. 1025. — Hist. de Siam. t. Ier, pp. 395 et suiv. — Relation des Missions et des Voyages des Evesques, Vicaires apostoliques, et de leurs Ecclésiastiques, és années 1672, 1673, 1674 et 1675. In-8, Paris, C. Angot. 1675, p. 218.

gences des puissances maritimes et ennemies. Mgr de Bérythe quitta donc Paris le 18 juillet 1660, accompagné de M. de Bourges, nommé depuis évêque d'Auren et vicaire apostoliques du Tong-King occidental. Il le fit secrètement afin d'obéir aux instructions de la Propagande, aussi bien que pour se soustraire à l'attachement mal réglé de ses amis, « et il donna, dit M. de Bourges, une leçon utile à ceux qui » voudroient le suivre, de quel sorte on peut se comporter » en ces occasions [1]. » Arrivé à Lyon, il y tomba malade d'une fièvre qui dura cinquante-deux jours et le réduisit à l'extrémité, au point qu'on n'attendait plus que son dernier soupir; mais Notre Seigneur daigna le retirer de ce danger et lui rendre la santé d'une manière tout-à-fait imprévue. « L'extrémité où il se trouva réduit, luy fit faire un essay » du parfait abandon que l'on doit faire contiruellement de » soy-mesme à Dieu, dès-lors que l'on s'engage aux fonc- » tions de l'Apostolat. Le Médecin fut si surpris de cette » guérison, qu'à peine pouvoit-il croire à ses yeux; et il » ne douta point qu'elle ne fust plûtost l'effet d'un secours » extraordinaire d'en haut, que des remèdes de la Méde- » cine [2]. » A peine eut-il recouvré un peu de force qu'il descendit le Rhône et se rendit à Marseille où il fut rejoint par M. Deydier, devenu par la suite évêque d'Ascalon et vicaire apostolique du Tong-King oriental. Ils s'embarquèrent enfin le 27 novembre de la même année. Après avoir échappé aux dangers d'une tempête sur les côtes de Sardaigne, ils allèrent mouiller à Malte où ils furent reçus avec les plus grands honneurs par l'évêque, par le grand-maître de l'ordre et par la population toute entière. Le 11 janvier suivant, ils abordaient à Alexandrette, après avoir séjourné de nouveau quelques jours à l'île de Chypre. Ils en partirent immédiatement pour se rendre à Alep en pas-

[1] Rel. du Voy. de Mgr l'év. de Bérythe, p. 27.
[2] Loc. cit. p. 28.

sant par Antioche. La vue de la mosquée qui a remplacé l'église de cette malheureuse ville, ainsi que le spectacle de ces chrétientés si florissantes pendant tant de siècles, et maintenant presque détruites par le mahométisme, leur remplissaient l'âme de douleur. M. de Bourges parle ainsi de l'impression affligeante qu'ils en avaient tous reçue : « Parmi ces tristes spectacles, dit-il, à peine peut-on retenir » ses larmes et ses gémissements. Chacun de nous s'offrit à » Dieu pour satisfaire à sa Iustice, et réparer par l'hommage » secret de son cœur, autant qu'il seroit en luy, l'opprobre » de la religion Chrestienne violée et des-honorée par les » sacriléges d'une secte impie, dont il falloit se résoudre à » souffrir désormais l'orgueil et les insultes [1]. » Le jour de la conversion de saint Paul, ils arrivèrent à Alep, où ils furent accueillis avec une extrême bonté par M. Piquet, alors consul de France dans cette ville [2]. Ils purent, grâce à lui, continuer leur route jusqu'à Bagdad aussi sûrement que possible dans une contrée sans cesse exposée aux courses des Arabes. Arrivés ensuite à Ispahan, ils se virent dans la nécessité de renoncer à l'espoir qu'on leur avait souvent donné de pouvoir se rendre de là en Chine, sans prendre la mer. Les Tatars d'Usbeck s'étant alors jetés sur la Perse, interceptaient tous les passages de ce côté. D'ailleurs la route à tenir offrait des difficultés si grandes que la voie de l'Inde était encore bien préférable.

Arrivé à Surate le 23 décembre [3], Mgr de Bérythe y reçut

[1] Rel. du Voy. de Mgr l'év. de Bérythe, p. 31.

[2] M. François Piquet devint depuis évêque de Babylone et vicaire apostolique de la Perse, dont la mission était encore unie à notre maison à l'époque où le fameux Varlet s'enfuit à Utrech pour y soutenir le parti des Jansénistes, en y perpétuant la dignité épiscopale. Mgr Piquet mourut le 25 août 1685. Sa vie fut publiée par Mgr Charles-Octavien d'Anthelmy, évêque de Grasse. — *Gall. christ.* t. VII, col. 1037.

[3] Dans le voyage de Surate, nos missionnaires eurent beaucoup à se louer du consul anglais avec lequel ils se trouvèrent. Nous aurons du reste occasion de remarquer ailleurs que, de toutes les nations européennes établies dans l'Inde, les Anglais, malgré leurs préjugés religieux et leur haine nationale pour la

le premier avis de l'ordre donné par le roi de Portugal pour se saisir des évêques français et les envoyer à Lisbonne. Mais confiant dans la puissance de celui qui l'avait déjà sauvé de tant de dangers, marchant d'ailleurs en toute assurance sur la parole du vicaire de Jésus-Christ, il n'en continua pas moins sans crainte, le cours de son voyage. Le 21 janvier de l'année 1662, ils prirent le chemin de Masulipatam et de Tennasserim. Le 19 mai, ils étaient arrivés dans cette dernière ville, et le 22 août suivant ils entraient à Sijou-thijan (paradis terrestre), capitale du royaume de Siam [1]. Ainsi parvenus dans un pays dont le nom même leur était à peine connu à leur départ de France; ils eurent bientôt oublié les dangers et les fatigues endurés ainsi pour le divin maître qui les appelait à son œuvre. Heureuses peines devenues pour eux, ainsi qu'ils ne cessaient de le répéter, le sujet d'ineffables consolations [2].

Pendant ce temps, Mgr de Métellopolis se mettait lui-même en route pour entreprendre le même voyage. Il partit de Paris en 1661, huit mois après le départ de son illustre confrère, accompagné de M. Chevreuil, prêtre du diocèse

France, ont toujours été les plus généreux dans leurs procédés à l'égard des missionnaires. Ce fait reconnu de tout temps est plus constant maintenant que jamais. Il est une nouvelle preuve de l'habile politique de cette nation qui sait profiter de tous les moyens pour se créer des appuis partout.

[1] Cette ville, ruinée depuis par les Birmans, est appelée aussi *Sigathia* ou *Crumg;* les Portugais lui avaient donné le nom de *Juthia* ou *Odia* et on la désignait encore sous celui de *Siam* comme le royaume.

[2] Rel. du Voy. de Mgr l'Év. de Bérythe, pp. 24 et suiv. — Rel. de 1674, p. 19. — Rel. abrégée des Miss. et des Voy des Ev. franç. par M. J. Paliv, p. 9. — Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. 1er, pp. 40, 43 et suiv. — La Vie de Mgr Cotolendi, p. 199 et 200. — Catalogue des Missionnaires français partis du Séminaire des Missions-Étrangères, situé rue du Bac, n° 120, à Paris : depuis leur première institution, en 1660. In-8°. Autographié à Paris en 1839, par M. Roger, actuellement missionnaire apostolique dans l'Inde, p. 3. — Annales de l'Association de la Propagation de la Foi. Recueil périodique des Lettres des Évêques et des Missionnaires des deux Mondes, et de tous les documents relatifs aux Missions et à l'Association de la Propagation de la Foi. Collection faisant suite à toutes les éditions des Lettres édifiantes. In-8°. Lyon, 1833, t. VI, p. 589.

de Rennes [1], et de M. Hainques, du diocèse de Beauvais, mort en Cochinchine en 1670. M. Fortis de Claps, jeune laïc d'une grande piété, se joignit encore à lui pendant le séjour que la maladie de M. Hainques l'obligea de faire à Aix. Le 2 septembre ils s'embarquèrent à Marseille, relâchèrent quelque temps à Malte, et arrivèrent à Alexandrette, puis à Alep où M. Piquet leur fit le même accueil qu'à Mgr de Bérythe. Ils se mirent en route le 27 décembre pour Bagdad, gagnèrent Bassora, et ensuite Congo. Dans cette dernière traversée, ils montaient une barque si mauvaise et si mal conduite qu'ils coururent plusieurs fois risque de la vie. Le 15 avril, ils entrèrent à Congo, le 20 à Ormuz, et le 14 mai un bâtiment anglais les conduisit à Surate. Ils employèrent pour ce trajet, onze jours pendant lesquels ils furent encore une fois sur le point de périr dans une tempête. M. Chevreuil étant tombé malade dans cette ville, Mgr de Métellopolis l'y fit rester chez les Pères Capucins jusqu'à l'arrivée de Mgr d'Héliopolis. Il partit ensuite de Surate avec MM. Hainques et Fortis pour aller rejoindre Mgr de Bérythe; mais Notre Seigneur en avait décidé autrement, et le moment de sa bienheureuse mort approchait à grands pas. Il fut pris à Golconde d'un mal qui s'arrêta d'abord dans le voyage, mais qui le reprit bientôt à Masulipatam; la fièvre s'y joignit ensuite de telle sorte qu'on crut devoir le faire sortir de cette ville malsaine pour les Européens. On le fit transporter à Palacol, village voisin de la ville où se trouvait un chirurgien français dont les soins ne purent le sauver. Ce prélat si saint et si dévoué au service des âmes et à la gloire de Dieu mourut, dans la plus douce paix du Seigneur, le 16 août de l'année 1662, âgé seulement de trente-trois ans. Son corps fut d'abord déposé à Palacol, puis

[1] Il mourut à Siam en 1693, après avoir beaucoup travaillé et beaucoup souffert au Kambodje et en Cochinchine.

transporté par Mgr d'Héliopolis à Masulipatam, d'où ce prélat voulait ensuite le faire conduire à Goa. Cette mort, si précieuse devant Dieu et si pénible pour les compagnons de ses travaux, fut suivie bientôt après de celle de M. Fortis. Il mourut à Masulipatam de la même maladie que son évêque, dans le séjour qu'il y fit en attendant l'arrivée de Mgr d'Héliopolis. Ainsi passèrent à un monde meilleur ces deux premières victimes offertes par nos missions sur l'autel où tant d'autres vinrent s'immoler daus la suite [1].

Le 2 janvier de la même année 1662, Mgr d'Héliopolis ayant assuré l'exécution de toutes les grandes mesures prises pour le bien des missions, s'était embarqué à Marseille avec huit nouveaux missionnaires, parmi lesquels se trouvait M. Laneau, prêtre du diocèse du Mans, nommé depuis évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, et administrateur général des missions après la mort de Mgr d'Héliopolis [2]. Après un mois de traversée, ils arrivèrent à Alep et ensuite à Ispahan. Dans le séjour qu'il fit dans cette dernière ville, Mgr d'Héliopolis délibéra quelque temps s'il prendrait la route de terre pour pénétrer jusqu'en Chine, ou s'il suivrait celle tracée auparavaut par les deux autres vicaires apostoliques. Sur les représentations qu'on lui fit relativement aux difficultés attachées au premier projet, il y renonça bientôt, ne voulant pas exposer à des dangers inutiles ceux dont Notre Seigneur lui avait confié la garde. Il alla donc, ainsi que Mgr de Bérythe l'avait fait avant lui, s'embarquer à Gommeron, sur un vaisseau anglais qui le conduisit à Surate ; il prit ensuite sou chemin

[1] La Vie de Mgr Cotolendi, pp. 209 et suiv. — Rel. abreg. des Miss. et Voy. des Év. franç. par M. N. Pallv, p. 10. — Hist. de l'étab. du Christ. dans les Indes Orient. t. 1er, pp. 57 et suiv. — Catal. des Miss. p. 3. — Rel. du Voy. de Mgr l'év. de Bérythe, p. 225.

[2] *L'Histoire de l'établissement du Christianisme* ne donne pas ici d'une manière exacte les noms ni le nombre des missionnaires qui accompagnèrent Mgr d'Héliopolis, et elle y joint M. Foissy de Chamesson, laïc qui rendit de grands services aux Missions.

par terre, traversant le royaume de Golconde jusqu'à Masulipatam. Le 27 janvier 1664 il arriva enfin à Siam après avoir passé par Tennasserim [1].

PREMIERS TRAVAUX DE Mgr DE BÉRYTHE A SIAM.

Ce prélat commençait à y recueillir les fruits de ses premiers travaux, traversés d'abord par des obstacles sans nombre dont il est bon de donner ici un aperçu. Pour cela, Monseigneur, il faut nous reporter un instant vers l'époque où il y était arrivé avec les premiers missionnaires. Les Portugais étant les seuls catholiques établis dans ce royaume, il fit tout ce qui dépendait de lui pour se mettre en bonnes relations avec eux. Il alla même jusqu'à s'établir dans le camp [2] qu'ils occupaient aux environs de Siam. Un double motif l'y engageait : d'une part, il ne pouvait pas se persuader qu'ils voulussent pousser les choses jusqu'à empêcher l'établissement des missionnaires français dans un pays étranger à leur domination temporelle; de l'autre, il considérait justement sa démarche comme nécessaire, pour montrer aux infidèles l'union établie par les liens de la foi entre les catholiques. Les Portugais, étrangers alors à la politique de leur gouvernement, reçurent le prélat avec empressement et lui témoignèrent les plus grands égards; mais bientôt après leur conduite changea complètement, par suite des ordres reçus de Goa. Mgr de Bérythe s'étant aperçu des mesures qu'on prenait pour s'emparer de

[1] Rel. abreg. des Miss. et Voy. des Ev. franç. par M. Pallv, pp. 13 et suiv. — Hist. de l'étab. du Christ. dans les Indes-Orient. t. Ier, pp. 104 et suiv. — Vie de M. Olier, t. II, p. 411. — La Vie de Mgr Cotolendi, p. 200. — Relat. de 1674, p. 19. — Catal. des Miss. p. 3. — Gall. christ. t. VII, col. 1025. — Hist. de Siam, t. Ier, pp. 435 et suiv.

[2] On appelle ainsi les villages ou quartiers occupés par diverses nations aux environs de la capitale.

lui secrètement afin de ne pas causer d'émotion parmi les chrétiens, fut obligé de se réfugier dans le camp des Hollandais.

D'un autre côté, les missionnaires n'avaient éprouvé, pendant assez long-temps, que de l'indifférence ou des rebuts de la part des infidèles, lorsqu'on se résolut à recourir plus particulièrement que jamais à la toute-puissance divine. Ils se mirent tous ensemble en retraite pendant quarante jours, pleurant et gémissant devant Dieu, lui représentant l'état de ces pauvres âmes qui se perdaient, et s'offrant à lui comme des victimes pour leur salut. Ces armes invincibles triomphèrent des résistances passées, et bientôt la parole de paix fut goûtée par plusieurs idolâtres de différentes nations. Les Cochinchinois surtout la reçurent avec empressement, et formèrent bientôt une chrétienté assez nombreuse.

Après avoir obtenu ce premier succès, Mgr de Bérythe ne crut pas devoir négliger les moyens humains dont il pouvait disposer pour consolider son œuvre ; il fit parler au roi en faveur des missionnaires français, et il en obtint la permission de bâtir un logement pour un missionnaire, et une chapelle dédiée à saint Joseph, patron principal de nos missions.

Les bonnes dispositions des Cochinchinois devinrent, pour Mgr de Bérythe, un nouveau motif de faire tous ses efforts pour pénétrer dans le royaume confié tout particulièrement à sa sollicitude pastorale. Il tenta dès-lors activement d'y faire un premier voyage ; mais il en fut dissuadé par les missionnaires de la Compagnie de Jésus qui s'y trouvaient depuis plusieurs années. Ils lui représentèrent le danger où son arrivée allait exposer cette Église alors violemment persécutée, et ils firent de telles instances pour le détourner de cette visite qu'ils le déterminèrent enfin à l'ajourner. Obligé de renoncer à exercer son zèle de ce côté, Mgr de Bérythe résolut de profiter des circonstances pour

faire une tentative sur la Chine, et pour régler différentes affaires fort importantes pour le bien général des missions. En conséquence, il renvoya en Europe un missionnaire chargé de quelques négociations du plus haut intérêt, et il se prépara lui-même au voyage de Chine.

Le 16 juillet 1663, il s'embarqua sur la rivière de Siam avec un autre missionnaire, et rejoignit le navire à bord duquel il fit voile pour Kouang-tong[1] le 21 du même mois. La navigation fut heureuse pendant quelques jours, mais ensuite il s'éleva une tempête si furieuse, que l'équipage, désespéré de pouvoir lutter plus long-temps contre l'orage, abandonna la manœuvre. On courait alors les plus grands dangers d'aller se briser sur les côtes de Kambodje, lorsqu'on parvint à jeter l'ancre et à se maintenir ainsi jusqu'à l'arrivée des secours. « Durant ce temps, dit M. de Bourges » dans sa Relation, les missionnaires eurent de quoi s'occu- » per aux confessions et à consoler les Chrétiens qui se trou- » voient dans le vaisseau. Pour leur particulier, ils se mi- » rent en oraison, et taschèrent de profiter d'une occasion » qui ne se trouve pas tous les iours, comme est celle de » voir la mort devant les yeux hors de tout espoir humain. » Mgr de Bérythe fut ensuite obligé de retourner à Siam où il arriva le 15 septembre. Cet événement si fâcheux en apparence devint, par le fait, une nouvelle preuve de la protection spéciale de Dieu sur ses fidèles serviteurs; car on sut bientôt après que l'empereur de la Chine venait de publier un édit très-rigoureux contre les étrangers auxquels il défendait l'entrée de ses ports. De plus, au lieu d'être jeté, comme c'est ordinaire, sur les côtes de Cochinchine, le navire fut emporté vers le Kambodje où il n'y avait rien à craindre pour les missionnaires.

De retour à Siam, Mgr de Bérythe alla se loger au milieu

[1] C'est le nom chinois de Canton, et c'est celui que nous emploierons exclusivement pour désigner cette ville dans la suite.

Digitized by Google

des Cochinchinois afin d'y être plus en sûreté contre les entreprises des Portugais. Les intentions hostiles de cette nation ne tardèrent pas à se manifester par une tentative d'enlèvement faite sur la personne de l'évêque dans son propre logement ; mais les Cochinchinois prirent aussitôt les armes pour le défendre et le sauvèrent ainsi de ce nouveau danger. M. de Bourges n'était pas encore parti pour l'Europe, en sorte que cette nouvelle violence hâta son départ.

Ce zélé missionnaire partit de Siam le 14 octobre pour aller joindre un bâtiment anglais faisant voile pour Madras ; il séjourna peu de temps en cette ville, et s'embarqua sur un autre navire de la même nation, avec lequel il arriva en Angleterre, le 20 juillet 1664. Étant à Londres, il fut reçu par la reine-mère et par le duc d'Yorck. Ce prince l'accueillit avec bonté, lui demanda des détails sur les royaumes qu'il avait parcourus, et voulut le présenter lui-même au roi [1]. Pendant son séjour dans cette ville, il avait cherché à s'y procurer un moyen de correspondance réglée entre les missions et l'Europe ; mais ayant appris la formation de la Compagnie française pour le commerce de l'Inde, il abandonna aussitôt ce projet, heureux de pouvoir trouver en France ce qu'il croyait être dans la nécessité de demander à un pays étranger, trop souvent notre ennemi. Il quitta ensuite l'Angleterre et faillit, à cette occasion, périr avec le vaisseau qui le conduisit de Gravesinde à Dieppe. Dieu ne permit pas qu'il échouât ainsi au port, et il arriva heureusement à Paris quelque temps après [2].

[1] C'était encore une pensée politique qui faisait accorder tous ces honneurs au missionnaire dont les renseignements pouvaient être utiles au cabinet britannique.

[2] Rel. du voy. de Mgr. l'év. de Bérythe, pp. 185 et suiv. 199, 203, 208, 214, 222 et suiv. 236, 238, 241. — Hist. de l'étab. du Christ. dans les Indes Orientales, t. Ier, pp. 61 et suiv. 93 et suiv. 103. — Notes hist. p. 18.

FONDATION DU SÉMINAIRE DE PARIS.

Un établissement d'un intérêt capital pour l'avenir de nos missions avait été fondé à Paris, dans le courant de l'année qui précéda le retour de M. de Bourges en Europe. Je veux parler du séminaire destiné à devenir bientôt le centre d'action et le point de réunion des intérêts communs à chacune des différentes missions de la Compagnie. Les vicaires apostoliques en avaient bien senti, dès le principe, la haute importance, mais le besoin des Églises les appelaient ailleurs, et ils s'étaient vus contraints de quitter la France, sans pouvoir accomplir ce projet déjà conçu. Afin de suppléer à ce qu'il leur était impossible d'accomplir par eux-mêmes, ils en confièrent le soin à quelques ecclésiastiques associés à leur œuvre, quoique destinés à demeurer en Europe. Fidèles à la mission qui leur était confiée, ces vénérables confrères de nos missionnaires mirent le plus grand zèle à s'en acquitter, et ils parvinrent à réaliser ce grand dessein en peu d'années. Voici un aperçu des faits qui en devinrent l'occasion.

Le R. P. Dom Bernard de Sainte-Thérèse, de l'ordre des Carmes-déchaussés [1], avait été établi vicaire apostolique en

[1] Jean Duval, connu en religion sous le nom de Dom Bernard de Sainte-Thérèse, naquit le 22 avril 1597 à Clamecy, au diocèse de Nevers. Il prononça ses vœux au couvent de son ordre, à Paris, le 15 mars 1615, et se fit remarquer par sa grande piété aussi bien que par ses succès dans la prédication. Il eut des liaisons très-étroites avec C. Bernard, dit le *Pauvre Prêtre*, à qui il écrivait encore de sa mission de Perse où il se rendit en 1640. Il y fut sacré, cette année-là, évêque de Babylone. Il revint ensuite en France, afin de s'entendre avec le cardinal de Richelieu sur les moyens à prendre pour procurer à cette mission les sujets qui lui manquaient, et pour former un séminaire à cette intention. A son arrivée dans le royaume le cardinal était mort, mais Dom Bernard ne quitta point pour cela son projet d'établissement d'un séminaire. Quelques années après, ses infirmités le rendant incapable de retourner à son évêché, le Souverain Pontife lui donna pour coadjuteur Placide-Louis Duchemin, de l'ordre de Saint-Benoît, qui fut sacré sous le titre d'évêque de Néocésarée. En 1647 le roi ayant fait la conquête de la Catalogne, y envoya Dom Bernard pour régler les affaires ecclésiastiques de cette province, après quoi l'illustre

Perse et évêque titulaire de Babylone. Après quelques années employées au ministère apostolique, il fut rappelé à Paris pour les affaires de sa mission, auxquelles se joignirent des infirmités devenues bientôt incurables; de telle sorte qu'il fut obligé de s'y fixer pour toujours. Des personnes pieuses, et d'un rang élevé dans le monde, se réunirent alors pour venir au secours de ce prélat, si vénérable par la sainteté de sa vie, et lui donnèrent quelques maisons et un assez vaste terrain situé rue du Bac, à l'angle de celle de la Fresnaie dite depuis rue de *Babylone*, du titre même de l'évêque. Alors D. Bernard, prévoyant bien qu'il lui serait désormais impossible de retourner en Orient, voulut au moins assurer l'avenir d'une mission qui lui était si chère. Pour cela, il ne crut pas pouvoir mieux faire que de traiter avec la congrégation des nouveaux missionnaires. Il leur céda en conséquence sa propriété de la rue du Bac [1], à condition que ces derniers s'engageraient à établir un séminaire destiné à fournir des sujets aux missions françaises de l'Orient, et en particulier à celle de la Perse [2]. Les choses étant ainsi arrêtées de part et d'autre, M. le marquis de Morangis, directeur des finances, et M. de Garibal, maître des requêtes, ayant bien voulu accepter en leur nom la donation que ne pouvait pas recevoir la société, dont l'existence légale n'était pas encore reconnue, sollicitèrent et obtinrent de Louis XIV des lettres-patentes pour le nouveau séminaire qu'on voulait fonder. Ce prince accorda ces let-

prélat revint à Paris où il continua à mener une vie pleine d'édification. En 1663 il fit sa donation à la nouvelle société des Missions-Étrangères, moyennant une pension annuelle de 3,000 livres et de 1,000 après sa mort pour divers legs indiqués dans l'acte. Enfin il mourut le 10 avril 1669 et fut enterré aux Carmes-déchaussés, mais son cœur demeura dans la chapelle des Missions-Étrangères. — Gall. christ., t. VII, col. 1034.

[1] L'acte de donation, qui est du 16 mars 1663, fut enregistré au parlement le 7 septembre de la même année.

[2] Cette mission fut en effet desservie pendant assez long-temps par notre Congrégation et cédée ensuite, ainsi que celle de Québec, au Canada. Voyez du reste, pour ce qui les concerne l'une et l'autre, la note A à la fin du volume.

tres le 27 juillet, et les fit vérifier en Parlement quelques jours après. Il joignit, en outre, quinze mille livres de rente aux fonds laissés pour cet objet par les vicaires apostoliques, témoignant par là tout l'intérêt qu'il portait au succès de nos missions. L'autorité ecclésiastique témoigna la même bienveillance pour le nouvel établissement. Henri de Bourbon duc de Verneuil, abbé commendataire de Saint-Germain [1], l'autorisa en cette qualité, le 10 octobre suivant; Mgr l'archevêque de Paris s'en déclara de même le protecteur et le père, et le cardinal Chigi, légat *à latere* vint y ajouter encore l'approbation du Siége apostolique. Ainsi autorisés et encouragés par les représentants augustes de la puissance divine sur la terre [2], les nouveaux directeurs du séminaire entrèrent dans leur maison le 27 du même mois [3].

[1] Le faubourg Saint-Germain était alors sous la juridiction de l'abbaye dont il a pris le nom.

[2] Bossuet prêcha devant tous les membres assemblés pour la première fois depuis cette création. — *Vie nouv. de H.-M. Boudon*, p. 63.

[3] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient., t. I, pp. 41, 122 et suiv. — Notes hist., p. 22. — Rel. abr. des Miss. et des Voy. des Ev. franç. par M. J. Pallu, p. 141. — Rel. du Voy. de Mgr l'év. de Bérythe, p. 239. — La Vie de Mgr Cotolendi, p. 200. — Vie de M. Olier, t. II, p. 411. — Vie nouv. de H.-M. Boudon, pp. 62 et suiv. — Mém. pour servir à l'Hist. eccl., t. I. Introd., p. lxxx, ccxxviii. — Choix des Lettres édifiantes, écrites des Missions Étrangères, par M*** (M. de Montmignon), ancien archidiacre et vicaire-général de Soissons. In-8. Paris, Maradan, 1808, t. I, disc. prél., p. xcvii; t. II, Tableau hist. du Christ. à la Chine, p. xxxix. — Même ouvrage, édition de Grimbert. Paris, 1824, t. I. Notice hist. sur les Miss. Étrang., p. xxiv. — Annales de l'association de la Propagation de la Foi. In-8, Lyon, 1826, t. II, p. 9. — Un Martyr ou le sacerdoce catholique à la Chine, poëme en cinq chants, tiré des Annales des Missions Étrangères, par M. l'abbé Auber, chanoine honoraire de Poitiers, membre de la Société académique de la même ville, de la Société des antiquaires de l'Ouest, de celle de Normandie, de la Morinerie, etc., etc. In-18. Paris, Périsse, 1839. Notes du 1er chant, p. 46. Ce poëme a été composé à la louange d'un de nos vénérables martyrs du Tong-King, M. Cornay décapité pour la Foi dans la persécution de Minh-mênh. — La Gloire de Louis-le-Grand dans les Miss. Étrang. pp. 94 et 118. — Nouv. Lett. édif. t. I, préf. p. xiii. — Tableau pittoresque et historique de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, dédié au roi; par J.-B. de Saint-Victor. In 8. Paris, Carié de la Charie, 1827, t. IV, 2e partie, p. 422. — Gall. christ., t. VII, col. 1039.

Digitized by Google

PREMIERS TRAVAUX DES VICAIRES APOSTOLIQUES POUR LA FORMATION D'UN CLERGÉ INDIGÈNE ET RETOUR DE MGR D'HÉLIOPOLIS EN EUROPE.

Pendant que Notre Seigneur ménageait ainsi les heureux accommodements à l'aide desquels le séminaire de Paris se formait, Mgr d'Héliopolis se trouvant dans l'impossibilité de pénétrer au Tong-King, malgré son grand désir, réglait avec Mgr de Bérythe, tout ce qui intéressait le bien des missions. Ils s'occupèrent ainsi de la juridiction des vicaires apostoliques, de l'administration des sacrements, de la prédication de l'Évangile parmi les infidèles, et surtout ils fixèrent sérieusement leur attention sur la prompte formation d'un clergé indigène; grande pensée qu'ils ne perdirent pas de vue un seul instant, l'un et l'autre, et qui avait en effet uniquement déterminé le Saint-Siége à créer les vicaires apostoliques demandés si instamment par le P. de Rhodes. Le Souverain Pontife leur ayant recommandé d'une manière toute particulière d'établir, dans ce but, des écoles et des séminaires partout où ils jugeraient la chose praticable, ils choisirent Siam pour y fonder l'établissement principal de toutes les missions. La position de cette ville et la paix dont on y jouissait, par rapport à l'exercice de notre sainte religion, justifiaient pleinement un semblable choix. Cependant des obstacles insurmontables en apparence s'y opposèrent d'abord, car il fallait pour cela des sommes considérables, et les vicaires apostoliques pouvaient à peine se soutenir au moyen des ressources qu'ils tiraient de France. Il était encore nécessaire d'obtenir une autorisation du roi Chaou-Naraye auprès de qui leur influence était alors bien peu considérable; mais leur persévérance vint à bout de toutes les difficultés [1].

[1] Hist. de Siam, t. Ier, pp. 439 et suiv.; t. II, pp. 57, 62 et suiv.

En même temps qu'ils s'occupaient ainsi à fonder un séminaire pour le clergé indigène et qu'ils donnaient leurs soins aux néophytes formés parmi les diverses nations réunies à Siam, ils songeaient encore à lever entièrement plusieurs difficultés dont la solution devait avoir les plus graves résultats dans la suite. Pour y parvenir, ils se virent de nouveau dans la nécessité d'envoyer quelqu'un d'eux en Europe, afin d'informer le Saint-Siége du véritable état des choses, et cette fois, l'affaire était si importante qu'il fallut en charger un des vicaires apostoliques eux-mêmes. Mgr de Bérythe en fit le premier la proposition; mais comme il avait une santé trop faible pour supporter les fatigues d'un semblable voyage, Mgr d'Héliopolis dût se résigner à l'entreprendre.

« I'avouë, dit-il dans sa *Relation*, qu'il fallut que Dieu » me fortifiast extraordinairement; je me sentois attaché à » ma Mission vers les Nations qui m'estoient particulierement commises, dont je me voyois si proche; les liens du » devoir, de la tendresse et de la compassion pour ces » pauvres ames abandonnées faisoient sur moy une puissante impression; et mon cœur ne pouvoit penser à s'en » éloigner, sans une extreme violence. I'avois encore présente à l'esprit la suite des difficultez et des fatigues » estranges que j'avois souffertes durant mon voyage, dont » je ne faisois que me delasser, et ausquels il faloit m'exposer de nouveau; je prevoyois les divers jugemens qu'on » feroit de mon retour en France : Enfin je n'envisageois » partout que des obstacles à ma resolution; Cependant » considerant les pressans besoins de nos Missions entierement mourantes et ébranlées par la malice des ennemis » de notre Religion, je fermay les yeux à tout, pour ne regarder que les ordres de Dieu, qui m'étoient declarez » par la bouche de ses serviteurs que je considerois comme » ses organes [1]. »

[1] Rel. ab. des Miss. et Voy. des Ex. franç., par M. J. Pally, p. 49.

Il partit en conséquence le 17 janvier 1665, accompagné de M. de Chamesson. Après deux mois de voyage par terre, on de navigation dans le golfe du Bengale, ils arrivèrent à Masulipatam, où ils rencontrèrent un religieux franciscain retournant en Europe pour les affaires de sa mission. Comme ce missionnaire était absolument dénué de toutes ressources pour continuer son voyage, Mgr d'Héliopolis n'hésita point à le prendre avec lui, bien qu'il ne fût pas lui-même beaucoup mieux pourvu; mais il comptait sur la Providence qui ne lui manqua pas en effet. « Je le regarday, dit-il, non-seule-
» ment comme nn sujet sur qui je pouvois exercer la charité,
» mais encore comme un Ange que Dieu m'envoyoit pour
» la consolation de mon ame durant le voyage qui nous
» restoit à faire.

» Pour surcroist de bon-heur, je trouvay fort à propos
» nn secours de mille escus qui avoient esté envoyez de
» Paris par charité pour la subsistance de nos Missions, et
» qui nous avoit esté apporté tres-fidelement par le sieur
» Tavernier, fort connû en tous ces païs d'Orient; Cette
» assistance imprevuë me donna dautant plus de sujet de
» benir Dieu, que ma compagnie s'estant augmentée, et
» mon voyage devant estre beaucoup plus long que je n'a-
» vois pensé, j'eusse esté obligé d'emprunter de l'argent,
» si on m'en eust voulu prester, ou de souffrir une extréme
» disette [1]. »

Mgr d'Héliopolis continue ensuite la relation de son voyage en Europe : « De Massulpatan, dit-il, j'allay au fort de
» Saint George, qui appartient à la Compagnie d'Angleterre,
» j'attendis là dix mois entiers l'oportunité de quelque vais-
» seau qui repassast en Europe, mais en vain, la guerre qui
» estoit entre l'Angleterre et la Hollande empéchant les
» Vaisseaux de se mettre en Mer : il fallut donc se résoudre
» à traverser une seconde fois toute l'Inde, ensuite je m'em-

[1] Rel. ab. des Miss. et Voy. des Ev. franç. par M. J. Pallu, p. 52.

» barquay pour le port de Congo dans la Perse, d'où, après
» avoir passé le sein Persique, j'aborday à Bassora, delà je
» montay à Babylone sur les fleuves du Tygre et de l'Eu-
» frate, j'y arrivay grievement malade, et j'avouë que je
» dois, après Dieu, ma guerison aux charitables assistances
» que je receus dans ce mesme lieu en la maison des Reve-
» rends Peres Capucins, qui y font une residence ordinaire.

» En suite, après avoir traversé la Mesopotamie, veu Mons-
» sol, qui est l'ancienne Ninive, Nizibe et Edesse, qu'on
» appelle maintenant Orfa, je me rendis en Alep, où j'eus
» la consolation de voir les progrez de nos Religieux Fran-
» çois pour la reduction des schismatiques et heretiques à la
» pureté et à l'unité de nostre sainte Foy; l'ordre qu'ils gar-
» dent en leur conduite pourroit servir de modèle à toutes les
» Missions du Monde; ils travaillent de concert sous la pro-
» tection de M. Baron, Consul de France, qui reside en cette
» ville-là, et qui fait heureusement servir l'authorité que sa
» charge luy donne pour avancer les affaires de Dieu : I'a-
» vois besoin de trouver à mon arrivée dans Alep un amy
» aussi genereux que luy : j'estois extrémement abattu,
» après une marche de près de cinquante jours que j'avois
» faite depuis Babylone, durant vne saison froide et plu-
» vieuse : Le bon traitement que je receus chez luy, durant
» prés d'vn mois repara mes forces pour continuer mon
» voyage.

» Ie m'embarquay à Alexandrette sur vn vaisseau qui ve-
» noit à Livourne, où j'arrivay le vingt-septiéme Mars en
» bonne santé, et après trois semaines de sejour et de rafrai-
» chissememt que je receus de M. le grand Duc de Toscane,
» j'allay à Rome rendre compte au Saint Siege des motifs
» de mon retour; Messeigneurs les Cardinaux de la Congré-
» gation de la Propagation de la Foy en ayans eu nouvel-
» les, en témoignerent beaucoup de satisfaction; d'antant
» qu'ayant exécuté de ma part, avec assez de soin, en di-
» vers lieux où j'avois passé, les ordres qu'ils m'avoient don-

» nez, ils estoient bien aises que je fusse venu en personne » leur exposer le veritable estat de toutes choses [1]. »

Mgr d'Héliopolis rapporte ensuite le succès de ses négociations à Rome et à Paris, mais avec moins de détails qu'on n'en trouve dans l'*Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes Orientales*. L'auteur de cet ouvrage fait parler le prélat de la manière suivante : « Peu de temps » après mon arrivée à Rome, Alexandre VII mourut et Clé» ment IX lui succéda le 20 juin 1667. Dès que les cérémo» nies de son exaltation furent finies, et qu'il eut expédié » les affaires les plus pressantes, il me donna audience. Je » lui exposai les raisons qui m'avaient obligé, malgré moi, à » entreprendre un si long voyage. Sa Sainteté m'écouta fa» vorablement, et m'ordonna de m'adresser aux cardinaux » de la Propagande qui, par son ordre, examineraient mes » demandes et lui en feraient leur rapport.

» Je dressai un ample mémorial qui tendait à trois choses : » 1° à faire sentir la nécessité de confirmer et d'amplifier » les pouvoirs qu'Alexandre VII nous avait accordés, et à » étendre la juridiction d'un des vicaires apostoliques sur » le royaume de Siam et sur sa ville royale ; 2° à montrer » combien il était important de faire des règles de discipline » pour réformer ou pour prévenir les abus auxquels les » Églises de l'Orient étaient exposées à cause de leur grand » éloignement ; 3° à obtenir l'approbation du livre des cons» titutions apostoliques, composé à Siam, et la ratification » des vœux que nous y avions faits avec nos missionnaires [2].

» Quelques soins que je me donnasse en huit mois de » travaux et de sollicitations, je ne pus que mettre les af» faires en état d'être examinées et en bien instruire le car» dinal Cazanata, président de la Sacrée Congrégation. Cet » illustre cardinal rempli de zèle pour la propagation de la

[1] Rel. ab. des Miss. et Voy. des Ev. franç. par M. J. Pallu, pp. 53 et suiv.

[2] Il est question plus bas de ces deux objets dont l'importance était très-grande pour la conduite personnelle des missionnaires.

» foi, m'ayant promis de les proposer dans la première as-
» semblée qui se tiendrait, et s'étant chargé obligeamment
» de les faire examiner et décider, je jugeai que ma présence
» n'était plus nécessaire à Rome, et j'en partis pour aller à
» Paris, où j'espérais travailler plus utilement pour la
» mission. A mon départ le pape me donna un bref pour
» Louis XIV [1] dans lequel Sa Sainteté témoignait à ce grand
» prince que les intérêts essentiels des églises de l'Orient m'a-
» vaient contraint de revenir en Europe, et que mon retour
» lui avait causé, et à tout le Sacré Collége, une grande sa-
» tisfaction. Elle conjurait ensuite Sa Majesté, par tous les
» sentiments de religion dont elle est pénétrée, de soutenir
» nos missions par sa puissante protection et par ses libéra-
» lités royales. [2] »

SERVICES RENDUS AU ROYAUME PAR LES VICAIRES APOSTOLIQES ET LEURS MISSIONNAIRES.

Pendant son séjour en France, Mgr d'Héliopolis eut à traiter à la cour, les plus graves questions relativement au bien temporel du royaume aussi bien qu'au succès de nos missions. Il donna de très-grandes lumières sur la marche à suivre pour l'affermissement de la Compagnie des Indes [3] et il soutint en même temps par ses encouragements les auteurs de cette entreprise, ébranlés alors par les premiers revers. Voici comment il parle lui-même du résultat de ses efforts auprès du roi.

« Arrivé à Paris dans le mois de février 1668, dit-il,
» j'allais présenter le bref au roi, avec un mémoire dans
» lequel je traçais le plan des missions françaises qu'on avait

[1] Ce bref est du 27 janvier 1658.
[2] Hist. de l'étab. du Christ. dans les Indes Orient. l. II, p. 160.
[3] Nous avons indiqué plus haut comment cette Compagnie devait naissance à ce prélat.

» dessein d'étendre dans toutes les Indes[1]. Je faisais envisa-
» ger les accroissements de la foi, qu'on avait lieu d'espérer,
» la gloire qui en rejaillirait sur le règne de Sa Majesté, et
» les avantages que son royaume en pourrait tirer par le com-
» merce. Je finissais en la suppliant de m'accorder de nou-
» veaux secours pour conduire aux Indes une nombreuse
» troupe de missionnaires, dont le mérite était connu et la
» vocation éprouvée par les directeurs de notre séminaire.

» Le roi parut si satisfait du bref du pape et de mon mé-
» moire, qu'il m'accorda deux mille écus sur son trésor
» royal, et déclara que nous jouirions, pendant notre vie,
» de la pension de trois milles livres chacun[2], qu'il ne nous
» avait accordée que pour six ans, sur deux abbayes, en se
» réservant le pouvoir d'en prolonger la jouissance. Vous
» vous souvenez que la reine-mère nous obtint ces pensions
» et que peu de jours avant sa mort, elle nous recommanda
» au roi son fils. Je ne doute pas que ce généreux prince
» n'ait encore eu égard à sa recommandation dans les nou-
» velles faveurs dont il nous a honorés[3]. »

Indépendamment des motifs de piété filiale et du sentiment religieux qui avaient sans doute une grande influence sur la détermination de Louis XIV, ce prince dut être porté à la démarche qu'il fit en cette circonstance par d'assez graves considérations politiques. La présence des évêques et des missionnaires français dans des royaumes où notre nation était à peine connue auparavant avait une importance assez sérieuse pour qu'on y fit véritablement attention. Les étrangers le sentaient bien lorsqu'ils s'opposèrent si vivement au maintien des vicaires apostoliques. Quelques années plus

[1] Je n'ai rien trouvé de précis sur ce plan magnifique dont la réalisation pouvait avoir une influence si salutaire sur toutes les missions de cette partie de la terre; seulement on en peut voir des indications suffisantes dans les positions prises plus tard ou seulement indiquées à Java, au Bengale, et ailleurs.

[2] Ces pensions accordées aux deux premiers vicaires apostoliques, étaient prises sur les abbayes de Saint-Ouen de Rouen et de Saint-Etienne de Caen.

[3] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. II, p. 162.

tard, Mgr d'Héliopolis écrivant au ministre lui disait en parlant d'un religieux fort opposé à nos missions : « Ce Pere, » dit il, ne fut pas plus auisé en ce qu'il adiouta qu'il est » vray qu'au commencement de nostre mission, tout le mon- » de y auoit concouru, que ie sçauois ce que luy mesme » y auoit fait en nostre faveur, et bien dauantage que » l'Assistant de Portugal y auoit aussy beaucoup contribué : » Mais que quand les Portugais ont veu que cette mission » auoit esté suiuie de l'establissement d'vne Compagnie en » France pour les Indes Orientales, de l'enuoy de plusieurs » flottes et des efforts qu'on y a fait pour y faire des con- » questes ; on s'est tellement animé en Portugal contre les » vicaires apostoliques et leurs missionnaires, qu'on regar- » doit comme les causes de toutes les entreprises, qu'ils ont » resolu de les exterminer entierement de tous les lieux où » ils seront establys [1]. »

SUCCÈS DE Mgr D'HÉLIOPOLIS A ROME. — APPROBATION DU LIVRE DES *INSTRUCTIONES*. — REJET DES VŒUX PROPOSÉS PAR LES MISSIONNAIRES.

Cependant les affaires en instance auprès de la cour de Rome souffraient toujours quelques retards, en sorte que Mgr d'Héliopolis crut devoir y retourner encore avant d'entreprendre de nouveau le voyage de l'Orient. « Tandis que » je travaillais si heureusement en France pour le succès » de la mission, dit-il lui-même, nos affaires proposées à » la sacrée Congrégation n'avançaient point. Ces lenteurs » me déterminèrent à retourner à Rome ; j'y arrivai sur la » fin de septembre 1668. Je trouvai que M. Baldesky était » principalement chargé de nos affaires. Il ne nous était

Notes hist. p. 26.

» pas moins favorable que le savant cardinal Cazanata ;
» mais il fallait le mettre au fait de ce que je demandais, et
» dont il n'avait presque aucune connaissance. Je profitai
» de tous les moments que ses occupations lui permettaient
» pour l'instruire, et pour lui faire goûter les raisons sur
» lesquelles j'appuyais mes demandes. Quoique cette dis-
» cussion fût longue et ennuyeuse, M. Baldesky n'en fut
» pas rebuté. En moins de trois mois il eut une si par-
» faite connaissance de nos affaires, qu'il les proposa aux
» cardinaux chargés par le pape de les examiner, leur fit si
» bien voir la justice de mes demandes et la nécessité de me
» les accorder, que, dès le mois de janvier 1669, j'obtins
» des décrets sur des points importants. Le 13 juin, on
» m'accorda des pouvoirs beaucoup plus étendus que ceux
» qu'on nous avait donnés sous le précédent pontificat. La
» juridiction sur le royaume de Siam fut accordée le 4 juil-
» let à l'évêque qui serait élu successeur de M. Cotolendy.
» Dans une audience particulière que le pape m'accorda au
» commencement du mois d'août, je lui représentai com-
» bien il serait avantageux à la religion que Sa Sainteté
» donnât au roi de Siam quelques marques de son es-
» time et de sa reconnaissance, à l'occasion des grâces que
» nous avons reçues de ce prince. Le Saint-Père approuva
» ma pensée, et le 24 du même mois on me remit de sa
» part une lettre très-obligeante et des présents fort cu-
» rieux pour Sa Majesté siamoise. Enfin, le 13 septembre,
» Sa Sainteté me fit expédier les brefs et les bulles qu'on
» vous a fait tenir avant mon arrivée[1], et qui semblent ne
» laisser rien à désirer pour ôter et prévenir les abus, et
» établir le bon ordre dans les églises orientales[2]. »

Il fut encore question à Rome de l'approbation du livre des *Instructiones* et des vœux que les missionnaires avaient

[1] Il s'adressait à Mgr de Bérythe.
[2] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. II, p. 163.

faits à Siam. Mais, pour mieux entendre ce que Mgr d'Héliopolis en rapporte, il est bon d'expliquer sommairement ici ce qui avait amenés ces mesures.

Dès leur arrivée à Siam, les missionnaires sentirent le besoin de se tracer des règles capables de les guider sûrement vers la fin qu'ils se proposaient; je veux dire leur propre sanctification et la conversion des infidèles. Pour y parvenir, les vicaires apostoliques partagèrent, entre chacun de ceux qui se trouvaient alors réunis, les matières à examiner dans ce double but, et afin d'attirer les bénédictions divines sur cet important travail; ils s'y préparèrent par plusieurs jours de jeûnes et de prières. Ils dressèrent ensuite un corps d'instructions complet pour les missionnaires, et c'est là ce que Mgr d'Héliopolis présentait alors à l'examen de Rome. Le Souverain Pontife délégua, pour cet effet, le pieux et savant abbé, depuis cardinal Bona, dont le rapport fut aussi favorable qu'on pouvait s'y attendre. Ainsi approuvé, le livre des *Instructiones* fut adopté par la Propagande elle-même, et imprimée plusieurs fois à ses frais [1]. Du reste, l'esprit apostolique dont ces instructions se trouvent remplies, en feront toujours une règle de conduite assurée, non-seulement pour les missionnaires, mais encore pour tout prêtre dévoué à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Aussi, Monseigneur, ai-je cru devoir en rapporter l'analyse à la fin de ces lettres [2].

Le même motif les engagea aussi à se lier par des vœux tendant à les maintenir dans la pratique d'une vertu au-dessus de l'ordinaire, qu'ils accompagnaient peut-être un peu trop d'une grande austérité de vie. Quelques membres d'un corps de missionnaires peuvent bien, il est vrai, se livrer utilement à des mortifications extérieures assez considérables, mais il n'entre pas dans le but d'une pareille ins-

[1] La première édition de ce livre a été faite à Rome cette même année 1669.

[2] Voyez la note B à la fin du volume.

Digitized by Google

titution qu'il en soit de même pour la généralité de ceux qui s'emploient au ministère apostolique. Les privations habituelles de leur position suffisent à la plupart d'entr'eux. D'ailleurs les règles austères donnent à presque tous ceux qui les pratiquent un caractère d'austérité qu'ils conservent souvent dans les rapports avec le prochain, et, pour un missionnaire, c'est vraiment là un défant capital. Aussi, dans sa grande sagesse, Rome n'a-t-elle pas approuvé les vœux faits, à cette occasion, par nos vicaires apostoliques. L'exposé seul des pratiques auxquelles ils s'engageaient fera comprendre la haute prudence d'une pareille mesure. En voici les principaux points : « S'engager par des vœux simples et compatibles avec l'état des prêtres séculiers, à n'accepter aucune dignité ni aucun emploi dans les royaumes » où ils vont travailler, ni paraître à la cour que quand la » nécessité ou le bien de la religion, ou la bienséance ne » permettraient pas de s'en dispenser ; à faire chaque jour » trois ou du moins deux heures d'oraison ; à porter toujours sur son corps des instruments de pénitence pour » imiter la sévérité avec laquelle saint Paul châtiait et crucifiait sa chair ; à jeûner toute l'année, excepté les dimanches, les fêtes et le temps pascal ; à s'abstenir de l'usage » du vin, du pain et de la viande ; à coucher sur une simple natte ; à se lever à minuit, quand on le pourrait, pour » prier ; à donner à l'étude des saintes lettres tout le temps » que ces exercices de piété et les fonctions ecclésiastiques » laisseraient libres, sans se refuser toutefois quelques heures de délassement, chaque jour, pour reprendre ses forces[1]. » Telles sont les pratiques suivies pendant plusieurs années avec une fidélité inviolable par les missionnaires et les vicaires apostoliques. L'austérité qu'on y remarque paraît moins extraordinaire quand on refléchit qu'ils avaient encore pour but, dans cette conduite, de rendre leur vie compara-

[1] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. Ier, p. 173.

ble en quelque sorte aux excessives macérations de quelques ministres ou sectateurs des cultes idolâtriques dans ces contrées, et de se concilier ainsi la vénération des infidèles. Du reste, la facilité avec laquelle ils se soumirent à la décision de Rome, prouve que s'ils se trompèrent dans le moyen, le but qu'ils se proposaient était parfaitement pur et tout-à-fait selon Dieu. « J'en poursuivis l'approbation avec les » plus vives instances, rapporte Mgr d'Héliopolis ; mais je » fus bien surpris de voir arriver à Rome le supérieur du » séminaire de Paris [1], qui me déclara nettement qu'il ve- » nait, au nom de tous les directeurs, représenter à la Sa- » crée Congrégation et au Saint-Père, que l'austérité ex- » cessive à laquelle les missionnaires s'étaient engagés par » des vœux, leur semblait très-préjudiciable à la mission, » et qu'en peu de temps elle la ruinerait entièrement. Cette » opposition de sentiments n'altéra point la charité, ni » même l'amitié entre nous. Nous étions logés ensemble, » nous nous communiquions mutuellement toutes nos dé- » marches et le succès de nos négociations. Notre union si » intime édifia extrêmement les cardinaux. Le pape donna » à chacun plusieurs audiences particulières, et fit exami- » ner nos raisons par la Sacrée Congrégation.

» Dans une assemblée générale de la même Congrégation, » tenue le 13 août 1669, on loua d'abord le zèle et le désir » de la perfection qui nous avaient portés à prendre de si » sévères engagements ; mais on désapprouva nos vœux, on » les déclara nuls, et Sa Sainteté, le 6 septembre, approuva » cette décision, et nous ordonna de nous y conformer. Sa- » chant que l'obéissance est préférable au sacrifice, le jour » même que le souverain pontife autorisa ce que la Sacrée » Congrégation avait décidé, je mangeai de la viande, je bus » du vin, et je vous écrivis afin que vous pussiez apprendre,

[1] M. Gazil, ecclésiastique fort habile dans les affaires, mais moins intérieur cependant que Mgr d'Héliopolis.

« par la première occasion, ce que le Saint-Siége avait or-
« donné [1]. »

Toutes les affaires de Mgr d'Héliopolis étant ainsi terminées, il quitta Rome peu de jours après, comblé de témoignages d'estime et d'affection de la part du souverain Pontife et du Sacré Collége. La Congrégation de la Propagande lui donna onze cents écus pour achever le bâtiment du séminaire de Siam; quelques cardinaux y ajoutèrent leurs dons particuliers, et il revint en France où le même accueil l'attendait encore. Il visita dans son voyage les évêques de la Provence et de quelques autres provinces du midi pour les intéresser à favoriser les vocations aux missions étrangères. Ces visites eurent encore le succès qu'il pouvait en espérer; toutefois, comme il était passé également chez l'évêque d'Alet, alors ouvertement déclaré pour le jansénisme; on l'accusa lui-même d'être partisan de ces funestes opinions. Il crut devoir à sa réputation, et surtout au bien de l'œuvre à laquelle il se dévouait, de repousser promptement une semblable accusation. Il le fit par une lettre pleine de franchise et de dignité, écrite de Ruel en date du 29 janvier 1670.

RETOUR DE MGR D'HÉLIOPOLIS DANS LES MISSIONS. — NOUVELLES DIFFICULTÉS. — TRAVAUX EN COCHINCHINE.

Quelques jours après, le prélat quitta Paris pour se rendre à Port-Louis, et s'embarquer de là pour les mers de l'Inde, à bord d'un navire de la Compagnie française [2].

[1] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. II, p. 165.

[2] La marine française a toujours témoigné la plus grande bienveillance pour nos missionnaires dans les voyages faits par eux sur les navires de l'état. Aujourd'hui, plus encore peut-être qu'à aucune autre époque, il est des noms illustres que nous ne devons prononcer qu'avec une respectueuse affection. MM. de Bougainville, Dumont-d'Urville, du Petit-Thouars, Vaillant et d'autres encore, seront toujours entourés de notre profonde gratitude.

Ils ne purent pas mettre à la voile avant le 10 mai suivant. Le 18 juin ils mouillaient au Cap-Vert, où les trois navires voyageant de conserve se rallièrent, après quoi on leva l'ancre le 2 juillet. Ces bâtiments s'étant ensuite séparés, celui qui ne portait pas de missionnaires arriva à Surate le 17 janvier 1671. L'un des deux autres se dirigea vers le Brésil, où il relâcha le 5 octobre 1670 ; il vint ensuite à la côte de Mozambique, d'où il partit le 1er août de l'année suivante et toucha enfin à Surate, le 3 septembre. L'autre navire, monté par Mgr d'Héliopolis, mit encore plus de temps à faire sa route, car étant arrivé au Cap de Bonne-Espérance le 11 novembre 1670, il y fut pendant trois jours en grand danger de naufrage. Ensuite il prit la route de Madagascar, et n'arriva devant Surate qu'à la fin de l'année 1671.

Mgr d'Héliopolis y reçut les lettres où Mgr de Bérythe lui faisait part de l'état des missions, et des choses importantes qui s'y étaient passées pendant les années qui venaient de s'écouler. En l'informant des bénédictions que Notre Seigneur ne cessait de répandre sur les travaux des missionnaires, il lui faisait connaître en même temps les peines endurées par eux, soit de la part des païens, soit du côté même des personnes employées comme eux à la conquête des âmes. Les choses en étaient même sous ce rapport, à un point tel, que Mgr d'Héliopolis crut devoir renvoyer de suite un de ses missionnaires en Europe. Quant à lui, il fut obligé d'attendre long-temps encore à Surate, le temps où il put se rendre à Siam [3].

Voici, du reste, le tableau des événements qui nécessitèrent le nouvel envoi d'un missionnaire en France. On y verra combien les événements les plus fâcheux en apparence, peuvent tourner à l'exécution des desseins de Dieu

[3] Notes hist., p. 23. — Hist. de l'établ. du Christ. aux Indes Orient. t. II, pp. 134 et suiv. 138, 151 et suiv. 172. — Relat. des Miss. des Ev. franç. 1674, pp. 19, 24, 36, 44, 52. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. apost. (première, de 1680), p. 76. — Gall. christ. t. VII, col. 1026.

sur ses serviteurs. Dès le mois de juin 1664, M. Chevreuil, nommé par Mgr de Bérythe pro-vicaire de Cochinchine, s'était embarqué pour cette mission et avait eu le bonheur de débarquer à Fay-fo, le 24 juillet suivant. Il y était à peine arrivé, qu'il eut avis d'un dessein formé par les Portugais, de le faire enlever et conduire à Macao ; mais il quitta Fay-fo et se rendit à la ville royale, où il comptait faussement sur la protection d'un métis portugais, originaire de Macao. Ce chrétien se nommait Jean de la Cruz, et se trouvait alors fort en faveur auprès du roi, dont il dirigeait la fonderie de canons. Il protégeait les jésuites portugais établis dans le royaume, mais il voyait avec peine l'établissement des vicaires apostoliques français ; il reçut cependant avec de grandes marques extérieures de respect les présents que M. Chevreuil lui remit de la part de Mgr de Bérythe, ce qui ne l'empêcha pas d'envoyer son fils au grand-maudarin pour l'engager à chasser ce missionnaire de la Cochinchine. M. Chevreuil retourna en conséquence à Fay-fo, où il séjourna assez de temps pour faire reconnaître la juridiction de Mgr de Bérythe par les jésuites dont il confirma les pouvoirs. Outre cela, afin de se conformer aux intentions formelles du Souverain Pontife, il commença dès-lors à s'occuper du choix de quelques enfants du pays, destinés à être promus plus tard au sacerdoce. Malheureusement il s'éleva sur ces entrefaites une persécution qui, de la ville royale, s'étendit bientôt jusqu'aux provinces, arrêtant ainsi les premiers succès des missionnaires. Cette persécution avait commencée par l'exil des jésuites, que le roi faisait sortir de ses États, plutôt encore dans la crainte des envahisseurs portugais qu'en haine de la religion ; il avait même ménagé M. Chevreuil, en sa qualité de Français, désirant par ce moyen attirer dans ses états le commerce de notre nation. Bientôt, cependant, les chrétiens partisans des Portugais, préférant se voir privés du secours des sacrements plutôt que de supporter au milieu d'eux la

présence d'un prêtre français, parvinrent à faire exiler aussi M. Chevreuil. Il consentit à s'embarquer au plus tôt, dans l'espérance qu'il pourrait retourner secrètement à terre pendant la nuit ; il avait même pris à ce sujet des mesures avec un des chrétiens. « Mais, par un secret jugement de Dieu qui » voulut punir mes infidelitez passées, cet Amy, dit-il, man- » qua de parole, et je me vis obligé de retourner à Siam, » où j'arivay en 28 jours de navigation, après avoir de- » meuré huict mois à la Cochinchine [1]. »

Quelque temps après Mgr de Bérythe, ému jusqu'au fond du cœur à la pensée des maux soufferts par ses pauvres ouailles qu'il ne pouvait aller secourir, leur renvoya le même missionnaire, accompagné cette fois de M. Hainques, nommé aussi pro-vicaire de la Cochinchine. Ils s'embarquèrent dans le courant du mois d'août, mais ils ne purent pas arriver à leur mission aussitôt qu'ils l'espéraient. L'équipage de leur navire ayant éprouvé une tempête sur les côtes du Kambodje, et ayant appris ensuite la peine de mort portée par le roi de Cochinchine contre tous ceux qui introduiraient des prêtres européens dans ses états, ne voulut jamais consentir à leur laisser continuer leur route; et, en conséquence, on les déposa sur les frontières des royaumes du Kambodje et de Ciampa [2]. Là M. Chevreuil, dangereusement malade, conjura son confrère de le laisser entre les mains de la Providence qui saurait bien lui envoyer des secours, si elle le jugeait plus utile au bien des âmes, et de continuer lui-même, par terre, sa route vers la Cochinchine. La guerre, menaçant alors de fermer les passages entre ce royaume et le Kambodje, M. Hainques crut devoir céder aux prières de M. Chevreuil ; il le quitta et prit à pied le chemin de sa mission.

On vit encore en cette circonstance combien il est vrai

[1] Rel. des Miss. des Ev. franç. 1674, p. 104.
[2] Petit royaume soumis dès-lors à la Cochinchine.

de dire qu'il est bien gardé celui sur qui Dieu veille ; car, malgré toutes les apparences, M. Chevreuil se rétablit. Il le dut aux soins d'une famille chrétienne cochinchinoise qui le reconnut pour missionnaire et s'empressa de lui donner les soins nécessaires dans l'état où il se trouvait. Quand ses forces revinrent, il profita de sa convalescence pour secourir les chrétiens établis au Kambodje ; il y travailla même avec grand fruit jusqu'en 1670, époque à laquelle il fut enlevé par les Portugais. On le conduisit dans les prisons de Macao où il fut enfermé pendant cinq mois ; après quoi il fut envoyé à Goa pour comparaître devant le tribunal de l'Inquisition.

M. Hainques, de son côté, entrait en Cochinchine et pénétrait jusqu'à la ville royale où J. de la Cruz, devenu plus favorable aux missionnaires français depuis le départ des jésuites portugais, lui ménagea les moyens d'exercer utilement, quoiqu'en secret, les fonctions de son ministère.

Une nouvelle persécution s'éleva bien encore en 1666, mais cette épreuve n'empêcha pas les progrès de la foi, et l'année suivante M. Hainques envoya une barque à Mgr de Bérythe pour l'engager à venir lui-même consoler son troupeau par sa présence [1]. Le prélat n'ayant pas pu s'y rendre alors, M. Brindeau y vint à sa place, accompagné de deux prêtres indigènes ordonnés à Siam. Les affaires de la religion étaient donc assez prospères dans ce royaume lorsque Dieu voulut appeler à lui les deux missionnaires qui soutenaient le courage de cette église naissante. M. Hainques mourut au mois de décembre 1670, et M. Brindeau, attaqué en même temps de la même maladie, s'endormit aussi dans la paix du Seigneur environ un mois après. Enfin, le 8 mai 1671, les deux

[1] Les bonnes dispositions de J. de la Cruz en faveur de nos missionnaires ne furent pas de longue durée, car dès l'an 1666 on le vit se refroidir insensiblement à leur égard, et deux ans après il fit ce qu'il put pour seconder le dessein d'enlèvement que les Portugais de Macao méditaient sur la personne de M. Hainques. — *Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Or.* t. 1, pp. 269 et 292.

prêtres cochinchinois accompagnés de deux catéchistes étant venus à Siam au nom de leur nation, supplier Mgr de Bérythe de se rendre au milieu d'eux, ce prélat ne crut pas devoir résister à cette manifestatiou de la volonté divine. En conséquence, malgré l'utilité de sa présence à Siam d'où il dirigeait alors toutes les missions, il s'embarqua secrètement le 20 juillet et il aborda en Cochinchine le 1er septembre suivant. Il commença de suite à exercer en secret et avec une grande bénédiction, les augustes fonctions de son ministère pastoral, lorsque la fièvre le saisit. Cette maladie dura pendant six semaines, et il était sur le point d'en mourir quand il fut pour la seconde fois ramené à la vie d'une manière vraiment inespérée. A peine rétabli, il se mit à parcourir les diverses chrétientés où il était attendu. Bientôt après, il dut se soumettre à une nouvelle épreuve, car des bruits de persécution s'étant répandus dans le royaume, il fut obligé de se cacher pendant quelque temps et d'interrompre ainsi le cours de ses visites. Il les reprit cependant à l'approche des fêtes de Noël et les continua jusqu'au mois de mars 1672, époque de son retour à Siam. Dans ce voyage, Mgr de Bérythe avait fait de nouveau reconnaître par les jésuites, ainsi que par les catéchistes et les fidèles de leurs chrétientés, les bulles du Souverain Pontife, relatives aux vicaires apostoliques; il emmenait encore avec lui un certain nombre de jeunes Cochinchinois pour les élever au séminaire.

Travaux au Tong-King.

L'absence de Mgr d'Héliopolis faisait reposer le soin de toutes les missions sur Mgr de Bérythe; aussi ce dernier ayant trouvé moyen de secourir celle de Tong-King où la persécution était toujours assez violente, y avait envoyé M. Dey-

dier dès l'année 1666. Celui-ci s'embraqua secrètement le 20 juin sur un bâtiment chinois dont l'équipage était entièrement païen, et qui le conduisit à la ville royale le 18 août suivant. Un accident arrivé au navire ayant fourni au missionnaire l'occasion de débarquer sans être aperçu de l'équipage, il se rendit en secret dans la maison d'un interprète des Hollandais nommé Raphaël de Rhodes. Il y rassembla les catéchistes qui se trouvaient sans direction depuis l'exil des jésuites en 1662 et qui le reconnurent, après quelques difficultés, comme grand-vicaire de Mgr d'Héliopolis; puis il s'entendit avec eux pour ce qui concernait le bien de l'Église et leur fit faire une retraite sur le bateau même qui les avait conduits près de lui. Dans le courant des années 1667 et 1668, la présence de M. Deydier au Tong-King fut de même très utile au progrès de la foi dans ces contrées, lorsque divers événements, et surtout une révolte à laquelle prirent part quelques chrétiens, mirent la religion dans le plus grand danger et attirèrent, sur les fidèles innocents, de nouvelles persécutions. Ces obstacles n'empêchèrent pas toutefois entièrement les progrès de la foi qui faisait de continuelles conquêtes par les soins de M. Deydier et des premiers prêtres tongkinois récemment arrivés de Siam. Le 19 avril 1669 un navire portugais ayant, malgré les défenses, amené au Tong-King des missionnaires de la Compagnie de Jésus, le roi en prit une nouvelle occasion de redoubler de rigueur à l'égard des chrétiens, et il résolut de les exterminer de ses états à l'exemple des souverains du Japon. Il porta en conséquence deux nouveaux édits de persécution, sans que pour cela M. Deydier se vît obligé de suspendre ses travaux apostoliques.

Sur ces entrefaites, Mgr de Bérythe ignorant l'état des choses au Tong-King s'y était rendu avec deux missionnaires. Le navire qu'il montait avait été expédié par un marchand français, plutôt dans l'intérêt de la foi que dans l'espoir d'un gain temporel considérable. Parti de Siam le

23 juillet 1669, ils arrivèrent à la barre du Tong-King le 30 août suivant, après avoir touché à l'île de Haye-nan dont les habitants les forcèrent à s'éloigner. Le pavillon français étant alors inconnu dans ces parages, le navire eut quelques difficultés à être reçu au Tong-King; mais le roi, s'étant informé de la puissance de la France et des ressources qu'elle pouvait offrir au commerce de ses sujets, l'accueillit avec empressement. Il accorda même un terrain propre à l'établissement d'un comptoir français, et l'on profita de cette circonstance pour y introduire MM. de Bourges et Bouchard, déguisés en marchands. De son côté Mgr de Bérythe, passant pour l'aumônier du navire, pouvait réaliser, en grande partie, les intentions qu'il avait eues en venant au Tong-King.

Plusieurs motifs également graves l'avaient engagé à entreprendre ce voyage. Il voulait premièrement s'assurer s'il n'y avait pas moyen de pénétrer de là en Chine, afin de sacrer un troisième évêque pour les missions[1]; mais le roi du Tong-King ayant défendu, sous peine de mort, d'avoir aucune communication avec cet empire, il fut impossible de songer à s'y rendre par cette voie. En second lieu, il désirait fortifier les chrétiens en leur administrant le sacrement de Confirmation; il avait surtout à cœur de conférer les ordres sacrés aux plus capables d'entre les catéchistes du pays, et c'est ce qu'il fit alors. Il en éleva sept au sacerdoce et en promut plusieurs autres aux dignités inférieures de la hiérarchie ecclésiastique. Il parvint enfin à rassembler un synode nécessaire pour le règlement de quelques points de discipline fort importants. Ce synode, auquel les missionnaires, les prêtres indigènes et quelques catéchistes assistèrent, se tint le 14 février 1670. Le pape Clément X en confirma depuis les statuts dans une bulle du 23 décembre 1673. Mgr de Bérythe

[1] Le Souverain Pontife avait alors donné aux deux vicaires apostoliques le pouvoir de sacrer un de leurs missionnaires pour successeur de Mgr de Mételopolis, mais il y avait mis pour condition qu'on aurait pu préalablement pénétrer en Chine.

donna encore, dans cette visite, une règle aux religieuses connues depuis sous le nom d'*Amantes de la Croix*, qui rendirent et rendent encore aujourd'hui de si grands services dans les temps de persécution. Ensuite, après avoir ainsi avancé l'œuvre de Dieu par des règlements et des mesures qu'un missionnaire revêtu du caractère épiscopal pouvait seul déterminer, Mgr de Bérythe partit le 14 mars 1670.

A peine eut-il quitté le Tong-King, qu'une nouvelle persécution s'y éleva par suite de la haine d'un apostat devenu interprète des Portugais. MM. de Bourges et Deydier furent désignés comme prêtres, et bientôt après emprisonnés et gravement maltraités pour la cause de Dieu. On se conduisit de même à l'égard des chrétiens, dont quelques-uns furent traités avec une extrême rigueur. Les missionnaires purent cependant reprendre une partie de leurs fonctions quelque temps après; mais comme la persécution n'avait pas encore cessé, ils étaient obligés de se tenir renfermés, laissant aux prêtres indigènes le soin d'administrer les sacrements, et de visiter les chrétiens pour les encourager et les soutenir. Ces nouveaux prêtres s'acquittèrent de leur ministère avec un zèle et une édification qui firent mieux comprendre encore que jamais combien la mesure prise par le Saint-Siége était nécessaire. Non-seulement ils purent s'occuper des chrétiens déjà formés, mais encore ils eurent le bonheur de donner le baptême à près de douze mille idolâtres, dans le courant des années 1671 et 1672[1].

[1] Rel. des Miss. des Ev. franç. (1674), pp. 75 et suiv., 110, 121, 127, 133, 137 et suiv., 163 et suiv. — Rel. abrég. des Miss. et Voy. des Ev. franç. par M. J. Pallu, pp. 63, 72. — Hist. de l'étab. du Christ. dans les Indes-Orient, t. 1er, pp. 118, 184 et suiv., 202, 205, 206, 219 et suiv., 253 et suiv., 278, 292; t. II, pp. 4 et suiv., 23, 25 et suiv., 58 et suiv., 89 et suiv., 126 et suiv. — Constit. apostol. 1re part. p. 121. — Histoire naturelle, civile et politique du Tonquin, par M. l'abbé Richard, chanoine de l'église royale de Vézelai. In-12, Paris, Moutard, 1778, t. I, p. 42; t. II, pp. 131 et suiv. — Etat actuel du Tenckin, de la Cochinchine, et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-Tho, par M. de la Bissachère, missionnaire qui a résidé 18 ans dans ces contrées; traduit d'après les relations originales de ce voyageur. — In-8°, Paris, Galignani, 1812, t. II, p. 30.

SUCCÈS A SIAM. — NOUVEL ENVOI D'UN MISSIONNAIRE EN EUROPE.

De semblables progrès étaient bien capables d'encourager les missionnaires et de les récompenser abondamment des peines et des sacrifices attachés à leur vocation; mais il leur restait toujours à vaincre deux difficultés plus graves pour l'avenir de ses églises. Je veux parler des contestations entre les vicaires apostoliques et les Portugais, ainsi que des mesures à prendre pour assurer efficacement la formation du clergé indigène[1]. Les premières difficultés devenaient de jour en jour plus fâcheuses par suite des divisions introduites dès lors entre les diverses chrétientés, et il fallut toute l'autorité du Saint-Siége et toute la persévérance de nos vicaires apostoliques pour y mettre un terme. La fondation d'un séminaire au milieu des infidèles, dans un pays où l'on se trouvait sans appui du côté des hommes, paraissait encore plus difficile, et cependant ce projet rencontra beaucoup moins de difficultés que le rétablissement de la paix entre les chrétiens.

Nous avons vu précédemment que, dès leur arrivée à Siam, les vicaires apostoliques avaient formé le projet de fixer dans ce royaume le principal séminaire destiné à l'éducation des jeunes élèves de leurs missions différentes, mais ils n'avaient pas pu y réussir tout d'abord. Cependant, dans le commencement de l'année 1666, le roi ayant entendu souvent parler avec éloge des missionnaires français dont la vertu était un objet de vénération pour les infidèles eux-

[1] Dès les premiers temps de son arrivée à Siam, Mgr de Bérythe qui ne perdait pas un instant cet objet de vue, ayant appris que plusieurs chrétiens japonais s'étaient réfugiés à Siam pour éviter la persécution, les engagea fortement à faire venir de leur pays quelques sujets capables d'être préparés aux saints ordres, mais le malheur des temps ne lui permit pas de voir ce projet se réaliser.

Digitized by Google

mêmes, désira voir Mgr de Bérythe en particulier. A cet effet, il lui fit assigner une audience que le prélat désirait depuis bien long-temps et dont ils sortirent également contents l'un de l'autre. En effet, depuis cet instant, le monarque conçut pour notre sainte religion une estime dont il donna dès-lors des preuves éclatantes. On put même espérer un instant le voir se rendre lui-même à la vérité, mais Dieu ne réservait pas encore une aussi grande grâce à cette église. La guérison de son frère, obtenue par les prières des chrétiens et la foi de Mgr de Bérythe, avait surtout fait sur lui une vive impression ; il parut inquiet et rêveur pendant quelques jours, mais ensuite il résista au mouvement de sa conscience pour se laisser aller aux malheureuses suggestions de la politique et peut-être aussi aux passions de son cœur. Il chercha cependant à réparer en quelque manière cette faiblesse par sa bienveillance envers les missionnaires et la libéralité dont il usait à leur égard ; non-seulement il leur accorda un terrain pour y fixer leur établissement, mais il leur fournit encore des matériaux pour les bâtiments nécessaires. Il se forma même à cette occasion un nouveau camp de chrétiens auquel Mgr de Bérythe donna le nom de Saint-Joseph.

Le séminaire n'était pas non plus la seule institution à laquelle ce prélat songeât alors, il espérait encore former une nombreuse communauté de filles consacrées à Dieu et commencer un hospice pour les pauvres malades. Il se persuadait avec raison, qu'un pareil exercice de la charité serait la meilleure de toutes les prédications vis-à-vis des infidèles. Les autres missionnaires s'occupèrent aussi, à cette époque, du soin des prisonniers dont le sort est si à plaindre dans les pays où la charité chrétienne est encore inconnue [1].

[1] Hist. de l'étab. du Christ. dans les Indes-Orient. t. Ier, pp. 231 et suiv., 275 et suiv.; t. II, pp. 57, 122 et suiv. — Rel. abrég. des Miss. et Voy. des Ev. franç. par M. J. Pallu, pp. 60 et suiv. — Rel. des Miss. des Ev. franc. (1674) pp. 3 et suiv., 61 et suiv. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. apost. (première, de 1680), pp. 57 et suiv. — La Vie de Mgr Cotolendi, p. 203.

Si de pareilles espérances remplissaient alors de joie le cœur des vicaires apostoliques, ils étaient en même temps bien douloureusement affectés par les mauvais procédés des Portugais et de quelques réguliers attachés à cette nation. Mgr d'Héliopolis s'en était déjà beaucoup occupé dans son voyage à Rome, mais il n'avait pas encore pu terminer tous les différends survenus à cet égard. Il fallait donc absolument revenir encore sur cette affligeante question et l'on ne pouvait pas le faire sans retourner de nouveau à Rome. C'est là ce qui acheva de déterminer le départ de M. Sevin pour l'Europe. Ce missionnaire était en outre chargé des plus graves négociations, tant à la cour de Rome qu'à celle de France. Il devait demander pour les vicaires apostoliques établis, le pouvoir de consacrer un ou deux évêques français pour le Tong-King, et autant pour la Cochinchine, proposer pour le vicariat apostolique de Nan-king, un religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né en Chine[1], obtenir un secours de la Propagande pour le séminaire de Siam et de faire approuver le synode du Tong-King ainsi que l'institution des catéchistes et des *Amantes de la Croix*. Les affaires à négocier à Paris n'étaient pas moins importantes, car il s'agissait de solliciter la protection du Roi contre les Portugais, de s'entendre avec le ministre et avec les directeurs de la Compagnie des Indes pour l'établissement d'un comptoir au Tong-King, ou au moins pour l'envoi d'un navire français dans ce royaume; enfin de solliciter une pension pour l'évêque à nommer en remplacement de Mgr de Métellopolis. A ces instructions étaient jointes diverses lettres au roi, à Colbert et aux directeurs de la Compagnie des Indes, avec différents mémoires sur les avantages offerts pour

[1] Le P. Lopez nommé depuis à l'un des vicariats de cet empire. Ce fut le premier évêque choisi parmi les chrétiens de ces nouvelles Eglises, et l'on voit par-là combien Mgr d'Héliopolis et ses confrères mettaient de zèle à seconder les désirs des Souverains Pontifes par rapport à l'établissement complet de la hiérarchie parmi ces peuples.

Digitized by Google

le commerce du Tong-King, de Siam, du Kambodje et de la Chine. Par une lettre particulière, Mgr d'Héliopolis demandait encore au Saint-Père l'approbation du choix que les missionnaires avaient fait de saint Joseph pour patron des royaumes confiés à leurs soins.

Ainsi chargé de ces graves intérêts, M. Sevin partit de Surate, le 9 janvier 1672, à bord d'nn navire de la Compagnie des Indes. Il arriva en France au mois de juin de la même année, et de là il se rendit à Rome où sa négociation eut un plein succès. Le pape Clément X continuant, à l'égard des vicaires apostoliques, la protection toute paternelle dont ses prédécesseurs les avaient honorés, adressa le 10 novembre et ensuite le 22 décembre 1673, des brefs à l'archevêque, au chapitre et aux inquisiteurs de Goa, ponr leur défendre d'exercer aucun acte de juridiction sur les vicaires apostoliques, sur les missionnaires français et sur leurs chrétiens, dans tous les lieux indépendants de la puissance temporelle du Portugal. Enfin, par un autre bref du 23 décembre, il défendit aux vicaires apostoliques et aux missionnaires de solliciter ou de recevoir la juridiction des ordinaires Portugais. Tant de faveurs du Souverain Pontife prouvent combien il attachait d'importance au succès des vicaires apostoliques et au libre exercice de leur pouvoir dans les pays confiés à leurs soins. Toutefois, ces importantes décisions ne suffirent pas encore, et nous verrons les mêmes difficultés se reproduire bien des fois plus tard. Cette résistance demeura même en principe chez les Portugais, malgré tous les efforts du Saint-Siége, et elle finit par aboutir au schisme dont l'Inde est affligée de nos jours.

L'emprisonnement de M. Chevreuil arrivé, ainsi que nous l'avons dit, en 1670, prouvait évidemment le mauvais vouloir de cette nation, manifesté du reste en plusieurs autres rencontres, par les tentatives d'enlèvements que nous avons signalées, et par toutes les oppositions mises par eux à l'exercice du pouvoir des vicaires apostoliques. Après cinq mois

de prison à Macao, M. Chevreuil fut transporté à Goa où il arriva dangereusement malade. On le fit ensuite comparaître devant le tribunal de l'Inquisition, mais la pureté de sa conduite et la présence d'une flotte française qui parut alors à la hauteur de Goa, déterminèrent la mise en liberté du prisonnier, qui se rendit à Surate près de Mgr d'Héliopolis. Ce prélat, ayant été informé d'avance de ce qui se passait, se proposait d'abord d'envoyer M. Chevreuil en Europe, si sa santé pouvait lui permettre un semblable voyage; mais comme il arriva trop tard, il se vit obligé de confier cette mission à M. Sevin. Aussitôt après le départ de ce dernier, Mgr d'Héliopolis impatient de se rendre à sa mission, et ne trouvant pas de voie sûre pour le faire, s'était déterminé à s'embarquer sur un navire portugais expédié pour Siam; mais M. Chevreuil et ceux qui connaissaient mieux cette nation l'en détournèrent absolument. M. de Courtaulin seul, ayant dû se hasarder à courir le danger d'être ainsi arrêté par nos implacables adversaires, monta sur leur bord et arriva heureusement à Siam, sur la fin d'octobre 1672.

Ce missionnaire ayant apporté avec lui quelques objets d'Europe qu'on jugea dignes d'être offerts au roi de Cochinchine, Mgr de Bérythe profita de cette circonstance pour tenter de s'ouvrir une voie dans sa chère mission. En conséquence, il envoya M. Vachet dans ce royaume, où il eut à supporter une maladie assez grave, et bien des mauvais traitements endurés pour la foi; mais enfin M. Mahot, l'un de ses confrères, étant parvenu jusqu'au roi, et lui ayant remis les présents de Mgr de Bérythe, ce prince les reçut avec tant de plaisir, qu'il permit au prélat de venir à la cour, de s'établir à Fay-fo, et d'y élever une chapelle et une maison pour l'éducation de la jeunesse. Ces heureuses dispositions firent d'autant plus d'impression qu'elles étaient moins attendues, et elles déterminèrent un nombre considérable de conversions parmi les païens, retenus jusqu'alors par la crainte des persécutions. On expédia aussitôt qu'on le

put une barque à Mgr de Bérythe, pour lui faire part d'une si heureuse nouvelle, mais cette joie fut de courte durée. Le prélat, retenu par le roi de Siam [1], ne put pas faire le voyage de Cochinchine, et dût se contenter d'y envoyer MM. Bouchard et de Courtaulin. Ceci se passait au mois de juin 1674. Quelque temps après, M. de Courtaulin ayant cru pouvoir compter assez sur les bonnes dispositions du roi pour élever une église sur le terrain cédé par lui aux missionnaires, les païens auxquels se joignit J. de la Cruz, en prirent occasion de porter contre eux des accusations capables de perdre les chrétiens dans tout le royaume. Heureusement on en fut quitte pour détruire la nouvelle église, et pour supporter quelques vexations particulières de la part des mandarins [2].

Pendant ce temps, Mgr d'Héliopolis ayant terminé tous les mémoires et les instructions qu'il devait donner à M. Sevin, pour ses négociations en Europe, résolut de tenter lui-même tous les moyens de rejoindre Mgr de Bérythe à Siam, et, de là, passer le plus tôt possible dans sa mission. Comme il n'y avait aucun espoir de rencontrer avant long-temps un navire étranger, sur lequel il pût être en sûreté pour ce voyage, les directeurs de la Compagnie française appréciant tout ce qu'ils devaient de reconnaissance à ce prélat, voulurent lui en donner un nouveau témoignage, en expédiant exprès pour lui, un bâtiment qui mit à la voile le 17 février 1672. Après avoir laissé à Rajapour M. de Chantebois, trop malade alors pour continuer le voyage, Mgr d'Héliopolis vint débarquer à Bantam où il établit un mission-

[1] Le roi de Siam voulait alors le charger d'accompagner en France et à Rome les ambassadeurs qu'il se proposait d'y envoyer aussitôt après la cessation de la guerre entre la France et la Hollande.

[2] Notes hist. pp. 24 et 25. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. apost. (première, de 1680), p. 84 et suiv. 131 et suiv. 243 et suiv.— Hist. de l'établ. du Christ. t. II, pp. 138 et suiv. 220 et suiv. — Constit. apost. pp. 171, 175, 181, 189. — *Bullarium pontificium Sacræ Congregationis de Propaganda Fide*. In-4, *Romæ*, 1839. *Typis collegii Urbani*, t. I, pp. 184, 186, 188, 195.

naire, en vertu de la juridiction récemment donnée sur l'île de Java aux vicaires apostoliques. C'était là un point fort important à occuper pour faciliter la correspondance avec la France, et l'on peut remarquer combien Mgr d'Héliopolis s'attachait à s'assurer de semblables positions, propres à rendre les vicaires apostoliques aussi indépendants que possible des rivalités entre les puissances de l'Europe. C'est ce que nous pouvons voir aussi dans le soin qu'il mettait à consolider l'établissement de Siam, et à demander plus tard la juridiction sur les royaumes de Pégou et d'Ava, dans l'espérance d'établir, par ce moyen, des communications praticables avec les provinces occidentales de la Chine et une grande partie du Thibet. Peut-être même ses successeurs ont-ils parfois perdu de vue le vaste projet d'ensemble qu'il avait conçu pour le bien de l'Église d'Orient, et qui pouvait avoir des suites si heureuses, si le malheur des temps n'était venu en entraver l'exécution.

Mais continuons à le suivre au milieu des épreuves sans fin auxquelles Notre Seigneur daignait le soumettre pour couronner, par une sainteté éminente, les autres dons si précieux dont il avait d'ailleurs orné son âme. Le bâtiment sur lequel il s'était embarqué à Surate devait bien le conduire jusqu'à Siam, ainsi que les directeurs de la Compagnie des Indes l'avaient décidé; mais il ne voulut pas abuser de la générosité avec laquelle on en usait à son égard, et comme la saison contraire devait retarder de plusieurs mois son départ de Bantam, il quitta ce navire, et le 29 juin de la même année il s'embarqua de nouveau à bord d'un bâtiment anglais destiné pour la côte de Coromandel et de là à Siam. Ce navire était si petit et si chargé que Mgr d'Héliopolis put y trouver place seulement avec M. Chevreuil; puis, après cinquante jours de navigation très-périlleuse, le bâtiment vint aborder dans un port du Bengale sans pouvoir parvenir au terme de son voyage.

Ce contre-temps ayant retenu Mgr d'Héliopolis pendant

six mois dans ce royaume, devint pour lui une nouvelle occasion de fournir au Saint-Siége d'importantes lumières sur les moyens à prendre pour étendre et conserver la foi dans l'Inde. Il travailla aussi pendant tout ce temps à pourvoir aux besoins spirituels des peuples qui l'entouraient. Il s'appliquait surtout à étudier leurs mœurs avec le plus grand soin, pour découvrir, à l'aide de ces observations, la meilleure marche à suivre auprès d'eux pour le succès de l'Évangile. Il se convainquit parfaitement d'une vérité déjà bien appréciée avant lui par le P. de Nobilis [1], à savoir, que de la conversion des brâhmanes dépendait en grande partie celle de la nation toute entière. Il fut surtout frappé par l'exemple récent d'un jeune homme de cette caste, converti à la foi chrétienne, et entraînant par son exemple un nombre considérable d'infidèles. Mais en même temps, comme il sentait que se contenter d'en faire de simples chrétiens n'était pas arriver au point nécessaire pour former une véritable Église, il s'appliqua, dans cette vue, à examiner les moyens de fonder un séminaire uniquement destiné d'abord à l'éducation cléricale des jeunes brâhmanes convertis. Par là, il espérait pouvoir bientôt trouver des sujets capables, non-seulement d'exercer le ministère apostolique, mais encore de supporter le poids de la charge épiscopale. En conséquence, il adressa sur ce sujet au Souverain Pontife, un mémoire où il lui développait l'utilité d'un pareil établissement, les difficultés qu'il présentait et la possibilité de réussir.

De son côté, M. Chevreuil avait conçu la pensée de faire acheter plus tard de petits enfants esclaves, qu'on élèverait dans la religion chrétienne, pour ensuite les faire rentrer au milieu de leurs compatriotes ou les revêtir du sacerdoce, selon qu'ils y seraient appelés de Dieu [2].

[1] Ce célèbre missionnaire de la compagnie de Jésus en se conformant, autant qu'il était permis de le faire, aux mœurs des brâhmanes du Madurê, avait autrefois opéré par ce moyen beaucoup de conversions au christianisme.

[2] Ce moyen fut employé avec succès lors de la conversion des peuples du

L'un et l'autre de ces projets auraient pu également réussir avec le temps, parce qu'ils étaient fondés sur la tendance naturelle des peuples, toujours moins disposés à écouter un étranger qu'un homme de leurs mœurs, de leur langage et de leur nation. Pour l'étranger, le premier sentiment sera toujours une pensée de mépris ou de défiance, selon qu'il sera précédé d'une renommée de puissance ou de faiblesse; tandis que, dans les mêmes circonstances, un indigène aurait souvent inspiré confiance et affection au premier abord. C'est, du reste, ce que les premiers fondateurs d'Églises n'ont jamais perdu de vue dans leur règle de conduite, ainsi que le témoigne l'établissement de prêtres et d'évêques nationaux choisis par eux dans chaque chrétienté.

Cependant, comme le pays où Mgr d'Héliopolis se trouvait alors n'était pas compris dans son vicariat, il désirait ardemment le quitter pour aller où la volonté de Notre Seigneur l'appelait par l'organe du Souverain Pontife. Il partit donc, le 8 mars 1673, sur un des navires appartenant au roi de Siam; il était accompagné cette fois de tous les missionnaires venus avec lui d'Europe et qui l'avaient rejoint avant son départ. Comme les officiers de la flotte le savaient porteur de lettres et de présents adressés à leur maître par le Souverain Pontife et le roi de France, ils ne cessèrent d'avoir pour lui les plus grandes attentions, pendant toute la traversée qui dura jusqu'au 27 mai de la même année [1].

Aussitôt qu'il eut rejoint Mgr de Bérythe, ce prélat s'empressa de faire savoir au roi l'arrivée de l'évêque français, chargé de lui présenter des lettres et de lui offrir des présents [2]. Cette nouvelle ayant été accueillie avec la plus grande

nord de l'Europe. De jeunes esclaves élevés par les Bénédictins devinrent de fervents apôtres pour les contrées où ils furent ensuite envoyés.

[1] Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (première de 1680), pp. 87 et suiv. — Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Or. t. II, p. 151 et suiv.

[2] Dans son bref du 24 août 1669, Clément IX témoigne au roi les sentiments de reconnaissance qu'il éprouve pour la manière honorable dont ce

faveur par la cour de Siam, Mgr d'Héliopolis eut été admis de suite solennellement, comme envoyé de Rome et de la France, sans les difficultés qui s'élevèrent au sujet du cérémonial de réception. Les négociations à ce sujet furent terminées seulement trois ou quatre mois après. Alors le roi, ayant exempté les évêques des usages jugés par eux incompatibles avec l'honneur de la religion et la dignité du roi de France, on fixa le jour de la réception au 18 octobre suivant. Cette cérémonie se fit avec une pompe et une solennité vraiment dignes de la grandeur des puissances représentées par les deux prélats. Le roi leur témoigna une bonté parfaite, et comme Mgr de Bérythe était plus anciennement connu de lui, et lui avait ménagé les premières ouvertures pour entamer des relations amicales avec Rome et la France, il le chargea tout spécialement de lui fournir désormais les moyens de les entretenir. A la suite de cette entrevue le roi se confirma de plus en plus dans la résolution d'envoyer à Paris des ambassadeurs, dont l'arrivée causa dans le temps une si vive sensation en France; tel fut aussi le commencement de cette alliance qui pouvait avoir une si grande influence sur la prospérité de notre commerce dans les mers de l'Inde. Mais ce qui est bien plus précieux que toutes ces considérations de grandeur humaine, c'est que par là notre sainte religion promettait de faire désormais de plus rapides progrès dans le royaume. Tel était, du reste, le but unique de nos évêques dans tout ce qu'ils entreprenaient aux lieux de leurs missions, aussi bien qu'en Europe. En agissant ainsi, ils nous laissaient à suivre un grand exemple après eux; ils nous enseignaient à saisir dans l'occasion tous les moyens offerts par la Providence pour arriver au terme où doivent tendre toutes choses dans cette vie.

prince avait traité les vicaires apostoliques et leurs missionnaires; il l'engage en même temps à leur continuer sa bienveillance. La lettre de Louis XIV est du 31 janvier 1670 et renferme les mêmes remercîments et la même demande.

Un mois après cette première réception, le roi leur accorda une nouvelle audience, dans la résidence de Louvo où il avait coutume de passer quatre ou cinq mois chaque année. Cette réception, moins solennelle que la précédente, fut néanmoins beaucoup plus utile aux divers intérêts dont les évêques étaient chargés, car ce prince leur offrit alors dans ses états un port pour le roi de France, avec faculté d'y bâtir une ville destinée à devenir la résidence des Français. Ils profitèrent également de cette circonstance, pour l'entretenir du Souverain Pontife, pour lui détailler ce que Constantin et les empereurs chrétiens avaient fait après lui pour l'Église universelle et pour le Saint-Siége en particulier, jetant ainsi dans le cœur de ce prince la semence d'un bien qu'on espéra pendant quelque temps voir produire de grands fruits. Le roi fut si content de leur entretien, qu'en les quittant il leur témoigna le désir de les revoir bientôt. Il les fit en effet appeler de nouveau quelques jours après.

ÉLECTION ET SACRE DU PREMIER VICAIRE APOSTOLIQUE DE SIAM.

Les deux prélats quittèrent ensuite la résidence de Louvo pour se rendre à Siam, où ils devaient sacrer M. Lanéau sous le titre d'évêque de Métellopolis. L'élection de ce prélat avait été faite par ses deux confrères, d'après le pouvoir qu'ils en avaient reçu du Saint-Siége. Ils s'y préparèrent par des bonnes œuvres qui rappelaient l'usage antique et vénérable des Églises apostoliques; les chrétiens furent engagés à redoubler leurs prières pour l'heureux succès de cette élection, les prêtres du séminaire jeûnèrent pendant trois jours et offrirent aussi pendant neuf jours le saint Sacrifice dans la même intention; après quoi les vicaires apostoliques convinrent entre eux de désigner, chacun en particulier, celui

des anciens missionnaires qui leur paraîtrait le plus capable de supporter le redoutable fardeau de l'épiscopat. Le choix de Mgr d'Héliopolis tomba sur M. Chevreuil; M. Lanean fut préféré par Mgr de Bérithe. Les deux sujets proposés avaient l'un et l'autre des titres si marqués à cette élection, que les vicaires apostoliques crurent devoir, suivant l'exemple des Apôtres, consulter Dieu par la voie du sort : « Ils n'igno-
» raient pas que cet exemple n'est point passé en règle;
» mais ils jugèrent avec raison, qu'ils se trouvaient dans
» une de ces conjonctures dans lesquelles S. Augustin et
» S. Grégoire[1] approuvent la voie extraordinaire du sort.
» Ils se prosternèrent, et élevant les yeux au ciel : Sei-
» gneur, dirent-ils, vous qui connaissez les cœurs, mon-
» trez lequel de ces deux prêtres vous avez choisi pour le
» ministère épiscopal. Après cette courte prière, ils firent
» deux billets, dans l'un desquels était écrit le nom de
» M. Chevreuil, et dans l'autre le nom de M. Lanean. Les
» ayant mis dans une boîte, M. de Bérithe les présenta à
» M. d'Héliopolis. Il tira le premier qui tomba sous sa main,
» l'ouvrit, et parut surpris d'y trouver le nom de M. Laneau.
» M. de Bérithe, qui s'aperçut de sa surprise, lui dit de
» replier son billet et de le remettre dans le scrutin. Il le
» replia, le remit, et retira le même nom. Alors M. d'Hélio-
» polis se jeta à genoux, remercia Dieu, et consentit que
» M. Laneau fût choisi[2]. »

Quelques années après on vit en effet que cette élection pouvait être considérée comme l'œuvre de Dieu. Mgr Laneau soutint dignement l'œuvre des missions dont il eut toute la direction après la mort de Mgr d'Héliopolis. Il était aussi dans la plus grande faveur auprès du roi de Siam, qui lui permettait, contre l'usage établi, de lui parler toutes les fois qu'il le jugerait à propos. Plus tard enfin il donna des

[1] Aug. Ep. 180, et de Doct. christ. lib. I, c. 28. — Greg. in lib. I Reg. c. 14

[2] Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Orient. t. II, p. 175.

Digitized by Google

exemples d'une rare vertu et d'une fermeté invincible lors de la révolution de Siam, affrontant la mort avec un calme que peut seule avoir l'âme vraiment établie en Dieu. M. Chevreuil, au contraire, sans devenir pour cela moins agréable à Notre Seigneur, tomba bientôt après dans un affaiblissement moral dont il eut bien de la peine à se relever. Du reste, à l'époque de l'élection pour le vicariat apostolique, ils étaient aussi capables l'un que l'autre d'exercer de pareilles fonctions, et leur humilité prouve qu'ils en étaient également dignes. Ils en donnèrent une preuve évidente, la veille du jour où le choix fut définitivement arrêté. Ayant appris alors qu'il était question d'eux en cette circonstance, ils allèrent, chacun de leur côté, prier les deux évêques de ne pas penser à eux pour un tel emploi; quand ensuite l'élection fut terminée, celui qui avait été rejeté en conçut une joie aussi grande que l'autre eut de peine à s'y soumettre. Ce dernier cherchant à éloigner la douleur sensible qu'il en ressentait passa le reste du jour dans les prisons et dans les maisons des pauvres malades où Dieu voulut lui envoyer des consolations dignes de ce cœur vraiment apostolique; ce jour-là même, il baptisa plusieurs adultes suffisamment éclairés de la grâce pour recevoir le sacrement de la régénération.

Quelque temps après, le roi de Siam saisit encore une occasion solennelle de témoigner publiquement sa bienveillance à l'égard des vicaires apostoliques. Le jour où il avait l'habitude de se montrer à ses sujets dans toute la pompe de sa puissance, et au milieu même de cette imposante cérémonie, il voulut visiter le terrain accordé précédemment par lui pour l'établissement du séminaire, et l'ayant trouvé trop peu étendu, il en ajouta un autre beaucoup plus grand, où il voulut, en outre, faire élever à ses frais une belle église [1]. De pareilles dispositions de la part du roi produisaient une grande impression parmi les peuples; aussi, les vicaires

[1] Le plan de cet édifice a été envoyé en France où on le fit alors graver.

apostoliques sentaient-ils un besoin extrême d'ouvriers, capables de souteuir l'œuvre commencée parmi ces infidèles. Ils en avaient surtout besoin pour les aider à former en peu de temps un assez grand nombre de prêtres indigènes, eu état de suppléer au petit nombre des missionnaires. L'année précédente, Mgr de Bérithe avait envoyé, dans cette vue, M. Bouchard à Manille, afin d'engager les Franciscains et les Dominicains espagnols à venir en aide aux missionnaires français. Ces religieux, à qui la religion doit en grande partie la conversion du vaste archipel des Philippines, promirent de s'uuir à nous, et quelques-uns d'entr'eux vinrent en effet à Siam peu de temps après, mais de funestes divisions arrêtèrent pendant long-temps le bien qu'on en pouvait attendre [1].

NOUVEAUX PROGRÈS DE LA FOI A SIAM ET EN COCHINCHINE.

Cependant le roi de Siam continuait à protéger les missionnaires et à favoriser l'établissement de notre sainte religion dans son royaume. Mgr Lanean ayant été sacré le 25 mars 1674, voulut aussi étendre aux provinces le bienfait de la prédication évangélique. Il résolut, d'abord, d'établir à Tennasserim un missionnaire chargé de répandre la foi dans cette partie du royaume, et il obtint du roi un terrain fort convenable pour y établir une habitation et une église. Le prélat s'y étant transporté lui-même à cette époque, parvint à y réunir un assez grand nombre de chrétiens pour former une paroisse, sous le nom de *l'Immaculée Conception*. Ces succès ayant ensuite soulevé l'opposition des infidèles

[1] Hist. de l'établ. du Christ. aux Indes Orient. t. II, pp. 159, 172 et suiv. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. apost. (première de 1680), p. 107 et suiv. Notes hist. pp. 1 et 3. — *Gall. christ.* t. VII, col. 1027.

de ces contrées, le roi en prit une nouvelle occasion de témoigner son attachement aux vicaires apostoliques. Ceux-ci lui ayant présenté une requête tendant à obtenir l'autorisation de prêcher la foi chrétienne dans tous ses états, il déclara dans une assemblée des grands de sa cour, qu'il leur accordait la plus grande liberté sous ce rapprt, et qu'il permettait également à ses sujets de se faire chrétiens. Il promit même en secret à Mgr de Bérithe de confirmer cette autorisation verbale par un édit solennel. Cette déclaration fut bientôt suivie de conversions plus nombreuses encore que par le passé. « Dieu reservoit cette moisson au temps » present, » écrivait alors un des missionnaires : « les Tatala- » poins et les Mandarins, aussi bien que les pauvres gens, » et mesme des Villages entiers, demandent le Baptême » avec grande ardeur ; tous courent à la prédication avec » une faim et une soif qui nous ravit [1]. »

Afin de répondre autant que possible aux bonnes dispositions du roi, on désirait plus vivement que jamais l'arrivée des présents laissés à Bantam par Mgr d'Héliopolis, dans la crainte des Hollandais. Afin donc d'écarter ce danger, les vicaires apostoliques résolurent de s'adresser directement au premier ministre de Siam, qui fit expédier de suite une jonque pour prendre ces présents à Bantam. Cette précaution devint insuffisante, car, sans respect pour la neutralité du roi de Siam, les Hollandais arrêtèrent la jonque au sortir du port, et s'emparèrent de presque tous les effets qu'elle portait. Le roi ayant ensuite réclamé fortement contre cette prise illicite et injurieuse pour sa personne, les Hollandais éludèrent l'effet de ses menaces en traînant l'affaire en longueur et finirent par conserver à peu près tout ce qu'ils avaient pris [2].

L'état de la religion n'était pas moins consolant en Cochin-

[1] Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (première de 1680), p. 235.
[2] Ibid. pp. 231 et suiv. — Hist. de l'établ. du Christ. etc. l. II, p. 195 et suiv.

chine, où les dispositions du roi étaient telles que ce prince permit à Mgr de Bérithe de venir à sa cour, et de prêcher la foi chrétienne dans le royaume. A cette heureuse nouvelle, deux missionnaires s'embarquèrent pour Siam le 27 mars 1675, afin d'y venir prendre Mgr de Bérithe de la part du roi lui-même. Le prélat partit en effet le 29 juillet, et put débarquer à Fay-fo. Il se rendit ensuite à la ville royale, où il alla d'abord se présenter au premier ministre, dans l'esprit duquel il s'aperçut qu'on avait jeté des préventions contre sa personne; mais il se justifia bientôt de la manière la plus complète, tellement que ce mandarin lui ménagea ensuite les plus grandes facilités près du roi. Ce bon accueil était dû surtout à une lettre que le roi de Siam avait adressée à celui de Cochinchine, pour lui recommander le prélat, et pour l'engager à lui accorder la même liberté qu'à Siam. Mgr de Bérithe en profita pour administrer les sacrements et annoncer la divine parole avec le zèle apostolique dont il était animé; le jour et la nuit étaient employés, presque sans interruption, à ce travail si consolant qui surpassait bien les forces des missionnaires, mais non leur dévouement et leur ardeur. Notre Seigneur bénit si abondamment tous ces efforts, que jamais, à aucune époque, la Cochinchine ne produisit tant de fruits de salut pour les âmes. Des grâces extraordinaires obtenues en ce temps-là par la foi de Mgr de Bérithe, ainsi qu'une violence injuste exercée sur les chrétiens de Fay-fo, augmentèrent encore la ferveur des fidèles; on crut même pouvoir célébrer publiquement nos saints mystères dans l'église de cette ville. Enfin, après un séjour de quelques mois aussi saintement employés, Mgr de Bérithe, pour être fidèle à la parole qu'il avait donnée au roi de Siam, dut se préparer à retourner dans ce royaume. Avant son départ, il obtint du roi de Cochinchine une audience de congé où il se présenta revêtu des ornements pontificaux et accompagné de quelques missionnaires portant également l'habit ecclésias-

tique. Cette audience fut très-utile à la cause de la religion et fort honorable pour le pieux évêque.

MORT DE MGR DE BÉRITHE. — DÉPART DE MGR D'HÉLIOPOLIS POUR LE TONG-KING; SON EMPRISONNEMENT A MANILLE, ET SON SECOND VOYAGE EN EUROPE.

Mgr de Bérithe s'embarqua dans le courant du mois de février 1676, laissant en Cochinchine plusieurs missionnaires chargés de continuer l'œuvre de Dieu dans ce pays, en attendant que l'état général des missions lui permît à lui-même de venir féconder cette Église par la puissance et la vertu du ministère épiscopal. Il espérait en effet pouvoir s'y fixer définitivement dans le courant de l'année 1678; mais la divine Providence en disposa autrement, car il mourut à Siam le 15 juin 1679. De cruelles douleurs avaient précédé pour lui le temps des récompenses divines, et il avait su les supporter avec paix et amour, ainsi que font les serviteurs fidèles dans les jours où la grâce de leur bon maître les charge un peu du poids sanctifiant de sa croix. Comme il avait toujours vécu au milieu des travaux et des souffrances, il s'endormit sans effort dans le sein adorable du Père des miséricordes, en qui seul il cherchait sa récompense. Cet événement douloureux pour les missions fit éclater au grand jour la haute estime dont Mgr de Bérithe jouissait alors à si juste titre, car toutes les nations qui se trouvaient alors à Siam, Français ou Portugais, Japonais ou Maures, amis ou ennemis, chrétiens ou idolâtres, tous voulurent se faire représenter à ses funérailles. Cette cérémonie se fit avec une pompe digne du prélat qu'on voulait honorer, et le chef des Talapoins de Siam voulut même s'y trouver présent [1].

[1] Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (première de 1680), pp. 334

Pendant les années de prospérité qui venaient de s'écouler pour l'Église de Cochinchine, celle du Tong-King prospérait de même malgré la persécution dont elle avait a souffrir[1]. Les prêtres indigènes y travaillaient presque seuls, puisque les missionnaires français étaient obligés de s'y cacher sous l'apparence de marchands. Outre cela, les plus belles espérances s'offraient pour l'augmentation de ce clergé dès-lors si vénérable et si utile, en sorte que jamais la présence d'un évêque n'y avait été plus nécessaire. Si l'on eût pu dès-lors en sacrer un parmi les nouveaux prêtres tong-kinois, c'eût été certainement la plus désirable des mesures, mais on ne crut pas encore devoir aller aussi loin. Mgr d'Héliopolis se sentit donc plus vivement que jamais pressé de se rendre au milieu d'eux.

Un négociant français, à qui ce prélat avait rendu de grands services, lui ayant proposé d'expédier exprès un petit navire pour le Tong-King, il l'accepta en se chargeant de payer moitié des frais de la cargaison. La présence de trois vaisseaux hollandais ayant ensuite retenu le bâtiment dans le port pendant tout le temps de la mousson favorable, on ne put lever l'ancre que le 21 août seulement, époque à laquelle la navigation était devenue très-difficile. Au bout de quelques jours, le navire courut de si grands dangers, qu'on fut obligé de renoncer à se diriger sur le Tong-King et de se réfugier à Manille pour éviter le naufrage. On arriva au port de Cavite le 19 octobre dans les plus fâcheuses circonstances. La guerre était sur le point d'éclater entre la France et l'Espagne[2]; M. Bouchard, envoyé précédemment

et suiv. — Relation des Missions et des Voyages des Evesques vicaires apostoliques, et de leurs ecclésiastiques, ès-années 1676 et 1677. In-8, Paris, C. Angot, 1680, pp. 1 et suiv. 186 et suiv. — Hist. de l'établ. du Christ. etc. t. II, pp. 238 et suiv. 256 et suiv. 275 et suiv. 311, 316 et 317.

[1] La persécution continua de même dans ce royaume pendant le voyage de Mgr d'Héliopolis en Europe en 1676 et 1677; mais elle n'empêcha pas plus que les autres les progrès de la foi. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (deuxième de 1680), p. 81 et suiv.

[2] Cette guerre fut déclarée en effet quelques mois après.

par Mgr de Bérithe pour s'entendre avec les religieux de Manille, avait été regardé dès-lors comme un espion de la France; de telle sorte que l'arrivée imprévue de Mgr d'Héliopolis ne pouvait guère être interprétée favorablement. Elle confirma les anciens soupçons et en fit naître de nouveaux, à ce point qu'on résolut aussitôt de s'emparer du prélat.

Cet accident, dont les suites pouvaient être si funestes, devint au contraire l'occasion d'avantages incalculables pour nos missions. Dans l'état où se trouvaient les choses au Tong-King, il était impossible que Mgr d'Héliopolis songeât à tenter un nouveau voyage en Europe; cependant l'exercice de la juridiction des vicaires apostoliques et les réclamations des réguliers soulevaient alors de si grands obstacles à l'union si nécessaire entre les missionnaires, qu'en 1673 on avait encore envoyé de Siam M. de Chamesson [1], chargé de traiter à Rome la décision des plus graves difficultés. La présence d'un vicaire apostolique près du Souverain Pon-

[1] M. de Chamesson, ce pieux laïc dont il a été question ailleurs, partit de Siam au commencement d'octobre 1673, malgré la grande répugnance qu'il éprouvait à faire ce voyage. Après avoir été retenu plusieurs mois en route, il arriva à Masulipatam au moment où le roi de Golconde, aidé des forces de la Hollande, assiégeait M. de La Haye dans San-Thomé dont cet amiral s'était emparé peu de temps auparavant. Le gouverneur de Masulipatam, qui était ami particulier des Hollandais, avait conçu par suite de ces liaisons une haine implacable envers les Français; il les avait même tous obligés de quitter la ville et fait assassiner M. de Malfossé, chef de leur comptoir. L'arrivée de M. de Chamesson lui fournit une nouvelle occasion de céder à son ressentiment, et il en profita. Il l'attira dans la ville par surprise, se saisit de sa personne, et après lui avoir fait subir les traitements les plus indignes, il l'envoya à la ville royale avec d'autres Français. L'un d'eux y mourut par suite de ces mauvais traitements, et M. de Chamesson était sur le point de le suivre, lorsqu'un médecin français établi dans ce pays parvint à le faire mettre en liberté. Ce médecin, nommé d'Estremont, jouissait d'un assez grand crédit auprès du roi de Golconde à cause de son habileté à panser les soldats blessés; il traita M. de Chamesson avec tous les égards dus à un homme de sa naissance et de sa sainteté, mais il ne put arrêter par ses soins les progrès de la maladie : M. de Chamesson expira le 25 août, jour de la fête du bon roi saint Louis, mort lui-même sur la terre infidèle où l'avait appelé le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes. — *Relat. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap.* (première de 1680), p. 192 et suiv.

Digitized by Google

tife pouvait donc avoir alors une grande influence, ainsi que cela se vit bientôt après.

Quoi qu'il en soit, Mgr d'Héliopolis était à peine arrivé devant Manille, qu'on prit des mesures pour retenir le bâtiment français avec les passagers qu'il portait. Le lendemain, on mit huit gardes à bord sans paraître prendre d'autres précautions que celles usitées à l'arrivée des navires ordinaires ; seulement, à partir de ce jour-là, on interrompit toute communication entre Mgr d'Héliopolis et les personnes étrangères au gouvernement. Quelques jours se passèrent ensuite sans aucune démonstration hostile de la part du gouverneur, mais le 22 du mois, un de ses envoyés vint à bord accompagné d'une escorte assez suspecte. Il entra dans la chambre de Mgr d'Héliopolis, en fit retirer tout le monde, et plaça une sentinelle à la porte ; après quoi il le pria de lui faire voir ses lettres d'évêque et de vicaire apostolique, ainsi que les autres papiers relatifs à sa mission. Mgr d'Héliopolis lui en montra en effet quelques-uns, mais l'envoyé ne se contenta pas de les avoir parcourus, et il exprima d'une manière très-pressante le désir de les emporter avec lui, afin de pouvoir les examiner de nouveau. Cette concession lui fut refusée avec fermeté malgré ses instances. Alors il engagea Mgr d'Héliopolis à se rendre à terre, où il serait, disait-il, beaucoup mieux que sur le navire. Le prélat consentit à le faire, malgré les justes soupçons que cette conduite lui donnait, et alors on le conduisit au collége des Jésuites, avec des précautions qui justifiaient ses inquiétudes. Il était nuit quand ils débarquèrent, et malgré l'heure avancée, l'envoyé du gouverneur retourna au navire pour y dresser une enquête judiciaire sur l'arrivée du vicaire apostolique. Cette opération dura jusqu'à minuit, après quoi il se retira en y laissant de nouveaux gardes pour veiller à ce qu'on ne transportât rien à terre. Le lendemain il y retourna dès le matin, pour faire enlever et déposer en lieu de sûreté les objets appartenant à Mgr d'Héliopolis. Il vint trou-

ver ensuite ce prélat pour le prier de lui donner les clefs du coffre où étaient renfermés les papiers dont on voulait avoir connaissance, mais elles lui furent refusées. Le 25, il l'interrogea sur ses missions et ses voyages depuis 1658, le priant en même temps de l'excuser s'il agissait ainsi envers lui; son devoir, disait-il, l'obligeait à s'y prendre de cette manière pour rendre compte de toute l'affaire au grand conseil d'Espagne. Le 26, il le fit embarquer avec lui pour remonter jusqu'à Manille. Quant au navire, on le fit rentrer dans l'intérieur du port, après quoi on conduisit le capitaine, son fils et trois autres personnes de l'équipage, prisonniers à la forteresse de Manille. De son côté, Mgr d'Héliopolis n'était pas plus libre qu'eux dans la maison où il avait été reçu.

Tout cela dura une année entière, sans que le gouverneur des Philippines ait rien décidé relativement aux prisonniers. Au commencement de 1675, Mgr d'Héliopolis, voyant que le temps favorable à la navigation du Tong-King était revenu, fit de nouvelles instances pour obtenir sa liberté, mais sans plus de succès; seulement, le conseil de la colonie rendit, le 4 avril de la même année, un arrêt par lequel il déclarait la cause du prélat portée devant le conseil souverain des Indes, à Madrid, avec permission au prisonnier d'aller y défendre sa cause. Mgr d'Héliopolis reçut cette décision avec d'autant plus de joie, qu'il l'avait sollicitée lui-même, et il partit le 1er juin sur un galion qui devait passer au Mexique, et de là en Espagne. D. Antonio Nieto, capitaine de ce navire, traita l'illustre captif avec des égards et une bienveillance qui commencèrent à adoucir les peines de son injuste détention, et après une longue et pénible navigation le bâtiment aborda au Mexique, le 17 janvier 1676. L'archevêque, tenant alors la place du vice-roi, fit partir Mgr d'Héliopolis pour Vera-Cruz dans le mois d'avril suivant, et parce qu'on lui avait parlé du prisonnier comme d'un homme fort suspect et ennemi de l'Espagne, il crut

devoir user d'une assez grande rigueur envers lui. Ayant ensuite fait saisir et examiner tous les papiers de ce prélat, il en conçut une telle estime, qu'il le traita bientôt avec la plus grande distinction, et lui promit de le recommander instamment à ses amis d'Espagne. Il lui fit aussi délivrer cinq cents écus sur le trésor royal pour fournir aux frais de la traversée. Le 29 juin 1676, la flotte où Mgr d'Héliopolis avait été embarqué leva l'ancre, et vint à la Havane après quarante jours de navigation. Là, Mgr d'Héliopolis put recevoir et confesser à bord une soixantaine de Français, prisonniers de guerre dans cette ville. Le 24 août, la flotte se réunit en mer et arriva devant Cadix dans le commencement du mois de novembre.

Pendant ce temps, on avait fait à Rome et à Paris des démarches très-actives pour sa mise en liberté; les plus puissantes recommandations se réunirent de nouveau pour l'obtenir, et on y réussit. Innocent XI, nouvellement élu, écrivit lui-même à ce sujet, de la manière la plus pressante, au roi d'Espagne [1]; Louis XIV prit un égal intérêt à cette affaire, et il fut question, pendant quelque temps, de retenir en France un prisonnier espagnol important jusqu'à ce qu'on eût rendu la liberté à Mgr d'Héliopolis. Dans cet intervalle, ce prélat étant arrivé à Séville, y reçut du comte de Médelin une lettre pleine d'obligeance, où l'on distingue le passage suivant : « Monseigneur, j'ay reçeu avec beau-
» coup de respect la lettre de Vostre Seigneurie Illustris-
» sime du douziéme de ce mois, et j'ay appris son heureuse
» arrivée en ce Royaume, avec d'autant plus de joye, que
» j'avais sçeu avec douleur que les Ministres de Sa Majesté
» dans les Philippines n'ont pas eu toute la considération
» qu'ils devoient à la dignité de son caractère, au merite
» de sa personne, et au zele ardent qui luy fait essuyer de-
» puis tant d'années de si rudes travaux pour le service de

[1] Ce bref est daté du 28 novembre 1676.

» Dieu, et pour amener au sein de l'Église catholique des » âmes qui se perdent hors de la lumière de la vérité[1]. » Les choses étant ainsi disposées, Mgr d'Héliopolis obtint la permission d'aller à Madrid. Il eut alors une audience du roi, et bientôt son affaire, portée devant le conseil souverain, fut terminée par la reconnaissance éclatante de son innocence, dans un arrêt rendu dès le commencement du mois de mars. Par ce même arrêt, on ordonnait la mise en liberté du capitaine qui avait conduit Mgr d'Héliopolis à Manille, ainsi que des autres personnes détenues à cette occasion dans la forteresse de cette ville. Le navire et la cargaison furent retenus, comme prise de guerre sur une nation alors ennemie de l'Espagne.

Du reste, nous pouvons trouver le principal motif de la détention de Mgr d'Héliopolis dans la jalousie avec laquelle les puissances européennes voyaient l'établissement des missions françaises dans la Haute-Asie. On redoutait l'influence que ces missions pouvaient donner à notre nation parmi des peuples à qui le nom même de la France était à peine connu avant l'arrivée de nos missionnaires. D'autres rivalités plus déplorables encore vinrent aussi se joindre à ces intérêts nationaux; aussi Mgr d'Héliopolis était-il accusé en même temps de jansénisme et de projets hostiles à la cour d'Espagne. Mais l'une et l'autre accusation était également fausse; il avait trop de soumission au Saint-Siége et trop de pureté dans la doctrine pour soutenir des opinions justement condamnées. Il n'était pas non plus ennemi de l'Espagne ni d'aucune autre puissance; seulement il avait le cœur généreux, il savait pratiquer la reconnaissance dans toute son étendue, et comme il devait beaucoup à la France, il désirait reconnaître par tous les moyens licites ce qu'on avait fait pour lui et surtout pour ses chères missions.

Il n'eut donc qu'à se louer des procédés de la cour d'Es-

[1] Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (première de 1680), p. 366.

pagne, où il trouva non-seulement justice, mais généreuse protection. Il reçut des personnages les plus influents du royaume, des témoignages bien flatteurs d'estime et de considération; enfin il retrouva dans la duchesse d'Arcos une protectrice si dévouée qu'elle devint pour lui dans la suite une seconde duchesse d'Aiguillon.

Les bons traitements dont les hommes d'état de l'Espagne usèrent à l'égard du prélat captif, étaient fondés sans doute sur la justice de sa cause et sur l'estime qu'ils avaient conçue de sa personne; toutefois, on peut encore y ajouter une raison de bonne politique adoptée depuis et constamment suivie par les Anglais à l'égard des missionnaires catholiques. On comprit à Madrid qu'il y avait plus à craindre du Portugal que de la France en cette circonstance, et qu'en gagnant l'affection des missionnaires par de bons procédés on servirait bien mieux les intérêts de l'Espagne qu'en cédant à des mouvements injustes d'une défiance étroite indigne d'une grande nation. En conséquence, on se conduisit envers Mgr d'Héliopolis de manière à lui faire oublier en quelque sorte les mauvais traitements de Manille. Dans sa sentence de renvoi, le conseil souverain eut soin de déclarer que ni l'Espagne ni le Portugal n'avaient le droit d'exercer aucune juridiction ecclésiastique sur les pays où ces puissances n'avaient pas de domination temporelle. Par là on obtenait un double avantage, celui de faire voir un grand esprit d'équité en même temps qu'on formulait d'une manière très-significative une protestation publique contre des prétentions dangereuses auxquelles on témoignait ainsi ne pas vouloir se soumettre [1].

[1] Notes hist. p. 4 et suiv.—Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (première de 1680), pp. 161 et suiv., 273 et suiv., 359 et suiv.—Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Or., t. II, pp. 192 et suiv., 201 et suiv. — Œuv. d'Arnauld, t. 34, pp. 736, 752. Mémorial de M. Palu, évêque d'Héliopolis, présenté au conseil d'Espagne, etc. — Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine; par le P. Louis le Comte, de la Compagnie de Jésus, mathématicien du roy. In-12, Amsterdam, H. Desbordes, 1698 (troisième édition), t. II, p. 167.

Malgré tout le désir que Mgr d'Héliopolis eût de retourner au plus tôt dans sa mission, il ne crut pas devoir négliger une occasion aussi imprévue de terminer les négociations pendantes en Europe au sujet de la juridiction des vicaires apostoliques. Après avoir quitté Madrid le 8 avril 1677, il se rendit à Bayonne, d'abord avec l'intention de continuer sa route jusqu'à Paris; mais ensuite il crut plus utile de se rendre directement à Rome où les affaires qu'il sollicitait devaient se traiter; il prit donc le chemin d'Italie, visita plusieurs évêques sur son passage et s'étant embarqué à Cannes il arriva à Rome le 5 juin suivant. Il descendit chez les prêtres de la mission de Saint-Lazare qui le reçurent avec toute la charité imaginable en attendant qu'on lui eût préparé un logement à la Propagande[1]. Quelques jours après son arrivée il fut admis à l'audience du Saint-Père, qui lui fit rendre un compte détaillé de tout ce qui s'était passé avant son emprisonnement et pendant tout le temps de cette injuste captivité. Sa Sainteté prit tant d'intérêt à tout ce récit qu'elle fit revenir plusieurs fois Mgr d'Héliopolis afin de s'éclairer près de lui sur les mesures à prendre par rapport aux graves difficultés soulevées par le Portugal et les réguliers contre les vicaires apostoliques; et afin de terminer cette affaire mûrement et d'une manière plus stable que par le passé, elle en chargea une congrégation particulière de cardinaux.

Le 4 septembre 1677, Innocent XI fit encore expédier un bref au roi d'Espagne pour le remercier de ce qu'il avait fait

[1] La plus grande union régnait entre la pieuse famille de saint Vincent de Paul et nos premiers missionnaires qui eurent quelquefois occasion de les aider momentanément dans leur pénible mission de Madagascar. Depuis lors, ces traditions heureuses se sont conservées entre les missionnaires des deux congrégations. Bien souvent le même navire les reçut à leur départ de France, et le même asile les accueillit sur la terre infidèle. On en voit en particulier un touchant exemple dans le voyage d'un de nos missionnaires du Sse-tchouan avec le glorieux martyr M. Perboyre. — *Notice sur la vie et la mort de M. Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la Congrégation de la Mission de Saint-Lazare, martyrisé en Chine, le 11 septembre 1840. Par un prêtre de la même congrégation.* In-8, Paris, Adrien Leclère, 1842, pp. 58, 68 et suiv. — *Rel. des Miss. des Ev. franç.* (1674), p. 33.

pour Mgr d'Héliopolis, et le 10 du même mois il en signa un autre relatif aux peines canoniques encourues par les officiers espagnols des Philippines. Dans ce dernier, le Souverain Pontife déclarait que, malgré la gravité de la faute commise par eux, il voulait bien, sur les instances du prélat outragé[1], user d'indulgence à leur égard. Il donnait en conséquence à l'archevêque de Manille le pouvoir d'absoudre des censures le gouvernement des Philippines, les auditeurs de l'audience royale, leurs officiers et tous ceux qui, directement ou indirectement, avaient contribué à l'arrestation de Mgr d'Héliopolis[2]. Les autres affaires des missions françaises prirent en même temps une marche extrêmement satisfaisante. La congrégation nommée à cet effet ayant fait son rapport après un examen approfondi des questions en litige, le Souverain Pontife rendit, dans le courant du mois d'octobre 1678, un décret dont l'exécution devait être extrêmement pénible pour les adversaires des vicaires apostoliques. Mgr d'Héliopolis vit ensuite avec satisfaction adoucir ce décret par une autre constitution de l'année 1680[3]. D'autres décisions également importantes, furent prises dans le même temps au sujet d'une nouvelle organisation des vicariats apostoliques dont le nombre fut augmenté d'après le désir et à la sollicitation de Mgr d'Héliopolis[4].

[1] Lors même qu'il était encore prisonnier en Espagne, Mgr d'Héliopolis avait écrit au souverain Pontife pour le prier de relever de leur excommunication les personnes dont il avait le plus à se plaindre dans son arrestation. — *Notes hist.* p. 7.

[2] Notes hist. pp. 6 et suiv. 12, 26 et suiv. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (première de 1680), p. 371 et suiv. — Hist. de l'établ. du Christ. dans les Indes Or. t. II, p. 212 et suiv. — *Bull. pontif. S. Cong. de Prop. fide*, t. I, p. 231.

[3] En 1677, il avait été question d'envoyer un visiteur apostolique dans les missions avant de rien décider à ce sujet; mais ce projet n'eut alors aucune suite. La protection de Louis XIV servit encore les missionnaires français dans cette circonstance, ainsi qu'on le voit par la correspondance de Mgr d'Héliopolis avec Colbert. — *Notes hist.* pp. 9 et 27.

[4] La nécessité d'avoir toujours à Rome quelqu'un de confiance chargé de solliciter l'expédition des affaires si graves qu'on avait alors à traiter, avait fait sentir le besoin d'y établir un procureur d'une manière permanente; aussi,

Dès le temps de sa captivité en Espagne, ce prélat craignant de se voir pour long-temps éloigné des missions, avait écrit plusieurs fois en France et au Souverain Pontife pour obtenir d'être remplacé au Tong-king par M. Deydier ou M. de Bourges, dont les travaux en ce royaume méritaient cette marque de confiance. Lorsque ensuite, étant de retour à Rome, il put faire comprendre la nécessité de restreindre l'étendue des vicariats apostoliques dont l'administration était impossible à un seul évêque, il parvint facilement à faire élever ces deux zélés missionnaires à la dignité épiscopale. Sur la fin de novembre 1679, M. de Bourges fut nommé évêque d'Auren et vicaire apostolique du Tong-king occidental, tandis que M. Deydier se trouvait chargé de la partie orientale de ce royaume, avec le titre d'évêque d'Ascalon. Il avait été question aussi de nommer pour vicaires apostoliques des évêques indigènes formés par les missionnaires français; mais il fut alors impossible de réaliser ce projet auquel Mgr d'Héliopolis tenait autant que la Sacrée Congrégation elle-même. Il fut décidé que dans tous les cas, on n'établirait encore aucun évêché en titre dans les missions françaises, se contentant d'y placer un nombre suffisant de vicaires apostoliques. Cette décision fut encore rendue sur les instances de Mgr d'Héliopolis, qui voyait les plus graves inconvénients à agir d'une manière opposée, surtout à l'égard des évêques indigènes. Désirant disposer le roi de Tong-king à permettre l'établissement des nouveaux vicaires apostoliques dans ce royaume, il obtint encore pour ce prince un bref et des présents de la part du Souverain Pontife. On lui en accorda de même pour le roi de Siam qui se rendait toujours de plus en plus favorable à la religion chrétienne [1].

voyons-nous que dès le commencement de l'année 1677 l'abbé de Pons, ecclésiastique dévoué à l'œuvre des missions, proposait de faire lui-même les frais de cet établissement. — *Notes hist.* pp. 8 et 9.

[1] Ces brefs furent expédiés à la fin de 1679 et au commencement de 1680.

Digitized by Google

VUES RELIGIEUSES ET POLITIQUES DE MGR D'HÉLIOPOLIS SUR LA RUSSIE; SES SUCCÈS A ROME; SON DÉPART POUR LES MISSIONS ET SA BIENHEUREUSE MORT.

Pendant que Mgr d'Héliopolis était à Rome il eut de nouveau l'occasion de faire voir comment il savait profiter de tous les moyens qui s'offraient à lui pour procurer le bien des missions. A cette époque la Russie avait envoyé aux souverains d'Europe des ambassadeurs chargés d'établir quelques relations de commerce avec les grandes puissances, mais on ne fit aucune attention à cette ouvertnre, à laquelle on se dispensa même de répondre. La conr romaine ne partagea point ce dédain que nous avons peine à comprendre aujourd'hui [1]. Elle entrevit tout d'abord dans ces relations un moyen de ramener peut-être cette nation au sein de l'unité catholique, et comme la politique sacrée a bien plus de lumières que la ténébreuse prudence humaine, elle comprit l'obligation où elle se trouvait d'y répondre en qualité de mère et maîtresse des Églises. Dans cette vue, seule au milieu de toutes les cours de l'Europe, elle se prêta aux désirs du czar, en lui envoyant un représentant du Siége apostolique. Alors, Mgr d'Héliopolis, voyant le chemin de la Chine fermé de tous les côtés aux missionnaires, conçut le projet d'y pénétrer par la Russie. Pour cela, il écrivit plusieurs fois à Colbert, et lui envoya même un mémoire fort remarquable où il lui représentait l'utilité qu'aurait, pour le bien

[1] Voici le jugement porté alors sur la Russie par un homme dont le coup-d'œil sut découvrir dans cette puissance le principe d'une grandeur que le dix-septième siècle pouvait difficilement soupçonner : « J'admire, dit-il, la prévention où sont la plupart des gens contre les Moscovites. On s'imagine que ces peuples ne méritent pas qu'on s'informe de leur monarchie. Cependant, à examiner les choses de près, et comme elles sont aujourd'hui, rien n'est peut-être plus digne de notre curiosité. » — *Relation du voyage de M. Evert Isbrand, envoyé de Sa Majesté Czarienne à l'Empereur de la Chine, en* 1692, 93 *et* 94, Par le Sieur Adam Brand. *Avec une lettre de M*** sur l'état présent de la Moscovie*, in-12. De Lorme, Amsterdam, 1699, p. 193.

de la France et de la religion, l'envoi d'un ambassadeur à Moscou. Nous ne savons trop ce qu'il obtint par là dans l'intérêt politique du royaume ; seulement nous avons voulu constater un fait entre tant d'autres, qui prouve la portée d'esprit de ce grand prélat et la liberté d'action dans laquelle la grâce l'avait établi [1].

D'autres occupations également importantes pour les missions remplirent encore le temps de son séjour à Rome. Il accepta les services de plusieurs religieux de différents ordres qui s'étaient offerts à lui ; il fit nommer l'un d'eux vicaire apostolique d'une province de Chine, et le fit partir avant lui pour tâcher de pénétrer enfin dans cet empire. Il était question aussi de choisir parmi les missionnaires français des sujets capables de gouverner les évêchés qu'on se proposait d'ériger en Perse et au Caire, mais le petit nombre de sujets dont on put disposer empêcha de réaliser une partie de ces projets si utiles aux Églises du Levant. Le séminaire de Siam aurait eu de même besoin de quelques secours, car la générosité du roi ne pouvait pas suffire aux nécessités de cet établissement ; cependant la Sacrée Congrégation ne put pas elle-même disposer de fonds assez abondants pour lui être d'un grand secours ; il fallut donc se résigner à continuer d'y vivre dans le plus grand dénuement. On craignit même un instant de ne pas pouvoir continuer à le soutenir, lorsque des secours inattendus permirent heureusement de le conserver [2].

Le 30 avril 1680, Mgr d'Héliopolis reçut du Saint-Père les témoignages de la plus paternelle affection, dans une au-

[1] Notes hist., p. 6 et suiv. — Cat. des miss., p. 3. — Hist. de l'ét. du Christ. dans les Indes Orient., t. II, p. 300 et suiv.

[2] En 1676, les missionnaires avaient si peu de ressources que MM. Bouchard et de Courtaulin furent obligés de vendre leurs calices pour subsister. Les vicaires apostoliques furent aussi dans la nécessité d'emprunter du roi de Siam une somme de trois mille écus que ce prince ne fit pas de difficulté de leur avancer sur leur première demande. Sans ce secours, il eût été impossible de maintenir les missionnaires dans les lieux de leurs travaux apostoliques.

dience de deux heures et demie qu'il obtint pour prendre congé de Sa Sainteté; après quoi il prit le chemin de France, glorifiant et remerciant Dieu dans son cœur, de ce qu'une épreuve telle que l'emprisonnement dont il avait été l'objet était ainsi devenue la source de nouvelles bénédictions sur l'œuvre des missionnaires. Du reste, la manière dont il s'était conduit en toute cette affaire méritait bien qu'il fût récompensé de l'esprit de modération dans lequel il s'était toujours tenu, abandonnant tout le succès de ses démarches au bon plaisir de celui pour qui seul il avait entrepris tant de travaux. C'est ainsi qu'écrivant à ses confrères pour leur faire part des heureux progrès de ses négociations, il les engageait à s'humilier devant Dieu, et à bien examiner s'ils n'avaient rien à se reprocher contre l'esprit de douceur et de charité si difficile à conserver dans la lutte obstinée que leur conscience les obligeait de soutenir [1]. Aussi, cette modération et l'esprit de foi avec lequel il agissait en tout, devinrent-ils auprès de la cour romaine, le plus assuré témoignage de la bonté de sa cause et de la pureté de ses intentions [2].

A son retour en France, il eut à surmonter encore quelques difficultés au sujet du serment imposé récemment aux missionnaires par le Souverain Pontife, pour assurer l'exécution des nouveaux décrets; mais il parvint à les faire lever au moyen d'une clause convenue, par laquelle les missionnaires français déclaraient le prêter avec la permission du roi [3]. Il obtint aussi du Souverain Pontife, que Mgr de Bérithe [4] et lui seraient revêtus d'une autorité administrative supérieure à celle des autres vicaires apostoliques, de

[1] Cette lettre est du 10 novembre 1678.

[2] Notes hist., p. 6 et suiv. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (2e de 1680), p. 188.

[3] Dans le même temps Mgr d'Héliopolis dressait encore pour la Sacrée Congrégation un mémoire sur les mesures à prendre pour la mission d'Éthiopie.

[4] Il ignorait encore la mort de ce prélat.

telle sorte qu'elle revint toute entière à celui des deux qui survivrait à l'autre.

Du reste le voyage de ce prélat en France y produisit alors une sensation profonde chez toutes les personnes dévouées à la gloire de Dieu. Fénelon en donne une idée dans son beau sermon sur l'Épiphanie. « Frappe, cruel Japon, » s'écrie-t-il ; le sang de ces hommes apostoliques ne cherche » qu'à couler de leurs veines, pour te laver dans celui du » Sauveur que tu ne connais pas. Empire de la Chine, tu » ne pourras fermer tes portes. Déjà un saint pontife, mar- » chant sur les traces de François-Xavier, a béni cette terre » par ses derniers soupirs. Nous l'avons vu cet homme sim- » ple et magnanime, qui revenoit tranquillement de faire le » tour entier du globe terrestre. Nous avons vu cette vieil- » lesse prématurée et si touchante, ce corps vénérable » courbé non sous le poids des années, mais sous celui de » ses pénitences et de ses travaux ; et il sembloit nous dire » à nous tous au milieu desquels il passoit sa vie, à nous » tous qui ne pouvions nous rassasier de le voir, de l'en- » tendre, de le bénir, de goûter l'onction et de sentir la » bonne odeur de Jésus-Christ qui étoit en lui ; il sembloit » nous dire : Maintenant me voilà, je sais que vous ne ver- » rez plus ma face. Nous l'avons vu qui venait de mesurer » la terre entière : mais son cœur, plus grand que le monde, » étoit encore dans ces contrées si éloignées. L'esprit l'ap- » peloit à la Chine ; et l'Évangile qu'il devoit à ce vaste em- » pire, étoit comme un feu dévorant au fond de ses entrail- » les qu'il ne pouvoit plus retenir.

» Allez donc, saint vieillard, traversez encore une fois » l'Océan étonné et soumis ; allez au nom de Dieu. Vous » verrez la terre promise ; il vous sera donné d'y entrer, » parce que vous avez espéré contre l'espérance même. La » tempête qui devoit causer le naufrage vous jettera sur le » rivage désiré. Pendant huit mois votre voix mourante » fera retentir les bords de la Chine du nom de Jésus-Christ.

Digitized by Google

» O mort précipitée! ô vie précieuse, qui devoit durer plus » long-temps! ô douces espérances tristement enlevées! » Mais adorons Dieu, taisons-nous[1]. »

C'est ainsi que Mgr d'Héliopolis quitta en effet la France pour la dernière fois, comblé d'honneurs et accompagné des vœux de toute l'Eglise. Il en parlait de la manière suivante à l'abbé Desfontaines, ancien chargé d'affaires de la maison à Rome. « Comme cette lettre, lui dit-il, sera apparemment » la dernière que ie vous escrive de France, je dois en pre- » nant congé de vous vous rendre mes tres hnmbles actions » de graces de touttes nos bontés et des fatigues que vous » aués prises dans la poursuite de nos affaires, vous aués » tout suict d'en estre content : quoiqu'en apparence nous » n'aions pas du tont ce que nous auons demandé, neant- » moins dans le fond tout est bien, et nous ne pouuons pas » desirer nos affaires dans une meilleure assiete aiant ob- » tenu en cour de Rome tout ce que nous pretendions con- » tre nos émules, et aiant trouué le moien de nous recon- » cilier auec eux, le Roy s'estaut aussi monstré fauorable a » nos desseins auec toutte la Cour, et j'ose dire tout Paris et » la France entiere. Je suis accompagné de 10 ou 11 Eccle- » siastiques, et je laisse nostre seminaire bien establi, et vne » semence abondante d'ouuriers qui se preparent en plu- » sieurs lieux[2]. » Son départ de France arriva peu de temps après cette lettre, écrite en date du 18 février 1681. Vers le milieu de l'année suivante il abordait à Surate, et ensuite à Siam. Dès-lors la mission qu'il avait reçue de Notre Seigneur pour l'établissement et la consolidation de notre congrégation était accomplie, et il n'avait plus qu'à mourir au sein de cet empire chinois, qui devait s'ouvrir à lui aux derniers jours de sa glorieuse vie[3].

[1] Œuvres de M. François de Salignac de la Mothe Fénelon, Précepteur des Enfants de France, Archevêque-Duc de Cambrai. In 4. Paris, P. Didot, 1791, t. VII, p. 147.

[2] Notes hist. p. 16.

[3] Notes hist. pp. 14 et suiv. 33.

A peine arrivé à Siam, il recueillit auprès des missionnaires employés dans les différents vicariats les renseignements nécessaires pour rédiger un rapport exact qu'il adressa ensuite à la Sacrée Congrégation, sur les progrès de la foi dans ces contrées. Ce rapport, daté du 29 novembre, constate plusieurs faits importants consignés de même dans les mémoires de Mgr de Métellopolis et des missionnaires. Il résulte de tous ces documents que les dispositions des infidèles étaient alors très-bonnes par rapport à notre sainte religion; mais la semence de division répandue parmi les missionnaires produisait de plus en plus des fruits amers, tristes présages des luttes déplorables dont le siècle suivant fut le témoin.

Avant ce temps, la nouvelle de la mort de Mgr de Bérithe s'étant répandue dans son vicariat de la Cochinchine, y avait produit une sensation d'autant plus douloureuse qu'on y avait conçu pour sa personne plus d'estime et d'affection. La considération dont il jouissait auprès du roi et des grands de l'État avait contribué puissamment à la paix accordée par ce prince aux chrétiens de son royaume; aussi ces derniers témoignèrent-ils leur douleur par un jeûne de neuf jours et des prières ferventes adressées pour lui au Juge redoutable des vivants et des morts. D'un autre côté, les personnes opposées à nos missions répandaient le bruit que cette mort, jointe à l'emprisonnement de Mgr d'Héliopolis, allait faire abandonner cette entreprise et qu'il n'y aurait plus d'évêques nommés pour ces Églises. Ces efforts devinrent inutiles comme tant d'autres, et M. de Courtaulin, nommé pro-vicaire de la mission, put y maintenir l'ordre jusqu'à l'arrivée de Mgr de Métellopolis. Ce prélat étant parti de Siam le 22 juillet 1682, arriva bientôt après en Cochinchine. Il y fut reçu solennellement à son arrivée par M. Mahot, à qui il apportait les bulles d'évêque de Bide et de vicaire apostolique de Cochinchine. Cet humble missionnaire opposa la plus grande résistance à se charger d'un fardeau

dont il sentait tout le poids et que les besoins urgents de cette Église lui firent seuls accepter. Cette résistance fut d'abord si forte qu'on se trouva dans l'obligation d'user à son égard d'une sorte de violence pour y mettre un terme. Il fut sacré par Mgr de Métellopolis dans la nuit du 4 octobre 1682, et le 26 du même mois les deux prélats assistèrent à un synode tenu à Fay-fo pour régler bien des difficultés survenues dans l'administration intérieure de la mission. Les actes de cette assemblée ont été conservés ainsi que ceux de l'ancien synode du Tong-King; ils ont rapport à la suppression de certains abus introduits parmi les chrétiens, à l'administration des sacrements, à la formation et à la direction des catéchistes, enfin à l'observation des préceptes divins et ecclésiastiques. Ces règlements, remplis de sagesse, ont été soumis à l'approbation du Souverain Pontife par les deux prélats dans une lettre du 8 février de l'année suivante. Ensuite Mgr de Métellopolis quitta la Cochinchine pour retourner à Siam dans le courant du mois de mars. Pendant ce temps, la religion était à peu près publiquement tolérée par le roi de Cochinchine, en sorte que les missionnaires portaient à la cour le costume ecclésiastique [1]. D'importantes conversions, parmi lesquelles on remarque celle d'un petit-fils du roi, venaient encore les soutenir au milieu de leurs travaux et les encourager à de nouveaux efforts.

Aussitôt qu'on eut appris à Siam l'arrivée de Mgr d'Héliopolis à Surate, on s'était empressé d'envoyer un missionnaire pour tenter de lui ouvrir un passage jusqu'en Chine; mais on dut y renoncer par suite du mauvais vouloir d'un capitaine de navire. M. de Courtaulin s'efforça de même en vain de s'y rendre; enfin Mgr d'Héliopolis, ne pouvant plus résister au désir de pénétrer dans cette mission jusqu'alors fermée aux évêques, résolut de tenter un dernier effort pour y

[1] Une persécution excitée en 1679 n'avait pas eu de durée.

parvenir. Il lui en eût trop coûté de renoncer à un espoir si long-temps entretenu dans son cœur, et pour la réalisation duquel il n'avait épargné ni voyages ni fatigues.

Dès le commencement de la mission, Mgr de Bérithe et lui avaient en effet tenté plusieurs fois d'y entrer par différentes voies, mais jusqu'alors ces efforts avaient été vains. Partout on avait trouvé des obstacles imprévus et insurmontables[1]. Enfin, à force de constance, on fut plus heureux cette fois, et Mgr d'Héliopolis vécut assez long-temps pour voir cette terre inhospitalière sanctifiée par les pas d'un évêque. Pour cela, après avoir obtenu l'agrément du roi de Siam, il s'embarqua vers le milieu de 1683. Après une navigation assez prompte, il aborda dans l'île de Thay-ouan (Formose), malgré les dangers qu'il eut à redouter de la part des Tartares et, comme s'exprime la Relation du temps, *maximè à Lusitanis Macaensibus*. Il en parlait ainsi, le 19 janvier 1684, dans une lettre adressée à madame de Miramion, l'une des plus constantes protectrices de nos missionnaires. « C'est seulement, Madame, lui disait-il, pour » m'acquitter de la parole que je vous ai donnée de vous » écrire aussitôt que je serois arrivé dans ce grand Royaume, » où je n'ai le temps à mon abord, que pour expédier » M. Leblanc l'un de nos missionnaires à Canton et l'autre » à Fokien et de là chés les PP. Dominicains[2]. Ce dernier

[1] Rel. première, pp. 1re, 12, 33, 38, 39, 42. — Rel. des Miss. et des Voy. des Év. vic. ap. (1re de 1680), p. 63. — Rel. du Voy. de Mgr l'év. de Bérithe, pp. 208, 214. — Rel. des Miss. des Év. franç., 1674, pp. 276, 278, 287, 288.

[2] A son retour d'Espagne et de Rome, Mgr d'Héliopolis retrouva dans madame de Miramion les sentiments de bienveillance et de charité qu'elle avait toujours eus jusqu'alors pour notre maison. Comme elle était devenue supérieure des filles de Sainte-Geneviève, elle lui en offrit plusieurs pour diriger à Siam les écoles d'enfants de leur sexe. « Son grand désir auroit été de pouvoir » s'y consacrer elle-même, et que, marchant à la tête de sa troupe, qui brûloit » de la même ardeur, elle pût arriver sur ces bords étrangers, où le nom de » Jésus-Christ est presque inconnu aux femmes de qualité qu'on n'y voit ja- » mais. Enfin transportée de son zèle, elle a dit plusieurs fois, que s'il étoit né- » cessaire de voir détruire ou sa Communauté ou les Missions Étrangères, elle

» pourra être de retour dans un mois, et je n'attends l'autre » que dans cinq on six; cependant je ne serai pas inutile, et » ce me seroit un grand avantage, dans les commencemens, » de ne faire ma mission qu'en moi-même et auprès de No- » tre-Seigneur [8]. » De Thay-ouan, il se rendit à l'île d'Emoiu, plus voisine des côtes, où le P. Mahino, missionnaire de l'ordre de Saint-Dominique, vint le visiter et l'engager à se rendre à Chang-chen, grande ville du Fo-kien, située en face d'Emoui. Mgr d'Héliopolis accepta cette proposition avec la plus grande joie, et le 27 janvier 1684, jour auquel l'Église célèbre la fête du grand évêque S. Jean Chrysostome, il toucha enfin au rivage de cette terre si désirée. Il commença de suite l'exercice du ministère épiscopal au milieu des chrétiens soumis à sa juridiction. Pendant les trois mois de séjour qu'il fit à Chang-cheu, il s'occupa avec un zèle infatigable à régler les importantes affaires de cette vaste mission que les discussions au sujet des cérémonies chinoises allaient rendre bientôt si pénible. Il y ressentit les premières atteintes de la maladie à laquelle il devait bientôt succomber. Vers le milieu de septembre, il se rendit à Fo-gan, première chrétienté des Dominicains en Chine, et ensuite à Mo-yang où il mourut. Nous trouvons dans les *Nouveaux Mémoires* du P. Le Comte un témoignage très-remarquable de ce qu'on pouvait espérer de la présence de Mgr d'Héliopolis en Chine; nous le rapportons ici d'autant plus volontiers qu'on ne peut pas suspecter cet auteur de partialité en faveur de nos vicaires apostoliques. « Quelque » temps aprés, dit-il à cette occasion, M. l'Evesque d'He- » liopolis, envoyé par la Sacrée Congrégation avec quelques » Ecclesiastiques François, entre dans la Chine plein d'ar- » deur pour la réforme et pour l'accroissement de cette nou-

» n'hésiteroit pas un moment, quelque affection qu'elle eût pour ses filles, à » consentir qu'elles fussent dispersées et anéanties. » — *La Vie de Madame de Mir.* pp. 45, 53, 149.

[8] Loc. cit. p. 150.

» velle Chrestienté. Ce courageux Prélat avoit déjà manqué » son voyage une fois. Car les vents contraires l'ayant obligé » quelques années auparavant de relâcher à Mannille, isle » considerable de la domination des Espagnols, il y fut ar- » resté sous divers soupçons, et obligé de revenir en Eu- » rope par le Mexique. Cet accident qui avoit rompu ses » premiers desseins, ne servit qu'à lui en inspirer de nou- » veaux et de plus grands. Il vint à Paris où ses bonnes in- » tentions furent généralement reconnuës. Rome l'écouta » avec plaisir, et suivit toutes ses veuës en ce qui regardoit » les missions d'Orient. De sorte qu'il partit honoré des » pouvoirs du Saint-Siége, et chargé des aumônes des fi- » delles qui n'attendoient pas moins de son zèle que la con- » version du Nouveau-Monde.

» Il passa donc encore une fois les mers, et arriva heu- » reusement à la Chine, où il commença de répandre ce feu » qui devoit embrâser tous les Missionnaires. Les Jésuites et » quelques autres Religieux non-seulement reconnurent son » authorité, mais encore firent le nouveau serment que la » Sacrée Congrégation avoit institué, quoique le Roy du » Portugal l'eût souvent défendu. Mais ils jugèrent que ce » Prince, en qui l'amour de la Religion a toûjours prévalu » à ses intérests particuliers, ne le trouveroit pas mauvais, » quand il sçauroit que leur refus estoit capable de causer » dans la Chine la perte du Christianisme et peut estre celle » des missions dans toutes les autres parties de l'Orient.

» Ce fut une véritable joye pour Monsieur d'Héliopolis, » qui, aprés cet heureux commencement se préparoit sui- » vant ses anciennes idées à donner une nouvelle culture à la » vigne du Seigneur, où il se croyoit envoyé comme autre- » fois le Prophète * : *Ecce constitui te super gentes, ut de- » struas, et disperdas, et dissipes, etc.* Mais Dieu se contenta » de sa bonne volonté, et l'appella à luy quelques mois après

* Jérém., I, 10.

» son arrivée. Cette mort surprit tous les fidelles, elle » affligea surtout les fervens Ecclesiastiques qui avoient » esté les compagnons de son voyage; les autres Mission- » naires se soumirent avec résignation aux ordres de la Pro- » vidence, persuadez que ce qu'elle ordonne est toûjours » pour sa plus grande gloire et pour le bien des eslus, » quand on sçait en faire un bon usage [1]. »

M. Maigrot rend ainsi compte de cette douloureuse perte, dans une lettre datée de Fo-gan, le 6 décembre 1684 : « Il y » auoit, dit-il, pres de trente ans que ce fidel seruiteur cour- » roit l'un et l'autre monde pour y menager les interests de » son maitre, il auoit epuissé ses forces a son service, il etoit » iuste qu'il en recent la recompense, Dieu a uonlu la luy » donner dans le ciel, et il a uoulu meme commencer a le » recompenser des cette uie, en luy donnant la gloire d'estre » le premier vicaire Ap^e qui soit entré dans la Chine, et la » consolation de mourir au milieu de ses ouailles.... Comme » c'est une chose assez ordinaire que quand Dieu ueut ap- » peller ses seruiteurs il leur donne ses graces auec plus de » liberalité et les prepare a une bonne mort par un redou- » blement de zele et de ferueur, qui en augmentant leurs » merites, les rend capables des plus grandes choses, j'ai » remarqué, et ie ne croi pas etre le seul qui ait faict cette » obseruation, meme du uiuant de M^r d'Heliopolis, que sa » ferueur et son zele, la charité pour seruir son prochain » dans ses besoins, la resignation parfaite a la uolonté de » Dieu, l'assiduité a l'oraison, et ses autres uertus ont paru » en luy ces deux dernieres années s'accroitre notablement, » et prendre comme de nouuelles forces. J'ai connu par la » lecture des resolutions de ses dernieres retraites que son » entiere applicatiou etoit a cette union intime auec Dieu » qui faict les saints, et les eleue au comble de la perfec- » tion. Dans le sejour qu'il fit l'annee passee a Taiuan [1], ou

[1] Nouv. mém. t. II, p. 167.

» pendant près de cinq mois il n'eut point d'autres affaires
» que d'assister quelques chretiens qu'il trouua dans cette
» isle, et de souffrir avec patience les persecutions que le
» demon luy suscitoit ; il emploia presque tout son temps a
» l'oraison et a la lecture des saintes escritures, et il me dit
» souuent qu'il croioit que Dieu dans cette espece de soli-
» tude luy auoit uoulu donner le temps de se preparer a la
» mort, y aiant uingt cinq ou trente ans qu'il etoit perpe-
» tuellement occupé dans des affaires difficiles, qui l'empe-
» choient de donner tout le temps qu'il eut souhaité a pen-
» ser a l'eternité. Il fit une retraite, une confession gene-
» ralle, et une reuüe sur les principales actions de sa uie,
» pour estre prest a rendre ses comptes quand Dieu les luy
» demanderoit..... Le dimanche 29 octobre[2] il passa auec
» une paix et une tranquilité, qui nous dounent tout suiet de
» croire qu'il est mort de la mort des iustes, et qu'il nons
» sert a présent de patron auprès de Dieu, qui est presque
» la seulle consolation qui me reste. Il m'a dit sounent qu'il
» croioit que les missionnaires qui etoient morts méme auant
» que d'auoir mis la main a l'œure, n'auoient pas peu con-
» tribué a son auancement etant deuaut le throne du tout
» puissant et le priant sans cesse pour leurs freres qui es-
» toient restez pour trauailler a la propagation de l'euan-
» gile, ie ne doute point qu'il ne nous rende dans le ciel les
» mesmes offices, et que toutte la mission n'ait en sa per-
» sonne un puissant aduocat auprés de Dieu. Il me l'a sou-
» uent promis pendant sa uie, et il me l'a encore reiteré
» auant que de mourir, quand en me disant le dernier adieu,
» et me donnant sa benediction, ie luy demandé pour der-
» niere grace qu'il se souuint eternellement de nous, que
» nous considerant tous comme ses enfans il eust tousiours
» pour nous des entrailles de pere, et nous obtint de Dieu

[1] Thay-Ouan, nom chinois de l'île Formose et de la ville principale.

[2] L'auteur de la vie de madame de Miramion se trompe sur la date de la lettre de Mgr d'Héliopolis, il faut lire 4 octobre au lieu de 4 décembre.

» les secours necessaires pour trauailler utilement a l'eta-
» blissement de la clericature en ces païs cy. »

M. Maigrot ayant invité ensuite quelques-uns des PP. Dominicains à venir l'aider à rendre les derniers devoirs à ce grand prélat, l'un d'eux seulement put s'y trouver, et M. Maigrot rapporte de la manière suivante ce qui s'est passé à l'occasion des funérailles : « Nous fismes nous deux, » dit-il, la ceremonie auec toutte la decence que la pauureté » du lieu nous permit ; nous reuestimes le prelat de ses ha- » bits pontificaux, et nous l'exposames dans l'eglise le di- » manche du grand matin. Le lundy apres midy nous le » mismes dans le cercueil, en présence des chretiens qui » pleurerent amerement la perte d'un si bon pere. » Il termine en disant que, selon la coutume chinoise, il gardait près de lui le cercueil, jusqu'à ce qu'on eût fait au Prélat un tombeau digne de ce grand serviteur de Dieu.

Jusqu'au dernier moment, Mgr d'Héliopolis ne cessa donc pas de s'occuper devant Dieu de l'œuvre importante à laquelle il avait eu tant de part ; il exerça les augustes fonctions du ministère épiscopal aussi long-temps qu'un reste de forces put le lui permettre, car le dimanche même avant sa mort il disait encore la sainte messe et administrait le sacrement de la Confirmation, malgré l'extrême faiblesse à laquelle il était réduit. Vers la même époque, il dictait pour Mme de Miramion, son illustre bienfaitrice, une lettre qu'il termine par l'expression des sentiments de foi et d'abandon qui l'avaient animé pendant sa vie : « Il y a plus de qua- » tre mois, lui dit-il, que mes forces diminuent sensible- » ment, Dieu m'avertit de penser à la mort, et j'ai à » present si peu de forces, que je ne puis pas même vous » écrire de ma main, comme je souhaiterois le pouvoir faire, » pour vous donner témoignage de ma reconnaissance pour » les bienfaits dont vous comblés notre Mission. Cette let- » tre-ci, écrite de la main de notre très-cher frère [1], ne lais- » sera pas de vous marquer combien le souvenir de tous les

» biens spirituels que vous nous avés procurés par vos » prieres, et de tous les biens temporels dont vous avés » soutenu l'ouvrage du Seigneur par vos aumônes, combien » dis-je, ce souvenir m'est cher, puisque je le conserve » jusqu'à la mort, et que je vous promets de le conserver » pendant l'Eternité. Mais aprés avoir eu tant de bonté pour » moi pendant ma vie, ne m'oubliés pas dans vos prieres » aprés ma mort, dont tout probablement vous apprendrés la » nouvelle en même temps que cette lettre-ci vous sera ren- » duë; priés Dieu qu'il fasse misericorde à celui qui est si » indigne de misericorde, et qu'il oublie les fautes que j'ai » commises dans l'execution du dessein qu'il m'a inspiré » pour sa gloire[2]. »

Peu de temps avant sa mort, Mgr d'Héliopolis nomma M. Maigrot administrateur provisoire de la mission, en vertu du pouvoir qu'il en avait reçu du Souverain Pontife[3]. Son corps fut déposé près de la chrétienté de Mou-gon, dans un lieu connu maintenant des chrétiens sous le nom de *Sainte-Montagne*. Là, entouré des restes vénérés de quelques autres évêques, ce corps, destiné à la gloire, attend dans la paix du tombeau le jour du suprême réveil où il entrera

[1] M. Maigrot, prêtre du diocèse de Paris, docteur de Sorbonne, très-pieux et très-zélé missionnaire dont Mgr d'Héliopolis fait l'éloge dans plusieurs de ses lettres. Il devint évêque de Conon et vicaire apostolique du Fo-kien après la mort de ce prélat. Il eut une grande part dans les pénibles discussions au sujet des cérémonies chinoises. C'était un homme vraiment pieux, instruit et beaucoup plus versé dans l'étude des livres chinois qu'on n'a voulu le faire croire généralement. Ainsi que cela arrive d'ordinaire dans les polémiques passionnées, on ne lui rendit pas, sous ce rapport, la justice qu'il méritait. Les savants et volumineux traités manuscrits qui nous restent de lui sur cette matière pourraient devenir la meilleure preuve de l'injustice des hommes à son égard. Parti de France avec Mgr d'Héliopolis, au mois de mars 1681, il fut exilé de la Chine en 1706 et mourut à Rome le 21 février 1730. — *Cat. des Miss.*, p. 7.

[2] La Vie de madame de Mir. p. 152.

[3] Notes hist. pp. 30 et suiv., 39, 72, 73. — La Vie de madame de Mir. pp. 150, 152. — Nouv. Lettres édif. t. I, introd. p. XXIII. — Ann. de la Prop. de la Foi, t. V, pp. 674 et suiv. — Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle (par Picot). In-8. Paris, A. Le Clère, 1815. Int. p. CCXXVIII.

dans l'éternité. Le respect des Chinois pour les sépultures leur a fait conserver celles-ci intactes au milieu même des persécutions [1]. Aujourd'hui encore les chrétiens vont souvent y prier, et peut-être qu'un jour, moi aussi j'irai, quoique indigne, m'agenouiller sur la pierre de leurs tombeaux.

La mort de Mgr d'Héliopolis fut, humainement parlant, une perte irréparable pour nos missions dont il avait été jusqu'alors le plus ferme et le plus constant appui. On en dut peut-être la conservation à sa patience, à sa longanimité dans les contradictions, à son courage infatigable lorsqu'il s'agissait d'affronter les fatigues et les persécutions pour la gloire de notre Dieu et le salut de ces âmes rachetées, comme les nôtres, au prix du sang de Jésus-Christ. Il eut beaucoup à souffrir pendant les longues années de son apostolat ; mais enfin, après avoir ainsi porté courageusement sa croix à la suite de son maître, il mérita de se reposer dans le baiser éternel et la paix sans terme que ce divin Sauveur réserve à ceux qui l'aiment.

Cette mort, du reste, ayant exercé une notable influence sur l'avenir de notre Congrégation, peut être regardée comme le commencement d'une nouvelle époque dans notre histoire. L'absence d'une autorité concentrée dans un centre

[1] M. Perboyre décrit ces monuments de la manière suivante, dans une des lettres publiées par l'auteur de sa vie : « Dans cette province, dit-il, les tombeaux ont une forme remarquable et vraiment monumentale. C'est un fer à cheval plus ou moins grand, long de quinze à vingt-cinq pieds, et large de la moitié. L'intérieur qui est tout découvert, se divise en plusieurs plateaux s'élevant en amphithéâtre. Les petits murs qui les séparent sont hauts de un à deux pieds, et quelquefois enjolivés de sculptures. Les collatéraux ont la même hauteur en dedans ; en dehors ils sont au niveau du terrain. Suivant le penchant de la montagne, ils vont se joindre en formant un rond au milieu duquel est la pierre sépulcrale avec une longue inscription, et parfois une croix gravée. C'est derrière cette pierre que repose le corps du mort. Ces monuments sont tous faits de terre bien unie et fortement durcie, de sorte qu'on les croirait d'une seule pierre. Ils sont simples et majestueux, comme il convient pour des tombeaux. » — *Not. sur la vie et la mort de M. J.-G. Perboyre*, p. 70.

nnique, et le développement successif des missions particulières leur firent prendre bientôt à chacune une forme plus spéciale, nne tendance plus prononcée vers un but particulier que chacune d'elles doit atteindre. Toute autre institution eût plus ou moins souffert de cette atteinte portée à l'esprit d'unité qui fait la force des corps destinés à se soutenir par une vie personnelle; mais il n'en est pas de même de notre société. Destinés, avant tout, à fonder des églises indépendantes de l'Europe, nous devons varier notre marche et notre forme selon les mœurs et les circonstances locales, et c'est au milieu même des peuples où nons sommes envoyés que nous devons puiser toute notre vie. En un mot, différents dans le mode, nous devons nous réunir dans ce grand but proposé à tous, et c'est là ce que nos missionnaires ont fait partout avec plus ou moins de zèle et de succès.

Afin donc de me conformer plus parfaitement à la marche même des choses, et pour donner à Votre Grandeur une idée plus exacte des difficultés et des espérances de chaque vicariat apostolique, je vais, Monseigneur, vous développer désormais séparément ce qui les concerne, à partir de la mort de Mgr d'Héliopolis jusqu'à nos jours. Heureux si je puis, par ce moyen, exciter plus vivement votre intérêt en faveur de ces missions si glorieuses pour l'Église de Jésus-Christ!

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE DEUXIÈME.

MISSIONS DE LA CHINE. — QUESTION DES CÉRÉMONIES IDOLATRIQUES.

MONSEIGNEUR,

Notre Congrégation ayant été instituée principalement dans le but de former un clergé indigène pour la Chine, je commencerai par l'histoire de cette mission le résumé que je compte faire à Votre Grandeur sur chaque vicariat apostolique en particulier. Dans le principe, la juridiction de nos évêques s'était étendue sur toutes les provinces de l'Empire Chinois, mais ils ne furent jamais à même de l'y exercer; on se borna ensuite aux provinces du Sse-tchouan, du Yun-nân et du Kouei-tcheou, et les choses se trouvent encore dans cet état aujourd'hui.

Par la position même qu'elle occupe dans l'Empire, cette mission offre de grands avantages pour la prédication de l'Évangile. L'éloignement des côtes, et par suite, l'absence de tout rapport avec les Européens y disposera toujours les peuples à entendre plus favorablement la parole de vérité;

on n'aura jamais en effet à y gémir sur les scandales qui affligent les missions accessibles aux navires d'Europe. De plus, l'établissement du Christianisme dans ces provinces doit nécessairement exercer une grande influence sur l'état religieux des populations d'Ava et du Thibet qui en sont voisines. De là aussi on pourrait, dans la suite, redescendre par les forêts au milieu des tribus laociennes du Tong-King et de la Cochinchine. Ces espérances, et surtout le travail offert au milieu des cinquante millions d'âmes que renferment les trois seules provinces du Vicariat, feront donc toujours de cette mission une œuvre capitale pour notre société[1].

Outre cela, les missionnaires qu'on y envoie contribuent nécessairement, par leur influence, à détruire les préjugés répandus dans la nation contre les étrangers, et du jour où ces préventions pourront disparaître, ce sera un grand pas de fait vers la foi. Ils peuvent même, sans nuire à leurs travaux apostoliques, travailler à l'avancement de la science chrétienne en étudiant les traditions et l'histoire de ce peuple antique et depuis si long-temps stationnaire dans sa vieille civilisation. Ils démontreront ainsi à l'incrédulité de l'Europe que dans la Chine comme en Chaldée, en Égypte et dans l'Inde, dans toute l'histoire du monde, dans le passé comme dans le présent, la règle de vérité sera toujours en harmonie avec l'enseignement donné par l'Esprit de Dieu dans nos livres sacrés et dans les traditions de la foi.

Le petit nombre de nos missionnaires les a, il est vrai, empêchés jusqu'alors de se livrer à des recherches scien-

[1] Les missions de la Chine proprement dites, sont certainement les plus intéressantes de toutes les missions catholiques. La population de cet empire est supérieure à celle de l'Europe, et de plus la conversion de ce peuple à la foi chrétienne entraînerait sans aucun doute celle des royaumes voisins. D'un autre côté, si l'Empereur se faisait chrétien, il faudrait, ainsi que le disait Kang-hi lui-même, bien peu d'années pour changer les croyances de la nation tout entière. On ne s'étonnera plus après cela des soins et des ménagements que les Jésuites prenaient pour préparer ce grand événement.

tifiques qui les eussent détournés du véritable but de leur apostolat. Entièrement dévoués à l'œuvre du salut à laquelle ils avaient entrepris de travailler parmi ces peuples, ils ont dû laisser de côté bien des choses utiles sans doute au bien général de l'Église universelle, mais étrangères au travail particulier qu'on leur confiait. Ils ont évangélisé les pauvres, instruit les ignorants, élevé des prêtres, formé des religieuses; ils ont beaucoup travaillé et beaucoup souffert, ils ont supporté la longue torture des prisons aussi bien que les supplices de l'échafaud; ils l'ont fait, et ils sont prêts à le faire encore, si une pareille grâce leur était présentée. Que pouvait-on exiger de plus? Un temps viendra, nous l'espérons, où il leur sera donné d'ajouter de nouveaux titres à la reconnaissance que l'Église leur doit pour ce zèle et cette fidélité à remplir tous les devoirs d'un apostolat aussi glorieux. En attendant, nous n'avons qu'à prier le souverain Maître des cœurs, afin qu'il daigne continuer à les assister comme il l'a fait jusqu'alors dans leurs travaux de tous les jours et dans les épreuves sanglantes des persécutions, s'il leur en réserve quelques-unes.

J'aurai donc, Monseigneur, à vous développer ici bien des faits édifiants, bien des actes de vertus héroïques; et je le ferai d'autant plus volontiers que je suis certain d'être bien compris par votre âme généreuse, toute donnée au saint amour. Cependant, avant d'entrer dans ce récit tout-à-fait capable de nous remplir le cœur, il faut que je vous entretienne d'un sujet bien triste pour l'Église, puisqu'il s'agit de divisions funestes entre les hommes chargés par elle de faire connaître aux nations le nom adorable de Jésus-Christ. Je veux parler de la trop fameuse controverse relative aux cérémonies chinoises.

La plupart des auteurs qui ont traité cette question ayant vécu dans un temps où il était difficile de raisonner sainement sur des points si vivement controversés, nous ne devons pas nous attendre à y rencontrer l'indépendance de

jugement désirable en pareille matière. Maintenant, au contraire, que le temps a calmé les passions et que la vérité peut se faire entendre sans blesser personne, c'est pour nous un devoir de rectifier les faits trop souvent dénaturés et d'expliquer les intentions aussi mal interprétées. C'est, Monseigneur, ce que j'entreprends de faire aujourd'hui près de vous. Bienveillance et impartialité pour tous, voilà ce que j'ai tâché de conserver dans mon récit, et j'ai la confiance de m'être tenu constamment dans ces justes bornes.

Afin donc de donner à Votre Grandeur une idée plus exacte de la controverse, je vais reprendre les choses dès leur origine. Ce sera sortir un peu de l'histoire spéciale de notre Congrégation, mais je ne pense pas que vous trouviez cette digression déplacée en cet endroit, attendu qu'il n'est pas possible autrement de bien comprendre la suite des événements. J'en avais encore besoin pour mieux examiner et apprécier le principe de conduite des différentes congrégations en désaccord sur ce point, pour entrer dans les raisons plus ou moins plausibles alléguées de part et d'autre, enfin pour me dégager moi-même de tout esprit de controverse, et ne voir en toutes choses que la vérité seule dépouillée de tous les nuages dont la passion, trop souvent prise pour le zèle, est venue l'obscurcir.

MARCHE SUIVIE EN CHINE PAR LES PREMIERS MISSIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS.

Depuis l'époque où saint François-Xavier avait tenté vainement de pénétrer dans cet empire, des religieux de différents ordres avaient de même échoué dans de semblables entreprises. Plus tard le moment marqué par la Providence arriva; un religieux de Saint-Dominique eut le premier la gloire d'y annoncer l'Évangile, mais il fut obligé d'en sortir

Digitized by Google

bientôt après[1]. Enfin, après quelques années les Jésuites parvinrent à y former un premier établissement durable. Leurs succès furent d'abord peu sensibles et accompagnés des persécutions promises à ceux qui veulent marcher sur les traces du Sauveur dans la conquête des âmes ; mais la persévérance et la foi de ces hommes apostoliques surent triompher de tous ces obstacles, et les premières chrétientés s'établirent.

Parmi ces heureux missionnaires se trouvait le P. Ricci, qu'on peut regarder comme un des plus saints et en même temps comme un des plus habiles missionnaires de la Compagnie de Jésus. Il comprit bientôt qu'il fallait prendre une marche toute particulière pour gagner la confiance d'un peuple, le plus vaniteux peut-être de l'univers, qui se regardait comme la première nation du monde. Triompher avec des moyens ordinaires de la résistance opposée par un semblable peuple à la prédication d'une loi nouvelle et étrangère, lui parut impossible à moins de miracles de la grâce, et il savait que le don des miracles n'a jamais été promis par Notre Seigneur comme condition essentielle au succès de la prédication évangélique. Le P. Ricci chercha donc, dans l'étude des mœurs de la nation, à s'éclairer le plus possible sur la marche à suivre pour seconder l'opération divine et accomplir la tâche qu'il s'était imposée à lui-même. Il sentit qu'il fallait, d'une part, abaisser l'orgueil de ce peuple et faire tomber sa haine et son mépris pour les étrangers en le subjuguant par l'éclat des sciences de l'Europe ; que de plus il fallait ménager avec soin cette même vanité sur des points qu'il était impossible d'attaquer alors sans ruiner aussitôt toute espérance de

[1] Le premier missionnaire catholique qui ait pénétré en Chine est le P. Gaspard de la Cruz, dominicain originaire d'Evora en Portugal. Il y entra en 1556, quatre années seulement après la mort de saint François-Xavier. Après qu'il eut prêché la doctrine évangélique et renversé une pagode, on se saisit de lui pour le faire mourir, mais on se contenta ensuite de le chasser de l'Empire. — *Apologie des Dominicains missionnaires de la Chine.* In-12. Cologne. — Héritiers d'Egmont, 1700, p. 88.

succès. Toutes ces choses parfaitement comprises par les hommes habiles qui dirigeaient alors la Compagnie de Jésus étaient déjà devenues une conviction pour le P. Ricci ; aussi ne tarda-t-il pas à mettre à exécution tout un système de prédication, fondé sur cette base inaccoutumée il est vrai, mais suffisamment appuyée par les exemples analogues de l'histoire de l'Eglise. Dès-lors il parut aux yeux des Chinois comme mathématicien, géographe, astronome, pénétrant jusqu'au sein même de Pé-king à la faveur de la renommée conquise par cette science inconnue jusqu'alors aux lettrés de l'Empire. Il s'étudia aussi, avec le plus grand soin, à prendre de l'histoire et des croyances chinoises tout ce qui pouvait s'accorder avec la vérité chrétienne. C'est ainsi qu'il reportait l'origine de leur monarchie aussi loin qu'il le pouvait sans contredire le récit de nos livres sacrés. Quant à leur Kong-fou-tse (Confucius) si célèbre parmi les lettrés, il en releva lui-même la morale dans ce qu'elle avait de conforme à l'équité naturelle, et il ne crut pas devoir condamner aussitôt les pratiques de vénération excessive usitées à l'égard de ce maître de la grande science ; il usa enfin des mêmes ménagements avec ces pauvres infidèles, en ce qui touchait leur respect exagéré pour les ancêtres. Ne voyant dans toutes ces pratiques rien d'absolument contraire aux principes du Christianisme, il pensa qu'en les tolérant pour un temps, on viendrait plus facilement à bout de les abolir sans secousses dans la suite. Le succès répondant d'ailleurs à l'emploi de ces mesures pleines de modération, la plupart des missionnaires de la Compagnie de Jésus entrèrent sans hésiter dans cette voie tracée par leurs devanciers, et dans peu de temps les progrès de notre sainte religion devinrent si rapides que l'Église toute entière en tressaillit de joie et d'espérance.

Cette tolérance portait malheureusement sur des usages illicites en eux-mêmes, et d'autres missionnaires, non moins désireux que les Jésuites de faciliter aux infidèles les voies du salut, ne crurent pas cependant pouvoir les permettre en

Digitized by Google

conscience. Comme du reste le caractère de ces usages n'était pas suffisamment déterminé, pour commander une conviction dans un sens ou dans l'autre, chacun voulut là-dessus conserver la manière de voir particulière qu'il s'était formée. De là tant de discussions trop souvent envenimées par l'esprit de parti et habilement entretenues par les ennemis de la sainte Eglise. De là cette funeste division qui causa la ruine de tant d'espérances, déplorables débats qu'il faut pleurer en larmes de sang, car l'enfer est rempli des innombrables âmes pour lesquelles ils devinrent incontestablement un sujet de scandale et de chute. Et ce malheur est d'autant plus grand, qu'il eut, de part et d'autre, sa source première dans les motifs les plus purs et les plus conformes à l'esprit apostolique [1].

[1] Histoire générale de la Chine, ou Annales de cet Empire; traduites du Tong-Kien-Kang-Mou, Par le feu Père Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, Jésuite françois, Missionnaire à Pékin. In-4, Paris, Ph. D. Pierres, 1779, t. X, pp. 390, 397.— Parallèle des Religions, par le R. Père Brunet. In-4, Paris, Bossange, 1792, t. I, 1re partie, p. 348. — Vie de S. François Xavier, apôtre des Indes et du Japon, par le P. Bouhours. In-12, Lyon, 1826, t. II, p. 178. — Choix des Lett. édif. (1808), t. I. Disc. prélim. p. xxiv; t. II, Tabl. hist. pp. x et suiv.— Id. (1824), t. I. Not. hist. p. xx.— Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. In-8, Lyon, 1819, t. IX, Préf., pp. v et suiv.; t. XIV, Préf., pp. iii et suiv.—*Memorie istoriche della controversia de' Culti Chinesi.* In-12, Cologne, 1700, pp. 3 et suiv. —Bérault, t. XI, pp. 50 et 54.—Mém. pour servir à l'hist. eccl. (Picot), t. I, Int., p. ccxxvi. — Lettre de M. l'abbé de Lionne, Evêque nommé de Rosalie, Vicaire Apostolique de la province de Suchuen dans la Chine, à Monsieur Charmot, Directeur du Séminaire des Missions Étrangères de Paris. 1700, pp. 2 et suiv. — Apol. des Dom., p. 87. — *Athanasii Kircheri E. Soc. Jesu China monumentis quà sacris quà profanis, necnon variis naturæ et actis spectaculis aliarumque rerum memorabilium argumentis illustrata, auspiciis Leopoldi primi Roman. imper. semper augusti, Munificentissimi Mecœnatis.* In-fol. Amsterdam, J. de Meurs, 1667, pp. 97 et suiv. — Histoire générale de l'Église, depuis la prédication des Apôtres jusqu'au pontificat de Grégoire XVI; ouvrage rédigé à l'usage des séminaires et du clergé, etc., publication dont le fonds emprunté à Bérault-Bercastel, est enrichi d'extraits des meilleurs historiens, et continuée jusqu'à nos jours, par M. le baron Henrion, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. In-8. Paris, Gaume, 1839, t. VIII, p. 424. — Lettres de saint François-Xavier, apôtre des Indes et du Japon, traduites sur l'édition latine de Bologne en 1795, précédées d'une notice historique sur la vie de ce saint, et sur l'établissement de la Compagnie de Jésus, par A. M. F*** éditeur. In-8, Lyon, 1828, t. I, Not. hist. p. cxxiii; t. II, pp. 413, 419. — La Vie du Pere Matthieu Ricci, de la Compagnie de Jésus, par le Pere d'Orléans, de la mesme Compagnie. In-12, Paris, Josse, 1693,

ERREURS RELATIVES AUX DOGMES RELIGIEUX ET A L'ANTIQUITÉ DE LA NATION CHINOISE.

Nous le répéterons ici, Monseigneur, nous approuvons hautement le motif qui dirigeait les PP. de la Compagnie de Jésus dans l'ensemble de leur conduite ; mais, il faut également le dire, ils se trompèrent dans l'application qu'ils en firent au cas particulier dont il s'agit dans cette circonstance. Préoccupés par leur désir du bien, ils embrassèrent un système qui leur enleva l'indépendance nécessaire pour arriver à la connaissance exacte de la vérité, et par ce moyen, ils se virent involontairement engagés dans la voie d'une erreur d'autant plus déplorable qu'ils soutinrent ensuite leurs opinions avec plus de chaleur et de persévérance. Aussi, pour nous servir des expressions d'un écrivain catholique de notre époque, nous dirons dans l'intérêt de tous : « Oh ! non, pas de système, surtout quand on expose une » doctrine : il faut la faire connaître telle qu'elle est, et se » souvenir que dans cet important travail on remplit un rôle » délicat; c'est, dans une question de doctrine, le même rôle » que celui de juge d'instruction et de rapporteur à la fois, » dans une question criminelle ; il ne s'agit point ici de plai- » der, il faut faire connaître les faits ; les plaidoyers vien- » dront plus tard quand l'affaire sera bien instruite. » Et

p. 1 et suiv. — Histoire du grand royaume de la Chine, situé aux Indes orientales, divisée en deux parties, faite en espagnol, par R. P. Ivan Gonçalès de Mendoce, de l'ordre de S. Augustin : et mise en françois avec des additions en marge, et deux Indices, par Luc de la Porte, Parisien, docteur ès Droits. A Monseigneur le Chancelier. In-8. Paris, I. Perier, 1588, fol. 105. — *De christiana expeditione apud Sinas suscepta ab societate Iesu, ex P. Matthæi Riccii eiusdem societatis commentariis. Auctore P.* Nicolao Trigautio, *Belga ex eadem societate.* In-4, Lyon, H. Cardon, 1616, *præf. ad lectorem*, pp. 124, 136, 139, 144 et suiv. — Nouv. Mém. du P. Lecomte, t. II, pp. 137 et suiv. — Histoire de l'Edit de l'Empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne, par le P. Charles Le Gobien, de la Compagnie de Jésus. In-12, Paris, J. Anisson, 1698, p. 1 et suiv.

Digitized by Google

encore : « Ce n'est pas cependant que les missionnaires aient » faussé les textes absolument ; mais ils les ont fâcheuse- » ment paraphrasés quelquefois. Ils ont par là peu servi » leur cause, et ils se sont beaucoup nui ; leur autorité y a » perdu, et leurs ennemis sont partis de ce point pour exa- » gérer leurs torts, pour méconnaître leurs services et » pour charger encore leurs accusations contre eux [1]. » Les ennemis de la religion et des Jésuites se servirent en effet des documents fournis par ces missionnaires pour attaquer avec une nouvelle violence le récit de Moïse; ils exagérèrent encore cette antiquité chinoise déjà beaucoup trop respectée par les missionnaires, et ils trouvèrent dans les cycles astronomiques de ces peuples, de prétendues preuves irréfragables de la fausseté de nos livres saints. Comme si tous ces cycles et ailleurs encore ces zodiaques tant vantés arrivaient à prouver autre chose, sinon qu'une civilisation long-temps inconnue à l'Europe s'était répandue à peu près à la même époque sur plusieurs nations de l'antique Asie, et que tous ces peuples tiraient leur origine d'une source commune, celle indiquée par l'Esprit de Dieu parlant par la bouche de l'écrivain sacré.

On a tant abusé de ces choses dans ces derniers temps qu'il ne sera pas hors de propos d'indiquer ici en peu de mots l'origine de toutes ces erreurs. Pour bien apprécier les étranges aberrations dans lesquelles on est tombé relativement à l'antiquité du monde et à la civilisation des anciens peuples, il faut considérer surtout l'ignorance dans laquelle l'Europe se trouvait au quinzième siècle relativement à des nations séparées de nous par des distances qu'on n'avait pas encore franchies. On n'avait aucune donnée pour rattacher au récit de la Sainte Écriture l'histoire de ces membres de la grande famille avec lesquels toute relation n'existait plus

[1] Histoire et tableau de l'Univers, par M. J.-F. Dancélo. In-8, Paris, Gaume, 1841, t. IV, pp. 221 et 222 à la note.

depuis long-temps. Tout ce qu'on aurait pu en apprendre aurait dû nous venir par les philosophes grecs nos maîtres, mais ce qu'ils nous avaient transmis sur les temps voisins du déluge et de la dispersion du genre humain était enseveli dans des ténèbres inextricables à la science humaine. De cette ignorance il arriva qu'à l'apparition de ce monde inconnu on fut stupéfait d'y rencontrer des sciences et des traditions que notre suffisance était bien loin d'y soupçonner. On s'était attendu à trouver des barbares, et l'on fut très-surpris de se rencontrer au milieu d'un peuple digne d'être mis en parallèle avec les sociétés païennes les plus policées de l'antiquité. De là cet engouement exagéré dont on revient maintenant et qui finira bientôt. Déjà même il commence à faire place à une juste appréciation des faits philosophiques et historiques où nous trouvons des preuves frappantes en faveur des traditions mosaïques. Ainsi, il n'y a plus de doute aujourd'hui pour la science chrétienne que l'Inde et surtout la Chaldée n'aient été peuplées et civilisées avant la Chine; personne n'ose plus reporter l'âge de ces peuples à une époque antérieure à celle du déluge telle que nos livres saints nous l'indiquent [1]; personne ne peut plus méconnaître ce fait désormais incontestable de l'unité d'origine pour la race humaine, qu'on voit sortir d'une même famille et dont on suit les traces d'émigration à l'aide des traditions conservées partout. Pour parvenir à cette démonstration nouvelle de nos vérités, la science ennemie est venue elle-même nous ouvrir une route féconde en découvertes utiles à confirmer la vérité de nos livres saints. Ainsi, sans parler de l'unité de langage constatée par les hommes les

[1] MM. de Biancey, dans leur *Hist. du monde* (t. I, p. 113 et suiv.), ont parfaitement apprécié les ridicules prétentions de la philosophie chinoise par rapport à l'antiquité de cette nation, et là, comme en plusieurs autres circonstances, nous avons été à même d'apprécier la rectitude de jugement et la pénétration d'esprit avec laquelle ces écrivains pleins d'avenir ont su reconnaître la vérité au milieu des ténèbres qui l'enveloppaient.

plus savants et les plus indépendants de l'époque [1], nous entendons la Chine nous dire que les antiques fondateurs de cet empire sont venus des pays situés entre l'Occident et le Nord, tandis que l'Inde nous représente ses premiers enfants comme originaires d'une terre lointaine placée derrière les grandes montagnes où se couche le soleil. Indications qui désignent suffisamment les chaînes du grand plateau asiatique aux pieds desquelles se sont abritées les premières tentes des enfants de Noé [2]. Tout ce qu'on a fait ici pour détruire la vérité de nos histoires sacrées a donc été tourné par cette vérité même contre les adversaires qui l'attaquaient, et aujourd'hui nous trouvons de nouvelles armes dans les traits employés pour nous combattre. Cependant, ces erreurs eurent à leur naissance des résultats funestes, et nous devons voir combien il est dangereux de prêter, même involontairement, matière aux ennemis de la foi pour attaquer nos dogmes.

Dans l'ordre moral ce fut de même; Kong-fou-tse nous

[1] *Voy.* entr'autres ouvrages récemment publiés sur cette matière, celui de l'amiral d'Urville, intitulé : *Voyages et découvertes de l'Astrolabe, exécutés par l'ordre du Roi, pendant les années* 1826-1827-1828-1829, *sous le commandement de M. J. Dumont d'Urville, capitaine de vaisseau.* — *Philologie*, par M. D'URVILLE. Grand in-8. Paris, publié par le Ministère de la Marine, 1834. — L'exemplaire que nous avons sous les yeux a été donné à la bibliothèque de la Maison par l'auteur, dont l'attachement pour les missionnaires est suffisamment connu et dont la mémoire nous sera toujours précieuse et chère.

Cet illustre marin, parlant un jour de l'esprit avec lequel le dix-huitième siècle s'occupait de la science, s'exprimait à ce sujet d'une manière vraiment remarquable. « Les hommes de cette époque, disait-il, ne cultivant la science que » pour arriver à l'œuvre de destruction à laquelle ils travaillaient, la quittaient » aussitôt qu'ils venaient à s'apercevoir qu'elle les conduisait à des résultats op- » posés. Avec cette disposition ils ne lui ont fait faire aucun pas. Aujourd'hui, » au contraire, on s'occupe de la science sans préoccupation par rapport à la re- » ligion; si elle la favorise tant mieux, si elle semble lui être contraire, les sa- » vants ne se regardent pas comme obligés d'accorder les faits scientifiques avec » le récit des livres saints. »

[2] Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde, par M. l'abbé J.-A. DUBOIS, ci-devant missionnaire dans le Meissour, membre de la société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de la société asiatique de Paris et de la société littéraire de Madras. In-8, Imprimerie royale, 1825, t. I, pp. 128 et suiv.; t. II, pp. 99 et suiv.

fut représenté comme un philosophe éclairé des plus pures lumières de la religion naturelle, dont la mission avait été de conserver au milieu d'une nation privilégiée l'ensemble des vérités morales et des traditions primitives; en un mot, on nous le montra si grand, que parmi nos ennemis, les uns n'hésitèrent pas à l'égaler à notre divin Sauveur, tandis que d'autres plus hardis encore le plaçaient le premier dans l'ordre des bienfaiteurs de l'humanité. Ces erreurs, non moins déplorables que les précédentes, laissèrent après elles des traces plus profondes; et de nos jours encore, ne voyons-nous pas des hommes d'un esprit élevé, des écrivains d'un véritable avenir partager avec le siècle passé des préjugés injustes fondés, il faut bien le dire, sur l'opinion exagérée qu'on leur a faite de ce célèbre philosophe. Il est vrai que certains points de sa doctrine reposent sur des principes véritables d'équité naturelle, mais de là à la pureté de notre morale évangélique, il y a loin encore; et l'on peut répéter de Kong-fou-tse ce que S. Paul disait autrefois des Sages de la Grèce antique, qu'ayant vu la vérité il l'a injustement retenue captive, et que ne glorifiant point Dieu comme il l'avait connu, il tomba bientôt dans l'aveuglement de son propre cœur [1]. Car il n'en faut pas douter, la doctrine si vantée de ce philosophe trop fameux conduit au panthéisme dans les dogmes et au matérialisme pratique dans la morale.

On peut facilement reconnaître une pareille tendance dans cette théogonie obscure qu'on donne encore de nos jours comme renfermant, sur le premier de nos mystères, des notions plus parfaites que celles transmises par Dieu lui-même au peuple qu'il s'était choisi. Au lieu de nous arrêter à cette insoutenable hypothèse, examinons attentivement la doctrine des Chinois sur le premier principe des choses, et nous n'y trouverons qu'une théorie panthéistique

[1] ..... veritatem Dei in injustitiâ detinent... Quia cùm cognovissent Deum non sicut Deum glorificaverunt aut gratias egerunt : sed evanuerunt in cogitationibus suis, et obscuratum est insipiens cor eorum. *Rom.* I, 18 et 21.

avec sa puissance, raison, substance universelle désignée sous les noms divers de *Li, Tao, Tai-kie, Tien, Chang-ti*, selon les divers modes ou opérations sous lesquels il la considérait. Voilà pour la question fondamentale sur l'existence et la nature de Dieu ; quant aux règles morales que les lettrés tiennent de leur maître, comment concilier les belles maximes qu'on nous apporte en preuve de la pureté de leur doctrine, avec cette recommandation fondamentale faite par leur maître à ses plus chers disciples? Le P. Longobardi la rapporte de la manière suivante ? « Dans le » livre nommé *Kialu* il est dit, que Confucius voulant » une bonne fois se délivrer de l'importunité de ses disci- » ples qui ne cessoient de le questionner sur les Esprits, » sur l'âme raisonnable, et sur ce qui se passoit aprés » la mort, résolut de leur donner une regle generale, qui » est de raisonner et de disputer tant qu'on voudra sur » les choses renfermées dans les six positions, c'est-à-dire, » qui sont ou visibles, ou dans le monde visible, pourvû que » les disputes ne fassent point naistre le doute. Mais à l'é- » gard des choses qui ne sont point dans les six positions, » n'étant ni visibles, ni dans le monde visible, il veut qu'on » les laisse comme elles sont, sans en disputer ni les appro- » fondir [1]. » D'où il conclut avec raison, que ces paroles de Kong-fou-tse *ont corrompu le cœur, et obscurci l'esprit des Lettrez Chinois, les réduisant à ne penser qu'aux choses visibles et palpables*; et encore *que, par ce moyen, les Lettrez Chinois sont tombez dans le plus grand de tous les maux, qui est l'Atheïsme* [2]. Aussi quelles mœurs voyons-nous de nos jours parmi ce peuple modèle dont la philosophie du 18e siècle a si fort relevé la supériorité sur les peuples chrétiens? Qu'on ouvre les yeux un instant, et on le verra plongé dans des désordres et une immoralité dont nos villes les

[1] Traité du P. Longobardi, p. 27.
[2] Loc. cit., p. 28.

plus impies n'offrent pas d'exemples[1]; et pour nous servir de l'expression d'un de nos missionnaires qui caractérise parfaitement cette nation corrompue, nous pouvons bien dire d'elle que c'est un *immensum latrocinium, lupanar universale, officina mendacii, sylva arundinum*[2].

Du reste ces monstrueuses erreurs, ces mœurs plus hideuses encore, ne sont pas, il s'en faut de beaucoup, particulières à la Chine idolâtre; dans tous les temps et dans tous les lieux, les mêmes causes ont amené les mêmes résultats, et S. Paul dans son Épître aux Romains, décrivait les infamies des païens de nos jours, en flétrissant les mœurs de ceux de son temps. Le divin Livre de la Sagesse l'avait fait avant lui, et tant que la croix de Jésus-Christ ne règnera pas sur le monde, il sera vrai d'appliquer aux peuples asservis sous l'esclavage de Satan, ce que l'esprit de Dieu dictait dans les siècles passés et ce que nous voyons se réaliser tous les jours sous nos yeux. Quant aux doctrines purement spéculatives sur l'existence, la nature de Dieu et les autres grandes vérités de l'ordre surnaturel, il ne sera pas moins vrai de dire que toute philosophie indépendante de la lumière qui doit éclairer tout homme venant au monde, sera toujours insuffisante à nous les montrer et à les découvrir elle-même; privée de ce divin flambeau, l'intelligence humaine ne sait

[1] Pour se faire une idée de la corruption des mœurs chinoises, il suffit de savoir que l'horrible crime de Sodome y est tellement commun, que les usages en ont pris une certaine retenue de pudeur extérieure vraiment honteuse. Ainsi un père ne peut pas embrasser publiquement son enfant parvenu à un certain âge. Bien plus, dans le baptême solennel des adultes, ce serait un scandale que le prêtre introduisit le catéchumène dans l'église qu'en lui présentant l'extrémité de son étole. Du reste, nous pouvons garantir l'exactitude de ces détails, car nous les tenons de M. l'abbé Voisin qu'un séjour de dix années en Chine a mis à même de se former des idées exactes sur les mœurs de ce peuple.

[2] « L'empire chinois est un grand repaire de brigands, un immense réceptacle d'infamies, une vaste officine de mensonge et d'orgueil, une ample forêt de roseaux. » *Ann. de la Prop. de la Foi*, t. XI, p. 194. — Qu'on nous demande après cela ce que nous allons faire en Chine et s'il ne vaudrait pas mieux laisser à ces peuples une *civilisation* en harmonie avec leurs besoins plutôt que de vouloir leur en imposer une autre qu'ils repoussent. C'est bien de civilisation qu'il s'agit ici vraiment!

plus où trouver ce principe premier, cet être fécond en qui tout être a son origine, et alors, fatiguée de ces obscurités, elle ose en nier audacieusement l'existence; ou bien encore elle veut que toutes choses soient ce principe, comme elle comprend qu'il anime toutes choses. Ne sachant sous quel terme le faire connaître aux hommes, elle le désigne par des mots plus ou moins vides de sens, âme du monde, raison impersonnelle, ou toute autre dénomination étrange qui en impose au vulgaire et n'explique rien; elle arrive à se former de Dieu l'idée monstrueuse d'un être à la fois esprit et matière, modifié dans les formes, mais unique en substance, et dont toutes choses ne sont que des accidents ou des effets. Que si, reculant devant cette conséquence logique de ses principes, elle borne cette universalité de substance à l'ordre intellectuel, elle n'arrive pas moins à dire, Tout est Dieu ou Rien n'est Dieu, car l'une et l'autre proposition suit nécessairement du même principe.

Pour ce qui regarde les Chinois et leur doctrine traditionnelle, on y trouvait assez d'obscurité et de bonne interprétation apparente pour donner aux Jésuites une probabilité capable d'appuyer réellement leur système; mais, nous le répétons, ils allaient trop loin, et l'on s'étonne de trouver dans quelques-uns de leurs plus accrédités écrivains en cette matière, des propositions telles que celles-ci : « Le » peuple de la Chine a conservé près de deux mille ans la » connoissance du veritable Dieu, et l'a honoré d'une ma- » niere qui peut servir d'exemple et d'instruction même aux » Chrétiens [1]. » Et cette autre, en parlant de Kong-fou-tse : « Son humilité et sa modestie donneroient lieu de croire » que ce n'a pas été un pur philosophe formé par la raison, » mais *un homme inspiré de Dieu* pour la réforme de ce » nouveau monde [1]. » Aussi cette doctrine, développée dans

[1] Nouv. Mém. du P. Le Comte, t. II, p. 141 de la 1re édit. de Paris et 114 de la 3me.

[2] Loc. cit. t. I, p. 415 de la 1re édit. et 335 de la 3me.

plusieurs autres endroits du même ouvrage, fut-elle dénoncée au Souverain Pontife par notre Congrégation, et ensuite notée d'une censure très-sévère par la faculté de Théologie de Paris, dans sa sentence du 18 octobre 1700. La même condamnation fut portée contre diverses propositions de deux autres publications faites de même en faveur du système des Jésuites, par rapport aux anciennes coutumes de la Chine [2]. *La Défense des nouveaux Chrétiens, du P. Le Tellier* [3] fut encore censurée à Rome, le 23 mai 1694, après deux ans entiers d'efforts tentés pour détourner ce coup fâcheux porté à la doctrine de ses confrères [4]. Je sais que, plus tard, les propositions condamnées dans les *Nouveaux Mémoires* furent retranchées de cet ouvrage; on ne les trouve pas, en effet, dans l'édition d'Amsterdam que j'ai entre les mains; je sais aussi que tous les Jésuites qui ont écrit sur cette matière, ne s'avancèrent pas autant que ceux dont nous venons de parler : cependant la plupart d'entr'eux; défendant la même cause, participent d'une manière plus ou moins tranchée à l'esprit qui animait leur corps, et demandent par conséquent à être lus avec une

[2] Ces ouvrages sont : 1° l'*Hist. de l'Edit du* P. Le Gobien, cité précédemment (édition de 1698); 2° *Lettre sur les cérémonies de la Chine*, Liége, D. Mounal, 1700. — Les propositions condamnées sont au nombre de dix-neuf, rangées sous cinq différents chefs de doctrine, et non pas cinq propositions seulement, comme le rapporte le P. D'Avrigny. Elles avaient été déférées à la Sacrée Faculté par le docteur S. Prioux, le 1er juillet 1700. Trois docteurs les excusèrent dans leur contenu; quarante-deux furent d'avis d'en renvoyer le jugement à Rome; dix les condamnèrent en retranchant de la censure la qualification d'hérétique; enfin cent-cinq furent d'avis de les condamner avec toutes les notes proposées par la commission d'examen. — *VIe Lettre d'un docteur sur ce qui se passa dans les assemblées de la Faculté de Théologie de Paris*. In-12, Cologne, 1700, pp. 95 et suiv. — Mém. du P.D 'Avrigny, t. IV, pp. 165 et suiv.

[3] Defense des nouveaux Chrétiens et des Missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes, contre deux livres intitulés : *La Nouvelle pratique des jésuites et l'Esprit de M. Arnauld*. In-12, Paris, E. Michallet, 1687.

[4] Lettre de M. de Lionne, p. 1re de l'Avis. — Hist. eccl. de M. Henrion, t. IX, p. 469. — Ce dernier dit bien que le procès relatif à cet ouvrage dura deux années entières mais il passe sous silence la condamnation qui le termina.

certaine précaution pour tout ce qui concerne les points en litige. Relativement au P. D'Avrigny suivi jusqu'à présent sans examen par plusieurs historiens, il défend les propositions condamnées, et parle de cette condamnation même avec un ton passionné qui ôte toute confiance, et que nous retrouvons malheureusement dans cet écrivain toutes les fois qu'il traite la question de la Chine.

Toutes ces circonstances rendent donc assez difficile la juste appréciation des faits, et pour y parvenir, il faut nécessairement entendre avec impartialité les raisons alléguées par l'une et l'autre partie. Cette règle, tout élémentaire qu'elle soit, n'a cependant pas été suivie par ceux qui ont traité cette question. Des auteurs d'aillenrs estimables semblent avoir omis de faire, dans cette circonstance, ce que leur prescrivait leur devoir d'historiens consciencieux. Nous ne voulons donc pas donner comme renseignements infaillibles les publications faites par les Dominicains, les missionnaires de saint François et ceux de notre Congrégation; nous savons qu'ils ne se sont pas toujours garantis des défauts reprochés à leurs adversaires; bien moins encore en appellerons-nous au témoignage d'un parti égaré par l'erreur et par une coupable résistance à l'Église romaine. Nous demandons seulement qu'après avoir entendu les raisons avancées d'un côté, on ne refuse pas d'écouter celles qu'on y oppose; nous demandons qu'on examine les ouvrages des PP. de la Compagnie de Jésus dont l'opinion différait en cela de celle de leurs confrères. Le P. Longobardi, entre autres, a écrit là-dessus des choses fort importantes, qui ont beaucoup contribué à établir d'une manière solide le jugement du Saint-Siége [1]. On trouve de même dans la traduction de l'Y-king, par le P. Régis, une réfutation complète du sys-

[1] Traité sur quelques points de la religion des Chinois, par le R. Père Longobardi, ancien Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus à la Chine. In-12, Paris, L. Guérin, 1701. — Cet ouvrage a été traduit de l'espagnol en français par M. de Cicé, l'un de nos vicaires apostoliques.

tème admis alors par la plupart de ses confrères par rapport à la conservation des traditions primitives parmi les Chinois. Voici comment il apprécie cette opinion dans une lettre écrite à Fréret, le 6 octobre 1736 : « J'anrais été » plus court, dit-il, soit dans cet écrit, soit dans tout le » commentaire sur l'Y-King, si je n'avais pas voulu réfuter » tacitement ceux dont vous parlez, qui trouvaient dans les » cinq King et surtout dans l'Y-King, les mystères de notre » sainte religion, et semblables choses, qui ne pourraient ve- » nir que des anciens patriarches éclairés spécialement d'en » haut. En peu de mots, je réponds partout à leurs objections, » et à leurs prétendues démonstrations tirées de l'analyse » de quelques caractères chinois, de certains éloges outrés » de deux ou trois passages de l'Y-King, pris dans un sens » tout contraire aux interprètes chinois et à la suite du texte. » Car, pour dire la vérité, les paradoxes qu'ils ont avancés » ne méritent pas une longue réfutation ; je dis paradoxes, » parce qu'il est nouveau en Chine et toujours étrange d'y » entendre dire, que les trois premières familles roïales » ne sont pas réelles, et que ce ne sont que des figures du » Messie peint sous le nom v. g. de Ven-vang et de Vou- » vang ; que le Tien-sse n'est pas dans les Kings l'empereur, » mais le Fils de Dieu ; et conséquemment, le royaume dont » on y parle n'est pas le Tchong-Koue, la Chine ; conséquem- » ment encore le Chou-King décrit par avance la con- » duite du Messie ; le Chi-King par ses odes en chante les » louanges ; le Li-Ki en prescrit les rites. Ces propositions, » Monsieur, ne sont pas moins risibles en Chine qu'en Eu- » rope celles du P. H. dont on parle dans les nouveaux » mémoires de Trevoux [1]. » En présence de ces faits, nous désirons surtout qu'on aille puiser ses convictions sur la

[1] Y-King antiquissimus Sinarum liber quem ex latinâ interpretatione P. Regis, aliorumque ex Soc. Jesu P. P. edidit Julius Mohl. In-8, Stuttgart, Cotta, 1834, Præfatio, p. XI.

matière de la controverse, dans les différentes bulles pontificales et notamment dans celle donnée par le grand théologien Benoît XIV, le 11 juillet 1742[1].

Du reste, nous avons insisté sur ce point parce que nous voyons de nos jours ces questions rappelées comme douteuses par des écrivains dont nous respectons les bonnes intentions, mais qui ne semblent pas avoir été guidés, sous ce rapport, de manière à reconnaître la vérité des faits qu'ils exposent. Nous avouerons même que nous avons vu avec autant de peine que de surprise, cette question traitée avec une partialité évidente dans un ouvrage fort sérieux, tout récemment publié[2]. Ce n'est pas, du reste, par esprit de corps que nous exprimons ici une semblable opinion; seulement nous pensons qu'une controverse de cette nature devait être exposée avec plus de modération et de ménagement qu'on ne l'a fait, surtout lorsque ceux sur qui l'on semble vouloir rejeter tout le blâme avaient le droit pour eux. Justice et vérité, voilà ce que nous demandons pour tous et ce que nous accepterons toujours pour nous; nous saurons reconnaître nos torts à l'occasion, et lorsque la bonne cause sera de notre côté nous éviterons toujours d'interpréter en mal les intentions de nos adversaires; mais en même temps nous ne croirons pas trop exiger en réclamant pour nous la même indulgence.

EXPOSÉ DES CÉRÉMONIES OBJET DE LA DISCUSSION.

Si les erreurs des Jésuites avaient porté uniquement sur les questions scientifiques que nous venons d'indiquer, les conséquences en eussent été à peu près nulles dans le pays de

[1] *Sanctissimi Domini nostri Benedicti Papæ XIV Bullarium.* In-fol., Rome, imprimerie de la Propagande, 1746, t. I, pp. 188 et suiv.
[2] Hist. Eccl. de M. Henrion.

la mission ; mais ils se trompèrent également sur des usages qui intéressaient la nation chinoise tout entière et dont la pratique était aussi fréquente qu'universelle parmi ces peuples. Aussi en résulta-t-il un mal incroyable dont les traces sont à peine effacées aujourd'hui. Amenés par la controverse sur ce funeste terrain, les missionnaires s'y combattirent avec une grande opiniâtreté, et pendant bien longtemps nulle voix sur la terre ne fut assez puissante pour faire entendre la vérité au milieu d'eux.

C'est donc là, Monseigneur, ce que je vais désormais vous développer ici, en commençant par quelques notions sur les pratiques superstitieuses des différentes sectes de l'Empire. Ces sectes sont au nombre de trois : celle des Lettrés, dont le culte a pour base les honneurs rendus à Kong-fou-tse ; celle de *Fo* ou *Foé*, qui n'est autre chose que le Bouddhisme, transporté de l'Inde en Chine dans le premier siècle de l'ère chrétienne; enfin celle des *Tao-sse*, la plus immorale peut-être et la plus grossièrement idolâtrique de toutes. Les partisans de cette secte reportent leur origine à *Lao-tse* ou *Lao-kiun*, philosophe qui vivait antérieurement à Kong-fou-tse. Le culte de ces dernières sectes a toujours été regardé comme entièrement illicite par tous les missionnaires, et presque tous ceux qui n'appartenaient pas à la Compagnie de Jésus crurent devoir ranger dans la même classe les honneurs rendus à Kong-fout-se. Pour prouver la similitude de ces cultes, Mgr de Cicé, dont le témoignage, souvent invoqué par les défenseurs de l'opinion opposée, est d'autant plus important qu'il est basé sur un examen plus approfondi des faits, déclarait avoir vu dans un temple de l'union des trois sectes, les statues de Fo, de Lao-tse et de Kong-fou-tse, placées sur le même autel et honorées du même culte par leurs sectateurs [1]. Cette preuve, du reste, ne peut être regardée que

[1] Ce fait est constant et l'on ne saurait le révoquer en doute : sur la porte des temples de ce genre on lit cette inscription : *San-kiao-tang* (sanctuaire des trois lois et des trois législateurs). Dans une gravure que nous avons sous

comme accessoire comparativement à celles qui ont servi de base au jugement du Souverain Pontife; aussi ne reste-t-il plus de doute maintenant sur ce fait, que les Lettrés chinois ne soient véritablement adonnés aux erreurs de l'idolâtrie.

Les points de discussion définitivement condamnés par la bulle de Benoît XIV, *Ex quo singulari*, peuvent se rapporter à trois chefs principaux : 1° le culte de Kong-fou-tse, 2° les honneurs rendus aux morts, 3° les noms idolâtriques donnés à Dieu par les Chinois, et que les Jésuites voulaient faire conserver dans le langage et les temples chrétiens. Et d'abord, pour ce qui concerne le culte rendu à Kong-fou-tse, il est certain qu'on lui a élevé des temples publics où, deux fois l'année, au printemps et en automne, on lui offre un sacrifice solennel auquel le mandarin gouverneur de chaque ville doit se trouver avec les Lettrés qui se rencontrent dans son district. Celui qui doit présider au sacrifice s'y prépare dès la veille par le jeûne et la continence : on dispose sur des tables préparées à cet effet les étoffes qui doivent être brûlées, des fruits, du riz et d'autres objets qu'on doit offrir le lendemain. Le nom du philosophe inscrit sur une tablette, repose sur un autel richement paré d'étoffes de soie. Celui qui doit remplir l'office de prêtre dispose dans une cour qui se trouve en avant du temple, des cierges, des brasiers et des parfums, après quoi il éprouve les porcs et les autres animaux qui doivent être immolés. Pour cela, il

les yeux, on voit les trois divinités debout se tenant par la main ; trois cierges brûlent à leurs pieds, et Kong-fou-tse se trouve au milieu des deux autres. — *Raccolta di varie principali scritture de' Padri della Compagnia di Giesù, e de Signori Missionnarij del Clero Secolare di Francia, sopra la controversia delle Idolatrie e superstizioni della China.* Art. *Veritas facti* de M. Charmot. In-12, Cologne, 1700, p. 35. — Traité sur quelques points importants de la mission de la Chine ; par le R. P. Anthoine DE SAINTE-MARIE, préfect apostolique des missionnaires de l'ordre de S. François dans ce royaume ; adressé au R. P. Louis de Gama, jésuite, visiteur des provinces de la Chine et du Japon ; et envoyé à N. S. Pere le Pape et aux Em. Cardinaux de la Sacrée Congrégation établie pour les affaires qui regardent la Propagation de la Foy ; traduit de l'espagnol. In-12, Paris, L. Guérin, 1701, p. 4.

leur verse du vin chaud[1] dans les oreilles; s'ils secouent la tête, ils sont reconnus propres au sacrifice; sinon, ils sont aussitôt rejetés. Le sacrificateur fait ensuite une inclination profonde, et on immole un porc en sa présence, après quoi il se prosterne de nouveau. Enfin on rase le poil de la victime dont on prend les intestins, et on garde le sang pour le lendemain. Ce jour-là on donne le signal dès le chant du coq; le sacrificateur et ses officiers étant venus dans le temple, chacun d'eux écrit sur un papier rouge taillé en rond, des caractères chinois, pour inviter l'esprit de Kong-fou-tse à venir recevoir les offrandes qu'on lui prépare; le sacrificateur se lave les mains, on allume les cierges et on jette les parfums sur les brasiers; puis les musiciens commencent à chanter, et le maître des cérémonies ayant prononcé ces paroles : *Qu'on offre le sang et le poil des bêtes mortes*, le sacrificateur élève sur l'autel le bassin où ces objets se trouvent renfermés. Ensuite, sur une autre invitation du maître des cérémonies, il sort en procession tenant le bassin entre les mains pour faire cette offrande, qui s'exécute dans la cour d'entrée. On découvre ensuite les chairs des victimes, et à cette nouvelle invitation du maître des cérémonies : *Que l'esprit de Kong-fou-tse descende*, le sacrificateur répand du vin sur une représentation de forme humaine, et il prend la tablette de l'autel en adressant une prière à l'esprit du grand maître. Tous les assistants s'agenouillent et se relèvent ensuite au signal donné, et le sacrificateur se lave de nouveau les mains; on présente à ce dernier du vin dans un vase et une pièce d'étoffe de soie sur un bassin, il s'approche du trône de Kong-fou-tse, s'agenouille, et pendant que la musique se fait entendre, il offre la pièce d'étoffe et le vin en les élevant des deux mains. Les assistants s'agenouillent et se lèvent encore comme ils l'ont fait précédemment, après quoi on brûle la

[1] Ce vin est une boisson faite avec du riz.

pièce d'étoffe, et le sacrificateur adresse plusieurs prières à Kong-fou-tse pour qu'il daigne recevoir favorablement les offrandes qui lui sont faites. Le maître des cérémonies adresse ensuite au prêtre cette invitation : *Mettez-vous à genoux, tirez la tablette d'ivoire de votre sein, approchez-vous du trône de Kong-fou-tse, et buvez le vin de la félicité.* Il boit aussitôt, un des officiers lui met entre les mains de la chair du sacrifice qu'il offre encore, et l'on distribue ensuite aux assistants le reste des viandes ainsi consacrées. C'est là ce qui constitue proprement le culte solennel rendu à Kong-fou-tse[1].

Les honneurs qu'on désigne sous le nom de culte simple, lui sont rendus par les mandarins à l'occasion de leur entrée en charge, ou par les Lettrés spécialement à l'époque où ils prennent des grades. Ce culte consiste, pour les mandarins gouverneurs des villes des trois premiers ordres, à aller saluer et encenser l'image de Kong-fou-tse comme ils le font pour celle du *Ching-hoang*, esprit protecteur de la ville. De plus, chaque nouveau vice-roi ou mandarin qui se présente pour la première fois au public, doit aller d'abord dès le matin encenser et adorer la statue de Kong-fou-tse en même temps que celle de l'esprit des murailles de la ville, après quoi il fait serment de se conduire toujours selon les principes de la justice et de l'équité, en tout ce qui concerne sa charge. Pour les lettrés, ils doivent rendre les mêmes honneurs au philosophe chaque fois qu'ils prennent des degrés ; les cérémonies qu'ils observent en cette circonstance ont le même caractère que celles dont nous venons de parler, quoique d'une manière moins explicite.

Les honneurs rendus aux ancêtres diffèrent peu, dans le fond, de ceux usités pour Kong-fou-tse. On y distingue de même un culte simple et un culte solennel. Dans ce dernier

[1] Il y avait moins d'incertitude sur les honneurs solennels rendus à Kong-fou-tse et aux ancêtres que sur les autres cérémonies ; cependant les unes et les autres ont été parfois tolérées, et c'est pour cela que nous les rapportons ici.

cas, les cérémonies se pratiquent à trois époques différentes : avant la sépulture, quand le corps est encore exposé, tous les six mois, dans la salle particulière de chaque maison, désignée sous le nom de *salle des ancêtres;* enfin tous les ans, vers le commencement du mois de mai, sur les tombeaux placés hors des villes et souvent sur les montagnes, quand le jour du sacrifice est arrivé, on assemble la famille dont le chef, accompagné d'officiers comme pour les sacrifices en l'honneur de Kong-fou-tse, prépare et choisit de même les victimes. Il s'approche ensuite avec respect des tablettes où l'esprit de chaque défunt est censé venir reposer plus tard; il s'agenouille ainsi que les assistants, encense les tablettes, et ensuite le maître des cérémonies adresse à haute voix une invitation à ces esprits pour qu'ils se rendent au milieu de la famille et acceptent les dons. Toute l'assemblée s'agenouille et se relève alors trois fois de suite, puis le maître des cérémonies élève de nouveau la voix pour inviter le sacrificateur à venir faire des prostrations devant les esprits dont il annonce la présence et auxquels il reste à offrir les viandes et le vin du sacrifice. A ce moment un des ministres présente du vin au sacrificateur qui le répand sur la représentation de forme humaine, préparée d'avance comme pour les sacrifices à Kong-fou-tse, et les assistants fléchissent les genoux à quatre reprises différentes. On offre ensuite la chèvre et les autres viandes qu'on porte devant les tablettes, puis le sacrificateur élève le vase renfermant le vin que le maître des cérémonies l'avertit d'offrir aussi en sacrifice; ensuite, sur une nouvelle invitation du même officier, le sacrificateur boit le vin *gage de tous biens et de toutes prospérités.* Pendant tout ce temps il a fait brûler des parfums devant les tablettes des ancêtres à qui il s'adresse pour leur témoigner qu'il attend d'eux des faveurs et des prospérités temporelles. Alors tout le monde s'agenouille trois fois de suite, et les ministres du sacrifice reprennent les tablettes des ancêtres pour les re-

porter dans leur place ordinaire, et on les couvre d'un voile de soie. On distribue ensuite les viandes aux assistants, et le maître des cérémonies donne à haute voix l'assurance que le sacrifice rendra favorables les ancêtres et obtiendra des faveurs de leur part à ceux qui l'ont offert, ce que le sacrificateur répète de même. Enfin on met le feu à une quantité de papier en forme de monnaie préparé d'avance hors de la salle. Par ce moyen, les Chinois pensent subvenir aux besoins des morts pour qui ce papier se change, disent-ils, en véritable monnaie; car, selon leur croyance, l'usage de l'argent est aussi nécessaire dans l'autre monde que dans celui-ci.

Le culte simple rendu aux ancêtres consiste à placer avec honneur dans les maisons les tablettes portant le nom du défunt dont l'esprit est censé reposer en cet endroit et auquel, dans les temps marqués par les rituels, on offre des prières et des sacrifices ; la même chose se pratique aussi au moment des funérailles, sur les tombeaux, et dans les jours indiqués comme plus favorables par les calendriers officiels du tribunal des mathématiques de Pê-king.

D'après cette exposition il semblerait, au premier coup-d'œil, difficile de comprendre comment les Jésuites pouvaient tolérer des pratiques si entachées de superstition; mais avant de porter un jugement sur leur conduite, il est bon de se mettre devant les yeux quelques considérations fort importantes. Et d'abord, la plus grande partie des lettrés chinois leur certifiaient de la manière la plus positive, que tous ces honneurs, purement civils dans le principe, avaient toujours conservé ce caractère parmi eux. Ils ajoutaient que le peuple seul y avait attaché plus tard des idées superstitieuses étrangères à leur institution. Que ces lettrés aient parlé selon leur conscience, ou qu'ils aient voulu seulement détourner ainsi un reproche honteux, nous ne l'examinerons pas ici ; seulement nous dirons qu'un semblable témoignage, donné et répété dans plusieurs cir-

constances solennelles par l'élite d'une nation, était nécessairement de la plus haute gravité pour les étrangers qui le recevaient. Selon nous, il équivalait, pour bien des esprits, à une certitude morale suffisante pour former une conscience prudente, même en matière de foi. On le comprendra surtout si l'on considère la difficulté où les missionnaires se trouvaient de s'assurer par eux-mêmes de la vérité, à une époque où l'on était encore imparfaitement au fait des mœurs, des usages et de la langue de cette étrange nation.

D'après cela, les missionnaires de la Compagnie de Jésus, tout en reconnaissant les cérémonies comme superstitieuses pour une grande partie de ceux qui les pratiquaient, permettaient cependant aux chrétiens d'y participer à certaines conditions. Il fallait d'une part qu'ils y fussent obligés par leur position, et de l'autre, ils devaient en les faisant, diriger leur intention vers un culte purement civil, tel qu'on le supposait avoir existé dans l'origine des choses.

Par suite de cette manière de voir, les Jésuites furent conduits à regarder les temples de Kong-fou-tse et les salles des ancêtres comme des lieux de réunion sans caractère religieux, et la distribution des viandes offertes en sacrifice comme une simple participation à un festin très-licite de sa nature. Ils expliquaient plus facilement encore les prostrations et autres cérémonies dont on retrouve des analogues dans les usages admis dans le commerce habituel de la vie. En cela ils se trompaient; mais, comme on vient de le voir, leur erreur était bien excusable et s'explique facilement. Plût à Dieu que l'erreur eût été du côté de nos missionnaires, et que nous fussions obligés de l'avouer ici! Malheureusement nous avions raison, et il est vrai de dire que la nation chinoise tout entière a renouvelé ce que l'éternelle Sagesse décrit dans nos livres sacrés, en parlant de l'origine de l'idolâtrie : « Un père, accablé sous le poids de sa douleur, » s'empressa de faire l'image du fils qui lui avait été enlevé

» et il commença à honorer comme un dieu celui qui ve-
» nait de mourir comme les autres hommes, et il établit à
» ce sujet dans sa famille des solennités et des sacrifices.
» Puis avec le temps, cette coutume impie prenant de la
» force, fut regardée comme une loi, et par l'ordre des
» rois on adora de vaines images [1]. »

Le troisième point sur lequel les missionnaires n'étaient pas d'accord était la dénomination convenable à adopter pour désigner le vrai Dieu dans la langue des Chinois. Ce peuple si avancé dans l'ordre moral et philosophique selon quelques-uns, n'ayant pas de terme pour exprimer le nom de Dieu d'une manière exacte, les Chrétiens finirent par adopter celui de *Tien-chu*, c'est-à-dire, Seigneur du Ciel. On rejeta, avec raison, ceux de *Tien*, ciel matériel, et *Xang-ti*, seigneur d'en haut, usités par les lettrés qui donnaient à ces expressions un sens tout-à-fait contraire à l'idée d'un Dieu immatériel et incréé. Par conséquent l'inscription *King-Tien*, adorez le Ciel, devait être proscrite de nos églises. D'après le système des Jésuites sur la théogonie des lettrés chinois, ces missionnaires devaient au contraire admettre la dénomination sous laquelle ils désignent la substance universelle, à laquelle ils donnent les attributs de la divinité. Aussi placèrent-ils avec honneur dans leur église de Pè-king, l'inscription : *King-Tien*, tracée par l'empereur Kang-hi lui-même. Depuis cette époque, le Souverain Pontife déclara illicite l'usage de ces termes et de semblables inscriptions dont le sens idolâtrique était devenu un sujet de scandale et d'erreur pour les chré-

[1] Acerbo enim luctu dolens pater, citò sibi rapti filii fecit imaginem : et illum qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tanquam deum colere cœpit, et constituit inter servos suos sacra et sacrificia.

Deinde interveniente tempore, convalescente iniquâ consuetudine, hic error tanquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.

Et hos quos in palam homines honorare non poterant, propter hoc quod longè essent, è longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis quem honorare volebant, fecerunt : ut illum, qui aberat, tanquam præsentem suâ sollicitudine. — *Sap.* c. XIV, ℣℣. 15, 16 et 17.

tiens aussi bien que pour les infidèles. Il y eut encore quelques autres points sur lesquels le Saint-Siége fut appelé à donner une décision, mais ce sont des objets de détails qu'il nous semble moins utile d'indiquer ici, attendu que le fond de la discussion roulait surtout sur les faits précédemment développés [1].

[1] *Sanct. D. N. Benedicti Papæ* XIV *Bullarium*, t. I, pp. 188 et suiv. — Hist. du monde, t. I, pp. 113 et suiv.—Hist. et Tabl. de l'Univ. t. IV, liv. 3. — Annales de philosophie chrétienne, recueil périodique. In-8, Paris, Année 1830 et suiv. *Passim*. Art. *Chine*, *Christ*, *Astronomie*, etc. — Conformité des cérémonies chinoises avec l'idolâtrie grecque et romaine, etc. In-12, Cologne, Hérit. de C. d'Egmont, 1700, pp. 3 et suiv. — Traité du P. Longobardi, pp. 27, 28, 31 et suiv. 42 et suiv. 66, 74, 80, 84, 86, 99. — Traité du P. de Sainte-Marie, pp. 2 et suiv. — *Constit. Apostolicæ*, IIe partie, p. 1 et suiv. VIe partie, p. 29. Bérault, t. XI, p. 216; t. XII, p. 346. — Choix de Lettres édif.(1824), t. I, p. 349.— Décret de Nostre S. P. le Pape, Clément XI sur la grande affaire de la Chine. In-12, 1709, pp. 41 et suiv. — Eclaircissement sur la dénonciation faite à N. S. P. le Pape, des Nouveaux Mémoires de la Chine composez par le Pere Louis LE COMTE, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne. In-12, 1700, pp. 9 et suiv.— *De Sinensium ritibus politicis octa. Seu R. P. Francisi Brancati, societatis Jesu, opud Sinas per annos* 34, *Missionarii responsio apologetica od R. P. Dominicum Novarrette ordinis Prædicatorum*. In-12, Paris, N. Pepie, 1700, pp. 56 et suiv. — Lettres sur les progrez de la Religion à la Chine. In-12, 1700, pp. 17 et suiv. — Apol. des Dominic. pp. 7 et suiv. — *Documenta rectæ rotionis seu formo instructionis, ad usum olumnorum Sinensium Anamitarum, nec non et catechistarum concinnoto, a J. L. Toberd Episcopo Isouropolitano edita*. In-12, Serampore, J. C. Marshman, 1839, préf. pp. IV et suiv. pp. 2 et suiv. 27 et suiv. 41 et suiv. 78 et suiv. — Mém. de Picot, t. I, introd. p. CCXXXI. — Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions et des remarques critiques; (par le P. D'AVRIGNY, de la Comp. de Jésus). In-12, 1720, t. III, p. 384. — *Bull. S. Cong. de Prop. Fide*, t. I. p. 123; t. III, pp. 48, 74, 185. — Le Chou-King, un des livres sacrés des Chinois, etc. Ouvrage recueilli par Confucius. Traduit et enrichi de notes par feu le P. Gaubil, missionnaire à la Chine. Revu et corrigé, etc. par M. DE GUIGNES. In-4, Paris, Tilliard, 1770. Disc. prél. p. XLV. Not. sur l'Y-King, pp. 401, 404 et suiv. corps de l'ouvrage, pp. 11, 15, 19, 20, 28, 33, 39, 60, 64, 67, 68, 114, 117, 124, 128, 129, 134, 143, 146, 147, 162, 178 et suiv. 184, 185, 206, 210, 218 et suiv. 234, 242, 258, 324, 329, 349, 403, 411 et suiv. 428, 433 *et olibi*. M. Henrion, t. IX, p. 467. — Relation de la nouvelle persécution de la Chine jusqu'à la mort du Cardinal de Tournon; dressée par le R. P. François Gonzales de S. Pierre, Religieux de l'Ordre de S. Dominique et Missionnaire Apostolique à la Chine, etc. In-12, 1714, p. 4. — Lett. édif. t. IX, préf. pp. III et suiv. t. X, pp. 9 et 28; t. XII, 61 et suiv. 268 et suiv. 272, 299; t. XIII, 312 et suiv. — Nouv. Lett. édif. t. I, p. 215. — Etat actuel du Tunkin, etc. t. II, p. 141. — Nouv. rel. des Indes Orient. pp. 183, 214. — *Ath. Kir-*

Telles furent les graves questions qui partagèrent les missionnaires depuis le commencement de la prédication de l'Évangile en Chine, jusqu'à l'époque où la bulle de Benoît XIV put être mise à exécution. Cette bulle contient une exposition détaillée des faits contestés, ainsi que de la mar-

cherii China, pp. 115, 129 et suiv. 141. — Hist. dv grand roy. de la Chine, pp. 8, 19 et suiv. — *De Christi expedit. npud Sinos*, pp. 89, 100. — Nouv. Mém. du P. Le Comte, t. I, pp. 170, 266, 271; t. II, pp. 89, 98. — Hist. de l'édit, du P. le Gobien, préface, pp. 1 et suiv. Corps de l'ouv. pp. 217 et suiv.— *Historia cultus Sinensium, seu vario scripta de Cultibus Sinorum, inter Vicorios Apostolicos Gallos nliosque Missionorios, et patres Societatis Jesu controversis, oblata Innocentio* XII *pontifici maximo et Sacræ Congregotioni Eminentissimorum Cardinolium dirimendæ huic causæ præpositorum*, etc. In-12, Cologne, 1700, pp. 1 et suiv. 110, 120, 129, 138, 240. — Lettre de Messieurs des Missions Etrangères au Pape, sur les idolâtries et les superstitions Chinoises. In-12, Cologne, Hérit. de C. d'Egmont, 1700, pp. 99 et suiv. — Lettre d'un docteur de l'ordre de S. Dominique sur les ceremonies de la Chine au R. P. Le Comte, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogue. In-12, Cologne, Hérit. C. d'Egmont, 1700, pp. 68 et suiv. — Lettre de M. Marin Lahbé, nommé par le S. Siége Eveque de Tilopolis, et Coadjuteur au Vicariat Apostolique de la Cochinchine, au Pape, etc. In-12, Anvers, Hérit. de J. Keerberg, 1702, p. 60. — Un martyr ou le sacerdoce catholique à la Chine, pp. 84, 87. — Parall. des Relig. t. I, Ire partie, pp. 343 et suiv. — Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les mœurs, les usages, etc. des Chinois. Par les Missionnaires de Pékin. In-4, Paris, 1787, t. II, pp. 5 et suiv. — Hist. gén. de la Chine, t. I, pp. 1 et suiv.— Essai sur l'indifférence en matière de religion; par M. l'abbé F. de Lamennais. In-8, Paris, Librairie classique élémentaire, 1823, t. III, pp. 59 (à la note), 100, 101 (à la note), 122, 138 (à la note), 148 (à la note). — Copie d'une lettre de Monsieur Maigrot à M. Charmot, etc. In-12, 1700, pp. 5 et suiv. — *Raccolta di varie principali scritture de' Padri dello Compagnio di Giesù, e de Signori Missionarj del Clero secolare di Francia sopra la controversia delle idolatrie e superstizioni della China*. In-12, Cologne, 1700, pp. 148 et suiv. — Dictionnaire chinois, français et latin, publié d'après l'ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi Napoléon le Grand; par M. de Guignes, résident de France à la Chine, attaché au ministère des relations extérieures, correspondant de la première et de la troisième classe de l'Institut. In-fo, Paris, Imprimerie impériale, 1813, préface, pp. xv et suiv. — La Vie du P. M. Ricci, p. 9. — Essai sur le Panthéisme dans les sociétés modernes; par H. Maret, prêtre. In-8, Paris, Debécourt, 1840, p. 102. — *De Sinensium ritibus politicis acta, S. R. P. Francisci Brancoti, Societotis Jesu, apud Sinas per annos* 34 *Missionarii responsio apologetico od R. P. Dominicum Navarrette ordinis prædicatorum*. In-12, Paris, N. Pepie, 1700, pp. 56, 71, 83, 90, 105, 114, 118, 121, 126, 144, 288, 301.— Eclaircissement sur la denonciation faite à N. S. P. le Pape, des Nouveaux Mémoires de la Chine, composez par le Pere Louis Le Comte, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogue. In-12, 1700, pp. 2, 4 et suiv. 13 et suiv.

che prise par la discussion jusqu'à la conclusion définitive. Ce précieux document nous a beaucoup servi pour l'exposé que nous venons de faire, et nous continuerons à le suivre maintenant qu'il nous reste à traiter une question plus délicate encore que les précédentes : je veux parler de la conduite tenue par les parties intéressées dans toute cette affaire.

Avant tout, nous devons reconnaître que parmi les écrivains qui se sont occupés de ces discussions, les Jésuites n'ont guère rencontré que des apologistes ou des adversaires passionnés, mais rarement de véritables juges, tels que le demande la véridique et impartiale histoire. Sans parler des publications sorties évidemment de la plume des jansénistes, et dont nous nous abstiendrons de citer ici même les titres, nous convenons que les missionnaires des différentes congrégations, et les nôtres aussi bien que les autres ont trops ouvent cédé à l'irritation occasionnée par la nature même de ces controverses. Les grands principes de charité chrétienne auraient dû sans doute y apporter plus de tempérament, cependant nous nous expliquons facilement cette faiblesse et nous savons qu'on peut y trouver quelqu'excuse dans l'infirmité même de notre pauvre nature humaine. On commença par le zèle et l'on finit par l'animosité ; que la divine charité de Jésus-Christ nous garde désormais d'un semblable malheur ! De leur côté, les missionnaires de la Compagnie de Jésus ne surent pas non plus se maintenir toujours dans les bornes de cette modération chrétienne si nécesaire dans la circonstance où ils se trouvaient alors, et il en résulta les funestes conséquences que nous déplorons. Ceux de leurs confrères qui les défendaient en Europe par leurs écrits, contribuèrent surtout à entretenir l'aigreur qu'on devait chercher à détruire, et retardèrent ainsi le jugement si désirable qui devait faire disparaître toutes difficultés.

Quant aux historiens qui ont traité la question avec quel-

que détail, pour ne parler que des plus graves et des plus importants, nous dirons que Bérault-Bercastel ayant tout emprunté au P. d'Avrigny, semble n'avoir guère en d'autre but que de défendre les missionnaires de la Compagnie, à laquelle il avait appartenu lui-même[1]. M. Henrion n'ayant pas non plus modifié le récit de Bérault dans son *Histoire de l'Église*, il suit de là que le témoignage de ces deux auteurs doit se réduire, pour l'appréciation des faits, à la seule valeur de celui du P. d'Avrigny; et personne n'ignore combien cet écrivain demande à être lu avec réserve dans tout ce qui regarde les intérêts de sa Compagnie. On sait aussi combien le ton satirique de ses *Mémoires* est éloigné de la gravité calme et digne qu'on a droit d'exiger dans un travail sérieux. Pour tout dire en un mot, le récit de ces auteurs sur cette matière est si peu conforme à l'impartialité requise en pareille circonstance, qu'il est impossible, après les avoir lus, de comprendre comment le Saint-Siége a pu condamner une doctrine aussi plausible que celle qu'ils exposent. Cependant tout le monde est forcé de reconnaître que les décisions solennelles de l'Église romaine ne sont pas des jugements donnés à la légère et sans connaissance de cause. Et dans le cas particulier qui nous occupe, un siècle entier de discussions était bien de nature à faire paraître la vérité sous son véritable point de vue. Du reste, la simple lecture de la bulle *Ex quo singulari* suffit pour rétablir exactement la substance des faits controversés.

Comme je vous le disais précédemment, Monseigneur, j'ai basé sur cette bulle mémorable le travail que je vous présente aujourd'hui. Je me suis appuyé aussi avec une cer-

[1] Bérault avait appartenu à la Compagnie de Jésus pendant quelques années, mais il n'y avait pas fait de vœux et paraît l'avoir quittée avant même qu'elle fût dissoute en France. — *Dictionnaire historique ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*; par l'abbé F.-X. de Feller In-8, Paris, Méquignon aîné, 1821, t. II, p. 276.

taine confiance sur le témoignage d'un écrivain aussi exact que modeste, dont la vie toute entière fut consacrée à la défense de la foi et de la vérité chrétienne. Picot, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique*, me paraît avoir apprécié les faits de cette discussion sous leur véritable point de vue. Tout en faisant ressortir les raisons puissantes qui excusèrent souvent les missionnaires de la Compagnie de Jésus, aux yeux de tout homme impartial, il n'hésite pas à reconnaître aussi les torts qu'ils eurent dans le cours de la controverse. Cependant, tout impartial qu'il soit dans la plupart de ses jugements, cet écrivain ne s'est pas garanti entièrement lui-même de certaines insinuations désavantageuses aux Jésuites, et que nous voudrions ne pas rencontrer dans son travail.

COMMENCEMENT DES DISCUSSIONS.

La diversité d'opinions sur les matières controversées avait commencé à s'établir entre les membres mêmes de la Compagnie de Jésus, dont la majorité suivait le sentiment du P. Ricci, tandis que d'autres avaient cru devoir adopter l'opinion contraire. Toutefois, ce n'était là qu'un fait isolé que la marche d'ensemble de la Société eût facilement fait disparaître si d'autres congrégations religieuses n'eussent pas également envoyé des missionnaires en Chine à cette époque. Les Dominicains y avaient déjà pénétré avant les Jésuites, mais sans pouvoir y former aucun établissement ; ils furent plus heureux en 1631, époque à laquelle les PP. Angelo Coqui et Thomas Serra parvinrent à se fixer au Fo-kien.

Ces nouveaux missionnaires, après avoir examiné la nature des honneurs rendus aux ancêtres et à Kong-fou-tse, crurent y reconnaître un caractère réellement superstitieux,

Digitized by Google

et ils éprouvèrent des-lors un assez grand embarras sur la conduite à tenir dans une conjoncture aussi délicate. D'une part, ils voyaient l'usage de ces cérémonies autorisé par un corps de missionnaires remplis également de lumières et de sainteté; d'un autre côté, l'examen impartial des faits leur faisait regarder ces honneurs comme tellement suspects d'idolâtrie, que leur conscience ne leur permettait pas de les tolérer parmi les chrétiens. Les choses en étaient à ce point lorsque le P. Jean-Baptiste Moralez, dominicain espagnol de la province de Manille, et le P. Antoine de Sainte-Marie, de l'ordre de Saint-François, étant arrivés en Chine en 1633, crurent devoir étudier plus à fond encore les cérémonies tolérées par les missionnaires de la Compagnie de Jésus. On les accusa d'avoir agi trop légèrement dans cette affaire, parce qu'ils commencèrent dès l'année même de leur entrée en Chine leurs informations à ce sujet; mais cette accusation était sans fondement. L'un et l'autre de ces religieux connaissait la langue chinoise avant de quitter Manille; outre cela, après s'être rendu compte par eux-mêmes des faits qui pouvaient leur paraître obscurs, ils eurent encore recours au témoignage des Chinois eux-mêmes. Ils s'adressèrent en conséquence à quelques lettrés, baptisés par un missionnaire de la Compagnie de Jésus, afin de connaître d'eux l'opinion générale de la nation et de leur secte relativement à ces pratiques. Ces lettrés interrogés chacun en particulier attestèrent avec serment que les sacrifices étaient offerts aux ancêtres et à Koug-fou-tse, dans le but de se les rendre propices et d'en obtenir des faveurs temporelles. Alors la plupart des missionnaires de Saint-Dominique et de Saint-François firent connaître aux supérieurs de Manille le résultat de leurs observations, et leur demandèrent des règles sur la conduite à tenir à cet égard. Ceux-ci rédigèrent un sommaire des difficultés proposées sous le titre de *Quinze dudas* (les quinze doutes), qu'ils communiquèrent à dom Hernando Guerrero, archevêque de Manille, lequel s'étant joint à l'évêque de

Zebut, en informa le Souverain Pontife, avec prière d'apporter remède à ce fâcheux états de choses.

On devait s'attendre à voir cette diversité d'opinions suivie des plus fâcheuses conséquences, et c'est ce qui arriva dès l'an 1637. A cette époque, les missionnaires de Saint-Dominique et de Saint-François furent chassés de la Chine, parce qu'ils ne permettaient pas aux chrétiens d'assister et de contribuer aux sacrifices en l'honneur de Kong-fou-tse et des ancêtres; le P. Moralez et son compagnon furent à cette occasion emprisonnés, mis à la cangue et battus de verges; après quoi on les fit embarquer pour Macao, avec défense de rentrer dans l'Empire. Deux ans après le même missionnaire adressa au P. Diaz, visiteur des Jésuites, un mémoire en douze articles où il lui exposait les doutes sur lesquels il désirait être éclairci par lui, relativement aux principes de conduite de ses missionnaires. Le P. Diaz lui répondit qu'il avait besoin pour cela de s'entendre avec le P. Hurtado, vice-proviucial de la Compagnie en Chine; mais comme cette réponse fut par la suite différée indéfiniment, les supérieurs des Dominicains et des Franciscains de Manille jugèrent à propos d'envoyer les PP. Moralez et de Sainte-Marie à Rome pour en informer le Souverain Pontife lui-même. Le P. de Sainte-Marie fut retenu à Macao, et le P. Moralez, après un voyage de deux années, arriva enfin à Rome.

DÉCRETS D'INNOCENT X, D'ALEXANDRE VII ET DE CLÉMENT IX.

Pendant son séjour dans cette ville, le P. Moralez obtint de la Sacrée Congrégation un premier décret qu'Innocent X confirma de son autorité apostolique, ordonnant en même temps à tous les missionnaires de s'y conformer à l'avenir

sous peine d'excommunication majeure, jusqu'à ce que le Saint-Siége en eût décidé autrement. Ce decret, daté du 12 septembre 1645, décidait dans le sens des missionnaires de Saint-Dominique et de Saint-François, les dix-sept questions proposées par le P. Moralez dans l'exposé qu'il en fit. Ce premier jugement obtenu, le zélé missionnaire prit le chemin d'Espagne pour retourner de là en Chine en passant par Manille, où il trouva le P. Dominique Navarrette qui joua depuis un grand rôle dans ces discussions. Par les soins du P. Moralez, le décret fut publié et signifié selon l'ordre de la Sacrée Congrégation, à tous les religieux des Philippines; il le fut aussi à Goa et à Macao. Enfin, dans le courant de 1649, ce religieux le notifia lui-même au vice-provincial des Jésuites de la Chine [1].

Ces derniers ne pouvant encore se persuader qu'on dût absolument considérer comme idolâtriques les cérémonies tolérées jusqu'alors par les plus saints et les plus habiles de leurs missionnaires, firent de leur côté de grandes instances auprès du Souverain Pontife, pour l'engager à réformer le décret rendu sur l'exposé du P. Moralez. Ils députèrent même à Rome un d'entre leurs Pères, chargé de faire valoir les raisons sur lesquelles ils se fondaient pour regarder ces cérémonies comme purement civiles. On les blâma de cette démarche qu'on voulut faire envisager comme peu respectueuse pour la Sacrée Congrégation et pour le Souverain Pontife lui-même; mais c'est à tort. On venait, il est vrai, de condamner la marche suivie par eux en Chine depuis plus de cinquante ans; mais le décret n'était pas définitif, puisqu'en y ajoutant cette clause : *jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement*, on le supposait par là même réformable dans son contenu. Ils firent donc en cette circonstance, non-seulement usage de leur droit, mais ils accom-

[1] On prétendit dans la suite que le P. Moralez avait changé d'opinion à cet égard, mais cette allégation est sans fondement; ce religieux ne cessa jusqu'à sa mort d'engager ses confrères à persister dans la même ligne de conduite.

plirent un devoir, et ce fut une faute à leurs adversaires, de leur en adresser plus tard des reproches. La seule chose à faire dans cette circonstance était donc de donner, de leur côté, un exposé sincère des faits tels qu'ils les comprenaient. Sur ce point encore on leur intenta de nouvelles accusations, on prétendit trouver de l'infidélité dans le rapport du P. Martini, chargé de défendre à Rome la cause de ses confrères; mais c'est là une allégation que nous ne pouvons pas plus admettre que les autres reproches. Nous confessons l'erreur des missionnaires de la Compagnie de Jésus, mais en même temps nous sommes convaincus de la bonne foi avec laquelle ils agissaient, et nous ne reconnaissons à personne le droit de la suspecter en rien dans cette circonstance.

Le P. Martini arrivé à Rome se fit donc un devoir d'exposer au Souverain Pontife, non pas *l'état exact et véritable des choses*, comme le disent quelques apologistes de sa Compagnie, mais ce qu'il croyait réellement être le véritable état de la question. Les cérémonies considérées sous le point de vue présenté par les Jésuites pouvant être regardées comme purement civiles, ne méritaient certainement pas la condamnation portée par le décret d'Innocent X ; aussi le P. Martini obtint-il une nouvelle décision aussi authentique que la première et non moins fondée en raison, quoique dans un sens tout-à-fait contradictoire. Le nouveau décret daté du 23 mars 1656 fut approuvé par le Pape Alexandre VII, successeur d'Innocent X mort quelque temps auparavant. Le P. Le Tellier voulut, ainsi que d'autres membres de sa Compagnie, faire envisager ce nouveau décret comme un jugement contradictoire et définitif; c'était là une erreur : la Sacrée Congrégation avait motivé sa nouvelle décision sur l'exposé du P. Martini, d'après lequel la nature de la question se trouvait entièrement changée. Le décret d'Alexandre VII portait donc en substance, qu'en supposant exact le nouvel exposé, les cérémonies

étaient licites et pouvaient être tolérées en conscience, surtout si en y participant on protestait d'avance contre toute tendance idolâtrique ou superstitieuse qui pourrait s'y rencontrer. Ce nouveau décret n'avança donc en rien la question, puisqu'il remettait simplement les choses au point où elles étaient avant le voyage du P. Moralez ; les Jésuites continuèrent à tolérer les cérémonies, et la plupart des autres missionnaires ne purent se résoudre à les imiter dans cette pratique.

Cependant, comme on cherchait à tirer parti de ce décret contre la manière de voir de ces derniers, le P. Moralez adressa en 1661 un nouveau Mémoire à la Sacrée Congrégation, tant en son nom qu'en celui des autres missionnaires de son ordre, mais il mourut avant d'avoir pu obtenir aucune décision à cet égard. Le P. Jean de Polanco poursuivit cette affaire au nom de ses confrères, et s'étant rendu à Rome pour en hâter la conclusion, il en rapporta un nouveau décret, daté du 13 novembre 1669 et confirmé par N. S. P. le Pape Clément IX, le 20 du même mois. Le Souverain Pontife y déclarait que, supposés vrais les deux exposés contradictoires donnés précédemment à ses prédécesseurs, les décrets dont ils servaient de base étaient également obligatoires selon leur forme et teneur, sans que la décision de 1656 pût être considérée comme annulant la précédente. Ainsi, comme le dit la bulle de Benoît XIV, « tous ces décrets ayant été faits et promulgués d'après les différents exposés de la question, loin de terminer la controverse relative aux rits chinois, la rendirent au contraire plus ardente et plus vive. Car les Ouvriers Évangéliques, se séparant de plus en plus en deux partis opposés, amenèrent les choses à un état de contention plus opiniâtre qu'auparavant. D'où il résulta, non sans un grand scandale, une différence essentielle dans le mode de prédication et dans les enseignements et la discipline des nouvelles chrétientés.[1] »

[1] S. D. N. Bened. XIV, Bull. p. 189.

RÉUNION MOMENTANÉE DES MISSIONNAIRES A KOUANG-TONG. — AFFAIRE DU P. NAVARRETTE. — NOUVELLES DISSENSIONS.

Une circonstance ménagée par la Providence s'était présentée, contre toute attente, quelques années auparavant, pour favoriser un rapprochement entre les missionnaires des différents ordres; mais elle n'eut pas les résultats qu'on pouvait en espérer. Une persécution générale s'étant élevée en Chine, en 1665, tous les missionnaires furent exilés à Kouang-tong, et renfermés dans la maison des Jésuites prisonniers comme eux. Ce rapprochement fut suivi de plusieurs conférences sur les points discutés, et si l'on en croit les défenseurs des cérémonies, le sentiment des Jésuites aurait été adopté par les missionnaires jusqu'alors opposés à cette pratique. On n'en excepte pas même le P. Navarrette lui-même, mais les confrères de ce dernier le nient d'une manière si positive, qu'on peut le regarder comme au moins fort douteux. Il paraîtrait même, selon quelques-uns, qu'il s'occupait fort activement alors du travail qu'il publia dans la suite. Cet ouvrage fit beaucoup de bruit quand il parut, et l'auteur s'y déclarait de la manière la plus formelle contre le sentiment des missionnaires de la Compagnie de Jésus. Quoi qu'il en soit, le P. Navarrette étant parvenu à s'échapper de Kouang-tong, le P. Grimaldi, jésuite, eut la générosité de se joindre volontairement aux prisonniers, pour en compléter le nombre et arrêter par là les vengeances des mandarins sur ceux qui restaient.

Pendant ce temps, le P. Navarrette étant repassé en Europe se rendit à Rome dans les premiers jours de l'année 1673; le compte qu'il y rendit de l'état des choses en Chine, parut si grave au Souverain Pontife et à la Sacrée Congrégation, qu'on résolut d'y renvoyer ce religieux avec le caractère épiscopal. Il ne se crut pas en position d'opérer le

Digitized by Google

bien dans cette circonstance où il fallait un homme étranger à toute discussion antérieure, et il refusa cette honorable mais bien pénible charge. De retour en Espagne, il fit paraître à Madrid, en 1676, son livre intitulé : *Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la monarchia de China,* ouvrage important, mais trop passionné pour pouvoir servir de base à un jugement assuré sur la matière. L'auteur porta les choses à un point tel que le second volume fut supprimé par le Saint-Office au moment de la publication. Il n'en fallait pas tant pour être en butte aux attaques du parti opposé, aussi le P. Navarrette fut-il loin d'être ménagé par ses adversaires; on l'accusa d'inconstance et de mauvaise foi dans ses opinions; en un mot, on ne sut pas, tout en lui reprochant des torts réels, le ménager comme on l'aurait dû dans les circonstances où il avait droit à plus d'indulgence. Nous ne chercherons pas à l'excuser sur ses fluctuations par rapport au caractère des cérémonies contestées; au point où se trouvait alors la question, on pouvait varier à cet égard sans être accusé pour cela de légèreté ou d'imprudence; mais nous disons hautement, parce que telle est notre conviction, que son caractère était respectable et qu'il avait droit à des égards que les historiens n'ont pas toujours conservés avec lui. Il suffira, pour le prouver, de faire connaître que jusqu'à la mort il reçut les plus grands témoignages d'estime de la Sacrée Congrégation et du Souverain Pontife lui-même. Nommé à l'archevêché de Saint-Domingue en 1678, il fut obligé de faire céder les répugnances de sa modestie aux besoins de ce nombreux troupeau, et il occupa ce siége avec la plus grande distinction. Il eut occasion d'y montrer avec évidence que sa vive opposition contre les Jésuites ne venait pas, chez lui, d'un motif d'animosité contre eux. Il savait apprécier les services rendus à l'Église par cette illustre Compagnie dont il favorisa l'établissement dans son diocèse; il y fonda même pour eux un collége et une chaire de théologie. On a donc sujet, d'a-

près cela, de s'étonner du ton de légèreté avec lequel on parle de ce prélat vénérable dans le passage suivant : « Pour » ce qui est du père Navarète, en s'abstenant de toucher à » sa personne, on peut assez juger de la foi qu'il mérite, » par sa conduite et par son livre. Quelle confiance d'abord » peut inspirer un homme infidèle à ses propres engage- » ments, qui fait tout le contraire de ce qu'il avait solen- » nellement promis, qui nie en Europe ce qu'il avait con- » fessé à la Chine, et qui dès lors est convaincu d'avoir » trompé soit à la Chine, soit en Europe[1] ? » Nous le répétons ici, et nous aurons encore occasion de le remarquer bientôt ailleurs, il est pénible de voir des écrivains vraiment estimables se laisser aveugler à ce point sur des faits et sur des hommes dont on défigure ainsi la vérité ou le caractère.

On insista beaucoup autrefois sur le fait de savoir si tous les religieux de chaque institut avaient ou non suivi la doctrine de leur corps sur cette matière. De part et d'autre on exalta ou l'on déprécia outre mesure ceux des différents ordres, dont l'opinion différait de celle de leurs confrères ; mais aujourd'hui cette polémique est sans importance. Il est constant que plusieurs Dominicains regardaient les cérémonies contestées comme purement civiles, de même que le P. Longobardi et d'autres Jésuites demeurèrent persuadés du contraire. Les défenseurs des cérémonies s'appuyèrent beaucoup aussi sur le témoignage de Grégoire Lopez, religieux de Saint-Dominique, chinois de naissance, nommé depuis vicaire apostolique en Chine, avec le titre d'évêque de Basilée[2]. Le 18 août 1686, il adressa sur cette matière à

[1] Bérault, t. XII, p. 347. — M. Henrion, t. IX, p. 470.

[2] Ce prélat fut élevé à l'épiscopat sur la recommandation de Mgr d'Héliopolis ; il en fut de même de Mgr François Pérez né à Siam, nommé depuis évêque de Bugie, vicaire apostolique de la Cochinchine. Il n'y avait pas eu d'autres évêques choisis jusqu'à ces derniers temps parmi le clergé indigène des missions orientales. En 1837, le Souverain Pontife en élut un autre né à Goa, le premier par conséquent des évêques malabares. Ce prélat, nommé Vincent

la Sacrée Congrégation, un petit traité composé par lui en chinois cinq ans auparavant, et dans lequel, après avoir admis la vérité des faits par rapport aux cérémonies contestées, il croit néanmoins qu'on peut les expliquer favorablement, et par suite en tolérer la pratique parmi les chrétiens. Un autre ouvrage, entrepris pour soutenir la même cause, avait été publié précédemment par le P. Le Tellier, de la Compagnie de Jésus. C'est le livre de la *Défense des nouveaux Chrétiens de la Chine,* dans lequel l'auteur, en voulant répondre au P. Navarrette, tomba dans le même défaut que lui, puisqu'il s'attira également une condamnation de la cour de Rome.

Ainsi le mal allait toujours croissant, et si les discussions ne prirent pas dès-lors d'une manière aussi tranchée le caractère d'hostilité qu'elles eurent dans la suite, l'aigreur n'en augmentait pas moins sensiblement par suite de tous ces écrits, où la passion empêchait la vérité de se faire connaître. On ne pouvait donc plus se faire illusion sur les funestes conséquences de cette controverse obstinée, et bientôt l'arrivée de nos premiers missionnaires en Chine, fournit aux deux partis l'occasion de commencer une guerre ouverte, dont la durée se prolongea d'une manière si affligeante pour l'Église.

SUITES FUNESTES DE LA MORT DE MGR D'HÉLIOPOLIS.

La mort de ce Prélat, survenue presque aussitôt après son arrivée en Chine, fut un bien funeste événement pour cette Église, en de pareilles circonstances. Nommé administrateur général de toutes ces missions, avec un pouvoir immense pour régler tout ce qui concernait l'ordre et la dis-

Rozario, avait mérité cette marque de confiance par la conduite pleine de dignité qu'il avait tenue à l'époque du schisme portugais. Il mourut le 26 avril 1842 à Colombo, dans l'île de Ceylan, dont il était vicaire apostolique.

cipline qu'on devait y introduire, habitué comme il l'était, depuis si long-temps, à vivre dans des contradictions sans fin, il pouvait plus que tout autre amener les esprits à un accord si désirable; mais un pareil bonheur ne nous était pas réservé. Notre-Seigneur voulut le rappeler à lui, et sa mort devint pour les adversaires de nos missions une occasion nouvelle d'essayer de les renverser, ou au moins d'en arrêter le développement.

Déjà on avait fait les mêmes tentatives à la mort de Mgr de Bérythe, mais sans aucun succès; on crut cette fois l'occasion plus favorable, et l'on s'empressa de la saisir. Depuis la création des vicaires apostoliques, le Portugal avait en effet adressé au Souverain Pontife des réclamations très-vives au sujet de cette mesure si utile au bien de l'Église. Uniquement préoccupés de leurs intérêts particuliers, les Portugais s'obstinaient à la regarder comme contraire au droit de patronage qu'ils s'attribuaient sur tous les évêchés des Indes Orientales. Appuyés sur cette prétention, ils n'avaient pas cessé jusqu'alors de susciter à nos missionnaires les plus grands obstacles dans l'exercice de leur ministère, et nous avons vu jusqu'où ils allèrent à l'égard de quelques-uns d'entre eux. Cette fois donc, voyant le plus ferme de nos appuis tombé, ils firent plus d'efforts que jamais pour arriver au but qu'ils se proposaient.

Dans un pareil état de choses, Rome, dont la sagesse sait, lorsqu'il le faut, céder une partie de son droit pour conserver la paix, consentit à créer en Chine deux évêchés, dont le roi de Portugal aurait la nomination, et dont les siéges furent fixés, l'un à Pé-king et l'autre à Nang-king [1]. Aussitôt que ces dispositions furent connues à Goa, l'archevêque de cette ville s'empressa, en qualité de métropolitain, d'envoyer des grands-vicaires dans les deux diocèses, pour les adminis-

[1] Ces deux siéges furent érigés par Alexandre VIII en 1688, et dotés par le roi de Portugal, comme l'avait été précédemment celui de Macao.

trer en son nom jusqu'à la nomination des évêques titulaires ; et comme il prétendait y comprendre la province du Fo-kien, administrée jusqu'alors par M. Maigrot, légitimement autorisé par Mgr d'Héliopolis, il s'ensuivit un conflit de juridiction et de nouveaux embarras dans cette malheureuse affaire de la Chine. M. Maigrot soutint, avec raison, qu'ayant reçu des pouvoirs donnés par la Sacrée Congrégation, c'était par cette voie seulement qu'il devait en connaître la révocation, et il continua les fonctions de vicaire apostolique, telles que Mgr d'Héliopolis les lui avait laissées pour le Fo-kien. Il les exerçait alors comme simple prêtre; plus tard, le Souverain Pontife confirma ses pouvoirs et le nomma évêque de Conon. En cela, Rome remplissait un double but ; elle donnait à M. Maigrot la faculté de remplir les fonctions épiscopales indispensables dans une mission, et elle récompensait en même temps une conduite dont on voulut bien souvent dénaturer les motifs.

MANDEMENT DE M. MAIGROT.

M. Maigrot n'était pas encore évêque, lorsque, le 26 mars 1693, il publia le mandement dont on a tant parlé depuis, et contre lequel on vit aussitôt se soulever les plus violentes oppositions. Quoi qu'on ait pu dire, il est constant que M. Maigrot n'a pris cette mesure qu'après un examen approfondi des questions. Il y fut en outre engagé, non-seulement par les instances de nos missionnaires, mais encore par les pressantes sollicitations des religieux de Saint-Dominique et de Saint-François [1]. Ses adversaires le reconnaissent en partie, et il le constate lui-même dans

[1] Lorsque ce mandement fut publié, M. Maigrot reçut immédiatement après les lettres de félicitation et d'adhésion des supérieurs et religieux de ces deux Ordres.

le préambule de cette pièce où il s'exprime ainsi : « Il » est vray que plusieurs Missionnaires de nostre Vicariat ; » qui ont un grand desir de voir cesser la division, non- » seulement dans les sentiments, mais dans la pratique et » dans l'usage, sur des questions si importantes, nous ont » demandé nostre avis en qualité de Vicaire Apostolique, » dont nous remplissons la place quoyqu'indigne, et qu'ils » nous ont souvent et très-instamment supplié de faire un » Reglement par provision pour les délivrer des peines, » des scrupules et des perplexitez continuelles qui embar- » rassent et qui inquietent leurs consciences : mais l'im- » portance de la matiere nous a obligé à déliberer long- » temps avant que de répondre à leurs désirs [1]. » A la suite de cet exposé rempli de sagesse et de piété, M. Maigrot, arrivant aux faits de la discussion, déclare qu'en vertu de l'obligation où se trouvent les vicaires apostoliques de pourvoir à tout ce qui concerne le culte divin, la doctrine et les bonnes mœurs dans l'étendue de leur juridiction, il ordonne à tous les missionnaires placés sous ses ordres, d'observer les articles de son règlement jusqu'à ce que le Saint-Siége en ait autrement décidé. Ces articles portent sur les noms attribués à Dieu par les Chinois, et sur les cérémonies superstitieuses du culte de Kong-fou-tse et des ancêtres. Quant à la modification faite au décret d'Alexandre VII, nous rapportons textuellement ici ce qu'il en dit, afin qu'on puisse apprécier la portée des reproches qu'on lui adressa depuis à cet égard.

« Nous déclarons, dit-il, que l'Exposé des Demandes pro- » posées au Pape Alexandre VII, sur les points de Controver- » ses qui partagent les Ouvriers Évangeliques de cette Mis- » sion, n'est pas veritable en plusieurs articles : et qu'ainsi » les Missionnaires ne peuvent s'appuyer sur les Réponses » que le Saint Siege a faites à ces demandes, pour permettre le

[1] Apologie des Domin. p. 452.

» culte de Confucius et des Ancestres qui est en usage dans la » Chine : quoyque ces Réponses soient vrayes et sages, par » rapport aux circonstances exposées dans les doutes [1]. » A quoi nous ajouterons pour terminer, que les inexactitudes dont parle M. Maigrot, existaient réellement, et venaient, ainsi que nous l'avons vu, de la manière dont les missionnaires de la Compagnie de Jésus envisageaient l'ensemble de la question. D'après cela, on jugera du degré de confiance qu'inspire, sur ce point, un récit tel que le suivant : « Maigrot, le » plus vanté pour son érudition chinoise, dont la juste mesure » se fera connaître par la suite, fut le premier qui attaqua » les plus anciens missionnaires de la Chine, sûr du suffrage » des Dominicains, dont il avait observé à loisir les disposi- » tions. Simple vicaire apostolique de la province de Fokien, » il improuva et défendit ce qui avait été permis et autorisé » par le saint siége. Le pape Alexandre VII et la congré- » gation du saint office avaient trouvé l'ancien exposé du » père Martini véritable : Maigrot le déclara faux en plu- » sieurs points. Le Pape et la congrégation avaient cru, sur » la foi de gens consommés dans l'étude de la langue chi- » noise, que le mot *Tien* exprimait suffisamment le nom de » Dieu [2] : Maigrot décida qu'il ne signifiait que le ciel ma- » tériel, et donna un mandement qui défendait de l'em- » ployer seul en parlant du vrai Dieu. Il avait consulté pour » cela deux lettrés qu'il avait à son service : l'un ne passait » pas à beaucoup près pour habile ; l'autre, plus instruit, » était de mauvaises mœurs. Les jésuites avaient refusé le » baptême à celui-ci, qui le reçut des mains de Maigrot et » qui apostasia peu après. Ce mandement exposait l'Église

[1] Apol. des Dom. p. 455.

[2] Dans les bulles définitives de Clément XI et de Benoît XIV, il est reconnu que l'acception du mot *Tien* (ciel) doit être prise dans le sens de M. Maigrot; et aujourd'hui tous les missionnaires envoyés en Chine, à quelque congrégation qu'ils appartiennent, prêtent serment de ne pas employer ce terme pour désigner le vrai Dieu.

» de la Chine à des révolutions trop fâcheuses pour qu'il » fût goûté de ceux des missionnaires de tout ordre qui » connaissaient les mœurs de la nation, et qui n'avaient pas » entrepris de persuader à l'Europe que la pratique des Jé- » suites était mauvaise [1]. » Il ne nous appartient pas de qualifier ce récit que nous donnons sans y ajouter aucune réflexion, attendu que les faits parlent assez d'eux-mêmes. Nous passerons donc immédiatement à la suite des événements qui occupaient alors si péniblement l'Église.

M. Maigrot jugeant bien que l'autorité seule du Souverain Pontife pourrait mettre un terme à ces fâcheuses discussions, fit présenter son mandement au Saint Père, par l'un de nos missionnaires, M. de Quemener, envoyé à Rome par Mgr de Métellopolis en 1690. Ce missionnaire y joignit une requête datée du 10 novembre 1693, tendant à ce que le Souverain Pontife statuât sur ces difficultés d'une manière définitive. Dans cette lettre, M. Maigrot, tout en rendant justice aux intentions de ses adversaires, fait voir néanmoins le danger qui résulte de l'incertitude où les missionnaires se trouvent, par rapport aux pratiques permises par les uns, et défendues rigoureusement par les autres. « Ce n'est pas que » je prétende, dit-il, qu'il y ait à la Chine des missionnaires » qui soient tombez dans une idolatrie grossiere, et qui la » permettent aux autres; (ce qu'on ne pourroit avancer » sans calomnie;) mais comme on a raison de dire que cer- » tains théologiens qui soûtenoient que le contrat appellé » *Mohatra* estoit permis, approuvoient et permettoient l'u- » sure, parce qu'ils enseignoient qu'il n'y en a point dans » ce contrat qui est en effet usuraire; ainsi il y a plusieurs » Missionnaires qui permettent aux Nouveaux Chrétiens de » certaines ceremonies, et qui suivent eux-mêmes dans

[1] D'Avrigny, t. III, p. 388. — Béraull, t. XII, p. 355. — M. Henrion, t. IX, p. 476. Ce passage est presque textuellement le même dans les trois ouvrages.

» la pratique de certains usages qui leur paroissent proba-
» blement estre permis (comme ils disent) parce qu'ils
» regardent comme des usages purement civils, ce qui est
» superstition et idolatrie selon le sentiment de plusieurs
» autres [1]. » M. de Quemener ayant présenté ces pièces à Innocent XII, en 1696, en reçut le 15 janvier suivant un bref très-honorable, où le Saint Père félicite Mgr Maigrot, alors nommé évêque de Conon, sur son zèle à répandre la foi chez les infidèles aussi bien qu'à en maintenir la pureté parmi les nouveaux chrétiens. Il l'engage en même temps à faire tous les efforts pour maintenir l'union entre les différents missionnaires, union bien désirable en effet, mais qui paraissait moralement impossible dans l'état où en étaient les choses.

Ces graves considérations déterminèrent Mgr Maigrot, à envoyer à Rome un autre de ses confrères, M. Charmot, chargé de poursuivre auprès du Saint-Siége la décision de cette question si grave, qu'elle pouvait entraîner la ruine de toutes les chrétientés de la Chine. Dès-lors on vit l'affaire prendre une marche différente de celle qu'elle avait suivie jusqu'alors ; le Saint-Siége ne se contenta plus de donner, comme il l'avait fait auparavant, des décisions motivées sur le simple exposé d'une des parties; il voulut se mettre à même de rendre, avec connaissance de cause, un jugement définitif et contradictoire. Le 19 mars 1697, M. Charmot présenta à la Sacrée Congrégation, son premier mémoire et d'autres pièces qui furent communiquées au R. P. général de la Compagnie de Jésus. Le 3 juillet, il reçut ordre de donner un exposé fidèle et précis des faits controversés, ce qu'il fit, le 6 août suivant, par l'écrit intitulé *Veritas facti*. Ce mémoire très-exact fit beaucoup de sensation, et les Pères de la Compagnie de Jésus y répondirent par plusieurs publications qui fournirent matière à diverses répli-

[1] Ap. des Dom. p. 460.

ques de la part de M. Charmot agissant toujours comme fondé de pouvoirs de notre société. Les choses se passèrent ainsi jusqu'en 1699, époque à laquelle le Souverain Pontife établit une congrégation spéciale pour examiner cette affaire.

Pendant que Mgr Maigrot poursuivait ainsi avec ardeur la condamnation des cérémonies superstitieuses, on l'accusa d'y avoir participé lui-même; et cette inculpation singulière s'est conservée jusqu'à nous dans les auteurs qui ont écrit sur ce sujet. La partialité de ceux qui l'accusaient ainsi aurait dû, ce semble, inspirer quelque défiance sur l'exactitude des faits allégués; on aurait pu, sans outrager personne, croire qu'on avait omis, dans le temps, de rapporter certaines circonstances capables de modifier plus ou moins notablement la nature de ces faits. Cependant, ce n'est point là la marche qu'on a cru devoir suivre: voici ce qu'on rapporte avec une assurance capable d'en imposer à quiconque ne connaît pas l'explication que nous donnerons ensuite:
« Ce qu'il y a de plus singulier, disent les auteurs déjà cités,
» c'est que Maigrot lui-même ne put se défendre de les avoir
» pratiquées (les cérémonies) dans la province de sa juri-
» diction. Un mandarin étant mort le 17 de novembre
» 1699, à Fortcheou, capitale du Fokien, sa famille lui ren-
» dit les honneurs accoutumés. Le corps était exposé dans
» l'appartement réservé pour cet usage; on voyait devant
» le cercueil le cartouche ou petit tableau, avec l'inscription
» ordinaire, posée sur une table qui était ornée en forme
» d'autel, et sur un rétable, des chandeliers, des fleurs et
» des parfums. Le vicaire apostolique, en habit de deuil,
» alla par civilité dans cette maison le dernier jour de la
» cérémonie, s'approcha de la table, offrit devant le tableau
» des bougies et des pastilles, qu'il mit ensuite sur la table;
» puis fit quatre prosternemens, et frappa quatre fois la
» terre du front. Le fait est constaté par les reproches pu-
» blics, et demeurés sans réplique, que lui adressèrent en-

» suite les chrétiens de Fortcheou, voyant qu'il n'était pas » d'accord avec lui-même. De ces faits incontestables, et » qu'on n'a pas contesté, parce qu'ils étaient trop notoires, » il suit au moins que Maigrot ne savait trop à quoi s'en » tenir sur la question des cérémonies, et que ceux à qui il » en faisait un crime n'étaient pas véritablement coupables » ou qu'il l'était beaucoup plus qu'eux[1]. »

Ces allégations, disons-nous, paraîtraient devoir inspirer quelque doute, à supposer même qu'on n'eût aucune preuve positive de leur inexactitude; mais nous demandons comment on pourra les qualifier en présence de la solennelle protestation faite à ce sujet par Mgr Maigrot lui-même en 1710. Il était alors à Rome, accueilli avec distinction par le Souverain Pontife, lorsque parut le premier écrit où ce fait se trouvait mentionné. Une pareille imputation n'était pas de nature à demeurer sans réponse, et voici celle qui fut faite officiellement par le prélat: « Il y a environ douze ans, dit- » il, que le Gouverneur de la Ville où je demeurois, mourut. » Il étoit fort de mes amis, et il m'avoit beaucoup servi » dans les affaires de nôtre sainte Religion. Je crus donc que » je devois lui rendre à lui et à sa famille, qui m'étoit aussi » tres chere, les honneurs que j'avois dit aux Chrétiens, » en les instruisant, qu'il étoit non-seulement permis, mais » encore convenable et raisonnable de rendre aux Parents » et aux Amis après leur mort. J'avois ajoûté plusieurs fois » en parlant à ces Chrétiens, que je ferois moi-même très- » volontiers avec eux sur cela, ce que je leur avois enseigné » si l'occasion s'en présentoit; et il me paroissoit tres-impor- » tant de leur donner avec soin ces sortes d'avis, pour leur » faire faire le discernement de ce qui étoit superstitieux, » d'avec ce qui n'étoit qu'une pure civilité. » Ensuite, après avoir exposé ses principes sur cette matière, il ajoute: « J'al- » lai donc dans la salle du Gouverneur où le corps étoit ex-

[1] M. Henrion, t. IX, p. 479. — Bérault, t. XII, p. 359.

» posé, et m'approchant du cercueil, je le salüai à la mode » du païs; toute la famille assemblée en fort grand nombre » fondoit en larmes autour du cercueil, faisant avec moi les » mêmes mouvemens pour salüer le mort. Je fis tout le » même salut à l'égard de la famille, qui me le rendit sans » nulle différence : et aussitôt je passai dans une autre salle » tout proche, pour m'entretenir suivant les règles de la » bien-séance, avec les Mandarins qui y étoient.

» J'ai dit que je m'étois approché du cercueil; car, il est » faux que je me sois approché, non pas même de loin, » comme le veulent les Jésuites, du Tableau, (où est *le Siége* » ou *le Trône de l'âme*) ; mais je salüai si précisément et si » manifestement le cercueil, ou plutôt le corps qui étoit de- » dans, qu'il n'y eut pas le moindre lieu de s'y méprendre. » En quoi je fis certainement une profession de Foi la plus » claire et la plus forte que je pouvois faire : Cependant je » déclarai encore publiquement, parce que l'occasion s'en » présenta, que la Religion Chrétienne ne nous permettoit » pas de nous tourner vers le tableau. Il me semble qu'on » ne peut rien faire de moins que ce que j'ai fait pour ho- » norer un mort, ni rien faire de plus pour m'éloigner de » toute superstition ; et j'avouë que j'étois pour lors déter- » miné à rendre les mêmes devoirs, toutes les fois que je » me trouverois dans de pareilles occasions[1]. » Après cela il rapporte textuellement le récit du libelle qu'il réfutait, il *prend Dieu à témoin qu'il n'y a pas un mot de vrai* dans ce qu'on lui attribue et qu'il est également faux, qu'il ait jamais laissé une pareille accusation sans réponse. Il s'en plaignait au contraire fortement en Chine dans les lettres qu'il écrivit à cette époque; de plus, le légat y étant arrivé sur ces entrefaites, il lui avait adressé une requête tendant à faire examiner sur les lieux les fondements de ces inculpations er-

[1] Mémoires pour Rome, sur l'état de la Religion chrétienne dans la Chine. — In-12, 1710. IXe Mém. pp. 56, 60 et 70.

ronées. Il termine enfin en répondant aux reproches non moins injustes qu'on lui avait adressés à plusieurs reprises au sujet du jansénisme; accusation banale qu'on prodiguait à cette époque, en échange des imputations non moins graves que la passion d'un autre parti voulait faire peser sur la Compagnie de Jésus.

On voit, d'après cette protestation, combien on est injuste envers Mgr Maigrot en reproduisant, comme on le fait, les accusations avancées contre lui; cependant, afin de conserver toute notre impartialité, il faut dire que le salut pratiqué par ce prélat devant le cadavre ne serait plus toléré aujourd'hui. Ce salut qu'on appelle le Ko-tcheou a été défendu depuis comme entaché de superstition; mais à l'époque dont nous parlons, et surtout avec les précautions dont Mgr Maigrot l'accompagna, il était impossible d'en faire le sujet d'une accusation quelconque; rien ne fixait alors sur la nature de cette marque d'honneur, et la condescendance du prélat, dans cette circonstance, prouve seulement combien il désirait se rapprocher de la pratique de ses adversaires toutes les fois que sa conscience pouvait le lui permettre.

Quant à M. de Cicé, l'un de nos vicaires apostoliques dont on invoque le témoignage contre Mgr de Conon, il est bien certain que s'il s'abstint pendant assez long-temps de condamner les cérémonies chinoises, il ne tarda pas à se rendre à l'avis de son confrère. Il le témoigne lui-même de la manière la plus positive dans une lettre du 15 août 1700. Seulement il avoue que, dans l'intérêt de la paix, il n'était pas d'avis qu'on publiât le mandement à l'époque où l'on avait cru devoir le faire. Du reste, il donne la mesure de confiance qu'on doit avoir en sa parole, lorsqu'il dit aux jésuites à qui sa lettre est adressée. « Quel-
» que motif que vous veuillez donner à ma conduite passée,
» je veux bien avouër que j'ai été le dernier de tous à me
» déclarer ouvertement contre les sentimens que vos Pe-
» res tiennent dans la Chine; et j'avouë encore que j'aurois

» ardemment souhaité, si la chose eût été possible, de ne
» le faire jamais. Soit grâce, soit naturel, je me sens en-
» nemi des contestations. J'aime vôtre Compagnie, et je suis
» persuadé que sans l'union et sans la paix on n'avancera
» jamais l'ouvrage de la conversion des infidèles [1]. »

Quoi qu'il en soit, le mandement de Mgr Maigrot ayant fourni aux défenseurs des prétentions du Portugal une nouvelle occasion de contester la juridiction des vicaires apostoliques, ce Prélat voyant l'autorité du Souverain Pontife méconnue dans sa personne, crut devoir prendre un parti extrême, dont peut-être il ne calcula pas assez les suites, et qui eut réellement de funestes résultats. Après avoir renouvelé la publication de son ordonnance, il poussa les choses jusqu'à interdire, dans toute l'étendue de son vicariat, les missionnaires qui refuseraient de s'y soumettre. Cette mesure, qui portait directement sur les PP. de la Compagnie de Jésus, n'était pas, à beaucoup près, de nature à ramener la paix dans les esprits; aussi croyons-nous pouvoir dire ici qu'elle fut une véritable faute.

Les effets ne tardèrent pas du reste à s'en faire sentir; car le Prélat fut obligé, peu de temps après, de révoquer son interdit par suite d'une démonstration tout-à-fait hostile de la part des chrétiens. Voici comment le fait arriva : les PP. Sa et Gozani, jésuites portugais de Fou-tcheou, n'ayant pas cru devoir se soumettre à une ordonnance dont ils n'admettaient pas le principe, se trouvaient placés sous l'interdit lorsque la semaine de Pâques arriva. Comme il n'y avait pas d'autres prêtres dans la ville, à l'exception de l'évêque et d'un religieux dominicain, les chrétiens s'adressèrent à Mgr Maigrot pour obtenir de lui qu'il levât la défense faite à ces deux missionnaires d'administrer les sacrements. Le prélat ne voulut pas d'abord céder aux instances

[1] Recueil des Pièces des Différends de Messieurs des Missions Etrangères, et des Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, touchant le culte qu'on rend à la Chine au philosophe Confucius. — In-12, Cologne, 1700, p. 157.

réitérées qu'on fit à cet égard; et le coup une fois porté, il ne devait réellement plus le faire à moins de livrer son autorité au mépris. Il tint bon; mais malheureusement quelques chrétiens s'oublièrent au point de se porter envers leur Évêque à des excès qu'on a peine à concevoir. Nous en rapportons ici le détail pour montrer à quel point d'exaspération les esprits se trouvaient de part et d'autre. « Le dimanche 18 avril, ils se rassemblerent avec grand » bruit dans la même église (celle des PP. jésuites), d'où » ils allerent au nombre de plus de 80 à celle de leur Évê- » que, qui achevait de dire la Messe. Ils y entrerent jet- » tant des cris horribles, et sans vouloir rien écouter de ce » qu'il voulut leur dire pour les apaiser; ils se saisirent » de lui avec tant de violence, qu'ils le renverserent pres- » que à terre. Alors le faisant mettre à genoux, ils lui ôte- » rent par deux fois de dessus la tête sa calotte chinoise; » et le jettant par terre, les uns lui tiroient ses habits, les » autres lui donnoient des coups de poings, d'autres des » coups de pieds, et d'autres le chargeoient d'injures et de » malédictions. Ensuite le faisant lever de terre, ils lui don- » nerent des coups de côté et d'autre: et l'un d'entr'eux » poussa la hardiesse jusqu'à tirer un poignard qu'il lui au- » roit enfoncé dans le sein, si les autres ne l'avoient re- » tenu[1]. » Ils maltraitèrent également le missionnaire dominicain survenu pendant cette scène et qui parvint cependant, après deux ou trois heures, à apaiser ces furieux. Le lendemain, Mgr Maigrot voulant éviter un nouveau scandale quitta secrètement Fou-tcheou pour se retirer dans

[1] Relation de la nouvelle persécution de la Chine, jusqu'à la mort du cardinal de Tournon, Dressée par le R. P. François Gonzales de Saint-Pierre, religieux de l'ordre de Saint-Dominique et missionnaire apostolique à la Chine, sur vne plus ample Relation des Missionnaires du même Ordre, qui ont été chassés de la Chine. — In-12, 1714, p. 10. — Les adversaires du prélat voulurent, il est vrai, nier une partie des circonstances de cet événement, mais ils n'en est pas moins demeuré constant que les chrétiens accusés se livrèrent à des excès intolérables vis-à-vis de leur premier pasteur.

Digitized by Google

une autre chrétienté, éloignée de trois journées de chemin.

Pendant ce temps une femme étant morte sans avoir pu recevoir les sacrements, fournit aux ennemis du Prélat une nouvelle occasion de se soulever contre lui. Ne pouvant assouvir directement leur vengeance sur sa personne, ils étaient déterminés à le dénoncer aux mandarins comme perturbateur de la paix publique, lorsqu'après bien des efforts, le P. Gozani parvint à les détourner de ce funeste projet. Le calme étant revenu ensuite, les chrétiens vinrent faire leurs excuses au prélat qui crut devoir se relâcher un peu de ses droits en considération du bien général. Le 15 mai suivant, il rendit leurs pouvoirs aux missionnaires précédemment interdits par suite de son ordonnance.

On voulut encore tirer de cette sage condescendance, des inductions tendant à prouver que Mgr Maigrot n'était pas encore bien fixé sur le caractère des cérémonies qu'il avait prohibées; mais une pareille induction n'avait pas plus de fondement que les allégations précédentes. Ainsi se termina cette affaire d'un si triste exemple et que le P. d'Avrigny rapporte à peu près comme l'auteur que nous avons cité, du moins pour le fond des choses; seulement il attribue à Mgr Maigrot et aux personnes de sa maison, des réponses dont l'imprudence aurait été cause en grande partie de tout ce désordre.

CONGRÉGATION DE CARDINAUX NOMMÉE PAR INNOCENT XII POUR L'EXAMEN DES CÉRÉMONIES. — DÉCRET DE CLÉMENT XI SUR LE MÊME SUJET. — LÉGATION DU CARDINAL DE TOURNON DANS L'INDE ET EN CHINE.

Pendant que ces choses se passaient en Chine, la Congrégation nommée par Innocent XII pour examiner l'affaire des cérémonies, s'en occupait activement. Dès le 18 avril

1699, les cardinaux Casanatta, Ferrari, Noris et Marescotti, dont elle se composait, s'étaient réunies pour la première fois et avaient pris des mesures efficaces afin d'obtenir un éclaircissement positif sur le véritable état de la question. Le 20 avril de l'année suivante, les supérieur et directeurs du séminaire des Missions-Etrangères adressèrent au Souverain Pontife une lettre dont les pères de la Compagnie de Jésus se plaignirent beaucoup. Le P. d'Avrigny, et après lui ceux qui l'ont suivi, qualifient cette pièce de la manière la plus sévère, et il faut avouer que ce n'est pas sans quelque raison. Elle est empreinte d'une passion qu'on explique par tout ce qui se passait alors, mais qu'on ne peut pas excuser quand il s'agit d'un écrit authentique adressé au chef de l'Église par les représentants de tout un corps. Cependant, l'exposé des faits contenus dans cette lettre était réellement conforme à la vérité, et ce document aurait peut-être hâté de beaucoup le jugement du Saint-Siége s'il eût été exempt de l'esprit de parti que nous lui reprochons [1].

Dans cette lettre, après avoir reproduit les faits signalés dans le mandement de Mgr Maigrot, les directeurs du séminaire dénonçèrent au Souverain Pontife six propositions extraites des *Mémoires* du P. le Comte, et condamnées par la Sorbonne. Ils en signalèrent encore quarante autres prises de même dans les récentes publications des PP. de la Compagnie de Jésus, renfermant à peu près la même doctrine, mais moins directement condamnables. Quelque temps après, les mêmes directeurs firent imprimer cette lettre accompagnée d'une addition renfermant un examen détaillé du décret d'Alexandre VII et suivie du mandement de Mgr Maigrot. Ils y ajoutèrent aussi une lettre dans laquelle M. de

[1] Malgré les défauts que nous venons de signaler dans cette lettre, la bonté compatissante du Souverain Pontife se fit voir dans le Bref adressé par lui en réponse aux directeurs du Séminaire, à qui il témoigne la plus touchante affection.

Brisacier, supérieur du séminaire, révoquait l'approbation donnée par lui trois ans auparavant, au livre de la *Défense des nouveaux Chrétiens*, du P. Letellier, ainsi que la protestation de M. de Cicé dont nous avons parlé précédemment. Le 8 mai de la même année, la faculté de théologie de Paris, tout en déclarant que le jugement définitif appartenait au Saint-Siége, qualifiait néanmoins des notes les plus sévères, vingt-neuf propositions contenant la doctrine des jésuites relativement aux cérémonies chinoises, et le 18 octobre suivant, elle censurait de même celles extraites des trois nouvelles publications des mêmes Pères.

Tout cela présageait que la sentence du Souverain Pontife viendrait bientôt fixer irrévocablement les esprits par rapport à cette controverse, dans le sens opposé à celui qu'avaient adopté les missionnaires de la Compagnie de Jésus.

Une série de questions relatives aux noms à donner à Dieu, au culte des ancêtres et à celui de Kong-fou-tse ayant été dressée d'après un exposé exact des faits, la Congrégation du Saint-Office, à laquelle le jugement en avait été déféré par Innocent XII, rendit un décret solennel en vertu duquel toutes ces cérémonies, ainsi que les termes usités par les lettrés chinois pour désigner le nom de Dieu, étaient entièrement prohibés. Ce décret fut approuvé le 20 novembre 1704 par Clément XI, qui avait poursuivi avec zèle l'examen commencé par son prédécesseur. Il fut rendu, comme s'exprime Benoît XIV, « après un examen fait avec lenteur, » maturité et un très-grand soin, après avoir entendu les » raisons des parties à qui l'on donna la plus ample faculté » de se défendre librement [1]. » Toutefois, comme il restait encore quelques points de détail à décider sur les lieux, et afin d'assurer plus parfaitement l'exécution du décret, Clément XI, déclara qu'il ne serait pas publié avant d'avoir été envoyé à son légat en Chine. Le cardinal de Tournon était

[1] S. D. N. Ben. XIV, Bull. p. 189.

alors chargé de cette mission délicate; et comme sa mission eut de grands résultats, par rapport aux faits qui nous occupent, c'est pour nous un devoir d'en exposer ici les détails et les motifs.

La mission de Chine n'était pas alors la seule troublée par des dissensions survenues entre les missionnaires; celle de l'Inde, occupée alors par les Pères Capucins, et les Pères de la Compagnie de Jésus, offrait aussi, sous ce rapport, un affligeant spectacle, les uns permettant aux chrétiens certains usages prohibés par d'autres, comme superstitieux et idolâtriques. Touché du funeste effet de ces divisions, Clément XI résolut d'avoir recours à un moyen dont le succès lui parut assuré : ce fut de confier l'autorité apostolique à un envoyé extraordinaire, capable, en se faisant juge des raisons diverses apportées par les parties, de terminer définitivement les discussions trop long-temps prolongées. En conséquence il nomma, le 2 juillet 1702, un légat *à latere*, avec pouvoir et commission de régler contradictoirement les points de litige dans l'Inde et à la Chine[1]. Le choix du Souverain Pontife tomba sur Mgr Charles-Thomas Maillard de Tournon, piémontais, originaire de Savoie : Le légat se rendit aussitôt en Espagne, où il devait s'embarquer sur un bâtiment français, que la guerre empêcha d'aborder à Cadix. Il s'embarqua en conséquence pour l'île de Ténériffe, où le navire le *Maurepas* le prit à son bord le 3 mai 1703. Arrivé à Pondichéry le 6 novembre suivant, il s'y occupa de suite à prendre des informations exactes relativement aux rits malabares qu'il prohiba par son mandement du 23 juin 1704. Il publia cet acte officiel le 11 juillet suivant, jour auquel il s'embarqua pour les Philippines. Il se rendit de là en Chine, et il abordait à Kouang-tong le 8 avril 1705. Dès qu'il fut arrivé, il fit tous ses efforts

[1] Le Légat était, en outre, chargé d'établir des évêques et de régler les limites des diocèses dans le pays de sa légation.

pour engager les missionnaires de la Compagnie de Jésus à renoncer à leur sentiment sur les cérémonies chinoises, les assurant que la Sacrée Congrégation était sur le point de faire exécuter un décret solennel contre leur pratique, et que ce décret ne serait pas publié, s'ils se rendaient à ses raisons. Les jésuites, persuadés de la bonté de leur cause, ne crurent pas pouvoir suivre cet avis, qui eût cependant évité bien des maux. Mgr de Tournon, n'ayant donc pas pu réussir dans cette première tentative d'accommodement, s'occupa dès-lors des moyens d'obtenir une audience de l'empereur Kang-hi, qu'on avait précédemment rendu en quelque sorte partie dans l'affaire des rits de son empire.

Dès le 30 novembre 1700, les jésuites s'étant adressés à ce prince, pour qu'il daignât s'expliquer sur les faits controversés, en obtinrent, comme il était facile de s'y attendre, une déclaration conforme à leur manière d'envisager les choses. Ce fut une véritable faute de leur part, car on pouvait prévoir au premier abord, ce qui résulterait de cette déclaration dans le cas où le jugement de Rome serait rendu dans un sens opposé. Quelque importance qu'eût cet acte en lui-même, il fallait donc bien se garder de l'accepter, et bien moins encore de le solliciter comme on le fit. Après quelques difficultés, le légat obtint l'audience qu'il désirait; fut ce malgré le crédit des jésuites à la cour où à la faveur de ce crédit même? nous ne savons trop que décider là-dessus, car on affirme également l'un et l'autre. Peut-être trouverait-on l'explication de cette difficulté dans les divisions intestines, qui régnaient entre les Pères même de la Compagnie de Jésus, les Portugais n'étant pas alors d'accord avec les Français à cause des prétentions du Portugal. Quoiqu'il en soit, le légat obtint la permission de venir à à Pè-king, où il fut reçu avec des honneurs tels qu'on n'en rendit pas de semblables aux ambassadeurs des plus grands princes. Il en conçut les plus flatteuses espérances pour la

suite de sa négociation. Dès ce moment même, il crut pouvoir demander pour le Saint-Siége l'autorisation d'entretenir à la cour un légat permanent, chargé de tous les rapports entre Rome et la Chine, et investi d'un pouvoir supérieur sur tous les missionnaires. Ce projet, vraiment utile et convenable, quoi qu'en disent certains anteurs [1], ne put être mis à exécution; l'empereur y consentit d'abord, et il refusa ensuite formellement d'y souscrire.

Le 31 décembre 1705, Mgr de Tournon obtint de ce prince une première audience particulière, où l'Empereur voulut qu'il lui désignât les missionnaires les plus capables, selon lui, d'être chargés d'une ambassade à Rome. Le légat se prêta bien volontiers à ce désir, et l'ambassade partit peu de temps après avec des présents pour le Saint Père, à qui l'Empereur demandait douze sujets pour résider à la cour, savoir : trois mathématiciens, trois médecins, trois chirurgiens et autant de musiciens.

En attendant l'audience solennelle différée jusqu'au 29 juin de l'année suivante, le légat ayant pour interprètes M. Appiani, lazariste piémontais, et le P. de Frosoloni, religieux franciscain, prenait auprès des Chrétiens de la capitale des informations détaillées sur les cérémonies. Il cherchait aussi par tous les moyens de conciliation possibles, à conduire les missionnaires au point où le Saint-Siége désirait si ardemment les voir tous se réunir; mais ce fut en vaiu. Trois jours avant son audience, il obtint de l'Empereur la permission d'établir à Pè-king une maison pour les missionnaires de la Propagande; mais le prince en ayant parlé alors au P. Gerbillon, jésuite français, et au P. Pereyra, portugais de la même Compagnie, ce dernier se laissant trop guider par les prétentions ambitieuses de sa nation, répondit à cette ouverture de telle manière que la

[1] D'Avrigny, t. IV, p. 273. — Bérault, t. XII, p. 364. — M. Henrion, t. IX, p. 483.

permission fut révoquée presqu'aussitôt. Vers le même temps, le légat ayant cru la présence de Mgr Maigrot nécessaire auprès de lui dans des circonstances aussi graves que celles où il se trouvait, le fit venir du Fo-kien dans le commencement de 1706, afin de discuter, avec les missionnaires de la Compagnie de Jésus, les différents points de la question controversée. Mgr de Conon arriva en conséquence à la capitale, accompagné d'un de ses missionnaires, M. Guéty, prêtre du diocèse de Lyon, qui eut beaucoup à souffrir à l'occasion des événements qui suivirent bientôt.

Le 29 juin de la même année, Mgr de Tournon eut enfin son audience solennelle de l'Empereur, qu'il trouva très-prévenu contre les missionnaires opposés à la pratique des jésuites. Nous citons ici textuellement le récit de ces derniers, afin de donner une idée plus juste des prétentions inadmissibles que le prince s'attribuait pour le jugement de la question. Voici comment s'expriment, en cette circonstance, le P. d'Avrigny et ceux qui l'ont suivi : « Le Légat marqua » au Prince qu'il n'avoit entrepris un si long voyage que » pour le remercier au nom du Chef des Chrétiens des » grâces dont il combloit les Missionnaires, et de la pro- » tection qu'il donnoit à leur sainte Religion. Ce compli- » ment donna occasion à l'Empereur de lui dire que les » Européans ne pouvoient assés pénétrer le sens des livres » chinois et l'esprit de leurs céremonies ; qu'il seroit à » craindre que le Pape mal instruit par des gens igno- » rans ne fit quelque réglement qui, étant fondé sur de » fausses informations, attireroit infailliblement la ruine » du Christianisme dans son Empire ; que, pour prévenir » cet inconvénient, il vouloit revoir les informations qu'on » envoyeroit en Europe pour les rectifier, et en corriger les » erreurs. » C'est alors que le légat ayant parlé au prince de Mgr de Conon, dont il lui vanta la science dans les lettres chinoises, Kang-hi lui répondit qu'étant sur le point de

faire un voyage en Tartarie, il y ferait venir cet Européen pour l'entendre lui-même là-dessus. Immédiatement après cette entrevue, un mandarin vint de la part de l'empereur, donner ordre à Mgr de Conon d'expliquer, par écrit, ce qu'il trouvait de contraire à la foi chrétienne dans la doctrine de Kong-fou-tse. Le prélat le fit aussitôt, en citant cinquante textes extraits des livres sacrés de la Chine, mais en protestant en même temps, qu'il n'entendait en aucune manière reconnaître l'empereur pour juge d'une question dont la décision appartenait uniquement au Saint-Siége. Le légat approuva cette protestation et défendit même aux missionnaires des différentes Congrégations de porter cette affaire devant le prince, comme quelques-uns voulaient le faire par suite de la fausse démarche de 1700.

EXIL DE Mgr DE CONON.

Les notes de ce prélat avaient produit à la cour une grande sensation et indisposé sensiblement contre lui l'empereur, dont elles attaquaient le sentiment. Elles donnaient en effet, comme idolâtriques, des pratiques indiquées comme purement civiles, par Kang-hi, dans sa déclaration écrite en 1700 pour le Souverain Pontife. Comme il était impossible de répondre directement à ces notes, à moins de soutenir que l'auteur n'avait pas saisi le véritable sens des livres chinois, c'est le parti qu'on suivit à son égard, et on n'hésita pas à le taxer de la plus grossière ignorance. Ce reproche, accueilli alors avec empressement par les intéressés dans la cause, se trouve encore consigné aujourd'hui dans les historiens qui ont traité cette question. Mais nous pouvons le dire en toute assurance, c'est là une de ces imputations que l'esprit de parti a seul pu accréditer à une époque de passion. Picot, dans son article de la *Biographie Uni-*

verselle concernant Mgr de Conon, a fait bonne justice de toutes ces fausses allégations, que chacun doit repousser aujourd'hui. Les faits sont aussi présentés sous leur véritable jour, par le même auteur, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique du* 18e *siècle.* Et aujourd'hui, que le temps de la vérité est venu, nous ne doutons pas que chacun ne s'empresse de se rendre à des raisons bien suffisantes pour tout homme étranger à ces déplorables dissentions.

Voici réellement à quoi les choses se réduisent. Kang-hi, prévenu contre Mgr de Conon, qu'on lui avait représenté comme un ignorant dans les lettres chinoises, voulut, pour l'éprouver, lui faire lire quatre caractères écrits au-dessus du trône de la salle d'audience. Le prélat, disent ses adversaires, ne put en lire que deux et n'en put expliquer aucun, d'où l'on concluait, en raisonnant d'après les notions que nous avons sur les langues d'Europe, qu'il ne connaissait pas les premiers éléments d'une science dans laquelle, cependant, ses amis le disaient très-versé. A cela nous répondrons, qu'en admettant même ce fait, tel qu'on le présente, il est vraiment difficile de comprendre comment on a pu en faire sérieusement le sujet d'un pareil reproche. On sait en effet que la langue écrite de la Chine n'a nulle part au monde son analogue, qu'elle se compose de plus de quarante mille caractères, exprimant tous une idée particulière; de telle sorte, que jamais le plus savant des lettrés de l'empire n'est parvenu à les connaître tous et que, dans ce pays, on est déjà d'une science très-relevée lorsqu'on est parvenu à en fixer moitié dans sa mémoire. On sait en outre, qu'en Chine, les caractères écrits et les formes du langage varient selon la dignité des personnes qui les emploient ou à qui l'on veut les appliquer. Cela posé, que faut-il conclure de l'embarras de Mgr de Conon, admis pour la première fois dans le palais, et qui, n'ayant jamais été à même de connaître le langage de la cour, ignorait quelques-uns des signes employés pour

Digitized by Google

le peindre ? Vraiment on ne s'explique pas comment des reproches aussi peu fondés et auxquels il est si facile de répondre, vont cependant se répétant de bouche en bouche sans examen, et servent ainsi de base à des jugements dont on peut, d'après cela, apprécier l'exactitude.

Toutefois, si les partisans des cérémonies crurent pouvoir attribuer à ce prélat une ignorance qu'il n'avait pas, d'autres missionnaires prirent le soin de le venger complètement de ces accusations. On peut le voir dans le témoignage suivant, adressé au cardinal Casanata par le Père J. F. da Leonissa de l'ordre des Frères-Mineurs de l'Observance, alors évêque nommé de Bérythe et vicaire apostolique du Hou-kouang en Chine. Il s'agit ici de réponses faites par ce missionnaire à diverses questions qui lui avaient été adressées le 1er juillet 1699, au nom de la Congrégation chargée de l'examen de cette grande affaire. Il déclare donc : « 1. Que Mon-
» seigneur Maigrot est savant dans nos sciences, et vraiment
» digne du degré de docteur de Sorbonne dont il est revestu.
» 2. Que c'est un des plus doctes missionnaires dans la
» langue et les lettres chinoises. »

Et ailleurs il ajoute : « 3. Que ledit Sieur Maigrot est un
» des missionnaires qui savent mieux par experience les
» coutumes et les ceremonies chinoises, demeurant à la
» Chine depuis plusieurs années ; et je sai qu'il a fait une
» étude particuliere pour cet éfet. » Cette réponse est datée de Rome le 19 du même mois de juillet [1].

L'empereur étant parti pour la Tartarie peu de temps après qu'on lui eût remis la réponse écrite de Mgr de Conon, manda ce prélat auprès de lui et lui donna une audience qui dura près de quatre heures. Avant de s'y rendre, Mgr de Conon avait protesté de nouveau qu'il se refusait à reconnaître le prince pour juge de cette controverse, qu'il cédait

[1] Conformite des ceremonies chinoises avec l'idolâtrie grecque et romaine, pour servir de continuation à l'Apologie des Dominicains Missionnaires de la Chine. In-12, Cologne, Hérit. de C. d'Egmont, 1700, pp. 2 et 3.

forcément aux ordres qu'on lui avait intimés à cet égard. Lorsqu'il fut admis devant Kang-hi, celui-ci voulut lui faire reconnaître que les cérémonies chinoises et les termes employés par les lettrés pour exprimer l'idée de Dieu, n'avaient rien de contraire à la foi chrétienne; mais Mgr de Conon s'étant fait là-dessus une conviction qui ne lui permettait pas de transiger avec sa conscience, eut le courage de résister à l'empereur sans se laisser ébranler par la crainte des rigueurs qu'il allait s'attirer ainsi. Le récit de cette audience fut dénaturé comme tout le reste, et nous avons droit de nous étonner qu'après la décision solennelle du Saint-Siége, entièrement conforme au sentiment de Mgr de Conon, des écrivains tout dévoués à la cause de l'Église viennent nous rendre compte de cette circonstance de la manière que nous rapportons ici : « L'empereur daigna cependant, disent-ils, » tenter de le faire convaincre que *Tien*, autant que *Tienchu*, » signifie le Dieu du ciel : mais deux heures d'instruction » ne servirent qu'à persuader au prince, qu'il y a des pré- » ventions dont on ne revient jamais[1]. » A cela, pour donner une nouvelle preuve de la prétendue ignorance du prélat, les mêmes auteurs ajoutent, qu'ayant à présenter un écrit chinois à l'empereur, il fut obligé de prendre un interprète pour l'expliquer; mais c'est là un fait inadmissible dont le P. d'Avrigny lui-même ne parle pas malgré sa partialité reconnue.

Telle fut du reste l'issue de cette célèbre audience. Elle fut suivie de deux décrets impériaux du 2 et du 3 août suivant. Dans le premier adressé à Mgr de Conon, Kang-hi témoigne au prélat tout son mécontentement et lui ordonna de se retirer à Pé-king dans la maison des PP. de la Compagnie de Jésus; l'autre adressé au légat lui-même, lui signifiait l'ordre de songer à son départ prochain pour

[1] M. Henrion, t. IX, p. 485. — Bérault, t. XII, p. 366. — D'Avrigny, t. IV, p. 277.

l'Europe. En conséquence, ce prélat quitta Pè-king le 28 du même mois, ainsi qu'il l'avait déjà résolu avant de recevoir un second ordre de départ qu'on lui signifia de la part de l'empereur.

Quelque temps après, la cour étant revenue à la capitale, Mgr de Conon eut à subir de nouvelles humiliations pour la défense de la cause que sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner. Quelques lettres écrites par lui à M. Guéty, qu'il avait laissé avec la cour, en devinrent le sujet.

On arrêta aussi M. Appiani et quelques autres personnes de la suite du légat; on fit venir de même à la cour M. Mezzafalce nommé vicaire apostolique du Che-kiang par Mgr de Tournon. On leur fit subir, ainsi qu'à Mgr de Conon, plusieurs interrogatoires plus ou moins humiliants par-devant le prince héréditaire, et peu s'en fallut que le prélat ne fût condamné à mort. Enfin, le 16 décembre, Kang-hi de retour à Pè-king, ayant entendu le rapport fait par le prince son fils sur toute cette affaire, rendit le lendemain un décret de bannissement contre l'évêque de Conon et MM. Mezzafalce et Guéty. Deux chrétiens et un catéchiste furent de même, à cette occasion, battus de verges et exilés au Leao-tong. De son côté, M. Appiani fut retenu prisonnier contre toute justice et sur de fausses accusations qu'on ne prouva jamais.

L'exil de Mgr de Conon et des deux autres missionnaires ne fut pas le plus grand mal causé par cette persécution; car, dans le même édit, l'empereur enjoignait à tous les missionnaires actuellement en Chine, ainsi qu'à tous ceux qui pourraient y venir dans la suite, de se pourvoir avant tout, de lettres d'autorisation de sa part. Condition très-fâcheuse, dont la conséquence plus ou moins prochaine était une défense positive aux missionnaires de pénétrer ou de séjourner désormais dans l'empire. Ces mesures, du reste, découlaient en grande partie, de l'imprudence commise par les jésuites

lorsqu'ils s'adressèrent à l'empereur pour le rendre en quelque sorte juge de la controverse; aussi Mgr de Tournon se trouvait-il fort indisposé contre eux à son départ de Pè-king. Il leur écrivit dans ce sens de Nan-king, les 18 et 25 janvier 1707.

MANDEMENT DU LÉGAT, SON EMPRISONNEMENT ET SA MORT.

Ce prélat, considérant la nécessité où se trouvaient les missionnaires d'avoir au plus tôt une règle de conduite certaine, dans une circonstance où ils devaient faire profession de leurs principes devant l'empereur, se résolut à publier son célèbre mandement. Cet acte courageux devint pour lui l'occasion de souffrir beaucoup et de mourir dans les fers pour le nom de Jésus-Christ. C'est ce qui arriva en effet bientôt après; car l'empereur ayant eu connaissance de cette publication, envoya exprès un de ses officiers pour faire transporter le légat à Macao avec ordre aux Portugais de l'y retenir prisonnier.

Ce mandement fut loin de terminer les différends, et il faut avouer que les missionnaires se trouvaient dans la plus fausse position par rapport à la conduite à tenir dans cette circonstance. D'une part, Mgr de Tournon ne voulant pas, en publiant le décret de Clément XI, mettre le Souverain Pontife directement en état d'hostilité avec l'empereur, avait publié en son nom les règles prescrites dans le décret lui-même. D'un autre côté, il était évident qu'en adoptant cette décision, il fallait s'exposer à une persécution toujours très-nuisible au bien actuel d'une église naissante. Dans cette perplexité, les missionnaires qui croyaient pouvoir tolérer les cérémonies eurent recours au seul moyen dont ils pussent user pour rassurer leur conscience; ils en appelèrent

du mandement du légat, au jugement du Souverain Pontife. Le 25 septembre suivant, cet appel fut rejeté par Clément XI, qui déclara le mandement conforme au décret du 20 novembre 1704, et aussi obligatoire que le décret lui-même. Et afin d'en assurer l'exécution, le 11 octobre suivant il le fit signifier par l'assesseur du Saint-Office, aux généraux des ordres de Saint-Dominique, Saint-Augustin, Saint-François et de la Compagnie de Jésus.

Pendant ce temps, Mgr de Tournon souffrait à Macao des mauvais traitements qu'on a peine à expliquer de la part d'une puissance catholique en paix avec le Saint-Siége. « Il » fut donc conduit à Macao, dit Picot dans ses *Mémoires*, » étroitement gardé et traité avec rigueur. Le Pape l'avoit, » dans le même temps, déclaré cardinal. Cette dignité n'a- » doucit point sa situation. Les évêques d'Ascalon et de Ma- » cao et les jésuites appelerent au saint Siége du Mande- » ment du 25 janvier 1707, dont ils prétendoient l'exécu- » tion impossible. La position des missionnaires en Chine » devenoit de plus en plus fâcheuse. L'empereur, antérieu- » rement au Mandement, avoit rendu un édit qui leur dé- » fendoit de rester en Chine, à moins qu'ils n'obtinssent une » permission par écrit, qui ne devoit leur être accordée » qu'après qu'ils auroient approuvé les honneurs usités en- » vers Confucius, et promis de ne plus retourner en Eu- » rope. Quelques missionnaires se virent donc bannis. Mais » la plupart parvinrent à se dérober aux recherches et res- » tèrent dans le pays en observant le Mandement du légat. » Les jésuites furent presque les seuls qui prirent des lettres- » patentes impériales. Ils déduisirent leurs raisons dans leur » appel du 28 mai 1707, qui fut signé de vingt-deux d'entre » eux. La principale étoit la ruine du christianisme, qu'ils » annonçoient comme la suite inévitable de la démarche du » légat. Ce malheureux prélat, toujours retenu à Macao, y » essuyoit toute sorte de mauvais traitemens. Kang-hi avoit » ordonné qu'on le privât de toute communication, même

» avec les missionnaires. Le vice-roi de Goa, l'archevêque » de cette ville et l'évêque de Macao lui avoient fait signifier » une défense d'exercer aucune jurisdiction. Ce dernier se » laissa surtout aller contre le cardinal à des excès inex- » cusables [1]. »

Mgr de Tournon, de son côté, répondit à cette attaque aux droits du Saint-Siége par une sentence d'excommunication fulminée contre l'évêque de Macao, le capitaine-général et cinq ou six autres Portugais de distinction.

Le 2 mars 1709, Clément XI adressa au roi de Portugal et à l'empereur de la Chine des brefs tendant à obtenir quelque adoucissement au sort de son légat, mais ce fut en vain. Ce prélat mourut en prison, le 8 juin de l'année suivante, avec les sentiments d'une éminente piété que tout le monde s'accorde à reconnaître en lui [2]. Le père d'Avrigny le confesse lui-même, ce qui ne l'empêche pas de traiter avec la plus grande légèreté le mémoire de cette illustre victime de nos dissensions. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Comme on ne peut pas dire que sa mémoire soit pré- » cieuse à la Chine, aussi il faut convenir qu'on n'a rien ou- » blié pour la rendre respectable en Europe. Le saint Père » en fit un magnifique éloge le 14 octobre 1711 en pré- » sence de tous les Cardinaux, et un Italien prononça son » Oraison funebre qui a paru traduite en François enrichie » d'un grand nombre de notes. L'Orateur y dit des choses » admirables du zèle, de la candeur, de la charité et de la » douceur de son Heros. Il en fait un homme parfait, un » Saint à canoniser. Puisse le Seigneur en avoir jugé de » même, lui auquel seul il appartient de sonder les cœurs [3]. »

Lorsque Mgr de Conon eut été banni de la Chine par le

[1] Mém. pour servir à l'Hist. eccl. du dix-huitième siècle, t. I, p. 43.

[2] Les Mémoires authentiques du cardinal de Tournon ont été publiés à Rome en 1762, par le cardinal Passionei, sous ce titre : *Memorie storiche della legazione e morte del cardinale di Tournon espoti con monumenti rari ad autentici, non più dati in luce.* In-8, 8 vol.

[3] D'Avrigny, t. IV, p. 287.

décret dont nous avons parlé, il reçut du légat une lettre d'approbation de sa conduite et d'encouragement pour le soutenir dans l'épreuve qu'il avait ainsi à supporter. Puis, selon que le rapporte la *Biographie universelle*, « obligé de sortir de l'empire, il ne put même pas en- » trer à Macao, et se réfugia sur un bâtiment anglais, sans » avoir eu le temps de faire aucun préparatif pour son dé- » part. Ayant abordé à Galloway, en Irlande, il écrivit au » pape, le 4 mars 1708, pour lui annoncer son retour. Il » comptait se retirer au séminaire des Missions-Étrangères à » Paris; mais il y séjourna peu, et se rendit à Rome où » Clément XI l'appela, pour apprendre de lui tout ce qui » s'était passé à la Chine. Il arriva dans cette capitale en » mars 1709, et y fut reçu de la manière la plus honorable. » Il rendit compte au pape de l'état des choses, et des co- » pies de sa relation furent déposées dans la bibliothèque » Casanata. Il continua de résider à Rome, où il jouissait » d'une pension que Clément XI lui avait accordée, et que » Innocent XIII augmenta depuis. Benoît XIII lui témoigna » également beaucoup d'estime et de bienveillance. » Il mourut dans cette ville le 28 février 1730, et fut enterré sans pompe, comme il l'avait demandé, dans l'église française de la Trinita del Monte, où l'on plaça une inscription en son honneur. Picot dans son article inséré dans la *Biographie universelle* sur la vie de ce prélat, le venge non-seulement du reproche d'ignorance qu'on lui a fait jusqu'alors, mais encore il montre combien, faussement, on l'avait accusé de jansénisme. Pour le prouver, nous citerons ici le passage où cet auteur touche cette délicate question : « Ce » prélat, dit-il, menait à Rome la vie la plus édifiante : sim- » ple dans sa dépense, charitable envers les pauvres, il était » entièrement livré aux exercices de piété. On lit dans quel- » ques dictionnaires historiques qu'il intrigua dans l'affaire » du jansénisme : cette accusation ne paraît reposer sur au- » cun fondement solide. Maigrot se montra toujours soumis

» aux décisions du Saint-Siége; et plusieurs des lettres qu'il » écrivit de la Chine, prouvent son éloignement pour tout » esprit de secte et de nouveauté. Il fut opposé aux jésuites » de la Chine dans un point où il était persuadé qu'ils » avaient tort; mais il s'expliquait sur eux avec réserve et » modération [1]. »

Mais revenons au récit des faits qui se passèrent en Chine et en Europe après que Clément XI eût rendu le mandement du cardinal de Tournon obligatoire pour tous les missionnaires. Tous les généraux d'ordre à qui ce nouveau décret fut communiqué promirent de s'y conformer exactement, et de le faire exécuter par tous les religieux soumis à leur obéissance; le Père Tamburini, général de la Compagnie de Jésus, donna en particulier des témoignages de soumission tels qu'on pouvait le désirer. Le 20 novembre 1710, il vint, à la tête de ses assistants et des députés de toutes les provinces de la Compagnie alors réunis à Rome, protester au Souverain Pontife, que non-seulement il entendait se conformer au décret émané de Sa Sainteté, mais qu'il regarderait comme retranché de la société tout membre qui prétendait suivre une autre ligne de conduite. Les jésuites de Pé-king écrivirent de même une lettre d'adhésion au décret. Cependant quelques-uns d'entr'eux cherchaient encore à en éluder l'effet. Le Père Porquet voulant défendre l'ancienne pratique avança même des propositions tout-à-fait inexcusables, tant elles ont d'analogie avec la trop célèbre distinction du fait et du droit qui troubla pendant si longtemps l'Église. Cette conduite lui attira une censure personnelle de la part de Mgr de Tournon qui vivait encore à l'époque où cet écrit parut.

[1] Biographie universelle ancienne et moderne ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes. In-8, Paris, L.-G. Michaud, 1826, p. 235.

DÉCRET DE CLÉMENT XI POUR CONFIRMER LE MANDEMENT DU CARDINAL DE TOURNON. — LÉGATION DE MGR DE MEZZA-BARBA.

Pendant ce temps, Clément XI faisait tous ses efforts pour établir enfin une pratique uniforme parmi les divers missionnaires de la Chine. Dans son décret du 25 septembre 1710, après avoir confirmé le mandement du cardinal de Tournon, conforme au décret pontifical du 20 novembre 1704, il interdisait aux évêques et aux missionnaires les appels sur les points réglés par ce mandement. De plus, comme à cette époque les divers partis répandaient partout une foule d'écrits plus propres à entretenir la division qu'à éclairer sur la vérité des faits, il défendit d'en publier aucun sans la permission du Saint Siége; mesure pleine de prudence, que tous les amis de l'Église virent prendre avec la plus grande joie. L'exécution de ce décret ayant encore souffert des difficultés, le Pontife *touché*, comme il le dit lui-même, *d'une profonde douleur*[1], donna, le 19 mars 1715, sa bulle *Ex illa die*, qui prescrivait l'exacte observation du décret de 1704, sans avoir égard à tous les prétextes dont on se servait pour en décliner l'autorité. Et, afin d'être assuré de l'exécution de ces nouveaux ordres, il déclara que tout acte contraire serait puni par le fait seul d'une excommunication majeure. Il déclarait en même temps que tous les missionnaires devraient prêter serment d'en maintenir l'exécution, et que leurs pouvoirs cesseraient jusqu'au moment où ils auraient rempli cette formalité. Il donnait aussi une formule de ce serment, et il imposait aux supérieurs des différents corps l'obligation de le requérir de leurs subordonnés, et d'en envoyer un acte authentique à Rome.

Instruit par l'exemple du passé, il n'était pas encore plei-

[1] Non sine intimo animi nostri dolore S. D. N. Ben. XIV, Bull., p. 193.

nement rassuré sur l'exécution de son décret, et la suite fit voir que ses craintes n'étaient pas sans fondement. Il se détermina en conséquence à envoyer un nouveau légat en Chine, dans l'espérance que cette négociation serait plus heureuse que celle du cardinal de Tournon. Il jeta les yeux sur M. de Mezza-Barba, auquel il donna le titre de patriarche d'Antioche. Afin de ménager les susceptibilités du Portugal, on fit prendre au légat la voie de Lisbonne où il s'embarqua le 6 mars 1720. Le 26 septembre suivant, il arriva à Macao. Là, il commença l'exercice de son ministère de conciliation par relever de leurs censures l'évêque de cette ville, et plusieurs jésuites dont le cardinal de Tournon avait eu à se plaindre. Il leur fit ensuite prêter le serment prescrit par Clément XI, après quoi il s'embarqua pour Kouang-tong le 7 octobre de la même année. Il se mit ensuite en route pour Pé-king, où il eut beaucoup de peine à obtenir une audience de l'Empereur. Comme par suite des fausses démarches faites par les défenseurs des cérémonies, le légat se trouvait dans la nécessité de soumettre à l'approbation de ce prince les décisions de la cour romaine à cet égard, il lui demanda pour les chrétiens la permission de s'en exempter par motif de religion. Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, Kang-hi ne voulut rien entendre sur ce point, et après quelques audiences, dont il espéra d'abord quelque succès, le légat vit ce prince si indisposé contre les chrétiens, qu'il désespéra du bon effet de sa négociation, et demanda pour lui-même la permission de retourner immédiatememt en Europe rendre compte de l'état des choses. Il promit en même temps, de ne rien innover et de n'exercer aucun acte de juridiction dans l'Empire. Kang-hi apaisé par cette assurance, lui donna, le 1er mars 1721, son audience de congé, et lui remit des présents pour lui-même, ainsi que pour le Souverain Pontife et pour le roi de Portugal. Le légat retourna donc à Macao où il fut obligé de séjourner pendant plus de six mois.

C'est alors qu'on vit se réaliser les craintes de Clément XI

par rapport à sa bulle *Ex illa die*, à laquelle plusieurs missionnaires ne s'étaient pas encore soumis; de nouveaux doutes s'élevèrent par rapport aux cérémonies comprises dans la défense pontificale, en sorte que le 4 novembre 1721, Mgr de Mezza-Barba, sur le point de quitter Macao, publia un mandement dont le but était d'engager les missionnaires à observer fidèlement les décrets du Saint-Siége. Dans cet acte, tout en déclarant qu'il ne voulait rien changer à la bulle pontificale, il ne la modifiait pas moins notablement par les permissions données au sujet de quelques cérémonies particulières. Ces permissions étaient au nombre de huit, toutes relatives au culte des ancêtres et de Kong-fou-tse. Après cela il retourna à Rome, emmenant avec lui le corps du cardinal de Tournon, à qui le Souverain Pontife voulait faire rendre les honneurs funèbres dignes de ce vénérable confesseur de Jésus-Christ.

Le mandement de Mgr de Mezza-Barba, loin d'apaiser les troubles, fournit une nouvelle occasion de les renouveler plus violemment peut-être que jamais, et c'est facile à concevoir. Les partisans des cérémonies avaient obtenu de ce prélat des explications favorables à leur manière d'envisager les choses sur quelques-uns des points contestés; aussi se louèrent-ils autant de cette légation, que la première leur avait été désagréable. D'un autre côté, leurs adversaires les accusaient d'avoir contribué à faire échouer cette mission aussi bien que la précédente, en sorte que les esprits s'animèrent de plus en plus et l'espoir conçu pour une paix durable devenait de jour en jour plus éloigné. Le légat avait bien défendu, dans son mandement même, de rendre publique cette pièce dont on allait bientôt abuser pour annoncer que le décret de 1715 était aboli; cette défense ne fut pas respectée. Le P. François de la Purification, nouvel évêque de Pê-king, ordonna par ses lettres pastorales des 6 juillet et 23 décembre 1733, de se conformer à la bulle *Ex illa die* modifiée par les huit permissions; de son côté le P. Fran-

cesco Saraceni, évêque de Lorima et vicaire apostolique du Chen-si, publia une semblable lettre pour défendre d'user de ces mêmes facultés. Un tel état de choses demanda bientôt l'intervention de Clément XII, qui condamna les lettres pastorales de l'évêque de Pè-king, dans un bref daté du 26 septembre 1635. Outre cela, il déféra les permissions du légat au Saint-Office, afin de se mettre à même de porter bientôt un jugement à cet égard. On en fit l'examen de la manière la plus exacte et la plus solennelle; et l'on recueillit à cet effet, sous le sceau du serment, les dépositions de plusieurs anciens missionnaires de Chine qui se trouvaient alors à Rome, ainsi que des élèves chinois envoyés de leur pays en Europe pour être élevés à la cléricature. Le Pape étant mort quelque temps après, le jugement définitif fut encore différé.

JUGEMENT DÉFINITIF DE BENOIT XIV.

Benoit XIV, reprenant enfin la poursuite de cette affaire interrompue par la mort de son prédécesseur, déclara que le Saint-Siége n'avait jamais approuvé les huit permissions de Mgr de Mezza-Barba et qu'elles étaient contraires aux décrets pontificaux. En conséquence, il ordonna de les regarder comme nulles et non avenues avec défense d'en faire désormais aucun usage, et il confirma de la manière la plus positive le décret de Clément XI. Il défendit encore d'interpréter ce décret autrement qu'il ne le faisait lui-même, c'est-à-dire, que toutes les cérémonies indiquées devaient être regardées, sans exception, comme idolâtriques et par conséquemment illicites dans tous les cas possibles. A l'exemple de son prédécesseur, il porta les plus sévères censures contre tout missionnaire qui oserait y contrevenir, ordonna de renvoyer en Europe tous ceux qui refuseraient de

se soumettre, afin qu'ils fussent punis de leur désobéissance par le Souverain Pontife lui-même. Il enjoignit aux généraux et autres supérieurs des congrégations religieuses, l'ordre de veiller avec le plus grand soin à l'exécution de cette ordonnance par rapport à leurs subordonnés, se réservant de procéder contre eux s'ils se refusaient à obéir, et les déclara privés par ce seul fait du droit d'envoyer jamais aucun de leurs subordonnés dans ces contrées. Il prescrivit encore une nouvelle formule du serment à prêter par chaque missionnaire [1]. Enfin, il engagea par les motifs les plus puissants, tous les ouvriers évangéliques de ces contrées à se conformer au contenu des décrets émanés du Saint-Siége, les suppliant de rendre ainsi à son cœur paternel, une joie que d'aussi longues dissensions avaient ôtée depuis long-temps à l'Église.

Les motifs de soumission exposés par le Souverain Pontife, m'ont paru très-capables de ramener véritablement la paix dans les cœurs; aussi, Monseigneur, ai-je cru devoir vous en donner ici une traduction fidèle : « Nous avons, » dit le Pontife, pleine confiance que le prince des pasteurs, » Jésus-Christ dont nous tenons la place sur la terre, bénira » les travaux auxquels nous nous sommes long-temps livrés

[1] Cette formule est ainsi conçue : « Ego N. Missionnarius, etc., a Sede Apos- » tolica, vel a superioribus meis, juxta facultates eis a Sede Apostolica conces- » sas, missus, vel destinatus, Praecepto, ac Mandato Apostolico super Ritibus, » ac Caeremoniis Sinensibus in Constitutione Clementis Papae XI, hac de re edita, » qua praesentis Juramenti formula praescripta est contento, ac mihi per inte- » gram ejusdem Constitutionis lecturam apprime noto, plene, ac fideliter pa- » rebo, illudque exacte, absolute, ac inviolabiliter observabo, et absque ulla » tergiversatione adimplebo, atque pro viribus enitar, ut a Christianis Sien- » sibus, quorum spiritualem directionem quoquomodo me habere contigerit, » similis obedientia eidem praestetur. Atque insuper, quantum in me est, num- » quam patiar, ut Ritus, et Caeremoniae Sinenses in Literis Pastoralibus Patriar- » chae Alexandrini Macai datis die 4 novembris 1721, permissae, ac a Sanctis- » simo Domino Nostro Benedicto PP. XIV, damnatae, ab eisdem Christianis » a I praxim deducantur, si autem (quod Deus avertat) quoquomodo contrave- » nerim, toties quoties id evenerit, poenis per praedictas Constitutiones imposi- » tis me subjectum agnosco, et declaro. Ita, tactis Sacrosanctis Evangeliis, pro- » mitto, voveo, et juro. Sic me Deus adjuvet, et haec sancta Dei Evangelia.

» Ego N. manu propria. »

Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide, t. III, p. 69.

» par rapport à cette affaire si grave ; qu'il fécondera le grand » désir que nous avons de voir la lumière de l'Evangile bril- » ler clairement et purement dans ces vastes contrées et les » pasteurs de ces mêmes régions se persuader bien sincère- » ment de l'obligation où ils se trouvent d'écouter notre voix » et de la suivre. Nous avons également confiance de voir, » avec l'aide de Dieu, sortir de leur âme la crainte qu'ils té- » moignent d'arrêter les progrès de la foi par l'exécution des » décrets pontificaux. On doit en effet fonder ses espérances » avant tout sur la grâce divine : et cette grâce ne leur man- » quera jamais s'ils annoncent les vérités de la religion chré- » tienne avec courage et dans toute la pureté avec laquelle le » siége apostolique les leur a transmises. Cette grâce ne leur » manquera pas s'ils sont disposés à défendre la religion par » l'effusion de leur sang, à l'exemple des saints Apôtres et » des autres grands défenseurs de la foi chrétienne, dont la » mort, loin d'arrêter ou de retarder les progrès de l'Évan- » gile, ne fit au contraire que rendre la vigne du Seigneur » plus florissante et la moisson des âmes plus abondante. De » notre côté, autant qu'il dépend de nous, nous supplions » Dieu de leur donner cette force d'âme que rien n'abat et » la puissance du zèle apostolique. Enfin nous leur rappelle- » rons à la mémoire, qu'en se destinant à l'œuvre sainte des » missions ; ils doivent se regarder comme de vrais disciples » de Jésus-Christ, envoyés par lui non à la recherche des » joies temporelles, mais à de grands combats ; non aux hon- » neurs, mais à l'ignominie ; non à l'oisiveté, mais au tra- » vail ; non au repos, mais à la pénible tâche de produire » beaucoup de fruit par la patience [1]. »

Toutes ces décisions se trouvent consignées dans la célèbre bulle *Ex quo singulari*, par laquelle Benoît XIV termina enfin cette controverse à jamais mémorable par les maux qu'elle a occasionnés, non-seulement dans les missions,

[1] S. D. N. Ben. XIV, Bull. p. 203.

mais encore dans l'Église toute entière. On en tira un grand parti, pour décrier des religieux respectables, qui purent commettre des erreurs, et quelques-uns même se rendre coupables d'une résistance inexcusable aux ordres du Souverain Pontife, sans que pour cela on ait eu le droit d'attaqner le corps entier, avec la violence, et la passion que les partis y ont mises.

Dans cette bulle, Benoît XIV, après avoir fait l'historique de la controverse, à partir des décrets de 1645, rapporte en entier celui de 1710, rendu pour confirmer le mandement du cardinal de Tournon; il donne de même la constitution de Clément XI en 1715, le mandement de Mgr de Mezza-Barba avec les huit permissions, enfin, le bref de Clément XII qui annule les lettres pastorales de l'évêque de Pê-king. Cette bulle datée du 11 juillet 1742, fut publiée le 9 août de la même année, et envoyée immédiatement après dans les missions, où elle éprouva encore quelqnes obstacles avant d'être reçue par certains missionnaires partisans des cérémonies. Mais enfin, par un bref du 19 décembre 1744, le Pontife acheva d'écarter tous les prétextes qu'on pouvait opposer à l'exécution des constitutions apostoliques, dont il démontrait dans cette pièce la convenance et la nécessité. Il s'adressait à l'évêque de Pê-king, dont il avait reçu deux lettres en date du 10 janvier 1743 et 5 janvier 1744. Dans ce bref, Benoît XIV répondant à quelques observations de l'évêque au sujet des cérémonies, l'engage à observer les décrets pontificaux, avec la plus grande fidélité; il lui montre aussi que les raisons de convenance alléguées contre l'opportnnité de ces décisions, n'étaient pas suffisantes quand il s'agissait de pratiques évidemment idolâtriques. Enfin, il lui fait voir que des décrets étant aussi nécessaires et anssi convenables, ne ponvaient pas nuire autant qu'on le prétendait au maintien et à la propagation de notre sainte foi dans les provinces de la Chine. C'est ainsi qu'on est enfin parvenu à faire de la bulle *Ex quo singulari*,

la règle invariable et uniforme sur laquelle tous les missionnaires doivent maintenant baser leur conduite, et dont ils jurent solennellement de maintenir l'observation [1].

Que si maintenant, nous jetons un coup-d'œil sur toute

[1] *S. D. N. Ben. XIV, Bull.* t. I, pp. 188 et suiv. 464 et suiv. — *Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide,* t. I, pp. 126 et suiv. 174, 218, 222, 238, 287 et suiv. 305 et suiv.; t. II, pp. 14 et suiv. 109 et suiv.; t. III, pp. 48 et suiv. 74, 185 et suiv.— Notes hist. p. 43.— Rel. ab. des Miss. et des Voy. des Ev. franç.; par M. Pallu, p. 47. — Hist. de l'ét. du Christ. dans les Indes Orient. t. I, pp. 94, 247. — Bérault, t. XI, pp. 216, 419; t. XII, pp. 343 et suiv. — Mém. pour servir à l'hist. eccl. pendant le dix-huitième siècle. Introd. p. ccxxx, t. I, pp. 9, 30, 41, 46, 176 et suiv.; t. II, 178. — Mém. chron. et dogmat. (P. d'Avrigny), t. III, pp. 383, 404; t. IV, pp. 189, 213, 246, 271 et suiv. — M. Heurion, t. VIII, pp. 427, 535; t. IX, pp. 93, 467 et suiv.; t. X, pp. 205, 226. — *Roccolta di vorie scritture de' Padri della Compagnia di Giesù,* etc. pp. 7, 25 et suiv. 212 et suiv. — Choix de Lett. édif. (1824), t. I. p. 349. — Lettre de M. l'abbé de Lyonne, Ev. nom. de Ros., etc. pp. 1re et suiv. 18, 67, 89.— *De Sinensium ritibus politicis octa. Seu R. P. Francisci Brancoti, Societatis Jesu, Apud Sinos per onnos* 34. *Missionarii responsio apologetica ad R. P. Dominicum Navorette Ordinis Prædicotorum.* In-12, Paris, N. Pe.ie, 1700, pp. 1re et suiv. 49, 160. — Lettre à M. ***, touchant les honneurs que les Chinois rendent au philosophe Confucius et à leurs Ancêtres. In-12, 1700, pp. 3 et suiv. 17 et suiv. 76 et suiv. 112. — Decret de Nostre S. P. le Pape Clement XI sur la grande affaire de la Chine. In-12, 1709, pp. 5, 13, 35, 109, 133, 139. — Apol. des Domin. Avant-propos, p. 3; pp. 7 et suiv. 105, 129, 220, 243, 267, 268, 441, 447, 501. — *Documento controversiam missionariorum opostolicorum Imperii Sinici de cultu præsertim Confucii Philosophi et Progenitorum Defunctorum spectontia, oc Apologiam Dominiconorum Missionis Sinicæ Ministrorum adversus libros RR. Patrum Le Tellier et Le Gobien, Societatis Jesu confirmantio.* In-12, pp. 3, 19, 21, 29, 107, 127, 130 et suiv. 168, 178, 192, 195. — Mémoires pour Rome, sur l'état de la religion chrétienne dans la Chine. In-12, 1709, premier Mém. pp. 5 et suiv.; quatrième Mém. pp. 109 et suiv.; cinquième Mém. pp. 159 et suiv.; sixième Mém. pp. 198 et suiv. 224; septième Mém. pp. 5, 10, 12, 22, 35, 75, 77, 82, 98, 102, 109, 111; huitième Mém. pp. 3 et suiv.; neuvième Mém. pp. 9, 24, 34, 56, 81, 112. — Relation de la nouvelle persécution de la Chine jusqu'à la mort du Cardinal de Tournon, pp. 1 et suiv. 8, 12, 21 et suiv. 27, 29, 33 et suiv. 41 et suiv. 93 et suiv. 113, 124 et suiv. 194 et suiv. 291 et suiv. 310 et suiv. 328 et suiv. 363 et suiv. 379.— Lett. Édif. t. IX. Préf. pp. vii et viii; t. X, pp. 9, 28, 248; t. XII, pp. 2 et suiv. 272, 407; t. XIV, pp. 447 et suiv.— Choix des Lett. édif. 1805, t. III, pp. 311, 328. — *De Christ. exped. apud Sinos,* p. 277.— Hist. de l'Edit. pp. 217, 228, 236. — *Hist. cultus Sin.* pp. 19, 26, 38, 47, 53, 71, 93, 120, 145, 153 et suiv. 162, 170 et suiv. 184 et suiv. 190, 191, 195, 198, 199, 201, 208, 231 et suiv. 241 et suiv. 265, 271, 290, 295, 298, 299, 311, 325, 390, 393, 396, 437 et suiv. 464, 503, 505, 514, 520, 523, 545, 566, 574, 579, 598, 614, 625, 635, 671. — *Continuatio historiæ cultus Sinensium,* etc. In-12, Cologne, 1700, pp. 1, 59, 65, 147. — Lett. de MM. des Miss. Ét. au Pape, pp. 1, 4, 7, 9, 28, 31, 42,

cette longue suite de discussions dont l'Eglise eut tant à gémir, nous y trouvons un exemple déplorable de ce que peut la faiblesse humaine, lors même qu'elle agit dans les vues les plus droites, et guidée par les intentions les plus pures. Nous voyons en effet les missionnaires de la Compagnie de Jésus, après être partis d'un principe que nous serons toujours disposés à adopter toutes les fois que la conscience pourra nous le permettre; nous voyons, dis-je, ces grands missionnaires tomber dans des erreurs dont les suites furent déplorables, par suite de l'opiniâtreté avec laquelle ils les ont défendues. Mais voici une considération qui peut leur servir en quelque manière d'excuse dans cette condnite. Nous croyons que s'ils fussent restés senls à la Chine, ou que les autres missionnaires eussent pu adopter lenr pratique à cet égard, il eût été possible, dans un temps plus ou moins rapproché, de faire perdre aux cérémonies contestées le caractère superstitieux qn'on leur reprochait. Ainsi, en tolérant pour un temps un mal purement matériel, et alors senlement probable, on aurait ménagé les esprits, et fait faire, par ce moyen, des progrès plus rapides à notre sainte religion dans ces contrées. Telles étaient certainement les vues des missionnaires de la compagnie de Jésus. S'ils se trompaient en cela, du moins ne pouvait-on leur reprocher aucune mauvaise intention, et c'est là un fait qu'il est important de rétablir, parce qu'on l'a trop souvent méconnu. Nons le confessons de nouveau, ils cherchèrent trop long-temps à éluder les décrets des Souverains Pontifes, dans nn moment surtout où il eût été si glorieux pour leur Compagnie de donner an monde nn exemple dont

68, 70, 72, 91, 95, 104, 119, 128, 133, 151, 156. — Lettre d'un Doct. de l'ordre de S. Dom. p. 68. — Lettre de M. Marin, pp. 5, 15, 42, 114, 120. — VIe Lettre d'un Doct. p. 95. — Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talents, leurs vertus ou leurs crimes. In-8, Paris, L. G. Michaud, 1820; t. XXVI, pp. 233 et suiv.; t. XXX, pp. 606 et suiv.

l'Église avait alors le plus grand besoin. Mais nous disons aussi, que de l'instant où le jugement solennel fut rendu, de manière à ne plus laisser aucun doute, ils obéirent fidèlement et avec courage. Leurs convictions personnelles cédèrent à la toute puissante autorité en face de laquelle toute intelligence humaine doit s'incliner, et toute volonté se tracer des bornes qu'elle ne doit jamais franchir. Malgré les suites qu'ils prévoyaient pour la religion et pour eux en particulier, ils se soumirent et donnèrent ainsi une nouvelle preuve d'une vérité constamment vérifiée dans tous les temps, que la Compagnie de Jésus, forte des lumières et des vertus de ses membres, pourra quelquefois lutter contre les plus sublimes puissances de la terre, en présence de qui elle se tiendra toujours dans les limites d'une défense forte et courageuse; mais en même temps qu'elle saura toujours se soumettre, lorsque la voix de Dieu aura parlé par l'organe de son représentant sur la terre.

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE TROISIÈME.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DES MISSIONS DU SSE-TCHOUAN, DU YUN-NAN, DU KOUEI-TCHEOU ET DU FO-KIEN.

MONSEIGNEUR,

Le premier établissement de notre Congrégation en Chine a été formé au Fo-kien par Mgr d'Héliopolis lui-même. Dans le même temps, nos missionnaires commencèrent aussi à travailler dans la province de Kouang-tong où ils ne se maintinrent pas très-long-temps. L'établissement du Fo-kien fut plus durable, bien qu'il n'ait eu depuis qu'un intérêt secondaire pour nous, car il se borna bientôt à une seule chrétienté administrée jusqu'en ces derniers temps par un de nos prêtres français ou indigène.

Les premiers missionnaires qui entrèrent en Chine après Mgr d'Héliopolis furent M. de Cicé, mort depuis vicaire apostolique de Siam, M. de Quemener, envoyé en 1690 à Rome, d'où il revint évêque de Réza, et mourut en 1704 à Choa-tcheou, dans la province de Kouang-tong; enfin M. Pin, nommé plus tard vicaire apostolique du Che-kiang, mort à Congo en 1692, dans un voyage entrepris pour les affaires

du temps. Ils avaient débarqué à l'île d'Emoui le 5 juin 1684, quelques mois seulement avant la mort de Mgr d'Héliopolis. D'autres missionnaires arrivèrent ensuite, parmi lesquels on distingue M. Artus de Lyonne. Ce fut le premier vicaire apostolique du Sse-tchouan, dont l'administration lui avait été déférée avec le titre d'évêque de Rosalie. Il ne put jamais entrer dans sa mission. Les discussions sur les cérémonies chinoises le rappelèrent à Rome et en France où il mourut le 2 août 1713 [1].

ÉDIT DE L'EMPEREUR KANG-HI EN FAVEUR DE LA RELIGION CHRÉTIENNE.

Un événement, dont les résultats pouvaient avoir les plus heureuses conséquences pour la religion en Chine, eut lieu dans cet empire au mois de mai 1692. Jusqu'à cette époque le christianisme y avait été plus ou moins persécuté, lorsque l'empereur Kang-hi se détermina à donner un édit favorable à la religion dans toute l'étendue de l'empire. Cette grande mesure avait été amenée par les vexations mêmes d'un ennemi puissant du christianisme à Pé-king, où les choses étaient venues à ce point qu'une protection éclatante de l'empereur pouvait seule sauver les chrétiens des plus ter-

[1] Mgr de Rosalie était fils de Hugues de Lyonne devenu ministre des affaires étrangères en 1661, après la mort de Mazarin qui l'avait désigné au roi comme le plus capable d'occuper cette place importante. Il n'était encore qu'ambassadeur à Rome lorsque son fils Artus y vint au monde en 1655. La *Biographie universelle* parle ainsi de ce dernier : « Destiné à la carrière des » armes, il fut fait chevalier de Malte; mais une passion malheureuse lui » inspira tout-à-coup une telle aversion pour le monde, qu'il n'hésita pas à y » renoncer. Il se tint caché pendant quelque temps dans une maison religieuse, » d'où il fit connaître à son père sa résolution d'embrasser l'état ecclésiastique. » Il fut pourvu de l'abbaye de Fécamp; mais après l'avoir résignée à Jules de » Lyonne, son frère, il partit pour les missions de l'Orient, où il se distingua » par son zèle pour les progrès de la foi. » — *Biographie univ.* t. XXIV, pp. 539 et suiv.

ribles malheurs. Dans cette conjoncture, les missionnaires de la Compagnie de Jésus, alarmés justement pour leurs ouailles, mirent tout en œuvre afin de détourner ce danger, et ils eurent le bonheur de réussir au-delà même de leurs espérances. Non-seulement l'empereur fit cesser les vexations dont on se plaignait; mais afin d'en rendre désormais le retour impossible, il fit présenter au tribunal des rites une proposition sur l'opportunité de donner la liberté de religion aux chrétiens. Malgré les oppositions et les préjugés nationaux, ce tribunal rendit une sentence dont nous ne pouvons nous dispenser de rapporter ici le contenu. Le Père Le Gobien le donne ainsi dans son histoire de ce célèbre édit : « Moy, vostre sujet *Coupataï*, premier Presi-
» dent de la Cour souveraine des Rites, et Chef de plusieurs
» autres Tribunaux ; je presente avec respect cette requeste à
» Vostre Majesté, pour obéïr à ses ordres avec soûmissiou :
» Nous avons déliberé, moy et mes Assesseurs, sur l'affaire
» qu'elle nous a communiquée, et nous avons trouvé que ces
» Européens ont traversé de vastes mers, et sont venus des
» extrémitez de la terre attirez par vostre haute sagesse, et
» par cette incomparable vertu qui charme tous les peuples
» et qui les tient dans le devoir. Ils ont presentement l'Inten-
» dance de l'Astronomie et du Tribunal de Mathematiques.
» Ils se sont appliquez avec beaucoup de soin à faire faire
» des machines de guerre et à faire fondre des canons, dont
» on s'est servi dans les dernières guerres civiles. Quand on
» les a envoyez à *Nipchou* [1] avec nos ambassadeurs pour y
» traiter de la paix avec les Moscovites, ils ont trouvé moyen
» de faire réüssir cette négociation : enfin ils ont rendu de
» grands services à l'Empire. On n'a jamais accusé les Euro-
» péens qui sont dans les Provinces d'avoir fait aucun mal,
» ni d'avoir commis aucun desordre : La doctrine qu'ils en-

[1] Le tribunal parle ici de la négociation avec les Russes dont les conquêtes s'étaient alors étendues jusqu'aux frontières de la Chine, avant que l'Europe ait eu seulement connaissance de cette entreprise.

» seignent n'est point mauvaise ni capable de séduire le peu-
» ple et de causer des tronbles. L'on permet à tout le monde
» d'aller dans les Temples des *Lamas*, des *Hochans*, des *Taos-*
» *sé;* et l'on défend d'aller dans les Eglises des Enropéens
» qui ne font rien de contraire aux loix; cela ne paroist pas
» raisonnable. Il faut donc laisser toutes les Eglises de l'Em-
» pire dans l'estat où elles estoient auparavant, et permettre
» à tout le monde d'y aller adorer Dieu, sans inquiéter doré-
» navant personne sur cela : Nous attendons l'ordre de Vostre
» Majesté, ponr faire exécuter cet Arrest dans toute l'étenduë
» de l'Empire. Fait par les officiers en Corps, le troisiéme
» jour de la seconde lune de la trente-uniéme année du regne
» de Cam-hi, *c'est-à-dire, le vingtiéme de may de l'année mil*
» *six cens quatre-vingt-douze* [1]. » Deux jours après, l'empe-
reur ayant donné son approbation à cette sentence, la ren-
dit par là même obligatoire dans tout l'empire. Malheureu-
sement les divisions qui survinrent entre les missionnaires,
jointes à d'autres causes qu'on ne pouvait pas alors prévoir,
détruisirent en peu de temps les espérances si consolantes
dont cet édit devenait le fondement et la source. Nous en
avons rapporté ici le texte d'autant plus volontiers que l'a-
venir semble promettre pour les affaires de la religion en
Chine un ehangement présagé par les graves événements
politiques dont cet empire est maintenant le théâtre [2].

[1] Hist. de l'Edit, etc. par le P. Le Gobien, p. 183.

[2] La guerre des Anglais avec la Chine est de nature à faire comprendre à cette puissance la supériorité des Européens, et peut conséquemment exercer la plus grande influence sur la nouvelle marche du gouvernement chinois par rapport à l'Europe. Malheureusement l'influence des missionnaires catholiques à Pé-king est nulle maintenant, tandis que la crainte des Anglais a beaucoup augmenté celle de la Russie. Fidèle à sa lente et constante politique, cette redoutable ennemie du catholicisme cherche à exercer sur la Chine le protectorat religieux et politique qu'elle voudrait étendre à tout l'Orient; on dit même que, sur un simple soupçon de dispositions favorables aux catholiques, un archimandrite placé à la tête de l'église russe de Pé-king a été récemment rappelé par le cabinet de Saint-Pétersbourg.

Digitized by Google

ÉVÊQUES TITULAIRES ÉTABLIS EN CHINE. — NOUVEAUX VICARIATS APOSTOLIQUES. — COMMENCEMENT DES MISSIONS DU SSE-TCHOUAN, DU YUN-NAN ET DU KOUEI-TCHEOU.

Pendant que ces choses se passaient en Chine, le pape Alexandre VIII avait, comme nous l'avons vu, créé deux nouveaux évêchés titulaires en Chine : celui de Nan-king et celui de Pè-king ; tous deux dépendant de l'archevêché de Goa, avec droit de patronage de la part du Portugal [1]. Cette concession faite à des exigences soutenues depuis tant d'années devint l'occasion de nouvelles divisions dans les diverses provinces où les vicaires apostoliques continuaient à exercer leur juridiction malgré les prétentions contraires. Il était donc nécessaire d'y apporter remède, et Innocent XII le fit en formant de nouveaux vicariats indépendants de la juridiction des évêques nommés par son prédécesseur. A la suite de cette mesure, M. Maigrot fut confirmé dans son titre de vicaire apostolique du Fo-kien ; M. Leblanc, venu comme lui en Chine avec Mgr d'Héliopolis, fut revêtu de la même dignité pour le Yun-nân, sans avoir toutefois le caractère épiscopal ; enfin M. de Lyonne eut le Sse-tchonan à administrer. Ce prélat, sacré à Kouang-tong par Mgr de Conon, s'efforça en vain de pénétrer dans son vicariat ; il lui fut impossible d'y parvenir, seulement il put y envoyer à sa place MM. de la Balluère et Basset, tous les deux membres de notre Congrégation, et MM. Mullener et Appiani, prêtres de Saint-Lazare. Ces missionnaires, arrivés au Sse-tchouan en 1702, n'y trouvèrent que quelques chrétiens émigrés du Hou-kouang où ils avaient été baptisés par les Pères de la Compagnie de Jésus. A la même époque, M. Leblanc s'étant rendu au Yun-nân avec un autre mis-

[1] Cette création est du 10 avril 1690.

sionnaire français n'y trouva que quatre chrétiens venus d'une autre province comme ceux du Sse-tchouan; le Kouei-tcheou, province voisine du Yun-nân, commençait aussi à être évangélisé par un missionnaire de la Compagnie de Jésus qui y résidait. Elle fut donnée en vicariat au Père de Videlou, sacré évêque de Claudiopolis par le cardinal de Tournon; mais il ne put jamais y entrer non plus. Ce prélat mourut à Pondichéry en 1737, et depuis cette époque le Kouei-tcheou fut confié au vicaire apostolique du Sse-tchouan. Tels furent les commencements de cette mission si intéressante dans ces derniers temps, surtout par la quantité prodigieuse d'enfants de païens baptisés chaque année au moment de la mort.

Quant à la mission du Fo-kien, comme elle avait pour fondateurs les PP. de Saint-Dominique, après la mort de Mgr de Conon, le Souverain Pontife fit justice en choisissant parmi eux le vicaire apostolique chargé de la gouverner. Depuis cette époque, on ne s'est plus écarté de cet usage. Les Dominicains, du reste, justifièrent bien la confiance du père commun des fidèles, car leur mission est maintenant une des plus florissantes de l'empire. Jusqu'à ces derniers temps, le séminaire des Missions-Étrangères y avait entretenu habituellement un missionnaire européen ou indigène pour la petite chrétienté de Hing-hoa, mais on vient d'en faire de même la cession aux Dominicains.

PERSÉCUTIONS DE YONG-TCHING ET DE KIEN-LONG.

Cependant la paix rendue à l'Église de Chine, ne fut pas de longue durée; dès l'an 1706, Kang-hi proscrivit les missionnaires opposés à son sentiment sur les cérémonies superstitieuses, ce qui obligea tous ceux de notre Congrégation à fuir ou à se cacher. MM. de la Balluère et Basset ayant donc été obligé de quitter la province qu'ils évangélisaient,

ce dernier mourut la même année dans celle de Kouang-Tong; M. de la Balluère revint secrètement au Sse-tchouan en 1715, mais il mourut presqu'aussitôt après; M. Appiani expira dans les fers en 1728; enfin M. Mullener seul rentré dans sa mission, en 1712, fut sacré évêque de Myriopolis cinq ans après, et nommé vicaire apostolique du Sse-tchouan avec l'administration provisoire du Hou-kouang. Aidé de quelques-uns de nos missionnaires et d'un petit nombre d'autres religieux ou séculiers, il fit beaucoup de bien dans cette mission jusqu'à sa mort arrivée en 1743. Parmi les missionnaires du Yun-nân, M. Danry fut obligé de quitter la Chine; M. Leblanc se cacha au Fo-kien et au Tché-kiang, d'où il tenta vainement de retourner dans sa mission. Il mourut en 1720, quelque temps après avoir été nommé évêque de Troade.

Cette persécution arrivée en 1707, n'était que le prélude des maux qui menaçaient les chrétientés de la Chine. En 1711, une requête présentée contre la religion demeura sans effet, mais six ans après, il en survint une seconde qui fut accueillie des tribunaux de l'empire avec tant de faveur, que l'empereur fit beaucoup pour les chrétiens, en se contentant de publier une défense générale d'embrasser leur religion dans ses états. Tant qu'il vécut, il modéra les haines excitées surtout par la jalousie des mandarins contre les jésuites; mais Yong-tching, son successeur, ayant fait voir dès le commencement de son règne des sentiments tout-à-fait opposés, la persécution ne tarda pas à éclater avec une grande violence. Un apostat du Fo-kien fut la première cause du soulèvement excité en 1723 contre le christianisme, que le tribunal des rits proscrivit, en vertu d'un arrêt, confirmé par l'empereur le 18 janvier 1724. Par cette sentence, on reconnaissait l'utilité des seuls missionnaires employés comme savants à la capitale; on ordonnait en conséquence que tous ceux des provinces seraient conduits à la cour ou à Macao, selon qu'ils pourraient être ou non

appliqués aux travaux scientifiques auxquels on les destinait. Cet édit devint le signal des plus grandes vexations contre les chrétiens; on les maltraita sous divers prétextes, et l'on abattit ou l'on convertit à des usages profanes toutes les églises élevées pendant la paix. La mort d'Yong-tching, arrivée le 7 octobre 1735, ne mit pas fin pour long-temps à ces persécutions, et deux ans après les missionnaires furent bannis de l'empire par Kien-long. Ainsi continuait à s'accomplir la destinée laborieuse de cette église affligée, où l'on vit sans cesse nos missionnaires sous le poids des arrêts de mort portés contre les propagateurs de nos saintes croyances. Heureux partage pour nous, enfants de Dieu, qui nous sentons au fond de l'âme un ardent désir de répandre notre sang pour Jésus-Christ! Oh! quand nous sera-t-il donné de vivre ainsi dans le plus entier abandon à cette Providence divine, qui ne permettra pas que nous soyions tentés au-dessus de nos forces? Oh! quand donc verrons-nous ce glaive menaçant prêt à nous ouvrir, dans un jour de brillants combats, les portes de la triomphante éternité? Oh! qu'elle est belle la mort sanglante des martyrs, et qu'elle est désirable! Terre ingrate, s'il te faut du sang pour être fécondée, hâte-toi de prendre le nôtre et laisse ensuite germer dans ton sein ces semences abondantes qui doivent produire un jour une si riche et si consolante moisson.

En 1747, la persécution devint plus furieuse que jamais au Fo-kien, où Mgr de Mauricastre et quatre autres missionnaires dominicains, furent décapités pour la foi; un de leurs catéchistes fut de même étranglé, et l'année suivante, deux jésuites subirent le même supplice pour la cause de Jésus-Christ. Par suite de la même persécution, les missionnaires du Sse-tchouan furent obligés de quitter cette province dont l'administration spirituelle avait été confiée quelque temps auparavant à Mgr Enjobert de Martillas. Ce prélat, nommé évêque d'Écrinée et vicaire apostolique du Yun-

nân, quitta la Chine en 1746, et mourut à Rome neuf ans après. Depuis cette époque, le Yun-nân fut réuni au vicariat apostolique du Sse-tchouan, jusqu'à ces derniers temps où il vient d'être de nouveau attribué à un évêque spécialement chargé de cette province et de celle du Kouei-tcheou.

Après la persécution de 1747, il ne restait plus au Sse-tchouan, que trois prêtres indigènes, qui seuls avaient pu échapper aux recherches faites par les mandarins. Nouvelle preuve entre tant d'autres, que sans un clergé national, il est presque impossible de maintenir la foi dans un pays de persécution, où il est si difficile à un Européen de ne pas être reconnu comme étranger. Un de nos missionnaires, M. Lefèvre, parvint à s'y introduire en 1754; mais il fut arrêté presqu'aussitôt et conduit hors de l'empire. L'année suivante, une nouvelle tentative faite par M. Pottier eut un plus heureux succès; il parvint à s'y maintenir et il fut nommé vicaire apostolique de cette province, en 1769. MM. Falconnet, Alary et Gléyo y étaient entrés de même vers cette époque, d'autres y vinrent ensuite; mais jamais jusqu'à ces derniers temps il ne s'y était trouvé plus de sept missionnaires français à la fois[1].

[1] Notes hist. p. 74.—Cat. des Miss. pp. 7 et suiv.—*Bullarium Romanum, seu novissima et accuratissima collectio apostolicarum constitutionum Ex autographis, quæ in Secretiori Vaticano, aliisque Sedis Apostolicæ Scriniis asservantur.* In-fol. Rome, J. Mainardi, 1784, t. IX, pp. 31 et suiv. 441 et suiv. — *Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide,* t. I, pp. 238 et suiv. — Hist. de l'ét. du christ. aux Indes Ori. t. I, p. 96. — Rel. du Voy. de Mgr de Bérythe, pp. 208, 214. — Rel. des Miss. des Ev. franç. 1674, pp. 276, 278, 287. — Rel. des Miss. et des Voy. des Ev. Vic. ap. (1re, de 1680), p. 63. — Bérault, t. XI, pp. 218 et suiv. 228 et suiv.; t. XII, pp. 162, 174 et suiv. — Mém. pour servir à l'Hist. eccl. pendant le dix-huitième siècle, t. I, p. 181; t. II, pp. 113, 209. — Nouv. Lett. édif. t. I, Introd. pp. I et suiv. XXII et suiv. — M. Henrion, t. IX, pp. 333 et suiv.; t. XI, p. 41. — Ap. des Dom. p. 448. — Mém. du P. d'Avrigny, t. III. p. 370. — Lett. édif. t. IX, pp. 292, 362, 441, 469, 487; t. X, p. 486; t. XII, pp. 103, 237, 423, 434, 457, 479, 483 et suiv. — Ann. de la Prop. de la Foi, t. V, p. 673; t. XI, p. 56. — Nouv. Mém. du P. Le Comte, t. II, pp. 169 et suiv. 235, 248, 269, 279, 283, 289. — Hist. de l'Edit, etc., par le P. Le Gobien, pp. 1 et suiv. 98 et suiv.

SOUFFRANCES DE MGR D'AGATHOPOLIS ET DE M. GLEYO.

Cependant la persécution continuait toujours et fournissait aux confesseurs de nouvelles occasions de souffrir pour Jésus-Christ. Parmi ceux qui montrèrent le plus de courage dans les tortures à cette époque, on distinguait un vénérable prêtre indigène, dont les membres portèrent long-temps les traces des souffrances endurées pour la foi. C'était du reste un homme d'une sainteté que l'on crut alors récompensée du don des miracles. Mgr Pottier, sacré en 1769 évêque d'Agathopolis, avait de même montré sept ans auparavant, la plus grande générosité dans les supplices. « On » lui appliqua la torture aux pieds, où il en porte encore » les marques, écrivait M. Gléyo, en 1767. Cette torture » consiste en ce que l'on prend les pieds, à l'endroit de la » cheville, entre deux barres de fer qui s'ouvrent à peu près » comme des pinces; on serre violemment ces deux bar- » res jusqu'à les joindre, ou même les croiser. La douleur » de cette question est excessive, surtout quand on relâche » la machine. M. Pottier fut serré à deux reprises, la se- » conde plus fortement que la première, et la machine étant » ainsi appliquée, on frappa encore à un des pieds vingt » coups de bâton sur les barres, dix de chaque côté de la » cheville. En suite de cette torture, on le jeta en prison, où » il lui vint des ulcères aux pieds. Au bout de deux mois » on le remit entre les mains de quelques soldats, pour le » ramener à Canton. Ils passèrent par une petite ville dont » le mandarin alloit être incessamment révoqué pour quel- » que affaire qui lui avoit été intentée. Il y avoit dans cette » ville quelques Chrétiens qui crurent que ce mandarin, » dans le mauvais état de sa fortune, se laisseroit tenter, si » on lui offroit de l'argent. Ils se cotisèrent entr'eux, et fi- » rent une somme qu'ils lui offrirent. A ce prix, ce manda- » rin laissa aller le missionnaire, qui se sauva dans une

» province voisine, d'où il revint peu après dans cette mis-
» sion, où il travaille infatigablement. Sa patience dans les
» tourmens ne fut point sans récompense; il avoit été su-
» jet précédemment à une enflure aux jambes qui lui étoit
» très-incommode, et lui rendoit bien pénibles les voyages
» presque continuels, que nous faisons ici toujours à pied.
» La torture qu'il souffrit dissipa toutes ces humeurs, et de-
» puis ce temps-là il marche avec une grande facilité [1]. »

Le 30 du mois de mai 1769, commença la longue persécution soufferte pour la foi par M. Gléyo, jusqu'au 27 juin 1777. Ce missionnaire, ancien supérieur de la petite communauté de Saint-Sulpice, était arrivé seulement depuis le mois d'août 1767 et commençait à exercer les fonctions du saint ministère, lorsqu'il fut pris avec quatre ou cinq païens qu'il instruisait et conduit en prison, à la ville de Yun-tchang. Ils y furent interrogés une première fois par le lao-ye [2], qui les confondait avec la secte immorale et séditieuse des Pe-liên-kiao [3]. M. Gléyo ayant repoussé cette calomnie, profita des questions qui lui étaient faites, pour expliquer en substance à son juge quelques points essentiels de la doctrine évangélique. Un écolier chinois, nommé An-

[1] Nouv. Lett. édif. t. I, p. 36.

[2] Le quatrième mandarin d'une ville de troisième ordre.

[3] La secte des Pe-liên-kiao ennemie de la royauté cause de temps en temps des troubles plus ou moins sérieux dans l'état; Mgr d'Ecrinée, vicaire apostolique du Yun-nân, en parlait de la manière suivante : « Il y a en Chine, je ne sais » depuis combien de siècles, une certaine secte qui se donne le nom de *nénu-* » *phar blanc* (*pe-lien-kiao*). Cette secte, selon le bruit commun, s'occupe à » maudire les princes régnants, et à se préparer à l'arrivée d'un nouveau *Foe*, » qu'ils nomment *mi-le*, lequel, disent-ils, doit ramener au monde les siècles » d'or. Ces gens-là gardent un jeûne perpétuel, s'abstenant de tout ce qui est » gras, et même de plusieurs herbes potagères que les bonzes estiment grasses, » comme l'ail, l'oignon, le porreau, la bette rouge, etc. Ils adorent à peu près » les mêmes idoles que les bonzes; ils doivent faire des sermens terribles de » ne jamais rien décéler de leurs mystères, pas même à leurs plus proches pa- » rents; ils font leurs assemblées de nuit : c'est là qu'ils récitent leurs malédic- » tions. On raconte de ces assemblées beaucoup d'infamies et d'extravagances, » à peu près semblables aux mystères de Priape, de Mytra et d'Isis. » — *Nouv. Lett. édif.* t. I, p. 48.

dré Yang, fut interrogé après lui, et répondit dans le même sens ; un autre Chinois fut aussi à cette occasion frappé de vingt soufflets [1], sur l'ordre du mandarin ; après quoi les confesseurs furent conduits en prison. Le mandarin étant allé le lendemain saisir les effets du missionnaire, crut voir dans les ornements sacerdotaux, et dans les autres objets à son usage, les emblèmes d'une royauté ennemie, et se persuada plus fortement que jamais avoir affaire à un chef des Pe-liên-Kiao. Il écrivit même au gouverneur de Tchong-King pour lui demander du renfort contre les partisans de cette secte, sur le point, disait-il, de se soulever sous la conduite d'un Européen. Il en résulta un surcroît de rigueur pour M. Gléyo, à qui l'un des satellites annonça dès-lors une mort prochaine ; ensuite le mandarin ayant lu quelques-uns des livres saisis, parmi lesquels se trouvaient une explication du Décalogue et quelques histoires pieuses, la beauté de cette morale le frappa, et il vit clairement qu'il s'était trompé, en confondant les confesseurs avec la société secrète proscrite par les lois. Cependant, comme il se trouvait compromis par son imprudence, il fit venir les prisonniers afin de tirer parti de leurs réponses pour sa justifications, mais ce fut en vain. Après avoir fait donner au jeune écolier cinquante soufflets, et ensuite vingt coups de bâton sur la cheville du pied droit [2], voyant qu'il ne pouvait en arracher aucun des infâmes aveux qu'il désirait obtenir, il les fit tous reconduire en prison. Le 2 juin, ils subirent un nouvel interrogatoire par-devant le gouverneur de Yun-

[1] « L'instrument pour les soufflets est composé de deux semelles de cuir de » bœuf, semblables à celles de nos souliers d'Europe, cousues par le talon, et dé- » tachées dans le reste de la longueur : celui qui donne les soufflets le tient par » le talon. » — *Nouv. Lett. édif*, t. I, p. 46.

[2] « Quand on veut frapper des coups de bâton sur la cheville des pieds, on » les appuie d'un côté sur une pierre, et on frappe sur l'autre avec un bâton » long d'environ un pied et de l'épaisseur en carré d'un pouce et demi. » — *Nouv. Lett. edif*, t. I, p. 47.

tchang, lorsque le tao-ye [1] arriva. Ce mandarin était venu à la tête de neuf cents hommes pour combattre les prétendus Pe-liên-kiao, en sorte que le lao-ye fut condamné à une forte amende pour les avoir induits ainsi en erreur. Le 4 juin, il y eut encore deux interrogatoires et un autre le 5, pendant lequel les accusés reçurent plusieurs soufflets. Comme ce moyen ne suffisait pas au mandarin pour obtenir les aveux qu'il désirait arracher de M. Gléyo, il eut recours à un moyen, qui aboutit seulement à glorifier devant Dieu la constance de son serviteur. « Il fit, raconte M. Gléyo, » lui-même, apporter la machine kia-kouen [2], pour me » faire donner la torture aux pieds : pour lors les soldats » vinrent autour de moi, et me laissant toujours à genoux, » ils me poussèrent, et me firent reculer jusqu'au bas de la » salle. Là, ils m'ôtèrent mes souliers et mes bas, me mi- » rent la machine aux pieds et commencèrent à la serrer. » En même temps le fou-tai-ye [3] crioit du haut de la salle : » Dis donc que tu es venu ici pour chercher des richesses. » Je lui répondis que je ne le dirois pas. — Pourquoi es-tu » donc venu? — Pour prêcher la religion. — Quelle reli- » gion? — La religion chrétienne. Voyant qu'il ne pouvoit » m'arracher l'aveu qu'il désiroit, il se mit à dire aux bour- » reaux : écrasez-lui les os. La violence de la douleur me » fit évanouir; je ne voyois presque plus; je n'entendois plus » que la voix des bourreaux qui me crioient à pleine tête : » Dis-donc que tu es venu ici pour avoir du riz et de l'ar- » gent. A la fin, j'entrevis le sous-gouverneur qui disoit au » fou-tai-ye : Monseigneur, cet homme ne reniera point sa

[1] Gouverneur supérieur d'une portion de province.

[2] « Le kia-kouen, qui est une machine composée de trois ais d'un bois fort » dur, fortement liés par un bout et qui s'ouvrent dans leur largeur. On y in- » serre les chevilles des pieds pour les serrer. Il y a des cavités creusées dans le » bois pour enclaver les chevilles des pieds. Dans un des côtés de celle où je » fus serré (c'est encore M. Gléyo qui parle), les cavités ne se correspondoient » pas, ce qui augmenta mon tourment. » — Nouv. Lett. édif. t. I, p. 46.

[3] Gouverneur d'une ville de premier ordre.

» religion ; il est inutile de le tourmenter davantage. Alors » il ordonna de lâcher la machine, et tout de suite les sol- » dats me prirent par dsesous les bras, et me portèrent » hors de la salle. Après cette torture, on sent un violent » mouvement dans les entrailles et un malaïse dans tout le » corps, qui dure assez long-temps. Lorsqu'on m'eut remis » en prison, j'éprouvai ces accidens, et il s'y joignit une » fièvre qui dura deux heures. Je crus que j'allois avoir une » bonne maladie, et que mon heure désirable ne tarderoit » pas d'arriver. Il n'en fut pas ainsi, ayant pris un peu de » nourriture, à la sollicitation des chrétiens, mes douleurs » se dissipèrent, et je me trouvai presqu'entièrement » guéri [1]. »

Après cette cruelle question, M. Gléyo et ses compagnons comparurent encore dans l'après-midi, par-devant le tao-ye qui partit le lendemain pour Tching-tou où les prisonniers le suivirent peu de jours après. Ils y arrivèrent le 21 juin, et furent de suite conduits devant le gouverneur de la ville, qui fit subir un nouvel interrogatoire à M. Gléyo. Ce mandarin voulant éviter des tortures au généreux confesseur, l'engageait à se d. c originaire de Kouang-tong; mais M. Gléyo, fidèle jusqu'à la perfection aux principes de la morale chrétienne qui défend de sauver sa vie par le mensonge, ne voulut pas se prêter à ce qu'on lui demandait. Il reçut en conséquence cinq soufflets qui suffirent, dans l'état de faiblesse où il se trouvait, pour le faire tomber évanoui. La prison où il fut jeté ensuite avec les autres chrétiens, devint pour lui un supplice plus horrible peut-être que les souffrances éprouvées précédemment; mais il eut la consolation d'y préparer à la mort un chrétien, qui mourut dans les meilleurs sentiments. Vingt-et-un jours après, on le sépara de ses compagnons qu'on transporta dans une autre prison et qu'on finit par mettre ensuite en liberté. Il était alors si

[1] Nouv. Lett. édif. t. I, p. 64.

affaibli qu'il *avait peine*, dit-il, *à tenir la tête droite, et à lever les mains, liées de deux menottes fort serrées* [1].

Le lendemain du jour où les chrétiens furent relâchés, on donna ordre de le faire changer de cachot, et trois jours après on le conduisit à Yun-tchang. Dans le voyage, il fut atteint d'une maladie contagieuse, qui avait fait mourir un grand nombre de prisonniers à Tching-tou ; on lui refusa le médecin qu'il demandait, mais Notre Seigneur qui le réservait à d'autres souffrances, ne voulut pas alors l'appeler à lui. Une lettre du tsong-tou[2] arriva peu de temps après, enjoignant au mandarin de la ville, de faire déclarer positivement au prisonnier le pays de sa naissance; comme M. Gléyo persistait à dire la vérité, au lieu de se prêter au mensonge qu'on lui demandait, le mandarin tarda quelque temps à répondre; mais enfin de nouveaux ordres lui étant parvenus, il épuisa tous les moyens de persuasion pour vaincre la constance du missionnaire, et il finit par le menacer de la plus rude question pour l'amener à ce qu'il désirait. Voici comment M. Gléyo en parle dans sa relation : « Pour me disposer » à souffrir les tortures, j'ajoutai, dit-il, à mes prières or- » dinaires la récitation du Rosaire; je le commençai avec une » assez grande émotion et palpitation de cœur, que la crainte » des tourments me causoit : à la moitié de mon Rosaire, je » sentis que je recouvrois la paix ; quand j'eus fini j'ajoutai » une dizaine pour invoquer Notre Seigneur devant Pilate. » Il daigna m'exaucer, me remplit de joie et de force, » et il me sembloit qu'il me disoit intérieurement d'es- » pérer en son nom tout-puissant de Jésus[3]. » Le lundi de Pâques, un prisonnier affectionné au confesseur, vint lui annoncer que le gouverneur de la province ordonnait de le faire mourir dans sa prison, et que bientôt il faudrait en venir à l'exécution de cette sentence. « La nuit étant venue,

[1] Loc. cit. p. 69.
[2] Gouverneur général d'une province.
[3] Nouv. Lett. édif. t. I, p. 73.

dit-il en parlant de cette journée mémorable de sa vie, je » me jetai sur mon mauvais lit, tout habillé, attendant le » moment où l'on viendroit m'en tirer pour me conduire à » la mort : je passai cette nuit et les deux jours suivants dans » cette attente; dans le troisième mes craintes se dissipèrent » et il me sembla que Dieu lui-même me disoit intérieure- » ment qu'il ne permettroit pas ma mort[1]. » En effet, contre toute espérance, le mandarin chargé de l'exécution de cet ordre différa de jour en jour d'y obéir et peu de temps après il fut déposé. Deux autres mandarins succédèrent à celui-ci en peu de temps, et pendant tous ces changements M. Gléyo put jouir d'un peu de tranquillité. En 1771 il en vint un troisième qui le fit beaucoup plus souffrir, et comme si les tourments qu'il avait subis jusqu'alors eussent été insuffisants pour élever son âme à la perfection qu'il devait atteindre, il se trouva en même temps en proie aux plus grandes peines intérieures. « Pendant plusieurs mois de » suite, dit-il, j'eus à soutenir des peines d'esprit bien fortes » et presque continuelles. Dieu me soutint par des grâces » bien marquées, et m'empêcha de succomber. Je me trou- » vai ensuite exposé à de terribles tentations contre l'espé- » rance. Je suis naturellement pusillanime, porté à l'abat- » tement, à ne me rien pardonner, à regarder comme grièves » les moindres fautes que je commets, et toujours aux dé- » pens de cette confiance que Dieu demande de nous ; il la » ranima cependant par sa miséricorde. Il me fit triompher » de ces tentations, et répandit dans mon cœur une joie pure » et une douce paix : il me survint ensuite une croix que » je n'envisageois qu'avec frayeur.

» J'eus pendant un mois de tels éblouissemens, que j'a- » vois tout lieu de craindre de perdre la vue. La pensée d'un » tel état au milieu des compagnons auxquels j'allois être » livré, m'étoit si amère, qu'il me sembloit que je n'avois

[1] Loc. cit. p. 74.

» d'autre ressource, ni d'autre consolation, que de désirer » la mort, tant j'avois de répugnance pour une telle afflic- » tion. Enfin, un soir étant enfermé dans l'intérieur de la » prison, je me mis à répandre mon cœur avec larmes, en » présence de mon Dieu; je m'abandonnai à sa miséricorde, » et lui fis le sacrifice de ma vue : aussitôt que j'eus fait cela, » je me sentis tranquille; il me sembla même que Dieu me » promettoit intérieurement que je ne perdrois pas la vue : » je crus à cette parole intérieure; je ne m'occupai plus de » mon infirmité, et ma vue se rétablit peu à peu et assez » promptement[1]. »

Dans le commencement du mois d'août 1772, le mandarin impatient d'en finir avec son prisonnier fit saisir et mettre à la cangue quelques chrétiens de la ville qui l'assistaient en prison, et le fit comparaître lui-même pour lui faire subir les plus affreux traitements. Sur la première réponse de cet homme héroïque, il lui fit appliquer quarante soufflets avec tant de violence qu'il en avait les lèvres gonflées et durcies au point de pouvoir à peine articuler. Il lui demanda ensuite plusieurs fois pourquoi il n'était pas encore mort dans sa prison et s'il n'avait pas songé à se suicider. « Je lui répondis que je n'y avois pas pensé, rap- » porte le confesseur. Je m'en vais t'aider à mourir, répli- » qua-t-il. Tout de suite les soldats me saisirent, continue » M. Gléyo, et m'ayant étendu ventre-à-terre, un d'entre eux » commença à me frapper à coup de bamboux sur le milieu » des cuisses nues[2]. Le mandarin avoit ordonné de frapper » trente coups. Après qu'on m'en eût donné vingt, je sen- » tis que j'allois m'évanouir : dans ce moment Dieu changea

[1] Nouv. Lett. édif. t. I, p. 76.

[2] « Ce supplice est très-cruel, ordinairement le sang commence à couler dès » les premiers coups, et il en est beaucoup qui meurent après trente ou qua- » rante. » Du reste voici comment M. Gléyo en parle lui-même : « Les bam- » bous sont de gros roseaux d'environ deux pouces de diamètre (ceux dont on » se sert pour frapper les accusés); on les fend dans la longueur de cinq à six » pieds en trois ou quatre parties. Celui qui frappe prend une de ces parties et

» le cœur du mandarin, et il ordonna de cesser[1]. » De retour en prison il se sentit accablé et crut encore qu'il allait mourir; mais il eut recours au remède ordinaire et tout-puissant de la prière, et, de même que dans les autres circonstances, il en sortit plein de consolation et de courage. Le lendemain le mandarin n'exécuta pas la menace qu'il lui avait faite de lui infliger de nouveau le même supplice pour *l'aider à mourir*. Après avoir donné ordre de supprimer au prisonnier la portion de riz et les autres faibles secours sans lesquels il serait mort de faim, cet homme cruel s'adoucit et le rétablit sur la liste des prisonniers auxquels on fournissait des aliments. Divers événements éloignèrent ensuite ce persécuteur de Yun-tchang, et M. Gléyo n'eut pas d'autres vexations à subir de sa part pendant plusieurs années.

Le 19 février 1776, il comparut de nouveau devant le tribunal où il fut accablé de menaces et d'outrages, mais sans autres mauvais traitements. Dans le courant d'octobre, il fut mis à une nouvelle épreuve qu'il supporta avec autant de résignation et de constance que les autres. Son tourment vint cette fois des prisonniers avec qui il se trouvait. Bien qu'il ne leur eût jamais donné le moindre sujet de mécontentement, il leur devint tellement odieux qu'ils furent sur le point de le tuer eux-mêmes. « Je fus, dit-il à cette occasion, » rassasié d'opprobres, et accablé de menaces de m'assom- » mer, de me hacher à coups de couteau : ils disoient entre » eux (ce qui, humainement parlant, étoit bien vrai), que, » pour m'avoir tué, ils ne seroient pas réputés coupables » d'un nouveau crime, qu'ils en recevroient plutôt récom- » pense que punition. Au milieu de tous ces orages, je pris » le parti de ne chercher d'autres armes que le silence, la » patience et le secours du ciel; lui recommandant sans cesse

» avec le bout de la racine qui est fort noueux, il frappe à grands coups sur le » derrière des cuisses à nu. » — Nouv. Lett. édif. t. I, pp. 46, 113.

[1] Loc. cit. p. 81.

» ma cause, et lui abandonnant ma défense[1]. » Cette confiance fut récompensée comme elle le méritait; toutes ces menaces se bornèrent à peu près à des paroles sans effet. Bientôt après, des circonstances inespérées vinrent délivrer le prisonnier d'une captivité à laquelle il n'avait jamais prévu d'autre terme que celui même de sa vie.

On le dut à l'intervention du P. Da Rocha, jésuite portugais de Pè-king. Ce père avait été envoyé par l'empereur pour lever au Thibet, la carte d'une province nouvellement conquise par les troupes chinoises, et il dut, à cette occasion, passer par le Sse-tchouan où la persécution durait encore. On était alors au mois de mars 1777. Comme il était très lié avec le gouverneur de la province, et que sa qualité de religieux était parfaitement connue dans l'empire, on ne crut pas que les convenances permissent de conserver des chrétiens en prison au moment où un prêtre de leur religion allait être reçu dans la ville avec honneur. En conséquence, après avoir essayé une dernière tentative pour les faire apostasier, voyant que tous ces efforts étaient inutiles, on mit enfin en liberté tous les indigènes. L'affaire de M. Gléyo souffrit plus de difficulté; le P. Da Rocha fit de grandes instances pour obtenir son élargissement, mais il ne put y parvenir avant son départ. Pendant qu'il était occupé à remplir sa mission, le gouverneur cédant à ses sollicitations fit venir le prisonnier à Tching-tou. Le mandarin Tchang lui ayant dit que le missionnaire était devenu fou dans sa prison, il lui fit subir trois interrogatoires pour s'assurer de l'état de sa raison et des dispositions dans lesquelles il se trouvait, par rapport aux accusations qu'il pourrait intenter par la suite contre ses persécuteurs. Ensuite il commanda de lui ôter les fers et de le mettre sous la garde d'un jeune mandarin jusqu'à l'arrivée du P. Da Rocha. Enfin, le 2 juillet, jour de la Visitation de la Sainte-Vierge, M. Gléyo fut

[1] Loc. cit. p. 86.

rendu à ses confrères et aux chrétiens au milieu desquels il se rendit aussitôt. Il les soutint tous puissamment dans la foi, jusqu'à sa bienheureuse mort, arrivée le jour de l'Épiphanie de l'année 1786, après une longue et douloureuse maladie. Il attribua constamment à la protection de la Sainte-Vierge la délivrance que lui avait procurée les soins du P. Da Rocha. Du reste, dès les premières années de sa prison, il avait reçu de Dieu plusieurs faveurs extraordinaires qu'on craignit autrefois de publier dans les relations de ses souffrances; il fut, un jour entr'autres, communié miraculeusement dans sa prison et il eut plusieurs fois révélation des choses qui devaient lui arriver dans la suite.

Dieu donna encore une nouvelle marque de sa providence sur le missionnaire, dans les traits de vengeance éclatante qui furent remarqués à cette occasion. Le mandarin Tchang fut destitué l'année même où M. Gléyo sortit de prison; celui qui voulait le faire mourir ayant été condamné à mort par l'empereur, se suicida trois ou quatre ans auparavant; on croit que celui de Tching-tou finit de même; enfin trois autres de ceux qui le firent plus ou moins souffrir, pendant sa captivité, perdirent leur dignité vers la même époque.

SUITES DE LA PERSÉCUTION.

Il nous reste maintenant à revenir sur les suites de l'arrestation de M. Gléyo et sur la persécution dont elle fut cause à l'époque où elle avait eu lieu. Dans le temps où l'on s'était emparé de lui, Mgr d'Agathopolis et M. Alary avaient également failli tomber entre les mains des satellites; M. Falconnet se réfugia dans le creux d'un rocher, après quoi ils se retirèrent tous les trois dans une autre caverne qu'il fallut encore quitter la nuit suivante. A cette occasion, Mgr d'Agathopolis fit une chute qui aurait dû lui causer la mort

mais qui n'eut cependant aucune suite grave. Le danger devenant de plus en plus pressant, M. Falconnet qui était malade se retira dans une maison isolée, tandis que Mgr d'Agathopolis et M. Alary fuyaient dans la province du Chensi, voisine du théâtre de la persécution. Il y avait un double but à ce voyage qui faisait éviter les poursuites des mandarins du Sse-tchouan et procurait au prélat le moyen de se faire sacrer par l'évêque italien de ce vicariat.

Pendant ce temps, la persécution du Sse-tchouan augmentait et se répandait de proche en proche, en sorte que dans le courant de l'année 1769, un assez grand nombre de chrétiens furent emprisonnés, mis à la cangue et subirent divers autres genres de supplices. La plupart supportèrent toutes ces épreuves avec courage, mais d'autres moins fidèles eurent la faiblesse d'apostasier pour échapper aux tourments qui les menaçaient. La persécution apaisée dans un canton commença dans un autre l'année suivante. En 1772, elle éclata plus violemment encore dans le Kouei-tcheou et le contre-coup s'en fit ressentir dans la partie orientale du Sse-tchouan. Les mandarins de cette dernière province, beaucoup moins acharnés contre la religion que ceux du Kouei-tcheou, sauvèrent cette fois les chrétiens des plus grands malheurs en déclarant à l'empereur que leur doctrine n'avait rien de contraire au bien de l'état, ce qui n'empêcha pas la publication d'un édit de persécution dans la Kouei-tcheou; mais au moins l'effet en fut par là sensiblement atténué.

Les choses demeurèrent à peu près dans le même état en 1773. Le premier jour des Rogations de l'année suivante, M. Moye, chargé alors de tout le Kouei-tcheou et d'une partie du Sse-tchouan, fut arrêté au moment où il était sur le point de célébrer la sainte messe : « J'avoue ma faiblesse, » dit-il, dans une de ses lettres : je tremblois de tous mes » membres, quoique, selon l'esprit, je fusse résigné à tout [1]. »

[1] Nouv. Lett. édif. t. I, p. 181.

Les chrétiens voulant ensuite le racheter, il les en dissuada : « Je me mis à genoux, continue-t-il, pour demander à Dieu » que tout s'arrangeât selon sa sainte volonté, et pour lui » offrir le sacrifice de ma vie[1]. » Cet acte de résignation une fois accompli, M. Moye fut rempli d'une force inébranlable qui le soutint jusqu'à la fin de son épreuve. Conduit à la ville voisine avec un écolier qui l'accompagnait et un chrétien qui l'avait reçu, ils furent tous interrogés par le mandarin et frappés par ses ordres, après quoi on les fit enchaîner et conduire en prison ; l'écolier surtout fut traité si cruellement que sa vie fût en danger. M. Moye, interrogé de nouveau quelques jours après, fut reconduit cette fois en prison sans avoir été maltraité. La veille de la Pentecôte on les fit tous comparaître devant le mandarin qui se contenta de faire donner vingt coups de bâton au chrétien, puis il leur fit ôter leurs chaînes et renvoyer hors de la province.

En 1775, quelques chrétiens du Sse-tchouan ayant empêché quelques païens d'assister à des funérailles qui se faisaient avec toute la pompe de l'Église, ces derniers, outrés d'une réponse outrageante que leur fit un catéchiste à cette occasion, portèrent plainte contre les chrétiens. Le mandarin du lieu en fit saisir et frapper un assez grand nombre, après quoi on les mit en liberté. Jusque là le mal était peu de chose, mais cet événement eut des suites vraiment funestes. Il devint l'occasion de la publication d'une nouvelle ordonnance, par laquelle le gouverneur de la province prescrivait aux chrétiens, sous les plus graves peines, de livrer avant un mois les livres et autres objets de religion; heureusement cette ordonnance ne fut pas exécutée. Au mois de juillet de la même année, M. Moye fut sur le point d'être massacré par des païens qui s'étaient saisi de lui de leur propre autorité. Malgré l'emportement avec lequel ils le traitèrent d'abord, ils s'adoucirent peu à peu et

[1] Loc. cit.

le laissèrent aller. Bientôt après ce zélé missionnaire avait la consolation de rentrer dans sa mission du Kouei-tcheou, qu'il ne pouvait consentir à laisser sans pasteur. Avant d'y arriver, il faillit être pris par les satellites, et en y entrant il fut sauvé d'une manière inespérée d'un éboulement de rochers qui se fit sur une route au moment où il y passait. Deux fois encore, vers le même temps, il fut entouré par les païens, pris de nouveau et relâché par une protection toute spéciale de la Providence qui veillait sur lui. Divers chrétiens, qui avaient déjà souffert la persécution, furent aussi emprisonnés de nouveau, et mis en liberté par suite de l'arrivée du P. Da Rocha dont nous avons parlé.

HOSPICE POUR LES LÉPREUX. — ŒUVRE DU BAPTÊME DES ENFANTS DE PAÏENS EN DANGER DE MORT. — COLLÉGE DU YUN-NAN. — NOUVELLES PERSÉCUTIONS.

En 1776, Mgr d'Agathopolis avait conçu et exécuté le projet de fonder, dans la mission, une maison destinée à servir d'hôpital pour les lépreux, en même temps que de retraite pour les missionnaires et de dépôt pour les livres de religion. L'établissement fit beaucoup de bien dans les commencements, mais ensuite il eut des résultats moins avantageux, et dans le courant de 1780, le manque de ressources contraignit à l'abandonner tout-à-fait. L'année 1778 fut agitée, comme la précédente, de persécutions locales, qu'on craignit de voir s'étendre à toute la province; mais le calme se rétablit et on en fut quitte pour quelques mauvais traitements faits aux chrétiens. En 1779, M. Gléyo courut plusieurs fois risque d'être arrêté de nouveau par les païens, et il dut son salut à la fermeté des chrétiens qui l'accompagnaient. Dieu le récompensa aussi de ses souffrances et de son zèle, en faisant fructifier d'une manière remarquable

ses travaux dans le Yun-nân, où de nouvelles chrétientés se formaient par ses soins en 1780 et 1781.

Dans le même temps, M. Moye s'employait activement à soutenir une œuvre qui produisit et produit encore des fruits abondants de salut pour les âmes. Je veux parler du baptême des enfants de païens en danger de mort. On instruit pour cela des femmes chrétiennes qui s'introduisent dans les maisons d'infidèles où elles connaissent quelque enfant dangereusement malade; là, sous prétexte de leur administrer un remède des plus utiles dans leur position, elles font consentir facilement les parents à leur laisser conférer le baptême ou elles le font sans les en prévenir. Les personnes dévouées à cette œuvre, nommée à si juste titre l'*œuvre angélique*, ont jusqu'à présent ouvert chaque année le ciel à des milliers d'âmes régénérées ainsi dans le sang du Sauveur. On mandait dans les dernières lettres reçues du Sse-tchouan [1] que le nombre des enfants ainsi baptisés dans le courant de l'année précédente était de *dix-sept mille*, morts en grande partie peu de temps après.

Un nouveau collége chinois fut aussi établi dans le Yun-nân, vers 1780, pour suppléer autant que possible au collége général, dont l'éloignement rendait l'envoi des élèves extrêmement coûteux et difficile. Dans le même temps, le Souverain Pontife, désirant faciliter autant que possible la formation du clergé indigène, qu'on ne perdait pas un instant de vue, accorda, pour cet objet, une faculté bien importante. Il donna au vicaire apostolique le pouvoir d'ordonner prêtres des sujets sans qu'ils sussent le latin; seulement on exigeait qu'ils pussent lire, dans cette langue, les prières de la sainte messe. Par là, Rome montrait de nouveau l'importance qu'elle attachait à la formation d'un clergé pris au milieu des peuples et plus capable que les Européens de se soustraire à la persécution.

En 1781, il fallut encore endurer diverses vexations par-

[1] Nouvelles reçues en 1842.

ticulières qui servirent à faire éclater davantage la bonté de Dieu et la constance des chrétiens, dont le nombre augmentait alors d'une manière vraiment satisfaisante. La vocation de trois nouveaux prêtres indigènes, promus cette même année au sacerdoce, offre des circonstances assez remarquables pour que nous croyions devoir les mentionner ici. Le premier était André Yang, qui avait souffert avec tant de courage lors de la persécution de M. Gléyo; le second, nommé Augustin Tchou, avait été soldat et persécuteur des chrétiens, il avait lui-même enchaîné Jean-Baptiste Tsiang, le troisième prêtre de cette ordination, et il fut converti par les exemples et les leçons de M. Moye, alors prisonnier dans le Kouei-tcheou. Sur la fin de 1781, l'imprudence de quelques chrétiens, qui mutilèrent une idole placée sur un chemin public, exposa la mission de Yun-nân aux plus grands dangers; le collége fut supprimé et transporté dans le Sse-tchouan après que les missionnaires et les écoliers eurent été mis en fuite. L'année suivante, la persécution sembla devoir s'étendre sur tout l'empire; un nouvel édit de l'empereur fut publié dans toutes les provinces, mais il ne fit pas le mal qu'on pouvait craindre. Quelques missions seulement s'en ressentirent, entr'autres la partie orientale du Sse-tchouan, où plusieurs chrétiens furent pris et maltraités plus ou moins cruellement, et où M. Moye fut encore sur le point de retomber entre les mains des ennemis de Dieu. Puis les choses se calmèrent un peu, et les mandarins eux-mêmes, convaincus de la sainteté de notre religion par les exemples des chrétiens arrêtés en diverses provinces, en rendirent quelquefois un témoignage public et montrèrent les meilleures dispositions de tolérance en faveur des prédicateurs de l'Évangile. C'est alors que M. de Saint-Martin, prêtre du diocèse de Paris, fut nommé coadjuteur de Mgr d'Agathopolis, et sacré par lui sous le titre d'évêque de Caradre. Cette cérémonie eut lieu le dimanche dans l'octave du Saint-Sacrement 1784.

Digitized by Google

ORIGINE DE LA MISSION DE CORÉE. — ARRIVÉE DES LAZARISTES A PÊ-KING. — NOUVELLES PERSÉCUTIONS. — EMPRISONNEMENT DE MGR D'AGATHOPOLIS ET DE SES MISSIONNAIRES.

Cette année fut surtout mémorable par la conversion d'un jeune lettré coréen, venu à Pê-king avec l'ambassade de sa nation. Cet événement, dont nous ferons voir ailleurs les heureuses conséquences, eut pour principe le goût de ce jeune homme pour les sciences d'Europe. Les anciens jésuites, résidant à Pê-king, ayant profité de ces dispositions heureuses pour gagner sa confiance, joignirent des livres de religion aux ouvrages scientifiques qu'ils lui mettaient entre les mains, et le gagnèrent ainsi au christianisme. Le bien opéré par cette voie fut même beaucoup plus grand qu'on ne pouvait l'espérer, car non-seulement ce jeune homme embrassa notre sainte religion, mais de retour dans son pays, il devint le premier apôtre de sa nation. Son nom de famille était Ly, et il fut nommé Pierre au baptême.

Vers le milieu de la même année, la persécution se renouvela dans l'empire, à l'occasion de l'arrestation de quelques missionnaires de la Propagande, venus pour remplir en partie les vides faits par la destruction de la Compagnie de Jésus. Les mandarins de Kouang-tong, responsables en quelque sorte aux yeux de l'empereur de l'introduction des étrangers dans la province confiée à leur garde, mirent la plus grande diligence à découvrir les chrétiens, coupables d'avoir favorisé l'entrée de ces missionnaires. Pierre Tsai, prêtre chinois de la Propagande, l'un de ceux qui avaient le plus contribué à faire réussir l'entreprise, se sauva de Kouang-tong à Macao, où il se réfugia dans la procure française. Les autorités chinoises ayant ensuite fait des perquisitions dans la ville pour ressaisir le fugitif, il fut obligé de se retirer au couvent des Augustins, moins suspect que notre procure. Les Portugais le prirent alors sous leur pro-

tection, et les mandarins ayant insisté fortement pour en obtenir l'extradition, sur le refus qu'on leur en fit, ils se répandirent en menaces des plus violentes contre les Européens de la ville. Ils en vinrent bientôt aux effets, et défendirent aux Chinois de porter aucunes provisions à Macao. Le gouverneur portugais montra dans cette circonstance la plus grande énergie, et parvint à maintenir l'ordre dans la ville, où l'on ne put d'abord découvrir Pierre Tsai, malgré la récompense énorme promise à celui qui indiquerait le lieu de sa retraite [1]. On en vint à bout par ruse, quelque temps après, mais sans résultat; car les Portugais, voyant le danger où se trouvait le prêtre réfugié, ainsi que d'autres chrétiens également compromis, les firent embarquer le 1er décembre, sur une frégate qui partait pour Goa. Les mandarins, outrés de se voir ainsi déçus dans leur espérance, avaient fait marcher des troupes sur Macao; mais lorsqu'elles furent arrivées à moitié chemin elles reçurent contre-ordre, et le calme se rétablit.

Dans le temps même où l'empereur de la Chine persécutait ainsi les missionnaires dans les provinces, il les recevait avec honneur dans la capitale où le nouvel évêque, Mgr Alexandre de Govéa, arrivait le 5 juillet 1784. Il y fut bientôt suivi de MM. Raux et Ghislain, et d'un frère horloger de la congrégation de Saint-Lazare, envoyés en Chine par le Souverain Pontife et par la cour de France. Ces missionnaires allaient à Pé-king pour y perpétuer l'établissement des jésuites français dont l'importance était alors vivement sentie. Dans le courant de 1785, la persécution redoubla dans tout l'empire, et M. Descouvrières, procureur de notre Congrégation à Macao, ayant été accusé de recéler des chrétiens fugitifs, fut obligé de quitter la ville au mois de janvier 1786. Pendant la même persécution, Mgr de Caradre, dénoncé par un chrétien mis à la question,

[1] Cette récompense fut portée jusqu'à la somme de 24,000 fr. de notre monnaie.

tomba entre les mains des mandarins acharnés à sa poursuite; le jour même, on le fit conduire à la capitale. Cette arrestation contraria beaucoup les mandarins qui avaient dirigé les recherches, parce qu'ils avaient écrit précédemment à l'empereur pour l'informer qu'il ne se trouvait plus d'Européens au Sse-tchouan. Quelques chrétiens furent appliqués alors à une rude question et l'un d'entr'eux, vaincu par les tourments, dénonça MM. Devaut et Delpon; ces deux généreux confesseurs se livrèrent eux-mêmes peu de temps après sur une invitation de Mgr de Caradre. Ce prélat les avait engagés à le faire pour épargner aux chrétieus de leur district, des tourments inutiles. M. Dufresse en fit de même, et accompagna Mg de Caradre dans le voyage de Pè-king. Après son arrestation, ce prélat avait été traité fort humainement par les mandarins entre les mains de qui il était tombé. On le conduisit ensuite à Ya-tcheou, premier tribunal où il devait être interrogé avant d'arriver à Pè-king; il y subit deux interrogatoires, fut mis aux fers et mené à Tching-tou. Le mandarin du lieu l'interrogea de nouveau, le traitant avec bonté, et lui ôta ses chaînes. Il le fit partir ensuite avec M. Dufresse, et les deux confesseurs arrivèrent à Pè-king le 28 avril, après avoir été traités fort humainement pendant tout leur voyage. Ils y furent déposés dans la prison où se trouvaient déjà d'autres missionnaires, et un certain nombre de chrétiens arrêtés de même en haine de la foi. Malgré les égards des mandarins, le régime qu'ils eurent à y subir fut si pénible que sept d'entre eux moururent peu de temps après [1]. De ce nombre se trouvaient MM. Devaut et Delpon, ainsi que les vicaires apostoliques du Chen-si et du Chan-si. Enfin l'empereur ratifia une sentence portant contre eux, la peine de détention perpétuelle pour les Européens et l'exil aussi à perpétuité à l'égard des indigènes.

[1] Les chrétiens croient qu'ils furent empoisonnés secrètement.

Cependant les anciens jésuites et les lazaristes admis au palais de l'empereur, faisaient tous leurs efforts pour adoucir la position des confesseurs et pour procurer leur élargissement. Tout fut inutile pendantlong-temps, et l'empereur leur répondait qu'en les condamnant à une prison perpétuelle, on leur faisait une grande grâce, attendu qu'ils méritaient la mort; mais enfin ils parvinrent à force d'argent à obtenir des gardes qu'on leur fit au moins passer les secours dont ils avaient besoin [1]; ils firent aussi enterrer avec honneur les corps des confesseurs morts dans les fers, et leur élevèrent à leurs frais un tombeau commun. Enfin, le 10 novembre 1785, au moment où l'on s'y attendait le moins, les missionnaires sortirent de prison en vertu d'un édit rendu par l'empereur. On leur permettait de rester attachés aux églises de Pê-king ou de retourner à Macao, selon qu'ils le jugeraient convenable. Mgr de Caradre et M. Dufresse prirent le dernier parti, décidés à revenir ensuite dans leur mission, malgré la peine de mort à laquelle ils devaient s'attendre s'ils étaient repris plus tard. Des dix autres missionnaires enfermés en même temps qu'eux dans les prisons, sept se déterminèrent aussi à aller à Macao. En conséquence, le 11 décembre suivant, ils se mirent en route pour Kouang-tong, escortés de deux mandarins et de dix-huit soldats. Ils arrivèrent à Kouang-tong, le 11 février 1786, après avoir éprouvé de grandes fatigues dans le voyage. Ils y reçurent un très-bon accueil d'un ancien jésuite, le P. de Grammont, à qui l'empereur avait permis de s'y retirer l'année précédente pour y rétablir sa santé, et qui leur fut très-utile par ses bons offices. Le 30 mars, Mgr de Caradre et M. Dufresse s'embarquèrent sur un navire espagnol faisant voile pour Manille. Ils y furent reçus avec de grands honneurs, et le capitaine qui les avait con-

[1] Les missionnaires de Pê-king dépensèrent plus de 20,000 fr. à cette occasion.

duits fit accompagner Mgr de Caradre d'une salve d'artillerie, au moment où le prélat quittait le navire. Les missionnaires y séjournèrent pendant près de deux ans, en attendant le moment d'aller exposer de nouveau leur vie pour Jésus-Christ. Pendant ce temps, Pie VI adressa à Mgr d'Agathopolis et à son vénérable coadjuteur un bref de félicitation pour les confesseurs échappés à tant de dangers, ou supportant encore les tourments de l'exil[1].

Cependant l'intention bien prononcée de Mgr de Caradre et de M. Dufresse, décidés l'un et l'autre à retourner le plus tôt possible dans leur mission, excitait de véritables inquiétudes parmi les négociants et les autorités de Manille. En conséquence, sans toutefois user envers eux d'aucun mauvais procédé, on leur fit comprendre qu'on désirait vivement les voir profiter du départ de deux frégates françaises pour se retirer dans nos colonies. Ce fut là précisément le moyen dont la divine Providence se servit pour les transporter de nouveau dans cette mission où ils désiraient si ardemment achever leur sacrifice. Ils mirent à la voile le 14 décembre 1787, et dix jours après ils arrivèrent à Macao[2].

TROUBLES AU SUJET DES CÉRÉMONIES SUPERSTITIEUSES. — RENTRÉE DE MGR D'AGATHOPOLIS ET DE M. DUFRESSE AU SSE-TCHOUAN.

L'exécution des décrets du Saint-Siége, par rapport aux

[1] La mission du Sse-tchouan était alors administrée par un prêtre indigène revêtu de la qualité de pro-vicaire, qui s'acquitta de ses fonctions avec une intelligence supérieure.

[2] Quelques jours après, on reçut à la procure de nos missions les officiers de l'expédition scientifique de La Pérouse; car alors, comme de nos jours, les chefs les plus distingués de notre glorieuse marine militaire se plaisaient à s'asseoir à la table des missionnaires. Alors, comme aujourd'hui, ils nous aimaient, parce que dans ces âmes généreuses il y a de l'écho pour tout ce qui parle de courage et de dévouement.

Digitized by Google

cérémonies chinoises, excita quelques troubles passagers parmi les chrétiens de Pè-king en 1786. Mgr de Govéa, instruit qu'on ne se conformait pas assez exactement aux ordonnances pontificales dans quelqnes chrétientés de son diocèse, en renonvela la publication dans toutes les églises de Pè-king. « Les chrétiens des églises septentrionale et » occidentale l'écoutèrent en silence; mais dans l'église mé- » ridionale, qui est la cathédrale, il y eut beancoup de tu- » multe. Un catéchiste eut l'audace de se lever et de dire » à haute voix : *Chrétiens, n'en croyez rien, le Koteou*[1] *n'est* » *pas superstitieux.* Les chrétiens vinrent ensnite trouver » l'évêque, comme pour le contraindre de révoquer son » mandement; mais il tint ferme, et suspendit des sacre- » mens le chef de la sédition. L'orage passé, tous les chré- » tiens se tinrent tranquilles, excepté qnelques mandarins » et quelques néophytes de la famille impériale qui conti- » nuèrent à soutenir que la cérémonie n'étoit point super- » stitieuse[2]. » La fermeté de Mgr de Govéa ne se démentit point en face de cette puissante opposition; en effet, dans le courant de la même année, s'étant aperçu que son premier mandement n'était pas fidèlement exécuté partout, il en publia un second le 22 décembre suivant. Le jour de Noël, prêchant dans sa cathédrale, il revint encore sur cette question, et déclara, de la manière la plus formelle, qu'il exigeait de tous une soumission sans réserve aux décrets du Saint-Siége. Ce sermon devint l'occasion d'un nouveau soulèvement contre le prélat; il fut insulté et menacé par quelques chrétiens qui parlaient même d'en venir aux plns grands excès à son égard. « Plein de joie de souffrir pour » le nom de Jésus-Christ : *Je ne me mets point en peine,* » écrivoit-il, *de mon honneur ni de mon repos, pourvu que* » *l'Évangile de Jésus-Christ soit prêché, et que sa religion*

[1] « Salutation que les Chinois font devant les cercueils en se mettant à ge- » noux, et frappant la terre de la tête. » — *Nouv. Lett. édif.* t. II, p. 419.
[2] Loc. cit.

» *soit annoncée dans toute sa pureté au peuple commis à mes* » *soins; j'espère qu'enfin je jouirai de la paix.* » Cependant les esprits s'apaisèrent peu à peu et le calme se rétablit. Le plus fâcheux était que ce trouble avait été excité par des personnes dont il était naturel d'attendre appui et soumission, au lieu d'une opposition aussi dangereuse que coupable. Du reste, les chrétiens jouissaient alors d'une paix assez profonde, et à part quelques vexations particulières auxquelles on est toujours exposé dans ce pays, on pouvait y continuer l'œuvre du Seigneur sans avoir à souffrir beaucoup pour son nom.

L'espérance fondée qu'un pareil état de choses donnait aux missionnaires revenus à Macao, leur faisait désirer, plus vivement que jamais, de pouvoir rentrer au Sse-tchouan qu'ils savaient bien dépourvu de prêtres. Comme le passage par Kouang-tong était devenu extrêmement difficile pour eux, ils avaient tenté de s'ouvrir une voie par le Fo-kien, et ils espéraient y réussir, lorsqu'une révolte de l'île de Tay-ouan vint leur fermer entièrement ce passage. Enfin, après avoir rencontré plusieurs difficultés insurmontables pendant un temps, Mgr de Caradre et M. Dufresse, partis de Macao le 20 octobre 1788, arrivèrent heureusement dans leur mission le 14 janvier de l'année suivante. M. Dufresse exprimait ainsi, quelques jours avant son départ de Macao, les sentiments dont il était alors animé : « Ainsi, mon très-cher confrère, disait-il, lorsque vous re- » cevrez cette lettre, ou je serai dans ma mission et aurai » repris les travaux du ministère, ou je serai dans les pri- » sons et les fers. Quoique la première position soit le prin- » cipal objet de mes vœux, je ne serai pas moins satisfait, ce » me semble, dans la seconde, la regardant comme un effet » de la volonté de Dieu, un moyen de satisfaire à sa justice » pour mes péchés passés, et un acheminement plus pro- » chain et plus sûr vers la vie éternelle[1]. »

[1] Nouv. Lett. édif. t. II, p. 495

Quelques persécutions particulières troublèrent un peu la paix des chrétiens du Sse-Tchouan en 1789; le mandarin de Soui-fou, leur ennemi juré, alla même jusqu'à inventer pour eux un genre de supplice tellement ignominieux, qu'on a peine à le concevoir. Il faisait manger des excréments humains aux chrétiens cités injustement à son tribunal par les infidèles, et par ce moyen il était parvenu à inspirer à ceux-ci une telle horreur du christianisme, qu'il n'était pas possible d'en convertir alors un seul dans toute l'étendue de son district. Mais cette épreuve passa comme les autres, et les conversions se firent ensuite plus nombreuses qu'aucune des années précédentes. Il y eut aussi quelques persécutions locales en 1790; mais elles n'eurent guère d'autre résultat que de faire admirer davantage la constance des chrétiens.

La mission du Fo-kien n'offrit rien de bien remarquable pendant tout cet espace de temps. M. Chaumont qui administra le district d'Hing-hoa pendant plusieurs années, attribuait au manque d'ouvriers le peu de progrès que la foi faisait alors dans la province. Il y fut remplacé en 1792 par M. Lolivier qui quitta cette mission en 1807, pour aller prendre la direction du nouveau collége de Pulo-Pinang. Depuis ce temps l'administration fut confiée à un prêtre chinois jusqu'au moment où M. Bohet y fut envoyé dans ces derniers temps; ensuite elle fut remise définitivement aux Dominicains de la province [1].

[1] Nouv. Lett. édif. t. I, Int. p. v, pp. 33 et suiv.; t. II, pp. 2 et suiv. — Lett. édif. t. XIII, pp. 371 et suiv. 381 et suiv. — Mém. de Picot, t. III, p. 49. — M. Henrion, t. XI, pp. 243, 509. — Ext. des nouv. des miss. des Indes Orient. 1785, pp. 21 et suiv. — Nouv. des miss. orient. 1787, première part. pp. 167 et suiv.; deuxième part. pp. 4 et suiv. — Nouv. des miss. orient. 1789, première part. Préf. p. xxv, pp. 1, 75, 131, 139, 147, 161, 186; deuxième part. pp. 1, 27, 29, 31. — Nouvelles des missions orientales Reçues au séminaire des Missions-Étrangères à Paris, en 1782, 1791, 1792. In-12, Liége, F. Lemarié, 1794, pp. 13 et suiv.

TROUBLES POLITIQUES AU SSE-TCHOUAN. — PERSÉCUTIONS QUI EN SONT LA SUITE. — PRISE ET MORT DE M. SOUVIRON.

En 1791, la mission du Sse-tchouan fut soumise à une épreuve dont les suites pouvaient être de la dernière conséquence, mais qui, heureusement se termina autrement qu'on ne pouvait raisonnablement s'y attendre. Voici le fait qui en devint l'occasion. Deux bonzes de la secte des Tao-sse avaient formé le projet de renverser la dynastie actuelle et de massacrer tous les Tatars de la Chine; ils choisirent pour leur Empereur un jeune homme de la lie du peuple, chassé de sa famille pour cause d'inconduite, mais à qui un tireur d'horoscope avait promis la souveraine puissance dans un terme peu éloigné. Malgré le peu de fondement de cette imposture, un grand nombre de personnes entrèrent dans la conjuration; on prépara des armes, on se distribua les emplois futurs, et la dernière nuit de l'année chinoise fut choisie comme plus favorable pour l'exécution du complot. On espérait profiter de la licence à laquelle le peuple a coutume de se livrer en cette circonstance. Malheureusement un catéchumène assez influent, et plusieurs chrétiens se laissèrent séduire par les conjurés, et s'unirent à eux dans l'espérance d'obtenir plus tard, du nouveau gouvernement, la liberté de religion. Faute très-grave qui fut ensuite imputée à tous les chrétiens quoi qu'ils en fussent fort innocents.

Les coupables avaient eu en effet le plus grand soin de cacher leur projet aux missionnaires, craignant, disaient-ils, que, ne s'entendant pas aux choses temporelles, ils ne le fissent manquer. Quelques-uns cependant crurent ensuite devoir le leur faire connaître pour tranquilliser leur conscience. Deux d'entr'eux en firent part à Mgr de Caradre, qui les obligea de suite d'aller faire leur déclaration aux mandarins. Il était déjà trop tard, car des païens étrangers

au complot les avaient prévenus, et on était en mesure d'arrêter les suites de cette conjuration. On fit alors courir le bruit que les chrétiens se révoltaient en masse, et l'indignation publique était grande contre eux, lorsqu'elle fut un peu calmée par un grand mandarin, témoin de la conduite des chrétiens dans la persécution de 1785, et qui soutenait hautement leur innocence dans cette circonstance. Cependant le catéchumène dont nous avons parlé ayant accusé plusieurs chrétiens d'avoir contribué à la révolte par offrande d'argent, on vint à l'improviste cerner la maison où se trouvait alors Mgr d'Agathopolis avec un prêtre chinois et deux catéchistes. Le mandarin ayant ordonné l'arrestation de tous ceux qui s'y trouveraient, à l'exception des femmes et des vieillards, Mgr d'Agathopolis fut épargné, tandis que le prêtre chinois, les deux catéchistes et plusieurs chrétiens furent enchaînés et conduits au prétoire. Le mandarin interrogea d'abord le prêtre et les catéchistes, à chacun desquels il fit appliquer vingt-cinq coups de bâton. Quelques jours après ils furent relâchés, parce que leur innocence fut pleinement reconnue. D'autres persécutions particulières eurent lieu à l'occasion de ce même complot, mais les mandarins supérieurs refusèrent toujours de confondre les chrétiens avec les révoltés. Les chefs de ces derniers furent condamnés à être coupés en morceaux, ce qu'on exécuta bientôt après.

L'année suivante, 1792, fut plus féconde que les autres en conversion de païens; c'était, pour les missionnaires, la plus douce récompense de leurs peines. Diverses causes amenèrent encore des vexations locales contre les chrétiens; quelques-uns d'entr'eux furent frappés à coups de bâton, mis en cage, et soumis à diverses épreuves qui n'eurent pas de suites bien funestes. Enfin, le 28 septembre de la même année, la mission perdit son vénérable évêque, Mgr d'Agathopolis, mort à l'âge de 68 ans. Pendant les années suivantes les progrès de la religion se poursuivirent d'une manière vraiment satisfaisante, malgré les persécutions locales

réservées en tout temps à ceux qui veulent suivre la sainte loi de Jésus-Christ. En 1797, la prise d'un de nos missionnaires, M. Souviron, découvert à son entrée en Chine, excita une persécution plus grave dans la province de Kouang-tong où il fut arrêté.

Ce bienheureux confesseur avait été élevé au sacerdoce, dans la petite communauté de Saint-Sulpice; il était arrivé à Macao le 9 juin 1796, et parti pour le Sse-tchouan le 2 mars de l'année suivante. Le 11, il fut arrêté ainsi que les chrétiens qui l'accompagnaient; on les interrogea et on les fit conduire à Kouang-tong six jours après. Dans l'intervalle, deux d'entre les chrétiens arrêtés ayant été surpris au moment où ils faisaient leurs prières dans la prison, l'un d'eux reçut dix soufflets, et l'autre fut condamné à se tenir à genoux sur des chaînes de fer. Arrivés à Kouang-tong, ils furent conduits devant le gouverneur qui les interrogea, en fit maltraiter plusieurs et les envoya ensuite en prison. Pendant ce temps, la persécution s'étendait dans la province à toutes les personnes accusées d'avoir favorisé l'entrée du missionnaire; plusieurs chrétiens furent gravement maltraités à cette occasion; une femme entr'autre eut à subir un horrible supplice, à l'aide duquel on ne parvint pas cependant à obtenir d'elle l'apostasie qu'on demandait. On lui écrasa les doigts des mains, qu'on enveloppa ensuite d'un linge imbibé d'huile auquel on mit le feu. D'autres chrétiens moururent par suite de leurs tourments. A Macao, M. Létondal, procureur de nos missions, faillit être pris par ruse et ensuite par violence; mais il fut sauvé par sa prudence et par la fermeté dont les autorités portugaises donnèrent des preuves remarquables au moment du danger.

Pendant ce temps, M. Souviron mourut en prison d'une fièvre maligne qui l'emporta en huit jours. Deux mois après, un chrétien obtint la permission d'exhumer le corps et de le transporter dans le lieu où reposent plusieurs autres missionnaires morts à Kouang-tong. « Il trouva, dit la re-

lation, le corps entier, flexible, nullement défiguré, et » n'ayant aucune mauvaise odeur, quoiqu'il eût été près de » deux mois sous terre, dans une fosse qui n'était pas pro- » fonde, et dans un temps de chaleur excessive [1]. » Quant aux autres chrétiens, ils montrèrent une grande constance dans les tourments, surtout le courrier Louis Lieou, qui fut ensuite condamné à l'esclavage perpétuel à Y-ly en Tartarie, ainsi qu'un autre chrétien nommé Ny-hy. Un troisième nommé Tchen-po fut condamné à recevoir cent coups de bâton, et à l'exil pendant trois ans; d'autres furent mis en liberté.

Le 15 octobre 1796, éclata la plus terrible insurrection que les Pé-lien-kiao eussent encore excitée dans l'empire, depuis le commencement de la dynastie régnante. Les excès qu'ils commirent furent horribles et leur nombre, assez faible dans le principe, devint si prodigieux qu'on n'hésitait pas à le porter jusqu'à trois cent mille hommes, y compris les insurgés étrangers à la secte. Ils brûlèrent deux villes du Sse-tchouan, ainsi que les marchés et toutes les habitations qu'ils rencontraient sur leur passage; ils battirent souvent les troupes envoyés contre eux; en un mot, ils devinrent si redoutables en peu de temps qu'on put craindre un instant les plus grands bouleversements dans l'empire.

Pendant tout ce temps les chrétiens eurent souvent à souffrir de la part des infidèles qui affectaient de les confondre avec les révoltés, pour autoriser les mauvais traitements qu'ils leur faisaient subir. En général, cependant, les mandarins leur rendaient justice, en sorte que tout se réduisit pour eux à quelques persécutions locales peu importantes. La religion faisait même des progrès assez sensibles dans les divers districts de la mission, et notamment dans la province du Kouei-tcheou; mais le petit nombre des missionnaires ne leur permit pas de seconder suffisamment cette

[1] Nouv. Lett. édif. t. III, p. 281.

marche de la grâce. Alors, comme à toutes les époques un peu difficiles, on sentait bien vivement l'avantage du collége formé depuis quelques années au Yun-nân pour l'éducation des prêtres indigènes; malheureusement la persécution le détruisit quelques années après.

La mission était alors sur le point de tomber de nouveau dans le danger, toujours sérieux pour une Eglise persécutée, de se trouver sans évêque. Mgr de Caradre était fort accablé d'une maladie qui lui enlevait toutes ses forces, lorsqu'il reçut de Rome les pouvoirs nécessaires pour sacrer son coadjuteur sous le titre d'évêque de Tabraca. M. Dufresse, désigné par le Souverain Pontife, fut sacré en cette qualité le jour de saint Jacques apôtre, 25 juillet 1800. L'année suivante, Mgr de Caradre réduit à l'extrémité, se voyant sur le point de paraître devant Dieu, adressait à son coadjuteur une lettre où l'on remarque un passage bien capable de donner une haute idée de la vertu du vénérable évêque qui l'écrivait : « Agissez, disait-il, plus que je n'ai fait, en » grande cordialité, déférence et bénignité avec les con- » frères. Priez beaucoup pour moi, qui suis si pauvre » et si misérable, et qui ai été tant orgueilleux. Je vous de- » mande pardon de tous ces déportemens. Je vous le de- » mande, et à vous, et à tous, et suis, *in æternum*, votre » humble ami [1]. » Ensuite il sembla se rétablir; mais bientôt après la maladie fit de nouveaux progrès, et il mourut le 15 novembre suivant, en prononçant ces paroles de Notre Seigneur : *In manus tuas, Domine, commendo spiritum meum.*

Mgr de Saint-Martin, évêque de Caradre, avait été directeur et professeur de théologie au séminaire Saint-Louis à Paris. Né lui-même dans cette ville, il la quitta comme tant d'autres hommes vraiment apostoliques [2], sans vou-

[1] Nouv. Lett. édif. t. III, p. 472.
[2] Mgr de Bérythe, Mgr d'Adran et plusieurs autres.

loir s'exposer au danger de faire les derniers adieux à ses parents qui s'opposaient à sa vocation. Il arriva au Sse-tchouan en 1774, fut sacré évêque de Caradre dix ans après, et il eut la consolation de voir le nombre des chrétiens presque doublé pendant les dix dernières années de son ministère apostolique.

Le 25 juillet 1802, Mgr de Tabraca sacra évêque de Caradre, M. Trenchant qu'il avait choisi pour son coadjuteur en vertu d'un bref de 1798. Les années qui suivirent furent aussi favorables à la religion qu'on pouvait l'espérer, les mandarins laissaient les chrétiens pratiquer en paix leur religion, de nombreux catéchumènes se formaient, les écoles étaient fréquentées même par des enfants païens, le collége augmentait en nombre, et, chaque année, quelques prêtres chinois venaient remplacer les vides faits par le temps au milieu des ouvriers appelés à cette grande moisson.

SYNODE DU SSE-TCHOUAN.

Cependant, Mgr de Tabraca, prévoyant bien que ce calme ne pouvait pas être de longue durée, résolut d'en profiter pour former dans son vicariat une de ces assemblées si utiles, spécialement dans une Église naissante. Il convoqua et eut le bonheur de faire célébrer le premier synode qui ait jamais été réuni en Chine. Il indiqua cette assemblée pour le commencement de septembre 1803, et ordonna en conséquence des prières dans tout le vicariat, sans toutefois faire connaître le but de ces prières, dans la crainte de quelque indiscrétion. Sur les dix-neuf prêtres qui se trouvaient alors dans la mission, quatorze purent se rendre dans le district de Tchong-king-tchcou, désigné par le vicaire apostolique ; les autres en furent empêchés par les besoins des chrétien-

tés et du collége. Mgr de Caradre fut de même retenu ailleurs. Mgr de Tabraca en rendait compte de la manière suivante, dans une lettre de cette époque. « Nous célébrâmes » notre synode, dit-il, selon l'usage le plus ordinaire » dans l'Eglise, en trois sessions, et selon le rit prescrit » dans le pontifical. La première session se tint le 2 sep- » tembre, la seconde le 5, et la troisième le 9 : les congré- » gations ou assemblées qui précédoient chaque session fu- » rent très-fréquentes. Quand les prêtres furent tous arri- » vés, vers la fin du mois d'août, on en tint régulièrement » quatre chaque jour, excepté les jours de session, qu'on ne » pouvoit en tenir que deux. On y étoit occupé depuis le » matin jusqu'au soir; on avoit à peine le loisir de célébrer » la messe, de réciter l'office, et de prendre les repas. » Comme je voulois faire statuer tout ce qui me paroissoit » plus essentiel et plus instructif pour l'administration des » sacremens et pour la conduite des missionnaires, tant par » rapport à eux-mêmes, que par rapport aux fidèles, les » matières étoient trop multipliées pour qu'on pût agir au- » trement; ou eût été obligé de prolonger le synode, ce qui » n'est point expédient dans ces pays. Le moindre vent pou- » voit tout renverser, ou nous disperser avant le temps né- » cessaire. Un si grand nombre de prêtres ne pouvoient » faire ici un long séjour qu'au détriment de bien des âmes, » au moins des malades qui seroient morts sans sacremens. » Les congrégations se tenoient partie en ma présence, et » alors tous les prêtres y assistoient; partie en présence de » M. Florens [1], et tous les prêtres chinois s'y trouvoient. Ce » qu'il avoit proposé et expliqué dans une première assem- » blée, je le proposois et l'expliquois dans une seconde, » laissant à chacun la liberté de dire son sentiment; je » m'efforçois principalement de leur bien inculquer ces sta-

[1] Missionnaire français devenu quelques années après évêque de Zéla et coadjuteur du Sse-tchouan.

» tuts, de les leur faire bien comprendre, et de les disposer » à les observer fidèlement [1]. »

La bonté divine récompensa ce Prélat si éminemment apostolique des soins qu'il prit en cette circonstance pour le bien de son Eglise, car il sortit de ce synode une collection de statuts tout remplis de l'esprit de sagesse et de piété, approuvés depuis solennellement par le Souverain Pontife. La Sacrée Congrégation de la Propagande les fit même imprimer plusieurs fois à ses frais, et les proposa depuis à tous les autres missionnaires de la Chine comme la meilleure règle de conduite à suivre dans leur ministère apostolique.

L'ensemble de ces statuts est divisé en dix chapitres dont les cinq premiers forment la matière des travaux de la première session. Le premier chapitre traite des sacrements en général, de la sainteté nécessaire au ministre qui les administre, des rits à observer, des précautions à prendre pour se garantir de la simonie et de l'acception des personnes, enfin des instructions à donner aux fidèles par rapport aux dispositions qu'ils doivent apporter pour les recevoir. Le second chapitre a rapport au saint Baptême; on y recommande l'exacte observation de toutes les cérémonies prescrites par l'Église, excepté, bien entendu, le cas de nécessité. Viennent ensuite les indications relatives à l'instruction exigée des catéchumènes, à l'examen qu'on doit en faire, et aux précautions à prendre relativement aux jeunes filles fiancées à des païens et aux enfants des infidèles. Dans le troisième chapitre on traite de la Confirmation, de la manière dont on doit l'administrer, et de l'âge auquel elle peut être reçue, spécialement dans le temps de persécution. Le quatrième chapitre parle de la sainte Eucharistie, et le cinquième du saint sacrifice de la Messe, avec différentes règles et instructions capables de guider et de sanctifier le prêtre et les fidèles dans la participation à nos augustes mystères.

[1] Nouv. Lett. édif. t, IV, p. 69.

Digitized by Google

Le chapitre sixième, qui commence la seconde session du synode, est consacré au sacrement de la Pénitence ; il indique les dispositions requises pour s'en approcher dignement et l'obligation d'en instruire les fidèles ; les qualités nécessaires au prêtre dans l'accomplissement de cette redoutable fonction, et le mode de conduite par rapport aux différents états des pénitents. Dans le septième on parle de l'Extrême-Onction, du zèle que les prêtres doivent avoir pour l'administrer aussi souvent qu'ils le peuvent, des soins à donner aux malades, et du mode d'administration à employer. Le huitième traite du sacrement de l'Ordre, et indique les conditions requises pour que les élèves puissent être admis au collége, et ensuite promus aux ordres sacrés.

La troisième session commence au chapitre neuvième, entièrement consacré aux instructions sur le Mariage, et en particulier sur les difficultés relatives aux fiançailles faites avant l'âge de puberté selon l'usage chinois, aux mariages clandestins, et à la disparité de culte. Le chapitre dixième est de la plus haute importance en ce qu'il donne des règles aux missionnaires, relativement à leur conduite personnelle et aux soins qu'ils doivent donner aux chrétiens. On leur représente la vie d'un missionnaire comme une vie d'oraison, de retraite et de silence intérieur ; on leur prescrit à cet effet des retraites annuelles, les fréquents retours sur eux-mêmes, et les autres moyens indiqués par les auteurs de la science spirituelle pour arriver à cette vie divine, que nous devons tous mener sur la terre, en attendant le jour de la consommation en Dieu. On leur trace ensuite des règles pleines de sagesse, sur la réserve qu'ils doivent apporter dans leurs rapports avec les chrétiens, surtout avec les personnes de sexe différent, sur la frugalité dans la nourriture, la modestie des vêtements et l'amour de la pauvreté, sur la juste et paternelle impartialité dont ils doivent user envers les fidèles, soit dans le cours de la visite de leur district, soit en toute autre circonstance. On leur

Digitized by Google

recommande d'éviter également la trop grande sévérité ou un relâchement déraisonnable dans les principes de morale pratique; on les prémunit encore contre la tentation de se mêler des affaires du siècle, auxquelles ils doivent toujours être étrangers. On leur parle ensuite du zèle qu'ils doivent avoir pour leur troupeau, des soins à prendre pour le maintenir dans la bonne voie, et pour y ramener ceux qui s'en écartent, du bon exemple à donner, des efforts qu'on doit tenter pour établir des écoles chrétiennes, et de la vigilance avec laquelle on doit veiller à ce que les chrétiens ne participent pas aux coutumes superstitieuses des infidèles. Enfin on leur fait un devoir de rendre compte chaque année, au vicaire apostolique, de l'état du district confié à leur zèle. Pour cela on leur propose une série de questions auxquelles on exhorte chacun d'eux à répondre, à la fin de chaque visite annuelle. Viennent ensuite les acclamations d'usage à la fin des assemblés synodales. On y a joint aussi les noms des prêtres qui firent partie de celle dont nous venons de nous occuper. Ce sont : M. Florens, chargé de plusieurs chrétientés dans la partie occidentale et septentrionale du Sse-tchouan, les prêtres chinois, C. Ven, S. Tong, L. Ly, A. Lieou, J. Lieou, B. Yang, M. Tang, V. Ma et M. Lo, missionnaires dans la même province; S. Nien, dans le Yunnân, et A. Tchao, Lo et Kan dans le Kouei-Tcheou.

On envoya ensuite les actes de ce synode à l'examen de la Propagande. Deux commissaires furent aussitôt choisis à cet effet, mais les troubles d'Europe empêchèrent pendant plusieurs années la décision de cette affaire. Elle fut reprise seulement au retour du Souverain Pontife à Rome. Enfin le 29 juin 1822, le cardinal Gonzalvi, pro-préfet de la Propagande, adressait à Mgr de Sinite, vicaire apostolique du Sse-tchonan, une lettre d'approbation du synode, extrêmement honorable pour la mémoire de Mgr de Tabraca.

La Sacrée Congrégation en fit ensuite imprimer les statuts, auxquels elle joignit une lettre pastorale de Mgr de Caradre.

Cette lettre, adressée aux prêtres des trois provinces soumises à sa juridiction, est relative à la conduite qu'ils doivent tenir à l'égard des religieuses établies dans la mission [1]. On y trouve des règles excellentes pour ce qui concerne l'admission des postulantes, la manière de les conduire, l'établissement des écoles qu'elles sont appelées à diriger, ainsi que les rapports à établir entr'elles et les missionnaires ou les catéchistes. De cette manière, on a présenté un ensemble de préceptes et de réglements dont les missionnaires peuvent tirer un grand parti pour leur conduite particulière aussi bien que pour l'administration des chrétientés qu'ils dirigent.

NOUVELLES PERSÉCUTIONS. — ZÈLE DE M. HAMEL POUR LA FORMATION DU CLERGÉ INDIGÈNE. — SA SAINTE MORT.

Deux ans étaient à peine écoulés depuis la célébration du synode, lorsqu'une persécution s'éleva dans l'église de Pè-king. Le P. Adéodat, religieux de l'ordre de Saint-Augustin, et treize chrétiens furent condamnés à l'exil perpétuel, après quoi l'Empereur publia un nouvel édit contre le christianisme dans tout l'empire. Heureusement le gouverneur du Sse-tchouan était bien disposé en faveur des chrétiens qu'il estimait, en sorte que l'édit n'eut pas alors de suites bien funestes dans le vicariat.

La même année, la soumission complète des Pè-lien-kiao enleva aux infidèles le prétexte dont ils s'étaient si souvent servis pour autoriser leurs mauvais traitements à l'égard des chrétiens; mais ils ne manquèrent pas d'autres raisons pour continuer d'exercer sur quelques-uns d'entr'eux les

[1] Mgr d'Écrinée avait donné à ces religieuses des règles approuvées par la S. Congrégation en 1784.

mêmes vexations que par le passé. Le refus de contribuer aux cérémonies idolâtriques usitées en différentes circonstances était un motif bien suffisant pour faire tourmenter ces derniers à l'occasion. Aussi, malgré la bienveillance des grands mandarins, il y eut, par suite de l'édit de l'empereur, plusieurs persécutions locales dans la province.

La mission fit de plus une grande perte le 18 avril 1806, dans la personne de Mgr de Caradre, coadjuteur du vicaire apostolique. Il mourut âgé seulement de quarante ans, après en avoir passé quatorze dans les pénibles travaux de l'apostolat. Cette mort causa encore de grandes craintes par rapport à la difficulté d'avoir un évêque, dans le cas où Mgr de Tabraca viendrait à mourir avant d'avoir pu sacrer un nouveau coadjuteur. Les bulles nécessaires pour cette consécration n'arrivèrent au Sse-tchouan qu'en 1810. M. Florens fut en conséquence sacré évêque de Zéla le 29 juin, jour de saint Pierre et saint Paul, apôtres.

Dans le courant du mois d'août, le gouverneur nouvellement arrivé au Sse-tchouan, publia un édit de persécution contre les chrétiens dont il parlait avec le plus grand mépris, et dont il voulait abolir le culte dans toute l'étendue de son gouvernement. Les progrès de la foi dans un district de la partie septentrionale de la province en furent l'occasion. Les païens jaloux de ces succès répandirent le bruit que les chrétiens voulaient se révolter et qu'ils amassaient des armes dans leurs maisons. Cette fausse imputation prit une telle consistance, que de tous côtés le peuple se préparait à la défense et le gouverneur s'empressa de publier son édit de persécution. Un certain nombre de chrétiens furent saisis à cette occasion, chargés de fers et éprouvés par divers supplices, auxquels plusieurs eurent la faiblesse de céder en donnant des marques d'apostasie. En 1809, la province du Yun-nân avait été affligée de même par une persécution, à la suite de laquelle trois confesseurs furent condamnés à l'exil perpétuel en Tartarie ; tandis qu'au Kouei-tchcou, la paix

n'était troublée par aucune vexation extraordinaire. Le nombre des sujets qui se présentaient alors au collége était assez considérable pour la mission; mais le défaut de ressources et les mesures de prudence exigées par l'état de la province, forçaient à différer l'admission de plusieurs malgré leurs bonnes dispositions.

La persécution du Sse-tchouan continua encore en 1811, par suite de la haine du gouverneur et de l'imprudence de quelques chrétiens. Mgr de Zéla ainsi qu'un prêtre chinois furent l'un et l'autre dénoncés comme Européens; mais les recherches qu'on fit pour les saisir furent sans résultat. Les divers districts de la province furent plus ou moins inquiétés selon les dispositions des mandarins particuliers, et plusieurs chrétiens supportèrent avec grand courage les horribles tortures auxquelles on les soumit pour les faire renoncer à la foi. Au Yun-nân et au Kouei-tcheou, la religion continuait à faire quelques progrès.

Dans le même temps, et à l'occasion de la prise d'un prêtre chinois du Chen-si, l'empereur Kia-king fit publier à Pè-king un nouvel édit portant peine de mort contre tous les maîtres de la religion découverts dans l'empire. Les missionnaires de Pè king furent en particulier exposés à de grands dangers à cette occasion, parce qu'on voulait tous les expulser de la capitale, à l'exception de trois d'entr'eux réservés pour le tribunal des mathématiques. Plusieurs furent renvoyés en effet, et l'on soumit à une grande surveillance ceux qui restèrent, afin d'empêcher les chrétiens d'avoir avec eux aucune communication. Le but du gouvernement était de les forcer à se réduire aux seules occupations scientifiques qu'on leur donnait et sans lesquelles on les eût tous également bannis de l'empire. Cette position toute précaire qu'elle fût valait encore mieux, pour le bien général de la religion en Chine, qu'une expulsion absolue; aussi les missionnaires se résignèrent-ils à la supporter dans l'espérance de jours meilleurs.

Digitized by Google

La persécution se ralentit un peu au Ssc-tchouan sur la fin de 1811; mais elle éclata au Kouei-tcheou avec assez de violence; un catéchumène y fut tué par les païens qui conduisirent encore en prison d'autres néophytes. Le 13 décembre 1812, mourut M. Hamel, vénérable missionnaire dont les travaux contribuèrent, pendant trente-six ans, à soutenir la mission à laquelle sa vie était tout-à-fait consacrée; il s'était spécialement dévoué à l'éducation du clergé national, et on lui dut la traduction chinoise d'une Théologie destinée aux élèves auxquels on n'était pas à même d'enseigner la langue latine. Important et précieux travail dont la nécessité se faisait alors bien vivement sentir. Mais le plus puissant encouragement qu'il ait pu donner à ses élèves a été le constant exemple d'une vertu rare et d'une inaltérable charité qui le faisaient comparer à saint Vincent de Paul. « Il paroissoit n'avoir d'autre goût et d'autre inclination » que pour l'instruction de la jeunesse, et pour travailler » dans la retraite au bien de la mission. Il redoutoit l'exer- » cice du ministère extérieur. Il y travailla pourtant les » trois premières années après son entrée dans la mission; » mais rien ne le satisfit davantage que de s'en voir dé- » chargé pour être mis à la tête du collége nouvellement » établi, lequel fut, depuis ce temps, le principal objet de » ses occupations..... Il avoit coutume de s'appeler *ludi-* » *magister*, pauvre maître d'école. Les fidèles des environs » du collége le regardoient comme un homme fort savant, » et en même temps comme un saint : dans leurs doutes et » leurs difficultés, ils avoient principalement recours à lui, » s'en retournoient toujours satisfaits de ses décisions, et y » acquiesçoient sans peine. Quand ils se voyoient délivrés » ou préservés de quelques calamités, accidents ou maladies, » ils l'attribuoient à l'efficacité de ses prières. La vertu qui » le caractérisoit, et éclatoit davantage en lui, étoit la dou- » ceur. Il fut toujours en paix avec ses supérieurs, avec ses » confrères, avec les prêtres, avec ses élèves et les autres

» chrétiens; il ne craignoit rien tant que de faire de la peine » à qui que ce fût; si son devoir l'obligeoit à faire quelques » réprimandes à ses élèves ou à des chrétiens, elles étoient » toujours accompagnées de quelques paroles de douceur; » si ses sentiments se trouvoient différens de ceux des autres, » il ne contestoit point; mais il laissoit à chacun sa façon de » penser, et soumettoit toujours son jugement à celui de ses » supérieurs[1]. » La mort de cet homme, aussi distingué par ses connaissances que profondément anéanti dans son humilité, fut telle qu'avait été sa vie, calme, douce et résignée; les douleurs qu'il souffrait étaient cependant bien grandes; mais habitué de long-temps à une continuelle mortification, il les supportait avec la plus grande constance et il se contentait d'exprimer sa résignation par cette parole qu'il aimait à redire : *Quotidiè morior*[2]. Ses funérailles se firent avec une pompe beaucoup plus solennelle qu'on ne pouvait s'y attendre dans un pays de persécution. On lui éleva de plus un monument plus beau qu'aucun de ceux placés sur le tombeau des vicaires apostoliques eux-mêmes. Mgr de Zéla vint ensuite le remplacer et se mettre à la tête du collége, en attendant qu'un missionnaire européen fût assez instruit dans les lettres chinoises pour diriger lui-même les élèves.

La mission fut un peu consolée de cette perte par la tranquillité dont elle continuait à jouir depuis les derniers mois de l'année 1812; on devait cet instant de calme à la crainte conçue par la cour de voir les derniers missionnaires de Pè-king demander eux-mêmes à sortir de l'empire, pour se délivrer des vexations continuelles auxquelles le dernier édit les exposait. Les choses demeurèrent en cet état pendant toute l'année suivante et même en 1814, ce qui n'empêchait pas toutefois les vexations locales jusqu'alors inévitables. Les chrétientés du Kouei-tcheou et du Yun-nân fu-

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, pp. 20 et 22.
[2] Je meurs tous les jours. I. Cor. c. xv, v. 31.

rent moins tranquilles et eurent à supporter diverses épreuves qui retardèrent beaucoup les progrès de la foi dans ces contrées. Mais une terrible tempête allait bientôt se déchaîner de nouveau sur la mission, et les chrétiens devaient assister au glorieux et sanglant triomphe de leur premier pasteur.

PERSÉCUTION DE 1814. — MARTYRE DE MGR DE TABRACA.

Sur la fin de 1814, un infidèle fit connaître au gouverneur l'état de la mission qu'il avait connu en feignant de vouloir se faire lui-même chrétien. Il fit savoir que le collège avait été dirigé tout récemment par un Européen, mort seulement depuis peu, et qu'il y avait un évêque dans la province. Cette accusation motiva de suite un édit en vertu duquel il était ordonné de poursuivre immédiatement les chrétiens et le maître de la religion ainsi dénoncé. Les arrestations commencèrent à Tchiug-tou, et dans les districts environnants, ensuite la persécution s'étendit à toute la province où l'on emprisonna un grand nombre de chrétiens de tout âge qu'on voulait forcer à apostasier. Plusieurs eurent la faiblesse de céder à la violence; mais d'autres réparèrent en quelque sorte, par leur courage, le scandale causé à l'Église par la chute de leurs frères. Dès le 13 octobre 1814, un chrétien nommé Tching mourut au milieu des tourments, dans le district de Lou-tcheon. Les plus cruelles violences furent exercées sur la chrétienté de Lo-jang-keou spécialement signalée surtout à cause du collége qui s'y trouvait établi. Les satellites y étant arrivés le 14 octobre, pillèrent et brûlèrent cet établissement dont les élèves s'étaient enfuis à l'approche du danger; ils détruisirent de même les travaux du monument de M. Hamel, sans toutefois toucher au tombeau. Ils pillèrent de même plusieurs maisons de chré-

tiens, qu'ils avaient fouillées pour tâcher d'y découvrir Mgr de Zéla.

Le Yun-nân se ressentit bientôt des effets de la persécution, car les perquisitions y commencèrent presqu'aussitôt après la ruine du collége; plusieurs chrétiens y furent emprisonnés et tourmentés pour les engager à renoncer à la foi; mais là, comme ailleurs, plusieurs d'entr'eux eurent la gloire de confesser courageusement la vérité évangélique devant les puissances. Mgr de Zéla se réfugia pendant quelque temps au Sse-tchouan où il fut signalé aux mandarins; il se retira ensuite au Tong-king avec deux écoliers, et il mourut dans sa fuite, le 14 décembre de la même année.

Les mandarins de Soui-fou ayant quitté Lo-jaug-keou, après la destruction du collége, y laissèrent encore un mandarin inférieur à la tête de quarante soldats qui s'y entretinrent pendant plusieurs mois aux dépens de cette malheureuse chrétienté. De son côté, Mgr de Tabraca courait d'aussi grands dangers que son coadjuteur, car il se trouvait en but à des poursuites de deux apostats, acharnés à faire tomber cette riche proie entre les mains des persécuteurs. Tout son district était en feu, on poursuivait et on emprisonnait les chrétiens de tous les côtés pour parvenir à le découvrir lui-même. Dans la nuit du 9 janvier 1815, les satellites étant venus faire de nouvelles perquisitions dans le lieu où il se trouvait, il résolut de se livrer lui-même entre leurs mains, pour épargner à son troupeau des souffrances dont il se regardait comme la principale cause. Quelques chrétiens approuvaient son dessein mais les autres s'y opposèrent, et il dut se résigner à attendre encore quelques mois le jour de son grand sacrifice.

Au mois de mai suivant, M. Escodéca ayant échappé à de grands dangers parvint à découvrir une retraite plus assurée; il put non-seulement s'y réfugier lui-même, mais encore visiter son évêque et l'engager à se rendre dans le même asile. Les chrétiens y virent trop de difficultés et

Mgr de Tabraca crut devoir se retirer ailleurs. C'est là que dans le dessein de la Providence il devait être arrêté peu de jours après. En effet, le mandarin de Siu-tsin-hien ayant appris que plusieurs chrétiens connaissaient le lieu où le prélat s'était retiré, envoya des satellites pour tâcher de le prendre. Ceux-ci parvinrent, à force de mauvais traitements, à obtenir d'un jeune chrétien l'aveu qu'ils désiraient; après quoi ce pauvre jeune homme les conduisit dans l'endroit même où l'évêque se trouvait caché. Surpris de la sorte, le 18 mai 1815, Mgr de Tabraca fut enchaîné aussitôt et conduit devant les mandarins. Ceux-ci le traitèrent avec les plus grands égards, on lui ôta ses chaînes, et on lui fit préparer un repas que les mandarins partagèrent avec lui, en ayant soin de lui donner à table la place la plus honorable. Le lendemain on le transporta en palanquin au prétoire de Tching-tou et on lui donna pour domestique le père du jeune homme qui l'avait livré. Ce dernier fut renvoyé dans sa famille et ensuite rappelé pour être mis dans la prison criminelle où il séjourna fort long-temps. Les mandarins continuèrent ensuite à traiter Mgr de Tabraca de la manière la plus honorable; ils le logèrent dans le palais du gouverneur de la ville, le firent manger à leur table et lui rendirent ses livres, avec la faculté de suivre ses exercices ordinaires de piété.

M. Escodéca fit alors plusieurs démarches pour obtenir des chrétiens une somme d'argent suffisante pour la rançon de l'illustre captif; mais tous ces efforts furent inutiles, et il fallut abandonner à Dieu le sort de son serviteur. Pendant les quatre mois qu'il passa ainsi en attendant son jugement, on ne voulut pas l'interroger juridiquement, dans la crainte que les mandarins ne fûssent compromis à raison de la présence même du prélat dans la province. Toutefois, afin de motiver un jugement contre lui, on se contenta de l'interroger par forme d'entretiens familiers, pendant lesquels deux ministres du tribunal, cachés et à portée d'entendre ce qui se disait, consignaient, par écrit, les déposi-

tions du prélat. Ce dernier profita de la circonstance pour exposer aux mandarins la sainteté de nos croyances, la vanité des religions de l'empire et l'innocence des chrétiens. Il le fit avec un accent de conviction et de vérité qui frappa profondément ceux qui l'entendaient. Le 14 septembre, fête de l'Exaltation de la sainte Croix, on le transporta, en palanquin, au tribunal du juge criminel, et de là au palais du vice-roi qui le condamna aussitôt à avoir la tête tranchée sans aucun délai. Cet arrêt, rendu ainsi en dehors de toutes les formalités légales, fut exécuté immédiatement après. Plus de trente chrétiens, jusqu'alors inébranlables dans la foi, furent aussi tirés de prison, afin d'accompagner leur évêque jusqu'au lieu du supplice. On espérait que la vue de ce sanglant spectacle intimiderait le troupeau; mais l'exemple sublime qu'ils eurent sous les yeux, les remplit d'un nouveau courage et d'un ardent désir de mourir pour Jésus-Christ. Arrivés au lieu de l'exécution, les mandarins ordonnèrent de nouveau aux chrétiens de consentir à l'apostasie sous peine d'être étranglés; mais cette menace, dont les effets paraissaient si prochains, ne put ébranler ces généreux confesseurs; ils se prosternèrent aux pieds de Mgr de Tabraca, lui demandèrent l'absolution et se préparèrent à mourir. Un seul resta debout, et les mandarins lui en ayant demandé la cause, il répondit qu'il ne se sentait pas la force de verser son sang pour la foi. Le courage des autres chrétiens consola le cœur du saint évêque; il les supplia de suivre l'exemple qu'il allait leur donner, et, après les avoir absous de leurs péchés, il présenta sa tête au bourreau avec un calme et une joie ineffables. Ce chef vénérable fut abattu d'un seul coup, et lorsque les confesseurs virent cette magnifique couronne de sang briller sur le tronc mutilé qu'ils avaient devant les yeux, le plus ardent désir du martyre s'empara de leur âme, et ce fut pour eux une grande douleur quand ils se virent obligés d'y renoncer.

Aussitôt après l'exécution, il furent reconduits en prison

et ensuite envoyés en exil; deux femmes qui se trouvaient parmi eux furent mises en liberté, et cette grâce fut vivement déplorée par celles même qui en étaient l'objet. La tête de Mgr de Tabraca fut placée sur une colonne hors de la porte orientale de la ville avec cette inscription : *Su* (nom chinois du martyr), *Européen, prédicateur et chef de la religion chrétienne.* On fit de plus porter dans toutes les chrétientés de son district une caisse qui était censée renfermer cette tête proscrite, qu'on envoyait ainsi dans la pensée d'exciter partout la terreur au milieu des chrétiens. Ceux de Tching-tou recueillirent son sang dans des étoffes qu'ils envoyèrent ensuite dans toute la province; ils firent aussi la garde près du corps qui fut exposé pendant trois jours, après quoi ils l'enterrèrent près du lieu où le prélat avait été décapité.

Ainsi mourut ce grand évêque, dont le triomphe, célébré par le chef suprême de l'Église de Jésus-Christ, retentit jusqu'aux extrémités du monde. Notre Saint Père le Pape, Pie VII, de si sainte mémoire, parlant de cette persécution dans le consistoire secret du 23 septembre 1816, s'exprimait ainsi au sujet de Mgr de Tabraca : « Parmi ces généreux » confesseurs, disait-il, nous devons surtout célébrer et » louer nommément notre vénérable frère Gabriel Taurin-» Dufresse, Français de nation, évêque de Tabraca, et vicaire » apostolique de la province du Su-tchuen, qui pendant » trente-neuf ans a rempli en Chine, avec la plus grande » sainteté, les fonctions du ministère évangélique..... » C'étoit le 14 septembre de l'année dernière qu'arriva la » mort de l'évêque de Tabraca; mort véritablement pré-» cieuse devant le Seigneur; mort, dont le récit nous a tou-» chés jusqu'au fond du cœur : en le lisant, nous pensions » lire un passage des annales de la primitive Église [1]. »

La vie sainte et les glorieux travaux de ce grand prélat,

[1] Ann. de la Prop. de la Foi, t. I, numéro IV, p. 53 et suiv.

seront toujours un puissant motif d'encouragement pour ceux qui se sentent appelés à suivre la même carrière. Avec une intelligence fort ordinaire en apparence, et une santé chancelante, il soutint plus long-temps que bien d'autres les travaux de l'apostolat, et il devint un des plus grands missionnaires de son temps. Cependant on avait hésité beaucoup pour l'envoyer en mission ; la plupart des directeurs du séminaire voulaient le faire rester en France ; mais l'un d'entr'eux se prononça si fortement pour son départ qu'il finit par amener ses confrères à son avis [1]. Plus tard, la santé du jeune missionnaire ne se rétablit pas ; je ne sais ce que son intelligence devint, mais il est constant aujourd'hui qu'il parcourut avec gloire une des plus longues carrières apostoliques ; il devint l'âme du synode remarquable dont nous avons donné l'analyse, et il termina par le martyre, la vie si pleine qu'il avait menée jusqu'alors [2].

La persécution qui lui procura un semblable bonheur devint, ainsi qu'on le remarque à tous les âges de l'Église, funeste à la foi de plusieurs chrétiens. D'autres, au contraire, se montrèrent dignes d'accompagner au ciel le grand prélat qui les avait guidés sur la terre. De ce nombre on peut mettre trois prêtres chinois, dont le premier, nommé Augustin Tchao, mourut en prison à la suite des tortures qu'on lui avait fait endurer, et fut nommé avec éloge dans l'allocution du Souverain Pontife. Joseph Lieou et Simon Toung, les deux autres, moururent aussi des suites de la persécution. Un catéchiste du Kouei-tchcou, nommé Pierre Ou, eut la gloire de verser son sang pour Jésus-Christ ; il fut décapité dans les sentiments de la plus grande joie et d'une dévotion

[1] Nous tenons ces particularités de M. l'abbé Voisin.

[2] Il se passa de son temps un fait qui prouve quel parti avantageux on pourrait tirer de bien des prêtres indigènes, si l'on pouvait leur donner tous les soins désirables. Il en avait formé un en particulier auquel il croyait reconnaître des dispositions très-heureuses ; il le conserva près de lui pendant plusieurs années, après quoi il l'envoya en mission. Ce prêtre ouvrit, à lui seul, dix-huit chrétientés nouvelles.

Digitized by Google

qui inspirait du respect à tous ceux qui en furent témoins. Un autre chrétien, nommé Tching-yao, fut frappé de huit cents coups de fouet et mourut dans le supplice; un mendiant fut de même glorieusement témoin de la foi, et on le laissa mourir de faim en punition de sa constance; une femme succomba encore sous les tourments qu'on lui infligeait, et quitta ainsi cette vie d'épreuves pour en retrouver une d'éternelles délices. Il en fut de même de plusieurs autres chrétiens, morts dans les prisons après avoir supporté des tortures plus ou moins capables de leur donner la mort.

En 1816, les persécuteurs devinrent un peu moins acharnés à poursuivre une religion qu'ils avaient espéré d'abord pouvoir détruire dans toute l'étendue de la mission. Pendant tout le temps que dura la tempête, aucun des prêtres indigènes n'avait failli dans la constance qu'il devait à la foi de Jésus-Christ, et la plupart d'entr'eux exercèrent leurs fonctions partout où ils purent le faire, sans exposer les chrétientés à des malheurs évidents. Jean Lieou, l'un d'entr'eux, fut condamné à porter la cangue toute sa vie ; des catéchistes, des chrétiens et des femmes supportèrent de même les plus rigoureux supplices, plutôt que de trahir les intérêts de Dieu. En 1817, la persécution sembla se rallumer de nouveau ; un prêtre chinois, nommé Joseph Yuen, fut étranglé pour la foi, le 23 de juin ; un autre, nommé Paul Lieou, fut arrêté le 17 août suivant, et mis en prison après avoir été interrogé et souffleté par ordre du mandarin. Il supporta aussi pendant long-temps avec courage les tourments de la prison ; mais à la fin, vaincu par les souffrances, il eut la faiblesse de déclarer qu'il avait étudié au collége, sous Mgr de Zéla, et d'indiquer les noms de presque tous ses condisciples de cette époque. Ces déclarations donnèrent une nouvelle ardeur à la persécution, par suite des nombreuses recherches dont elles furent suivies ; du reste, il répara bien généreusement sa faute, en donnant ensuite sa vie pour

notre divin maître, ayant été étranglé comme son vénérable confrère, le 13 février de l'année suivante.

Sur ces entrefaites mourut le vice-roi de la province, le cruel Chang-ming, dont la haine pour notre sainte religion avait causé tant de mal; on avait espéré que cette mort causerait tout d'abord quelque soulagement aux chrétiens, mais la persécution continua encore après lui pendant quelque temps. Deux autres prêtres chinois, Mathias Lô et Benoît Yang, furent encore emprisonnés, l'un, le 8 mars, et l'autre, le 27 mai 1818; le premier, qui était le doyen et le plus instruit des prêtres indigènes, ne fut pas tourmenté à cause de son grand âge; mais Benoît Yang, dont la grande capacité était bien connue, même des païens, fut horriblement torturé, parce qu'il ne voulait pas se dire Européen. Vaincu par les tourments, il consentit à ce mensonge, et se déclara originaire d'Europe, comme on l'exigeait; conduit ensuite à Tching-tou, il s'y rétracta aussitôt et fut jeté en prison. Quelque temps après on le condamna à l'exil perpétuel, ainsi que Mathias et deux autres de ses confrères, Michel Tang et Marc Leao, arrêtés par les satellites sur la fin de la même année. M. Escodéca faillit être pris avec ces deux derniers; mais il put échapper au danger qui le menaçait. Quelques chrétiens furent aussi condamnés à l'exil perpétuel, et deux autres, mis à mort pour la foi, portèrent au ciel les marques glorieuses de leur généreux témoignage.

NÉCESSITÉ D'ÉVÊQUES INDIGÈNES. — SACRE DE MGR DE MAXULA AVANT SON DÉPART DE FRANCE.

De si nombreuses arrestations faites parmi les membres du clergé indigène, ainsi que la mort des deux évêques et la dispersion entière du collége, avaient réduit la mission à

un état de détresse dont on n'avait pas d'exemple. M. Fontana avait bien cherché à profiter de quelques instants de relâche donnés par les persécuteurs, pour réunir autour de lui quelques élèves ; mais il avait fallu les disperser encore peu de temps après. L'absence d'un évêque surtout se faisait d'autant plus vivement sentir, qu'il n'y avait pas moyen de songer à quitter la province pour aller se faire sacrer ailleurs. De cette manière, M. Fontana, nommé vicaire apostolique et évêque de Sinite, se trouvait dans l'impossibilité absolue de recevoir la consécration épiscopale. Un pareil état de choses attira sérieusement l'attention de tous ceux qui s'intéressaient à la conservation du Christianisme dans l'empire chinois, car notre sainte religion y était également menacée partout.

Alors on sentit plus vivement que jamais la nécessité d'arriver enfin au but de notre Congrégation, chargée avant tout d'établir la hiérarchie ecclésiastique dans les missions. Deux évêques seulement avaient pu être choisis jusqu'alors parmi les prêtres indigènes, et encore l'avaient-ils été du vivant même de Mgr d'Héliopolis ; mais dans cette circonstance, on songea plus sérieusement que jamais à réaliser ce projet, sans lequel, quoiqu'on fasse, on n'aura jamais d'Églises dans ces contrées. On y formera bien des établissements précaires, entièrement subordonnés aux événements politiques et religieux de l'Europe, on étendra, si l'on veut, la religion de Jésus Christ à d'autres contrées que les nôtres, mais on n'établira réellement nulle part cette religion divine.

Par suite de ces considérations, on rappela alors l'ancien plan proposé par le cardinal Borgia, en 1787, pour la création d'un certain nombre d'évêques chinois, avec les restrictions convenables pour l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Malheureusement l'exécution de ce projet parut encore trop prématurée et l'on crut devoir recourir à un autre moyen. Par là on pouvait, il est vrai, sortir tempo-

rairement de la position pénible où la mission se trouvait, mais on laissait encore les choses dans un état purement provisoire.

Parmi les jeunes prêtres qui commençaient à se présenter au séminaire des Missions-Étrangères, depuis le retour de la paix en France, il s'en trouvait un qui offrait toutes les garanties désirables, pour qu'on pût lui conférer sans crainte l'auguste consécration épiscopale, et c'est à ce parti qu'on s'arrêta. M. Pérocheau, prêtre du diocèse de la Rochelle, fut choisi comme coadjuteur du Sse-tchouan, et sacré sous le titre d'évêque de Maxula, le 1er février 1818 [1]. Le 4 avril suivant, il s'embarquait au Havre, avec mission de sacrer lui-même M. Fontana vicaire apostolique.

L'entrée de la Chine, par la province de Kouang-tong, étant impraticable depuis plusieurs années, Mgr de Maxula choisit la route de Cochinchine, où il arriva un an après son départ de France. Il demeura quelque temps dans cette mission, après quoi il se rendit au Tong-king pour y attendre les courriers destinés à l'introduire en Chine. Ils arrivèrent dans les premiers jours du mois de janvier 1820, et le saint jour de Pâques, 2 avril de la même année, Mgr de Maxula avait le bonheur de célébrer pour la première fois les saints mystères, dans sa chère et si désirée mission. Le dimanche de la Pentecôte, il sacra Mgr de Sinite, et le samedi suivant, ce dernier ordonna prêtres quatre sujets, auxquels Mgr de Maxula avait conféré tous les autres ordres depuis son arrivée. Deux prêtres chinois avaient encore été ordonnés au Tong-king; l'un, en 1818, par Mgr de Gortyne, et l'autre par Mgr de Maxula lui-même, pendant le séjour qu'il y fit. De cette manière, la mission du Sse-tchouan se trouva, en peu de jours, protégée de nouveau par ces inébranlables appuis donnés à la sainte Église dans la personne

[1] La cérémonie se fit dans la chapelle du séminaire des Missions-Étrangères. Il y eut sermon par l'abbé Legris-Duval.

Digitized by Google

des prêtres et surtout des évêques. Ces heureuses nouvelles remplirent les chrétiens d'un sentiment de confiance bien fondé, que Mgr de Sinite exprimait de la manière suivante, dans une lettre écrite à cette occasion : « A la vue de ces » nouveaux ouvriers évangéliques, dit-il, la mission du Su- » tchuen commença à quitter ses habits de deuil. Les chré- » tiens, dans le transport de la joie qu'excitoit en eux l'ar- » rivée d'un évêque, s'écrioient : Non, l'Enfer ne prévau- » dra pas contre cette portion de l'Eglise, puisqu'il y a » toujours des ministres sacrés pleins de courage, qui ne » craignent pas d'affronter les plus grands périls pour venir » à son secours [1] ! »

D'un autre côté, la violence de la persécution ayant un peu cessé, les prêtres indigènes purent reprendre l'exercice de leur ministère. Les chrétiens avaient alors plus besoin de leurs secours que jamais, car plusieurs d'entr'eux étaient tombés pendant la persécution, et il fallait les aider à rentrer en grâce avec Dieu. Il fallait aussi faire reprendre à d'autres les exercices de religion qu'ils avaient abandonnés pendant le désordre des années précédentes, et réveiller dans ces cœurs refroidis le feu de la charité divine dont un disciple de Jésus-Christ doit être animé. Un de ces prêtres, aidé de quelques chrétiens, parvint alors à enlever le corps de Mgr de Tabraca, ceux de trois prêtres indigènes et celui d'un chrétien, morts également pour la foi. Les restes vénérés du saint évêque furent placés sous un autel élevé dans une maison particulière, et les autres furent transportés au cimetière des chrétiens à Tching-tou.

Cependant on se trouvait encore obligé d'agir avec une grande prudence par rapport aux païens et plus encore peut-être vis-à-vis des mauvais chrétiens, car la persécution n'avait pas cessé. Dans le courant du mois d'août 1820, la mission perdit encore un prêtre, mort en prison par suite des

[1] Ann. de la Prop. de la Foi, numéro VI, p. 13.

mauvais traitements qu'il eut à subir. Plusieurs chrétiens furent arrêtés de même, et l'un d'eux, qui avait déjà confessé plusieurs fois courageusement la foi, reçut à cette occasion plus de quinze cents coups de fouet à diverses reprises. Il fut reconduit en prison, quand les bourreaux déclarèrent qu'il ne restait plus sur son corps un seul endroit où l'on put frapper. La mort de l'empereur Kia-king, arrivée le 2 septembre de la même année, donna tout d'abord de l'espoir pour la paix de l'Église; mais cette espérance ne se réalisa pas aussitôt qu'on le pensait. Kia-king mourut subitement en Tartarie, et le plus âgé de ses deux fils fut appelé à lui succéder sous le nom de Tao-kouang. Un de ses premiers actes fut d'exiler hors des terres de l'empire trois chrétiens que son père avait voulu forcer à fouler aux pieds la croix peu de temps auparavant. Un prêtre chinois très-âgé, détenu en prison depuis plusieurs années et condamné à l'exil perpétuel en Tartarie, fut obligé de partir pour subir sa peine malgré l'amnistie ordinaire au commencement de chaque règne. Il mourut de fatigue dans le chemin après un mois de route. Plusieurs autres prêtres furent sur le point d'être pris de même en 1821, mais un seul tomba entre les mains des satellites, et fut envoyé à Tching-tou avec trois des principaux chrétiens pour y être jugés.

BESOINS DE LA MISSION. — ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI. — INFLUENCE DE CETTE ŒUVRE APOSTOLIQUE.

Tel était l'état de la mission du Sse-tchouan, encore si dépourvue de prêtres et toujours agitée par la persécution. Au moment où cette tempête s'éleva contre l'Église de Dieu, il y avait dans les trois provinces soixante mille chrétiens, deux évêques français, ving-sept prêtres chinois,

Digitized by Google

un collége, des écoles et un grand nombre de religieuses; le collége fut détruit, les évêques et douze prêtres indigènes moururent; les écoles furent dispersées et le nombre des chrétiens fut bien diminué par la mort, l'exil ou l'apostasie. L'espoir cependant commençait à renaître par suite de l'arrivée de Mgr de Maxula; mais cette espérance était plutôt encore une garantie contre la destruction complète du christianisme qu'une véritable assurance de progrès. Le petit nombre d'ouvriers occupés à réparer d'aussi grandes pertes et le manque de ressources dans lequel on se trouvait, empêchaient de se livrer encore à cette confiance qu'on put concevoir bientôt après, lorsque l'œuvre de la Propagation de la Foi commença le cours de ses glorieux succès.

Les autres missions confiées à notre maison, bien qu'elles fussent alors exemptes de la sanglante épreuve à laquelle se trouvait soumise celle du Sse-tchouan, n'en éprouvaient pas pour cela de moindres besoins. Celle de Siam était réduite au seul vicaire apostolique chargé d'années et d'infirmités, et secondé seulement par quelques prêtres du pays. Le Tong-king occidental, où l'on comptait alors deux cent mille chrétiens, trois colléges et environ quarante maisons de religieuses, n'avait pour cette vaste administration qu'un seul évêque et quatre autres missionnaires européens. Quatre-vingt-dix prêtres tong-kinois se partageaient, il est vrai, une partie des districts formés dans les chrétientés; mais tout cela était peu de chose comparativement aux besoins des chrétiens et à la nécessité de répandre la connaissance de l'Évangile parmi les infidèles. La Cochinchine avait environ soixante mille chrétiens desservis par vingt prêtres indigènes, trois jeunes missionnaires français et le vicaire apostolique, âgé alors de quatre-vingts ans. On y voyait aussi deux colléges et plusieurs maisons de religieuses. Enfin, pour soutenir les cinquante mille chrétiens dispersés dans plusieurs royaumes de la presqu'île malabare la mission de

Pondichéry n'avait que son évêque avec six missionnaires français et autant d'indigènes [1].

En présence de pareils besoins, la charité chrétienne semblait n'avoir plus qu'à gémir de son impuissance et à lever les mains et les yeux vers cette sainte montagne d'où pouvait lui venir quelque secours. Dieu seul était assez puissant pour créer des ressources suffisantes à cette œuvre épuisée par les malheurs des temps. C'est ce qu'il fit en effet par une création inespérée qui surgit tout-à-coup dans l'Église de France. Nous venons de la nommer il n'y a qu'un instant, la catholique *Association de la Propagation de la Foi* avait paru. Bien faible d'abord, elle devint en peu d'années l'espérance et la gloire de l'Église, et bientôt, grâces au secours de ses prières et de ses aumônes, nos missions reprirent une marche de plus en plus consolante. Dès-lors une nouvelle époque s'est ouverte devant nous, époque de progrès et d'espérance, qui nous dévoile dans l'avenir des jours plus heureux encore, où la foi chrétienne finira par se fixer irrévocablement chez tant de peuples, au moyen des évêques et des prêtres sortis de leur sein ; jours glorieux d'un triomphe magnifique que nous ap-

[1] Nouv. Lett. édif. t. III, pp. 1 et suiv. 20, 33, 37, 45, 61, 79, 89, 113, 125, 144, 161, 194, 207, 220, 228, 242, 244, 247, 265, 270, 288, 338, 344, 353, 375, 391, 428, 435, 456, 458, 469, 473, 478, 482 ; t. IV, pp. 1, 9, 18, 22, 33, 36, 41, 47, 54, 68, 72, 92, 96, 104, 131, 135, 163, 167, 172, 182, 188, 198, 212, 225, 229, 238, 242, 258, 261, 268, 286, 297, 334, 340, 346, 349, 354, 361, 367, 377, 379, 384, 393, 396, 418, 433, 472, 533, 551 ; t. V, pp. 1, 14, 19, 38, 52, 54, 59, 61, 84, 87, 93, 107, 117, 126, 132, 135, 150, 160, 162, 175, 181, 194, 198, 208, 217, 225, 231, 236, 246, 594. — Précis des nouvelles reçues des Missions de Chine et des royaumes voisins, en 1819. Broc. in-8, pp. 1 et suiv. — Précis, etc., en 1820 et 1821, pp. 3 et suiv. — Précis, etc., en 1822, pp. 10 et suiv. — *Synodus vicariatus Sutchuensis habita in districtu civitatis Tcong-king-tcheau, anno* 1803. *Diebus secunda, quinta et nona septembris*. In-8, Rome, Imprimerie de la Propagande, 1822, pp. 1, 10, 20, 23, 34, 47, 85, 91, 97, 108, 133, 138, 144, 154. — *Appendice ad synodum vicariatus Sutchuensis habitam. an.* 1803. In-8, Rome, Imprimerie de la Propagande, pp. 1, 38. — Notes hist. p. 74. — Nouv. des Miss. orient. 1782, 1791, 1792, pp. 49, 93, 128, 171. — Nouv. des Miss. orient. 1793.... 1796, pp. 199 et suiv. — *Estrato delle lettere*, etc. t. I, pp. 1 et suiv. — Ann. de la Prop. de la Foi, t. I, numéro I, pp. 12 et suiv. numéro IV, pp. 17, 19, 27, 28, 45, 48, 61 ; numéro VI, pp. 3 et suiv.

pelons de tous nos vœux, et que Notre Seigneur réserve peut-être pour la consolation des derniers instants qui nous séparent des joies et des splendeurs ineffables de l'éternité. Vénérables Églises ! si long-temps comprimées dans votre développement par la haine des persécuteurs, quand donc nous sera-t-il donné de vous voir marcher librement et à la face du soleil, sous la conduite de pasteurs enfantés sur votre sol et parlant à vos enfants la langue de leurs mères? Qu'il soit béni le jour où l'on dira que nos frères ont retiré leur tente de vos rivages, devenus chrétiens, pour les porter sur d'autres terres où la croix de Jésus est encore proscrite ! Qu'il soit béni celui de nos prélats qui aura ainsi déposé son bâton pastoral entre les mains d'un évêque né dans vos contrées ! Qu'ils soient bénis les premiers de nos missionnaires qui auront quitté leurs chrétientés, devenues Églises, pour aller porter à d'autres la bonne nouvelle, devenue désormais la commune consolation de leurs premiers enfants ! Oh ! si notre regard mourant s'éteignait à la vue de tant de merveilles, si notre tête affaiblie s'inclinait une fois seulement sous la bénédiction d'un évêque sorti du clergé indigène de nos missions, bien volontiers, mon Dieu, nous renoncerions dès aujourd'hui au bonheur de verser un jour notre sang pour vous ! Sainte Église de Jésus-Christ ! quand donc viendront pour toi ces jours d'allégresse que l'avenir te réserve, mais que nos yeux ne verront peut-être jamais ? Ames saintes, à qui la cause de Jésus-Christ est chère, âmes aimées de Dieu, appelez par vos prières et par vos bonnes œuvres ces jours bénits que nous désirons et qui doivent enfin briller pour toutes les nations de la terre !

La mission de Chine, rassurée contre les craintes passées par la présence de deux évêques capables d'y perpétuer notre divin sacerdoce, voyait la persécution se calmer peu à peu sans toutefois qu'elle cessât entièrement. Un prêtre chinois, nommé Lieou, ayant été arrêté en 1821, fut étranglé deux ans après ; et dans le commencement de 1824 une

conspiration, tramée par les païens, devint le prétexte de nouvelles vexations contre les chrétiens innocents. Plusieurs d'entre ces derniers furent cruellement maltraités à cette occasion, et quelques-uns même condamnés à l'exil perpétuel en Tartarie. Mgr de Sinite et M. Escodéca, surpris l'un et l'autre par les satellites ainsi que plusieurs chrétiens, furent rachetés à prix d'argent et mis en liberté. D'un autre côté on parvint à rassembler une douzaine de jeunes Chinois pour former de nouveau le collége, à la tête duquel on mit un prêtre indigène, chargé de l'instruction des élèves, sous la conduite de Mgr de Maxula. Ce collége cependant courait sans cesse risque d'être détruit d'un instant à l'autre; aussi prenait-on les plus grands soins pour faire prospérer le séminaire central de Pulo-Pinang, malgré les inconvénients attachés à la position de cet établissement, si éloigné du Sse-tchouan. Du reste, les chrétiens avaient en général assez de liberté pour suivre leur religion, seulement ils se trouvaient parfois exposés à des persécutions locales plus ou moins fâcheuses, selon les dispositions des mandarins. Dans le courant de 1828, Laurent Tang, jeune prêtre élevé au collége de Pinang, fut arrêté dans le Yunnân, mis en prison et interrogé plusieurs fois sur la religion, et ensuite relâché l'année suivante. Des projets de révolte des Tsing-liên-kiao, exposèrent aussi quelques chrétiens à des vexations auxquelles plusieurs d'entr'eux n'eurent pas la force de résister. D'autres plus courageux soutinrent avec une grande constance les épreuves auxquelles ils furent soumis. Un d'entre ces derniers surtout montra dans les souffrances une générosité peu ordinaire. Il avait été précédemment condamné à porter la cangue à perpétuité, lorsqu'ayant été appelé de nouveau devant le mandarin, avec son fils qu'on voulait faire apostasier, il encourageait celui-ci par des paroles dignes des plus héroïques confesseurs de l'Église : « Laisse-toi frapper, Simon, disait-il à ce jeune homme, s'il te fait mourir, tu iras droit au

» ciel. » Puis, il fut battu de verges lui-même, et enfermé dans une cage où il ne pouvait se tenir ni debout ni assis. Tout le temps qu'il y demenra, il fut conduit chaque jour devant le mandarin qui le sollicitait à l'apostasie, lui promettant sa liberté à cette condition; mais le généreux chrétien la refusa constamment; il profita même de sa position pour prêcher hardiment la foi à tous ceux qui l'entouraient dans le prétoire. Enfin le mandarin, effrayé par des revers auxquels il était difficile de ne pas reconnaître des marques de la vengeance divine, le fit sortir de sa cage et le renvoya en prison sans lui remettre la cangue. Trois autres chrétiens furent aussi emprisonnés en 1829 et conduits devant les mandarins qui ne les firent cependant pas maltraiter. L'un d'entr'eux, nommé Joseph Tchin, tomba malade et mourut dans les fers. Il avait résisté avec le plus grand courage aux sollicitations de sa mère païenne et de ses parents, qui voulaient donner en son nom le billet d'apostasie. Les autres furent relâchés deux mois après. Pendant ce temps, M. Bohet, prêtre du diocèse de Clermont, se rendait au Fo-kien pour y soutenir la chrétienté d'Hing-hoa dont le soin était encore confié à notre maison.

ÉTAT DE LA MISSION DANS CES DERNIERS TEMPS.

Dans le recensement des chrétiens de la Mission, fait par Mgr de Sinite en 1830, ce prélat témoignait sa satisfaction sur les progrès de la foi dans la province depuis quelques années. Le collége établi dans le Ynn-nân continuait à se soutenir sous la direction du vénérable prêtre chinois, André Yâng, nouvellement rappelé de son exil perpétuel par grâce de l'empereur. De son côté, M. Imbert, devenu depuis vicaire apostolique de Corée et peut-être martyr [1], com-

[1] Voici comment M. Imbert s'exprimait au sujet de cette mission dont il

mençait à former un second établissement dans la principauté de Moping ou Thibet, près de la frontière chinoise.

Cependant les vexations particulières avaient toujours leur cours habituel ; l'un des chrétiens arrêté, fut condamné à l'exil perpétuel, et deux autres moururent en prison après avoir enduré les plus cruels supplices. L'année 1831 n'offrit rien de remarquable, à l'exception de l'œuvre entreprise pour le baptême des enfants de païens en danger de mort, et qui procura, cette même année, la grâce de la régénération à près de sept mille d'entr'eux. En 1832, on craignit que les grandes dépenses et les autres inconvénients de l'établissement du collége à Pulo-Pinang ne fissent renoncer à l'entretenir comme il l'avait été jusqu'alors; mais Mgr de Maxula représenta fortement la nécessité où la mission se trouvait de le conserver, et il eut la consolation de voir qu'on était à même de le soutenir. Les événements politiques de la France n'étaient plus, en effet, de nature à arrêter les progrès de la propagation de la foi, d'où l'on tirait toutes les ressources pour cette dépense.

Dans le courant de 1833, M. Le Grégeois, procureur de la maison à Macao, fut obligé de quitter cette ville par suite du mauvais vouloir d'un nouveau gouverneur portugais; mais il obtint du vice-roi de Goa la permission d'y retourner, ainsi que le procureur de MM. de Saint-Lazare. Quelque temps après, par suite des mesures générales prises par le Portugal, tous les religieux furent chassés de leurs couvents, et les procureurs des missions expulsés de la ville, à l'exception des lazaristes portugais ; mais cette tempête s'apaisa encore en peu de temps.

était dès lors question : « J'étais, dit-il en parlant de sa vie au Sse-tchouan à cette époque, comme le courrier entre les deux prélats quand ils avaient quelque chose d'important et de difficile à se communiquer; de sorte que Mgr de Maxula m'appelait plaisamment le juif-errant; mais à présent me voilà fixé jusqu'à ce que j'erre de nouveau; il pourrait même se faire, si vous, Messieurs les Directeurs, daignez accepter la mission de Corée, que j'erre un jour jusqu'aux extrémités orientales de ce grand continent. *Fiat, fiat!* » — *Ann. de la Prop.* t. V, p. 668.

Vers la même époque, quelques chrétiens furent de nouveau emprisonnés pour la foi au Sse-tchouan, au Yun-nân et au Kouei-tcheou. Parmi ces derniers, on remarque surtout un vieillard héroïque nommé Pierre Lieoû, qui finit par être étranglé le 17 mai 1834. On avait arrêté ses fils et leurs épouses, tandis que son grand âge l'avait fait épargné lui-même. Profondément affligé de voir échapper pour lui cette occasion de rendre témoignage de sa foi dans les souffrances, il vint à plusieurs reprises devant le mandarin s'accuser lui-même d'avoir enseigné à ses fils les principes de la religion pour laquelle on les emprisonnait. Il fut repoussé du tribunal à deux reprises; enfin, la troisième fois, le mandarin, outré de cette audace inexplicable pour tout homme étranger à la foi, lui fit graver, sur le visage, des caractères indiquant que ce vieillard était un imposteur, et, quelques jours après, il le condamna à être étranglé. « Lorsqu'on » l'eut étendu sur le chevalet, il fit le signe de la croix, et » après avoir recommandé son âme au Seigneur, il dit au » bourreau avec le calme et la paix du juste : *J'ai fini ma » prière; étends la main et fais vite ce qui t'a été ordonné.* » Son corps exposé pendant un jour et demi, a été trouvé » après ce temps aussi flexible que s'il eût été en vie. Le » mandarin, auquel on rapporta ce fait, voulut s'assurer lui-» même du prodige; et, après l'avoir vu, il ne pouvait reve-» nir de son étonnement [1]. » Quelques chrétiens moururent aussi en prison et d'autres furent exilés à perpétuité en Tartarie.

En 1835, un émissaire de la société biblique étant entré dans la rivière de Kouang-tong sur un navire anglais crut, selon l'usage ordinaire aux missionnaires protestants, devoir jeter sur le rivage un certain nombre de Bibles, dont quelques exemplaires tombèrent entre les mains des gens du gouverneur, et devinrent l'occasion d'un nouveau décret rendu

[1] Ann. de la Prop. t. VIII, p. 86.

contre les chrétiens de cette province. Heureusement on ne mit pas d'empressement à le faire exécuter, et l'on peut croire qu'il était dirigé moins encore contre la religion, que contre les Anglais dont l'influence portait dès-lors ombrage à l'empereur. Deux ans après, le mauvais vouloir d'un nouveau vice-roi du Fo-kien excitait aussi dans cette province une persécution assez violente pendant laquelle le vénérable vicaire apostolique fut obligé de se réfugier pendant un mois dans une caverne obscure.

La mission du Sse-tchouan avait aussi perdu un de ses anciens missionnaires, M. Escodéca de la Boissonnade, du diocèse d'Agen, mort le 24 octobre 1836 après avoir, selon l'expression de Mgr de Sinite, beaucoup travaillé et beaucoup souffert pour étendre le règne de Jésus-Christ dans ces malheureuses contrées. Du reste, pendant tout ce temps, la persécution ne se renouvela plus d'une manière générale; seulement on eut, comme à l'ordinaire, à souffrir plusieurs vexations particulières; un chrétien fut même exilé à perpétuité en Tartarie pour sa constance à confesser la foi. Le 11 juillet 1838, Mgr de Sinite mourut après vingt-six années du plus pénible apostolat, pendant lesquelles, il se crut plusieurs fois sur le point d'accomplir glorieusement son sacrifice par le martyre. Notre Sauveur ne voulut pas lui accorder alors un bonheur aussi grand, parce qu'il le jugeait encore utile à la mission, et les chrétiens le sauvèrent à son insu des mains des persécuteurs. A sa mort, Mgr de Maxula demeura seul chargé de l'administration de ce vicariat immense où tant d'âmes s'endorment dans les ténèbres, faute d'une main charitable qui vienne leur montrer le divin flambeau de la foi chrétienne. Ecoutons comment ce prélat appelait de ses vœux l'instant où ces aveugles verraient la lumière; où ces muets de naissance ouvriraient leur bouche pour prononcer les mots de salut qui attirent sur les âmes touchées de Dieu la grâce divine du saint baptême. « Ce sont, disait-il, les ferventes prières des Associés qui hâteront ces

» jours de salut pour la Chine. Fasse le ciel que nous soyons » témoins de ce merveilleux changement! Que notre voix » s'éteigne à force d'évangéliser! Que nos bras tombent de » lassitude en baptisant! Que jour et nuit, sans repos, sans » relâche, pressés par la multitude, nous succombions sous » le poids du travail! Que nous mourions de joie et de fa- » tigue[1]! »

Plus tard, le Souverain Pontife détacha de la mission du Sse-tchouan, la province du Yun-nân dont il fit un vicariat séparé, confié de même aux soins de notre Congrégation. Jusqu'à présent l'évêque destiné à en prendre la direction n'a pas encore pu être choisi; espérons que bientôt une nomination définitive viendra nous mettre à même de remplir en cela les désirs du chef vénéré de l'Église universelle. Du reste, nous verrons cette mesure s'accomplir avec d'autant plus de joie qu'elle montre évidemment la tendance bien prononcée de la cour romaine par rapport à la multiplication des évêques missionnaires. L'étendue immense de la plupart des vicariats apostoliques nous semble en effet un des plus grands obstacles à la propagation de la foi et surtout à l'établissement véritable du christianisme chez les infidèles.

Aujourd'hui la mission du Sse-tchouan se trouve dans une assez grande tranquillité, mais il est à craindre que la guerre entreprise par l'Angleterre ne devienne plus tard un prétexte dont on se serve pour y persécuter de nouveau les fidèles. Heureusement les Chinois savent distinguer la différence de religion qui existe entre les Anglais et nous, et ils considèrent ces derniers comme étant, à notre égard, à peu-près ce que les mahométans sont par rapport à eux. Peut-être aussi la Providence divine veut-elle se servir de ce moyen pour faire donner aux prédicateurs de l'Évangile dans ce pays, la liberté après laquelle ils soupirent depuis plus de deux siècles et sans laquelle il semble si difficile d'arriver à de

[1] Ann. de la Prop. t. XII, p. 486.

grands résultats. Déjà même la présence des Anglais aux portes du royaume a été bien utile à l'un de nos confrères saisi par les mandarins au moment où il entrait dans l'empire. Ce confrère est M. Taillandier, prêtre du diocèse du Mans, parti de France en 1839, pris à la frontière de la province du Kouang-tong et jeté dans les prisons de cette ville, où il eût infailliblement succombé en peu de temps sans l'intervention du commandant Elyot. Cet officier, partageant en cela l'affection de ses compatriotes pour nos missionnaires, fit de la liberté de M. Taillandier un des articles d'une capitulation conclue alors entre les Chinois et l'armée anglaise.

Quelque soit, du reste, l'avenir réservé à la mission du Sse-tchouan, voici le tableau qu'offrait, en 1840, l'ensemble des trois provinces gouvernées par le vicaire apostolique de cette mission. Le nombre des chrétiens s'élevait à cinquante-quatre mille neuf cent douze; on avait conféré le saint baptême à quatre cent quatre-vingt-quatre adultes; trois cent vingt-deux nouveaux catéchumènes avaient été formés; quinze mille sept cent soixante-six enfants de païens en danger de mort avaient été baptisés, et sur ce nombre dix-mille huit cent trente-six étaient déjà montés au ciel lorsque le missionnaire écrivait. Le nombre des écoles de garçons s'élevait à cinquante et celui des filles à cent dix-neuf; plus de cinq cents religieuses appelaient par leurs prières la bénédiction de Dieu sur les travaux des missionnaires indigènes ou européens. Ces derniers sont au nombre de douze, y compris le vicaire apostolique; ils sont aidés dans les fonctions de leur pénible ministère par trente prêtres chinois élevés dans les deux colléges établis pour fournir aux besoins de cette vaste mission.

Voilà, Monseigneur, le bien opéré jusqu'alors; il est satisfaisant sans doute, mais on comprend qu'il pourrait avoir une bien plus grande extension, si la disette d'ouvriers et les autres obstacles suscités par l'état de persécution ne venaient

Digitized by Google

l'arrêter. Le cœur d'un chrétien est bien péniblement affecté en pensant que ce petit troupeau se trouve dispersé au milieu de cinquante millions de païens dont les yeux se refusent encore à recevoir la lumière[1]. O Jésus! Dieu caché pour tant d'âmes, jusques à quand laisserez-vous donc ainsi votre sang stérile pour ce pauvre peuple qui vous ignore? O Jésus! Dieu aimé d'un si petit nombre de vos créatures, jusques à quand souffrirez-vous que le règne de Satan s'établisse ainsi dans des cœurs faits pour vous connaître, ô beauté si ancienne et toujours nouvelle? O Jésus! envoyez-donc enfin à cet empire l'ange de votre paix et faites tomber devant lui les barrières que l'homme ennemi lui oppose! *Mitte quem missurus es*[2].

[1] Ann. de la Prop. de la Foi, t. II, pp. 237, 247, 257, 259; t. III, pp. 358, 369, 376; t. IV, pp. 403, 409, 411, 414, 419, 422; t. V, pp. 645, 659, 663, 666, 670; t. VI, pp. 499, 504, 518, 526, 530; t. VII, pp. 633, 664, 674; t. VIII, pp. 84 et suiv. 580; t. IX, pp. 215, 447, 463; t. X, pp. 92, 556; t. XI, pp. 187, 194; t. XII, pp. 334, 479, 484; t. XIV, p. 312. — Cat. des Miss. pp. 25 et suiv. — M. Henrion, t. XII, pp. 184, 335, 546. — Un martyr, p. 99.

[2] Envoyez celui que vous devez envoyer, *Exode*, iv, 13.

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE QUATRIÈME.

MISSIONS DE SIAM.

MONSEIGNEUR,

Après vous avoir rapporté ce qui concerne les missions de la Chine, je vais passer à celle de Siam dont l'importance a été fort considérable au commencement de notre institution et qui offre encore aujourd'hui le plus grand intérêt. C'est là, en effet, qu'après avoir quitté la France, nos premiers vicaires apostoliques ont commencé l'exercice de leur glorieux ministère; c'est là qu'ils ont réuni et formé les premiers sujets destinés à devenir les prémices du clergé indigène; qu'ils ont élevé leur premier séminaire et arrêté des règles pour servir de base à leur conduite particulière; c'est de là enfin que, pendant long-temps, ils ont dirigé l'ensemble de toutes les autres missions. Plus tard il est vrai cette mission a perdu beaucoup de son importance pour nous; le collége ruiné par les guerres a été transporté sur un rivage plus tranquille, et le centre d'action s'est divisé

entre chaque mission particulière. Aujourd'hui cependant que la paix est revenue sur cette terre affligée, la création d'un nouveau vicariat apostolique, le collége de Pinang, la liberté de prédication accordée aux missionnaires pour les nombreux étrangers fixés dans le royaume; la possibilité d'amener à la foi les peuplades sauvages des forêts ou des îles voisines; l'établissement des Anglais à Mergui, à Pinang, à Syncapour et ailleurs; enfin la position géographique qu'elle occupe, feront toujours de cette mission une des plus intéressantes de toutes celles qui nous sont confiées.

Le collége de Pinang et ceux qu'on commence à former dans le royaume, donneront toujours en effet un puissant moyen d'action sur le clergé indigène; la présence du protestantisme à Syncapour devra fournir à nos missionnaires le moyen de contribuer au grand travail de réunion qui occupe maintenant l'Église toute entière; tandis que chez les généreux habitants des forêts, aussi bien qu'au milieu des anthropophages des îles, nous pourrons devenir un jour des instruments de régénération chrétienne pour ces pauvres peuples. Enfin nous trouverons dans le prosélytisme des Chinois répandus dans le royaume, un moyen de seconder les efforts tentés depuis si long-temps pour établir plus solidement la foi dans leur empire. Telles sont les ressources et les espérances offertes aux missionnaires de cette contrée; voici maintenant un exposé du bien opéré par leurs prédécesseurs et de celui qui leur reste à faire.

Au moment où les missionnaires français arrivèrent à Siam pour la première fois, ce royaume se trouvait dans les meilleures conjonctures pour y favoriser l'introduction du christianisme. Chaou-Naraye, récemment monté sur le trône, sentait l'avantage que ses sujets pouvaient recueillir du commerce avec les Européens, et de l'introduction de nos arts et de nos sciences dans ses états; il cherchait en conséquence à y attirer les étrangers par les facilités qu'il leur donnait dans son royaume. Il vit dans l'établissement de nos mis-

sionnaires, une occasion favorable pour arriver à son but, et il les encouragea par de grandes faveurs et des libéralités considérables que nous avons indiquées en leur lieu. On crut d'abord que ces heureuses dispositions venaient d'un penchant secret à embrasser le christianisme; mais bientôt on s'aperçut que la politique en était l'unique mobile, puisqu'il accordait la même protection aux Maures de l'Inde. La fortune extraordinaire d'un favori étranger lui-même à Siam favorisa encore l'établissement de nos missionnaires, et nous ne devons pas devoir passer ce grand événement sous silence, parce qu'il eut la plus grande influence sur les succès et les revers du christianisme dans ces contrées.

ÉLÉVATION DE CONSTANTIN PHAULKON.

Ce favori était Constantin Phaulkon, né vers l'an 1650, dans l'île de Céphalonie, d'une famille fort obscure selon les historiens qui paraissent mieux instruits. Dans son enfance, il quitta son pays pour suivre un capitaine de navire anglais qui lui trouva de l'intelligence et le mit au fait du négoce. Le jeune Phaulkon fit preuve d'une grande capacité dans les emplois qu'il occupa pour le compte de la Compagnie anglaise dans l'Inde, jusqu'à ce qu'il se sentit assez de force pour armer lui-même un navire. Ses premiers essais ne furent pas heureux, car il fit deux fois naufrage vers l'embouchure de la rivière de Siam et une fois sur la côte malabare. Il perdit cette fois tout ce qu'il possédait, à l'exception de 2,000 écus qui devinrent pour lui la source de sa fortune. Le lendemain de son naufrage se trouvant sur le rivage, il y rencontra un ambassadeur envoyé en Perse par le roi de Siam et qu'un accident semblable avait réduit dans une position plus triste encore que celle où se trouvait Phaulkon. Comme

il avait l'âme généreuse et le cœur élevé, il vint noblement au secours de l'étranger plus malheureux que lui, il employa l'argent qui lui restait à acheter une barque et il prit avec lui la route de Siam. Pendant quelque temps Phaulkon y vécut des libéralités de Mgr de Bérythe qui le reçut au séminaire, ensuite de quoi, l'ambassadeur si généreusement secouru par lui, fut à même de reconnaître cet éminent service. Ce mandarin le produisit à la cour, tellement que Phaulkon, présenté au premier ministre, gagna facilement sa confiance et bientôt toutes les affaires de l'état étaient entre ses mains. Ce ministre mourut et le roi voulut faire accepter cette charge à Phaulkon lui-même; mais prévoyant bien la jalousie que cette dignité exciterait contre lui, ce dernier la refusa tout en s'y prenant de manière à retenir entre ses mains le pouvoir qu'il ne voulait pas exercer ostensiblement.

Tel est l'homme qui devint entre les mains de la Providence, un instrument dont elle se servit pour le bien de la religion dans ces contrées [1]. Il n'oublia jamais ce qu'il avait reçu de nos missionnaires, et il ne cessa de les protéger jusqu'à sa chute, avec une magnificence vraiment royale. A l'époque dont nous parlons, il y était encore engagé par une raison politique de la plus haute importance. Louis XIV était alors au faîte de la gloire, et nos missionnaires avaient répandu la renommée de ce grand nom dans tous les royaumes où ils avaient pénétré. Outre cela, Phaulkon, instruit comme il l'était des dispositions du roi de Siam, releva encore à ses yeux les avantages d'un traité d'alliance avec la France et parvint facilement à le faire entrer dans ses vues. Dès lors nos missionnaires, aussi bien que la cour de Siam, songèrent sérieusement à réaliser au plus tôt ce projet important. De son côté, Phaulkon devenant ainsi le

[1] Phaulkon, élevé dans la religion anglicane par les protecteurs de son enfance, quitta ensuite l'hérésie, et fit son abjuration le 2 mai 1682 dans l'église des jésuites portugais de Siam.

bienfaiteur des Français, comptait trouver, pour le maintien de sa faveur auprès de son maître, un appui dans notre puissance. Plus tard les nations rivales le lui reprochèrent, on lui en fit un crime parmi les Siamois, et nous verrons bientôt les suites funestes de ces haines jalouses.

Quoiqu'il en soit, les Hollandais ayant, ainsi que nous l'avons vu déjà, saisi à Bantam les présents que Mgr d'Héliopolis apportait au roi de Siam, ce prince les réclama fortement ; et les Hollandais, voulant diminuer aux yeux des Siamois l'idée qu'ils s'étaient faite de la magnificence française, conservèrent les plus précieux d'entre ces présents et renvoyèrent le reste. Cette ruse n'eut aucun succès. Le roi de Siam, indigné d'un procédé si déloyal, redoubla ses témoignages de bienveillance pour nos missionnaires et pour la religion chrétienne qu'ils enseignaient. Il alla même jusqu'à défendre à ses sujets de fréquenter les pagodes, et à contribuer par ses libéralités à l'érection de plusieurs églises et du séminaire. Malheureusement le premier ministre, jaloux de l'autorité réelle que Phaulkon lui enlevait par sa faveur, arrêtait par ses intrigues, le mouvement des populations vers la foi étrangère confondue ainsi dans la haine d'un protecteur trop envié.

PREMIÈRE AMBASSADE DE SIAM A LA COUR DE FRANCE.

Aussitôt que les hostilités eurent cessé entre la France et la Hollande, le roi chargea Mgr de Métellopolis d'organiser une première ambassade qu'il voulait envoyer à la cour de Louis XIV [1]. Le voyage de ces ambassadeurs ayant été ensuite interrompu par diverses difficultés insurmontables, ce prince choisit de nouveaux envoyés qu'il fit accompagner par deux missionnaires. MM. Vachet et Pascot, choisis à cet effet, furent chargés en outre de la conduite de six jeunes Siamois que le roi voulait faire instruire dans les sciences de l'Europe. Ils partirent au commencement de janvier 1684 à bord d'un bâtiment faisant voile pour l'Angleterre; de là ils passèrent en France et débarquèrent à Calais dans le courant de la même année. Arrivés à Paris, ils trouvèrent les esprits prévenus contre cette ambassade, au point qu'on la regardait comme une pure intrigue formée pour se concilier la bienveillance du roi et capable de compromettre la dignité de sa position. M. de Seignelay, alors ministre de la marine, fit venir M. Vachet, l'entretint en particulier, et apprit de lui ce que la Compagnie française de l'Inde pouvait retirer d'avantages du commerce de Siam ; mais ce missionnaire ne put pas tout d'abord dissiper les soupçons injurieux qu'on avait ainsi répandus contre ses confrères. Il y parvint cependant, et le roi mieux informé le reçut en audience particulière, l'entretint dans le plus grand détail de tout ce qui concernait les affaires de l'ambassade, et fixa en même temps un jour où il devait donner une audience solennelle aux envoyés siamois [2]. Ils furent accueillis avec une grande

[1] M. Gayme, l'un de nos missionnaires qui accompagnait ces ambassadeurs, mourut en route en 1682. — *Cat. des Miss.* p. 5.

[2] Histoire civile et naturelle du Royaume de Siam, et des Révolutions qui ont

bonté par Louis XIV, qui adopta entièrement le projet d'alliance sollicité par eux; et quelques mois après, ils purent aller rendre compte à leur maître de l'heureux succès de leur mission.

Leur présence en France fit une assez grande sensation à cette époque, et c'est devant eux que Fénelon prêcha son sermon pour l'Épiphanie. Nous avons vu précédemment ce que l'orateur disait de Mgr d'Héliopolis à cette occasion ; le passage relatif à l'importance de la mission de Siam n'est pas moins remarquable. « Parmi ces différents royaumes où la » grâce prend diverses formes selon la diversité des naturels, » des mœurs et des gouvernements, j'en aperçois un, dit-il, » qui est le canal de l'Évangile pour les autres. C'est à Siam » que se rassemblent ces hommes de Dieu; c'est là que se » forme un clergé composé de tant de langues et de peuples » sur qui doit couler la parole de vie; c'est là que com- » mencent à s'élever jusque dans les nues des temples qui » retentiront des divins cantiques.

» Grand roi dont la main les élève, que tardez-vous à faire » au vrai Dieu, de votre cœur même, le plus agréable et le » plus auguste de tous les temples[1] ? »

Ainsi semblait se lever à l'horizon du monde une nouvelle lumière, si éclatante à son aurore, qu'elle faisait crain-

bouleversé cet Empire jusqu'en 1770; Publiée par M. Turpin, sur les manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'Evêque de Tabraca, Vicaire Apostolique de Siam et autres Missionnaires de ce Royaume. In-12, Paris, Costard, 1771, t. II, pp. 57 et suiv. — Cat. des Miss. p. 5. — Voyage de Siam des Peres Jesuites Envoyez par le Roy aux Indes et à la Chine. Avec leurs observations Astronomiques, Et leurs remarques de Physique, de Géographie, d'Hydrographie et d'Histoire. In-4, Paris, Arnould Seneuze, 1686, pp. 4, 187 et suiv. — Notes hist. p. 39. — Relation de l'ambassade de M. le Chevalier de Chaumont à la cour du Roi de Siam. Avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voïage. In-12, Paris, Arnoul Seneuze, 1687, p. 121. — Mémoires pour servir à l'histoire universelle de l'Europe. Depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions et remarques critiques (par le P. d'Avrigny). In-12, Paris, Ve Raymond Mazières, 1725, t. III, pp. 442, 486.

[1] Œuvres de M. François Salignac de la Mothe-Fénelon, Précepteur des

dre au grand Archevêque, de voir bientôt la foi quitter nos rivages en punition de nos fautes, pour aller féconder cette terre nouvellement ouverte aux prédicateurs du saint Évangile.

PREMIÈRE AMBASSADE FRANÇAISE A SIAM.

Afin de seconder les desseins de Dieu sur ces contrées, autant peut-être que pour terminer les arrangements politiques négociés avec ce royaume, Louis XIV résolut, à cette époque, d'y envoyer aussi un ambassadeur. Il jeta les yeux pour cela sur le chevalier de Chaumont également capable, par sa piété et par son intelligence, de remplir le double but de cette négociation. Et afin que l'éclat de cette ambassade répondît mieux à la haute idée que les Siamois s'étaient faite de sa puissance, Louis XIV adjoignit à M. de Chaumont douze autres gentilshommes, ainsi que M. l'abbé de Choisy, qui était destiné à demeurer comme ambassadeur ordinaire à Siam. MM. Vachet et Pascot reprirent aussi la mer avec trois nouveaux confrères. Cette ambassade, entreprise pour le bien de la religion et de l'état, devait être utile encore aux progrès de la science par l'envoi de six Pères jésuites, chargés de faire des observations astronomiques et hydrographiques à l'Ile-de-Fer, aux Indes Orientales, et surtout en Chine.

Quelques années auparavant, Colbert voulant compléter la série d'opérations exécutées sur d'autres points du globe, par la naissante Académie des Sciences, avait déjà fait préparer avec grand soin tout ce qui était nécessaire à une semblable expédition. Les jésuites devaient tenter de se rendre en Chine, les uns par la Moscovie, les autres par la

Enfants de France, Archevêque-Duc de Cambrai. In-4, Paris, P. Didot, 1791, t. VII, p. 149.

Syrie et la Perse, et les derniers par la voie de l'Océan; mais la mort surprit ce grand ministre et l'empêcha de réaliser son utile projet. Louvois, qui lui succéda dans la charge de surintendant des arts et des sciences, poursuivit ce dessein avec une nouvelle vigueur, et saisit avec empressement l'occasion que lui offrait l'ambassade de Siam pour le mettre à exécution. Les jésuites choisis furent les Pères Tachard, Gerbillon, Le Comte, Visdelou et Bouvet, auxquels on donna le Père de Fontenay pour supérieur; ou les fit recevoir membres de l'Académie des Sciences, par une faveur toute particulière; le roi leur donna des lettres-patentes de mathématiciens attachés à son service, et leur appliqua en conséquence des pensions sur le trésor; on les fournit de même d'instruments et de mémoires relatifs aux principales observations qu'ils devaient faire dans le voyage ou sur les lieux de leur mission, après quoi l'ambassade partit de Brést, le 3 mars 1685 [1].

Après avoir relâché au Cap, à Bantam et à Batavia, on vint mouiller à la barre de Siam, le 24 septembre suivant [2]. Avant de descendre à terre, M. de Chaumont envoya M. Vachet à Mgr de Métellopolis pour s'informer près de lui, des dispositions dans lesquelles se trouvait alors le roi par rap-

[1] Cat. des Miss. p. 8. — Voyage de Siam des Pères Jésuites (par le P. Guy Tachard). 1686, pp. 1 et suiv. — Hist. civ. et nat. du roy, de Siam, t. II, pp. 81 et 82. — Nouveaux Mémoires sur l'etat present de la Chine, par le P. Louis Le Comte de la Compagnie de Jésus, Mathématicien du Roy. Troisième édition, in-12, Amsterdam, Henri Desbordes, 1698, t. I, pp. 2 et suiv. — Relation de l'Ambassade de M. le chevalier de Chaumont à la Cour du Roi de Siam. Avec ce qui s'est passé de plus remarquable durant son voïage. In-12, Paris, Arnoul Seneuze, 1687, p. 1. — Mém. pour servir à l'hist. univ. de l'Europe, t. III, pp. 442, 485. — Lettres édifiantes et curieuses, écrites des Missions Étrangères. In-8, Lyon, J. Vernarel, 1819, t. VI, Préf. pp. iv et suiv. p. 228; t. IX, pp. 389 et suiv. 394. — La Vie de Jean-Baptiste Colbert, Ministre d'État sous Louis XIV, Roy de France. In-16, Cologne, P. Le Vray, 1696, p. 318.

[2] *L'Histoire de Siam*, citée par nous précédemment, est remplie de fautes en cet endroit où l'auteur confond cette ambassade avec celle envoyée deux ans après, lors du traité qui mettait la France en possession des places de Mergui et de Bang-kok.

port à la France, disposition qui ne pouvait pas être plus favorable. Ce prince envoya peu de jours après, à bord du navire français, deux mandarins accompagnés de Mgr de Métellopolis, afin de témoigner à l'ambassadeur, toute la joie que lui causait son arrivée; Phaulkon donna lui-même des marques de celle qu'il éprouvait en particulier, aussi M. de Chaumont se prépara-t-il aussitôt à sa réception officielle. Cette cérémonie eut lieu à Siam, le 18 octobre suivant, avec une pompe digne du monarque que l'ambassadeur représentait. La harangue faite à cette occasion par M. de Chaumont est un monument vraiment remarquable de l'esprit de foi qui animait alors les hommes du grand siècle. Il semblerait en la lisant que le premier but de Louis XIV, dans l'envoi de son ambassade, eût été de déterminer la conversion du roi de Siam et du peuple à la religion chrétienne. Nous avons peine, il est vrai, à comprendre aujourd'hui comment un semblable esprit pouvait se trouver ainsi répandu dans toute la vie des nations catholiques à cette époque; mais pour quiconque réfléchit un peu sérieusement, il est facile de voir que, même sous le point de vue temporel, la communauté de croyances religieuses sera toujours réellement le lien le plus assuré d'une alliance durable. Que si maintenant nous envisageons les choses dans la foi, c'est-à-dire dans la vérité, nous comprendrons alors combien cette prédication, pour ainsi dire nationale, était capable d'attirer les bénédictions de Dieu sur le souverain et sur le grand peuple qui s'acquittaient aussi noblement des devoirs de la charité chrétienne.

On vit alors combien Mgr de Métellopolis jouissait à la cour d'une considération justement méritée; il accompagna presque toujours l'ambassadeur dans les grandes cérémonies qui eurent lieu à cette occasion, soit à Siam, soit à Louvo; il facilita, par son influence, les négociations commencées, et eut la plus grande part au succès qu'on obtint. Enfin, le

12 novembre, M. de Chaumont fut reçu en audience de congé, après quoi il s'embarqua le 22 décembre suivant. Il avait cette fois, à son bord, une nouvelle ambassade et des présents considérables envoyés à Louis XIV par le roi de Siam. Deux de nos missionnaires, MM. Vachet et de Lyonne, accompagnèrent encore dans ce voyage les nouveaux ambassadeurs. En un mot, jusqu'à la fin des négociations, Chaou-Naraye ne cessa point de considérer les vicaires apostoliques, comme les intermédiaires destinés à former et à entretenir les relations amicales entre son royaume et la France. Les navires de l'ambassadeur arrivèrent en rade de Brest, le 18 juin suivant [1].

Cette première ambassade avait produit le plus grand bieu à Siam, et il y avait lieu d'éprouver une grande joie pour de si flatteuses espérances. Le roi, tout rempli de reconnaissance pour les services que nos missionnaires et les vicaires apostoliques lui avaient rendus dans cette occasion, redoublait de bienveillance à leur égard, puissamment secondé, en cela, par Phaulkon, dont la générosité vraiment royale ne se démentait en aucune circonstance. Le collége, situé auparavant à quelque distance de la ville royale, venait d'y être transporté et reconstruit aux frais du roi et de son ministre. Cet établissement était alors très-prospère, car nous voyons qu'en 1686, trois missionnaires y instruisaient des élèves de vingt nations différentes, qu'on y célébrait toutes les solennités de l'Église, et que les élèves, engagés dans les ordres sacrés, y portaient la soutane avec autant de liberté qu'en Europe. C'est le compte qu'en rendait, à la Sacrée Congrégation, un jeune Siamois sorti de ce collége et conduit à Paris par nos missionnaires, avec l'am-

[1] Relat. de l'Amb. de M. le Chev. de Chaumont, pp. 3, 5, 16, 19, 31, 39, 46, 47, 50, 66, 72, 73, 83, 90, 97, 102, 107 et suiv. 185, 195, 203, 207 et 221. — Hist. civ. et nat. du roy. de Siam, t. II, p. 83. — Mém. pour servir à l'hist. univ. de l'Eur. t. III, p. 464. — Notes hist. p. 42.

bassade de cette même année. Ce jeune homme, nommé Antoine Pinto, avait reçu les ordres mineurs des mains de Mgr de Métellopolis, avant de quitter Siam ; c'était un sujet assez remarquable qu'on tenait à produire en Europe, pendant quelque temps, pour faire tomber bien des préjugés répandus contre la formation d'un clergé indigène. La présence de ce digne représentant de notre séminaire asiatique fit impression sur les esprits, et il eut le privilége de présenter au roi et de soutenir ensuite, à la Sorbonne, une thèse de théologie. Il se tira parfaitement de cette épreuve publique qu'il subit en présence des ambassadeurs de sa nation.

ALLIANCE AVEC LA FRANCE.

De tous les avantages assurés pour le progrès de l'Évangile à Siam, le plus grand fut sans doute le traité conclu en faveur des chrétiens, le 10 décembre 1685. D'après cette convention, non-seulement on accordait aux missionnaires la liberté de prêcher la foi dans le royaume; mais on exemptait encore les fidèles de la juridiction des tribunaux ordinaires, et on leur octroyait d'autres priviléges également importants [1].

Les affaires en étaient à ce point au moment du départ des ambassadeurs, qui sortirent de Siam chargés de lettres du roi pour le Souverain Pontife et pour Louis XIV. Nous allons voir que ces nouveaux envoyés achevèrent de consommer l'alliance également désirée par les deux couronnes, et dont l'avenir paraissait alors si assuré. Dieu ne nous permit pas de jouir bien long-temps des avantages qu'elle nous promet-

[1] Voyez la note B à la fin du volume, où le texte de la convention se trouve rapporté.

tait, et jamais, depuis cette époque, nos missionnaires ne se trouvèrent dans d'aussi heureuses conjonctures pour travailler efficacement à l'établissement d'une véritable Église dans ce royaume.

A leur arrivée en France, les ambassadeurs furent logés au château de Berny, près de Paris, jusqu'à ce qu'on eût reçu les ordres de la cour pour leur réception solennelle. Le 12 du mois d'août, ils firent leur entrée dans la capitale avec une pompe remarquable, et le 1er septembre, ils furent admis en audience du roi dans le palais de Versailles. Depuis ce moment, le temps de leur séjour en France fut rempli par une suite de fêtes, de pompes et de magnificence auxquelles les princes et toutes les grandes corporations de l'État s'empressèrent de contribuer à l'envie. Ils visitèrent en détail Paris, Versailles, les châteaux royaux et tout ce qui pouvait offrir de l'intérêt à leur curiosité, ou à leur désir de connaître à fond les mœurs de l'Europe. Enfin, pour achever de leur donner une haute idée de la puissance française, on leur fit faire en Flandres, dans les villes de nouvelle conquête, un voyage bien capable de leur démontrer la vérité des faits glorieux qui venaient de s'y accomplir. Louis XIV voyait encore en cela un moyen d'en imposer à ses nouveaux sujets, par le prestige de cette ambassade, venue des extrémités du Monde sur la renommée de son nom. Il en profita donc, comme d'un moyen pour parvenir au but de sa politique dans ces provinces, où il voulait à tout prix gagner l'affection des peuples, en même temps qu'il les subjuguait par l'ascendant de sa grandeur.

Cependant, au milieu de ces fêtes et de cet éclat, la pensée utile n'était pas oubliée à Versailles. On y mettait la dernière main à un traité d'alliance, en vertu duquel les deux principales forteresses de Siam, Mergui et Bang-kok étaient remises entre les mains des Français, avec la faculté d'y entretenir une garnison. On peut juger, d'après cela, des

avantages garantis au commerce français par un traité de cette importance ; et comme les vues de foi ne cessèrent point, dans toute cette affaire, de guider le conseil de Louis XIV, la religion, aussi bien que le pays, avait à bénir Dieu de ces heureux succès. Tel fut le résultat de cette fameuse ambassade, tant célébrée par les écrivains de l'époque, et dont le retentissement fut si éclatant dans toute l'Europe, jalouse de notre puissance maritime. Si le bien qu'on en espérait ne répondit pas à l'attente qu'on s'en était faite, on le dut à des événements aussi déplorables qu'imprévus, aux fautes qu'on eut à se reprocher, et peut-être aussi à ce défaut de persévérance attribué si souvent, et la plupart du temps si justement, à notre caractère national. Aux premiers revers, on déprécia outre mesure ce qu'on avait d'abord exalté, et parce qu'on ne trouvait pas dans la réalité l'accomplissement des exagérations de l'enthousiasme, on abandonna tout à la première circonstance défavorable. Je sais qu'une révolution violente, arrivée à Siam bientôt après, fut la cause de cette perte pour le pays, mais on pouvait, tout en cédant à l'orage, revenir ensuite dans des temps plus calmes et reprendre une partie des avantages obtenus d'abord ; on ne le fit pas ou l'on ne crut pas devoir le faire, et le commerce de Siam fut perdu pour nous. Malgré cela cependant, les relations de la France avec ce royaume, maintenues en quelque manière par la présence de nos missionnaires, y ont laissé des dispositions bienveillantes en notre faveur. On les verrait même facilement paraître à l'occasion, si notre puissance maritime étendait de nouveau son influence sur ces contrées, d'où les revers de ces derniers temps ont écarté notre commerce, en y détruisant la plus grande partie de nos anciens établissements [1].

[1] Notes hist. pp. 43, 69, 70. — Voyage des Ambassadeurs de Siam en France (par de Vizé). In-18, Paris, de Luyne, 1686, première partie, p. 132; quatrième partie, pp. 151, 158, 189, 214 et suiv. — Mém. pour servir à l'hist. univ. de l'Europe, t. III, p. 464. — Hist. civ. et nat. du roy. de Siam,

Le 1er mars 1687, les ambassadeurs siamois ayant terminé les arrangements relatifs au traité d'alliance, s'embarquèrent à Brest à bord d'une flotte française de six navires expédiés pour commencer l'occupation militaire et les rapports commerciaux garantis par le traité même. Deux envoyés extraordinaires français, MM. de la Loubère et Ceberet, M. Desfarges, commandant des troupes envoyées à Bangkock et à Mergui, M. de Lyonne, nommé évêque de Rosalie et vicaire apostolique en Chine, trois nouveaux missionnaires de notre Congrégation et douze jésuites envoyés sous la conduite du P. Tachard, en qualité de mathématicien du roi, s'embarquèrent sur les mêmes bâtiments afin de se rendre à Siam, où ils arrivèrent sur la fin du mois de septembre de la même année. Le 19 octobre suivant, le commandant Desfarges fit son entrée à Bang-kok avec ses troupes, et quelques jours après, les envoyés français furent reçus par le roi avec tout l'appareil de magnificence qui avait accompagné précédemment M. de Chaumont. Ensuite, M. Ceberet se rendit à Mergui où il devait demeurer chargé des intérêts de la Compagnie des Indes, tandis que M. de la Loubère quittait Siam pour revenir en France.

Le succès de cette négociation ne se borna pas à de simples avantages matériels pour la nation francaise; de nouvelles facilités furent accordées à la prédication de l'Évangile dans le royaume et à l'extension du séminaire destiné à l'éducation du clergé national; un collége dirigé par cinq de nos missionnaires, avait aussi été établi dans la ville royale; enfin de nouvelles églises s'élevaient par la protection et les libéralités du prince et de son favori[1]. Vers la même

89. — Second voyage du Pere Tachard et des Jesuites envoyez par le Roy au Royaume de Siam. Contenant diverses remarques d'Histoire, de Physique, de Géographie et d'Astronomie. In-4, Paris, Daniel Hortemels, 1689, p. 4.

[1] On peut juger par l'extrait suivant du *Second Voyage à Siam*, des services rendus à la mission par Phaulkon, à cette époque d'espérances et de succès.

Digitized by Google

époque, vingt-six ouvrages relatifs à la foi ou à l'étude des langues usitées dans ce royaume avaient encore été publiés par nos missionnaires dont les espérances croissaient de jour en jour. De leur côté les Dominicains portugais avaient obtenu l'érection d'une église pour leurs chrétiens, les Jésuites étaient établis à Louvo où on leur construisait un observatoire pour leurs travaux scientifiques, et un collége pour l'éducation des jeunes gens ; ils avaient de plus l'espérence d'en obtenir bientôt un autre à Siam ; on leur élevait aussi des chapelles, et le roi aussi bien que son ministre leur prodiguaient des faveurs dont on espérait de grands fruits pour le bien de la religion.

Les missionnaires des différentes congrégations, encouragés par des dispositions aussi bienveillantes, firent les plus grands efforts pour déterminer la conversion du roi à la religion chrétienne; les envoyés français les secondèrent de tout leur pouvoir, mais tout fut inutile, et l'on put reconnaître que les raisons politiques avaient seules part à tout ce qu'il faisait en faveur des missionnaires. Ce n'était pas notre religion qu'il désirait pour lui-même, mais l'appui de notre puissance et la réalisation des avantages commerciaux qu'il se promettait par suite des rapports entre les deux nations. Il donna une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il mettait à poursuivre ce projet, en envoyant encore en France de nouveaux ambassadeurs au retour de ceux de Louis XIV. Cette fois, le P. Tachard reçut commissiou de les accompagner et de conduire douze jeunes Siamois des meilleures familles, qu'on envoyait au collége de la Compagnie de Jésus à Paris, où ils devaient être instruits dans les sciences de l'Europe. Outre cela, le même Père fut chargé d'une lettre du roi pour le

« Il a obtenu du Roy, dit le P. Tachard, un grand emplacement à Siam, où il a » bâti un College à Messieurs du Seminaire pour y élever les enfants des Nations » étrangeres, auquel il a donné son nom, l'appellant le college Constantinien. » Cinq cens ouvriers travaillent actuellement à cet ouvrage. » — p. 261.

Digitized by Google

Souverain Pontife. C'était une réponse au bref que Mgr d'Héliopolis avait obtenu lors de son dernier voyage à Rome, et auquel divers obstacles avaient empêché de répondre jusqu'alors. Dans la circonstance présente, les jésuites ayant un intérêt particulier à ce que les relations fussent plus intimes entre la cour de Rome et celle de Siam; ce moyen étant d'ailleurs très propre à seconder les efforts tentés pour la propagation de la foi dans le royaume, ils mirent en œuvre tout ce qu'ils avaient d'influence pour y réussir et ils y parvinrent en effet. Le motif particulier qui les faisait agir était relatif au Tong-king où le Saint-Siége avait jugé à propos que la Compagnie de Jésus n'entretînt plus de missionnaires. Cette décision nécessitée par des raisons que nous ne voulons pas développer ici, leur était d'autant plus pénible qu'ils se regardaient, à juste titre, comme les fondateurs de cette mission. Comme ils espéraient réussir à la faire changer à l'aide de la protection du roi de Siam, ils se hâtèrent de saisir l'occasion favorable qui s'offrait à eux en ce moment. Déjà même, à l'occasion de la première ambassade française dans le pays; ils avaient obtenu pour deux de leurs Pères, la permission de recommencer leurs emplois apostoliques au Tong-king; mais cette faculté leur parut encore insuffisante et il firent venir en Europe, avec le P. Tachard, trois de leurs catéchistes tongkinois, chargés de la réclamation des chrétientés contre l'exclusion de leurs Pères. Cette démarche fut également honorable pour les missionnaires et pour les néophytes qui s'exposaient ainsi à de grandes fatigues, afin de témoigner la reconnaissance dont ils étaient redevables en échange du grand bienfait de la foi; aussi furent-ils accueillis par le Souverain Pontife avec toute la bienveillance qu'ils méritaient.

L'escadre française étant arrivée à Brest le 26 juin suivant, et Louis XIV désirant que les envoyés siamois se rendissent à Rome avant qu'il les reçût lui-même, le P. Tachard

Digitized by Google

fit ce voyage avec eux dans le mois de décembre. Le 7 janvier suivant ils reprirent tous ensemble la route de France [1].

FAUTES DES FRANÇAIS A SIAM. — RÉVOLUTION DONT ILS DEVIENNENT LES VICTIMES. — SOUFFRANCES DES MISSIONNAIRES A CETTE OCCASION.

Pendant que les amis de notre sainte religion se réjouissaient de l'heureux succès des missionnaires réunis à Siam sous l'autorité de notre vicaire apostolique, les Français établis dans ce royaume préparaient par leurs imprudences et la légèreté de leur conduite une révolution terrible qui détruisit en un seul instant toutes les espérances du succès qu'on s'était promis. Voici comment l'auteur de l'*Histoire de Siam* s'exprime à cette occasion : « Les officiers et les sol-
» dats François restés dans le royaume de Siam abuserent, dit-il, de la considération dont ils jouissoient. Convaincus
» de la supériorité de leur force et de leurs talens, ils eu-
» rent l'imprudence de s'en prévaloir; et au lieu de se bor-
» ner à plaire, ils voulurent être respectés. Ailleurs indé-
» cens, ils censuroient avec hauteur tout ce qui n'étoit pas
» conforme à leurs usages et à leurs préjugés. Le peuple et
» les grands murmurerent d'abord en silence de l'orgueil
» de ces hôtes insolens qui vouloient envahir tous les hon-
» neurs de la patrie. Les Evêques et leur Clergé étoient les
» seuls qui ne fussent point exposés aux traits de l'envie. Re-
» tirés dans leur Séminaire et consacrés au travail, ils n'a-
» voient ni la vanité de briller, ni l'ambition d'étendre leur
» crédit; ils n'étoient connus que par les services qu'il

[1] Cat. des Miss. p. 8. — Hist. de Siam, p. 83, 85 et 89. — Sec. Voy. du P. Tachard, pp. 9, 14, 143, 149, 212, 213, 261, 263, 281, 287, 298, 300, 301, 384, 386, 387, 399 et suiv. — IVe et dernière partie du Voyage des Ambassadeurs de Siam en France, pp. 287, 330, 333. — Notes hist. pp. 54 et 55.

» rendoient au public, et surtout aux infortunés[1]. Les Jé-
» suites, animés sans doute des mêmes motifs, avoient une
» autre marche pour arriver au même but : c'étoit par l'é-
» clat de leurs talens qu'ils tâchoient d'inspirer la con-
» fiance. Chirurgiens, médecins, astronomes, mathémati-
» ciens, ils voyoient des hommes de tous les rangs venir leur
» demander des conseils et prendre leurs leçons. Mais en se
» faisant des disciples, ils multiplioient leurs ennemis. Plus
» ils développoient la supériorité de leurs connoissances,
» plus on leur soupçonnoit des desseins dangereux. On ne
» pouvoit se persuader que des hommes si instruits s'expo-
» sassent à tant de fatigues et de dangers, uniquement pour
» panser gratuitement des plaies et pour apprendre à calcu-
» ler les éclipses et le retour des comètes. Ils étoient admirés
» et haïs, et les Siamois étoient informés que c'étoit par le
» faste des sciences profanes qu'ils avoient réussi à former
» un puissant parti dans le Japon. C'est ainsi qu'ils décrioient
» le zèle de ces religieux, purs dans leurs motifs et peut-être
» trop fastueux dans les moyens[2]. »

Cet exposé des faits, assez exact dans ce qu'il a d'essentiel, renferme cependant des insinuations que nous ne croyons pas devoir laisser passer sans observations de notre part : d'abord on y voit une tendance à déprécier les missionnaires de la Compagnie de Jésus, qui ne méritaient pas un blâme semblable par leur conduite. De plus, il est bon de faire ici une observation également applicable aux missionnaires de toutes les congrégations. Je veux dire qu'on doit apporter la plus grande réserve à blâmer dans les uns l'emploi des moyens auxquels d'autres n'ont pas recours. Soyons pleinement et surtout pratiquement convaincus que tout ce qu'il y

[1] Dès les premières années de son arrivée à Siam, Mgr de Bérythe y avait établi un hôpital qui produisit un grand bien.

[2] Hist. de Siam, t. II, p. 90.

Digitized by Google

a de purement humain dans ces moyens sera toujours nul et sans effet durable sur les âmes; c'est là le véritable principe. Mais en même temps sachons bien nous servir des ressources qui nous sont offertes par les circonstances; soyons apôtres sous toutes les formes, usons de tous les moyens licites que Notre Seigneur a mis entre nos mains; que les honneurs et le mépris, la richesse et la pauvreté, nous soient également une voie pour arriver au terme; brâhmanes ou pariahs dans l'Inde, soyons mandarins ou gens obscurs en Chine; soyons les derniers ou les premiers des hommes, peu importe, pourvu que nous arrivions à glorifier Jésus-Christ et à sauver des âmes? Ne craignons pas de devenir trop Israélites avec les enfants de Jacob, Grecs à Athènes ou à Corinthe, barbares avec les barbares; toutes choses à tous, en un mot, afin d'emporter après nous ces milliers d'esclaves glorieux que nous voulons enchaîner à Jésus-Christ. Si nous sommes savants, demeurons savants s'il le faut, puisque, après tout, au fond de notre cœur nous résumons toute science dans l'amour de notre divin maître.

Mais revenons au récit qui nous reste à faire des malheurs qui ont sitôt désolé cette Église infortunée de Siam, dont la jeunesse fut nourrie de si douces espérances. Ainsi que nous venons de le voir, la présence des étrangers et la conduite de l'homme puissant qui les y avait introduits étaient supportées avec peine par la nation, qui n'attendait qu'une occasion favorable pour éclater. Une révolte des Macassars, dont Phaulkon triompha cependant par le secours des Français, fut la première tentative essayée pour le renverser; peu de temps après, une nouvelle conspiration mieux conduite fit malheureusement réussir ce projet de vengeance. Opra Pitracha, mandarin parvenu par ses intrigues aux dignités les plus élevées de l'empire, se vit en état de faire tomber le favori devenu odieux, et pour y réussir, il n'hésita point à envelopper le roi lui-même, dans la perte de son

Digitized by Google

rival. Du reste les amis de Phaulkon ne négligèrent rien pour le tirer de la trompeuse sécurité dans laquelle il vivait. « M. de Métellopolis, qui dans le calme de son âme voyoit » mieux les objets, lui découvrit le précipice creusé sous » ses pas ; mais il le traita avec le mépris qu'on a coutume » de témoigner à des visionnaires qui donnent leurs songes » pour des réalités. Un Jésuite fut chassé ignominieusement » de sa présence pour avoir eu la hardiesse de lui donner » des avis[1]. » Mais bientôt il reconnut la vérité de sa position et ce fut trop tard; car l'héritier du trône ayant été assassiné sous les yeux même du roi, par les partisans de Pitracha, Phaulkon vit à quels ennemis il avait à faire et qu'il était perdu sans le secours des Français.

Le commandant Des Farges s'étant mis en route pour Louvo sur l'avis qu'il en avait reçu, arriva à la ville royale où il s'arrêta sur le bruit de la mort du roi, répandu à dessein par les ennemis de Phaulkon. Il craignit ensuite de n'avoir pas assez de troupes pour résister aux insurgés, et il prit le parti de se retirer à Bang-kok. Dès lors Phaulkon se vit absolument sans ressources, car Pitracha ayant tenté une attaque sur le palais s'empara de la personne du roi, de Phaulkon et de quelques officiers français, dont le courage avait égalé la générosité dans la défense de leur bienfaiteur.

Chaon-Naraye mourut presque aussitôt après sa chute, et Pitracha se fit déclarer roi à sa place. La position des Français était encore fort avantageuse malgré les revers de leurs protecteurs; Pitracha désirant beaucoup les attacher à son parti, ils pouvaient espérer de lui de grands avantages en consentant à ce qu'il désirait; malheurensement le commandant Des Farges n'était pas à la hauteur de sa position, et il ne sut pas en profiter comme il devait le faire, sans se rendre pour cela coupable de trahison envers un gouverne-

[1] Hist. de Siam, t. II, p. 134.

ment dont il n'avait pu empêcher la ruine. MM. de Bruant et Beauregard qui commandaient à Mergui, prévoyant le sort qui leur était réservé, s'embarquèrent malgré la résistance des Siamois et abordèrent heureusement à Pondichéry; les troupes renfermées à Bang-kok refusèrent de même d'en sortir autrement que pour quitter le royanme, et furent pendant quelque temps assiégées sans succès par les Siamois, qui ne s'attendaient pas à une aussi vigoureuse résistance. C'est ce qui détermina le nouveau roi à conclure, avec M. Des Farges, un traité en vertu duquel les Français avaient droit de retourner à Pondichéry avec tout ce qui leur appartenait. On stipula toutefois pour condition, que Mgr de Métellopolis et les missionnaires répondraient sur leur tête du retour des navires et des équipages siamois employés pour le transport des Français. C'est alors que Phaulkon fut mis à mort après avoir supporté préalablement les plus horribles tortures ; sa femme montra de même un grand courage dans la persécution que lui suscitèrent la disgrâce de son mari et la passion que le fils du roi avait conçue pour elle.

Pendant tout ce temps, Mgr de Métellopolis et ses missionnaires furent soumis à une épreuve bien capable d'abattre un courage moins chrétien que le leur. Indépendamment de ce qu'ils eurent à souffrir de la part des Siamois, on voulut encore leur attribuer les fautes commises par le commandant Des Farges. « Les partisans du ministre abandonnés calom-
» nièrent l'Evêque de Métellopolis et ses Missionnaires, dit
» l'auteur de *l'Histoire de Siam*. Ils lui imputèrent la honte
» de la retraite des François. Mais l'apologie du prélat étoit
» facile. Devoit-il dissimuler un danger qui n'étoit que trop
» réel ? Si les troupes eussent été taillées en pièces, ou faites
» prisonnieres de guerre, avec quelle horreur l'Europe eût-
» elle appris qu'un Evêque François, séduit par trop de con-
» fiance, eût tu ce qu'il devoit révéler ? N'auroit-on pas eu
» le droit de le regarder comme l'auteur et le complice du
» massacre de ses concitoyens ? Son devoir l'obligeoit à ex-

» poser ses motifs de crainte. C'étoit au général à rejeter ou » à suivre ses conseils [1]. » Quand ensuite Pitracha, maître du palais, voulut forcer M. Des Farges à lui amener les troupes sous ses ordres, c'est à nos évêques qu'il s'adressa pour obtenir, par leur influence, ce qu'il désirait des Français, menaçant les missionnaires et les chrétiens de la plus sanglante persécution, si on refusait de se prêter à ses vues. Mgr de Rosalie fut chargé de la première négociation qui échoua, après quoi Pitracha voulut employer Mgr de Métellopolis lui-même, espérant qu'il aurait sur l'esprit des Français plus d'ascendant que son confrère. « Il le fit conduire » à Bancok sous l'escorte d'une compagnie de Bras-peints, » qui sont les huissiers et les exécuteurs de la justice. Cette » milice aussi lâche qu'insolente, exerça mille indignités sur » les domestiques du prélat. Ils les mirent à la cangue liés et » garrottés; ils les exposerent presque nuds aux ardeurs brû- » lantes du soleil, aux importunités des moucherons, aux ri- » gueurs de la soif et de la faim. L'évêque et M. Basset Mission- » naire, furent également en butte à leurs outrages. On leur » ravit la meilleure partie de leurs habits, et on leur enleva » jusqu'à leur chapeau. Ce ne fut que le prélude des cruautés » qu'on exerça sur eux, dans le fort situé vis-à-vis Bancok. Le » Mandarin qui en étoit le commandant, les fit exposer sur » un bastion que foudroyoit le canon des François, et ils ne » cesserent de tirer que lors qu'ils eurent reconnu quelles » étoient les victimes qu'on leur offroit à immoler [2]. »

Pendant ce temps, le troupeau n'était pas moins maltraité que le pasteur; on pilla le séminaire, on mit des missionnaires à la cangue et les soldats commirent des horreurs qu'on n'ose pas dépeindre. Pour comble de malheur, les Français, à leur départ de Bang-kok, n'ayant pas obtenu justice pour certaines réclamations qu'ils eurent à

[1] Hist. de Siam, t. II, p. 141.
[2] Loc. cit. p. 151.

faire, refusèrent de rendre les otages siamois mis entre leurs mains. Cet incident devint aussitôt la cause d'un redoublement de persécution dont Mgr de Métellopolis fut la première victime. « On l'arracha de son vaisseau avec ou-
» trage ; on le traîna ignominieusement dans la vase, et il
» resta longtemps exposé à l'ardeur du soleil et à la piqûre
» des insectes. Les uns lui arrachoient la barbe ; d'autres lui
» crachoient au visage ; et ceux qui ne pouvoient en appro-
» cher pour le frapper, lui jetoient de la boue. Le Barcalon,
» témoin de tant d'outrages qu'il pouvoit empêcher d'un
» coup d'œil, parut inaccessible à la pitié. M. du Har, offi-
» cier François, fut associé à ses souffrances. L'un et l'autre
» furent chargés de chaînes. On les mit sur une galère, et on
» leur fit traverser le fleuve. Ils trouverent sur le rivage leurs
» infortunés compatriotes déchirés de coups. Le saint Evèque
» accablé d'infirmités, épuisé par ses souffrances, ne put
» soutenir ce spectacle douloureux. Ses forces s'affoiblirent,
» il tomba mourant dans la vase, d'où l'on eut beaucoup
» de peine à le retirer. Il passa tout le jour et la nuit sui-
» vante dans ses habits mouillés et couverts de boue, ce
» qui le rendit perclus de la moitié de ses membres. Un
» reste de vénération, qu'on ne pouvoit refuser à sa vertu,
» attendrit ses persécuteurs. Les Siamois devenus sensibles,
» le conduisirent à Bancok, et l'enfermerent dans une ca-
» bane voisine de la maison d'une femme chrétienne dont le
» zèle officieux le rappela à la vie. Dès qu'il fut en état de
» supporter le voyage, on le conduisit à la ville royale. Il
» fut mis sous une garde avare et cruelle, qui, pour lui
» extorquer de l'argent, outroit les ordres séveres de son
» maître. Les autres François furent traînés dans la prison
» publique, séjour d'infection et de boue, où à force de
» souffrir, on se familiarise avec l'idée de la mort qu'on
» contemple sans la craindre.

» Une soldatesque brutale fit une irruption dans le col-
» lége d'où ils enleverent les prêtres, les écoliers et les

» domestiques. On ne respecta ni l'innocence de la jeunesse, » ni les infirmités de la vieillesse. Tous furent conduits dans » la prison et confiés à un géolier féroce, qni se fit un » mérite religienx de leur faire éprouver les rigueurs de » la faim et les injures dn temps. Sept François périrent de » misere et de souffrances. Les missionnaires, plus endurcis » à la fatigue, résisterent plus longtemps; mais neuf mou- » rurent quelques jours après avoir été élargis.

» Toutes les rues de Siam offroient un spectacle de don- » lenr. Des prêtres et des officiers François presque nuds, » pâles et décharnés, se traînoient avec peine pour men- » dier de vils aliments qu'on leur jettoit avec mépris; et » malgré leur débilité, on les obligeoit de porter sur leurs » épanles des paniers remplis d'immondices, tandis qu'une » populace insolente et cruelle insultoit à leur malheur par » des railleries indécentes et grossieres[1]. »

Dans un pareil excès de misère, Dieu n'abandonna pas cependant ses serviteurs; René Charboneau, négociant français, dont Mgr de Métellopolis vante beaucoup la charité, fut préservé d'une manière imprévue du malheur commun, et se trouva ainsi, malgré la modicité de sa fortune, à même de procurer bien des soulagements aux prisonniers; M. Paumard, l'un de nos missionnaires, ayant guéri le nouveau roi d'une maladie dangereuse, et les jésuites portugais n'ayant pas été emprisonnés non plus, vinrent de même généreusement au secours de leurs frères dans l'apostolat. La généreuse Église de Manille fit pour eux tout ce qu'elle put; les Anglais, les Mahométans de Siam protestèrent énergiquement en leur faveur, et le roi de Cochinchine vint appuyer ces réclamations de l'autorité de sa puissance, en sorte que la haine des vainqueurs ne put pas aller aussi loin qu'ils se le promettaient d'abord. Les prisonniers obtinrent pour premier soulagement à leur misère, la permission *de mendier chaque*

[1] Hist. de Siam, t. II, pp. 185 et suiv.

jour dans la ville pendant une heure. Mais à côté des exemples de charité donnés par une partie des Européens, à l'occasion des malheurs de leurs co-religionnaires, on regrette de voir que d'autres se soient laissé aveugler assez par les rivalités nationales ponr se rendre complices de cette persécution, dirigée aussi bien contre le christianisme que contre la nation française. Les Portugais et les Hollandais, surtout, loin d'arrêter le mal, s'en réjouirent, et ces derniers y contribuèrent même en haine de la foi catholique, aussi bien que par intérêt de nation ; aussi, Mgr de Métellopolis ne craignait-il pas de dire d'eux à cette époque : « Ce sont eux qui ont le » plus détrnit la religion dans les Indes, et qni s'opposent » le plus à sa propagation [1]. »

L'arrivée du commandant Des Farges à Jonk-salam, avec cinq navires de guerre, augmenta pendant quelque temps les rigueurs dont on usait envers les prisonniers ; mais quand cet officier eut donné des assurances snr ses desseins pacifiques, et renvoyé les otages emmenés à la suite de la convention de Bang-kok, les Siamois s'adoucirent un peu, et Mgr de Métellopolis fut mis en liberté. Il rendit compte, lui-même, de tout ce qui venait de se passer, dans une lettre adressée à M. de Seignelay, le 15 janvier 1690. Le 18 mai suivant, écrivant à Louis XIV sur le même sujet, il lui donnait de bien grandes preuves de son généreux dévouement aux intérêts de la France, quand il lui disait : « Nous » n'auons pas regret d'auoir procuré à ceux qui sont partis, » la liberté en nous exposant à la captiuité, et nous ferions » encore la mesme chose s'il estoit a recommencer [2]. »

Les craintes du gouvernement siamois, au sujet de la vengeance qu'on pouvait appréhender de la part de la France, étaient encore entretenues par les Hollandais, et contribuaient à rendre plus pénible la captivité des missionnaires et des autres Français restés dans les prisons. Heu-

[1] Notes hist. p. 56.

[2] Loc. cit. p. 57.

reusement pour eux, Louis XIV crut plus convenable aux intérêts de sa couronne de dissimuler l'injure faite à ses sujets, plutôt que de chercher à la venger sur un souverain si inférieur en puissance, et surtout si éloigné de nous. On résolut donc d'engager une négociation relative à la délivrance des prisonniers, et le P. Tachard fut envoyé pour l'entreprendre. Arrivé à Mergui vers la fin de 1690, il se servit habilement des deux mandarins revenus de France avec lui, et les relations pacifiques avec Siam furent aussitôt reprises. Jamais, cependant, elles ne redevinrent telles qu'elles avaient été auparavant.

Le séminaire général transporté à Pondichéry, pendant les troubles dont nous venons de parler, y demeura jusqu'en 1694, époque à laquelle les Hollandais, s'étant emparés de cette ville, obligèrent encore les missionnaires à quitter ce nouvel établissement. Du reste, Mgr de Métellopolis ne cessa point, pour cela, de conserver auprès de lui un certain nombre d'élèves destinés au sacerdoce; c'était là, pour ainsi dire, l'unique pensée de sa vie, car il était, surtout sous ce rapport, le digne successeur de Mgr d'Héliopolis.

Le jour de l'Assomption 1690, les missionnaires et les élèves du séminaire ayant été transférés de la prison publique dans une maison particulière, où ils jouissaient d'un commencement de liberté, le prélat fit reprendre les exercices en usage avant la persécution, ce qui dura jusqu'au commencement de l'année suivante. Ils furent mis entièrement en liberté vers la fête de Pâques 1691. Les bâtiments de l'ancien séminaire lui ayant été rendus, Mgr de Métellopolis s'empressa de rétablir les choses sur l'ancien pied, et il y réussit en partie; de plus, il trouva dans les ressources de son inépuisable charité, de quoi soulager une quantité prodigieuse de misères, produites par les événements passés. Le roi lui-même, étonné de tant de vertus, ne put s'empêcher de l'admirer et de lui faire quelques largesses sur son propre trésor.

Tel fut le résultat de cette terrible catastrophe qui changea la politique d'un royaume, si disposé d'abord à contracter une union étroite avec la France. Ces malheureux événements y causèrent un dommage presqu'irréparable à la cause de l'Évangile, car avec un caractère indifférent et timide comme celui des Siamois, la persécution est une bien terrible épreuve. On eut à déplorer aussi un certain nombre d'apostasies, ce qui n'a rien d'extraordinaire, dans tous les temps et chez tous les peuples; mais, ce qui est beaucoup plus fâcheux, la nation conserva dans le cœur un sentiment de crainte et de répugnance à l'égard de la religion des étrangers dont elle redoutait la puissance, et pour lesquels toute affection avait disparu.

MORT DE MGR DE MÉTELLOPOLIS A SIAM. — MARTYRE DE DEUX MISSIONNAIRES AU PÉGOU.

Tant de souffrances, endurées pour l'amour de Jésus-Christ, devaient bientôt mériter à Mgr de Métellopolis la récompense due à ses généreux travaux; sa santé, languissante depuis son emprisonnement, s'affaiblit encore beaucoup au commencement de l'année 1696, et bientôt on perdit tout espoir de le sauver. Il sentit approcher ses derniers instants avec une paix admirable; il mit en ordre tout ce qui concernait les Missions dont il était administrateur général, et dicta encore une lettre à ce sujet le 16 mars, jour auquel il passa de cette vie à un monde meilleur. Les païens et les chrétiens confondirent également leurs regrets à la mort de cet homme de Dieu, que l'estime et l'affection universelles entouraient. Pendant sa maladie chacun s'était empressé de lui fournir les soulagements et les remèdes qu'on jugeait convenables à sa position; les talapoins eux-mêmes y accouraient, et le roi témoignait le

même empressement à prolonger une vie qui lui était chère, malgré les malheureux événements du passé. Pour dernière marque de son estime, ce prince voulut enfin contribuer seul aux frais des funérailles [1].

Pitracha n'avait pas, du reste, attendu ce moment suprême pour donner au prélat des preuves de sa considération. Six ans auparavant, il l'avait mis en position de rétablir le collége et le séminaire détruits pendant les troubles, et il lui avait témoigné la plus grande bienveillance en plusieurs autres rencontres. Rien ne paraissait donc changé à l'extérieur dans la position des missionnaires, comparativement à ce qu'ils avaient obtenu sous le règne de l'ancien roi. Cependant leur influence morale sur la nation avait sensiblement diminué; ils appartenaient, en effet, à un peuple qu'on s'était habitué à regarder comme un ennemi dangereux, et ce titre seul suffisait pour les faire envelopper dans les mêmes haines politiques.

Pendant ce temps, deux missionnaires étant allés au Pégou pour y continuer l'œuvre de salut, entreprise dès les premières années de la mission de Siam, reçurent l'un et l'autre la couronne du martyre. Le premier, M. Genoud, né en Suisse, fut mis à mort dans le courant du mois de mars 1693; un mois après, M. Joret, originaire de Bourgogne, versait de même son sang pour la cause de Jésus-Christ.

Vers 1700, M. de Cicé, sacré évêque de Sabula, fut appelé au vicariat apostolique de Siam, et mourut le 1er avril 1727. Il eut pour successeur Mgr Texier de Kerlay, évêque de Rosalie, mort lui-même en 1736. Pendant l'administra-

[1] Hist. de Siam, t. II, pp. 90 et suiv.—Mém. pour servir à l'Hist. univ. de l'Europe, t. III, p. 485. — La Vie de madame de Miramion, p. 156. — Notes hist., pp. 55 et suiv. 61, 62, 64, 67 et 68. — Cat. des Miss. p. 6. — Nouvelles Lettres édifiantes des Missions de la Chine et des Indes Orientales. In-12, Paris, A. Le Clere, 1820, t. V, pp. 361 et 388. — Lett. édif. t. VI, p. 193.

tion de ce prélat, la Mission fut exposée à de grands dangers, par suite d'un édit contraire à la prédication de l'Évangile. Ce mal fut encore aggravé par l'apostasie d'un prêtre siamois, événement dont on voulut, quoique à tort, tirer parti contre la formation d'un clergé indigène. L'édit rendu en 1730 défendait aux missionnaires d'écrire aucun livre de religion en siamois ou en bali, de prêcher le christianisme aux Siamois, Pégouans et Laociens soumis à Siam, enfin de blâmer la religion du pays. Le roi fit graver cet édit sur une pierre, pour être placé dans un lieu public; il voulut même forcer Mgr de Rosalie à désigner le lieu où la pierre serait posée, le prélat s'y refusa constamment; alors le roi irrité la fit placer précisément à côté de la porte de l'Église.

Après la mort de Mgr de Rosalie, M. de Lolière-Puycontat fut nommé vicaire apostolique avec le titre d'évêque de Juliopolis, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort arrivée le 8 décembre 1755. En 1749, le roi le regardant avec raison comme le principal auteur du refus fait par les chrétiens d'assister à une procession idolâtrique, fit renouveler la pierre placée à la porte de l'Église à l'occasion de l'édit précédent. Quelques années après, M. Sirou, l'un de nos missionnaires, se laissant emporter par un zèle indiscret, faillit, en brisant cette pierre, causer une persécution générale contre les chrétiens; mais les graves événements politiques de cette époque empêchèrent de donner suite à cette affaire. Mgr Brigot, évêque de Tabraca, était alors vicaire apostolique.

En 1758, un de nos missionnaires de Mergui était parvenu à faire déposer le vice-roi de Tennasserim, à cause des injustices commises par lui envers les négociants français. Il avait eu le courage de venir lui-même l'accuser à la cour et le bonheur, plus extraordinaire encore, de faire reconnaître la vérité de son accusation. Mais bientôt, missionnaires et négociants, étrangers et Siamois, tous allaient se

trouver en proie aux vexations et aux mauvais traitements d'un ennemi des plus redoutables.

INVASIONS DES BIRMANS.

A cette époque la belliqueuse nation des Birmans menaçait alors d'envahir le royaume de Siam, dont l'état politique lui donnait les plus grandes chances de succès. Depuis le départ des Français, l'histoire de ce pays n'était guère, en effet, qu'une suite de guerres intestines, de révoltes dans le palais et de revers à l'étranger. Chaoual-Padou, roi depuis 1748, s'était retiré dans une maison de talapoins, après avoir abdiqué en faveur de son frère, plus ambitieux mais moins capable que lui. La crainte des malheurs dont l'état se trouvait menacé, engagea les grands et le nouveau roi lui-même à se rendre près de lui pour le supplier de reprendre les rênes du gouvernement. Il le fit pour céder à leurs sollicitations, mais il lui fut impossible de détourner du royaume les malheurs qui le menaçaient. En voici l'origine et le développement.

En 1754, les Birmans s'étant affranchis du joug des Pégouans qui les opprimaient, choisirent un chef capable, auquel ils donnèrent le titre de roi et qui leur apprit à devenir redoutables, non-seulement au Pégou mais à tous leurs autres voisins. Sous un prétexte futile, ce prince fit partir trente navires pour brûler et piller Mergui, dont les habitants prirent la fuite [1]; après quoi les Birmans encouragés par la terreur qu'inspirait leurs armes se portèrent sur la capitale du royaume. L'épouvante s'y mit dès le premier moment; on eut recours à Mgr de Tabraca et on le pria d'user de son influence sur les chrétiens pour les engager à s'armer et à défendre le pays. Le prélat s'y prêta volontiers,

[1] Deux de nos missionnaires, MM. Andrieux et Lefebvre, se trouvaient alors dans cette ville qu'ils quittèrent en même temps que les habitants.

croyant avec raison remplir un devoir dont personne n'a le droit de se dispenser, lorsqu'il s'agit de repousser l'attaque injuste d'un ennemi étranger. Son appel fut entendu; « le troupeau docile à la voix du pasteur, se souvint que » le Dieu de paix qu'il servoit étoit aussi le Dieu des ba- » tailles [1]. » Les chrétiens s'armèrent en petit nombre, il est vrai, mais avec grand courage, ce qui faisait un contraste sensible avec la pusillanimité du reste de l'armée. Le roi leur confia la garde des plus importantes positions, mais Dieu daigna, cette fois, détourner le fléau dont la ville était menacée. Le roi des Birmans mourut avant d'arriver à Siam, et cet événement détermina la retraite de son armée.

Cependant toutes les habitations répandues autour de la ville avaient été pillées et incendiées, ainsi que le collége de nos missionnaires à Mahapram; le camp seul de Saint-Joseph fut garanti par la bravoure et la bonne contenance des chrétiens. On regardait donc ces derniers comme les plus fermes soutiens de l'empire; on en récompensa un grand nombre, on donna le nom d'Église de la Victoire à l'Église française et l'on offrit également, à titre de reconnaissance, des présents au vicaire apostolique, aux missionnaires et aux élèves. On crut même pouvoir profiter de ces conjonctures, pour faire abattre les pagodes bâties aux environs de la ville; on représenta ces édifices comme pouvant servir de point d'appui aux attaques de l'ennemi, mais, par suite de l'attachement du roi pour les talapoins, on ne put parvenir à les détruire comme on l'espérait. Ce prince conçut même contre l'évêque un sentiment de jalousie excité par la haute estime dont il le voyait entouré de la part des peuples. Toutefois, ce mécontentement n'eut pas de conséquences funestes, car peu de temps après, le monarque abdiqua de nouveau pour se retirer dans sa pagode. On demeura ensuite quelque temps sans être inquiété par les Birmans, dont le

[1] Hist. de Siam, t. II, p. 242.

nouveau roi avait besoin de la paix pour affermir son pouvoir; mais en 1765, son successeur, assuré désormais de la tranquillité intérieure de ses états, résolut de s'emparer enfin d'un royaume dont la conquête lui était rendue facile par l'insouciance et la timidité des habitants.

Pendant ce temps, le collége ruiné à la première invasion avait été réuni au séminaire faute de ressources pour le rétablir, et les missionnaires continuaient à s'occuper avec beaucoup d'ardeur des soins à donner aux élèves sur qui reposait l'espoir du clergé indigène. D'un autre côté, MM. Dupuy de Lyon et Guerville d'Honfleur, étaient massacrés par les infidèles au moment où ils cherchaient à pénétrer dans l'île de Socotora. On les y avait envoyés pour tâcher d'y établir une mission en 1755; ils y abordèrent en effet le 13 janvier 1757, mais ils furent obligés d'en sortir trois semaines après et ils revinrent à Pondichéry. Le 29 février 1759, ils s'embarquèrent de nouveau pour Socotora en passant par Goa, Surate et Moka; dans le trajet de cette dernière ville à leur mission, ayant été obligés de relâcher sur les côtes d'Arabie, ils y furent massacrés par les habitants en 1760 ou 1761.

Le gouverneur birman de Thavai s'étant rendu indépendant de son roi en 1761, ce prince ne se vit pas plutôt possesseur paisible de la couronne, qu'il résolut de commencer par l'attaque de cette ville, la suite de conquêtes qu'il méditait depuis long-temps. Il envoya donc une armée contre le gouverneur rebelle qui se voyant dès l'abord, hors d'état de résister par lui-même, eut recours aux Anglais, dont il reçut des munitions de guerre. Il s'adressa aussi au roi de Siam pour en obtenir du secours, ce qu'on lui accorda encore, malgré les représentations de Mgr de Tabraca et des missionnaires; mais toutes ces précautions lui devinrent inutiles. La nouvelle seule de l'approche des Birmans suffit pour faire abandonner sa cause par tous les habitants

de Thavai et pour le forcer de se réfugier à Mergui où l'ennemi le suivit bientôt.

PRISE DE MERGUI, DE TENNASSERIM ET DE SIAM. — SOUFFRANCES DE Mgr DE TABRACA ET DES MISSIONNAIRES.

Le 11 janvier 1765, sur les quatre heures du matin, le bruit du canon qui se fit entendre, annonçait à cette ville les horribles malheurs dont elle allait être la victime. Peu d'instants après, les Birmans y entraient, en effet, pour la mettre au pillage.

A ce moment, deux de nos missionnaires, MM. Andrieux et Alary, qui s'y trouvaient, crurent le moment arrivé pour eux de paraître devant Dieu, et afin de mourir au milieu de leur troupeau, ils descendirent à l'église où quelques fidèles se réunirent à eux. M. Alary leur donna l'absolution et, peu d'instants après, les deux missionnaires furent faits prisonniers; on les dépouilla de tout, même de leurs habits, on leur fit subir les traitements les plus ignominieux, et on les joignit aux chrétiens et aux autres prisonniers réservés pour l'esclavage par les vainqueurs. La présence d'un jeune métis portugais au service des ennemis devint pour tous ces malheureux, et pour les missionnaires en particulier, une source de consolations et d'adoucissement à leurs peines. Ce jeune homme, nommé Jeanchi, avait été fait lui-même esclave à Mergui, lors de la première invasion des Birmans en 1760, et bientôt après remis en liberté, en considération de la capacité qu'on lui reconnut.

Etant arrivé dans le navire où se trouvaient les missionnaires captifs, il s'offrit à soulager leur infortune à condition qu'une fois arrivés chez les Birmans, ils y resteraient pour administrer les secours de notre sainte religion aux

chrétiens demeurés sans pasteurs. Ce motif, suffisant seul pour déterminer les missionnaires à se transporter au milieu de cette nation, dans tonte autre circonstance, les décida sans peine à consentir à ce que leur généreux libérateur demandait en échange de sa protection. Ils lui accordèrent tout ce qu'il voulut, et de son côté, il fit ce qui dépendait de lui pour adoucir leur sort, ainsi que celui des chrétiens prisonniers. Il ne put, il est vrai, les garantir entièrement des mauvais traitements qu'on leur fit subir; cependant, il faut avouer que cette protection inespérée leur fut bien utile dans ces malheureuses circonstances. Les Birmans allèrent ensuite piller Tennasserim, dont les habitants avaient pris la fuite à leur approche, après quoi ils revinrent à Mergui, dont ils achevèrent l'incendie avant de s'embarquer pour Thavai.

Deux chrétiens de Thavai vinrent au moment du débarquement recevoir leurs frères captifs, et leur procurèrent la protection d'un puissant Musulman, auxquels ils étaient eux-mêmes attachés comme pilotes de ses navires. Ce Maure, nommé Momosadech, devint une nouvelle providence pour les chrétiens. « Nous commençâmes alors à respirer un peu, » oubliant déjà nos maux passés, dit un des deux missionnai- » res, dans la relation qu'il fit de leurs malheurs; mais nous » aurions dû plutôt nous souvenir que le bonheur des vrais » chrétiens est dans la tribulation. Si c'eût été là notre dis- » position, nous aurions été moins surpris de ce qui arriva » bientôt après [1]. » Quelques jours après, les missionnaires furent mis à la question à propos de l'argent qu'on leur avait pris dans le pillage de Mergui, et de celui qu'ils avaient conservé pour le soulagement des chrétiens. Jeanchi lui-même, compromis aux yeux de sa nation pour la part qu'il avait eue à cette bonne œuvre, et voyant d'ailleurs avec une sorte de jalousie la bienveillance de Momosadech pour

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, p. 415.

les missionnaires, eut la faiblesse de se rendre leur accusateur auprès des chefs birmans. En conséquence, ils furent battus de verges et menacés de mort jusqu'à ce que le vice-roi, voyant bien qu'il ne pouvait rien espérer de ces mauvais traitements, les renvoya et les fit conduire dans une misérable cabane exposée à toutes les injures de l'air. Étant tombés malades tous les deux, ils furent encore secourus par Momosadech, qui les fit prendre à bord d'un de ses navires, et conduire ensuite au port de Rangoun, dans le royaume d'Ava. Ils y demeurèrent encore prisonniers pendant neuf mois, après quoi, on leur permit de se retirer à Pondichéry.

Après que les Birmans eurent consommé la ruine de Mergui et de Tennasserim, ils se préparèrent à pénétrer dans le centre même du royaume. Sans se laisser rebuter par les difficultés du trajet, leur armée se mit en marche à travers les forêts ; et, dans le courant du mois de mars 1765, après avoir mis en déroute un corps de Siamois envoyé contre elle, et ravagé les provinces qui se trouvaient sur son passage, elle fut en mesure de menacer la capitale elle-même. Jusqu'au dernier moment, la cour s'était endormie dans la plus aveugle confiance, et la vue des malheureux qui fuyaient l'approche de l'ennemi, vint révéler le danger de la position où l'on se trouvait. Depuis le 7 avril jusqu'au mois de juin, une quantité considérable d'habitants des provinces se réfugièrent à Siam, répandant partout la terreur dont ils étaien t eux-mêmes saisis.

Dans de semblables conjonctures Mgr de Tabraca jugea qu'il fallait faire sortir de la ville les élèves du collége, et les envoyer, sous la conduite de MM. Kerhervé et Artaud dans la peuplade siamoise de Chantaboun, près du Kambodje. Pour lui, considérant qu'un bon pasteur doit toujours être prêt à donner sa vie pour ses brebis, il ne voulut pas abandonner les chrétiens au moment du danger, et il attendit en paix que Notre Seigneur décidât de son sort.

Les Birmans arrivèrent bientôt après, brûlant et détruisant tout ce qui se trouvait depuis Bang-kok jusqu'aux faubourgs de la ville royale [1]; deux navires anglais étant arrivés dans la rivière de Siam à cette époque, le capitaine consentit à défendre la ville, et se préparait déjà à exécuter sa promesse; mais cet espoir fut bientôt évanoui. Les Anglais, croyant avoir des motifs suffisants de mécontentement contre le gouvernement siamois, publièrent un manifeste et se retirèrent après avoir dépouillé plusieurs navires chinois ou siamois qui se trouvaient dans le port. Alors les Birmans, tout en se tenant à quelque distance de la ville royale, se répandirent avec plus d'audace dans tous les environs, où ils commirent les plus grands ravages. Ils construisirent trois forts, dans le courant de 1766, et le 14 septembre, ils vinrent s'établir à portée du canon de la place. Alors on distribua des armes et des munitions aux chrétiens chargés de défendre les trois églises situées hors de la ville. Ils s'y défendirent long-temps et avec courage, surtout dans le camp de Saint-Joseph où se trouvait le séminaire et Mgr de Tabraca. Ce prélat voyant enfin que tout espoir de résister plus long-temps était entièrement perdu, les décida à se rendre à composition. Pour cela, il se présenta au quartier-général des Birmans, où il fut reçu avec honneur; on lui fit même les promesses les plus positives de se contenter de la soumission des chrétiens, sans exercer à leur égard aucune violence; mais l'ennemi fut à peine maître du camp que les promesses furent oubliées; on pilla les chrétiens et on les retint en esclavage. Mgr de Tabraca lui-même partagea leur sort, et, comme en raison de ses aumônes, on le soupçonnait d'avoir plus de richesses que les autres, il courut à cette occasion de plus grands dangers qu'eux.

Tous les efforts de l'ennemi se tournèrent ensuite contre la capitale dont le siége continuait toujours. Les habi-

[1] Le collége nouvellement reconstruit fut ruiné à cette occasion.

tants étaient réduits à une telle misère, qu'on les vit manger des cadavres à demi brûlés dans un incendie. Tout présageait donc une ruine prochaine et inévitable. Ceux de nos missionnaires qui s'y trouvaient renfermés, impuissants à soulager tant de misères, s'efforçaient au moins de procurer aux âmes les secours de leur charité; leurs paroles de consolation adoucirent les derniers moments de plusieurs, soutinrent la patience des autres, et firent descendre dans bien des cœurs une paix que la foi seule peut donner. Ils profitèrent encore de la calamité publique pour avancer l'œuvre de Dieu en toutes les manières, et dix mille enfants moribonds baptisés par leurs soins allèrent incontinent après prendre possession, dans le ciel, du royaume qui leur était ainsi procuré.

Enfin, dans la nuit du 7 au 8 avril 1767, la malheureuse cité de Siam fut prise d'assaut, ruinée de fond en comble, et les habitants massacrés ou réduits en servitude, ainsi que les princes de la maison royale. Quelques chrétiens furent choisis pour être enrôlés comme soldats dans l'armée ennemie; d'autres, parmi lesquels se trouvait Mgr de Tabraca, furent emmenés prisonniers à Thavai, où ils arrivèrent après avoir souffert de bien grandes fatigues. Le reste fut sauvé dans le voyage par des brigands siamois qui attaquèrent leur escorte pour la piller. Par suite de cette circonstance imprévue, ces malheureux parvinrent à se réfugier au Kambodje mourant de fatigue et de misères.

Mgr de Tabraca et ses compagnons de captivité eurent beaucoup à souffrir de la famine qui régnait alors à Thavai. Le prélat fut même réduit à donner son anneau pontifical à un riche Arménien pour l'engager à nourrir les chrétiens qui mouraient de faim. Et afin qu'il eût sujet d'exercer la patience en toutes manières, il fut en outre cruellement affligé d'une sorte de lèpre et de plusieurs autres infirmités contractées en exerçant les fonctions de son ministère. Heureusement pour les chrétiens, la famine cessa bientôt à l'ar-

rivée d'un navire chargé de riz qui vint mouiller devant la ville le jour de l'Assomption de Marie ; il en survint encore d'autres peu de jours après, et le 26 novembre Mgr de Tabraca fut transporté à Rangoun où il fut reçu par les missionnaires franciscains et barnabites qui s'y trouvaient. Il profita du séjour qu'il fit dans cette ville pour régler une question de juridiction sur laquelle ces religieux n'étaient pas d'accord et dont ils avaient remis le jugement entre les mains du Prélat. Il sacra aussi, le 31 janvier 1768, le P. Jean-Marie Perloto, vicaire apostolique d'Ava, évêque nommé de Maxula. Le 17 mars suivant, ayant obtenu la liberté de partir pour la côte de Coromandel, il s'embarqua avec trois écoliers et arriva heureusement à Pondichéry le 14 avril. Enfin, le 30 octobre 1769, il abordait en France, au port de Lorient, où l'avait conduit un navire à bord duquel la Compagnie des Indes lui avait généreusement accordé le passage.

LE SIÉGE DU GOUVERNEMENT SIAMOIS EST TRANSPORTÉ A BANG KOK. — LES MISSIONNAIRES REPRENNENT LEURS TRAVAUX DANS LE ROYAUME. — LE COLLÉGE TRANSPORTÉ A HON-DAT. — SOUFFRANCES DE MM. ARTAUD ET PIGNEAUX DE BÉHAINE.

Après que les Birmans eurent évacué Siam, les habitants réfugiés dans les forêts se réunirent, élurent un nouveau roi, et comme la misère était extrême parmi eux, ils arrachèrent aux pagodes l'or que l'ennemi n'en avait pas enlevé et ils se résolurent à secouer le joug des étrangers. Aussitôt que es Birmans reçurent cette nouvelle, le gouverneur de Thavai eut l'ordre d'entrer de nouveau dans le royaume et d'y tout détruire par le fer et le feu. Cet officier se mit aussitôt en devoir d'obéir, mais le manque de vivres rendit cette expé-

dition inutile et il fut obligé de revenir à Thavai. Une guerre survenue alors entre les Birmans et la Chine, vint sauver les Siamois de la ruine complète dont ils étaient menacés. Dès lors, le siége du gouvernement fut transporté à Bang-kok et l'ancienne ville royale ne s'est pas encore relevée de cette ruine. Les choses étant ainsi rétablies, M. Corre, l'un de nos missionnaires, vint réclamer auprès du nouveau roi la protection accordée jusqu'alors par les princes siamois aux prêtres français, et il réussit aussi bien qu'il pouvait l'attendre. Il en obtint une audience où il fut accueilli avec la plus grande bonté, et, le 17 septembre 1769, un mandarin vint fixer définitivement, au nom du roi, les limites d'un terrain accordé pour le rétablissement des édifices religieux détruits pendant l'invasion. L'état de misère où se trouva ensuite la mission, et surtout la crainte de voir se renouveler les malheurs du passé, ne permirent pas de profiter de cette faveur comme on eût pu le faire dans des circonstances plus favorables, et depuis cette époque le collége général des missions ne fut jamais rétabli dans le royaume de Siam.

Deux autres de nos missionnaires avaient occasion de souffrir ailleurs pour la cause de la justice, et témoignaient ainsi que partout on les trouverait prêts à subir toutes les conséquences de la glorieuse mission à laquelle ils se sont dévoués. MM. Artaud et Kerhervé, chargés de conduire le collége fugitif lors de la première invasion des Birmans, s'étaient d'abord réfugiés à Chantoboun ; mais ils ne purent y demeurer long-temps en sûreté. Les progrès de l'ennemi les obligèrent de se retirer à Hon-dàt, promontoire dans le pays de Kan-kao près d'une chrétienté de Cochinchinois émigrés pour fuir la persécution. Alors M. Kerhervé retourna du côté de Siam pour y prendre quelques élèves qui n'avaient pas pu rejoindre le collége, mais il mourut avant d'avoir atteint le but de son voyage. La même chose arriva à M. Andrieux, récemment racheté de la captivité par un Anglais de Masulipatam. Enfin, dans le courant du mois

de mars 1767, Mgr de Canathe, vicaire apostolique de Cochinchine, établit supérieur du collége de Hon-dât, M. Pigneaux de Béhaine récemment arrivé d'Europe.

On peut voir, par le récit suivant, à quel degré de misère le collége était alors réduit. « On n'avoit, dit un missionnaire, pour réfectoire qu'une grange couverte de paille, et » ouverte de tous côtés. Quand il survenoit quelque tempête » à l'heure des repas, les écoliers qui étoient du côté d'où le » vent souffloit, étoient obligés de se lever, d'emporter leur » portion, et d'aller au côté opposé chercher quelque coin » pour éviter d'être mouillés. Le corps de logis où on dor- » moit et où on étudioit n'étoit pas en meilleur état. Les » vents du nord avoient emporté une grande partie des pailles » du toît, de façon que, quand il pleuvoit pendant la nuit, » la plupart des écoliers étoient obligés de se lever, de ra- » masser leurs nattes, et de chercher un abri, en attendant la » fin de l'orage; quand la pluie étoit passée, ils s'en retour- » noient dans leurs chambres, étendoient leurs nattes sur » la terre qui étoit toute mouillée, et dormoient le mieux » qu'ils pouvoient jusqu'au lendemain matin. Une partie du » viatique que j'avois apporté avec moi fut employée à re- » médier à ces maux, et on travailla à construire un nouveau » collége. Nous fûmes obligés d'assembler nous-mêmes les » matériaux, et de faire le gros de l'ouvrage. Deux jours de » la semaine, les études étoient interrompues pour aller au » désert couper et dégrossir les bois, d'où il falloit ensuite » les traîner ou les porter à travers des marais, jusqu'à une » rivière où l'on venoit les chercher en bateau[1]. » Quelque temps auparavant une première somme d'argent destinée à cette reconstruction, avait été employée à payer des soldats, des geoliers et autres personnes chargées de poursuivre criminellement nos missionnaires, voici à quelle occasion :

Phaiâ-thâc, nouveau roi de Siam, voulant demeurer paisi-

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, p. 507.

ble possesseur de la conronne, tenait en son pouvoir tous les princes de l'ancienne famille que les Birmans n'avaient pas emmenés prisonniers. Un seul d'entr'eux lui échappa sous prétexte d'aller visiter une pagode, et se réfugia au Kambodje après s'être embarqué à Hon-dât sur une barque qui avait apporté des provisions à nos missionnaires. Bien que ceux-ci fussent totalement étrangers à cette évasion, on les accusa néanmoins de l'avoir favorisée. En conséquence, le 8 janvier 1768, le gouverneur envoya des soldats pour s'emparer de MM. de Béhaine, Artaud, et Jacques Tchang prêtre chinois du collége, et les emmener prisonniers à Kan-kao. Ils eurent à supporter les vexations et les mauvais traitements usités en pareilles circonstances, et ils le firent avec tant de joie que les soldats eux-mêmes en étaient dans l'admiration. M. de Béhaine profita même d'un instant qu'il eut avant de s'embarquer pour donner, avec le plus grand calme, les ordres nécessaires au maintien de la discipline dans le collége pendant son absence.

A quelque distance des côtes, ils rencontrèrent un navire portant un mandarin qui leur fit subir un premier interrogatoire à son bord. Après avoir affirmé positivement que loin d'avoir favorisé l'évasion du prince, les missionnaires avaient refusé d'avoir aucune communication avec lui, M. Artaud ajouta : « Toute mon occupation est de méditer et d'enseigner la religion du Dieu du Ciel [1]; » et l'accent de vérité avec lequel il démentait les faits avancés dans l'accusation frappa tous ceux qui l'entendirent. Les missionnaires ensuite ramenés à leur bateau, s'y occupèrent dans une grande paix, de leurs exercices de piété, et de l'oraison qu'ils continuèrent pendant toute la traversée. Arrivés à Kan-kao, ils furent conduits immédiatement en prison où ils continuèrent le même genre de vie. La douceur intérieure qu'ils y goûtaient n'était pas néanmoins sans quelques épreu-

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, p. 469.

ves bien méritoires et bien capables de leur faire mettre tout leur espoir dans la grâce de N. S. J.-C. En effet, M. Artaud ayant été menacé de la question, « a avoué de- » puis que, livré à lui-même à certains momens, il étoit » si saisi d'horreur, qu'il se sentoit près de défaillir. Il se » reprochoit de ne s'être pas assez mortifié, et de n'avoir pas » accoutumé son corps à la douleur. Mais dès qu'il pensoit » à la miséricorde de Dieu, aux mérites de Notre Seigneur, » à la protection de la sainte Vierge et des saints anges, son » courage se ranimoit[1]. » Après quelques jours passés ainsi à l'édification de tous ceux qui les approchaient, et après plusieurs interrogatoires où leur innocence parut dans tout son jour, le vice-roi leur fit dire qu'il ne les croyait pas coupables et qu'il désirait seulement qu'un des missionnaires allât au Kambodje engager le prince fugitif à rentrer à Siam. M. Artaud y consentit à condition qu'on mettrait ses confrères en liberté, qu'on ne ferait aucun mal au prince à son retour et qu'il n'aurait lui-même aucun titre d'envoyé officiel. Ces conditions furent acceptées, les deux autres missionnaires sortirent de prison, et on les déclara non-seulement innocents mais recommandables par leurs vertus. La négociation ayant échoué comme il était facile de le prévoir, on voulut rendre les missionnaires responsables de ce non-succès et on les remit tous en prison.

On les traita cette fois avec plus de rigueur que la première, et on leur mit des cangues si pesantes qu'ils en étaient accablés. M. Artaud reçut la sienne en prononçant ces paroles du prêtre qui se revêt de la chasuble pour monter à l'autel : « *Domine, qui dixisti : jugum meum suave est et* » *onus meum leve ; fac ut istud portare sic valeam, quod* » *consequar gratiam tuam. Amen*[2]. » La manière vraiment héroïque avec laquelle ils supportèrent pendant trois mois

[1] Loc. cit. p. 471.

[2] Seigneur, qui avez dit mon joug est doux et mon fardeau léger, faites que je porte celui-ci de manière à mériter votre grâce. Ainsi soit-il.

entiers ce rude traitement touchait jusqu'au fond du cœur; les chrétiens y prenaient un nouveau courage, quelques apostats revinrent à la religion, et plusieurs infidèles, parmi lesquels était un des gardes de la prison, se convertirent à cette vue. Trois mois après on les mit de nouveau en liberté en proclamant encore leur innocence. En revenant au collége ils trouvèrent que les élèves avaient suivi pendant leur absence la règle de la maison, avec autant de fidélité que sous la conduite des supérieurs. Exercices de piété, travail des études, tout avait été ponctuellement exécuté, Dieu voulant ainsi récompenser par cette douce consolation, la constance et la fidélité de ses serviteurs.

Le collége ne jouit pas long-temps de la tranquillité qu'on s'y promettait, car dès l'an 1769 il fallut l'abandonner entièrement et renoncer à l'espoir d'y revenir jamais. Cette année-là, le gouverneur de Kan-kao s'étant révolté contre le roi de Siam, quatre provinces du Kambodje, aidées des Chinois qui s'y trouvaient pour le commerce, profitèrent de la circonstance pour secouer le joug de la Cochinchine. Les rebelles vinrent dans la résidence de M. Artaud alors fort malade, cherchant les Cochinchinois qui pourraient s'y rencontrer. Dans ce moment, un ancien écolier du collége qui soignait le missionnaire prononça quelques mots en cette langue et fut massacré sous les yeux du mourant. Un mois après les rebelles envahirent inopinément le collége pour y surprendre les Cochinchinois qu'ils soupçonnaient y être cachés. Ils en trouvèrent en effet une famille dont ils massacrèrent la plus grande partie. Ils voulaient de même mettre à mort les missionnaires et les écoliers; mais n'ayant pas pu faire entrer les domestiques de la maison dans leur complot, ils en remirent l'exécution au lendemain, ce qui donna le temps de fuir pendant la nuit. Le jour suivant, ils s'emparèrent du collége, pillèrent tout ce qu'on avait été forcé d'y laisser et y établirent leur demeure. Les missionnaires se réfugièrent, avec les autres personnes du collége, à Kan-kao

où ils éprouvèrent de nouvelles privations et où M. Artaud mourut quinze jours après. Alors ils songèrent sérieusement à exécuter le projet formé depuis quelque temps, de transporter le collége à la côte de Coromandel. Après avoir éprouvé de grandes difficultés pour obtenir une permission de sortir du port, ils s'embarquèrent le 11 décembre 1769, au nombre de quarante-trois personnes. Le 3 janvier suivant, ils abordèrent à Malacca où ils séjournèrent pendant deux mois, après quoi, divers navires leur ayant donné passage gratuitement, ils arrivèrent à Pondichéry où l'on s'occupa de suite de rétablir le collége. On parvint en effet à construire un bâtiment convenable à Virampatnam, village situé à une lieue de distance de la ville; mais cet établissement fut détruit plus tard, à la suite des guerres.

BIENVEILLANCE ET ENSUITE PERSÉCUTION DU NOUVEAU ROI DE SIAM. — SOUFFRANCES DE MGR DE MÉTELLOPOLIS ET DES MISSIONNAIRES.

En 1766, M. Le Bon avait été sacré évêque de Métellopolis par le Souverain Pontife, et nommé coadjuteur de Mgr de Tabraca, auquel il succéda quelques années après. En arrivant à Bang-kok, le nouvel évêque trouva le roi assez bien disposé en faveur des chrétiens, qu'il affectionnait à cause de leur bravoure; ce prince s'en était même fait une sorte de garde dont il s'entourait dans les expéditions, presque continuelles, tentées alors avec succès pour le rétablissement de la puissance siamoise. Par suite de cette bonne disposition, il nous avait donné une marque de bienveillance inouïe jusqu'alors, en rendant une visite à M. Corre, le premier de nos missionnaires qu'il ait vu après son élévation au trône; mais ces faveurs furent de courte durée.

La prestation d'un serment accompagné de pratiques superstitieuses devint le motif d'une persécution contre les chrétiens, et surtout contre les missionnaires. Dans le courant de septembre 1775, trois mandarins chrétiens, au lieu de se rendre au lieu indiqué pour la cérémonie, crurent remplir suffisamment les intentions du roi, en prêtant le serment dans l'Église, entre les mains de l'évêque, qui leur en donna une attestation écrite; mais ce prince fut loin d'approuver une pareille conduite. Le 22 du même mois, les mandarins furent arrêtés et mis en prison; le 25, Mgr de Métellopolis et MM. Garnault et Coudé, ses deux missionnaires, furent de même saisis et conduits devant le roi avec les mandarins. On les dépouilla tous, comme pour les battre de verges, mais les mandarins seuls subirent la question. La nuit suivante on les reconduisit tous en prison, après quoi des juges furent nommés pour prononcer leur sentence. Les mandarins chargés de cette affaire, n'ayant rien pu obtenir d'eux par rapport aux cérémonies superstitieuses, firent leur rapport au roi qui, plus irrité que jamais, fit dès le lendemain comparaître les accusés devant lui; ils y vinrent et reçurent chacun cent coups de rotin. « Après » cette exécution, dit Mgr de Métellopolis, le dos tout dé- » chiré et tout en sang, nous fûmes remis dans la prison » commune jusqu'à présent[1], et dans les tourmens qu'ils » appellent les cinq prisons, c'est-à-dire, où l'on est retenu » par cinq liens ou instrumens qui sont les fers aux pieds, » plus les deux pieds dans un cep de bois, la chaîne au col, » une cangue par dessus autour du col, et les deux mains » passées aussi dans la cangue et dans un autre petit cep » de bois. Tout cet équipage n'étoit guère propre à nous » guérir le dos et les côtés; aussi, à peine nos plaies ont- » elles été fermées au bout de deux mois[2]. » Quelques jours

[1] Cette lettre est du 21 avril 1776.
[2] Nouv. Lett. édif. t. V, p. 529.

après, les mandarins furent mis dans une prison séparée de celle des missionnaires; ils y témoignèrent la même contenance pendant deux mois entiers, et après ce temps, ils eurent la faiblesse de consentir à pratiquer les cérémonies à l'occasion desquelles ils avaient tant souffert.

Une pieuse chrétienne avait, à l'époque de la flagellation des missionnaires, recueilli une partie du sang qui coulait de leurs blessures, et conservait à leur insu les linges qu'elle en avait ainsi trempés, lorsqu'un traître en fit un sujet d'accusation contre cette veuve et contre les missionnaires eux-mêmes. Il prétendit que ces derniers voulaient envoyer en France ces preuves de leur supplice, pour exciter leurs compatriotes à venir tirer vengeance de ces mauvais traitements, sur le gouvernement siamois. Cette accusation, reconnue fausse par le mandarin chargé de l'examiner, n'eut d'autre résultat que de faire éclater la grandeur d'âme des missionnaires, et la beauté de notre sainte religion, qui donne la force de pardonner les plus graves injures et les traitements les plus cruels.

Au moment où Mgr de Métellopolis écrivait ces détails, on venait seulement de lui rendre l'usage de ses mains; le 25 juillet, on lui ôta la cangue et les ceps, ainsi qu'à ses compagnons; le 14 août, on les soulagea de la chaîne qu'ils portaient, et on se contenta de leur laisser les fers aux pieds; le jour de l'Assomption on leur enleva encore ces fers; mais, dès le lendemain, on les chargea de nouveau de tous les instruments de supplice qu'ils avaient si longtemps portés. Enfin, le 2 septembre, on exigea que les principaux chrétiens se rendissent caution pour les missionnaires, et que ceux-ci promissent de ne pas chercher à sortir du royaume, ni à rien entreprendre contre le gouvernement. A cette condition les prisonniers furent enfin mis en liberté.

La paix dont jouirent les missionnaires n'était cependant pas bien assurée, car le roi semblait vouloir de temps en

temps exiger que les chrétiens participâssent aux cérémonies superstitieuses du culte idolâtrique. Il le fit notamment en 1778 et 1779, à l'occasion de quelques processions où les chrétiens s'étaient abstenus d'assister. Il menaça cette fois, de renvoyer les missionnaires hors de ses états, pensant, avec raison, qu'il aurait ensuite bien plus de facilité pour faire violence aux chrétiens. Ces menaces furent mises à exécution vers la fin de la même année ; Mgr de Métellopolis et ses deux missionnaires furent emprisonnés et maltraités comme la première fois, et ensuite bannis du royaume. Sans aucune ressource et accablés de misère, ils eurent toutes les peines imaginables à regagner Pondichéry ; Mgr de Métellopolis ne put même y parvenir, étant mort à Goa, le 27 octobre 1780, après trente-cinq années d'un pénible apostolat.

LES MISSIONNAIRES EXILÉS RENTRENT DANS LE ROYAUME. — NOUVEAUX RAVAGES DES BIRMANS. — ASSASSINAT DE M. RABEAU.

La mission de Siam ne demeura pas long-temps sans pasteurs, car MM. Garnault et Coudé firent avec succès, en 1781, une tentative pour y rentrer. Le 7 novembre, ils arrivèrent à Quédah ; ils y séjournèrent pendant quelque temps, après quoi M. Coudé se rendit à Jonk-sélam, où il apprit la mort de Phaiâ-thâc. Ce prince avait été tué, le 7 avril 1782, dans une révolte excitée par les officiers de son palais. Malgré les maux qu'il avait causés aux chrétiens, ceux-ci s'armèrent seuls pour le défendre, et donnèrent ainsi une preuve éclatante de la sainteté d'une religion capable d'inspirer des sentiments d'une fidélité si héroïque. On ne leur rendit pas d'abord la justice qu'ils méritaient, car les insurgés pillèrent leur camp et l'Eglise, mais ces

vexations durèrent peu de temps. Le roi nouvellement élu s'empressa de leur exprimer le désir qu'il avait de voir rétablir les choses sur l'ancien pied, tant par rapport aux facilités accordées aux missionnaires, qu'à celles obtenues précédemment par les négociants étrangers, pour le commerce du pays.

Ces nouvelles déterminèrent M. Coudé à se rendre à Bangkok, où il demeura jusqu'à la fin de l'année 1784. Comme il avait été nommé évêque de Rhési et vicaire apostolique de Siam, après la mort de Mgr de Métellopolis, il voulut se rendre à Quédah où l'attendait Mgr de Béhaine, récemment sacré évêque d'Adran. Il devait y recevoir la consécration épiscopale des mains de ce prélat, mais il mourut en route le 8 janvier 1785. L'année suivante, M. Garnault, son compagnon de souffrances et de misères, fut appelé à lui succéder avec le titre d'évêque de Métellopolis [1].

Dans le courant des années 1796 et 1797, quelques chrétiens eurent à subir une persécution qui devint, pour plusieurs, une occasion de rendre hautement témoignage de la sainteté de notre doctrine, et du courage que l'esprit de foi inspire aux véritables disciples de Jésus-Christ. Cette épreuve, du reste, fut seulement partielle dans le royaume et sur la représentation du chef des talapoins, qui conseilla au roi de ne pas verser le sang des chrétiens, la paix fut rendue à la mission. Ensuite il ne se passa rien de bien remarquable jusqu'en novembre 1809, époque

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, pp. 365 et suiv.; t. VI, pp. 174 et suiv. — Lett. édif. t. XIII, p. 167; t. XIV, pp. 252 et suiv. — M. Henrion, t. XI, pp. 69, 255, 530. — Hist. de Siam, t. II, pp. 204 et suiv. — Cat. des Miss. pp. 7 et suiv. — Vie de l'abbé Gagelin, missionnaire en Cochinchine, et martyr durant la persécution suscitée contre l'Église de ce pays au mois de janvier 1833, etc., par Fr. P******* (M. Perennès). In 12, Besançon, Outhenin-Chalandre, 1836, p. 236. — Extrait des nouvelles des missions orientales, Reçues au Séminaire des Missions-Étrangères. In-12, Paris, Guillot, 1785, pp. 7 et suiv. — Nouvelles des Missions Orientales, reçues au Séminaire des missions-étrangères à Paris, en 1785 et 1786. In-12, Paris, veuve Hérissant, 1787, première partie, pp. 4 et suiv.

à laquelle les Birmans s'emparèrent de Jonk-sélam et s'y livrèrent à de grandes cruautés à l'égard des Siamois. M. Rabeau, l'un de nos missionnaires, et le P. Jean-Pascal, prêtre siamois, venaient d'y arriver, lorsque ce malheur fondit sur la ville; ils profitèrent de leur position pour secourir les blessés et annoncer la foi pendant toute la durée du siége qui fut de quatre semaines. Lorsque le moment de la prise de la citadelle arriva, les deux missionnaires, réunis à leurs chrétiens, s'attendaient à une mort certaine, dont une protection visible de Jésus et Marie put seule les sauver. « Alors, dit M. Rabeau, conformément à une » résolution prise dès le commencement, je m'avançai vers » eux tenant de la main droite le crucifix, et de la gauche » une image de la sainte Vierge, et je leur dis : *Je suis un » prêtre du Dieu vivant ; je n'ai fait de mal à personne.* Dieu » toucha leurs cœurs ; ils mirent leurs mains sur ma tête et » sur celle des chrétiens qui me suivoient, et ils nous firent » asseoir ; ils nous lièrent ensuite, et me prirent mon habit » long et mon bréviaire. Bientôt après, ils nous délièrent, » et, par la protection d'un des chefs, ils nous conduisirent » dans le camp, nous mirent des liens aux pieds, et fermè- » rent l'enceinte[1]. » Ensuite, après avoir subi quelques mauvais traitements, bien tolérables comparativement à ce qu'il pouvait craindre, M. Rabeau fut conduit à un autre camp et traité avec de grands égards; on lui donna même la liberté d'exercer son zèle parmi les prisonniers de guerre qui s'y trouvaient. Les Birmans quittèrent ensuite Jonk-sélam, et M. Rabeau s'embarqua sur un de leurs navires, dont le capitaine chrétien lui était très-attaché. Pendant la traversée, l'équipage ayant formé le complot de se défaire de son chef, se mit en insurrection contre ce dernier; on s'empara de lui et on le lia pour le jeter ensuite à la mer. M. Rabeau, navré jusqu'au fond de l'âme de voir une sem-

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, p. 586.

blable scène se passer sous ses yeux, fit tous ses efforts pour détourner ces malheureux de commettre leur crime, mais il eut la douleur de ne pas y réussir. Bien plus, afin de ne laisser aucun témoin capable de les accuser dans la suite, ils se saisirent du missionnaire auquel ils firent subir le même sort qu'au capitaine, et massacrèrent encore quelques autres personnes. Toutefois, la vengeance divine qui les poursuivait ne les laissa pas jouir longtemps des fruits de leur cruauté; une tempête les ayant obligés de relâcher à Madras, le bruit de leur forfait s'y répandit et on leur fit aussitôt leur procès. Un jeune clerc et trois écoliers siamois échappèrent pendant la traversée au sort qui semblait les menacer après l'assassinat de M. Rabeau; arrivés à Madras, ils furent emprisonnés comme complices de la mort de leur maître, calomnie dont ils n'eurent pas de peine à se défendre de la manière la plus complète.

Pendant ce temps, la main de Dieu s'appesantissait sur les Birmans en punition des excès qu'ils avaient commis; leurs chefs les accablaient sous le poids de leur tyrannie, et l'incendie détruisit presqu'en entier les villes de Rangoun et d'Ava. Dans cette dernière, l'Église des chrétiens, la maison des orphelines et le presbytère échappèrent seuls au désastre universel.

ÉTABLISSEMENT DU COLLÉGE DE PULO-PINANG.

Deux ans auparavant M. Létondal, chargé alors de la procure de Macao, était parvenu à rétablir dans l'île de Pulo-Pinang [1] l'ancien collége général de Siam. Cet établissement, destiné spécialement aux élèves du Sse-tchouan, dut en

[1] Ile appartenant aux Anglais, dans le détroit de Malacca.

grande partie sa fondation au besoin de prêtres dans lequel on se trouvait par suite de la révolution française. On sentit plus vivement que jamais, combien est précaire l'existence d'une Eglise dont l'espérance repose uniquement sur les secours d'étrangers, placés à quelques milliers de lieues de distance, tandis qu'elle devrait être établie sur les solides fondements d'un clergé indigène. M. Létondal, se trouvant par sa position plus à même encore que tout autre de comprendre cette impérieuse nécessité, fut très-fortement frappé de l'état de choses vraiment déplorable dans lequel on se trouvait et il résolut d'y remédier de tout son pouvoir. Il s'adressa à la charité généreuse des Églises espagnoles des Philippines et d'Amérique, où il recueillit des aumônes assez considérables. Par ce moyen, il fit construire le nouveau collége, et il le plaça dans l'île de Pulo-Pinang. Il fut déterminé dans le choix de cette position par l'assurance où il était de trouver auprès des Anglais la tolérance qu'on lui refusait à Manille et à Macao. Il y ajouta quelques constructions dont le revenu devait fournir en partie aux dépenses des élèves; mais il eut le chagrin de voir ces bâtiments détruits par un incendie en 1812, quatre ans seulement après qu'il les eût élevés. Il lui fut impossible de les reconstruire pendant bien des années, en sorte qu'on craignit assez long-temps d'être forcé d'abandonner de nouveau le collége. Heureusement il n'en fut pas ainsi, et l'avenir de la mission du Sse-tchouan y était trop intéressé pour que Notre Seigneur permît un malheur semblable; la charité catholique sauva de sa ruine ce précieux établissement qu'elle avait fondé[1]. Aussi, en 1822, Mgr de Maxula écrivait-il, en parlant de ce collége : « L'établissement de Pinang est pour nous d'absolue néces- » sité tant que la persécution durera. Je vous supplie donc,

[1] Nouv. Lett. édif. t. IV, pp. 347, 352; t. V, pp. 363, 366, 570, 581, 585, 590. — Ann. de la Prop. t. VIII, p. 98. — Cat. des Miss. p. 21. — M. Henrion, t. XII, p. 195. — Nouv. des miss. orient. 1789, deuxième partie, pp. 57 et suiv.

» ainsi que tous MM. les directeurs de notre séminaire de » Paris, de soutenir ce collége, et si les aumônes ordinaires » ne suffisent pas, d'intéresser particulièrement les âmes » charitables à venir au secours d'une maison si nécessaire » pour la conservation et la propagation de la foi dans cette » pauvre mission[1]. » Dans le même temps un autre missionnaire y ayant fait quelque séjour avant de se rendre dans sa mission, parle ainsi du collége dont il vient d'indiquer l'état matériel : « Quoiqu'il en soit, dit-il, on travaille » dans ce cher séminaire, on y aime le bon Dieu; il s'y pré- » pare certainement quelques très-bons et très-zélés mis- » sionnaires, des confesseurs, des martyrs. Je les aime beau- » coup, et voudrois être continuellement avec eux; je vois » aussi qu'ils me recherchent. Leur foi vive, leur piété sim- » ple et sincère me charment infiniment, et m'enhardissent » auprès d'eux. Je me mets à leur parler comme si j'étois » leur maître, et qu'il me convînt de prêcher aux autres les » vertus que je n'ai pas. Je crois vraiment que nous sommes » alors tout de feu. Quoique timides par caractère, le mar- » tyre ne leur fait pas peur, je vous assure. Plusieurs d'en- » tr'eux ont eu des parens confesseurs ou martyrs; le père » de l'un d'eux est actuellement chargé de la cangue, le fils » est un petit saint bien digne de son père. Ils m'entretien- » nent des vertus de quelques-uns de leurs saints mission- » naires. Ils en ont eu à miracles. Ils me racontent ces mi- » racles, leurs prophéties, avec une foi qui n'est ni foible ni » trop crédule.....[2]

» J'étois un jour à la promenade avec mes chers sémi- » naristes chinois, et je me faisois raconter les persécutions. » J'ai découvert que l'un, que je regardois déjà comme un » ange, à eu à la fois, dans ces derniers temps, dix proches

[1] Ann. de la Prop. t. I, numéro IV, p. 19.

[2] Plusieurs de nos missionnaires ont obtenu de Dieu des faveurs vraiment extraordinaires que, pour ne pas trop heurter l'esprit de l'époque, on a cru devoir passer sous silence dans les relations rendues publiques.

» parens qui ont généreusement confessé la foi : deux » sont morts en prison, six ont été envoyés en exil en Tartarie ; son père et un autre sont chargés de la cangue. Il » contoit cela devant les autres avec toute la simplicité possible ; il m'a ensuite avoué en particulier que cette nouvelle, » quand il l'a reçue ici, l'avoit comblé de joie. Je voudrois » vous pouvoir faire entendre celui-là énumérant les vertus » de leurs saints missionnaires ; vous jugeriez bien vite que » c'est chose à laquelle il s'entend. Il est bon de vous dire, » que lorsque je vais me promener seul avec eux, nous » ne manquons jamais de nous entretenir des missionnaires futurs, et de réciter ensemble quelques prières pour » eux. Je leur dis, pour les consoler, qu'il en viendra plusieurs[1]. » Voilà pour ce qui concerne l'esprit de piété, c'est-à-dire ce qu'il y a de vraiment capital dans les qualités d'un véritable apôtre de Jésus-Christ. Si nous en venons maintenant aux dons de l'intelligence, un mot du même missionnaire nous fera également apprécier convenablement ceux que ces jeunes gens ont reçus de Dieu. « Sur vingt[2], dit-il, la moitié au moins seroient chez nous parmi les bons sujets ; viennent ensuite quelques médiocres et enfin trois ou quatre nonchalans[3]. » Et ce sont de pareils sujets que, jusqu'à l'établissement de notre société, on représentait au Souverain Pontife comme si peu capables d'exercer les fonctions du ministère sacerdotal.

MISSIONS DE LIGOR, DU LAOS, DE NIAS ET DES KARIANS.

La mission de Siam proprement dite se trouvait alors réduite à moins de trois mille chrétiens répandus dans tout

[1] Ann. de la Prop. t. I, numéro IV, p. 30.
[2] C'était le nombre des élèves de Pinang à cette époque.
[3] Ann. de la Prop. t. I, numéro IV, p. 30.

le royaume et administrés par Mgr Florens, évêque de Sozopolis, et par sept à huit prêtres presque tous Siamois. Les guerres continuelles du siècle passé, jointes à l'indifférence religieuse de la nation et à des obstacles communs à tous les infidèles, avaient ainsi retardé chez eux les progrès de la foi évangélique. Le plus grand mal de cette mission venait cependant du défaut de prêtres capables de profiter des bonnes dispositions que témoignaient de temps en temps les peuples ou les souverains des petites principautés qui se partageaient la presqu'île de Malacca. Ainsi le constataient Mgr de Sozopolis, et surtout M. Pécot, l'un de ses missionnaires, dans ses intéressants rapports sur des voyages faits par lui dans les principautés de Quédah et de Ligor en 1822. Cette disette de prêtres n'était pas seulement un juste sujet d'affliction pour les catholiques; elle devenait encore contre notre généreux clergé de France un sujet de blâme de la part des ennemis de la sainte Église. « Pourquoi, disait un jour un protestant à l'un de nos missionnaires, » n'envoyez-vous point de missionnaires au Pégu et à Li- » gor, où l'on est si bien disposé à votre égard? Je ne con- » çois pas, ajoutoit-il, que de tant de prêtres dont les ser- » vices ne sont pas absolument nécessaires à la France, il y » en ait si peu qui aient le courage d'affronter, pour éclai- » rer et civiliser les peuples, des dangers que tant de mar- » chands ne craignent point de braver pour les intérêts de » leur commerce [1]. »

En 1825, les conquêtes des Anglais sur les Birmans ouvrirent un nouveau champ aux ouvriers évangéliques protégés par la politique, et il faut bien le dire aussi, par la générosité anglaise. Mais comme alors, le royaume de Siam se trouvait menacé de tomber sous la domination de ces redoutables vainqueurs, on fut très-inquiet pendant quelque temps sur le sort de Mgr de Sozopolis. Il était fort à présu-

[1] Ann. de la Prop. t. II, p. 297.

mer en effet que si le roi de Siam refusait les conditions d'accommodement imposées par l'Angleterre, il ne commençât la guerre par sacrifier à ses soupçons tous les Européens de son royaume. Dans ce cas, on serait retombé dans l'inconvénient tant de fois signalé, de laisser une église sans évêque au moment où il lui eût été plus nécessaire d'en avoir un.

Alors aussi on s'occupait beaucoup dans cette mission des peuplades du Laos, de Sumatra et des Nias, où l'un de vos enfants, Monseigneur, a eu le bonheur de mourir victime de son zèle pour le salut de ce pauvre peuple [1]. Malheureusement le vicaire apostolique de Siam n'avait pas assez de prêtres pour suffire aux besoins de ses anciennes chrétientés, et il se voyait ainsi obligé d'abandonner ailleurs, pour un temps, l'espoir d'une consolante moisson.

Cependant le roi de Ligor paraissait rempli des meilleures dispositions en faveur des missionnaires à qui il promettait la liberté de religion, et voulait même leur faire bâtir une Église; de son côté, le roi de Siam leur donnait toute facilité de prêcher la foi dans son royaume, mais seulement pour les nombreux étrangers qui l'habitent. Un séminaire se formait de même à Bang-kok pour les prêtres indigènes; la chrétienté et les établissements religieux de Pulo-Pinang prenaient de jour en jour plus d'accroissement; plusieurs familles chinoises se convertissaient sur divers points du royaume; enfin, cette mission si long-temps veuve de ses missionnaires en voyait venir de loin en loin quelques-uns pour aider le vénérable vicaire apostolique à supporter le poids du fardeau que le clergé national ne pouvait pas encore porter.

Parmi ces missionnaires on en distinguait un surtout,

[1] Jean-Pierre Vallon, né à Corgirnon, près de Langres, parti pour les missions, le 21 mars 1830, mort dans l'île de Nias en 1832. On croit qu'il fut empoisonné en haine de la foi par les infidèles ainsi que M. Bérard, membre comme lui de notre congrégation.

M. Bruguière, mort quelques années après à la frontière de la Corée, dont la pensée l'avait depuis long-temps si souvent et si puissamment ému. Dès lors aussi la divine Providence le préparait à cette grande mission dont il ne prévoyait pas encore lui-même la possibilité. Le 29 juin 1829, jour auquel l'Église célèbre la fête des apôtres saint Pierre et saint Paul, il reçut des mains de Mgr de Sozopolis la consécration épiscopale en qualité de coadjuteur de ce prélat et sous le titre d'évêque de Capse. Le 13 février suivant il fut nommé vicaire apostolique de la Corée, et quittait la mission de Siam pour aller ouvrir à d'autres, par ses fatigues et sa constance, la voie de nouvelles conquêtes.

Dans le courant de 1830, M. Pallegoix, nouvellement arrivé à Siam, parlait ainsi d'une visite faite sur les lieux où fut autrefois l'ancienne capitale du royaume ruinée par les Birmans. « Mon cœur fut ému, dit-il, à la vue des ruines » déplorables de quatre églises chrétiennes, au milieu des » champs et des déserts; je choisis pour mon séjour les ruines de Saint-Joseph, où sont les tombeaux de onze vicaires apostoliques, et d'une multitude de saints missionnaires. J'allais chaque jour méditer sur les débris » de colonnes et de murs antiques qui sont devenus le repaire des hiboux, des scorpions et des serpents, et je » priais le Seigneur de rendre à ces lieux saints leur gloire » première. Sur les ruines du palais épiscopal j'élevai une cabane de feuilles et de bambous, où je célébrais le saint sacrifice tous les dimanches et fêtes[1]. » Vers le même temps, M. Deschavannes, prêtre du diocèse de Lyon, l'un de nos plus courageux missionnaires, remontait le fleuve Mè-nam jusqu'au milieu des tribus laociennes, auxquelles il voulait leur annoncer la bonne nouvelle du salut. Il courut des dangers infinis dans les divers voyages qu'il fit pour former et instruire les nouveaux chrétiens dans un pays où la foi n'é-

[1] Ann. de la Prop. t. VI, p. 590.

tait pas connue avant son arrivée; périls dans le chemin, périls du côté des animaux du désert, périls plus nombreux encore de la part des brigands [1] ou des persécuteurs, rien ne manquait à cette vie si pleine en peu de jours. « Je suis, écrivait-il à M. Pallegoix, sans asile et en butte à la persécu- » tion : voilà ce qui fait mon bonheur. Cette pensée de mou- » rir ou de souffrir pour la Foi me donne du cœur et vous » en donnera aussi. » Après avoir ainsi gagné bien des âmes à Jésus-Christ il mourut le 6 septembre 1831, emporté par la fièvre du désert.

M. Pallegoix rend ainsi compte de l'effet produit par cette mort précieuse aux yeux du Seigneur, et de l'empressement des chrétiens à honorer les restes du missionnaire mort ainsi pour son troupeau. « Cent personnes, dit-il, portaient le » char funèbre, et les obsèques de mon ami paraissaient » converties en triomphe : alors il me semblait le voir triom- » phant aussi dans les cieux, et dépouillé de toutes les mi- » sères de cette vie. Lorsqu'on descendit ses restes dans le » tombeau qui lui était préparé, des gémissements et des ex- » clamations de douleur se firent entendre dans toute l'as- » semblée : il semblait que chacun avait perdu ce qu'il » avait de plus cher au monde.

» Quant à moi, la plaie que le Seigneur a faite à mon » cœur saignera toujours, jusqu'à ce que je sois réuni dans » le ciel à mon frère bien-aimé [2]. »

L'année suivante, dans l'île des Nias, mourait de même victime de son zèle et de sa charité, M. Vallon dont je vous ai déjà dit un mot, et qui fut le second représentant de votre diocèse [3] dans les missions de notre société. Vénérable frère,

[1] Des voleurs lui ayant un jour enlevé sa chapelle, se revêtirent des ornements sacerdotaux et burent dans le calice. Ils furent foudroyés quelque temps après.

[2] Ann. de la Prop. t. VI, p. 612.

[3] Depuis la formation du séminaire des Missions-Étrangères, le diocèse de Langres n'avait fourni à cette œuvre apostolique, que le seul M. Jean-Baptiste Maigrot, mort à Macao, évêque nommé de Suze et vicaire apostolique du

doublement cher à mon souvenir, il était né aux pieds de ce rocher où mon cœur a laissé les plus doux objets de ma tendresse en ce monde. Il me semble encore le voir, cet homme si magnanime dans sa simplicité, faisant ses adieux aux amis de sa jeunesse et leur donnant un rendez-vous éternel dans le sein de Dieu [1]. Alors aveuglé moi-même par les pensées de la terre, je ne compris rien à la solennité de ces derniers embrassements; j'étais prêt à répandre mon sang pour une autre cause, et je ne sentais pas ce qu'il y a de bonheur et d'élévation à faire pour son Dieu, le sacrifice dont les choses humaines ne sont jamais parfaitement dignes. Que j'étais loin surtout alors, ô le souverain maître de mon âme, de penser qu'après m'avoir poursuivi pendant si longtemps dans le désert où je m'égarais, vous viendriez m'appeler à prendre part un jour à l'héritage de vos apôtres! O Jésus! ô Marie! cœurs sacrés que j'aime aujourd'hui et qu'alors je méconnaissais, demeurez, je vous en conjure, demeurez désormais la seule et douce pensée de ma vie, mon soutien dans mes travaux et dans mes peines, ma chère et unique joie dans ce monde et dans l'éternité.

M. Vallon ne séjourna que trois mois à Nias, avant sa bienheureuse mort. « Arrivés dans l'île, disait le naturel qui l'accompagna, nous fûmes assez mal reçus dans le pre-
» mier endroit où nous abordâmes; on nous obligea même
» de quitter le pays. Nous gagnâmes de nouveau notre bar-
» que, et nous nous rendîmes dans un endroit qu'on nomme
» Kunostaly, où nous trouvâmes un apostat anglais ou des-
» cendant d'Anglais qui nous reçut chez lui, et nous en-
» gagea à l'attendre jusqu'à son retour d'un voyage qu'il
» allait faire. Après l'avoir attendu pendant une huitaine
» de jours, voyant qu'il ne revenait pas, M. Vallon désira
» gagner les montagnes. Nous partîmes donc de ce lieu, et

Sse-tchouan. Il avait quitté Paris en 1740 et mourut le 20 octobre 1752.
[1] M. Vallon quitta Paris le 16 août 1830.

» arrivâmes dans un village situé sur le sommet d'une » montagne. Le roi du canton nous reçut assez bien, et » nous donna même une petite maison pour nous loger. » Pendant environ trois mois que M. Vallon vécut parmi » les habitants de Nias, il s'occupait à l'étude de leur langue » et à parcourir la campagne. Il était déjà reçu chez les ha- » bitants; on le consultait pour les malades, et à cette » occasion il eut le bonheur de donner le baptême à trois » petits enfants, dont deux moururent immédiatement après » l'avoir reçu, et le troisième était à l'agonie lorsque M. Val- » lon rendit lui-même son âme à Dieu.... » — « Jamais mort » ne m'a été plus sensible, continue le missionnaire qui » rapporte ce récit; j'étais lié à ce bon et digne confrère par » l'amitié la plus étroite. Sa soumission à la volonté de Dieu, » la douceur de son caractère, sa simplicité dans toute sa » conduite, le rendaient cher à tous ceux qui ont eu l'a- » vantage de le connaître. Enfin ses souhaits ont été ac- » complis; il désirait toujours pouvoir procurer le ciel » à un Nias : deux âmes l'ont devancé dans la céleste pa- » trie [1]. »

M. Bérard étant arrivé dans l'île sur ces entrefaites, mourut de même trois jours après son débarquement. Il y eut d'abord quelque doute sur le genre de leur mort; mais des renseignements plus précis, recueillis ensuite par les missionnaires destinés à les remplacer, levèrent toute incertitude à cet égard. « Maintenant, rapporte un de ces derniers, il » paraît certain qu'ils sont morts par suite du poison qu'on » leur a donné dès leur entrée dans l'île. Ainsi nous l'a an- » noncé le résident de Tapanooli, le même qui avait favorisé » leur débarquement à Nias, et qui a pris soin de faire re- » cueillir le peu de leurs effets qu'on a pu trouver après leur » mort. Il a même ajouté que le raja le plus voisin de l'en- » droit où avait débarqué M. Vallon, avait mis aussitôt à

[1] Ann. de la Prop. t. VIII, p. 142.

» prix la tête de cet intrépide apôtre, et promis mille » piastres à celui qui la lui apporterait [1]. »

Dans le même temps un autre de nos missionnaires, M. Barbe, du diocèse de Tulle, envoyé à Molinien, s'occupait déjà d'un projet réalisé par lui plus tard, de pénétrer au milieu des forêts habitées par les Karians. Ces intéressantes peuplades, demeurées jusqu'à nos jours à l'état sauvage, n'avaient encore été visitées par aucun Européen, lorsque M. Barbe y fit ses premières missions; leur position au milieu des forêts, et surtout leur amour pour l'indépendance, les ont garanties jusqu'à présent des dangereuses communications qui ont achevé de corrompre tant d'autres peuples [2]. Dans ces derniers temps, le défaut de prêtres catholiques ayant empêché de poursuivre les premiers succès de nos missionnaires, les ministres presbytériens en profitèrent pour répandre leurs doctrines parmi ces tribus. Cependant, comme il leur eût été difficile à eux-mêmes de vivre au milieu de ces forêts, ils attirèrent à eux quelques naturels dont ils firent des catéchistes et qu'ils envoyèrent ensuite instruire leurs familles. Cette prédication, tout incomplète et toute fausse qu'elle soit sur certains points, n'en sera pas moins une voie de salut pour plusieurs de ces âmes généreuses qui ne demandent que la lumière pour se ranger sous le joug de Jésus-Christ. Toutefois, il est bien pénible à un cœur catholique de voir ainsi passer dans les rangs de l'erreur des peuplades, au milieu desquelles nos missionnaires renouvelleraient peut-être les merveilles de l'Océanie et du Paraguay. Oh! Monseigneur, comme l'âme est douloureusement émue à la pensée de tant d'hommes rachetés comme

[1] Loc. cit. p. 155.

[2] On peut lire de curieux détails sur les mœurs et les croyances de ces peuplades dans une lettre de M. Jurines, directeur au séminaire des Missions-Étrangères, insérée dans les *Annales de géographie*. On en trouve de même dans la lettre de M. Bigandet notre confrère, successeur de M. Jurines dans cette intéressante mission. Cette dernière lettre a été publiée dans le quatorzième vol. des *Ann. de la Prop.* pp. 290 et suiv.

nous au prix du sang de Jésus-Christ et qui se perdent ainsi par milliers faute d'un guide qui leur indique seulement la voie du ciel. Oh! divin maître de la moisson, daignez donc enfin envoyer les ouvriers préparés par votre providence pour défricher ces immenses contrées que la charrue n'a pas encore pu entamer [1].

La mission de Siam était alors grandement consolée par l'arrivée de M. Courvézy, prêtre du diocèse de Carcassonne, nommé coadjuteur de Mgr de Sozopolis. Le nouveau prélat fut sacré le 30 novembre 1833, sous le titre d'évêque de Bide, par Mgr Taberd, vicaire apostolique de Cochinchine, alors réfugié à Siam. Mgr Courvézy, agrégé au diocèse de Chartres avant son départ, écrivait alors à son ancien évêque une lettre pleine de sentiments d'humilité et de dévouement à l'œuvre à laquelle il était appelé. « Après tout, disait-il, » nous sommes les disciples et les ministres du Maître qui » vécut pauvre, qui fut humilié et qui fut condamné au » supplice de la croix; estimons-nous heureux lorsque Dieu » nous appelle à porter l'image de son divin fils trahi, ou- » tragé, crucifié; ne touchons à la terre que par nos pieds; » que nos cœurs s'élèvent et nous élèvent jusqu'au ciel. » Toutes les palmes des martyrs, des confesseurs de la foi, » du zèle pastoral, ne sont pas encore distribuées, il en reste » pour nous. Levons-nous avec joie au devant de celles qui » nous seraient offertes à conquérir; élançons-nous pour » les saisir, animés par la grâce toute-puissante de Dieu, » elles sont à nous [2]. » Quelques mois s'étaient à peine écoulés lorsqu'il fut chargé du poids de toute la mission par suite de la mort du vicaire apostolique.

Mgr Esprit-Marie-Joseph Florens, né dans le Comtat

[1] Sans parler des pays immenses qui, dans le Thibet, en Chine même, en Tartarie et dans plusieurs autres contrées de l'Asie, n'ont jamais vu de missionnaires, les forêts qui s'étendent de l'extrémité de la presqu'île de Malacca jusqu'aux frontières du Yun-nân, sont peuplées de tribus plus ou moins sauvages qui n'ont pas encore été évangélisées jusqu'à ce jour.

[2] Ann. de la Prop. t. VII, p. 364.

Venaissin, était frère de Mgr de Zéla, mort coadjuteur du Sse-tchouan. Il avait fait son séminaire dans la petite communauté de Saint-Sulpice, si recommandable par les sujets distingués qui en sont sortis. Son père était un homme d'une foi si héroïque, qu'après avoir offert à Dieu le sacrifice de ses deux fils, il aurait vu de grand cœur ceux qui lui restaient suivre la même carrière. Le digne prélat répondit généreusement à cette noble charité, car, après quarante-sept ans de ministère apostolique, il mourut entouré de la plus grande vénération de la part des chrétiens. Ceux qui assistèrent à ses derniers instants se partagèrent par morceaux ses pauvres et vénérables vêtements, devenus ainsi pour eux, un pieux souvenir. A cette époque, le vicariat de Siam possédait onze missionnaires français et sept indigènes destinés les uns et les autres pour le Laos, Nias, Sumatra, Pinang, ou pour l'administration des chrétientés continentales.

Un surcroît de misères vint à cette époque ajouter une nouvelle dépense aux nombreux sacrifices nécessaires pour soutenir cette mission déjà surchargée de besoins. Près de deux mille chrétiens annamites furent emmenés captifs à Bang-kok par suite de l'expédition siamoise de 1834; et c'était vraiment une grande pitié de voir l'état dans lequel se trouvaient ces malheureux sans qu'on pût venir suffisamment à leur secours. La lettre dans laquelle Mgr de Bide en rend compte est vraiment déchirante. Plus tard encore, de semblables guerres amenèrent des malheurs non moins déplorables; mais en présence de pareilles infortunes et de l'impuissance où l'on se trouvait d'y apporter remède, il n'y avait plus qu'à s'écrier avec le charitable évêque : *Misereor super turbam*[1].... *Undè ememus panes ut manducent hi*[2]? Mes entrailles se sont émues de compassion sur cette foule

[1] S. Marc. c. VIII, ℣. 2.
[2] S. Jean, c. VI, ℣. 5.

nfortunée; mais où prendre du pain pour la nourrir! Cependant des considérations d'un autre genre venaient tempérer un peu l'amertume de cette peine; la foi de ces malheureux se trouvait ainsi à l'abri de la cruelle épreuve à laquelle elle eût été soumise dans leur patrie; leur corps souffrait il est vrai, mais leur âme pouvait s'élever à Dieu, car ils conservaient sans trouble le libre exercice de leur religion. Et l'on peut bien le présumer ici, plusieurs d'entr'eux durent leur salut éternel aux malheurs mêmes qui les accablaient.

NULLITÉ DES MISSIONS PROTESTANTES. — NOUVEAU VICARIAT APOSTOLIQUE. — ÉTAT ACTUEL DES CHRÉTIENTÉS.

Le succès de la foi parmi les étrangers fixés dans le royaume, et surtout parmi les Chinois, venait encore apporter aux missionnaires des consolations d'autant plus sensibles, que ces succès contrastaient davantage avec la nullité des résultats obtenus dans le même temps par les sociétés protestantes. Quelquefois il arrivait à la simplicité de nos chrétiens de réduire au néant, en peu de paroles, les fausses imputations répandues par une tradition haineuse contre le catholicisme, parmi les différents sectateurs de l'erreur. Voici, entr'autres, la réponse pleine de sens et de vérité faite par un de nos catéchistes à un ministre de Syncapour qui reprochait aux catholiques d'adorer la sainte Vierge et la croix. « Nous nous servons de la croix pour penser à Jé-
» sus-Christ, lui dit-il, et comme souvenir nous lui rendons
» nos hommages. Car, nous autres grossiers, si nous prions
» devant une muraille, nous pensons à la muraille; si c'est
» devant une porte, nous pensons à la porte; si c'est de-
» vant l'image de Jésus-Christ, nous pensons à Jésus-Christ;
» quant à la sainte Vierge, nous la prions d'intercéder pour
» nous, nous ne l'adorons pas [1]. »

[1] Ann. de la Prop. t. VIII, p. 133.

Digitized by Google

La même année un de nos missionnaires fut à même d'éclairer le monde chrétien sur le fameux collége anglo-chinois fondé à Malacca par les protestants. Ils y employèrent des sommes énormes qui n'aboutirent à rien ; car, au moment où le missionnaire le visita, il n'y trouva qu'une douzaine de pauvres enfants chinois ramassés dans les rues de Malacca. Il put encore s'y convaincre de la bonne foi de certains ministres qui n'hésitaient pas à se donner en Europe comme les auteurs de savants ouvrages dus aux recherches des Religieux catholiques [1]. Ce missionnaire termine de la manière suivante le récit de sa visite au collége. « Ayant eu occa-» sion de m'entretenir de ce collége avec un autre ministre pro-» testant de Malaca, il m'avoua sans détour que les dépenses » énormes faites pour sa construction étaient de l'argent » jeté à la mer, et que le retentissement que cet établisse-» ment avait eu en Europe n'était que du charlatanisme [2]. » Toutefois, nous devons le dire ici, nous ne citons pas ces faits dans l'intention de laisser planer sur tous les missionnaires protestants et sur ceux qui les soutiennent par leurs aumônes le même reproche de mauvaise foi ; seulement nous avons cru devoir saisir cette occasion de citer un trait choisi entre tant d'autres, pour prouver en quelles inutiles dépenses, en quels vains efforts s'absorbent les ressources immenses mises à la disposition des sociétés bibliques. Cinquante millions par année et des résultats à peu près nuls, voilà ce que le protestantisme obtient de notre temps pour l'œuvre des missions étrangères ; trois millions et des succès immenses, voilà ce que recueillent les catholiques. A qui donc, d'après cela, pourra-t on croire que s'adresse cette parole du divin Maître : *Euntes docete omnes gentes* [3] ?

En 1835, de nouvelles espérances augmentèrent le zèle et la confiance des missionnaires de Siam ; deux princes, frères

[1] Il s'agit ici de la Grammaire et du Dictionnaire des PP. Basile et Prémare.
[2] Ann. de la Prop. t. VIII, p. 586.
[3] Allez et enseignez toutes les nations. — S. Matth. c. xxviii, ℣. 19.

du roi, et surtout l'aîné de toute la famille, ne paraissaient pas très-éloignés d'embrasser la foi chrétienne ; mais le jour n'était pas encore venu où la croix du Sauveur devait être placée si près du trône de cet empire.

Vers la même époque, M. Candalh, mort depuis en Cochinchine, rendait compte des difficultés opposées à la tentative faite par lui pour pénétrer à Nias et à Sumatra. Dans cette dernière île, les naturels de l'intérieur étaient si outrés contre les Hollandais[1], que le titre seul d'européen eût été un arrêt de mort. Il était donc inutile de chercher à s'y introduire jusqu'à ce que les choses fussent disposées plus favorablement. Nouvelle preuve de la nécessité d'avoir dans ces contrées un clergé national capable de répandre la foi parmi les populations, sans exciter chez elles la haine et la défiance attachées à ce qui vient de l'étranger.

Dans le courant de l'année 1834, deux missionnaires protestants américains ayant voulu s'engager au milieu de la tribu des Battas qui peuple la côte occidentale de l'île, furent mis à mort et dévorés par les habitants, ainsi qu'un de leurs domestiques. Ils s'étaient ainsi avancés armés de fusils, malgré les représentations qu'on leur fit à cet égard, en sorte qu'ils furent considérés comme prisonniers de guerre et subirent le supplice usité en pareil cas[2]. Ils sont regardés comme martyrs dans les communions protestantes.

Le 3 juin 1838, en vertu des pouvoirs qu'il avait reçus du

[1] Les peuplades de l'intérieur de Sumatra n'ont jamais voulu se soumettre à la puissance hollandaise qui domine sur les côtes.

[2] Les cas où il est permis aux Battas de manger de la chair humaine sont prévus par des lois fondées sur les coutumes de leurs ancêtres. On le fait à l'occasion de certaines pratiques religieuses, lorsqu'un habitant a commis un crime prévu par les lois, et surtout à l'égard des prisonniers de guerre. La manière dont on pratique ce supplice est vraiment horrible. On attache le patient à un arbre les bras étendus ; le chef s'approche le premier, coupe les narines, les oreilles, ainsi que la chair de la plante des pieds et de l'intérieur des mains. Telle est la portion qu'il se réserve comme la chair la plus estimée de la victime. On enlève ensuite au malheureux prisonnier les chairs de la poitrine pour les plus qualifiés de la peuplade, après quoi chacun se jette sur lui pour en arracher un lambeau. Il est aussi d'usage de boire une partie du sang du suppli-

Souverain Pontife, Mgr de Bide donna la consécration épiscopale à M. Pallegoix, sous le titre d'évêque de Mallos, coadjuteur de Siam. La cérémonie se fit avec une pompe à laquelle les païens et les protestants prirent autant de part que les fidèles eux-mêmes. Le frère aîné du roi donna de même à cette occasion de nouvelles preuves de son attachement pour les missionnaires en contribuant par sa présence et ses libéralités à la solennité de la fête. Peu de temps après, le vicariat apostolique de Siam fut partagé en deux par suite de la cession de toute la presqu'île de Malacca confiée à notre Congrégation par le Souverain Pontife. Mgr de Mallos devint vicaire apostolique du royaume de Siam proprement dit, avec Bang-kok pour résidence principale, et Mgr de Bide conserva Syncapour.

A l'époque du sacre de Mgr de Mallos, le nombre des chrétiens répandus sur toute l'étendue de la mission de Siam s'élevait à sept mille environ, divisés en plusieurs chrétientés souvent fort éloignées les unes des autres. Il y avait à Chantaboun sept cents chrétiens, avec une église dans le plus grand délabrement et une école de filles tenue par les religieuses Amantes de la Croix ; on se proposait en outre d'y établir une école pour les garçons et d'y travailler à la conversion des Chinois qui s'y trouvent en assez grand nombre. Bang-kok possédait cinq églises, dont la première est celle de *Sainte-Croix*. Elle est placée au milieu du camp de même nom, peuplé par quatre cent quatre-vingts chrétiens, médecins, interprètes ou soldats. Mgr de Bide proposait d'y rétablir les religieuses chargées de l'éducation des filles. Le camp de Kambodje ou de la *Conception* était composé de six cent quatre-vingt-dix-sept chrétiens, tous soldats, les meilleurs chrétiens de Siam. Il y avait là une école pour les enfants de chaque sexe et une église nouvellement bâtie. Le camp

cié. Les femmes sont exclues de ces affreux festins. — *Ann. de la Prop.* t. X, pp. 43 et 44.

de *Saint-François-Xavier* était formé des trois mille Cochinchinois prisonniers de guerre, devenus sous tous les rapports plus heureux que dans leur propre pays. Ils avaient une église nouvellement reconstruite en remplacement d'une cabane élevée à la hâte à l'époque de leur arrivée. Deux écoles commençaient aussi à se former pour les enfants, et d'anciennes religieuses cochinchinoises allaient bientôt se trouver à la tête d'une communauté de leur observance. Le camp du *Calvaire* renfermait une centaine de chrétiens anciens schismatiques réunis depuis peu d'années. Ils avaient aussi deux écoles, et l'un de nos missionnaires s'y occupait beaucoup de la conversion des Chinois. Plus tard, cette œuvre prit beaucoup d'accroissement, et elle promet d'avoir de jour en jour plus de succès. L'église, tombant en ruines, avait grand besoin d'être reconstruite; mais le défaut de ressources empêchait de l'entreprendre dans ce moment. La dernière église de Bang-kok est celle de l'*Assomption,* l'une des plus belles du pays. On en doit la fondation à un cardinal romain qui envoya autrefois une aumône de 1500 piastres à Mgr Florens, à condition qu'il l'emploierait à la construction d'une église dédiée à la sainte Vierge. Près de cette église s'élevait le collége, composé alors de seize élèves, et quelques cabanes servant d'hospice pour de pauvres païens abandonnés. C'est là aussi que réside le vicaire apostolique. La petite chapelle, commencée par M. Pallegoix sur les ruines de l'ancienne capitale, promettait d'être fort utile aux familles chrétiennes répandues dans cette contrée, mais on n'avait pas encore pu arriver à l'achever entièrement. Syncapour avait aussi une petite chapelle et quatre cent cinquante chrétiens, parmi lesquels les Chinois seuls paraissaient donner alors de la consolation.

Il y avait à Pulo-Pinang, indépendamment du collége général, deux chrétientés composées en tout de deux mille deux cent cinquante fidèles. La première, dite de Tanjou ou

du Promontoire, possédait une église, une école catholique dotée par la Compagnie anglaise des Indes et un hospice pour les orphelines. La seconde, connue sous le nom de Pulo-tikons (île des Rats), a aussi une église dédiée sons le titre de *l'Immaculée Conception*. Ces chrétientés promettent de prendre de l'accroissement par suite des conversions faites parmi les Chinois. Une autre chrétienté de leur nation, formée depuis peu d'années dans la petite île de Batu-kavan, voisine de Pinang, augmentait aussi tous les jours.

Jusqu'au moment où le christianisme y fut introduit, la population de cette île se composait d'une réunion de voleurs et de mauvais sujets, dont le gouvernement réprimait difficilement les brigandages; aujourd'hui tous ces désordres ont cessé, et ceux d'entre les nouveaux chrétiens dont la bonne conduite a été éprouvée par une longue expérience reçoivent, en récompense, une épouse choisie parmi les jeunes filles élevées dans l'hospice de Tanjou.

On formait alors le projet de donner une extension beaucoup plus grande au collége siamois, où il était question d'attirer, par l'appât de l'instruction, l'élite de la jeunesse du pays. C'est là, en effet, une question capitale pour la mission, attendu que les talapoins ayant été chargés jusqu'a présent de l'éducation publique dans le royaume, conservent par ce moyen la plus funeste influence sur les hautes classes de la société. Mgr de Bide en parlait ainsi dans sa lettre du 29 novembre 1839 : « Tant que les talapoins auront le mo-
» nopole de l'enseignement, nous disait M. Deschavannes,
» de si précieuse mémoire, ils en profiteront pour nous alié-
» ner la génération naissante, en semant dans ces jeunes
» têtes des préventions que le temps n'efface plus. Otons
» leur ce moyen d'action, ou du moins partageons-le avec
» eux, autrement il nous sera plus tard impossible de neu-
» traliser leur funeste influence, et le christianisme ne fera

» que végéter dans ces contrées, sans espoir d'y jamais deve-
» nir populaire [1].

Tel est, en résumé l'état dans lequel se trouvait alors la mission de Siam, peu nombreuse en chrétiens jusqu'à ce jour, par suite des révolutions politiques et pour d'autres causes que l'avenir peut faire disparaître ou du moins notablement diminuer. Du reste, la position de ce pays vraiment central par rapport à l'Asie, et la facilité qu'on y trouve pour communiquer avec les îles inexplorées de ces vastes mers, le rendent extrêmement intéressant aux yeux de la foi et font espérer que, de notre temps, nous verrons cette mission se relever complètement de l'état de langueur où elle se trouva trop long-temps. Nous voudrions pouvoir dire, non-seulement ce que la religion en doit espérer, mais les avantages qu'en pourraient retirer de hauts intérêts, plus sensibles pour les puissances de la terre; mais ce n'est pas ici le lieu de traiter une semblable question [2].

[1] Ann. de la Prop. t. XIII, p. 309.

[2] Ann. de la Prop. t. I, numéro II, pp. 17 et suiv.; numéro IV, pp. 19, 28, 127, 133; numéro VI, p. 57; t. II, pp. 292, 299 et suiv. 311, 316; t. III, pp. 233, 237, 240, 242, 264, 271; t. IV, pp. 199, 211, 215, 219; t. V, pp. 37, 38, 44, 49, 51, 57, 61, 63 et suiv.; t. VI, pp. 588, 594, 600, 602, 609, 613, 618, 621; t. VII, p. 390; t. VIII, pp. 93, 95, 96, 102, 104, 106, 124, 130, 134, 137, 142, 149, 153, 157, 159, 585; t. IX, p. 407; t. X, pp. 41, 44; t. XI, pp. 199, 204, 516, 535, 545; t. XII, pp. 115, 118, 122; t. XIII, pp. 307, 311, 320; t. XIV, pp. 148, 283 et suiv. — Nouv. Lett. édif. t. V, pp. 359, 366. — Cat. des Miss. pp. 29 et suiv.

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE CINQUIÈME.

MISSIONS DU TONG-KING ET DE LA COCHINCHINE, JUSQU'A LA FIN DU RÈGNE DE GIA-LAONG.

MONSEIGNEUR,

Les missions du Tong-king et de la Cochinchine, ayant été confiées dès le principe, aux soins de nos premiers vicaires apostoliques, devront toujours nous être bien précieuses et bien chères. D'autres titres les recommandent encore à notre dévouement; c'est, surtout, la fidélité avec laquelle les missionnaires qui les ont cultivées ont tendu sans cesse vers le but de notre institution, en y formant avec le plus grand soin un clergé digne d'eux, et capable de réaliser la pensée des Souverains Pontifes.

Le zèle de quelques vicaires apostoliques, plus dévoués encore que d'autres à cette œuvre capitale, doit être regardé comme une des causes principales des résultats heureux obtenus sous ce rapport. Et c'est bien maintenant, qu'on peut apprécier dignement les services rendus par ce clergé vénérable, si utile aux chrétiens pour les soutenir

dans leur sanglante épreuve. Nous les avons vus, en effet, ces hommes, devenus intrépides par la foi, porter partout aux fidèles les secours de nos divins sacrements, pénétrer dans les cachots des confesseurs, suivre jusqu'au moment suprême et accompagner d'une dernière bénédiction nos glorieux martyrs. Nous les avons vus marcher sans crainte au supplice pour le nom de Jésus-Christ, et leurs cœurs tressaillaient de joie à la pensée du grand triomphe préparé pour eux en récompense d'un dernier combat. Aujourd'hui que la tête de nos missionnaires est mise à prix, aujourd'hui que ces frères privilégiés ne peuvent faire un pas hors de leurs retraites sans s'exposer à tomber entre les mains des persécuteurs ; qui donc, s'il n'y avait pas de prêtres indigènes, pourrait porter aux pécheurs et aux malades les sublimes consolations de l'Église ? Qui donc, passerait, comme eux, au milieu des populations, sans être trahi par les habitudes et un extérieur que personne ne peut méconnaître ? Maintenant donc, plus que jamais, on voit se réaliser d'une manière bien consolante les espérances fondées sur les prêtres formés au milieu de ces peuples malgré tant d'obstacles et d'oppositions.

Tel est, Monseigneur, les résultats d'efforts tentés et soutenus, depuis l'origine de notre Congrégation jusqu'à ce jour ; tel est aussi, le résumé des faits dont je vais entreprendre de vous donner ici le développement. Toutefois, comme ces deux missions auront désormais une même destinée politique, je les séparerai l'une de l'autre, seulement pour le récit des faits accomplis avant l'époque de la réunion des deux peuples, et je vous présenterai ensuite, sous un même coup d'œil, tout ce qui les concerne depuis le jour où la conquête a fait de ces deux royaumes une seule puissance.

Digitized by Google

MISSION DU TONG-KING.

PARTAGE DE CETTE MISSION ENTRE LES DOMINICAINS ESPAGNOLS ET LA CONGRÉGATION DES MISSIONS ÉTRANGÈRES. — PERSÉCUTIONS DIVERSES.

Pendant que la mission de Chine souffrait persécution de la part des infidèles, et se trouvait en proie aux divisions relatives aux cérémonies idolâtriques, les églises du Tong-kiug et de la Cochinchine n'avaient guère moins d'épreuves à subir. L'identité de religion avait amené les mêmes incertitudes au sujet des pratiques superstitieuses; les embarras relatifs à la juridiction des vicaires apostoliques étaient aussi les mêmes, et pour comble de malheur les souverains de ces royaumes, surtout celui du Tong-king, étaient aussi persécuteurs que les empereurs de la Chine.

Le 1er juillet 1693, Mgr Deydier, vicaire apostolique du Tong-king Oriental étant mort, le Souverain Pontife lui donna pour successeur un Dominicain espagnol, et confia l'administration des chrétientés de cette partie du royaume à des religieux du même ordre et de la même nation. Le reste fut placé sous la direction de nos missionnaires, et les jésuites continuèrent à exercer leurs fonctions dans l'un et l'autre vicariat, ce qui dura jusqu'à la destruction de leur Compagnie. Le partage du royaume entre les Dominicains et nous, n'a pas cessé d'exister jusqu'à ce jour, et nous espérons qu'il se continuera jusqu'à l'époque où la formation complète d'une église nationale pourra rendre notre présence inutile au bien spirituel des chrétiens.

Dans le courant du mois d'août 1696, le roi du Tong-king ayant porté un édit de proscription contre la religion chrétienne et spécialement contre les missionnaires, ceux-ci furent obligés de se cacher plus secrètement que jamais, et

tout portait à faire redouter les plus grands malheurs; mais Dieu eut pitié de ses enfants, et il détourna d'eux en partie, le coup dont ils étaient menacés. Presque tous les gouverneurs de provinces adoucirent beaucoup dans l'exécution, les ordres du roi, en sorte que cette tourmente passagère ne fut pas, à beaucoup près, aussi funeste qu'on pouvait le craindre. Une accusation, intentée contre les missionnaires par un chrétien apostat, faillit avoir des suites fort graves; cependant on parvint à apaiser l'affaire au moyen de quelqu'argent distribué à propos à ceux de qui l'affaire dépendait. Alors Mgr d'Auren se détermina à prendre une précaution dont la nécessité fut bientôt démontrée. Il demanda et obtint pour coadjuteur M. Bélot, missionnaire très-zélé qu'il sacra en 1702, sous le titre d'évêque de Basilée. Dix ans après, la persécution s'étant élevée de nouveau avec plus de violence, les deux évêques et un autre missionnaire français, M. Guisain, furent emprisonnés, et ensuite chassés du royaume. On les avait embarqués sur un navire faisant voile pour Siam; mais, à peine étaient-ils en pleine mer, que des chrétiens avec qui l'on s'était entendu, vinrent à bord chercher Mgr de Basilée, et M. Guisain qu'ils ramenèrent avec eux à terre. Une religieuse *Amante de la Croix* conduisit toute cette affaire, et les missionnaires durent à sa présence d'esprit de pouvoir rentrer secrètement dans la province de Nghê-anh. Ils soutinrent ainsi toute la mission, pendant que Mgr d'Auren, accablé de travaux et de vieillesse, mourait à Siam, le 9 août 1714, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Ce prélat, qui s'était toujours fait remarquer par la plus grande piété, s'était préparé depuis long-temps par les exercices les plus parfaits de la vie chrétienne, à cette mort bienheureuse qui le réunit à l'objet si désiré de ses uniques pensées. Trois ans après, Mgr de Basilée mourut, et M. Guisain, nommé vicaire apostolique à sa place en 1718, fut sacré évêque de Laranda en 1721.

Pendant ce temps, la persécution s'était renouvelée plus

cruellement que jamais, excitée par les accusations d'une femme de mauvaise vie. Cette malheureuse commença par apostasier, après quoi elle se réunit à deux ennemis déclarés des chrétiens; et tous ensemble présentèrent au régent du royaume une requête tendant à l'abolition du christianisme. L'effet qu'ils s'en promettaient ne fut pas atteint complètement, mais ils n'en causèrent pas moins une sanglante persécution dans laquelle plusieurs chrétiens et deux missionnaires de la Compagnie de Jésus eurent le bonheur de donner leur vie pour Jésus-Christ. La persécution commencée en 1721, n'était pas encore entièrement calmée en 1725. En 1736 elle reprit une nouvelle force, de telle sorte que, le 12 janvier de l'année suivante, quatre nouveaux jésuites scellaient de leur sang la vérité de la sainte doctrine qu'ils étaient venus annoncer à ces peuples.

Tandis que ces choses se passaient, le vicariat occidental demeuré sans pasteur depuis la mort de Mgr de Laranda fut gouverné pendant quinze années entières par un simple prêtre, dans un temps où la présence d'un évêque eût été si nécessaire. Ce pro-vicaire était, il est vrai, bien en état de supporter le poids de la charge qui lui était confiée, mais il ne lui était pas possible, malgré toute sa capacité, tous ses efforts et toute sa vertu, de remplacer à beaucoup près un évêque dont la grâce et les pouvoirs sont réellement le seul véritable fondement d'une église. Ce pro-vicaire était M. Néez, du diocèse de Bayeux, entré au Tong-king dès l'année 1715. Il fut nommé en 1738 au vicariat occidental avec le titre d'évêque de Céomanie et fut sacré l'année suivante. Ce fut un des plus distingués parmi les vicaires apostoliques du Tong-king, ainsi que le témoignent les *Nouvelles Lettres Edifiantes*. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'*Introduction*, à la mission du Tong-king : « L'évêque de Céomanie fut un pré-
» lat recommandable par sa science, son zèle, sa piété, sa
» prudence, sa fermeté et son désintéressement. Il est à juste
» titre regardé comme un des principaux soutiens et des plus

» beaux ornemens de la mission du Tong-king Occidental, à » laquelle il rendit de longs et importans services. Il mou- » rut le 19 octobre 1764, âgé de quatre-vingt-trois ans, » après cinquante ans passés dans l'exercice des fonctions » apostoliques, et vingt-cinq d'épiscopat[1]. » Il eut successivement trois coadjuteurs, MM. Devaux, sacré évêque de Léros en 1746, mort dix ans après; M. Bennetat, d'abord coadjuteur de Cochinchine, mort à l'Ile-de-France à son retour de Rome, en 1761; enfin M. Reydelet qui lui succéda. Ce dernier, nommé évêque de Gabale et coadjuteur en 1762, ne reçut ses bulles qu'en 1766 et fut alors sacré par le vicaire apostolique du Tong-king Oriental[2].

L'année précédente, un des principaux bonzes du royaume ayant été mis à mort pour ses crimes, le roi fit, à cette occasion, divers règlements pleins de sévérité contre le corps entier dont cet homme avait fait partie; mais en même temps, dans la crainte de paraître favoriser les chrétiens s'il se taisait sur leur compte dans cette circonstance, il renouvela dans le même édit, les peines portées contre eux par ses prédécesseurs. L'avidité des mandarins profita de cette occasion et les fidèles eurent plusieurs vexations à subir à ce sujet. On rechercha aussi avec assez de soin les prêtres européens ou indigènes qui échappèrent en grande partie aux poursuites des persécuteurs. Cependant le P. Orta, jésuite italien, fut pris et retenu en prison pendant plusieurs années, ainsi qu'un Dominicain tong-kinois.

La mission du Tong-king Occidental possédait alors à Kevinh un collége et un séminaire où se trouvaient environ quatre-vingts élèves qui eurent beaucoup à souffrir des

[1] Nouv. Lett. édif. t. VI, Int. p. LXXXI.

[2] Nouv. Lett. édif. t. VI, Introd. pp. LXXVI et suiv. — Hist. du Tonquin, t. II, pp. 131 et suiv. — Lett. édif. t. IX, pp. 7, 14, 18, 21, 47 et suiv. 59 et suiv. 82; t. X, p. 436. — Mém. de Picot, t. I, p. 201; t. II, pp. 154, 190, 592. — État actuel du Tunkin, t. II, pp. 31, 34. — M. Henrion, t. X, pp. 229 et suiv. — Cat. des Miss. pp. 8 et suiv. — *Gall. Christ.* t. VII, col. 1029. — *Bull. Pont. S. Congreg. de Prop. Fide*, t. IV. p. 46.

maladies épidémiques dont le royaume était infecté. Ensuite on put jouir d'une assez grande tranquillité jusqu'en 1773, époque mémorable d'une nouvelle et sanglante persécution. Le 5 août de cette année, le P. Castaneda, religieux de l'ordre de Saint-Dominique, allant en plein jour visiter un malade qui se trouvait à quelques pas seulement de la maison où il demeurait, fut aperçu, poursuivi, fait prisonnier et envoyé au second mandarin de la province qui le retint. Son but était d'abord d'extorquer de l'argent aux fidèles; mais n'ayant pas réussi comme il l'espérait, il fit mettre son prisonnier dans une cage et l'exposa ensuite aux ardeurs du soleil afin d'exciter la compassion des chrétiens. Dans la crainte trop fondée d'animer à la recherche des missionnaires par la rançon donnée pour celui-ci, on s'abstint de faire aucune démarche en sa faveur; alors le mandarin irrité de se voir trompé dans ses espérances, fit faire de nouvelles perquisitions dans la province, et le dimanche 3 octobre, jour de la fête du saint Rosaire, on se saisit encore d'un autre missionnaire dominicain. Ce dernier qui était tong-kinois de nation fut enfermé dans une cage comme son confrère. Peu s'en fallut que M. Thiébaut, l'un de nos missionnaires, n'éprouvât le même sort; mais il en fut garanti par les chrétiens d'un bateau sur lequel il se trouvait. Le mandarin fit alors conduire ses prisonniers devant le régent du royaume. Ce prince interrogea lui-même le P. Castaneda qui comparut aussi devant la reine-mère avec son compagnon. Mgr de Céram rapporte ainsi une partie de l'interrogatoire que cette princesse fort ennemie des chrétiens fit subir au premier de ces missionnaires.

« *Si comme vous l'enseignez,* lui dit-elle, *les fidèles observateurs de la religion chrétienne montent au ciel après leur mort, que deviennent ceux qui refusent de l'embrasser* ? et » l'homme apostolique lui ayant répondu sans détour qu'ils » ne pouvoient éviter de tomber en enfer, elle entra dans » une colère d'autant plus grande, que cette réponse cho-

» quoit directement l'opinion reçue parmi les grands de ce » pays : Que les peines et les châtimens de l'autre vie ne » sont que le partage des personnes viles et abjectes, et que les » rois, les princes et les personnes riches et puissantes, re- » trouvent après leur mort, les mêmes avantages dont ils » jouissoient pendant leur vie sur la terre[1]. »

A la suite de cet interrogatoire, les religieux furent tous les deux condamnés à mort comme chefs de la religion chrétienne.

L'arrêt fut exécuté le dimanche 7 novembre suivant. Les chrétiens s'empressant après le supplice, de recueillir le sang et les autres restes de ces vénérables témoins de Jésus-Christ, le mandarin qui avait présidé à l'exécution s'en aperçut et fit aussitôt son rapport sur tout ce qui venait de se passer. Le régent, outré de colère à la nouvelle de ces marques de respect prodigués à des gens condamnés par lui comme des criminels, ordonna de prendre les mesures les plus sévères contre ceux qui avaient osé y participer. En même temps il publia un édit des plus sanglants contre la religion chrétienne. Pour obéir à de semblables ordres on fit subir aux chrétiens toutes sortes de vexations, on abattit les églises, on détruisit le collége et les autres habitations des missionnaires qui furent obligés de se cacher avec le plus grand soin. De deux prêtres tong-kinois arrêtés en 1774, l'un parvint à s'échapper pendant la nuit, et l'autre fut délivré en payant au mandarin l'énorme rançon de huit cents piastres.

La persécution s'était un peu ralentie en 1776, mais elle reprit une nouvelle force l'année suivante ; un nouvel édit

[1] *Nouv. Lett. édif.* t. VI, p. 381. — Nous citons ce trait d'autant plus volontiers qu'il donne une idée des principes moraux qu'on rencontre chez les peuples étrangers à la doctrine évangélique. Nous pouvons remarquer combien est puissante, sur les esprits même les plus opposés à nos dogmes, cette morale divine qui a seule pu consacrer les principes de l'égalité des hommes devant Dieu. Ainsi voyons-nous que ceux qui insultent le plus à notre foi en Europe sont bien souvent ceux qui ont le plus profité des avantages qu'elle leur a créés dans la position sociale qu'ils occupent.

fut porté spécialement contre les missionnaires européens dont la tête fut mise à prix. Le 29 janvier 1777, un catéchiste, attaché auparavant au P. Vincent Liêm, martyrisé en 1773, fut lui-même décapité pour la foi dans la ville royale, après avoir souffert avec la plus grande constance les tortures d'une longue prison. Un Dominicain espagnol, quelques prêtres et plusieurs chrétiens tongkinois furent pris de même dans le courant de l'année; mais on parvint à les faire relâcher moyennant rançon. La persécution ne se ralentit un peu que dans le courant de 1779; toutefois elle ne s'arrêta pas entièrement, car deux chrétiens attachés aux missionnaires de la Compagnie de Jésus ayant été pris en 1780, furent conduits à la ville royale où ils furent retenus long-temps en prison.

Le 18 juillet de cette même année, Mgr de Gabale mourut et fut remplacé par son coadjuteur, Mgr Davoust, évêque de Céram. Ce prélat, qui rendit à l'œuvre générale des Missions d'inappréciables services, avait été député à Rome par Mgr de Céomanie vers 1760 pour y suivre les affaires relatives à la juridiction. Quelques années après il vint à Paris, où l'appelaient d'aussi grands intérêts [1], et il était retourné à Rome en 1772, lorsqu'il y fut nommé coadjuteur du Tong-king occidental et sacré évêque de Céram. Ayant fait un nouveau voyage à Paris, il y apprit la mort de Mgr de Gabale, et repartit en conséquence pour sa mission en 1781; il n'arriva au Tong-king que dans le mois de janvier 1784.

Dans l'intervalle, le calme se rétablissant un peu dans ce royaume, les missionnaires avaient formé le projet de rétablir dans la province de Bo-chinh, un collége commun avec la mission de Cochinchine; mais ce projet ne put pas se réaliser. Le prince persécuteur était mort aussi en 1682,

[1] Depuis long-temps on sentait le besoin de rendre plus étroite l'union des directeurs du séminaire de Paris avec les missionnaires. Mgr de Céram y parvint heureusement au moyen des nouvelles lettres-patentes données à ce sujet par Louis XVI en 1775.

âgé seulement de trente-quatre ans. Avant sa mort, les marques de la vengeance divine exercée sur plusieurs de ses officiers, depuis le martyre des deux Dominicains, l'avait rendu plus favorable aux chrétiens; outre cela, des troubles politiques étant survenus dans le royaume, au sujet de la succession à la régence après sa mort, les chrétiens durent regretter sa mémoire, malgré les maux qu'il leur avait fait souffrir. Depuis le retour de Mgr de Céram, les fidèles étaient en proie à de grandes vexations et à des brigandages autorisés par ceux mêmes qui devaient les réprimer, en sorte que le collége, rétabli avec tant de peine, se vit encore plusieurs fois sur le point d'être détruit. Cependant l'œuvre de Dieu se poursuivait au milieu des dangers; on entretenait les chrétientés formées, on gagnait de temps en temps quelques païens, et, ce qui était vraiment capital, les élèves du collége continuaient leurs études, et de nouvelles ordinations venaient combler les vides faits parmi les prêtres indigènes. Pendant les années 1784 et 1785, la mission fut encore exposée à de fréquentes épreuves plus ou moins violentes et plus ou moins funestes aux chrétiens. Le 7 avril 1785, un prêtre indigène ayant été arrêté par un mandarin de sa province, pouvait devenir l'occasion d'une persécution générale, lorsque par bonheur on parvint, deux mois après à obteuir sa liberté à prix d'argent. Le 20 du même mois, une semblable capture eut encore lieu, mais avec des suites moins onéreuses pour les chrétiens, car on fit relâcher le prêtre nouvellement arrêté sans beaucoup de dépenses. La famine, la guerre et les brigandages des voleurs causèrent encore bien des misères à cette époque; pourtant la persécution se ralentit beaucoup et finit par se réduire aux vexations locales habituelles même en temps de paix.

GUERRES AVEC LA COCHINCHINE. — ORIGINE ET PROGRÈS DES TAY-SON.

De graves événements politiques se passaient alors au Tong-king et en Cochinchine, et comme ces faits auront par la suite une grande influence sur l'avenir de ces deux missions, il est nécessaire d'en parler en cet endroit. Du reste, comme nous en développerons plus en détail les causes et les effets en parlant de la mission de Cochinchine, nous nous contenterons d'indiquer rapidement ici l'ensemble des faits relatifs au vicariat qui nous occupe.

Vers l'époque dont nous parlons, les mécontentements excités contre le nouveau roi de la Cochinchine avaient amené une guerre civile dont la durée fut de vingt-huit ans entiers, et qui finit par la réunion de l'empire annamite en un seul royaume. Dès le commencement, les insurgés de Cochinchine mirent à leur tête trois frères de la famille des Tay-son, dont les succès furent immenses pendant bien des années. L'aîné d'entr'eux, nommé Nhac, fort ambitieux et très-capable, avait exercé le commerce jusqu'au moment de l'insurrection. Le second était un bonze sans influence personnelle, mais très-utile au parti par l'appui qu'il lui ménageait auprès des bonzes du royaume. Long-nhu-ong, le troisième, était plus entreprenant, plus guerrier, plus habile encore que son frère aîné, qu'il seconda puissamment toutes les fois que son intérêt personnel ne le portait pas à agir dans un sens contraire. Tels furent les hommes qui devaient en peu de temps changer la face des deux royaumes.

En 1774, les Tong-kinois ayant été appelés en Cochinchine par les ennemis du gouvernement, les Tay-son profitèrent de cette circonstance pour déclarer au roi qu'ils n'avaient pris les armes que pour sa défense, et afin de repousser l'étranger. En réalité, cependant, tout en s'opposant aux

Tong-kinois, ils se battaient pour leur propre compte, pillaient les caisses publiques, et détruisaient par ruse ou par violence l'armée royale envoyée contre eux, aussi bien que contre l'ennemi commun. Sur ces entrefaites, le roi fut mis à mort, et on rétablit à sa place le petit-fils du dernier prince précédemment exclu de la couronne. Croyant pouvoir compter sur Nhac, dont il ne connaissait pas encore l'ambition, le nouveau roi s'unit au Tay-son et lui demanda sa fille en mariage; mais bientôt obligé de fuir un sujet dont il avait tout à craindre, il leva une petite armée contre lui, fut défait et obligé de se rendre. Peu de temps après il disparut ainsi que ses principaux officiers, sans qu'on ait su jamais ce qu'ils étaient devenus. Son fils leva une nouvelle armée pour venir à son secours, mais Long-nhu-ong s'étaut présenté aux soldats avec une patente royale qui leur ordonnait de livrer le prince rebelle et de mettre bas les armes, l'armée obéit et le malheureux prince eut la tête tranchée à Say-son. Cette ville fut elle-même rasée, parce que les habitants s'étaient déclarés pour lui. Plusieurs autres membres de la famille royale périrent dans les supplices, mais la femme de ce prince eut le bonheur d'échapper avec son second fils, Nguyên-anh, plus connu depuis sous le nom de Gia-laong. Réfugiés dans les bois, le petit prince et sa mère seraient infailliblement tombés entre les mains de leurs ennemis, si Mgr Pigneaux de Béhaine, évêque d'Adran, vicaire apostolique de la Cochinchine, ne leur eût ménagé le moyen de se retirer au milieu de quelques serviteurs fidèles. Ce fut là le premier service rendu au prince par l'évêque, dont l'influence fut si grande sur la suite des événements. Comme ce n'est pas ici le lieu de les raconter en détail, nous nous contenterons de dire qu'après avoir cherché à relever son parti, Nguyên-anh obtint d'abord quelques succès, fut ensuite obligé de fuir et de se retirer dans l'île de Pulo-way et même à Siam, où le roi lui donna un asile. Pendant ce temps Loug-nhu-ong, aidé d'un mandarin tong-kinois réfugié en Cochinchine, entrait au

Tong-king pour en chasser les Trinh, qui tyrannisaient également le roi et le peuple, et qui avaient toujours persécuté les chrétiens. Après quelques combats de peu d'importance, l'armée cochinchinoise arriva jusqu'à la ville royale, et le 23 juillet 1786, le chef des Trinh, régent perpétuel du royaume, se donna lui-même la mort pour se soustraire au péril dont il était menacé. Long-nhu-ong s'empara des trésors du vaincu qui étaient immenses; il rétablit ensuite l'autorité du vieux roi Canh-hung, dont il épousa la fille, après quoi, son frère Nhac étant venu de la Cochinchine, ils reprirent ensemble le chemin de ce royaume. L'immense butin dont ils étaient chargés faillit devenir la cause d'une rupture sanglante entr'eux, mais leur troisième frère parvint cette fois à les accorder. Ils partagèrent ensuite la Cochinchine en trois principautés souveraines qu'ils se distribuèrent, accordant toutefois une sorte de supériorité sur les deux autres, à Nhac l'aîné de la famille.

Le roi du Tong-king étant mort quelques jours après l'arrivée des Tay-son à la ville royale, son petit-fils lui succéda sous le nom de Chiêu-tông; mais il n'eut pas pendant longtemps l'exercice de la puissance royale dans toute sa plénitude, car, le 12 septembre, une faction puissante le força de reconnaître un nouveau régent perpétuel. On cherchait en même temps à perdre entièrement Công-chinh, mandarin puissant, qui avait appelé les Tay-son dans le royaume, et fait ainsi déposer l'ancien régent. Alors Công-chinh, jugeant avec raison qu'il ne sauverait sa vie qu'en se rendant redoutable à ses ennemis, résolut une seconde fois de faire venir Long-nhu-ong au Tong-king. Ce dernier saisit avec empressement une ouverture qui secondait admirablement ses projets ambitieux sur ce royaume; il s'y rendit aussitôt, et n'ayant pu arriver tout d'abord à ses fins, il profita de la circonstance pour conserver, dans les provinces frontières, un corps de troupes capable de lui servir de première base d'opérations pour l'invasion qu'il méditait. Công-chinh, de

son côté, marcha contre le régent dont il battit les troupes en plusieurs rencontres, et rétablit, pour un temps, la paix dans le royaume.

Il est impossible de dire ce que ce malheureux pays eut à souffrir à l'occasion de tant de troubles et de guerres. Cependant, au milieu de ces calamités publiques, on eut la consolation de voir le collége de Ke-vinh, les résidences des missionnaires et la plupart de celles des prêtres du pays, conservés par une protection toute spéciale de la divine Providence. Quelques chrétiens furent néanmoins gravement maltraités en diverses circonstances; l'un d'eux fut même massacré et un autre grièvement blessé en haine de la foi par des Cochinchinois.

En 1787, les Tay-son pénétrèrent plus avant dans le Tong-king, prirent et décapitèrent Công-chinh leur ancien allié; ensuite Long-nhu-ong finit par s'emparer entièrement de ce royaume, après quoi il se retira en Cochinchine, laissant à un mandarin le soin d'y gouverner en son nom. Ce dernier n'y fut pas long-temps en paix, car dès l'année suivante Chiêu-tông, le roi détrôné, s'étant réfugié en Chine, implora le secours de l'empereur qui envoya en effet des troupes contre les Cochinchinois. Ceux-ci furent d'abord chassés de la ville royale, mais bientôt après ils reprirent leurs avantages, et voici comment l'auteur de l'*Etat actuel du Tunkin*, rend compte de la conduite de Long-nhu-ong en cette circonstance : « Sur-le-champ, dit-il, il assemble une petite » armée, court à marches forcées pour combattre l'armée » chinoise, enlève sur sa route tous les hommes en état de » porter les armes, les force à prendre parti dans son ar- » mée, fait massacrer tous ceux qui s'y refusent, prend pour » ses troupes toutes les subsistances, laisse les vieillards, les » femmes, les enfants sans ressource, brûle les maisons » de ceux qui lui refusent des secours, ou que l'épouvante » a fait fuir; tombe inopinément en désespéré sur l'armée » chinoise, la taille en pièces, tue sur le champ de bataille;

» vingt mille hommes ; les autres périssent dans leur fuite, » ou dans les forêts où ils avaient été obligés de se réfugier. » On prétend qu'il n'y eut que quarante ou cinquante Chi- » nois qui purent retourner dans leur patrie y porter la nou- » velle de ce désastre. Ne s'arrêtant point dans le cours de » ses victoires, il entra en Chine, s'avança jusqu'à quelques » lieues de Canton ; et de-là il demanda à l'empereur de la » Chine de le reconnaître pour roi du Tunkin, et obtint cette » reconnaissance sous condition qu'il se rendrait à Pékin » pour prêter foi et hommage, et recevrait l'investiture[1]. » Toutefois, comme il craignait de tomber dans un piége en entreprenant ce voyage, il paraîtrait qu'il envoya sous son nom un de ses officiers chargé de remplir auprès de l'empereur, toutes les formalités de l'investiture, et qu'il fit ensuite massacrer secrètement ce témoin de sa fraude, afin d'en anéantir à jamais les preuves.

Alors il prit le nom de Quan-trung, et, devenu au moins aussi puissant que son frère Nhac, il refusa de lui donner aucune marque de dépendance. Une révolte excitée contre leur puissance dans la Cochinchine méridionale, les empêcha encore de faire la guerre à cette occasion ; mais bientôt rien ne put arrêter les effets d'une rivalité qui finit par causer la perte de l'un et de l'autre. Du reste on peut juger, par le passage suivant, de l'état malheureux où se trouvait le Tong-king avant que Long-nhu-ong s'en fût entièrement emparé. « Les Tay-son en se retirant, portèrent « partout le fer et la flamme, pillèrent et saccagèrent tout le » royaume, mais surtout les deux provinces de Nghê-anh et » de Thanh-hoa, les plus voisines de la Cochinchine, où le » peuple leur opposa de la résistance. Des factions se formè- » rent, l'une, pour soutenir l'indépendance du jeune roi » Chiêu-tông, l'autre, pour le forcer à reconnoître un chua ou » régent perpétuel de la famille Trinh. Ces deux partis se fi-

[1] État act. du Tunkin, t. II, p. 169.

» rent une guerre d'autant plus cruelle, qu'il n'y avoit plus » nulle forme de gouvernement, plus d'armée disciplinée; » partout les villages étoient armés les uns contre les autres; » ce n'étoit, de tous côtés, que meurtres, pillages et incen- » dies. La famine et la peste furent les résultats de ce désor- » dre. La mortalité fut si affreuse qu'elle enleva près de la » moitié des habitants du royaume[1]. » Tout bien considéré, comme les Tay-sou ne persécutaient pas encore les chrétiens, que d'ailleurs ils savaient reprimer les brigandages des voleurs et qu'ils maintenaient leurs soldats dans une sévère discipline, les missionnaires se trouvaient mieux de leur régime que du précédent[2].

Dans cet intervalle, la mission perdit son vicaire apostolique, Mgr de Céram, mort le 17 août 1789. Cet événement fut très-facheux, car, dans les circonstances présentes, il devint impossible de sacrer son successeur. En effet, Mgr de Ruspe, vicaire apostolique du Tong-king Oriental, mourut le 7 septembre suivant; d'un autre côté, la guerre du Tong-king et de la Cochinchine ne permettait pas d'aller trouver Mgr d'Adran dans cette mission; aussi, malgré les dangers d'une pareille démarche, M. Longer fut-il contraint de se rendre à Macao pour y être sacré par l'évêque de cette ville. Cette nécessité, du reste, se reproduisit plusieurs fois depuis l'établissement de nos missions, et nous en avons en tout récemment un exemple, lorsque Mgr Retord fut obligé d'aller à Manille, malgré les probabilités à peu près certaines d'être pris dans son voyage. M. Longer, sacré évêque de Gortyne le 30 septem-

[1] Nouv. Lett. édif. t. VI, Int. p. LXII.

[2] État act. du Tunkin, t. II, pp. 158 et suiv. 167 et suiv. — Nouv. Lett. édif. t. VI, Introd. p. LXXXII; pp. 154 et suiv. 240 et suiv. 251, 264, 268, 271, 313, 319, 326, 330, 335, 351, 360, 374, 379, 384, 407, 441, 454, 459, 464, 467, 470; t. VII, pp. 9, 20, 23 et suiv. 28 et suiv. 38, 42, 47. — Lett. édif. t. XIII, pp. 35, 89, 286; t. XIV, p. 248. — Cat. des Miss. pp. 14, 16. — Vie de l'abbé Gagelin, p. 237. — M. Henrion, t. XI, p. 253. — Extraits des nouv. des miss. des Indes orient, 1785, pp. 14 et suiv. — Nouv. des Miss. orient. 1787, première partie, pp. 70 et suiv. — Nouv. des Miss. orient. 1789, deuxième partie, pp. 70 et suiv.

bre 1792, ne rentra dans sa mission qu'en 1793. Il y sacra la même année deux évêques, Mgr de Feissetein du Tongking Oriental, et Mgr de Véren coadjuteur de Mgr d'Adran. Il eut lui-même pour premier coadjuteur M. Lamothe, prêtre du diocèse de Sens, sacré évêque de Castorie le 10 avril 1796.

PERSÉCUTIONS DES TAY-SON.

Pendant tout ce temps les missionnaires vivaient dans un état de crainte et d'incertitude, facile à comprendre en songeant aux grands mouvements politiques qui agitaient alors le royaume. Néanmoins les chrétiens jouissaient d'une assez grande paix dans l'exercice de leur religion. Seulement, on se servit de temps en temps du prétexte de la guerre civile, pour les accuser de favoriser le parti opposé au gouvernement établi, et on leur fit subir en conséquence plus ou moins de mauvais traitements. En 1795, l'état des choses devint beaucoup plus difficile; on commença la persécution en ordonnant la destruction de toutes les églises en même temps qu'on proscrivait la foi chrétienne comme mauvaise et pleine de funestes erreurs. Il fut mis en question, dans cette circonstance, si l'un des missionnaires français ne se livrerait pas lui-même aux persécuteurs; c'était, disait-on, le seul moyen de faire cesser le mal, et M. de la Bissachère se disposait déjà à se rendre devant les mandarins, lorsque Mgr de Gortyne, mieux informé des dispositions du vice-roi, lui défendit de tenter cette démarche. En conséquence, tous les missionnaires demeurèrent cachés dans les forêts et sur les montagnes, tandis que la persécution sévissait avec assez de violence dans plusieurs provinces. Les choses s'aggravaient de plus en plus, lorsqu'un événement imprévu vint y mettre un terme au moment où l'on devait le moins s'y attendre.

Les deux principaux auteurs de la persécution étaient le

vice-roi du Tong-king et l'oncle du jeune roi, qui formèrent alors le projet de détrôner ce prince pour se substituer à sa place. Ce complot ayant été découvert, les deux coupables furent saisis, enfermés dans des cages et ensuite mis à mort en punition de leur crime. Cet événement rendit la paix à l'Église, et les mandarins qui étaient en grande partie favorables au christianisme, saisirent cette occasion pour témoigner publiquement leur estime et leur affection pour les chrétiens et pour les missionnaires.

Les choses demeurèrent à peu près en cet état jusqu'en 1798, époque mémorable d'une des plus violentes persécutions qu'ait eu à subir l'Église annamite. Cette fois la tempête éclata dans la Haute Cochinchine où résidait le jeune roi; et le 21 du mois d'août, elle commença à se faire sentir dans la province de Bô-chinh, dont moitié appartenait au Tong-king; elle fut si terrible, que les missionnaires et les prêtres indigènes trouvaient à peine un réduit où ils pussent se cacher. Plusieurs chrétiens furent saisis et condamnés aux plus cruels supplices; on leur faisait clouer les mains sur de grosses planches, puis on leur enfonçait à plusieurs reprises, et pendant des heures entières, des pointes de fer très profondément sous les ongles. Pour les femmes, on leur enveloppait les doigts avec de la toile imbibée d'huile à laquelle on mettait ensuite le feu. D'autres chrétiens reçurent des bastonnades si violentes, qu'un vieillard en mourut quinze jours après. Le gouverneur du Bô-chinh, l'un des plus ardents persécuteurs, renouvela en 1799 ses violences contre les fidèles avec plus de fureur encore; mais bientôt après il subit le sort réservé aux ennemis de Dieu. Un village païen l'ayant accusé de malversation, il fut saisi, mis à la cangue et envoyé dans cet état à la cour où on lui fit son procès. Dans les autres provinces, les églises avaient été abattues, le collége détruit et les chrétiens soumis à des tortures auxquelles plusieurs n'eurent pas la force de résister. Le grand nombre pourtant donna des preuves d'une

constance et d'un courage à toute épreuve, et plusieurs moururent à la suite des tourments horribles qu'ils eurent à supporter; Mgr de Castorie fut lui-même sur le point d'être pris par les infidèles, mais la présence d'esprit d'un chrétien le sauva; M. de la Bissachère, obligé de se réfugier sur un rocher situé à huit lieues en mer, y demeura sept mois avec quatre de ses élèves. « *Je me plais singulièrement ici,* écri-
» vait-il de son rocher; *j'y passerois volontiers ma vie, si*
» *telle étoit la volonté de Dieu. La croyance générale de ces*
» *peuples est que cette montagne appartient aux diables, et*
» *qu'ils les ont entendus plusieurs fois. J'y suis depuis bientôt*
» *quatre mois, et je vous assure que j'y ai rencontré le bon*
» *Dieu, qui me fait de grandes grâces, mille fois plus qu'un*
» *pécheur comme moi ne devroit en attendre.* Il y avoit envi-
» ron vingt jours que ce cher confrère étoit dans cette soli-
» tude, continue l'auteur de la lettre où nous trouvons le récit de ce fait, lorsque dix-sept barques portant des man-
» darins et trois cents soldats armés de fusils, vinrent blo-
» quer le rocher. Le missionnaire, qui avoit été prévenu
» quelques jours auparavant par des pêcheurs chrétiens, que
» son asile étoit connu, et que le gouverneur devoit envoyer
» du monde pour le prendre, étoit monté avec ses gens jus-
» qu'au sommet de la montagne. Les soldats ne firent de
» recherches que dans le bas; deux ou trois seulement mon-
» tèrent jusque vers le milieu; et, n'apercevant aucun ves-
» tige d'hommes, n'allèrent pas plus loin. Tous s'en re-
» tournèrent, regardant ce lieu comme inhabitable, et
» maudissant l'accusateur, qui, après avoir fui pendant
» un mois, fut enfin obligé de payer une grosse amende,
» comme s'il s'étoit moqué des mandarins.[1] » Plusieurs prêtres indigènes coururent de même les plus grands risques d'être arrêtés en différentes parties du royaume; un d'entr'eux, nommé Jean Dat, fut plus heureux que les au-

[1] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 22.

tres, car on se saisit de lui et on le mit en prison. La vertu, dont il donna des preuves, lui mérita de grands égards de la part de ses persécuteurs; il finit cependant par être condamné à mort et fut exécuté le 28 octobre, jour de la fête des SS. apôtres Simon et Jude. Dans cette circonstance, les mandarins lui témoignèrent le même respect que dans la prison; celui d'entr'eux qui fut chargé de l'exécution le traita en particulier avec des ménagements auxquels on devait peu s'attendre; il engagea les chrétiens à venir saluer le père pour la dernière fois, et leur laissa ensuite toutes facilités pour enlever son corps et recueillir les précieuses dépouilles de ce martyr de Jésus-Christ.

Cependant la persécution était moins violente dans les provinces éloignées de la Cochinchine, et le vice-roi avait même défendu d'y publier l'édit de persécution; en sorte que la paix n'y eût pas été troublée, sans les tracasseries de quelques mandarins inférieurs, ennemis de la foi ou avides d'argent. Plus tard, le roi ayant pressé l'exécution de son édit et rappelé le vice-roi favorable aux chrétiens, la persécution y prit le même caractère que dans les autres provinces où elle avait commencé à sévir. Mgr de Gortyne y fut arrêté et ensuite mis en liberté par les chrétiens, qui contraignirent les satellites à relâcher leur proie; MM. Langlois, Eyot et Lepavec, qui se trouvaient dans les mêmes provinces, y coururent les plus grands dangers, ainsi que plusieurs autres missionnaires français ou annamites. Un de ces derniers fut arrêté à l'occasion d'une recherche dirigée contre un de ses confrères. On le traita fort rudement, on lui mit une cangue d'une pesauteur énorme et on le retint en prison pour garantie des sommes extorquées par le mandarin, pour la conservation des églises jusqu'alors demeurées debout. Vers le milieu du mois de juin 1799, la persécution se ralentit un peu, et les prêtres indigènes purent sortir assez librement pour exercer les fonctions du saint ministère. Dans le même

temps, les évêques et les missionnaires du Tong-king et de la Cochinchine, crurent pouvoir obtenir du jeune roi la révocation de l'édit de persécution porté contre la religion chrétienne ; mais ce prince, enflé de quelques succès militaires, refusa d'entendre leur requête, et bientôt après des revers, précurseurs d'une ruine prochaine, vinrent lui apprendre qu'on ne s'attaque pas en vain aux christs du Seigneur.

En 1800, M. Le Roy essaya de réunir les élèves du séminaire, dispersés par la persécution, et il eut le bonheur d'y réussir, sans exciter de soupçons dans son district ; on rassembla aussi en différents endroits quelques écoliers destinés à entrer au séminaire après leurs premières études de latinité. Dans les provinces de Nghê-anh et de Bô-chinh, la persécution avait repris sa force, et plusieurs chrétiens y moururent des suites des mauvais traitements qu'ils subirent. Plusieurs autres furent décapités pour la foi, l'année suivante. Dans une autre province, M. Lepavec fut pris par les païens en 1801 ; on le maltraita et on l'insulta beaucoup, après l'avoir garotté ; mais les chrétiens l'arrachèrent des mains des satellites, et l'affaire fut apaisée au moyen d'une somme d'argent assez considérable. Il en fut de même, en 1802, pour un missionnaire dominicain et trois prêtres annamites qui furent relâchés moyennant rançon, après toutefois qu'ils eurent beaucoup souffert. La persécution cessa enfin dans le mois de juillet 1802, et l'on eut alors de nouvelles preuves d'une vérité reconnue dès les premiers jours de l'Église, qu'il n'y a pas de paix en ce monde pour les ennemis du Dieu des armées et des batailles. Les mandarins persécuteurs périrent pour la plupart misérablement, et Nguyên-anh, devenu maître du Tong-king, renversa pour toujours la puissance des Tay-son dans ce royaume.

MISSION DE COCHINCHINE.

PERSÉCUTION DE MINH-VUONG AU COMMENCEMENT DU XVIIIe SIÈCLE.

Sans être ordinairement aussi agitée que la mission du Tong-king, celle de Cochinchine avait eu néanmoins à subir, dès le principe, des épreuves plus ou moins sanglantes. Une des plus cruelles eût lieu dans les dernières années du 17e siècle, sons le roi Minh-vuong. Ce prince étant parvenu au trône en 1692, avait témoigné dès le commencement de son règne, la plus grande aversion pour les chrétiens. Cependant, comme on attribuait à une punition divine, la mort de son père arrivée à la suite d'une persécution excitée par lui en 1690, la mère et l'aïeul du jeune roi l'empêchèrent pendant quelque temps de se livrer aux mouvements de sa haine contre les chrétiens. Mais ces considérations ne furent pas assez fortes sur son esprit pour le retenir bien long-temps. Dès l'an 1698, sur l'accusation d'un mandarin, on exerça quelques vexations contre une chrétienté particulière et deux ans après la persécution devint générale. On abattit les églises et on poursuivit les chrétiens à outrance dans le royaume. Le 15 mars, on en arrêta plusieurs parmi lesquels se trouvaient quelques missionnaires, entr'autres MM. Langlois et Capponi, tous les deux membres de notre Congrégation. Le 22 avril suivant, les prisonniers au nombre de quarante-un furent conduits devant le roi, la cangue au cou

et chargés de chaînes. Moitié d'entr'eux apostasièrent dans la crainte des tourments ; les vingt autres protestèrent vouloir confesser la foi jusqu'à la mort. On se contenta de demander aux missionnaires leurs noms sans chercher à les faire renoncer à leur religion, ce qu'on jugeait impossible. Un second interrogatoire eut lieu et sept chrétiens seulement persévérèrent dans leur généreuse confession. Le roi les condamna tous à être enfermés dans une petite cabane pour y mourir de faim ; mais comme il y avait trois femmes parmi eux, le roi fit à celles-ci grâce de la vie ; seulement il ordonna qu'on leur coupât l'extrémité des doigts et des oreilles. Deux d'entr'elles subirent ce tourment avec une joie qui ne s'était pas démentie un instant depuis qu'elles avaient été mises en prison ; la troisième ayant été épargnée, par considération pour un officier de sa famille qui assistait à l'exécution, se retira en pleurant de douleur de n'avoir pas été jugée digne de souffrir pour Jésus-Christ. Le courage des quatre autres confesseurs fut encore plus héroïque ; renfermés dans la cabane où ils devaient mourir, ils faisaient le sujet de l'admiration universelle. « Ils parloient des peines » qu'ils souffroient et des biens qu'ils attendoient dans » l'autre vie, d'une manière si touchante, que les infidèles » se sentoient portés à embrasser la foi, et les chrétiens à » s'unir à leurs souffrances pour finir leur vie avec eux. » Quand on leur demandoit ce qui les faisoit le plus souffrir, » ils répondoient qu'ils étoient tourmentés par une soif ar- » dente et par un feu secret qui leur dévoroit les entrailles. » On les voyoit aussi quelquefois se coucher sur le sable, et » s'en couvrir pour chercher quelque humidité dans celui » qui étoit plus profond, et pour tempérer tant soit peu » l'ardeur qui les consumoit. Les soldats qui les gardoient » leur disoient : *Hé! pauvres gens, pourquoi mourez-vous » ainsi? Nous sommes dans une île, au milieu de la rivière ; » l'eau nous environne de tous côtés. Mettez seulement le pied*

» *sur l'image, et vous aurez la rivière à votre discrétion.*
» Mais les confesseurs poussoient un petit soupir languis-
» sant, accompagné de ces paroles : *Il ne nous est pas permis*
» *d'accepter de l'eau au prix auquel vous voulez nous la*
» *vendre. Il vaut mieux pour nous mourir de soif, que*
» *d'offenser celui qui nous a créés de rien, et qui est mort*
» *pour nous.*

» Le douzième et le treizième jour de leur prison, on vit
» leurs yeux s'obscurcir peu à peu, leur langue aride de-
» meurer comme attachée à leur palais, leurs bras devenir
» immobiles, et une si grande faiblesse s'emparer de tout
» leur corps, qu'ils ne pouvoient plus se tenir debout ni
» assis. Le quinzième jour, celui qui avoit toujours paru le
» plus foible de complexion s'endormit du sommeil des
» justes, pour aller recevoir la couronne que sa foi et sa
» constance lui avoient méritée. Le seizième et le dix-
» septième jour, deux autres quittèrent aussi cette vallée
» de larmes pour aller se reposer en Dieu, pour l'amour
» duquel ils avoient tant souffert. Le quatrième, qui étoit
» plus robuste, et qui, par ses discours, encourageoit les
» autres à la patience, ne mourut que le dix-huitième jour,
» abîmé dans une paix profonde [1]. »

Ces quatre confesseurs étaient : Paul So, lettré distingué, habile médecin, qui s'était offert de lui-même aux persécuteurs, Thadée Ouen attaché à M. Langlois, Antoine Ky catéchiste du P. Pelisson jésuite, et Vincent Don. Le grand mandarin qui avait imaginé ce genre de supplice, mourut peu de temps après d'une manière si imprévue, qu'on ne put s'empêcher d'y reconnaître des marques de la vengeance divine, au point que ses parents idolâtres envoyèrent faire des sacrifices à la prison des martyrs pour apaiser leurs âmes. Cet événement ne ralentit pas cependant la persécu-

[1] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 413.

tion; les missionnaires furent condamnés à une prison perpétuelle où ils devaient porter une cangue si pesante qu'ils ne pouvaient la lever seuls ni marcher avec ce fardeau. Deux de leurs confrères, MM. Sennemand, français, et Fonséca, prêtre chinois, natif de Macao, furent pris quelque temps après et amenés devant le roi chargés de chaînes et de la cangue; mais ce prince se contenta de les faire déposer chacun dans une prison séparée. De trois autres chrétiens arrêtés dans le même temps, deux eurent le malheur d'apostasier après avoir d'abord courageusement confessé la foi; l'autre eut la tête tranchée. Parmi les six missionnaires arrêtés, trois moururent dans leur prison, savoir : M. Langlois, le P. Candone et le P. Belmonte; les trois autres furent rendus à la liberté en 1704, après avoir enduré des tourments dont on ne peut pas se faire une juste idée. Trois autres missionnaires français, MM. Féret, Gouges et Destréchy, furent découverts vers la fête de Pâques de 1700 et mis de même dans les fers où M. Féret mourut le 12 juin suivant. Les deux autres furent enfermés pendant quelque temps dans la prison où se trouvaient déjà quelques chrétiens condamnés à mourir de faim; ils devaient y subir le même supplice; mais ensuite le mandarin ayant réfléchi que le roi n'infligeait ce genre de supplice qu'aux indigènes, il en fit sortir les missionnaires pour les remettre aux fers et à la cangue dans leur première prison. D'autres chrétiens condamnés à l'horrible supplice de la faim, le subirent avec un courage vraiment héroïque. On cite entr'autres une femme qui mourut dans sa prison après quarante-six jours entiers d'un semblable martyre. Tels furent les principaux traits de cette persécution qui dura jusqu'en 1704, époque à laquelle les missionnaires furent mis en liberté.

Dans le temps où elle était le plus violente, on rapporte une touchante ordination qui eut lieu pour un prêtre du pays. Voici comment en parle une relation du temps :

« Mgr l'évêque de Bugie, dans les commencemens de la » persécution, se tint caché dans un bateau qui alloit et ve- » noit le long des côtes. Ayant trouvé une caverne fort » retirée, il y fit dresser un autel, et y conféra l'ordre de » prêtrise à un diacre cochinchinois, qui étoit revenu du » séminaire de Siam depuis deux ans. Ce prêtre étant naturel » du pays, et n'y étant point encore connu, put, en prenant » de grandes précautions, aller de côté et d'autre visiter les » chrétiens dans une grande province dont il étoit chargé » lui seul. Les autres missionnaires, qui étoient étrangers, » ne purent, pendant les premières années de cette violente » tempête, exercer leurs fonctions [1]. »

Mgr de Bugie (François-Pérez), dont il vient d'être parlé, était lui-même né à Siam, d'un père manillois et d'une mère siamoise; il avait été reçu à l'âge de sept ans au séminaire où il passa toute sa jeunesse et où il fut ordonné prêtre. Le 15 juin 1684, Mgr de Bide passa de ce monde à une vie meilleure, et M. Duchêne, qui avait été élu pour lui succéder sous le titre d'évêque de Bérythe, mourut lui-même deux jours après. En conséquence, M. F. Pérez ayant été appelé à le remplacer, fut sacré évêque de Bugie par Mgr de Métellopolis alors administrateur général des missions à Siam. Il partit la même année pour la Cochinchine et il y pénétra sans difficultés dans un temps où cette mission était assez tranquille. Vers 1700, M. Marin Labbé, envoyé à Rome pour les affaires de la mission, fut choisi pour coadjuteur de Mgr de Bugie et sacré évêque de Tilopolis, mais il ne put retourner en Cochinchine que plusieurs années après. Il mourut le 24 mars 1723, plus de cinq ans avant le vicaire apostolique lui-même. Ce prélat ayant encore vécu jusqu'au 29 septembre 1728, fut remplacé par le P. Alexandre de Alexandris, religieux barnabite italien, missionnaire de la Propagande. Il

[1] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 442.

avait d'abord été choisi pour coadjuteur en 1727 et sacré évêque de Nabuce; il mourut en 1738, après avoir eu pour coadjuteur le P. Valère Rist, religieux franciscain, sacré par lui évêque de Minda et décédé l'année même de son élection à l'épiscopat.

VISITE APOSTOLIQUE DE MGR D'HALICARNASSE. — NOUVELLE PERSÉCUTION.

L'Église de Cochinchine commençait à jouir de quelque tranquillité, et le sang des martyrs produisait son fruit de sanctification pour les âmes, lorsque les progrès de la foi furent malheureusement arrêtés par des dissensions intestines. Ces funestes divisions étaient encore relatives à la juridiction des vicaires apostoliques, et aux cérémonies superstitieuses de la Chine. Les choses furent même poussées à un point tel que Clément XII crut devoir y envoyer un visiteur apostolique, Mgr Elzéar-François des Achards de la Baume, sacré évêque d'Halicarnasse, qui arriva en Cochinchine au mois de mai 1739.

Après avoir employé plusieurs mois à se rendre compte du véritable état des choses, le prélat publia, le 2 juillet 1739, un mandement relatif aux points en litige. Il mourut ensuite le jour de Pâque, 2 avril 1741, sans avoir pu s'acquitter entièrement de sa pénible mission. Il avait donné des preuves de sa grande piété et de sa modération dans toute la conduite de cette affaire, en sorte qu'on pouvait en espérer un bon résultat; mais sa mort arrêta le bien commencé. Quelque temps auparavant il avait donné à son secrétaire le titre et les pouvoirs de pro-visiteur de la mission, mais cet ecclésiastique ne paraît pas avoir mis dans sa conduite ultérieure toute la prudence et toute la charité qu'on avait droit d'exiger de lui. Il se prononça contre les jésuites de la ma-

nière la plus violente, ainsi que le témoigne la relation publiée par lui à son retour en Europe[1].

Cette visite, du reste, n'apaisa point les troubles auxquels elle devait apporter un terme, et Benoît XIV eut encore à s'occuper de cette affaire dont l'importance était trop grande pour qu'il pût en négliger la décision définitive. C'est ce qu'il fit dans son décret du 16 novembre 1744, adressé à Mgr Costa, évêque de Goriee et vicaire apostolique du Tongking Oriental. Il avait revêtu ce prélat de la dignité d'ablégat du Saint-Siége avec pouvoir de faire observer la décision qu'il lui envoyait.

Benoît XIV suit dans son décret la même marche qu'il avait adoptée précédemment pour la célèbre bulle *Ex quo singulari*. Après avoir déploré les funestes divisions qui régnaient entre les missionnaires des différents ordres, il rapporte le fait de la nomination du visiteur par Clément XII et ensuite il donne le mandement du prélat dans son entier. Il mentionne aussi divers appels faits à ce sujet au Saint-Siége par les religieux franciscains principalement intéressés dans l'affaire de la juridiction, et auxquels finalement il donne droit malgré les prétentions contraires de notre Congrégation. Enfin il déclare revêtir Mgr Costa de tous les pouvoirs relatifs à l'exécution de ce règlement. En conséquence nos missionnaires se soumirent sans hésitation et la paix fut rétablie.

A peine la mission était-elle sortie de ce grave embarras, qu'elle eut à subir une nouvelle tourmente de la part des infidèles. Le 24 avril 1750, le roi publia un édit de proscription contre la religion chrétienne, et une sentence d'exil relative aux missionnaires. Il y avait été engagé par l'exemple

[1] Ce livre condamné à Rome, à cause du ton de passion qui y règne et des inculpations qu'on n'a pas craint d'y consigner, aurait pu jeter un grand jour sur l'état de la question, si l'auteur eût su se maintenir dans un esprit de modération convenable. Tel qu'il est, il m'a semblé ne mériter aucune confiance; d'ailleurs le jugement de Rome suffit pour me dispenser d'en citer ici même le titre.

de la Chine, où le christianisme était de même persécuté à cette époque, et par les craintes que lui inspirait la conduite des Européens dans l'Inde. Une faute commise dans le royaume par des marchands français, n'y avait pas été non plus étrangère; on y avait même arrêté, à cette occasion, le vicaire apostolique et les missionnaires, que l'on considéraient comme responsables, devant le prince, des actes de leurs compatriotes.

Le prélat qui gouvernait alors la mission, était Mgr Lefèvre, évêque de Noéléna. On lui rendit la liberté, ainsi qu'à ses missionnaires, mais à condition qu'il sortirait du royaume. Le bien de la chrétienté exigeant de lui ce sarifice, il y consentit et se retira à Macao, et ensuite au Kambodje, où il mourut le 27 mars 1760.

Du reste, cette persécution avait été très-violente dès son origine; le calme dont on jouissait depuis plusieurs années ayant permis de faire une profession assez publique de christianime, les missionnaires étaient personnellement connus des païens, et par conséquent hors d'état de se cacher long-temps dans le royaume. D'ailleurs, ils comptaient encore trouver auprès du roi moins de haine que chez le grand mandarin, auteur de cette persécution, et ils résolurent de demeurer dans leurs districts sans se cacher plus exactement qu'à l'ordinaire. Alors vint l'ordre de les arrêter et de démolir leurs églises, ce qui fut exécuté avec une grande violence. La plupart des missionnaires furent accablés de mauvais traitements et mis à la cangue. Mgr Bennetat, choisi pour coadjuteur et sacré évêque d'Eucarpie, en 1748, eut à souffrir plus que tous les autres; on le chargea pendant dix-huit jours entiers d'une cangue si pesante, qu'il ne pouvait pas se lever de terre; après quoi on lui signifia l'ordre de son bannissement. La démolition des églises se faisait en même temps dans tout le royaume; quelques-unes seulement furent épargnées par suite de la condescendance des gouverneurs de provinces; à la cour même, celle de Mgr de

Noéléna fut conservée par la protection du frère du roi, affectionné à ce missionnaire. Peu à peu la tempête s'apaisa, après avoir été la source de vexations sans nombre, de la part des satellites et des mandarins. Elle fournit aussi aux chrétiens l'occasion de témoigner leur attachement à la foi de Jésus-Christ.

Deux ans après, Mgr d'Eucarpie revint en Cochinchine avec des présents envoyés au roi par M. Dupleix, gouverneur des colonies françaises dans l'Inde, et fut bien accueilli de ce prince. Il obtint même pour lui et pour un missionnaire, dont il était accompagné, la permission de rester dans le royaume; mais l'année suivante, la persécution recommença, et les deux missionnaires furent de nouveau obligés de sortir de la mission. C'est alors que Mgr d'Eucarpie se rendit en France et ensuite à Rome. Il en revenait, comme coadjuteur du Tong-king Occidental, lorsque la mort le surprit pendant le voyage [1].

Dans le courant du mois de novembre 1764, M. Piguel, nommé vicaire apostolique de Cochinchine et évêque de Canathe, fut obligé d'aller à Siam pour y recevoir la consécration épiscopale. Cette cérémonie eut lieu, le 9 décembre suivant, dans l'église Saint-Joseph, après quoi le nouveau prélat s'empressa de retourner dans sa mission. Il ne s'y trouvait alors qu'un seul de nos missionnaires français, M. Halbout, du diocèse de Bayeux. La mission de Siam lui céda aussi M. Boiret de la Flèche, avec qui il se mit en route, dans le mois de janvier 1765. Les chrétiens étaient encore poursuivis pour cause de religion, mais les vexations cessèrent entièrement l'année suivante.

[1] *S. D. N. Ben. XIV, Bull.* t. I, pp. 443, 451.—*Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide*, t. III, pp. 173, 184. — Mém. de Picot, t. I, Introd. p. CCXXXIX; t. II, pp. 169, 228. — Lett. édif. t. IX, pp. 254; t. X, pp. 95 et suiv. 102 et suiv.; t. XIII, pp. 29, 32, 84.—Nouv. Lett. édif. t. VI, Introd. pp. LXXXVIII et suiv.; t. VIII, pp. 383 et suiv.—M. Henrion, t. X, pp. 236, 239; t. XI, p. 61. — *Gall. Christ.* t. VII, col. 1033.

A cette époque, le jeune roi, nouvellement monté sur le trône, donna ordre de mettre en liberté les confesseurs condamnés à soigner les éléphants, dans les persécutions précédentes. Le mandarin chargé de mettre le décret royal à exécution, ayant voulu attacher à cette faveur des conditions onéreuses pour la chrétienté, les généreux captifs refusèrent d'y souscrire, s'estimant trop heureux de porter ainsi l'ignominie de la croix du Sauveur. La visite pastorale faite en même temps par Mgr de Canathe produisit le meilleur effet sur les chrétiens. Leur empressement à se porter dans les lieux où il séjournait était si grand, qu'on pouvait craindre de donner par là, au gouvernement, un nouveau prétexte de persécution. Outre cela, les infirmités dont ce prélat se trouvait accablé depuis plusieurs années, augmentaient tellement alors, qu'il fut obligé de se retirer au Kambodje [1], où sa présence devait être moins remarquée et où il espérait goûter un peu de repos. Cette même année, M. Pigneaux de Béhaine arriva dans la mission, et fut placé de suite au collége de Hon-dât, dont il fut établi supérieur.

Nous avons vu comment M. Artaud et lui supportèrent les tourments qu'on leur fit subir dans la prison où ils furent jetés; voici maintenant la manière dont il en rendait compte à sa famille peu de temps après : « J'ai eu le bon-» heur, dit-il, dans la lettre écrite le 23 juin suivant, de » passer cette année, le saint temps de carême en prison, » portant au cou une échelle d'environ six pieds. Les » chrétiens qui venoient nous y visiter fondoient en larmes, » et malgré la joie bien sincère que nous leur témoignions de » notre sort, nous ne pouvions les consoler. J'y fus saisi » d'une fièvre qui m'a duré plus de quatre mois, et dont je

[1] Le Kambodje, petit royaume voisin de la Cochinchine, a été souvent convoité par l'ambition des souverains annamites. Min-mang en particulier cherchait à s'en emparer dans les dernières années de sa vie. Il en est résulté une guerre qui dure encore aujourd'hui.

» suis actuellement guéri. Bénissez donc mille fois le Seigneur » d'avoir fait tant d'honneur à votre famille. Remerciez-» le pour vous, remerciez-le pour moi ; demandez-lui qu'il » me fasse la grâce d'y rentrer bientôt, et d'y souffrir pour » son saint nom [1]. » Quand ensuite les révoltés du Kambodje vinrent au collége pour y massacrer les Cochinchinois, le même missionnaire, menacé de la mort, leur répondait avec cette tranquillité d'âme que donne seule la croyance aux éternelles vérités de notre foi chrétienne : Tuez-moi, » si vous le voulez ; car je ne vous découvrirai aucun de » ceux que vous cherchez [2]. »

Mgr de Canathe étant mort le 21 juin 1771, M. Pigneaux de Béhaine, nommé l'année précédente évêque d'Adran et coadjuteur de Cochinchine, devint lui-même vicaire apostolique. Il fut obligé de rester encore quelque temps à Pondichéry où il s'était refugié avec les élèves ; après quoi, en 1774, il se rendit à Macao, et de là en Cochinchine. Ce royaume était alors en proie aux guerres civiles dont nous avons déjà parlé à propos du Tong-king, mais dont il est important de retracer ici la suite pour ce qui regarde plus particulièrement la mission qui nous occupe.

GUERRE DES TAY-SON.

Pendant tout le cours du 17e siècle et jusque vers la fin du 18e, les royaumes du Tong-king et de la Cochinchine, qui appartenaient l'un et l'autre à l'ancienne famille des Lê, formèrent réellement deux états distincts gouvernés l'un et l'autre par un *chua* ou régent perpétuel, ne laissant au roi nominatif qu'une ombre de souveraineté sans puissance et

[1] Nouv. Lett. édif. t. VI, p. 179.
[2] Loc. cit. p. 238.

sans force. La Cochinchine surtout n'étant pas le lieu de la résidence du monarqne, lui était devenue totalement étrangère. Dans cet état de choses, les Trinh régents du Tong-king, et les Nguyên exerçant le même pouvoir en Cochinchine, ne cessaient de se faire une guerre presque continuelle comme s'ils eussent été eux-mêmes des souverains indépendants. Cette conduite et cette puissance de deux familles rivales, jointes à l'état d'inaction dans laquelle le roi se trouvait rédnit, mettaient entre les mains des régents toute l'action gouvernementale; aussi sont-ils appelés constamment du titre de roi par les missionnaires et les historiens. Le véritable monarque, au contraire, est à peine nommé dans le récit des faits les plus importants de l'histoire de ses états. Nous continuerons donc à suivre nous-même cette marche. Cela posé, il nous reste maintenant à reprendre avec quelque détail, le récit des faits que nous avons seulement indiqués à la mission du Tong-king.

Vers l'an 1765, Vo-vuong, roi de Cochinchine, voulut après sa mort, laisser la couronne à l'un de ses fils, né d'une concubine qu'il aimait, au préjudice de son fils légitime, déjà reconnu comme son successeur par la nation. Il chargea secrètement un grand mandarin de l'exécution de ce projet, et mourut la même année. Le ministre réussit en effet, et il se fit en outre déclarer lui-même régent du royaume jusqu'à ce que le roi fût en âge de se mettre à la tête des affaires. Ce prince, adonné à la mollesse au moment où il parvint à sa majorité, laissa l'exercice du pouvoir entre les mains du régent, qui en usa de manière à soulever contre lui la plupart des hommes influents du royaume. Le mécontentement devint tel, que les principaux mandarins voulant à tout prix se défaire de cette tyrannie, appelèrent les Tong-kinois à leur secours, et leur livrèrent les retranchements qui séparaient les deux royaumes. L'armée tong-kinoise entra en Cochinchine dans le courant de 1774, mit en fuite le régent qui se suicida, marcha de même contre

le prince qu'elle semblait d'abord vouloir rendre indépendant de la tutelle de son ministre, et ne quitta le royaume qu'après avoir pillé les trésors de la couronne. Nous avons vu comment les Tay-son s'armèrent en apparence pour défendre le roi, mais en réalité pour s'emparer, à leur profit, du pays qu'ils se partagèrent.

C'est alors que Nguyên-anh parvint à s'échapper avec sa mère, des mains des rebelles, et se cacha pendant un mois dans la maison de Mgr d'Adran. Quelque temps après, le prélat fut obligé de se réfugier lui-même au Kambodje avec les élèves qu'il dirigeait. Après y avoir supporté des épreuves de tout genre, il revint en Cochinchine à l'époque où Nguyên-anh s'y faisait proclamer roi. Ce prince était parvenu à rassembler une armée et à se rendre maître ainsi d'une partie du royaume ; mais ce premier succès ne fut pas de longue durée. Trois ans après, il fut totalement défait par Nhac, l'aîné des Tay-son, qui avait pris le nom de Thai-duc, et s'était fait proclamer empereur et roi. A la suite de ce désastre, Nguyên-anh se vit de nouveau hors d'état de tenir la campagne, et n'ayant pas de place de retraite, il quitta le royaume pour se réfugier à Pulo-way.

De son côté, Mgr d'Adran dut aussi songer à prendre les mesures nécessaires pour une nouvelle fuite qu'il regardait comme très prochaine. Cette fois, le Kambodje étant désolé par la famine et envahi par les troupes siamoises, il ne lui restait plus d'autre asile que les îles du golfe de Siam. C'est là en effet que, bientôt après, il fut obligé de se réfugier avec ses élèves. Le jour même où l'on célébrait au collége la fête de saint Joseph en 1783, on apprit que les Tay-son approchaient et qu'il n'y avait plus de temps à perdre pour prendre la fuite. On s'y prépara pendant la journée et on l'exécuta la nuit suivante.

La suite de Mgr d'Adran se composait de soixante-neuf personnes qui tombèrent toutes malades dans l'île où l'on s'était d'abord réfugié, après quoi les fugitifs se remirent en

mer et abordèrent à Chantoboun, cinq mois après leur départ de la Cochinchine. De nouvelles tribulations les y attendaient; car, un mois après son arrivée, le prélat reçut ordre du roi de se rendre à Bang-kok avec tous ceux qui l'accompagnaient. On voulait les obliger d'y fixer le collége, mais l'emplacement accordé aux missionnaires pour cet objet, n'étant pas du tout propre à remplir le but qu'on se proposait, Mgr d'Adran obtint de laisser moitié de son monde à Chantoboun, pendant qu'il se mettait en route avec le reste, afin de solliciter à Bang-kok la révocation de cet ordre fâcheux. Il réussit dans cette démarche; et, après quelques difficultés, on lui permit de laisser le collége à Chantoboun et d'aller lui-même à Pondichéry, d'où il comptait retourner plus facilement en Cochinchine.

L'année précédente, M. La Bartette, prêtre du diocèse de Bayonne, avait été nommé coadjuteur du prélat, mais il ne put être sacré que onze ans après. Toutefois il ne quitta point la Cochinchine pendant les troubles qui en exilaient le premier pasteur, et il y continua constamment l'œuvre de Dieu. On voit même qu'en 1780, il avait contribué beaucoup à réunir en communauté, quelques jeunes filles de la mission, auxquelles il était question de donner une règle différente de celle des Amantes de la Croix. Cet établissement promettait de produire de grands faits de sainteté parmi les chrétiens et même parmi les infidèles; malheureusement les persécutions de cette époque ne permirent pas d'y donner toute la suite qu'on espérait. On formait aussi, vers la même époque, un nouveau collége placé dans la partie septentrionale de la Cochinchine, afin de remplacer en partie ceux qui avaient été détruits par les guerres.

Mgr D'ADRAN DONNE DES SECOURS A NGUYÊN-ANH RÉDUIT A LA DERNIÈRE EXTRÉMITÉ. — CE PRINCE LUI CONFIE SON FILS.

Dans le dernier voyage que Mgr d'Adran fit à Chantoboun, il eut occasion de rendre au roi Nguyên-anh un service que ce prince n'oublia jamais, et qui contribua beaucoup à l'exécution des grandes choses opérées dans la suite. Voici quelle en fut l'occasion.

Ce prince réfugié à Pulo-way, comme nous venons de le voir, apprit que les Tay-son voulaient y envoyer une flotte pour se saisir de sa personne, ce qui le fit résoudre à se retirer à Siam. Il fut bien reçu dans cette cour, se mit à la tête de trois ou quatre mille Cochinchinois, et décida en faveur des Siamois le gain d'une bataille décisive dans la guerre qui les occupait alors. Pour reconnaître ce service, le roi de Siam voulant faciliter à son protégé le moyen de rentrer dans ses états, lui fournit un corps de dix mille hommes de troupes, au moyen desquels Nguyên-anh eut d'abord quelques succès en Cochinchine. Ensuite ne se trouvant pas assez fort pour s'y maintenir il revint de nouveau à Siam. La jalousie et les intrigues le forcèrent bientôt à quitter cette cour d'où il s'échappa furtivement avec sa famille. Quinze cents Cochinchinois qui lui étaient demeurés fidèles le suivirent et l'aidèrent à s'emparer de quelques navires siamois, au moyen desquels il se réfugia pour la seconde fois et se fortifia dans l'île de Pulo-way. Là, manquant de tout, exposé sans cesse aux attaques de ses ennemis, il attendit avec constance que des circonstances plus heureuses le missent à même de renouveller ses efforts pour reconquérir sa couronne.

Mgr d'Adran, qui eut occasion de l'y voir en retournant à Chantoboun, rend ainsi compte de la misère à laquelle ce prince était réduit. « Comme nous étions au milieu

» des îles qui sont à l'ouest de Cong-pong-thôm, province » du Camboge, qui confine avec le royaume de Siam, nous » fûmes, rapporte ce prélat, tout-à-coup investis d'une » douzaine de bateaux qui nous donnèrent d'abord de vives » inquiétudes; comme ils approchoient toujours, je découvris » des mandarins que je connoissois. J'appris d'eux que le » roi de Cochinchine n'étoit qu'à une portée de canon de » l'endroit où nous étions : je m'y rendis aussitôt, et y trouvai » ce pauvre prince dans le plus pitoyable état ; il n'avoit plus » avec lui que six ou sept cents hommes, un vaisseau et une » quinzaine de bateaux. Mais c'étoit encore beaucoup trop, » puisqu'il n'avoit pas de quoi les nourrir, et que les soldats » mangeoient déjà des racines. Je fus obligé de lui offrir » une partie de mes provisions; on ne sauroit se figurer » quels furent leur reconnoissance et les témoignages de » sensibilité qu'ils firent tous éclater en recevant le peu de » choses que je pus leur donner : le roi fit si bien qu'en me » remettant du jour au lendemain, il me retint avec lui près » de quinze jours. Je partis enfin, et nous arrivâmes à l'île de » Pulo-Punjan le 6 février 1784[1]. »

Ensuite, après avoir heureusement échappé aux Tay-son dont la flotte parcourait dans tous les sens le golfe de Siam, Mgr d'Adran fut forcé de revenir pendant assez long-temps à Pulo-way. « Notre solitude, qui dura près de neuf mois, rapporte-t-il lui-même, fut aussi parfaite qu'on peut le » désirer; puisque, pendant tout ce temps, nous n'eûmes ab- » solument pour compagnie que quelques pigeons ramiers » et quelques autres oiseaux inconnus. Cette île a environ » une lieue de long sur une demi-lieue de large, et on peut » la regarder à tous égards comme un lieu enchanté. Si je » ne me croyois destiné à beaucoup d'autres travaux pour » l'expiation de mes péchés, je serois trop heureux d'y pas- » ser le reste d'une vie qui, après tant de traverses, aura

[1] Nouv. Lett. édif. t. VI, p. 430.

» vraisemblablement un triste dénouement[1]. » En quittant cette île, dans le courant de décembre 1784, Mgr d'Adran rencontra une seconde fois, à Pulo-Punjan, le roi de Cochinchine qui lui confia alors son fils. Après avoir relâché à Malacca le 19 du même mois, il s'embarqua enfin pour Pondichéry ; il y arriva vers la fin de février 1785, accompagné du prince et d'une trentaine d'élèves du collége cochinchinois.

Pendant ce temps, les missionnaires restés en Cochinchine avaient plus ou moins à souffrir, selon les dispositions des mandarins sous l'autorité desquels ils se trouvaient. En 1783, les Tay-son prirent au Kambodje, deux Franciscains espagnols qu'ils mirent à la cangue, et renvoyèrent ensuite moyennant une forte rançon. M. Langenois, l'un de nos missionnaires, et un prêtre cochinchinois furent pris dans le même royaume, tandis que dans la Basse Cochinchine, d'autres prêtres exerçaient publiquement leurs fonctions, sans que l'autorité en prît ombrage. En 1785, l'un des deux Franciscains arrêtés précédemment, devint l'occasion de la promulgation d'un édit de persécution, en vertu duquel, ordre était donné à tous les mandarins de rechercher avec le plus grand soin les missionnaires, de forcer les chrétiens à fouler aux pieds la croix en signe d'apostasie, et de les conduire à la cour pour y servir d'esclaves. Cette dernière mesure ne s'exécuta point, car le dénombrement des chrétiens était à peine terminé lorsqu'un nouvel édit parut, d'après lequel il était ordonné de les relâcher moyennant une amende proportionnée à leur fortune. Un troisième édit finit ensuite par permettre le libre exercice de la religion, moyennant une redevance annuelle envers le gouvernement. Les choses demeurèrent au même état dans le cours des années suivantes pendant lesquelles la religion ne fut pas persécutée, mais où les chrétiens eu-

[1] Loc. cit. p. 434.

rent, comme à l'ordinaire, à subir plusieurs vexations particulières de la part des mandarins. Les calamités qui pesaient alors sur le royaume furent aussi très-funestes à leurs mœurs, par la licence au milieu de laquelleils se trouvaient, et par l'oubli des devoirs religieux auxquels ils étaient alors exposés[1].

Cependant Nguyên-anh, retiré à Pulo-way, avait trouvé le moyen d'entretenir des relations avec la Basse Cochinchine, où il fit une descente vers 1786. La division qui régnait entre ses ennemis lui était très-favorable, et il sut en profiter. Une circonstance vraiment providentielle lui fut surtout d'un grand secours. Voici comment le fait se passa.

Les Tay-son s'étaient, il est vrai, réconciliés pour faire face à l'ennemi commun, mais Thai-duc redoutait toujours l'ambition de Long-nhu-ong ; il le faisait observer secrètement lorsqu'on lui fit part des liaisons qu'il avait avec le premier mandarin militaire de leur second frère, en Basse Cochinchine. Cette découverte lui inspira des soupçons, et il écrivit à ce dernier pour l'engager à se débarrasser de ce mandarin. Sur ces entrefaites, Nguyên-anh s'empara du convoi et des dépêches dont cette lettre faisait partie ; et par le plus grand des hasards, le mandarin dont la vie était ainsi menacée reprit lui-même ce convoi sur les troupes du roi, et la lettre lui tomba ainsi entre les mains. Voyant que le seul moyen d'échapper à la mort était de se rendre maître des provinces qu'il défendait, il tourna ses armes contre les Tay-son, et finit bientôt par les chasser de la Basse Cochin-

[1] Nouv. Lett. édif, t. V, p. 425 ; t. VI, Iut. pp. LIII et suiv. XCI ; pp. 163, 179, 197, 236 et suiv. 281, 286, 291, 301, 303 et suiv. ; 311, 344, 346, 348, 369, 415 et suiv. 437, 489 493, 504 ; t. VII, pp. 1 et suiv. — Lett. édif. t. XIII, p. 286. — Hist. du Tonquin, t. II, p. 345. — État act. du Tunkin, t. II, pp. 163 et suiv. 172 et suiv. — Cat. des Miss. pp. 14, 16. — Vie de l'abbé Gagelin, pp. 237 et suiv. — Ext. des nouv. des miss. des Indes orient. 1785, pp. 19 et suiv. — Nouv. des miss. orient. 1787, première partie, pp. 18 et suiv. — Nouv. des miss. orient. 1789, deuxième partie, pp. 174 et suiv.

chine. Cette défection eut les plus graves conséquences pour l'avenir ; elle affaiblit beaucoup les ennemis du roi en les divisant, et un traité d'alliance conclu avec la France acheva de mettre ce prince à même de reconquérir, non-seulement le trône de Cochinchine, mais encore de réduire le Tong-king sous sa puissance.

TRAITÉ D'ALLIANCE ENTRE LA FRANCE ET LA COCHINCHINE. — SUCCÈS DE NGUYÊN-ANH, QUI EN SONT LA SUITE.

Les faits de cette négociation sont trop glorieux pour Mgr d'Adran, ils pouvaient avoir de trop heureuses conséquences par rapport à la religion, pour qu'on puisse les passer sous silence ; aussi, Monseigneur, je vais vous en donner ici un rapide résumé.

Du moment où Nguyên-anh eut confié son fils aux soins de Mgr d'Adran, ce prélat, prévoyant toutes les suites fécondes d'une alliance entre la France et la Cochinchine, résolut de tenter tous les moyens pour la faire conclure, et il y réussit. Pour cela, après avoir étudié de manière à pouvoir réaliser son projet à l'avantage des deux peuples, il quitta Pondichéry en 1786, et vint en France avec le jeune prince dont la présence devait donner plus de poids à sa négociation. Cette alliance, devant avoir pour résultat immédiat de diminuer sensiblement la prépondérance anglaise dans l'Inde, ne pouvait pas manquer d'être accueillie favorablement à cette époque. La guerre d'Amérique avait alors donné une puissante extension à notre puissance maritime, et toute la politique du cabinet de Versailles tendait à détruire autant que possible celle de nos rivaux. En conséquence, le projet de Mgr d'Adran fut adopté et l'alliance conclue en peu de temps. Ce traité, qui était de la plus haute importance, fut signé à Versailles, le 28 novembre 1787,

par les comtes de Vergennes et de Montmorin pour le roi de France, et par le jeune prince pour son père. Malheureusement, l'exécution en fut entravée, d'un côté, par les hésitations du gouverneur-général de nos colonies dans l'Inde, et surtout, par les événements politiques qui changèrent la face de la France quelques années après [1].

Pendant que Mgr d'Adran poursuivait cette négociation, Nguyên-anh était parvenu à sortir de l'état précaire dans lequel il se trouvait, et commençait à se rendre redoutable à ses ennemis. La nouvelle du succès obtenu à Versailles devint pour lui un moyen puissant de ranimer la confiance de son parti, et de se créer des ressources que son habile politique lui faisait entrevoir. Il répandit de suite la nouvelle de cette formidable alliance, et par là, il sut ôter à ses ennemis le sentiment de supériorité que leurs précédentes victoires leur avaient acquise et qui leur assurait de nouveaux triomphes.

Pendant plusieurs années, cependant, il crut devoir se borner à conserver la position qu'il avait prise près de Dougnai, dans la Basse Cochinchine, se contentant de profiter des fautes de ses ennemis. Il se servit aussi fort habilement de toutes les circonstances qui se présentaient pour se ménager l'affection des peuples ; il en donna un exemple, entre autres, dans une attaque faite alors contre lui par les Tayson. Comme il avait très-peu de munitions, il voulut les conserver, de manière à en faire le meilleur usage possible ; pour cela, il défendit de tirer un seul coup de fusil sur l'ennemi dans sa retraite, et il proclama ensuite qu'il n'avait pas voulu faire usage de ses armes, parce que les troupes qu'il combattait étant, avant tout, ses propres sujets, il ne pouvait se résoudre à répandre leur sang sans y être forcé pour sa propre défense. Cette adresse, jointe aux exemples de clémence qu'il donna dans le même temps, lui gagnè-

[1] *Voyez* le texte de ce traité à la note D à la fin du volume.

rent bien des cœurs; aussi, depuis ce moment, vit-on son parti grossir sensiblement et se rendre de plus en plus formidable.

En 1789, Mgr d'Adran, nommé ministre plénipotentiaire de Louis XVI en Cochinchine, revint dans ce royaume avec le regret de n'avoir pu vaincre les préventions du gouverneur des possessions françaises dans l'Inde contre l'expédition projetée [1]. Ce gouverneur était M. le comte de Conway, à qui Mgr d'Adran avait remis à Pondichéry l'ordre d'armer et de commander lui-même la flotte demandée. M. de Conway crut devoir écrire à la cour pour faire ses observations au sujet du traité, avant de le mettre à exécution, et pendant ce temps la révolution française éclata. Les événements survenus alors ôtèrent au gouvernement français toute possibilité de profiter d'une circonstance par suite de laquelle la possession du beau port de Touran et des côtes voisines nous eût donné, dans des temps plus calmes, l'empire des mers de la Chine.

Privé de l'appui qu'il espérait, Mgr d'Adran, avant de quitter Pondichéry, s'adressa aux négociants français, dont les vues et les espérances étaient bien différentes de celles du gouverneur, et qui s'étaient fortement prononcés en faveur de l'exécution du traité. Il en obtint deux navires qu'on chargea d'armes et de munitions, et auxquels se joignit une frégate mise quelques mois après à la disposition du prélat par M. de Conway. Plusieurs officiers français s'engagèrent aussi au service de Nguyên-anh, et contribuèrent puissamment dans la suite au succès de ses armes. Ils lui organisèrent une armée de six mille hommes disciplinés à l'européenne, lui créèrent une marine plus forte que celle de l'ennemi, et depuis ce moment la cause royale prit sur l'ennemi, une supériorité qu'elle conserva toujours dans la suite.

[1] Les missionnaires qui se trouvaient dans l'Inde à cette époque font connaître la joie que les Anglais ressentirent de ces hésitations.

Mgr d'Adran retourna donc en Cochinchine à bord de cette flotte et en compagnie du jeune prince, qu'il rendit à son père. La joie du roi fut aussi grande qu'on peut l'imaginer en retrouvant un fils dont il s'était autrefois séparé presque sans espérance de jamais le revoir; aussi, dans la lettre qu'il écrivit à Louis XVI à cette époque, ne peut-il exprimer en des termes trop expansifs la reconnaissance qu'il conservait pour un pareil bienfait.

L'épuisement des peuples de Cochinchine ayant alors réduit les deux partis à l'inaction, Nguyên-anh en profita pour discipliner son armée, sous la direction des officiers français, et pour construire des navires sur le modèle de ceux qu'on avait amenés de Pondichéry. En 1793 il vint assiéger Thai-duc dans sa capitale; mais il fut obligé de lever le siége devant l'armée de Canh-thinh, neveu de Thai-duc, qui avait succédé à son père Quan-trung dans la possession du Tong-king et de la Haute Cochinchine. Thai-duc ne jouit pas longtemps de sa délivrance, car son neveu le força presque aussitôt à abdiquer, et il en mourut de chagrin la même année. Trop faible encore pour résister à Canh-thinh, le roi se retira dans la Basse Cochinchine pour y chercher du renfort, et fit fortifier à l'européenne l'une des villes principales des provinces nouvellement soumises à sa puissance. En 1794, les Tay-son vinrent attaquer Nha-trong, autre place fortifiée de même, et dans laquelle Mgr d'Adran se renferma avec le prince royal. La bonne contenance qu'on fit ôta bientôt à l'ennemi l'espoir de s'emparer de vive force de la place, et lui inspira la pensée de la prendre par ruse, ce qui faillit lui réussir. Il feignit de se retirer et d'abandonner le siége; mais on découvrit son projet, et M. Olivier, l'un des officiers français, le repoussa à l'aide surtout de quelques canons de campagne, dont l'usage était jusqu'alors inconnu dans le royaume. Les Tay-son ne se découragèrent pas cependant, et attaquèrent la ville avec assez de résolution; mais ils en furent de nouveau repoussés, et le 23

mars ils levèrent le siége qui avait duré près d'un mois. Tout le monde attribua ce succès à la supériorité de la discipline européenne et à la conduite du commandant français, mais surtout au sang-froid et à l'énergie de Mgr d'Adran, dont le calme, au milieu du danger, ranimait le courage de l'armée et de la population.

Ce succès des armes royales fut suivi d'une lutte où les avantages étaient partagés, et pendant laquelle notre sainte religion eut beaucoup à souffrir, malgré la tolérance dont elle était l'objet de la part de l'un et l'autre parti. En 1795, Mgr d'Adran fut personnellement exposé à une persécution, que voulurent lui susciter quelques mandarins ennemis du christianisme, et jaloux de son influence à la cour. Leurs efforts échouèrent devant les bonnes dispositions du roi, qui ne pouvait se prêter à un pareil acte d'ingratitude envers un homme si utile et si dévoué à sa cause. Voici comment Mgr d'Adran rend compte de cette tentative : « J'ai eu, cette année, dit-il, une affaire assez délicate. » Les grands de ce royaume, zélés pour la religion du pays, » se sont réunis au nombre de dix-neuf (de ce nombre » étoient un oncle du roi et un autre proche parent), pour » représenter au roi que la prudence ne permettoit plus de » me laisser long-temps chargé de l'éducation du prince ; » qu'étant étranger et d'une religion différente, il étoit » impossible que je ne lui donnasse pas mes principes ; qu'ils » supplioient Sa Majesté de rompre tous les liens qui te- » noient le prince attaché à moi, et de le remettre entre les » mains de mandarins lettrés, qui lui donneroient une édu- » cation conforme à celle qu'avoient reçue tous ses ancêtres » (dans les conciliabules tenus à ce sujet, il avoit été décidé » qu'on se déferoit de moi, si le roi n'avoit pas égard aux re- » montrances) [1]. » Ce prince indigné voulut faire punir les auteurs de cette accusation, mais Mgr d'Adran fit tous ses ef-

[1] Nouv. Lett. édif. t. VII, p. 328.

forts pour l'en détourner et il y réussit ; de plus, comme il jugeait sa présence auprès du prince plus nuisible qu'utile dans la disposition où se trouvaient les esprits, il demanda instamment la permission de se retirer, mais le roi ne voulut jamais y consentir. Cette démarche des mandarins avait été déterminée surtout par le changement imprévu du premier lettré de l'empire, récemment converti au christianisme. Elle n'eut pas les suites funestes qu'on pouvait en craindre, mais elle n'en fut pas moins un témoignage significatif de la haine conservée contre notre sainte religion, par des hommes qui devaient leur position aux efforts et à la persévérance du grand évêque.

Il eut bientôt une occasion favorable de se venger chrétiennement de cette insulte, et il le fit avec une incomparable générosité. Deux mandarins, auteurs de la requête, furent condamnés à mort pour des fautes commises contre la discipline militaire, et comme la sentence était confirmée par le roi, il ne leur restait plus aucun espoir d'en arrêter l'exécution. « Toute la cour, rapporte Mgr d'Adran, persuadée que je pouvois seul obtenir leur grâce, » croyoit aussi que l'écrit qu'ils avoient signé contre moi » m'empêcheroit de la demander. Je ne tardai pas à leur » prouver que je pensois différemment. Comme leur faute » n'étoit que de discipline militaire, et qu'elle étoit véritablement grâciable, je m'employai pour eux et obtins que » non-seulement on leur accorderoit la vie, mais qu'on les » remettroit à la tête de leurs troupes[1]. » D'autres païens avaient été moins heureux en 1791 ; car Nguyên-anh en ayant convaincu plusieurs d'impostures dans leurs accusations contre les chrétiens, les fit décapiter aussitôt, et défendit sous les plus grièves peines de répéter de semblables calomnies.

Au milieu de toutes les misères dont ils étaient entourés,

[1] Loc. cit. p. 330.

les missionnaires recevaient donc quelques consolations bien capables de les récompenser de leurs peines. Tantôt c'étaient des infidèles amenés à la foi par le spectacle imposant de nos cérémonies qu'on faisait publiquement en certaines provinces; tantôt des exemples de constance et d'héroïsme des chrétiens persécutés en d'autres districts; tantôt enfin des marques si éclatantes de la protection divine sur les vrais fidèles, qu'il était impossible de n'y pas reconnaître la main puissante à qui on les devait. On en cite deux surtout où l'assistance de la Sainte Vierge parut de la manière la plus évidente. Voici le premier de ces faits.

Deux chrétiens revenaient un soir de couper du bois dans une forêt, lorsque l'un d'eux s'étant arrêté quelques instants, l'autre continua sa route. « A peine fut-il à une cer-
» taine distance, qu'un tigre s'élance sur lui, le prend selon
» sa coutume, à la nuque du cou, et l'enlève sur son dos.
» Tout le monde dit que, par ce mouvement, il casse toujours
» la nuque du cou; mais ce pauvre jeune homme n'eut pas
» ce malheur. Pendant que le tigre l'emportoit sur son dos,
» il lui disoit dans sa simplicité : *Pourquoi m'as-tu pris?*
» *Je n'ai pas commis de péché.* Arrivé à sa tanière, le tigre
» le dépose, et le met devant lui pour s'amuser avec sa proie
» avant de la tuer, à peu près comme le chat, quand il a
» pris une souris. Ce jeune homme récite alors, en sa lan-
» gue, la prière *Salve, Regina*, et se recommande à la sainte
» Vierge. A peine eut-il fini sa prière que le tigre se retira et
» s'enfuit. Le jeune homme s'en retourna chez lui, louant
» et remerciant le Seigneur et la bonne Vierge de l'avoir dé-
» livré, et portant sur son cou les marques des griffes du
» tigre[1]. » L'autre trait n'est pas moins remarquable. Un bateau de guerre ayant fait naufrage en pleine mer les hommes qui le montaient furent tous noyés, bien qu'ils fussent

[1] Nouv. Lett. édif. t. VII, p. 66.

tous bons nageurs; un seul échappa au sort commun: c'était un chrétien qui ne savait pas nager comme les autres, mais qui eut recours dans cette circonstance à un appui invincible lorsqu'on s'y attache avec foi. « Cet homme, après être » resté deux jours et une nuit sur les eaux, a été enfin » heureusement porté sur le rivage. Il a dit depuis qu'il » sentoit une force invisible qui, le tirant doucement par » la main, le conduisit à terre. Il est venu aussitôt ici » rendre compte du prodige que le Seigneur venoit d'opérer » en sa faveur, et recevoir la sainte communion en action » de grâces, pour un si grand bienfait. Mgr d'Adran a exa- » miné lui-même ce chrétien [1]. »

Cependant Nguyên-anh avait déclaré son fils héritier de la couronne et lieutenant-général du royaume. Il offrit ensuite la première place de l'état à Mgr d'Adran qui la refusa au grand étonnement des mandarins. Leurs idées païennes ne s'accordaient pas avec les principes de désintéressement que la foi seule peut donner aux âmes vraiment chrétiennes et sacerdotales. Le collége s'était de même rétabli sous la protection du roi qui fournit les premiers secours et exempta du service militaire ceux qui viendraient y étudier.

PERSÉCUTION DES TAY-SON.

La Haute Cochinchine administrée par Mgr de Véren était alors moins tranquille que les provinces soumises à Nguyên-anh. La persécution passagère excitée au Tong-king en 1795 s'était fait ressentir dans cette province, et Mgr de Véren faillit être pris à cette occasion. Trois ans après, l'orage devint beaucoup plus terrible et les persécuteurs y exercèrent les mêmes violences qu'au Tong-king. Les chrétiens commencèrent à être inquiétés, le 7 août 1798, sans

[1] Loc. cit. p. 69.

qu'aucun nouvel édit eût pu le faire prévoir. Ce jour-là on arrêta un prêtre annamite nommé Emmanuel Triêu avec deux écoliers, quelques religieuses et plusieurs chrétiens. Ils furent tous plus ou moins maltraités, après quoi la maison des religieuses fut détruite, ainsi que l'église. Mgr de Véren et ses missionnaires furent obligés, en conséquence, de se cacher avec grand soin, et l'un d'entr'eux, M. Gyre, prêtre du diocèse du Puy, courut les plus grands dangers d'être pris par les satellites. Mgr de Véren et M. Doussain, qui fut depuis son coadjuteur, demeurèrent long-temps cachés dans une caverne. L'édit de persécution fut ensuite publié, et le jour même où il parut le vénérable prêtre annamite Emmanuel Triêu fut condamné à être écrasé sous les pieds des éléphants. Un grand mandarin s'étant opposé à l'exécution de cette sentence, on espéra pendant quelque temps pouvoir sauver la vie du généreux confesseur; mais le 17 septembre, on le conduisit au supplice en compagnie de six voleurs. Après les avoir promenés pendant toute la matinée sur les marchés de Phu-xuân [1], on leur trancha la tête hors des murs. Ce glorieux témoin de Jésus-Christ avait constamment résisté à toutes les sollicitations qu'on lui avait faites de renoncer à exercer le ministère apostolique dans le royaume; le jour même de sa mort, il refusa une liberté qu'on lui offrait à cette condition. Après l'exécution, on permit aux chrétiens d'enlever son corps, qui fut enterré secrètement dans une chrétienté voisine; sa tête et son sang furent de même recueillis avec respect par les fidèles. En 1803, ce corps vénérable fut exhumé par ordre de Mgr de Véren, et enterré dans une nouvelle église de la chrétienté de Duong-son [2].

[1] Capitale de la Cochinchine qui porte aussi le nom de Huê.

[2] Ce bon prêtre avait depuis long-temps un grand désir de souffrir pour la cause de N. S. La réponse qu'il fit aux mandarins au moment de son arrestation montre quelle était la pensée de son âme. « Je rends grâces aux mandarins, » leur dit-il, de ce qu'ils me procurent un aussi grand bonheur. » — *Nouv. Lett. édif.*, t. VIII, p. 5.

Dans le même temps, trente-deux catéchistes furent arrêtés et placés dans l'alternative de fouler aux pieds la croix ou de perdre la vie; vingt-huit ou trente furent fidèles à leur conscience, mais comme c'était une simple épreuve à laquelle les mandarins voulaient les soumettre, ils n'eurent que le mérite de leur sacrifice intérieur, et furent honorés, même des persécutenrs. Un prêtre cochinchinois, nommé Dominique, fut arrêté dans le même temps, mis à la cangue et battu de verges à plusieurs reprises.

La persécution dura ainsi pendant les années 1798 et 1799, et même jusqu'à la chûte des Tay-Son, mais ce ne fut pas sans attirer sur ceux qui l'avaient excitée des vengeances éclatantes, dont la nation entière fut forcée de reconnaître l'origine. Dès ce moment, les affaires de Nguyên-anh prirent une tournure des plus favorables, et bientôt la puissance des Tay-Son fut entièrement détruite. Un des plus habiles mandarins militaires de ce parti, ayant rencontré un jour une troupe de chrétiens mis à la cangue pour fait de religion, ne put s'empêcher de s'exprimer avec la plus grande indignation contre cette cruelle et impolitique mesure. On cite encore, à cette occasion, des exemples remarquables de l'action de Dieu exerçant sa justice d'une manière visible sur les mandarins et les princes coupables de pareils excès.

Pendant que ces choses se passaient, Nguyên-anh obtenait des succès de jour en jour plus décisifs. En 1797, il s'était avancé jusqu'à Phu-xuân; mais il ne profita point de ses avantages; il se retira, et même il faillit perdre ce qu'il avait déjà conquis dans le royaume. Cependant la division qui régnait entre ses ennemis lui fournit le moyen de réparer amplement cette faute, et, cette fois, il n'en laissa pas échapper l'occasion.

Le fils de Thai-duc, ayant eu à se plaindre de Canh-thinh, qui régnait au Tong-king et dans la Haute Cochinchine, leva une armée avec laquelle il vint l'attaquer en 1799.

Vaincu et obligé de se retirer à Qui-phu, ancienne résidence de son père, il y fut pris peu de temps après et obligé de se donner la mort par ordre de Canh-thinh. Ces troubles qui affaiblissaient les Tay-son, donnèrent le temps à Nguyên-anh d'augmenter son armée et sa flotte. Il eut aussi recours utilement aux conseils de Mgr d'Adran, qu'il ne cessa de consulter dans toutes les circonstances importantes de cette longue guerre. Il lui dut, cette même année, la prise de Qui-phu, dont le siége ne dura pas plus de deux mois. La garnison de cette place, forte de quarante mille hommes, fut obligée de se rendre avec armes et bagages, et cent vingt éléphants.

MORT ET FUNÉRAILLES DE Mgr D'ADRAN.

Tel fut le dernier service rendu à Nguyên-anh par Mgr d'Adran, qui mourut le 9 octobre 1799. La maladie qui l'emporta, se déclara dans le mois d'août, et fournit au roi et à son fils l'occasion de donner, à leur généreux ami, des témoignages d'une grande tendresse et d'une profonde vénération. Quand tout espoir de guérison fut perdu, le roi et le prince versèrent bien des larmes, tandis que le pieux évêque, plein de joie de voir approcher le terme de sa longue épreuve en ce monde, disait au missionnaire, témoin de ses derniers instants : « Me voilà donc enfin » rendu au bout de cette carrière tumultueuse que, malgré » ma répugnance, je cours depuis si long-temps. Voilà que » mes peines vont finir, et mon bonheur commencer. Je » quitte volontiers ce monde, où l'on me croyoit heureux. » J'y ai été admiré des peuples, respecté des grands, estimé » des rois : mais je ne regrette pas ces honneurs : ce n'est » là que vanité et affliction. La mort va me procurer le re- » pos et la paix, l'unique objet de mes désirs : je l'attends » avec impatience : si je suis encore utile sur la terre, je ne

» refuse pas le travail. Je me soumets à toutes les croix que » j'ai trouvées au milieu des grandeurs ; mais, si Dieu veut » bien m'appeler à lui, je serai au comble de mes vœux. » Quoique je craigne ses jugements terribles, j'ai la plus » grande confiance en ses miséricordes [1]. » Puis il disait au médecin : « Si vous n'avez pu me guérir, n'en soyez pas » affligé : vous avez fait tout ce qui dépendoit de vous ; je » vous en fais mes remercîmens : retournez auprès du roi, » et racontez à Sa Majesté ce que vous avez vu ; dites-lui que » je n'ai nulle inquiétude, nulle frayeur, afin qu'il con- » naisse que les Européens [2] savent vivre et mourir [3]. » Quelque temps avant sa mort, il demanda son crucifix à M. Lelabousse qui l'assistait, et quand il l'eut reçu entre les mains, il adressa ces touchantes paroles à l'image vénérée de son Dieu : « Croix précieuse, qui toute ma vie fûtes mon » partage, et qui en ce moment êtes ma consolation et mon » espoir, permettez-moi, disait-il, de vous embrasser une » dernière fois. Vous avez été outragée en Europe : les » Français vous ont renversée et rejetée de leurs temples » depuis qu'ils ne vous respectent plus ; venez en Cochin- » chine. Je voulus vous faire connoître à ce peuple plus » grossier que méchant, et vous planter en ce royaume, » jusque sur le trône des rois : mais mes péchés m'ont » rendu indigne d'être l'instrument d'un si grand ou- » vrage : plantez-l'y vous-même, ô mon Sauveur ! et érigez » vos temples sur les débris de ceux du démon : régnez sur » les Cochinchinois. Vous m'aviez établi pour leur annoncer » votre Évangile : aujourd'hui, que je les quitte pour aller à » vous, je les remets entre vos mains. Je vous demande » pardon de toutes les fautes que j'ai commises depuis trente-

[1] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 149.

[2] Le terme d'Européen dont se servait Mgr d'Adran dans cette circonstance, avait la même signification que celui de chrétien dans le langage reçu chez ces peuples.

[3] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 149.

» trois ans que j'en suis chargé, avec la grâce de mourir en » votre saint amour [1]. »

Quelque temps après, il tomba dans le délire, et il mourut, après une agonie de quarante heures, le jour où l'Église célèbre la fête de saint Denis. Il est impossible d'exprimer les regrets dont cette mort fut suivie de la part des chrétiens, et même des païens qui avaient eu quelques rapports avec le saint évêque. Les officiers français, en particulier, lui étaient si attachés que, vingt-cinq ans après, deux d'entr'eux, MM. Chaigneau et Vannier, revenus en France, ne purent retenir leurs larmes à la vue du portrait de ce prélat, conservé au séminaire des Missions-Étrangères [2]. Le roi et le prince, en particulier, comprenant toute la grandeur de la perte qu'ils venaient de faire, donnèrent d'éclatants témoignages des regrets qu'ils en ressentaient, par des honneurs extraordinaires rendus à sa mémoire. Le corps, transporté à Dong-nai, le 16 octobre, fut exposé deux mois entiers dans une salle de la résidence épiscopale. Pendant tout ce temps on y fit deux fois par jour la prière publique des chrétiens; on célébra le saint sacrifice dans l'église voisine, et l'on y chanta l'office des morts ainsi que plusieurs services funèbres avec une pompe qui fit une profonde impression sur les païens. Cette magnificence de nos cérémonies fit même disparaître chez plusieurs, les préjugés entretenus contre les chrétiens, par suite de leur refus de prendre part au culte superstitieux des ancêtres [3].

Les funérailles eurent lieu dans la nuit du 16 décembre suivant, avec une magnificence vraiment royale et inouïe

[1] Loc. cit. p. 153.

[2] Il se trouve aussi, à la même maison, un portrait du prince Canh peint en pied lors de son voyage en France avec Mgr d'Adran.

[3] Les funérailles d'un grand mandarin chrétien, mort dans la Basse Cochinchine vers la même époque, firent aussi la meilleure impression sous ce rapport. Les païens étaient surtout étonnés de voir des chrétiens venir d'une distance souvent fort éloignée, dans le seul but de s'unir aux prières faites pour l'âme du défunt.

jusqu'alors en Cochinchine. « Le roi avoit chargé le prince » son fils de diriger le convoi. On se mit en marche vers les » deux heures après minuit. Le cercueil, enveloppé d'un da- » mas superbe, et enchâssé dans un cadre à deux degrés avec » chacun vingt-cinq cierges allumés, étoit placé sur un beau » brancard d'environ vingt pieds de long, portés par quatre- » vingts hommes choisis; un baldaquin, brodé en or, cou- » vroit le tout. Une grande croix, formée avec des faneaux » artistement disposés, étoit à la tête du convoi. Elle étoit » suivie de six niches bien sculptées, posées sur des tables » et portées chacune par quatre hommes. Dans la première » étoient écrites quatre lettres en or, qui signifient : au son- » verain Seigneur du ciel. La seconde renfermoit l'image de » saint Paul; la troisième, celle de saint Pierre; la quatrième, « l'ange gardien; la cinquième, la Sainte Vierge : ensuite » venoit un étendart de damas d'environ quinze pieds de » long, où étoient brodés en caractères d'or les titres qu'a- » voient donnés à Mgr l'évêque d'Adran, le roi de France » et celui de Cochinchine, avec ceux qui lui appartenoient » en qualité d'évêque. La crosse et la mitre étoient dans la » sixième niche : on la portoit aussi sur un brancard immé- » diatement devant le cercueil. Une nombreuse jeunesse » chrétienne, en couronnes et des cierges à la main, avec les » catéchistes les plus respectables de chaque église, accom- » pagnoient les brancards et les niches; toute la garde du » roi, composée de plus de douze mille hommes, sans » compter celle du prince son fils, étoit sous les armes et » rangée sur deux lignes, les canons de campagne à la tête : » cent vingt éléphants avec leur escorte et leurs cornettes [1] » marchoient des deux côtés. Tambours, trompettes, mu- » sique militaire cochinchinoise et cambogienne, fusées, » feux d'artifices, etc., rien n'y manquoit. Plus de deux » cents fanaux de différentes formes, outre un nombre pro-

[1] Espèce d'étendard.

digieux de flambeaux et de cierges, éclairoient cette mar-
» che lugubre. Au moins quarante mille hommes, tant
» chrétiens que païens, suivoient le convoi. Le roi s'y trou-
» voit avec tous les mandarins des différens corps; et, chose
» étrange, sa mère même, sa sœur, la reine, ses concubines,
» ses enfants, toutes les dames de la cour, crurent que, pour
» un homme si au dessus du commun, il falloit passer par-
» dessus toutes les lois communes : elles y vinrent toutes,
» et allèrent jusqu'au tombeau [1]. » Le roi fit encore porter à la suite du cercueil les cinq étendards qui l'accompagnaient toujours à la guerre; et les mandarins regardèrent cette marque d'honneur comme la plus extraordinaire qui eût été donnée à la mémoire du grand évêque.

Le lieu choisi pour la sépulture avait été désigné par Mgr d'Adran lui-même. C'était un jardin situé à cinq quarts de lieue de la ville. Il l'avait autrefois cultivé de ses mains, et il aimait à s'y retirer de temps en temps pour jouir de la solitude avec son royal élève. Le monument fut élevé par les soins d'un artiste français, nommé Barthélemy, et le roi établit, à perpétuité, une garde de cinquante hommes, chargés de veiller nuit et jour sur le tombeau. Outre cela, il fit expédier et envoyer à la famille du prélat, un brevet d'honneur et de condoléance, où il exprime, dans les termes les plus touchants et les plus énergiques, son affection sincère pour l'illustre mort et les profonds regrets que lui inspirait cette perte funeste. Cette pièce, extrêmement honorable pour la mémoire du prélat, se termine ainsi :
« Mon estime et mon affection pour lui, croissoient de jour
» en jour. Dans les temps de détresse, il nous fournissoit
» des moyens que lui seul pouvoit trouver. La sagesse de
» ses conseils et de sa vertu, qui brilloit jusque dans l'en-
» jouement de la conversation, nous rapprochoient de plus
» en plus. Nous étions si amis et si familiers ensemble, que,

[1] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 157.

» lorsque mes affaires m'appeloient hors de mon palais, » nos chevaux marchoient de front. Nous n'avons jamais eu » qu'un même cœur. Depuis le jour que, par le plus heu- » reux hasard, nous nous sommes rencontrés, rien n'a » pu refroidir notre amitié, ni nous causer un instant de » déplaisir. Je comptois que cette santé florissante me fe- » roit goûter encore long-temps les doux fruits d'une si » étroite union : mais voilà que la terre vient de couvrir ce » bel et précieux arbre. Que j'en ai de regrets!

» Pour manifester à tout le monde les grands mérites de » cet illustre étranger, et répandre enfin au-dehors la bonne » odeur de ses vertus, qu'il cacha toujours, je lui donne » ce brevet d'instituteur du prince héritier avec la première » dignité après la royauté [1] et le surnom d'accompli. Hélas! » quand le corps est tombé et que l'âme s'envole au ciel, » qui pourroit la retenir? Je finis ce petit éloge : mais les » regrets de la cour ne finiront jamais..... O belle âme du » maître, recevez cette faveur [2]! »

CONQUÊTE DE LA COCHINCHINE ET DU TONG-KING PAR NGUYÊN-ANH QUI PREND LE NOM DE GIA-LAONG. — SA MORT.

Nguyên-anh, privé des conseils de Mgr d'Adran, en ressentit l'utilité bien mieux encore que lorsqu'il pouvait y recourir; cependant il n'en continua pas moins à poursuivre le cours de ses succès contre ses ennemis. En 1800, il brûla leur flotte dans le port de Qui-nhon, où, quatre

[1] « Je ne saurois comment exprimer en notre langue cette dignité, parce » qu'en France nous n'en avons point qui y réponde. Tout ce que je puis dire, » c'est que, dans ce pays, après cette dignité, on monte à celle de la royauté. » L'intention du roi, en la lui donnant, a été de le reconnoître le premier après » lui. » (Note de M. Picot, traducteur du brevet.)

[2] Nouv. Lett. édif. t. VIII, p. 204.

ans auparavant, il avait déjà réussi dans une expédition semblable. En 1801, il eut la douleur de perdre son seul fils légitime, le prince Canh, dont l'enfance avait donné tant d'espérance. Quand ce prince mourut, il n'y avait plus guère à compter sur son appui pour l'avenir; car les passions l'avaient emporté chez lui sur les sages conseils de son vénérable instituteur. Cependant, sur la fin de sa dernière maladie, il eut le bonheur de recevoir le baptême secrètement de la main d'un chrétien du palais.

L'année même de la mort du jeune prince, le roi son père, profitant de l'absence des troupes ennemies, occupées alors au siége de Qui-phu, fit avancer sa flotte sur Phu-xuân, où Canh-thinh se trouvait sans défense. Cette attaque fut si peu attendue, et les dispositions des peuples de la Cochinchine étaient si équivoques à l'égard des Tay-son, que Canh-thinh s'enfuit de sa capitale et se déguisa jusqu'au moment où il parvint à regagner le Tong-king. Nguyên-anh ne voulut pas compromettre ce nouveau succès, en s'avançant plus loin à la poursuite de son ennemi; il se contenta de fortifier la muraille qui sépare le Tong-king de la Cochinchine, et de se préparer pour la nouvelle campagne. Canh-thinh de son côté, guidé par un préjugé superstitieux, crut pouvoir détourner le malheur attaché à ses armes, en changeant de nom. Il prit en conséquence celui de Bao-hung qu'il crut plus heureux. Il fit plus, il profita du moment de trève que Nguyên-anh lui laissait, pour lever une armée formidable avec laquelle il revint attaquer ce prince dans ses retranchements. Il n'avait pas, à beaucoup près, l'habileté et le courage de son père; mais soutenu dans cette circonstance, par la femme de son premier mandarin militaire, il résolut de se mettre lui-même à la tête de ses troupes. Au mois de février 1802, il vint en effet attaquer le roi qui défendait la muraille fortifiée avec une armée beaucoup moins nombreuse que la sienne. Nguyên-anh était sur le point de succomber, lorsqu'il parvint à faire

passer de son côté, un petit corps des troupes qui lui étaient opposées. En même temps, par une manœuvre habile, il fit paraître sa flotte sur les derrières de l'ennemi, comme pour le prendre entre deux feux. Ce stratagème lui réussit, et Bao-hung, perdant toute contenance, prit la fuite et abandonna son armée.

Ce ne fut plus alors qu'une déroute générale, à l'exception du corps commandé par la femme du grand mandarin militaire. Cette héroïne fit sa retraite en bon ordre, et vint rejoindre Bao-hung qu'elle conduisit dans la capitale, mais sans pouvoir rallier le reste de l'armée. Pendant ce temps, son mari faisait des progrès considérables en Cochinchine, lorsqu'il apprit les désastres du Tong-king; il eut donc la douleur d'abandonner ses projets de conquête dans cette partie du royaume, pour venir défendre son prince réduit ailleurs à l'extrémité. Tous les passages étant gardés par l'armée du roi, il prit son chemin par le Laos, où la plus grande partie de ses troupes périt de fatigues et de maladies. Accompagné de quelques centaines de soldats seulement, il fut rejoint par son héroïque femme qui voulut partager son sort, et peu de temps après on les fit prisonniers l'un et l'autre. Bao-hung chercha vainement à lever de nouvelles troupes pour se défendre, Nguyên-anh, entré au Tong-king dans le mois de juin, en avait terminé la conquête dans le mois de juillet suivant. Ensuite toute la famille des Tay-son étant tombée entre les mains du vainqueur, celui-ci les fit conduire à Phu-xuân où ils furent tous décapités. Ainsi se termina cette longue suite de guerres, qui désola pendant trente ans les provinces du Tong-king et de la Cochinchine.

Jusqu'alors, Nguyên-anh avait toujours témoigné l'intention de reconquérir, pour son propre compte seulement, la couronne de Cochinchine, et de rendre le Tong-king à la famille des Lê; jusqu'en 1802, il ne prenait dans cette vue, que le titre de chua, et datait ses actes publics du règne de

Canh-hung, avant-dernier vua du Tong-king; mais, lorsqu'il se vit sur le point de réussir, il changea de conduite, et déclara vouloir prendre et conserver le Tong-king, pour lui-même et pour sa propre dynastie. Avant donc de quitter Phu-xuân pour achever ses dernières conquêtes, il se déclara souverain indépendant des deux royaumes, et prit le nom de Gia-laong. Il fut reconnu en cette qualité, par l'empereur de la Chine, qui lui donna l'investiture ordinaire dans le courant de 1804, et, cette même année, il changea aussi l'ancien nom d'An-nam donné à son empire en celui de Viêt-nam, qu'il porte encore officiellement aujourd'hui.

Du moment où la puissance de Gia-laong fut établie d'une manière assurée, on conçut les plus grandes espérances pour l'établissement de la religion dans les deux royaumes; déjà on pouvait prévoir le moment où ces chrétientés, devenues Églises, se passeraient désormais des secours de l'Europe, lorsque la haine de quelques mandarins puissants vint ruiner en peu de temps ce trop heureux avenir. Gia-laong, privé des conseils de Mgr d'Adran, céda plus facilement à l'influence des ennemis de la foi; il se laissa conduire par des considérations politiques qui lui firent oublier la reconnaissance, et au lieu de l'édit de protection qu'il avait promis aux chrétiens, il se contenta de publier une déclaration fort équivoque, par rapport à notre sainte religion.

Cette haine des mandarins païens venait, en grande partie, de leur ancienne jalousie contre Mgr d'Adran, et elle allait si loin, qu'ils conseillèrent au roi d'attirer à la cour tous les missionnaires, afin de les obliger ensuite à partir pour l'Europe. Gia-laong s'y refusa, mais ce projet fut mis à exécution par Minh-mang, au commencement de son déplorable règne.

Sur la fin de 1803, les missionnaires firent de nouvelles démarches pour obtenir du roi un édit plus en harmonie avec ses anciennes promesses; mais cette réclamation fut

mal reçue de la cour, et provoqua même une déclaration dans laquelle Gia-laong parlait avec mépris de la religion chrétienne, défendait de réparer aucune église sans la permission du gouvernement, et d'en construire de nouvelles à l'avenir. Toutefois, comme dans cet édit, il prenait également des mesures contre l'érection des pagodes et le culte de Foë, un grand nombre de païens se persuadèrent que, chrétien en secret, il n'avait ainsi parlé de nos divines croyances que pour cacher sa véritable pensée. Cette crainte des infidèles n'était malheureusement pas fondée, et jamais ce prince n'a manifesté le moindre désir d'embrasser le christianisme.

Dans les années suivantes, la religion profita de la paix plus ou moins précaire où l'on se trouvait, pour faire de nouveaux progrès parmi les populations. Les ennemis des chrétiens ne cessaient cependant de solliciter le roi contre eux, à chaque occasion favorable; aussi s'attendait-on journellement à quelques vexations, et peut-être à une persécution générale. La tranquillité publique était, de même, assez constamment troublée par les ravages de nombreuses bandes de brigands qui infestaient le royaume, et par les soulèvements partiels de quelques partisans de l'ancienne dynastie tong-kinoise, ou de quelques autres ennemis du roi régnant. L'un des partis révoltés, s'étant trouvé assez nombreux en 1808, pour tenter le sort d'une bataille, fut vaincu, et les troupes royales en firent un horrible carnage, n'épargnant rien dans le pays que ces malheureux occupaient, et massacrant sans pitié les vieillards, les femmes et les enfants.

Malgré cela, cependant, les progrès de notre sainte foi continuaient dans les différentes parties de la mission; les deux colléges établis étaient fort nombreux, et on avait la consolation d'y voir se former le vénérable et fidèle clergé annamite, dont le zèle et le courage soutiennent si puissamment aujourd'hui cette Église persécutée. Dans l'état où en étaient les choses, par rapport à l'organisation de la chrétienté, le plus grand vide venait du manque de mis-

sionnaires européens, dont le nombre était grandement diminué, sans espoir prochain d'en voir arriver d'autres. On sentait donc vivement le besoin de mettre ces Églises dans une position telle, qu'elles pûssent enfin se suffire à elles-mêmes.

Voici maintenant la suite des évêques qui les administrèrent depuis la mort de Mgr d'Adran, jusqu'au commencement du règne de Minh-mang. En Cochinchine, Mgr de Véren, substitué à l'illustre prélat dont la mission venait d'éprouver la perte, avait obtenu l'année suivante un bref pour se choisir un coadjuteur. Il le fit, en sacrant M. Doussain, sous le titre d'évêque d'Adran. Le nouveau prélat étant mort en 1809, Mgr de Véren sacra sous le même titre M. Audemar, prêtre du diocèse de Digne, mort lui-même le 8 août 1821. Dans le Tong-king, Mgr de Castorie mourut le 22 mai 1816, et fut remplacé par M. Guérard, prêtre du diocèse de Bayeux, sacré évêque de Castorie, le 25 juillet suivant.

Dans le courant de la même année, Gia-laong désigna pour son successeur à l'empire, Chi-dam, son fils naturel, le préférant au fils que le prince élevé autrefois par Mgr d'Adran avait eu lui-même d'une concubine. Cette fatale mesure devint le principe de la terrible épreuve à laquelle ces Églises eussent peut-être succombé, sans l'existence du nombreux clergé indigène qui s'y trouvait établi. Dès ce moment, il fut facile de prévoir des jours de combats pour le temps où le jeune prince monterait sur le trône, car il ne laissait échapper aucune occasion de témoigner sa haine contre les chrétiens. D'ailleurs son élection à la couronne, au préjudice de l'héritier direct, lui inspirait nécessairement des craintes au sujet des missionnaires. Il les croyait disposés à favoriser contre lui, le fils de l'élève de Mgr d'Adran, et, humainement parlant, il avait raison; car il ne savait pas que les missionnaires n'ont pas de parti politique, qu'ils obéissent toujours aux puissances, quand elles ne leur

commandent rien contre la loi de Dieu, et que, dans le cas où leur conscience leur commande la résistance, ils savent supporter avec courage les souffrances et la mort, mais qu'ils ne se révoltent jamais.

Les malheurs qu'on redoutait ainsi vinrent fondre bientôt sur l'église annamite, car Gia-laong mourut le 25 janvier 1820, et le prince désigné lui ayant succédé sous le nom de Minh-mang, ne tarda pas à exécuter ses projets sanguinaires contre les chrétiens. C'est ce que je vais vous résumer, Monseigneur, dans une lettre spéciale, où je rapporterai les faits qui concernent le Tong-king et la Cochinchine réunis. Je terminerai aujourd'hui en vous donnant quelques détails sur le caractère politique du prince à qui Mgr d'Adran rendit de si grands services.

Gia-laong fut remarquable par bien des qualités morales dont il donna des preuves surtout dans le commencement de son règne. Placé par les revers de sa famille dans un état de détresse extrême, il sut en sortir peu à peu par sa patience et par son courage; indépendant des préjugés de sa nation par rapport aux étrangers, il sut reconnaître la supériorité des Européens dans l'art militaire, et il en profita pour le succès de sa cause. Il avait aussi une grande aptitude pour les arts et les sciences de l'Europe, ce qu'il prouva par la création d'une flotte supérieure à celle de ses ennemis, faisant démolir pièce à pièce un des navires français qu'il avait achetés, et l'employant comme modèle pour ceux qu'il voulait faire construire. Sa conduite politique et privée ne fut pas toujours irréprochable; mais à le considérer comme païen, il peut être compté parmi les meilleurs princes qui aient jamais gouverné les empires; quant à ses sentiments sur la religion chrétienne, il fut toujours éloigné d'en embrasser les saintes croyances qu'il raillait souvent avec amertume; s'il la toléra même pendant son règne, on le dut à sa reconnaissance envers Mgr d'Adran qu'il aimait, et au besoin qu'il avait des chrétiens. Avant de mourir, il recommanda encore à son fils

d'user de la même modération envers eux; mais ses dernières volontés furent impuissantes devant la haine de Minh-mang, devenu roi [1].

[1] Nouv. Lett. édif. t. VI, Introd. pp. LXIV et suiv. XCVII; t. VII, pp. 57, 64, 90, 93, 95, 103, 125, 147, 154, 156, 172, 173, 190, 198, 205, 209, 211, 216, 225, 229, 238, 248, 256, 262, 283, 302, 311, 312, 333, 336, 343, 348, 357, 369, 375, 386, 392, 399, 400, 402, 406; t. VIII, pp. 1, 23, 50, 66, 70, 92, 105, 121, 135, 138, 140, 144, 147, 181, 188, 190, 202, 206, 209, 214, 216, 219, 223, 227, 233, 241, 247, 249 et suiv. 258, 261, 273, 279, 284, 286, 288, 291, 295, 298, 299, 302, 307, 310, 312, 317, 321, 323, 329, 330, 339, 343, 346, 362, 370, 375.—Ann. de la Prop. t, I, numéro premier, pp. 7, 9; numéro quatre; p. 84.—Hist. eccl. (M. Henrion), t. XI, p. 529; t. XII, pp. 187 et suiv. — Un martyr, p. 133.— Précis des nouvelles reçues des Missions de la Chine et des royaumes voisins en 1819. Broch. in-8, pp. 4 et suiv. — *Estratto delle lettere originali scritte in idioma francese dai vicarj apostolici; e missionarj della Cina, Tunkino, Cochinchina, etc., sullo stato di quelle missioni.* In-8, Rome, Salomoni, 1806, t. I, pp. 156 et suiv.; t. II, pp. 3 et suiv. 113 et suiv. — Nouv. des Miss. orient. 1794, pp. 175 et suiv. — Vie de l'abbé Gagelin, pp. 442 et suiv. — Vie de J.-E. Izoard, missionnaire apostolique, par J.-B. Payan des Pannanches. In-12, Briançon, Chantard, 1833, p. 191. — Nouvelles des missions orientales, Reçues à Londres par les Directeurs du Séminaire des Missions-Étrangères en 1793, 1794, 1795 et 1796. In-12, Londres, J.-P. Coghlan, 1797, pp. 1 et suiv. 133 et suiv.

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE SIXIÈME.

PERSÉCUTION DE MINH-MANG.

MONSEIGNEUR,

Pour achever de vous rendre compte des principaux événements survenus dans les missions qui nous occupent en ce moment, il me reste à vous retracer toute une longue persécution qui a prouvé à la face du monde, la jeunesse immortelle de notre sainte Église catholique. De nos jours, comme à l'époque des premiers Césars, sur la terre annamite, comme au sein de nos vieilles cités, au milieu d'un peuple timide, comme parmi les belliqueuses nations de l'Europe; en un mot, partout et à tous les âges du monde, l'Église a trouvé des confesseurs et des martyrs.

On peut attribuer, en grande partie, aux appréhensions politiques, dont nous avons parlé, la haine conçue par Minh-mang, contre les chrétiens de ses états, et la déplorable constance avec laquelle il n'a pas cessé de les persécuter jusqu'à sa mort. Des révoltes plus ou moins sérieu-

ses, arrivées dans le cours de son règne, contribuèrent beaucoup à lui inspirer ces inquiétudes, et la malheureuse prise de M. Marchand dans une forteresse des rebelles[1], vint le confirmer dans la pensée que les chrétiens n'étaient pas étrangers aux complots formés contre lui. Il raisonna des missionnaires comme s'il eût été question d'hommes semblables à ceux au milieu desquels il vivait; il ne comprit pas, ou ne voulut pas comprendre la différence que la pratique des vertus chrétiennes établissait entr'eux et les infidèles, et les regardant comme des ennemis déclarés, il n'hésita pas à exercer sur eux la plus odieuse tyrannie et les plus révoltantes cruautés.

De plus, considérant la nécessité de fondre en un seul corps de nation les deux peuples antipathiques soumis à son empire, il conçut fortement, à cet effet, une pensée d'unité qu'il voulut étendre au-delà des justes bornes. Mœurs, coutumes, croyances, il voulait tout réunir sous les lois d'une centralisation absolue dont il se réservait à lui seul la direction souveraine; plan vaste et bien conçu que le défaut de modération l'empêcha de réaliser. Ce prince, l'un des plus capables de son temps, tomba dans le défaut ordinaire aux souverains de haute intelligence, chez qui le calme d'une éminente sagesse ne vient pas réprimer les passions ambitieuses. Après avoir compris sa positionil la dépassa; il voulut non-seulement pouvoir dire : *l'état, c'est moi,* mais encore régler selon ses croyances et ses affections, les croyances et les affections de son peuple. C'était s'engager évidemment dans la voie de la tyrannie, et il n'hésita pas à en accepter les conséquences. De cette manière, les précieuses qualités que Dieu lui avait données, et le soin qu'il avait pris lui-même à les cultiver, contribuèrent puissamment à le rendre un vérita-

[1] Ainsi que nous le verrons plus tard, M. Marchand avait été retenu de force par les rebelles.

ble fléau pour ses sujets, au lieu d'en faire un grand et bon prince comme il pouvait l'être.

Les inquiétudes, causées dans toute l'Asie par les envahissements continuels de l'Angleterre, devinrent encore pour lui un nouveau motif de persécution contre les chrétiens, et en particulier contre les missionnaires. S'il pouvait croire ces derniers capables de favoriser dans son royaume le parti opposé à sa puissance, il ne faut pas s'étonner qu'il craignit de les voir agir dans les intérêts d'une nation plus rapprochée d'eux, par les mœurs et les autres rapports qui lient entr'eux les peuples de l'Europe. Enfin, c'était un prince débauché dont les excès ont abrégé la vie, ce qui suffirait pour expliquer les actes les plus sanglants de son règne. Quand le libertinage est porté chez les princes au point où il l'était chez celui-ci, il est bien rare que la cruauté n'en devienne pas la compagne; aussi peut-on citer de lui des traits de barbarie qui font vraiment frémir, et qui sont fort communs dans sa vie.

RAVAGES DU CHOLÉRA-MORBUS. — MORT DES ÉVÊQUES DU TONG-KING ET DE LA COCHINCHINE. — PREMIÈRES MESURES CONTRE LES CHRÉTIENS.

Au moment où Minh-mang montait sur le trône, le choléra exerçait en Asie ces ravages précurseurs du fléau destiné à montrer plus tard à l'Europe, que le bras de Dieu n'était pas plus raccourci pour la vengeance. L'empire annamite souffrait, en particulier, d'une effroyable mortalité causée par cette maladie. « Dans la seule province où je » suis, écrivait alors Mgr de Castorie, d'après le catalogue » que le roi a fait faire, il est mort en moins de trois » mois plus de 22,000 personnes. Il en a été de même dans » toutes les provinces. Depuis un mois ce fléau a beau- » coup diminué, mais non cessé entièrement..... Propor-

» tion gardée, il n'est pas mort un chrétien sur cent païens. » Il semble que l'ange exterminateur ne cherchait que les » Égyptiens, au milieu des Israélites. C'est un fait qui a » frappé tout le monde [1]. Aussi les païens ont dit partout : » Le doigt de Dieu est là : *Digitus Dei est hic* (Exode, chap. » VIII, v. 19). Ils couroient aux églises des chrétiens de- » mander de l'eau béuite; et, prosternés au dehors, ils y » faisoient leurs prières avec grande dévotion [2]. » Toutefois, on ne voit pas que parmi ces infidèles, un grand nombre aient été conduits à la foi par le spectacle qu'ils avaient ainsi devant les yeux; mais faut-il s'en étonner, quand les miracles éclatants de Notre Seigneur et des Apôtres ont laissé un si grand nombre d'âmes dans l'aveuglement et dans l'erreur?

Le 8 août 1821, Mgr Jean-Joseph Audemar, évêque d'Adran, coadjuteur de Cochinchine, laissa par sa mort, tout le poids de l'épiscopat reposer sur Mgr de Véren, alors âgé de plus de 75 ans. La mission était donc menacée de se trouver bientôt sans évêque, ce qui arriva, en effet, deux ans après. Au Tong-king, toute l'espérance de la mission, sous ce rapport, reposait sur deux vieillards, Mgr de Gortyne, et Mgr de Castorie son coadjuteur, accablés d'infirmités l'un et l'autre. Ce fâcheux état de choses ne tarda pas à se faire sentir plus vivement encore peu de temps après. Mgr de Véren mourut, le 6 août 1823, avant d'avoir pu sacrer un coadjuteur, et M. Thomassin, devenu supérieur de la Mission, à titre d'ancienneté, expira de même, le 24 mai de l'année suivante. De cette manière, M. Taberd, arrivé en Cochinchine depuis 1821 seulement, se vit obligé de prendre la direction d'une mission dont il ne pouvait encore avoir

[1] Le même fait a été constaté par les vicaires apostoliques des autres missions; on le remarque de même dans le Levant lors de la peste annuelle de ces contrées. Que la manière dont les chrétiens savent se conduire en pareilles circonstances influe sur ce résultat, cela peut être; mais aussi, nous sommes grandement fondés à dire et à croire qu'une puissance supérieure aux ressources humaines veille sur les fidèles vraiment dignes de ce nom.

[2] Ann. de la Prop. t. I, numéro premier, p. 7.

qu'une connaissance bien imparfaite. Pourtant ce défaut d'expérience pouvait se réparer en quelque manière, avec le secours des prêtres indigènes, suffisamment nombreux pour servir de conseil et d'appui au nouveau supérieur; le plus grand inconvénient venait de l'absence d'évêque, et il est vraiment bien déplorable qu'on n'ait pas pu trouver, parmi les anciens prêtres cochinchinois, un homme capable de soutenir convenablement cette dignité.

Jamais, cependant, la mission n'avait eu un plus grand besoin de se voir protéger par la présence d'un pasteur, revêtu de la plénitude du sacerdoce de Jésus-Christ. Dès ce moment, on pouvait prévoir que la paix, accordée jusqu'alors au christianisme, ne serait pas de longue durée. Minh-mang ne dissimulait pas sa haine, et des mesures de prudence politique l'engageaient seules à retarder la persécution.

En 1820, M. Chaigneau, officier français au service de Cochinchine, étant revenu en France pour quelque temps, fut nommé consul dans ce royaume, par Louis XVIII, qui le chargea aussi de présents pour Minh-mang, avec qui la France voulait continuer l'ancienne alliance. Ce prince reçut bien ces avances, et parut satisfait de l'honneur que lui faisait le roi; mais il ne changea pas pour cela ses projets hostiles aux chrétiens. Il en commença au contraire l'exécution en défendant, sous les plus sévères peines, l'entrée de son royaume aux Européens, auxquels il assigna une ville pour le commerce. Il ne cessait aussi, à chaque occasion, de parler avec éloge des souverains japonais, qui étaient parvenus à exterminer le christianisme de leurs états, en plaçant sur la voie publique des croix, que chaque passant devait fouler aux pieds. Nous verrons, ailleurs, qu'il se résolut plus tard à prendre ce moyen funeste; mais la résistance des païens eux-mêmes l'empêcha de mettre complètement ce projet à exécution.

En 1824, MM. Chaigneau et Vannier quittèrent son service pour revenir en France avec leurs familles; le capitaine

de Bougainville [1], revêtu du titre d'envoyé de Louis XVIII, ne put être admis à son audience, et il refusa les lettres et les présents qu'on lui apportait. De plus, comme il avait été averti de l'arrivée d'un missionnaire, venu en Cochinchine avec l'ambassadeur, il adressa au gouverneur de la province où il s'était introduit, un ordre par lequel il enjoignait à ce mandarin d'exercer la plus rigoureuse surveillance sur les navires français qui viendraient désormais dans le port, afin d'empêcher le débarquement des missionnaires. Dans cette instruction, Minh-mang appelait la religion chrétienne, une religion *perverse, qui corrompt la droiture du cœur et de l'esprit de l'homme.* Elle est datée du 25 février 1825. Le gouverneur, pour faire sa cour au prince, outre-passa encore ses ordres; il défendit aux chrétiens l'exercice de la religion, et ordonna quelques arrestations à ce sujet. Telles furent les premières alarmes sérieuses causées aux missionnaires, dont la vie fut dès-lors bien précaire dans ce royaume.

LES MISSIONNAIRES REÇOIVENT ORDRE DE SE RENDRE A LA COUR. — REQUÊTE DE QUELQUES MANDARINS CONTRE LE CHRISTIANISME.

Les dangers croissaient donc de jour en jour, et personne ne pouvait prévoir comment se terminerait la grande crise par laquelle on allait passer. Dans le courant de 1826, les chrétiens du Tong-king furent en proie aux craintes les plus vives; des bruits terribles de persécution circulaient dans les provinces, et l'on parlait de la peine de mort portée contre ceux qui demeureraient constants dans la foi, aussi bien que contre les Européens qui ne

[1] Aujourd'hui contre-amiral.

sortiraient pas immédiatement du royaume. Cette fois, cependant, ces menaces n'eurent pas leur effet, et le conseil royal obtint de Minh-mang, qu'il aurait recours à des moyens moins violents pour arriver à son but. En conséquence, on se contenta d'arrêter quelques prêtres ou catéchistes annamites et d'appeler à la cour les missionnaires français, sous prétexte de leur faire expliquer des cartes géographiques et des lettres écrites en caractères européens. « Nous jugeâmes tous, écrivait alors l'un d'eux, que » ceci n'étoit qu'une ruse de guerre pour nous renvoyer » tous en Europe, ainsi qu'on en a témoigné le désir plu- » sieurs fois, et qu'on l'a déjà essayé; parce que, dit-on, » s'il n'y a plus d'Européens ici, la religion sera bien » vite abolie (ce que tous les anciens missionnaires, qui con- » noissent le caractère léger de ces peuples, prétendent être » très-vrai.) En conséquence, comme nous n'avons nulle » envie des barres d'argent de S. M.[1], et moins encore de » quitter nos bons chrétiens, nous nous mîmes en sûreté » chacun de notre côté[2]. »

Une circonstance, fort indifférente en soi-même, fit voir aussi combien les craintes politiques de Minh-mang, avaient de part aux mesures prises par lui contre les chrétiens. Ung-hoa, fils aîné du prince Canh, avait disparu de sa résidence ordinaire sans en prévenir personne. Aussitôt on répandit à la cour le bruit que les chrétiens l'avaient conduit à bord des navires français, en station sur les côtes, et qu'ils voulaient se servir des Européens pour lui donner la couronne. Il n'en fallut pas davantage pour faire mettre de suite des soldats à la recherche du prince fugitif, et l'on en prit sujet de menacer de nou-

[1] L'argent en circulation en Cochinchine a la forme de lingot. M. Masson fait allusion à la conduite de Minh mang qui, pour mieux cacher ses intentions, avait fait allouer une somme assez considérable à chacun de ceux qui se rendraient à la ville royale.

[2] Ann. de la Prop. t. III, p. 436.

veau les chrétiens des plus cruels traitements. Heureusement pour eux, on retrouva quelques jours après Unghoa qui ne songeait à rien moins qu'à monter sur le trône, et qui avait simplement quitté son habitation ordinaire pour se transporter dans une autre plus conforme à ses goûts et peu éloignée de la première.

Les haines contre le christianisme augmentaient donc chaque jour, et Minh-mang, qui voulait conserver, même dans ses violences, une apparence de justice aux yeux des peuples, se fit adresser par plusieurs mandarins une requête tendant à faire anéantir la religion dans le royaume. Dans cette requête, les accusateurs, après avoir reconnu que toutes les autres croyances de l'empire pouvaient être tolérées, ajoutent : « En effet, elles ne sont pas perverses et » opposées à la loi naturelle, ni capables de vicier les mœurs » et les coutumes, comme la religion de Jésus, qui détruit » et pervertit tout. Cette religion de Jésus est fausse et con- » traire à la véritable religion ; elle séduit le peuple, et » abuse de sa simplicité ; elle emploie la crainte des sup- » plices et de l'enfer pour effrayer les foibles, et la jouis- » sance des délices du Ciel pour attirer les autres. Elle en » est venue au point de publier un calendrier particulier ; » elle a même des tribunaux particuliers pour juger les » affaires. (On veut parler du tribunal de la pénitence[1].) » Ils parlent ensuite des progrès de la religion, et du zèle des chrétiens à la répandre, après quoi ils supplient le roi de remédier aux maux de l'empire en détruisant cette secte dangereuse. « Ainsi, disent-ils, les voies tortueuses seront » redressées, et le mal sera changé en bien ; tout sera ra- » mené à un seul et même point, qui est la religion du roi » et les bonnes coutumes, et partout on se conformera à » cet ordre[2]. » Ils terminent en proposant divers châti-

[1] Vie de l'abbé Gagelin, p. 94.
[2] Loc. cit. p. 96.

ments, et même la peine de mort contre les Européens, contre les prêtres et les catéchistes indigènes, et contre ceux qui, disent-ils, *emploient les discours séducteurs pour corrompre une multitude de femmes imbécilles et sans pudeur, ou qui arrachent les yeux des malades*[1]; le tout selon la gravité du délit imputé à chaque accusé.

Cette requête avait été présentée à Minh-mang, dans le mois d'août 1826; le deux janvier de l'année suivante, M. Taberd, qui se trouvait au collége de Cochinchine, fut surpris par les mandarins et obligé de se rendre au palais du roi. On l'y reçut d'une manière honorable, et comme il était alors fort souffrant, M. Jaccard se rendit auprès de lui pour le soulager, en sorte que Minh-mang se trouvait déjà maître du sort de deux missionnaires français.

Dans ces pénibles circonstances, le Tong-king eut à déplorer une perte sensible dans la personne de Mgr Ollivier, coadjuteur de Mgr de Gortyne, mort en 1827, deux ans après son sacre. A la fin de la même année, il ne restait plus dans cette mission que trois prêtres français et le vicaire apostolique, accablé d'infirmités et de vieillesse. La Cochinchine était aussi abandonnée, et de plus, elle n'avait pas d'évêque. Le 18 septembre, M. Taberd avait été, il est vrai, nommé vicaire apostolique de cette mission avec le titre d'évêque d'Isauropolis; mais il ne put être sacré que le jour de la Pentecôte, 30 mai 1830. Aucun des quatre évêques des deux missions du Tong-king, n'ayant pu se rendre en Cochinchine pour cette consécration, M. Taberd profita du peu de liberté dont il jouissait pour gagner secrètement Bang-kok, où il fut sacré par Mgr Bruguière.

Quelque temps après l'arrivée de MM. Taberd et Jaccard à la ville royale, les agents de Minh-mang firent de grandes perquisitions dans tout le royaume pour y découvrir les

[1] Anciennes calomnies relatives aux assemblées dans les églises et aux onctions des malades.

Européens, notamment dans la mission des Dominicains espagnols. La basse Cochinchine fut beaucoup moins tourmentée que le reste du royaume, parce qu'elle était alors gouvernée par un grand mandarin, nommé Thuông-công, parfaitement disposé en faveur des chrétiens et des missionnaires français, en particulier. Ce mandarin avait en outre la plus grande autorité sur ses collègues et sur Minh-mang lui-même qui le craignait. Ne connaissant pas, dans le principe, les projets de son souverain, il avait fait partir pour Huê, M. Gagelin et le P. Odorico [1], les assurant qu'il s'agissait uniquement de servir d'interprètes à la cour pour les lettres d'Europe. Lorsqu'il apprit le véritable état des choses, il ne craignit pas de témoigner hautement sa réprobation pour une pareille conduite. « Je ne savois rien de » tout cela, disait-il. Quel crime ont commis les maîtres » français pour les persécuter? C'en est fait du royaume. » Le roi ne se rappelle pas les services des missionnaires, » qui nous donnoient du riz lorsque nous étions affamés, et » de la toile lorsque nous étions nus, et que nous n'avions » rien pour nous couvrir. C'est ainsi que le roi paie tant de » bienfaits par tant d'ingratitude [2]. » Il se rendit ensuite à la ville royale, où il fit les plus fortes représentations à Minh-mang, lui rappelant les services rendus au royaume par Mgr d'Adran et par les Français. Cette généreuse conduite fit quelque impression sur le roi, qui suspendit momentanément les perquisitions relatives aux missionnaires. Sur les instances de ce mandarin, il donna même à MM. Taberd et Gagelin, la permission de retourner dans leurs chrétientés, mais il retint M. Jaccard à Huê.

Pendant cette captivité déguisée, les missionnaires avaient tâché de se rendre utiles à quelques âmes, et M. Gagelin écrivait à cette occasion : « Nous n'avons manqué aucune

[1] Religieux de S. François attaché à la mission de Cochinchine.
[2] Vie de l'abbé Gagelin, p. 109.

» occasion de faire connoître la religion chrétienne, soit dans » les ouvrages que le roi nous a fait faire, soit dans les en- » tretiens que nous avons eus avec les mandarins et autres » personnes. Nous avons même pu la faire connoître, du » moins en général, aux peuples voisins, par les ambassa- » deurs qu'ils ont envoyés ici dans le mois de décembre, à » l'occasion d'une petite fête solennelle que le roi faisoit cé- » lébrer en l'honneur de la reine-mère [1]. »

Les années suivantes se passèrent dans un état de calme mêlé d'inquiétudes, qui finit par une persécution ouverte dont la violence devint bientôt extrême. Cependant, Minh-mang ayant célébré la quarantième année de son âge, dans le courant de 1830, on crut devoir faire publiquement des prières pour lui dans une assemblée de chrétiens, présidée par M. Jaccard. « Les trois ou quatre premiers jours, rap- » porte ce vénérable missionnaire, la foule des païens était » déjà assez grande, mais les jours suivans on peut dire » qu'elle était innombrable, soit parce que le bruit de notre » cérémonie était plus répandu, soit aussi parce qu'on tâcha » d'y mettre encore plus de solennité que les jours précé- » dens. Plusieurs mandarins, militaires et lettrés, et même » un neveu du roi et sa sœur aînée vinrent admirer un ordre » et une gravité qu'ils n'avaient jamais vus dans les grandes » réunions [2]. »

La mission du Tong-king eut, cette même année, un grand sujet de joie dans la consécration de M. Havard, sacré évêque d'Acanthe par Mgr de Gortyne, dont il devint ainsi le coadjuteur. Le vénérable vicaire apostolique fit la cérémonie, le 21 septembre 1830, et mourut le 8 février de l'année suivante. « Ah ! cher confrère, écrivait le nouvel évêque à l'occasion de sa promotion à cette charge redoutable; que n'alliez-vous au-devant d'une telle demande

[1] Loc. cit. p. 113.
[2] Ann. de la Prop. t. V, p. 105.

» pour en arrêter les effets ! que n'écriviez-vous à Sa Sain-
» teté pour la prier d'en nommer un autre plutôt que moi !
» Vous aviez déjà un nom tout prêt, et vous auriez agi en
» cela, selon ma très-sincère volonté; vous m'auriez par
» là épargné bien des chagrins, des pleurs et des gémisse-
» mens[1]. »

PREMIÈRES SENTENCES RENDUES CONTRE LES CHRÉTIENS.

Vers le même temps, une nouvelle requête de quelques mandarins déterminait enfin une persécution ouverte contre les chrétiens, dont Minh-mang voyait, avec une impatience sans cesse croissante, la présence dans ses états. Le premier acte de rigueur exercé sur les indigènes eut lieu, en septembre 1830, à l'égard de trois chrétiens de Mong-phu. Ils furent condamnés en cette qualité, à recevoir chacun cent coups de rotin, à porter la cangue pendant un mois tête nue, exposés au soleil, après quoi, ils devaient être conduits en exil. L'un d'eux mourut pendant le supplice, et doit être ainsi considéré comme la première victime immolée à une haine, dont la violence devait se faire sentir en tant d'occasions; Minh-mang ordonna en même temps que l'église du village serait détruite. Bien plus, non content de donner à cette sentence la forme d'un jugement ordinaire, il en envoya des copies à tous les mandarins du royaume, avec ordre de juger dans le même sens tous les procès de chrétiens qui pourraient leur être présentés dans la suite. Cette sentence devint en plusieurs provinces, le signal de vexations nombreuses, exercées par les mandarins avides de profiter de cette circonstance pour s'enrichir aux dépens des chrétiens. Plusieurs prêtres indigènes, des caté-

[1] Loc. cit. p. 315.

chistes et des fidèles furent arrêtés, mis à la cangue et maltraités avec plus ou moins de violence ; dans le courant de 1831, plusieurs églises furent aussi détruites, et le plus grand trouble se répandit dans toutes les chrétientés. Un prêtre tong-kinois, nommé Duyêt, donna dans cette circonstance des preuves d'un courage peu ordinaire. Le jour du Vendredi-Saint, il célébrait l'office solennel, lorsqu'un mandarin vint envelopper l'église avec ses troupes. « Un » soldat, le sabre à la main, se précipite dans l'église, se » place sur le premier degré du marche-pied de l'autel ; et » mettant la pointe de son arme sur le cou du prêtre célé- » brant, il lui crie : *Si tu bouges, je te coupe la tête.* Le célé- » brant tourne légèrement la tête du côté du téméraire, le » regarde d'un air indifférent, et continue son office avec » un sang-froid qui pénètre tous les assistants d'admiration, » et en même temps de dévotion. Le soldat demeure au » même endroit, tenant toujours son sabre levé dans la » même position, et le prêtre lit la passion et les oraisons » qui la suivent sans émotion et sans trouble. Il descend » pour adorer et faire adorer la croix : le soldat le suit et ne » le quitte pas un instant [1]. »

Ainsi le jour des grands combats approchait; Minh-mang avait triomphé des dernières craintes qui le retenaient dans la voie de persécution où il voulait s'engager; son glaive allait bientôt moissonner de nombreuses et grandes victimes. Écoutons M. Retord, rendre compte de ce qui se passait dans le royaume à l'instant où il pénétrait dans le lieu de sa mission : « La saison des martys et des confesseurs com- » mence ici, disait-il, il faut espérer qu'elle sera fertile. Sa » Majesté le roi du Tong-king et de Cochinchine vient de » signer du fond de son harem une sentence qui pronosti- » que de grandes choses pour l'avenir. Deux églises doivent

[1] Ann. de la Prop. t. VI, p. 413.

» être détruites. Un chrétien, chef de village, a été condamné à mort, un autre exilé dans les montagnes. Quatorze » ou quinze soldats chrétiens sont condamnés aux travaux » forcés ou à quelque chose de semblable; cent hommes » doivent recevoir cent coups de bâton chacun, et porter la » cangue durant deux mois, tête nue, aux ardeurs d'un soleil brûlant; cent femmes sont condamnées à recevoir » chacune cent coups de rotin. M. Jaccard, missionnaire » apostolique, est condamné à servir comme soldat dans les » armées de Sa Majesté. Cette sentence doit être exécutée au » moment où je vous écris; car il y a plus d'un mois qu'elle » est adoptée. Ceux qui en ont été frappés, étaient en prison » depuis plusieurs mois; ils sont tous restés fermes dans la » foi [1]. »

Voici l'origine des faits dont parle M. Retord. Dans le mois de septembre ou octobre 1831, les habitants du village païen de Cô-laô cherchant à se venger des chrétiens de Dûong-son, où résidait M. Jaccard, crurent trouver dans la persécution naissante, une favorable occasion d'arriver à leur but. Leur espérance ne se réalisa que trop, car n'ayant pu réussir dans leurs premières accusations relatives à de prétendus droits de propriété qu'ils réclamaient, ils dénoncèrent leurs adversaires comme chrétiens, au tribunal souverain chargé du jugement du procès. Le 4 janvier 1832, ils obtinrent une sentence, par laquelle diverses peines de la plus haute gravité étaient portées contre les chrétiens qui refuseraient d'apostasier, en foulant aux pieds la croix [2]. Cette sentence fut ensuite confirmée par Minh-mang, et ne put être adoucie malgré les instances de Mgr d'Isauropolis auprès du grand mandarin Thuông-công, toujours bien disposé en faveur des chrétiens. Le chef du village fut en conséquence con-

[1] Loc. cit. p. 438.

[2] Il n'est question dans cette sentence que de soixante-treize chrétiens condamnés.

damné à subir la peine de la strangulation, portée contre lui par la sentence des mandarins. « Le tribunal, dit M. Jaccard, avait aussi prononcé contre moi la même peine que » contre le premier chef; mais le bon Dieu ne m'a pas jugé » digne de porter les chaînes pour son saint nom : Sa Ma- » jesté m'a fait *la grâce de commuer ma peine*, et m'a con- » damné à être soldat, ce qui équivaut aux travaux forcés. » Sa Majesté s'est déterminée à mon égard à cet acte de » clémence, par la raison que *je ne suis qu'un barbare, qui » n'ai rien fait de contraire aux loix, mais qui suis simple- » ment venu dans ce pays pour gagner ma vie, en trompant » le public par la prédication d'une religion fausse*[1]. » A la suite de cet arrêt, M. Jaccard fut obligé de quitter Dûong-son pour venir résider à la ville royale, où il resta pendant assez long-temps, occupé à traduire des cartes et des journaux anglais pour le roi. Pendant ce temps, il profitait de toutes les occasions pour faire connaître la doctrine évangélique aux infidèles; un jour, entr'autres, il eut la sainte hardiesse de présenter à Minh-mang lui-même, un abrégé de l'ancien et du nouveau Testament, rédigé en langue annamite. Ce prince garda le livre pendant huit jours, le fit copier presqu'en entier, et, après ce temps, le gouverneur fit venir M. Jaccard devant lui pour brûler cet ouvrage. Le généreux confesseur lui répondit avec une grandeur d'âme qui dut profondément le toucher, et lui inspirer un grand respect pour les prêtres chrétiens.

Ceci se passait le 27 septembre 1832. Le 31 décembre suivant, quelques soldats ayant refusé de donner le libelle d'apostasie furent flagellés avec une grande violence. Deux jours après, M. Jaccard fut de nouveau appelé devant le gouverneur, à qui il répondit avec la même fermeté que la première fois. Il en résulta pour lui un redoublement de

[1] Ann. de la Prop. p. 487.

surveillance, et on lui donna une garde qui l'empêchait de communiquer avec qui que ce fût.

ÉDIT DE PERSÉCUTION GÉNÉRALE. — MARTYRE DE PIERRE TUY. — CALAMITÉS QUI PÈSENT SUR LE ROYAUME.

Alors la persécution était sur le point de devenir générale dans tout le royaume; le grand mandarin Thùong-công était mort vers la fin du mois d'août précédent; une ordonnance royale prescrivait de surveiller plus exactement que jamais Mgr d'Isauropolis, dont la présence en Cochinchine était trop connue pour pouvoir être dissimulée; enfin, le 6 janvier 1833, jour auquel l'Église solennise la fête de la Vocation des Gentils à la foi, Minh-mang publiait son fameux édit de persécution. Il y renouvelait les anciennes calomnies répandues contre les chrétiens dès les premiers siècles de l'Église, et reproduites déjà dans la première requête des mandarins ennemis de la religion. Il y ordonnait aussi de soumettre tous les chrétiens à l'apostasie, en les faisant marcher sur la croix, et de détruire toutes les églises et maisons religieuses. Un ordre secret prescrivait, en outre, de rechercher particulièrement les prêtres, les catéchistes, et généralement tous ceux qui pouvaient propager la doctrine chrétienne par leurs prédications.

Vous savez, Monseigneur, quels épouvantables ravages cet édit causa dans toute l'Église annamite; bien des chrétiens demeurèrent inébranlables dans la foi, mais plusieurs autres apostasièrent par la crainte des tourments. De ce nombre on compte surtout plusieurs chefs de villages. Le 25 juin, un prêtre tong-kinois, nommé Pierre Tuy, fut arrêté par les païens au moment où il allait administrer le sacrement de l'Extrême-Onction, et le 11 octobre suivant il eut, le premier, la gloire de mourir décapité pour la cause de

Jésus-Christ. A la suite de cette exécution quelques confesseurs, précédemment mis en liberté, furent rappelés en prison par les mandarins qui les firent immédiatement mettre à la cangue.

Le royaume était alors en proie aux plus grandes calamités ; indépendamment des ravages causés par la disette, les maladies contagieuses et les courses ordinaires des brigands, d'anciens partisans des Tay-son prirent les armes sur plusieurs points, et ne craignirent pas d'en venir aux mains avec différents corps des troupes royales. Afin de se faire des partisans parmi les chrétiens, ils répandirent partout le bruit, qu'en cas de succès, ils permettraient le libre exercice de la religion. L'un d'eux avait même écrit à un de nos missionnaires pour lui faire part de ses projets, et l'engager à prier pour le succès de cette entreprise. Le missionnaire reçut cette ouverture comme le devait faire un prêtre de Jésus-Christ, habitué à vénérer dans les puissances établies la majesté même de son Dieu. Aussi les mandarins faisaient-ils justice des calomnies répandues à cette occasion contre les chrétiens. Quelques-uns de ceux-ci avaient, il est vrai, participé au complot, mais ils étaient en petit nombre, et tout le monde savait qu'ils avaient agi en cela contre les principes et les recommandations expresses de leurs pasteurs.

Tant de calamités firent une grande impression sur Minh-mang qui résolut, à l'exemple des empereurs de la Chine, de publier une sorte de confession publique, dans laquelle il cherchait à reconnaître la cause des malheurs du royaume. Il s'imposa en même temps des jeûnes et des privations, il engagea tous ceux qui se croiraient capables d'exercer une fonction publique, à se présenter à lui, et remit une partie de l'impôt au peuple. Mais la source du mal était placée ailleurs, et il fallait bien y reconnaître l'influence de la puissance divine irritée contre l'auteur d'une guerre entreprise contre le Seigneur et son Christ.

Cette guerre devenait de jour en jour plus sanglante; tout le royaume était en bouleversement, les chrétiens souffraient des vexations inouïes, et les missionnaires cachés dans les cavernes ou dans les réduits les plus retirés, attendaient à chaque moment le jour où ils auraient à rendre témoignage de la foi de Jésus-Christ. M. Retord parlait ainsi de la retraite où il était caché et des pensées pleines de consolations que sa piété lui inspirait : « Là, dit-il, dans le silence de mes pensées solitaires, il est bien sûr que le souvenir des beaux cantiques chantés à Saint-Georges, à cette époque, des belles cérémonies et des beaux sermons de ces jours solennels, s'est présenté à mon esprit avec une douceur mêlée de beaucoup d'amertume ; mais ensuite la pensée de Jésus né pauvre, et abandonné dans la crèche de Béthléem, m'a grandement consolé ; il faut se résoudre à tout : notre bon Maître qui a tant souffert pour nous, nous a fait tant de bien qu'il est juste que nous souffrions aussi quelque chose pour lui.

» Au milieu de mes misères, j'ai le bonheur de pouvoir tous les jours adorer de bien près le bon Jésus, qui tous les matins, bien avant l'aurore, descend dans ma cabane ; là, Jésus naît de nouveau sur un autel de bambou, aussi pauvre que la crèche ; quelques Annamites, aussi simples que les bergers, lui rendent leurs devoirs, et un pauvre Missionnaire qui n'est point roi, qui n'est point mage, mais qui est aussi venu de bien loin, lui offre le sacrifice de sa vie, dans quelque temps et de quelque manière qu'il lui plaise de la terminer [1]. »

[1] Ann. de la Prop. t. VII, p. 498.

MARTYRE DE M. GAGELIN, DE PAUL DOÏ-BUONG ET DE MICHEL KENOU.

La mission du Tong-king Oriental, n'était pas moins affligée que celle desservie par les missionnaires français; mais la présence de Minh-mang, en Cochinchine, rendait encore la persécution plus terrible dans cette partie du royaume que partout ailleurs. Mgr d'Isauropolis, accompagné de quelques missionnaires, s'enfuit secrètement, et se réfugia dans les royaumes de Siam et du Kambodje. Le P. Odorico se livra au mandarin de Dong-nai et fut conduit à la ville royale; mais les événements les plus importants de cette année, furent le martyre de M. Gagelin et celui de Paul Doï-Buong, capitaine des gardes du roi. Le premier se livra lui-même, dans la crainte de compromettre inutilement les chrétiens chez qui il s'était réfugié. On le fit partir aussitôt pour Huê, où il arriva, le 23 août 1833, chargé d'une cangue assez légère, qu'il conserva jusqu'à la mort. On le conduisit aussitôt en prison, où M. Jaccard et le P. Odorico purent le visiter deux ou trois fois par semaine jusqu'au 11 octobre suivant. Le soir de ce même jour, on mit à la prison de M. Gagelin des gardes chargés d'empêcher qui que ce fût d'approcher de lui. Les missionnaires purent néanmoins s'écrire dès le lendemain, et cette précieuse correspondance nous a été conservée.

Dans le premier billet, M. Gagelin crut qu'on voulait le conduire bientôt en exil au Tong-king, mais le même jour M. Jaccard lui donna une idée plus juste de l'état des choses, en lui écrivant avec une simplicité digne de ces deux âmes héroïques : « Je crois devoir vous annoncer sans détour, bien-» heureux confrère, que nous avons appris que vous êtes » condamné à mort, pour être sorti de Dong-nai (où le roi » vous avait permis de rester), afin d'aller dans différentes » provinces pour y prêcher la religion. D'après ce que nous

» en avons entendu, vous êtes condamné à mourir par la » corde[1].» Toutefois il resta pendant quelque temps un peu d'incertitude sur la réalité de cette condamnation; enfin, le 14 octobre, M. Jaccard en confirma la nouvelle au martyr, de la manière suivante : « Monsieur et très-cher Confrère, » nous avons des gardes depuis hier; le jour nous avons deux » soldats qui nous surveillent, et la nuit nous en avons » quatre. Nous pourrons vous suivre de loin; votre sentence » est prononcée irrévocablement : lorsque vous aurez subi » le supplice de la corde, on vous coupera la tête pour la por- » ter dans les provinces où vous avez prêché le christia- » nisme. Ainsi vous voilà martyr; que vous êtes heureux! » A cela M. Gagelin répondit : « La nouvelle que vous m'an- » noncez, que je suis irrévocablement condamné à mort, me » pénètre de joie jusqu'au fond du cœur. Non, je ne crains » pas de l'assurer, jamais nouvelle ne me fit tant de plaisir; » les mandarins n'en éprouveront jamais de pareil : *Lætatus » sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibi- » mus.* La grâce du martyre, dont je suis bien indigne, a » été, dès ma plus tendre enfance, l'objet de mes vœux les » plus ardens; je l'ai spécialement demandée toutes les fois » que j'élevais le précieux sang au saint sacrifice de la » Messe[2]. » Le dernier billet du martyr finissait ainsi : « Quand vous écrirez en Europe, je vous prie de faire con- » naître ma mort à la *Propagation de la Foi*, qui a jusqu'ici » témoigné tant de zèle pour les missions étrangères; je » n'oublierai point devant Dieu les membres de l'œuvre, si » j'ai le bonheur d'aller au ciel, comme je l'espère. Recom- » mandez-moi aux prières de toutes les âmes ferventes[3]. » Le 17 octobre, il mourut, étranglé pour la foi et pour le saint nom de Jésus-Christ. Son corps, abandonné aux chrétiens, fut enterré d'abord dans un jardin de Phû-càm, mais

[1] Vie de l'abbé Gagelin, p. 216.
[2] Loc. cit. pp. 220 et 221.
[3] Loc. cit. p. 226.

Digitized by Google

ensuite on se vit obligé de l'exhumer pour le transporter au cimetière public, où les agents du gouvernement vinrent constater l'état du cadavre[1].

Le 23 du même mois, l'une des plus illustres victimes de la persécution, Paul Doï-Buong, capitaine des gardes du roi, subissait aussi, avec le plus grand courage, le dernier supplice. Arrêté en décembre 1832, avec six soldats de son corps, il avait supporté de la manière la plus héroïque les souffrances de la torture et de la prison. Le 8 mars 1833, un de ses compagnons de captivité succomba glorieusement sous le poids des cruels supplices auxquels il avait été soumis; les autres demeurèrent également fermes dans la foi, mais Paul Buong les surpassa tous en magnanimité. Il mourut enfin, décapité sur l'emplacement même de l'église détruite. Le même jour, un autre témoin de Jésus-Christ, Michel Kenou, allié à la famille de Buong, fut conduit devant Minh-mang, en présence de qui il confessa courageusement la foi. Quelque temps après il fut condamné à mort, ainsi que les cinq compagnons de Buong. Alors aussi, M. Jaccard et le P. Odorico attendaient le moment désiré où ils devaient offrir leur vie en holocauste dans ce mémorable sacrifice.

En apprenant ces affligeantes et en même temps si glorieuses nouvelles, l'association entière de la Propagation de la Foi crut devoir témoigner à l'église annamite la part qu'elle prenait à sa douleur et à ses triomphes. « Pour nous, disaient les » membres des deux conseils de l'œuvre, nous ne pouvons » nous en souvenir sans une émotion profonde; au jour de » leur combat et de leur triomphe, l'un d'eux tournant ses » yeux mourans vers ses frères de la Propagation de la Foi, » leur promit dans le ciel un éternel souvenir. Non, elle ne » sera pas stérile, cette sainte bénédiction d'un martyr, elle » ranimera notre zèle; elle inspirera à tant de chrétiens qui

[1] Minh-mang craignait que M. Gagelin ne ressuscitât.

» en sont dignes par leur foi et leur charité, le désir de joindre » leurs offrandes aux nôtres, pour alléger le poids de vos » tribulations. Quel honneur pour nous de penser qu'une » part si légère de nos biens périssables se transforme en » vos mains, en des richesses incorruptibles ! Nous vous » donnons un or vil et terrestre; et vous, vous nous rendez » des martyrs et des protecteurs dans le ciel[1]. »

Ces triomphes exaltés par l'Église universelle, les douleurs auxquelles la société chrétienne répondait par une si vive sympathie, devaient encore se renouveler plus d'une fois sur la terre annamite; mais aussi la main de Dieu ne devait pas cesser de s'appesantir sur la tête des persécuteurs. Dans le courant de 1833, une invasion des Siamois vint ajouter de nouveaux malheurs à tant d'autres misères, qui affligeaient déjà le royaume. Cette expédition n'eut pas de succès, il est vrai, mais elle suffit pour causer bien du mal à la province attaquée; elle devint en même temps pour le vicaire apostolique une éclatante occasion de montrer comment un évêque sait respecter les droits des puissances même les plus hostiles à notre sainte religion. Le roi de Siam, persuadé avec raison qu'une invitation adressée aux chrétiens cochinchinois par Mgr d'Isauropolis, suffirait pour en engager un grand nombre à quitter leur pays et se rendre à Siam, le fit solliciter instamment par un de ses ministres pour en obtenir une lettre dans ce sens. Le prélat demeura inébranlable dans le refus qu'il fit de se prêter à cet acte d'injuste condescendance.

Quelque temps après, ce digne prélat obtint la permission de quitter Siam pour se rendre à Pinang, avec les écoliers sortis comme lui de Cochinchine. En 1835, il eut la satisfaction de sacrer pour son coadjuteur, M. Cuenot, prêtre du diocèse de Besançon, nommé évêque de Métellopolis, qui rentra en Cochinchine le 24 juin 1835.

[1] Ann. de la Prop. t. VII, p. 581.

PRISON DE M. JACCARD ET DU P. ODORICO DANS LA FORTERESSE DE AI-LAO.

Après la mort de M. Gagelin et des autres martyrs, M. Jaccard et le P. Odorico furent condamnés l'un et l'autre à être étranglés en compagnie d'un brigand; mais, à la sollicitation de la reine-mère, leur peine fut commuée en une détention indéfinie dans le fort de Ai-lao, situé dans la partie du Laos soumise à la Cochinchine. Ils partirent de Phuxuân, le 2 décembre 1833, et arrivèrent dix jours après au lieu de leur exil, après avoir souffert de bien grandes fatigues, et des privations plus cruelles encore. L'ordre du roi portait qu'ils ne devaient être visités par personne et qu'il fallait les laisser mourir de faim, mais le mandarin chargé du commandement du fort prit sur lui de ne pas exécuter cette sentence à la lettre, et il fit pour les confesseurs, tout ce qu'il put tenter sans trop se compromettre.

Cependant cette prison malsaine devint pour eux l'occasion d'un véritable martyre que le P. Odorico termina le 25 mai 1834. M. Jaccard, accablé par les souffrances et la maladie, paraissait devoir le suivre bientôt dans le repos éternel, auquel il avait dès lors plus d'un titre, mais Notre Seigneur voulut ajouter à sa couronne celle du martyre proprement dit, et justifier ainsi les héroïques désirs de la mère du confesseur. « Oh! quelle bienheureuse nouvelle, s'était-elle » écriée en apprenant l'arrestation de son fils; quel bonheur » pour notre famille de compter parmi ses membres un » martyr [1]. » Et le jour plus heureux encore où cette sublime chrétienne apprit que le sacrifice était enfin consommé, elle sentit son cœur de mère transpercé du glaive qui avait pénétré celui de Marie, mais en même temps, son âme généreuse tressaillit de de joie. Tranquille et heureuse, plutôt que

[1] Ann. de la Prop. t. IX, p. 399.

résignée au milieu de sa douleur, elle se rendit aussitôt aux pieds des autels pour réciter, en présence de Jésus crucifié, le cantique de son action de grâces pour un si grand bienfait. Cependant, à l'époque dont nous parlons, le moment marqué pour le dernier combat du martyr n'était pas encore arrivé; de plus longues souffrances lui étaient réservées, et il devait être précédé dans le ciel par d'autres confrères heureux, comme lui de verser leur sang pour le nom du Sauveur.

NOUVEL ÉDIT DE PERSÉCUTION. — DÉCALOGUE DE MINH-MANG. — MARTYRE DE M. MARCHAND.

Le 13 janvier 1834, Minh-Mang, publia un édit dans lequel il prescrivait plus fortement que jamais l'apostasie à tous les chrétiens; peu de temps après, parurent son décalogue et son ordonnance sur les solennités religieuses imposées à la nation quatre fois par année. Ces mesures avaient pour but de remplacer auprès des peuples les règles saintes du décalogue chrétien ainsi que les pieuses réunions de nos fêtes publiques. Grand et involontaire hommage rendu à la beauté de notre morale évangélique et à la vérité de notre culte qui répond à tous les besoins du cœur de l'homme.

La persécution sembla ensuite se ralentir un peu, mais bientôt après elle se renouvela plus violente que jamais, par suite de la prise de M. Marchand, au mois de septembre 1835. Ce généreux martyr, emmené de force par les rebelles, dans leur forteresse de Gia-dinh, s'y trouvait encore au moment où elle fut emportée d'assaut par les troupes du roi. Tous ceux qu'on y rencontra furent passés au fil de l'épée, à l'exception de M. Marchand, de quatre principaux rebelles, et d'un jeune enfant du chef principal de l'insurrection. Ils furent tous enfermés dans des cages et portés à Huê, où ils arrivèrent le 15 octobre suivant. Dans les in-

terrogatoires subis par les chefs arrêtés, ceux-ci compromirent plusieurs personnages importants du royaume et chargèrent de même calomnieusement M. Marchand.

Afin de faire avouer à ce dernier son prétendu crime, on le fit comparaître dans la nuit du 17 au 18 septembre, on lui brûla les chairs des cuisses avec des pinces de fer rougies au feu, et il persista malgré la douleur dans la confession de la vérité. Il nia constamment qu'il eût en rien contribué à la révolte, et affirma, comme cela était, qu'il avait été conduit par force à Gia-dinh. Le 19, on l'interrogea de nouveau, mais sans le torturer, et on le remit en cage où il demeura ainsi jusqu'au 30 novembre, jour choisi pour le supplice. M. Marchand et les chefs pris avec lui, furent tirés de leur cage et conduits près du palais à la vue du roi, et sur un signal donné par lui, on s'achemina vers le lieu de l'exécution.

Jusqu'alors la persécution n'avait pas encore offert une aussi horrible scène que celle dont les détails ont été conservés par un catéchiste, témoin oculaire de ce sanglant spectacle. « En allant au lieu du supplice, on passe devant la *maison* » *de la Question* : on s'y arrête. Les brancards sont déposés » en dehors du seuil ; celui de M. Marchand est en face de » la porte, le visage tourné vers l'intérieur. A peine le Mis- » sionnaire a-t-il aperçu le foyer où se rougissent, à l'aide » du soufflet, les fers qui plusieurs fois déjà out brûlé ses » chairs non encore cicatrisées, qu'un mouvement involon- » taire d'horreur le fait tressaillir; il s'agite, ses mouvements » font glisser un peu le drap qui le recouvre, et laissent à » découvert la peau blanche de ses épaules, dont la vue » excite la risée de la populace. Alors des bourreaux lui » prennent fortement les jambes et les étendent. Au signal » du mandarin criminel assis dans l'intérieur de l'apparte- » ment, cinq autres bourreaux saisissent cinq grosses pinces » rougies au feu, longues d'un pied et demi chacune, et ser- » rent les chairs des cuisses et des jambes à cinq endroits » différents. A l'instant, un cri aussi aigu que la douleur

» s'échappe de la bouche du patient : *O cha.... ôi !...* littéra-
» lement : *Oh ! Père !... oh !* comme qui dirait chez nous
» *Mon Dieu !* et l'on voit s'élever une fumée fétide qui
» s'exhale des endroits brûlés. Pendant long-temps les fers
» sont maintenus sur ces chairs qui se consument de plus
» en plus ; ils s'éteignent enfin, ils refroidissent, la fumée
» cesse ; alors seulement les bourreaux s'écartent et courent
» remettre dans le feu ces tenailles affreuses, afin de les
» faire rougir de nouveau, pour la seconde question. De
» crainte que ces bourreaux ne se laissent surprendre par
» un mouvement de pitié, des soldats armés de verges sont
» postés derrière chacun d'eux, prêts à frapper celui qui
» montrerait le moindre signe d'humanité. Quant à la po-
» pulace qui a été attirée par la nouveauté du spectacle, la
» plus grande partie mêle ses cris aux accents de la dou-
» leur, tandis que d'autres insultent encore le patient et
» l'appellent Père de la Religion de Jésus. Incontinent après
» la question, le mandarin criminel adresse l'interrogation
» suivante : *Pourquoi, dans la Religion chrétienne, arrache-*
» *t-on les yeux aux moribonds ?* Le Missionnaire recueille ses
» forces pour lui répondre : *Cela n'est pas, je ne connais rien*
» *de semblable.* Il faut se rappeler que l'édit de persécution
» avait réchauffé cette vieille calomnie des païens, à l'oc-
» casion des onctions faites sur les yeux des malades aux-
» quels on administre le sacrement de l'Extrême-Onc-
» tion. Suit une seconde question avec les mêmes circons-
» tances de barbarie ; et quand les fers sont de nouveau
» éteints, la seconde interrogation est celle-ci : *Pourquoi*
» *les époux se présentent-ils devant le Prêtre, près de l'au-*
» *tel ? — Les époux,* reprend le patient, *viennent faire re-*
» *connaître leur alliance par le Prêtre en présence des chré-*
» *tiens assemblés, et attirer sur eux les bénédictions célestes.*
» On passe à la troisième question qui, complète quinze
» nouvelles cicatrices profondes, ajoutées à celles des pré-
» cédents interrogatoires. La troisième demande porte :

» *Quel pain enchanteur donne-t-on à ceux qui se sont con-*
» *fessés, de sorte qu'ils tiennent si fort à la Religion ?* Le
» Missionnaire : Ce n'est point du pain qu'on leur donne,
» c'est le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ incarné, de-
» venu la nourriture de l'âme [1]. »

Après ce supplice, enduré par les condamnés politiques ainsi que M. par Marchand, on leur présenta, selon l'usage, leur dernier repas, auquel le coufesseur refusa de prendre part. Eusuite, on les dépouilla de leurs vêtements, on leur mit un frein à la bouche, on les attacha de nouveau sur les brancards, qui avaient servi à les transporter depuis la prison, et on se mit en marche pour l'exécution. Le lieu indiqué se trouvait situé à une lieue de distance de la ville, près de la chrétienté de Tho-duc. Des potences en forme de croix y avaient été dressées pour chaque patient, qu'on y attacha aussitôt. « Deux bourreaux, armés de coute-
» las, se placent aux deux côtés de chacune des victimes, alors
» un roulement de tambour se fait entendre.... il cesse....
» les deux bourreaux saisissent les mamelles du patient,
» les coupent d'un seul coup, et jettent à terre ces lam-
» beaux d'un demi-pied de long.... Le catéchiste, les yeux
» fixés sur le missionnaire, ne lui voit faire aucun mouve-
» ment. Les bourreaux le saisissent par derrière, deux énor-
» mes morceaux de chair sont encore coupés.... Le patient
» s'agite, sa vue se porte vers le ciel. On descend aux jam-
» bes, deux lambeaux des gras de jambe tombent sous le
» fer.... Alors la nature épuisée succombe, la tête s'incline,
» l'âme du confesseur s'envole au Ciel [2].... » Quand il fut mort, on n'en continua pas moins l'exécution de la sentence ; un des bourreaux lui trancha la tête, et on lui par-

[1] *Ann. de la Prop.* t. IX, p. 579. Cette dernière question prouve, d'une manière bien remarquable, la présence réelle et les effets opérés par Notre Seigneur dans la sainte Eucharistie. Du reste, on en a adressé plusieurs fois de semblables aux divers chrétiens interrogés pendant cette persécution.

[2] Loc. cit. p. 583.

tagea le corps en quatre morceaux. La tête fut jetée dans un vase rempli de chaux, renfermée dans une caisse et portée dans les provinces, où on l'exposa pendant quelque temps. Ensuite elle fut broyée et jetée à la mer ainsi que le corps l'avait été aussitôt après l'exécution.

LA PERSÉCUTION PREND UNE NOUVELLE FORCE. — MARTYRE DE M. CORNAY ET DU CATÉCHISTE CAN.

Cet événement attira sur les chrétiens de nouvelles rigueurs de la part de Minh-mang, qui publia, le 30 janvier 1836, un quatrième édit proscrivant la religion chrétienne, et portant peine de mort contre tous les Européens introduits dans le royaume. Cette peine était applicable aux recéleurs et aux autorités locales, avec responsabilité de la part des mandarins supérieurs. Dans cet édit, afin d'inspirer plus d'horreur pour les chrétiens, Minh-mang ne rougit pas de calomnier ouvertement M. Marchand, affirmant qu'il avait avoué les choses dont il s'était précisément défendu avec une inébranlable constance. Ainsi, parlait-il du *pain confectionné avec des ingrédients enchantés; des yeux des morts mêlés à l'encens dont on se servait pour des remèdes*, et des abominations imputées aux chrétiens dans la célébration du mariage.

Lorsque la tête du martyr traversa les provinces, on en prit occasion de faire de nouvelles recherches contre les missionnaires, qui se préparèrent, des retraites aussi sûres qu'il purent en rencontrer, et dans lesquelles il se retiraient au moment du danger le plus pressant. M. Retord parle ainsi des pensées qui l'occupaient dans la fosse où il s'était réfugié à l'approche d'un mandarin. « Oh! oui, me di-» sais-je alors, cette vie n'est qu'une ombre légère, elle se flé-

» trit avec ses rêves de bonheur, comme les feuilles de la vi-
» gne et du figuier. Aujourd'hui je suis étendu vivant dans
» le sépulcre, mais demain on m'y jettera et je serai mort.
» Il est donc bien vrai que cette vie n'est autre chose
» qu'un peu d'espace entre un berceau et une tombe, au-
» tre chose qu'un chemin fort court, dont des cyprès tra-
» cent les bords..... Et toi, monde orgueilleux, qu'es-tu?
» sinon un désert aride, où l'on jette sa tente en courant;
» un vaste cimetière où, de toute part, s'élèvent des cris
» de douleur aussi perçants que ceux de Rachel, où coulent
» des pleurs aussi amers que ceux d'Agar ou de la fille
» de Jephté..... O mort! toi seule es désirable : les insensés
» te regardent comme le voile qui couvre l'affreuse nuit du
» néant; mais pour moi tu es le fanal de feu qui brille
» au bout de l'horizon du monde, pour m'introduire dans
» l'éternité.... O mort! ils sont heureux les amis du Sei-
» gneur, qui s'endorment doucement dans tes bras : ac-
» compagnés de leurs bonnes œuvres, comme de joyeux
» moissonneurs qui sont chargés des fruits de la moisson,
» ils se reposent éternellement de leurs fatigues : *Beati*
» *mortui qui in domino moriuntur*[1].

Puis jetant un regard sur l'église désolée qui l'entourait, le généreux missionnaire s'écriait : « Voilà comme la vie
» des missionnaires s'en va vîte : ils passent comme un
» messager qui porte à pas rapides des nouvelles pressan-
» tes, comme la flèche qui fend l'air et tend à son but; mais
» ce but, c'est l'éternité! M. Suat est mort il y a trois ans;
» M. Mollin a péri sous les eaux d'un fleuve; un Prêtre an-
» namite a eu la tête tranchée; M. Gagelin a été étranglé;
» le P. Odorico est mort en exil; M. Rouge a succombé sur
» les montagnes; M. Jaccard meurt lentement dans un ca-
» chot; M. Marchand!!!... et voilà, je le répète, comme les

[1] « Heureux ceux qui meurent dans le Seigneur. » — *Apoc.* XIV, 13. — Ann. de la Prop. t. X, p. 295.

» missionnaires passent vite!... Quels sont les hommes hardis qui viendront maintenant pour les remplacer, pour » remplir, comme dans un jour de bataille, les vides de » ceux qui tombent, et pour combattre avec ceux qui restent? Oh! qu'il nous vienne donc de France des athlètes robustes, fervents et courageux; ils trouveront du » travail ici, et un terrain immense à défricher; ici, des » travaux, des fatigues, des croix, des périls et aussi la » mort; mais qu'est-ce que tout cela quand il s'agit de gagner » des âmes? Oh! oui, qu'ils viennent : les fils de lumière » seraient-ils moins braves que les enfants de ténèbres[1]? »

A ces missionnaires, qui avaient passé vite en ce monde il fallut bientôt ajouter M. Cornay, nouveau martyr de Jésus-Christ, immolé par Minh-mang, au moment où sa santé le forçait à revenir en France. Belle et précieuse victime, fleur féconde, détachée ainsi de sa tige pour reprendre ailleurs une vigueur éternelle, et remplir l'église de la délicieuse odeur des saints. Le 20 juin 1837, il fut pris dans le bourg de Ban-no, où il s'était réfugié. « On se mit donc » à battre et à examiner tous les buissons du village, raconte-t-il lui-même, dans le récit de son arrestation. Le » danger devenant plus pressant, je dis mon chapelet, et » vous pouvez penser à quels mystères j'en appliquai les » dizaines, vous pouvez imaginer aussi quel sacrifice j'avais » offert, le matin, au lieu de la sainte Messe, quelle méditation avait remplacé celle du jour. Ce ne fut cependant qu'à quatre heures du soir que les soldats parvinrent jusqu'à moi. Quand je vis pénétrer dans les » buissons leurs longues lances, armées d'un pied de » fer, je ne songeai pas qu'il eût été préférable de me » laisser percer sur la place, ce qui eût évité toutes » les misères qui découlent des circonstances présentes; » je sortis avant que le fer m'eût atteint, et me livrai à

[1] Loc. cit. p. 302.

» eux. Me voilà donc pris! On coupa une liane dans le » buisson, et pendant qu'on m'attachait les bras derrière » le dos, je m'offris à Jésus garrotté. Conduit devant les » mandarins, je me mis à genoux, et rendis mes hommages » à Jésus crucifié et à la très-sainte Vierge, dont les images, » saisies avec quelques autres effets avant mon arrestation, » étaient suspendues derrière les mandarins[1]. » Peu de temps après M. Cornay fut mis à la cangue et placé au milieu des soldats pendant que la fouille du village continuait. Le lendemain, le mandarin militaire qui l'avait arrêté, voulant donner une plus grande importance à cette capture, fit mettre le prisonnier dans une cage comme criminel d'état, coupable de complot avec les rebelles. Cette accusation, aussi fausse que celle imputée à M. Marchand, ne fut cependant pour l'un et pour l'autre qu'un nouveau prétexte ajouté au motif de haine contre la foi pour laquelle ils moururent tous les deux.

Le 22 juin, M. Cornay, porté dans sa cage, prit la route du chef-lieu de la province avec dix chrétiens mis à la cangue à son occasion; les mandarins et trois cents soldats le précédaient ou le suivaient dans cette marche vraiment triomphale. Arrivé au gouvernement, on le fit sortir de la cage provisoire où il était renfermé, on le mit à la chaîne et on lui lia les bras, après quoi on le fit entrer dans la nouvelle cage préparée pour le recevoir. Il obtint alors la permission d'écrire, pour sa famille, la relation de ce qu'il avait souffert jusqu'à ce moment « Du reste, dit-il, je trace mes lignes de- » vant tout le monde, qui admire la manière d'écrire des » Européens. Quant à mes autres occupations, je dis mon of- » fice, je médite et m'abandonne à la volonté de Dieu; je le » prie de me pardonner mes péchés, de me donner la force » de souffrir patiemment; je lui demande surtout de confes- » ser son saint Nom devant les infidèles[2]. » Le confesseur

[1] Ann. de la Prop. t. XI, 229.
[2] Loc. cit. p. 239.

profitait aussi des diverses questions qu'on lui faisait, pour donner quelques explications sur nos saints dogmes ainsi que sur la morale chrétienne. Dans une de ces circonstances, le mandarin rendit un témoignage positif de l'innocence des missionnaires par rapport au prétendu complot dont on voulait les charger aux yeux des peuples. « Quand nous prê-
» chons une telle doctrine, lui disait M. Cornay, après lui
» avoir expliqué les principes catholiques touchant l'obéis-
» sance due aux princes ; avons-nous dessein d'exciter la ré-
» volte ? — Non, répondit cet officier, cette doctrine est
» bonne ; mais aussi ce n'est pas pour cela qu'on vous arrête,
» c'est uniquement parce que le roi défend la religion et ne
» veut pas que vous restiez ici [1]. »

Au moment où le missionnaire fut arrêté, on avait exigé environ cent mille francs de notre monnaie pour sa rançon ; le 24 juin on réduisait les prétentions au dixième de cette somme, mais comme celle qu'on demandait était encore beaucoup au-dessus de ce que les ressources de la mission permettaient de faire, M. Cornay engagea M. Marette à se contenter de faire tous ses efforts, afin de se procurer l'argent nécessaire pour obtenir la liberté de ses compagnons de captivité, et exempter le village de Ban-no de vexations nouvelles. Cette lettre écrite par un des gardiens sous la dictée de M. Cornay, frappa beaucoup les infidèles par le ton de paix et la résignation dont elle était empreinte.

Quelques jours après, le roi ayant renvoyé aux mandarins de la province le jugement définitif de cette cause, on conçut encore quelque espérance de sauver le prisonnier; mais il fallut y renoncer bientôt. Après plusieurs interrogatoires et des souffrances dont il a fait lui-même le récit, M. Cornay, écrivait à sa famille : « Mon sang a déjà coulé
» dans les tourments et doit encore couler deux ou trois
» fois avant que j'aie les quatre membres et la tête coupés.

[1] Loc. cit. p. 241.

» La peine que vous en ressentirez m'a fait déjà verser bien » des larmes; mais aussi la pensée que je serai près de Dieu » à intercéder pour vous quand vous lirez cette lettre, m'a » consolé, et pour moi, et pour vous. Ne plaignez pas le jour » de ma mort, il sera le plus heureux de ma vie, puisqu'il » mettra fin à mes souffrances, et sera le commencement de » mon bonheur. Mes tourments mêmes ne sont pas absolument cruels; on ne me frappera pour la seconde fois que » quand je serai guéri de mes premières blessures. Je ne » serai point pincé ni tenaillé comme M. Marchand, et en » supposant qu'on me coupe les quatre membres, quatre » hommes le feront en même temps et un cinquième coupera » la tête : ainsi je n'aurai pas beaucoup à souffrir. Consolez-vous donc, dans peu tout sera terminé, et je serai à vous » attendre dans le ciel [1]. »

Le 29 août, M. Cornay eut à subir une nouvelle question aussi douloureuse que la première, après quoi, il répondit à M. Marette, qui lui avait écrit pour le dissuader d'une fausse assurance donnée par les mandarins :

« Le jour de l'Exaltation de la sainte Croix,

« *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : In domum Domini ibimus.*

» Je reçois, mon bien aimé confrère, votre billet dans lequel vous me dites que la paix n'est pas de ce monde. Si en » pensant que tout était terminé, je me suis livré à la joie, » c'était dans la joie du Seigneur, uniquement en vue de sa » gloire. Mais vous savez trop combien j'ai toujours désiré » être délivré de ce corps de mort, pour croire que, malgré » les différentes lueurs d'espérance, j'aie été un instant sans » offrir ma vie au bon Dieu. Je ne compte guère sur la » sentence du roi ; et, supposé qu'on l'attende, elle ne changera rien sans doute, ou ne fera qu'aggraver le mal. *Con-*

[1] Loc. cit. p. 249.

» *summatum est* : l'iniquité a consommé son astuce. Votre » charité est parfaite en m'avertissant à temps, pour que » je ne sois pas trop surpris par l'annonce de la mort; car » elle ne tardera pas sans doute, si l'on craint que je me la » donne moi-même.

» Que votre lettre soit donc la dernière : vous ne sauriez, » d'ailleurs, plus rien avoir à me dire. Quant à moi, quoi- » qu'on paraisse m'observer avec moins de vigilance, dès » qu'on recommencera à le faire, ce sera avec tant de soin, » que je ne pourrai plus vous écrire, même la nuit.

» Adieu, mon bien aimé, adieu à tous nos confrères et à » notre digne évêque : si j'ai pu quelquefois, à mon insu, » et en quoique ce soit, le contrister, je lui en demande par- » don; certes je ne l'ai pas fait avec malice.

» Je désirerais bien que vous pussiez me procurer l'abso- » lution; mais si cela est impossible, ô mon Dieu ! dis-je » souvent : *Contrition pour confession, mon sang à la place* » *d'Extrême-Onction.* Je ne me sens la conscience chargée » d'aucun péché grave; pour cela, cependant, je ne suis pas » justifié. Mais Marie m'obtiendra la contrition, et le sabre » fera l'onction [1]. » Le vingt septembre, le moment solennel arriva; on fit sortir M. Cornay de la forteresse sur les deux heures après midi, pour le conduire au lieu du supplice. Quand il y fut arrivé, on ouvrit sa cage, on lui ôta les fers, on étendit des nattes et un vieux tapis d'autel, et l'on se prépara pour l'exécution. L'arrêt royal portait que le martyr serait coupé en morceaux, mais on ne l'exécuta pas dans toute sa rigueur; la tête fut coupée la première, ensuite les membres, après quoi le corps fut partagé en quatre [2].

Quelques semaines après le martyre de M. Cornay, un catéchiste tong-kinois, nommé François-Xavier Càn, le suivit

[1] Loc. cit. p. 253.

[2] Un tableau fait sur les lieux, et une grande partie des reliques du saint confesseur ont été depuis lors envoyés en France et serviront de mémorable souvenir de cette sanglante scène. Ces objets sont déposés au Séminaire des Missions-Étrangères et à celui de Poitiers.

dans la glorieuse carrière des témoins de Jésus-Christ ; arrêté le 20 avril 1836, il fut mis à la cangue et battu de verges selon l'usage des tribunaux annamites. Les souffrances de la prison l'accablaient quelquefois, et un jour, entr'autres, il adressait à ses anciens confrères de la Maison de Dieu [1] quelques lignes d'une poésie touchante, à laquelle ceux-ci répondirent par des pensées pleines d'espérance et de foi. Je regrette, Monseigneur, de ne pouvoir les rapporter ici en entier; je vous en dirai cependant une des plus encourageantes et des plus chrétiennes : « La force du Tout-Puissant, » lui disaient-ils, s'est aussi fanée comme une fleur au jardin » des Olives : souviens-toi que se faner ainsi c'est fleurir. » L'Agneau sacré s'est aussi livré aux loups du Calvaire : » souviens-toi que mourir avec lui, c'est vivre [2]. » Après s'être concilié l'estime et même la vénération des païens, Càn fut étranglé le 30 novembre 1837. D'autres chrétiens moururent aussi pour la foi dans le cours de la même année.

ARRESTATION ET MORT GLORIEUSE DES DEUX ÉVÊQUES DU TONG-KING ORIENTAL.—REDOUBLEMENT DE PERSÉCUTION. — MINH-MANG FAIT EXPOSER LA CROIX POUR ÊTRE FOULEE AUX PIEDS DES PASSANTS.

En 1838, Mgr Ignace Delgado, vicaire apostolique du Tong-king Oriental depuis plus de quarante ans, mourut en prison le 12 juin, par suite des souffrances qu'il avait éprouvées. Le 25 du même mois, Mgr Dominique Hénarez, son coadjuteur, fut décapité après quarante-neuf ans entiers d'apostolat. Quelques-uns de leurs prêtres européens ou annamites payèrent aussi de leur sang leur attachement à Jésus-Christ ; mais comme cette mission n'est pas confiée à

[1] On appelle ainsi les colléges et autres résidences de la mission.
[2] Ann. de la Prop. t. XI, p. 267.

notre Congrégation, je n'entrerai pas là-dessus dans de plus grands détails.

Après un instant de repos qui devait être suivi d'une guerre plus sanglante que jamais, Minh-mang écrivit à ses mandarins pour les exciter à renouveler la persécution dans tout le royaume. « *Qu'on frappe sans pitié*, leur disait-» il, *qu'on torture, qu'on mette à mort ceux qui refusent de* » *fouler aux pieds la croix! qu'on sache que ce refus les* » *constitue en état de rébellion : qu'on prenne donc, sans* » *autre forme de procès, une hache, un sabre ou un coutelas,* » *tout ce qui se trouve sous la main, pour exterminer ces* » *aveugles et ces endurcis, sans qu'il en échappe un seul.....* » A cette nouvelle, continuent les missionnaires, la consternation fut grande parmi les chrétiens. On eût dit que le » jour du jugement dernier était arrivé, tant l'effroi était » universel. La peine de mort portée contre ceux qui oseraient nous donner asile, avait refroidi le zèle des plus dévoués. Personne ne voulait plus nous recevoir; c'était bien » le moment de dire avec vérité : *Les renards ont leurs ta-* » *nières, les oiseaux du ciel ont leurs nids,* mais les missionnaires, comme autrefois leur bon maître, *n'ont pas où re-* » *poser leurs têtes*[1].»

Cette terrible tempête avait été causée par la saisie de quelques lettres du Tong-king Oriental, indiquant la présence des missionnaires européens dans cette partie du royaume. Elle avait été précédée d'un édit tendant à prescrire une mesure dont nous avons déjà parlé. Minh-mang avait, dès le commencement de l'année, fait placer une croix devant chaque prétoire avec ordre aux passants de la fouler aux pieds. Heureusement, il fut obligé de renoncer à faire exécuter de pareils ordres, à cause de la répugnance même des païens qui se refusaient à cette profanation. Par suite de ces nouvelles rigueurs, tous les missionnaires et le vicaire

[1] Ann. de la Prop. t. XII, p. 506.

apostolique du Tong-king Occidental, obligés de s'enfuir et de se cacher dans les forêts, coururent les plus grands dangers et n'échappèrent souvent aux persécutions que par une protection de Dieu toute particulière. Le 6 juillet, Mgr de Castorie mourut de fatigues et de privations; MM. Candalh et Vialle eurent le même sort. D'autres plus heureux expirèrent dans les supplices, et eurent ainsi la gloire de confesser jusqu'à la fin le saint nom de Jésus-Christ. Plusieurs annamites rivalisèrent alors de courage et de constance avec les Européens; chez les prêtres comme chez les fidèles, dans toutes les classes de chrétiens, on trouva des exemples de générosité capables de faire oublier, en quelque sorte, les défections de leurs frères plus faibles dans la foi. Parmi ces derniers, il faut bien le dire, on eut la douleur de compter un prêtre tong-kinois, déjà fort avancé en âge et qui n'eut pas la force de sacrifier à la gloire de Dieu les restes d'une vie sur le point de s'éteindre. Je voudrais, Monseigneur, pouvoir vous dire les noms des confesseurs qui ont résisté jusqu'à la mort, mais les bornes de ce travail m'imposent la nécessité de m'arrêter plus spécialement sur ceux de nos confrères qui ont soutenu, par l'effusion de leur sang, le courage des faibles et exalté celui des forts.

MARTYRE DE M. JACCARD ET DE THOMAS THIÊN.

Après être resté dans la prison de Ai-lao jusqu'en 1835, M. Jaccard fut rappelé en Cochinchine par Minh-mang. On le conduisit cette fois dans la forteresse de Câm-lô, où le roi lui fit traduire des cartes géographiques et des lettres européennes, et apprendre notre langue à quelques jeunes gens du pays. Le roi s'en servit aussi pour avoir des documents sommaires sur l'histoire des peuples de l'Europe. Le 7 mars 1838, un grand mandarin fit subir au prisonnier

un interrogatoire, à la suite duquel il fut surveillé de plus près qu'auparavant. Il tomba malade dans le courant du mois, et fut tiré de Câm-lô d'où on le transporta au Sânh de Quang-tri, chef-lieu de la province. Il y subit un nouvel interrogatoire, après quoi on ajouta les fers à la cangue qu'il portait déjà, et on le jeta dans les cachots infects du Sânh. Quelques jours après, il comparut de nouveau devant le grand mandarin. Comme il persistait à confesser courageusement la foi, il fut, pour la première fois, soumis à la question; on l'étendit à terre et on le fit frapper à neuf reprises différentes, de cinq coups de rotin chaque fois. Quoique le sang jaillît à chaque coup, il ne jeta pas un cri et ne laissa pas échapper un seul soupir. On le reconduisit ensuite en prison pour jusqu'au moment de sa mort. Un nouveau mandarin ayant été envoyé en remplacement de l'ancien, lui témoigna moins de sévérité, lui ôta la cangue, et se contenta de lui faire administrer cinq coups de rotin seulement dans un nouvel interrogatoire où la question était ordonnée.

On avait conduit depuis un mois, dans la même prison, un jeune écolier cochinchinois, nommé Thomas Thiên, arrêté et horriblement torturé pour la foi. Ils furent bientôt condamnés à mort l'un et l'autre, et la sentence reçut son exécution le 21 septembre, jour auquel l'Église célèbre la fête de saint Matthieu. Depuis le jour où les deux confesseurs avaient appris que leur condamnation était définitive, ils eurent le cœur rempli d'un bonheur que rien ne peut exprimer. « Le jeune Thomas ne pouvait contenir les sentiments de » contentement et de joie dont son âme était inondée; il n'a- » vait de désirs et de paroles que pour le ciel : *O mon Père,* » disait-il souvent à M. Jaccard, dans un saint transport » d'amour, ô *mon Père, on nous laisse vivre bien long-* » *temps* [1] ! » Quand on vint pour les conduire au supplice, ce bonheur augmenta, et ils marchèrent vers le lieu de l'exé-

[1] Ann. de la Prop. t. XII, p. 134.

cution avec une inébranlable fermeté et une joie indicible. « Notre cher confrère surtout paraissait tout glorieux de » son jeune compagnon, et jetait sur lui des regards pleins » de satisfaction et de tendresse. Un témoin oculaire de cette » marche triomphale, rapporte un trait qui peint merveil- » leusement leur calme et leur sérénité. En passant le fleuve, » et près d'arriver aux auberges où l'on a coutume de don- » ner un repas aux criminels conduits au supplice, le jeune » Thomas se retourna et dit en riant à M. Jaccard : *Père,* » *prendrez-vous quelque nourriture?* — *Non, mon enfant,* » lui repartit aussitôt, avec un gracieux sourire, M. Jaccard. » — *Ni moi non plus,* ajouta Thomas; *au ciel donc mon* » *Père*[1] *!!!* » Quelques instants après ils étaient l'un et l'autre devant le trône de Dieu.

MARTYRE DE MGR BORIE ET DE QUELQUES INDIGÈNES.

Après M. Jaccard, vint Mgr Borie, élu évêque d'Acanthe à la mort de Mgr Havard. Trahi par un chrétien qui lui avait ménagé un asile, il fut arrêté et conduit en prison, où se trouvaient déjà deux prêtres annamites et plusieurs autres confesseurs. Pierre Tu, son élève, ayant appris son arrestation, se rendit sur son passage, et mérita, par son attachement pour le martyr, de partager ses chaînes. Tous ensemble, ils passaient les jours de leur captivité à chanter des psaumes, des hymnes et des cantiques; Mgr Borie attirait surtout l'attention des païens; sa haute taille, la douceur et la beauté de ses traits les frappaient d'admiration. Lorsque, surpris par les soldats au moment de son arrestation, il s'était levé et leur avait demandé, comme le Sauveur : *Qui cherchez-vous?* il s'était fait parmi eux, un instant de si-

[1] Loc. cit.

lence à la vue de cette figure majestueuse, et de cette taille si extraordinaire dans ces contrées. Aussitôt qu'il fut dans les fers, le confesseur profita de l'empressement qu'on mettait à le visiter pour annoncer librement la parole de vie éternelle; il le faisait avec tant de bonté, un air de joie si constante animait sa figure, que les païens en étaient profondément émus. Ils se disaient souvent entr'eux : « Ce » maître a vraiment un cœur fait pour enseigner la Religion; » si par la suite il veut nous instruire, nous embrasserons sa » doctrine [1]. »

Les prisonniers furent ensuite transférés à la préfecture, et, pendant tout le chemin, les chrétiens accouraient en foule sur leur passage, pour témoigner à Mgr Borie leur douleur et leur affection. Les mandarins eux-mêmes l'entouraient de grands égards. Lui, de son côté, ne songeait qu'à ses chrétiens, et surtout à ceux au milieu desquels il avait été arrêté, et il leur obtint de n'être plus inquiétés à son sujet. Le mandarin de la préfecture, l'ayant interrogé le premier, lui fit à regret donner la question exigée par les lois. Mgr Borie la supporta plusieurs fois avec constance, et son élève, Pierre Tu, subit de même, à son exemple, des tortures rigoureuses sans donner aucune marque de faiblesse. Mgr Borie témoigna encore, dans les divers supplices auxquels on le soumit, une défiance de lui-même aussi admirable que son courage. « Je suis de chair et d'os comme les autres, » avait-il répondu à l'un des mandarins qui lui demandait s'il ressentait de la souffrance dans les tourments, « pourquoi se- » rai-je exempt de douleur? mais n'importe, avant comme » après la torture, je suis également content. » Une autre fois, le mandarin, étonné de la constance avec laquelle il se laissait battre de verges, lui disait : « Mais, supposons que » le roi vous mande à la capitale : là, un grand feu est allu- » mé, les tenailles sont rougies, et votre chair arrachée par

[1] Loc. cit. p. 533.

» lambeaux; pourrez-vous l'endurer et vous taire? » Le martyr répondit: « Quand le roi me mandera, je verrai: » je n'ose présumer de moi-même à l'avance [1]. »

Le 24 novembre la sentence portée par les mandarins ayant été ratifiée par le roi, les prisonniers furent avertis de se préparer à l'exécution qui devait avoir lieu le jour même. Mgr Borie était condamné à être décapité, les deux prêtres annamites devaient périr par la corde; Pierre Tu et un autre confesseur devaient encore attendre dans les fers le moment de leur dernière victoire. Avant de quitter la prison, Mgr Borie voulut donner une nouvelle marque de son attachement à son élève en l'adoptant pour son fils à ce moment suprême. Il sortit ensuite pour se mettre en marche vers le lieu de l'exécution, au milieu des sanglots des chrétiens. Le mandarin chargé d'y présider ne put lui-même retenir ses larmes, et il pleura comme les autres à la vue de cette glorieuse victime qui s'offrait si généreusement à la mort. Dans le trajet, le mandarin civil, qui n'avait pas eu pour Mgr Borie les mêmes égards que ses collègues, rencontra le cortége et le fit arrêter. Il demanda au missionnaire s'il craignait enfin la mort. « Je ne suis point un rebelle, ni » un brigand pour la craindre, répondit ce dernier, je ne » crains que Dieu. Aujourd'hui c'est à moi à mourir, de» main ce sera le tour d'un autre [2]. » Cette réponse ayant choqué le mandarin, Mgr Borie se repentit de l'avoir faite; quelques instants après il pria un des écrivains du tribunal de lui en faire agréer ses excuses. On était alors arrivé au lieu de l'exécution.

« Le supplice des deux prêtres annamites fut prompt, ce» lui de Mgr Borie fut affreux. L'exécuteur à demi-ivre ne » savait presque pas ce qu'il faisait; son premier coup de » sabre porta sur l'oreille du martyr et descendit jusqu'à

[1] Loc. cit. pp. 534 et 535.
[2] Loc. cit. p. 537.

» la mâchoire ; le second enleva le haut des épaules et le » replia sur le cou ; le troisième fut mieux dirigé, mais il ne » sépara point encore la tête du tronc. A cette vue le man- » darin criminel recula d'horreur. Il y fallut revenir jusqu'à » sept fois avant d'achever cette œuvre de sang pendant la- » quelle le saint prêtre ne poussa pas un seul cri ! En pu- » nition de sa maladresse le bourreau fut condamné à re- » cevoir quarante coups de rotin. Aussitôt après l'exécution, » chrétiens et païens, mandarins et soldats, se jetèrent à » l'envi sur les dépouilles des saints martys, et se les dis- » putèrent comme autant de trésors. Quelques fidèles ré- » clamèrent et obtinrent la permission de leur donner la » sépulture. On dit qu'actuellement les païens vont sur leurs » tombes offrir des victimes comme à des génies tuté- » laires[1]. »

LE TONG-KING DEMEURE QUELQUE TEMPS SANS ÉVÊQUE. MORT GLORIEUSE DE M. DELAMOTTE.

La mort de Mgr Borie laissait ainsi le Tong-king Occidental sans vicaire apostolique ; les deux évêques du Tong-king Oriental étaient également morts, en sorte que les deux missions se trouvaient de nouveau sans pasteur, dans un moment où il était si nécessaire qu'il y eût plusieurs évêques. M. Masson fut nommé peu de temps après pour notre vicariat ; mais, par un louable sentiment de défiance de lui-même, il ne crut pas pouvoir accepter d'abord ce pénible ministère. D'après ce refus M. Retord se sacrifia pour la mission et faisant taire en lui les considérations personnelles, il dut se résigner à recevoir le fardeau. En conséquence, il fit ses efforts pour se rendre en Cochinchine

[1] Loc. cit. p. 538.

afin de s'y faire sacrer par Mgr de Métellopolis, mais il ne put y parvenir. Il fut donc obligé de s'exposer à des dangers sans nombre pour aller jusqu'à Manille. La divine Providence ménagea, il est vrai, les moyens d'exécuter sans accident ce dangereux projet; mais cette circonstance n'en offre pas moins un nouvel exemple de l'inconvénient majeur attaché au trop petit nombre d'évêques dans les missions persécutées.

Pendant ce temps, Minh-mang poursuivait ses projets de haine contre le christianisme; un nouvel édit parut le 5 décembre 1838, afin de mander à la cour des interprètes pour les langues européennes, avec la condition d'apostasie; le 18 janvier suivant, une ordonnance fut lancée spécialement contre le P. Hermozilla, le dernier des quatre Dominicains espagnols connus précédemment par les lettres interceptées. Par suite de la courageuse confession de trois soldats annamites nommés Augustin Huy, Nicolas Thê et Dominique Dat, le roi publia un autre décret par lequel les chrétiens précédemment tombés étaient soumis à une nouvelle apostasie, et tous les autres également obligés de renoncer à Jésus-Christ; le tout, sous peine de mort, avec responsabilité de la part des autorités. L'édit du 3 octobre 1839 fut encore plus terrible et semblait menacer la religion d'une destruction totale dans le royaume, si les mandarins l'eussent exécuté dans toute sa rigueur. Il avait pour but de découvrir les chrétiens secrets en les mettant dans la nécessité d'élever des temples pour le culte idolâtrique et des autels domestiques en l'honneur des ancêtres.

Toutes ces ordonnances furent accompagnées du supplice de plusieurs prêtres ou fidèles annamites mis à mort en haine de la foi; mais aucun de nos confrères de France n'eût, cette année-là, le bonheur de recevoir la couronne du martyre. Seulement M. Delamotte, prêtre du diocèse de Coutances, fut arrêté dans la nuit du 13 au 14 avril, et conduit en prison où il fut occupé pendant long-temps à traduire

pour Minh-mênh des lettres et des livres d'Europe. Vers la fin du mois de juin 1840, il eut à subir une question des plus douloureuses. Indépendamment des coups de rotins usités dans les interrogations ordinaires, on eut recours plusieurs fois aux tenailles froides et aux pinces rougies au feu. « On » se servit même de la chaise garnie de clous, supplice qui » consiste à faire asseoir le patient sur ces pointes aiguës, » tandis qu'on lui tenaille les jambes. M. Delamotte a dé- » claré, depuis, que toutes ces tortures n'étaient à ses yeux » que des jeux d'enfants, et qu'il n'en ressentait presque » aucune douleur [1]. » Cette grâce extraordinaire n'empêcha pas la nature de s'affaiblir sous le poids des souffrances de la prison et des autres tortures endurées par le confesseur. M. Delamotte mourut le 3 octobre suivant, chargé de ces chaînes qu'il avait reçues avec tant de joie et qu'il lui fut si pénible de quitter momentanément par suite des ordres de Minh-mang.

SACRE DE MGR RETORD ET DU PÈRE HERMOZILLA. — MORT DE M^RG D'ISAUROPOLIS. — ARRESTATION DE MM. GALY, BERNEUX, CHARRIER, MICHE ET DUCLOS. — ESPÉRANCES DE PAIX.

Le 31 mai de la même année, M. Retord, échappé aux dangers de sa sortie du Tong-king, fut sacré à Manille sous le titre d'évêque d'Acanthe, tandis que Mgr d'Isauropolis, vicaire apostolique exilé de Cochinchine, mourait à Calcutta, le 31 juillet suivant.

Pendant son séjour dans cette ville, Mgr d'Isauropolis avait profité de son exil pour y faire imprimer un dictionnaire annamite de la plus grande utilité pour les missionnaires. Cet

[1] Ann. de la Prop. t. XIII, p. 462.

ouvrage, dont la science a su aussi apprécier toute l'importance, est dû en grande partie au travail de Mgr d'Adran, perfectionné par de patientes études auxquelles la persécution permit à Mgr Taberd de se livrer hors de sa mission.

Le 16 janvier 1841, Mgr Retord, accompagné de trois nouveaux missionnaires européens, aborda heureusement au Tong-king malgré les nouveaux dangers du débarquement. Quatre jours après, le persécuteur de l'église annamite, Minh-mang paraissait devant Dieu tout couvert du sang des martyrs. Cette mort procura quelque soulagement aux chrétiens qui commencèrent à respirer un peu dans l'espérance d'une paix plus durable.

Voici, du reste, d'après les nouvelles récentes, l'état dans lequel se trouve maintenant la mission. Nous empruntons, ces détails à une lettre de M. Masson, qui a été reproduite par le journal l'*Univers*, dans son numéro du 7 octobre 1842[1].
« Je ne reviendrai pas, dit-il, sur les événements qui ont » eu lieu les années précédentes. Minh-manh ayant été » frappé de la main de Dieu comme un autre Antiochus, » et étant mort le 20 janvier dernier, nous avons tout lieu » d'espérer qu'une ère de paix va commencer pour nous. » Thieu-tri, fils et successeur de Minh-manh, depuis son » élévation au trône, n'a encore rien dit, ni rien fait qui » pût faire présumer de ses dispositions à notre égard. Au- » cun des prêtres ou des chrétiens qui, sous le règne précé- » dent, avaient été condamnés à mort pour la foi, n'a encore » été exécuté; plusieurs même ont obtenu une commutation » de peine, les autres sont à la cangue et en prison. Nous » sommes beaucoup moins à l'étroit qu'auparavant, parce que » les mandarins qui, généralement parlant, ne veulent pas » pas la persécution, n'étant pas stimulés par les ordres réi- » térés de l'impie Minh-manh, ne disent rien. Si quelques » prêtres ou chrétiens tombent par hasard entre leurs mains,

[1] La lettre a été écrite du Tong-King, le 13 octobre 1841.

» ils sont bien obligés d'agir, à cause des édits de persécution » qui sont encore en vigueur. Les dispositions de persécu- » tion chez les mandarins sont de rares exceptions.

» C'est à cause des édits anciens que furent arrêtés, le jour » de Pâques, cette année, dans la province de Nam-dinh, » MM. Galy et Berneux, qui se mettaient en route pour venir » me joindre. Après avoir été quelque temps en prison dans » cette province, le roi les fit venir à la capitale de la Co- » chinchine. Ils étaient portés dans une cage de bois, ayant » une chaîne de fer au cou comme les grands criminels. Ils » passèrent près de mon habitation et je pus les faire visiter. » Des soldats qui arrivent de la Cochinchine disent qu'on » veut les mettre à mort; mais j'attends la confirmation de » leur rapport avant de m'y fier. Un autre de mes confrè- » res, M. Charrier, qui voyageait sur une barque, pendant » la nuit, fut rencontré par un corps de garde, le 5 octobre » dernier, et fut mis à la cangue et en prison. Le roi le fait » aller à la capitale. Il va passer près de moi, marchant à » pied, et ne portant qu'une cangue assez légère, ce qui » prouverait qu'on ne le regarde pas comme un grand cri- » minel; car c'est ainsi que l'on conduit ceux qui ne sont » coupables que de fautes légères. Arrivé à la capitale, qu'en » fera-t-on? Je l'ignore. Mais cette manière de le faire voya- » ger et le supplice de MM. Berneux et Galy, indéfiniment » retardé, indiqueraient que le roi veut agir envers nous » avec moins de rigueur que son père de détestable mémoire. » C'est ce que nous saurons mieux dans la suite. »

MM. Galy et Berneux, dont il est ici question, étaient entrés au Tong-king avec Mgr Retord à son retour de Manille. Ils furent pris l'un et l'autre dans la chrétienté de Phucnhac, trois mois seulement après leur arrivée. Comme il y avait une récompense considérable attachée à l'arrestation du P. Hermozilla[1], Trinh-quanh-khanh, qui venait de se

[1] Trinh-quanh-khanh fut en effet récompensé de sa capture comme un général d'armée l'eût été d'une grande victoire.

saisir de nos deux confrères, voulut faire passer l'un d'eux pour le vénérable prêtre espagnol qu'il recherchait depuis si long-temps. M. Galy fut en conséquence signalé dans le rapport au roi sous le nom annamite du P. Dominicain, et il en accepta généreusement toutes les conséquences. Plus préoccupé du bien général de l'Église que de ses propres intérêts; rempli d'ailleurs comme il l'était, du désir de souffrir pour Jésus-Christ, il se contenta de dire que s'il souffrait pour le P. Hermozilla, il irait aussi dans le ciel à sa place.

Cette arrestation offre encore une circonstance assez remarquable pour être notée ici. Au moment où M. Galy, sur le point de quitter Bordeaux, venait d'y célébrer pour la dernière fois, le saint sacrifice, il prit fortement les mains de celui qui l'avait assisté à l'autel en lui disant : « Je suis bien » heureux, j'ai eu, pendant tout le temps de la sainte messe, » une distraction dont je ne me repens pas; je serai martyr » en arrivant. » Et en parlant ainsi, son visage était rayonnant de bonheur[1]. Pendant long-temps ensuite M. Galy se vit obligé de renoncer en quelque sorte à cette douce espérance du martyre qu'il avait conçue; l'entrée de sa mission lui était fermée par la persécution même; mais enfin le moment marqué par Dieu arriva, et s'il n'est pas mort martyr en ce moment, du moins il a beaucoup souffert pour le nom du Sauveur qu'il allait faire connaître[2].

Pendant que ces choses se passaient au Tong-king, le P. Hermozilla, nommé vicaire apostolique de la mission dominicaine, recevait la consécration épiscopale des mains de Mgr Retord. « Cette cérémonie eut lieu le 25 avril dans » une hutte couverte de paille, dans un village situé sur

[1] Nous tenons ces détails d'un ecclésiastique du diocèse de Bordeaux, qui se trouvait au séminaire à l'époque où M. Galy s'y rendit à l'occasion de son départ.

[2] On a reçu récemment de MM. Galy et Berneux des lettres écrites de leur prison, dans lesquelles on peut apprécier la générosité de ces âmes vraiment héroïques.

» le bord d'une épaisse forêt, afin, rapporte Mgr Retord, » qu'en cas de danger imminent nous pussions nous y réfu- » gier. Vous pouvez bien vous imaginer que la solennité » de cette cérémonie ne fut pas pompeuse. Presque aussi- » tôt après, Sa Grandeur est repartie pour aller conférer le » caractère épiscopal à son coadjuteur, car ici il faut se hâ- » ter d'imprimer l'onction sainte sur d'autres fronts, quand » notre tête est peut-être à la veille de tomber sous le fer » des bourreaux[1]. » Deux de nos missionnaires assistèrent à ce sacre mémorable, et M. Marette, qui revenait alors en France, se réunit à eux. Ce dernier, qui avait déjà été bloqué deux fois par les troupes des mandarins, en 1837 et 1838, fut pris quelques jours après et relâché moyennant rançon.

Quelque temps avant sa mort, Minh-mang, alarmé par la guerre des Anglais contre les Chinois, avait envoyé en France quelques mandarins inférieurs, chargés de sonder les dispositions du gouvernement par rapport à la Cochinchine. La conduite de leur souverain ne permettant pas de leur faire un accueil favorable, le roi refusa de les admettre à son audience, et ils s'en retournèrent, après quelques mois de séjour à Paris. Parmi eux il s'en trouvait un assez jeune, dont les parents étaient chrétiens, et qui paraissait résolu lui-même à quitter le plus tôt possible sa position actuelle pour embrasser la foi. Que Dieu daigne soutenir son courage, et écarter de lui les dangers et les séductions que l'ambition fera naître nécessairement autour de lui!

Indépendamment de l'arrestation de MM. Galy, Berneux et Charrier, on eut à déplorer, quelques mois après, celle de MM. Miche et Duclos récemment entrés en Cochinchine, après avoir couru les plus grands dangers. Ces deux excellents missionnaires ont été pris hors des frontières du

[1] Ann. de la Prop. t. XV, p. 147.

royaume, au moment où ils allaient pénétrer au milieu des peuplades laociennes, tributaires de la Cochinchine. Jusqu'à présent il ne paraît pas qu'ils aient été condamnés à mort; mais, au moins, ils ont l'un et l'autre le bonheur de souffrir et de porter des chaînes pour Jésus-Christ.

Avant de partir pour cette mission de trop courte durée, M. Miche avait assisté au synode tenu par Mgr de Métellopolis, au milieu même de la persécution [1].

Ainsi, quoique la persécution semble se ralentir depuis la mort de Minh-Mang, cependant le temps de la sécurité n'est pas encore venu, et nous devons hâter par nos vœux et par nos prières, le moment où la paix permettra de seconder le mouvement extraordinaire qui porte les païens vers la foi chrétienne [2]. La répugnance que la plupart des mandarins témoignent à continuer la persécution donne pour l'avenir des espérances que le caractère personnel du nouveau roi rend encore fort incertaines. Aussi corrompu et aussi cruel que son père, il pourrait bien, comme lui, devenir un jour altéré du sang de nos martyrs, et alors de nouveaux triomphes seraient réservés à nos frères sur ces rivages déjà sanctifiés par tant d'illustres holocaustes. Si

[1] Ann. de la Prop. t. I, numéro premier, pp. 7, 9; numéro deux, p. 7; numéro quatre, pp. 84, 106, 112, 114, 117, 155; numéro six, pp. 29, 42; t. II, pp. 153, 163, 173, 185, 194, 196, 204; t. III, pp. 114, 408, 410, 445, 453, 456, 463, 472, 476, 478, 482, 485; t. IV, pp. 217, 303, 348, 356, 363, 371, 391; t. V, pp. 295, 307, 310, 315, 319, 324, 337, 341, 343, 348, 353, 355, 369, 386, 389, 392, 402, 404, 408, 725; t. VI, pp. 7, 10, 74, 84, 365, 368, 377, 394, 400, 406, 407, 411, 424, 443, 448, 451, 453, 467, 473, 476, 486, 623; t. VII, pp. 405, 460, 475, 501, 504, 534, 574, 583, 593, 600, 609, 616, 619, 621, 682; t. VIII, pp. 328, 341, 380, 391, 394; t. IX, pp. 362, 382, 385, 390, 392, 394, 497, 499, 511, 573, 587; t. X, pp. 158, 283, 289, 294, 304, 307, 480; t. XI, pp. 184, 206, 214, 219, 220, 224, 262, 550, 554, 556, 558, 561, 653; t. XII, pp. 124, 138, 302, 332, 366, 380, 505, 539, t. XIII, pp. 85, 168, 171, 263, 276, 278, 281, 365, 445, 460, 462; t. XIV, pp. 19, 144, 147, 150. — Un martyr, p. 133. — Vie de l'abbé Gagelin, pp. 54 et suiv.

[2] Les lettres de Mgr de Métellopolis et des missionnaires s'accordent à dire qu'un grand nombre de païens se trouvent dans ce moment disposés à embrasser le christianisme; on en baptise même un assez grand nombre malgré la persécution.

donc cette guerre sacrée recommençait bientôt, alors encore nous offririons sans crainte nos poitrines aux traits de l'ennemi ; alors chacun des confesseurs qui tomberait frappé de mort dans les combats du Dieu des batailles, trouverait en nous des remplaçants pleins d'ardeur pour conquérir par de semblables travaux une aussi brillante conronne. Oui, le sang qui coule dans vos veines est impatient de se répandre, et si devant le sabre des bourreaux notre front vient un jour à pâlir, qu'aucune puissance humaine ne s'attende à vaincre pour cela notre constance, parce que celui qui combat pour nous est plus fort que les tortures et sait relever notre faiblesse. Si c'est une guerre à outrance qu'on veut nous déclarer, nous la soutiendrons par une invincible patience, car c'est ici une question de vie et de mort pour les églises d'Asie ; et malheur à nous si par notre découragement nous laissions voir aux tyrans qu'on peut arracher la croix de Jésus-Christ d'une terre où elle a été une fois solidement plantée. Enfants des divines promesses, nous ne nous laisserons point abattre par les sanglantes épreuves qui pèsent sur nous ; espérons contre l'espérance même, et soyons assurés qu'elle est bien solidement bâtie la maison dont notre Dieu lui-même a jeté les fondements ; qu'elle est bien gardée la ville dont Jésus-Christ protége les remparts. Déjà la puissante voix de l'Église romaine a retenti jusqu'aux extrémités du monde pour faire entendre à nos frères des paroles d'encouragement et d'espérance : « Regardez le » ciel, disait le Pontife suprême aux chrétiens annamites ; » la couronne de l'immortalité y attend ceux qui ont bien » combattu : les jours de votre lutte seront courts ; la fé- » licité qui vous récompensera sera la même que celle dont » Dieu jouit, c'est-à-dire éternelle. Enfin, dans le cours » même de cette vie mortelle, le malheur n'est pas le per- » pétuel partage des fidèles du Christ ; mais ordinairement » leurs plus dures afflictions sont suivies de consolations » plus abondantes. Vous aussi vous n'êtes pas voués pour

» jamais à cette atroce persécution : un jour viendra où, » délivrés de vos alarmes, et comme échappés d'une tem» pête furieuse, vous rendrez au vrai Dieu un culte sans » danger, et vous lui payerez un tribut éternel d'actions de » grâces pour le calme enfin rétabli [1]. » Bien plus, Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI a ouvert les trésors de l'Église pour venir au secours de ces chrétientés désolées, il a répandu les indulgences sur les fidèles qui prieront pour leur obtenir de Dieu, constance et fermeté dans leurs épreuves. En présence des vénérables cardinaux de l'Église romaine, il a exalté la gloire des martyrs et des confesseurs [2] et il veut maintenant inscrire dans nos sacrés dyptiques les noms glorieux de ces nouveaux témoins de Jésus-Christ [3]. Ainsi les jours viendront où l'Église toute entière pourra vénérer solennellement leurs ossements sacrés, leurs chaînes vénérables et les instruments de leurs supplices. Saintes reliques, déjà pressées avec amour par nos lèvres, dans le culte intime de notre vénération particulière, vous allez devenir pour tous les fidèles l'objet de cette piété touchante qui réunira ainsi, sur le même autel, les restes des martyrs de l'Église des anciens jours et ceux des témoins vainqueurs sortis naguère de nos familles. Ainsi vont s'accomplissant dans les siècles les destinées glorieuses de cette Église toujours dans sa jeunesse. « Ainsi, pour parler avec S. Léon, la Religion fondée » sur le mystère de la croix de Jésus-Christ ne peut être dé» truite par aucun genre de cruauté [4]. »

[1] Bref adressé par Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI aux fidèles annamites, en date du 4 août 1839. — Ann. de la Prop. t. XI, p. 657.

[2] Consistoire secret du 27 avril 1840.

[3] L'introduction du procès de béatification-canonisation a été approuvée par Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI, le 19 juin 1840.

[4] Pour la fête des apôtres Pierre et Paul, serm. 82, al. 80. — Encyclique de Grég. XVI, 14 août 1840. — Ann. de la Prop. t. XII, p. 610.

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE SEPTIÈME.

MISSION DE L'INDE.

MONSEIGNEUR,

Après vous avoir entretenu, comme je viens de le faire, des triomphes de nos martyrs, je dois vous parler d'une mission où il a toujours été fort rare qu'on obtînt une semblable grâce, mais où le missionnaire rencontrera toujours bien des trésors de souffrances et le long martyre de la patience et de la résignation. Sous ce rapport, l'Inde ne le cède à aucune mission de la terre, car aucune ne présente peut-être autant d'ennemis à combattre. Sans parler des mœurs et des préjugés nationaux si opposés souvent à la doctrine et à l'esprit évangéliques; les scandales des mauvais chrétiens d'Europe, le schisme des anciens sectaires d'Orient, et celui des Portugais modernes, l'hérésie anglicane avec les nombreuses fractions des communions protestantes, le mahométisme des Maures, l'infidélité des Gentils, se rencontrent à chaque pas, sur cette terre où les erreurs du monde entier semblent se réunir. Position crucifiante pour

une âme qui aime la justice et connaît la vérité qu'elle voudrait faire régner sur tous les peuples que le soleil éclaire! Généreux travail bien digne des plus riches récompenses du ciel!

Que si, maintenant, dirigeant nos regards vers un autre ordre d'idées, nous considérons la vaste sphère intellectuelle ouverte devant les missionnaires de l'Inde, nous verrons combien, sous ce rapport, ils peuvent rendre encore de services à l'Église universelle dans sa lutte incessante avec les puissances ennemies de Dieu. L'état de la mission, et surtout le petit nombre des missionnaires leur ont, il est vrai, interdit jusqu'alors la plupart des travaux de ce genre, mais il leur sera désormais plus facile de s'y livrer maintenant qu'ils se multiplient et qu'ils voient se ranimer l'espérance prochaine d'un clergé indigène, maintenant aussi que les missionnaires de la Compagnie de Jésus sont venus partager avec eux les travaux de leurs anciens pères.

ORIGINE DE LA MISSION DE PONDICHÉRY.

La mission de Pondichéry, bornée dans le principe à la seule province du Karnatic, s'est étendue successivement à celles du Maïssour, du Maduré en partie, et du Tanjaour qu'elle n'a pas toujours conservé depuis. Elle doit son origine à la révolution qui, en détruisant l'influence française à Siam, engagea le P. Tachard et ses autres confrères à quitter ce royaume. Il est constant, cependant, que les missionnaires de la Compagnie de Jésus ne furent pas les premiers à y porter la foi. Les Capucins français établis à Madras, dès l'an 1642, furent appelés par les fondateurs de la colonie de Pondichéry en 1671, l'année même où notre comptoir y fut établi pour la première fois. Comme ils étaient peu nombreux, ils se virent obligés de se restreindre au littoral oc-

cupé par les Français sans pouvoir porter la foi aux populations de l'intérieur des terres. Les choses en étaient à ce point, lorsque le P. Tachard passant à Pondichéry, pour retourner de Siam en France, sentit l'importance que devait avoir pour la religion en général, et pour sa Compagnie en particulier, l'établissement d'une mission dans une colonie qui promettait de prendre une grande extension. Il n'hésita donc pas à profiter des ouvertures qui lui furent faites à ce sujet, et il acheta un terrain où il établit une résidence; alors, encouragé par ses premiers succès auprès des infidèles de la ville, il voulut donner à cet établissement une forme plus stable en obtenant l'autorisation de Louis XIV nécessaire pour les colonies françaises. Sur sa demande, le roi lui accorda des lettres-patentes par lesquelles il permettait aux Pères de la Compagnie de Jésus d'exercer les fonctions du ministère apostolique dans toutes les terres soumises à sa puissance royale; il enjoignit en même temps à tous les gouverneurs de nos possessions dans l'Inde, de les protéger et de leur fournir tous les secours dont ils auraient besoin.

« A la faveur de ces lettres-patentes, la mission de Pon-
» dichéry fit des progrès sensibles. Les supérieurs du P. Ta-
» chard lui envoyèrent quelques religieux de leur Compagnie
» pour partager ses travaux. Ces fervens missionnaires ne
» se bornèrent pas à travailler à la conversion des idolâtres
» de la ville, ils annoncèrent aussi l'Evangile aux peuples des
» environs, et bientôt ils trouvèrent le moyen de pénétrer
» dans l'intérieur du pays, où ils recueillirent une abon-
» dante moisson. Ils formèrent des chrétientés, bâtirent des
» églises et eurent la consolation de voir les Gentils accourir
» en foule pour se ranger sous les étendards de Jésus-Christ.
» Ainsi le Seigneur, dans ses desseins de miséricorde pour le
» salut des Indiens, donnoit-il dès le commencement à la
» mission du Carnate les bénédictions les plus abondantes et
» les accroissemens les plus rapides. Il y avoit à peine

» trente ans qu'elle étoit établie, et elle s'étendoit déjà jus-
» qu'à deux cents lieues dans l'intérieur du pays. On comp-
» toit dès lors un grand nombre d'églises, et quelques mis-
» sionnaires n'avoient pas moins de dix mille chrétiens dans
» leur district.

» Les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus s'établi-
» rent aussi à Karikal et à Chandernagor dans le Bengale...

» Des commencemens aussi heureux et des progrès si
» rapides faisoient concevoir les plus grandes espérances
» pour l'agrandissement du royaume de Jésus-Christ dans
» ces contrées infidèles. Il y avoit en effet tout lieu de croire
» que le tems des miséricordes divines étoit enfin arrivé
» pour ces peuples ensevelis depuis si long-tems dans les
» ténèbres de l'erreur et du mensonge. Mais, ô profondeur
» des conseils de la sagesse et de la science de Dieu ! les cho-
» ses ne tardèrent pas à changer de face. Les missionnaires
» eurent la douleur de voir cette église naissante en proie
» à toute la fureur des révolutions et à toutes les horreurs de
» la guerre, de la famine et de la peste, auxquelles se joi-
» gnirent encore divers incidens fâcheux. Un grand nombre
» de chrétiens furent les victimes de ces terribles fléaux ;
» plusieurs abandonnèrent leur infortunée patrie et n'y re-
» vinrent jamais; quelques-uns même retournèrent à la gen-
» tilité, de sorte que cette chrétienté si florissante d'abord
» se trouva réduite à vingt mille communians tout au plus.
» Tel étoit à peu près l'état de la mission du Carnate, lors-
» qu'en l'année 1777, elle fut réunie aux missions étran-
» gères [1]. »

Indépendamment des malheurs arrivés à cette mission par suite des guerres de la France avec la Hollande et l'Angleterre, de graves questions avaient en effet troublé la paix des chrétiens et arrêté les progrès de la foi. L'exercice de la

[1] Origine, progrès et état actuel de la mission française du Carnate dans les Indes Orientales, rédigé par M. Hébert. — Notes hist. p. 81.

juridiction devenu un sujet de graves contestations entre les premiers missionnaires, et la tolérance de certains usages analogues aux trop fameuses cérémonies chinoises devinrent la source des plus déplorables divisions. Les capucins et les jésuites se disputèrent pendant long-temps l'administration curiale de Pondichéry, sur laquelle les uns et les autres se reconnaissaient des droits; mais les plus funestes et les plus opiniâtres discussions roulèrent sur la question des rits malabares, que la fermeté de Benoît XIV put seule terminer d'une manière définitive. Cette controverse commença presque aussitôt après l'arrivée des missionnaires de la Compagnie de Jésus qui crurent pouvoir permettre à leurs néophytes des usages sévèrement prohibés par les capucins. De part et d'autre on suivit la même marche que dans les missions de Chine; les uns négligèrent un peu trop d'user de condescendance relativement à certaines coutumes, supportables peut-être dans le commencement d'une mission; tandis que les autres, se laissant emporter par le désir de faciliter aux âmes les voies du salut, allèrent jusqu'à tolérer des pratiques reconnues plus tard comme essentiellement idolâtriques et superstitieuses. Ici encore, comme en Chine, on voulut en faire un sujet de graves imputations contre les Pères de la Compagnie de Jésus; on voulut quelquefois dénaturer leurs intentions, tandis qu'on devait reconnaître la droiture de leurs vues, aussi bien que l'on constatait leurs erreurs dans le cas particulier qui nous occupe. Quoique notre Congrégation n'ait pas été engagée directement dans cette discussion, cependant comme, d'une part, les procureurs de nos missions établis à Pondichéry dans le dernier siècle, se montrèrent toujours fort opposés à la pratique des jésuites; comme d'ailleurs tous les missionnaires de l'Inde ont à vivre maintenant sous l'empire des constitutions pontificales relatives aux usages contestés, je crois devoir, Monseigneur, vous rapporter ici le sommaire de la discussion.

Digitized by Google

CONTROVERSE RELATIVE AUX RITS MALABARES.

C'est, comme je viens de le dire, à Benoît XIV que nous devons encore la solution de cette grande question jugée dans le sens opposé à la pratique des missionnaires de la Compagnie de Jésus, par sa bulle du 12 septembre 1744, *Omnium sollicitudinum*. Dans cette bulle, le Souverain Pontife, suivant la même marche que pour les cérémonies chinoises, rapporte l'historique des anciennes contestations et les divers actes émanés de ses prédécesseurs en cette circonstance. Voici, en substance, le récit des faits qui s'y trouvent consignés.

Clément XI, envoyant le cardinal de Tournon en Chine, l'avait chargé en même temps de s'arrêter dans l'Inde pour y examiner et régler la question des rits malabares qui faisait alors beaucoup de bruit dans l'Église. Le cardinal vint donc débarquer à Pondichéry, où il fit un séjour de quelques mois. Pendant ce temps il interrogea les différentes personnes intéressées dans cette affaire, prit toutes les informations capables de le mettre à même de porter un jugement assuré sur les faits contestés, et, le 23 juin 1704, il publia un mandement favorable aux adversaires des jésuites. Il adressa en même temps cette ordonnance à Clément XI qui l'approuva en Congrégation du Saint-Office, le 7 juin 1706, en y ajoutant toutefois la clause suivante : « Jusqu'à ce que » le Saint-Siége en ait décidé autrement sur les observations » (s'il y en a) de ceux qui prétendraient avoir quelque chose » à réclamer contre la teneur de ce décret[1]. »

Autorisés par cette restriction, les jésuites poursuivirent de nouveau cette affaire dont la haute importance leur était connue, et afin de donner plus de poids à leurs réclamations, ils les firent appuyer par l'archevêque de Goa et

[1] Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide, t. III, p. 140.

l'évêque de San-Thomé; le conseil supérieur de Pondichéry suivit la même conduite et appela, comme d'abus, du mandement du légat. Les discussions devinrent alors extrêmement vives; les savants indiens donnèrent à chaque parti des attestations favorables au sentiment qu'on avait adopté de part et d'autre, en sorte qu'on se trouvait plus embarrassé que jamais pour reconnaître la vérité au milieu des ténèbres dont toutes ces contradictions l'enveloppaient.

Dans cet intervalle, le P. de Visdelou, sacré évêque de Claudiopolis par le cardinal de Tournon, fut obligé de venir de Chine à Pondichéry, où il fit un assez long séjour. Le Souverain Pontife en profita pour le charger de veiller à l'exécution du mandement du légat sur les rits malabares; toutefois, comme le nouvel évêque était fort mal vu de ses anciens confrères, dont il condamnait les opinions dans l'Inde comme dans la Chine, il vit que son intervention serait un obstacle à la paix, et il pria le pape de l'en dispenser. En conséquence, Innocent XIII réunit à Rome une Congrégation chargée d'examiner la question avec une attention toute nouvelle, et de lui rendre compte de ses opérations [1]. La mort le surprit avant que cet examen fût terminé, et Benoît XIII, son successeur, fit poursuivre l'affaire avec la plus grande activité. Le 12 décembre 1727, il fut à même d'adresser aux évêques et aux missionnaires des royaumes du Maduré, du Maïssour et du Karnatic, un bref par lequel il confirmait les décrets de ses prédécesseurs et le mandement du cardinal de Tournon.

Quatre ans après, les défenseurs des rits malabares ayant adressé des réclamations à Clément XII, l'affaire fut de nouveau soumise à l'examen du Saint-Office. Cette fois, la question fut encore décidée dans le sens des décrets précédents, sauf quelques modifications de détail, et le Souverain

[1] Benoît XIV alors cardinal en faisait partie, ce qui le mit à même, dans la suite, de décider la question en toute connaissance de cause.

pontife confirma cette sentence par un bref du 24 août 1734. Néanmoins, comme tous les missionnaires ne s'étaient pas encore soumis à cette décision, une nouvelle constitution parut le 13 mai 1739, pour prescrire une formule de serment à prêter à ce sujet. Afin de s'assurer de la prompte obéissance des intéressés, le Pape portait les plus sévères censures contre ceux qui oseraient y contrevenir, et rendait les supérieurs responsables de l'inexécution ultérieure des décrets. Il fit expédier en même temps un autre bref adressé particulièrement aux évêques de ces missions, pour se plaindre de l'inobservation des ordonnances précédentes, et les engager à faire leurs efforts pour que ce mal ne se renouvelât plus à l'avenir.

Tous les missionnaires obéirent cette fois et prêtèrent le serment exigé. Cependant les jésuites conservaient encore quelque espérance de faire modifier les décrets; ils le demandèrent en particulier peu de temps après, pour ce qui concernait le serment, et les peines portées contre les infractions aux prescriptions du Souverain Pontife; ils proposèrent aussi de changer quelque chose au règlement prescrit pour la conduite à tenir à l'égard des castes réputées infâmes. Croyant reconnaître de graves inconvénients à ce que les missionnaires fussent employés indistinctement pour tous les chrétiens, ils demandèrent l'autorisation d'en désigner un certain nombre pour les castes inférieures, tandis que les autres continueraient à se conformer aux usages de la nation, en évitant d'avoir aucun rapport avec ces mêmes castes. Ils supplièrent enfin le souverain Pontife de leur accorder une prolongation de la dispense donnée par Clément XII, pour l'omission de quelques cérémonies du baptême qui répugnaient aux mœurs de l'Inde.

Les choses en étaient à ce point, lorsque Benoît XIV résolut de mettre fin à tous les doutes et à toutes les réclamations, en donnant une bulle solennelle à ce sujet. En conséquence, il fulmina celle qui sert maintenant de règle de

Digitized by Google

conduite aux missionnaires. Dans cette constitution il confirma pleinement tout ce qui avait été fait par ses prédécesseurs touchant le fond de la question, le serment exigé des missionnaires et les censures portées contre les infracteurs ; il consentit cependant à proroger de dix ans la permission relative aux cérémonies du baptême, et approuva la proposition faite par les jésuites, pour le mode d'administration des sacrements aux chrétiens des basses castes, mais à une double condition. Il exigea, d'abord, qu'on prît soin d'envoyer dans l'Inde un nombre suffisant de missionnaires, pour les besoins des parias et autres castes repoussées par le reste de la nation. Il imposa, en second lieu, à tous les ouvriers évangéliques, l'obligation de s'appliquer de tout leur pouvoir à faire disparaître, parmi les chrétiens, des préjugés si o pposésau véritable esprit de l'Évangile. Sans cela, il déclarait aux jésuites, qu'il était déterminé à les remplacer dans cette mission par d'autres Congrégations religieuses ; « afin, dit-il, d'éprouver si Dieu, dont les jugements sont » impénétrables, n'a pas décrété de répandre les richesses » de sa miséricorde sur le travail d'autres ouvriers, et de » produire au milieu de ces peuples, par l'industrie et les » efforts de ces derniers, les fruits que n'ont pas encore pu » obtenir les sueurs des anciens missionnaires [1]. » Il blâmait ensuite fortement la tolérance de certains usages, qu'il défendit de conserver sous aucun prétexte; il recommandait encore, de la manière la plus pressante, l'observation des décrets pontificaux aux évêques et aux missionnaires, les suppliant, au nom de Notre Seigneur Jésus-Christ, de se conformer à ce que le Siége apostolique avait ainsi réglé. Il défendait, enfin, d'interpréter ou d'expliquer sa bulle en quelque manière que ce fût, parce que, disait-il, elle doit être exécutée rigoureusement selon sa forme et teneur.

Après de semblables injonctions, les missionnaires de la

[1] Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide, t. III, p. 167.

Compagnie de Jésus, n'ayant plus aucun moyen de revenir d'une décision aussi précise, se soumirent malgré les répugnances qu'ils éprouvaient à la faire. Il ne leur fut pas possible, cependant, de conserver long-temps la séparation entre les missionnaires destinés aux différentes castes, et l'on dut recourir à d'autres moyens pour concilier l'observation des décrets avec les exigences imposées par les coutumes nationales. Enfin, lorsque plus tard la mission fut dirigée par Mgr de Tabraca, ce prélat consulta de nouveau le Saint-Siége sur quelques usages, supportés jusqu'alors et sur lesquels cependant il pouvait rester quelques doutes. « La réponse fut, qu'on pouvoit permettre, au moins pour le » présent, ce qui sembleroit tolérable et ce que l'on avoit » accoutumé de pratiquer [1]. » Cette décision, bien propre à tranquilliser pleinement la conscience des missionnaires, a toujours servi de règle jusqu'à présent, et tout fait espérer qu'il n'y aura plus à revenir, dans la suite, sur ces pénibles discussions.

PIE VI CONFIE LA MISSION DE PONDICHÉRY A LA CONGRÉGATION DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES.

La Compagnie de Jésus ayant été supprimée par Clément XIV, les anciens missionnaires de l'Inde se trouvaient par là même tout-à-fait abandonnés et privés entièrement d'un supérieur immédiat capable de diriger leurs travaux ; il leur devenait en outre impossible de se perpétuer dans leur mission, puisqu'ils n'avaient plus de successeurs à espérer d'Europe, et qu'il n'entrait pas dans leurs vues de former un clergé indigène pour ces contrées.

Un pareil état de chose devait donc attirer la sollicitude

[1] Mém. de Picol, t. II, p. 189.

Digitized by Google

du vicaire de Jésus-Christ sur cette portion intéressante de l'Église. C'est ce qui arriva, en effet, bientôt après. Sur la proposition de Mgr Étienne Borgia, secrétaire de la Propagande, et en vertu des ordres du Pape Pie VI, alors régnant, la Sacrée Congrégation substitua la société des Missions-Étrangères aux anciens Pères de la Compagnie de Jésus, auxquels on laissait toutefois la faculté de se réunir à nos missionnaires pour continuer avec eux le même emploi. Le bref pontifical, qui est daté du 30 septembre 1776, nommait également, pour supérieur de cette mission, Mgr de Tabraca, ancien vicaire apostolique de Siam, retiré à Paris par suite des troubles de ce royaume.

Divers motifs, assez graves, avaient empêché de donner à ce prélat le titre de vicaire apostolique, usité pour les autres missions confiées à nos soins. D'une part, on voulait faire preuve de condescendance à l'égard des anciens jésuites, en se rapprochant ainsi du mode d'organisation des missions de leur société ; on ménageait, d'un autre côté, la susceptibilité de l'évêque portugais de San-Thomé, qu'on ne supposait pas disposé à reconnaître facilement l'exercice du pouvoir d'un vicaire apostolique, dans un pays sur lequel son siége avait des prétentions. Cette mesure était donc fondée sur des motifs d'une véritable sagesse chrétienne ; cependant les conséquences pouvaient en devenir fâcheuses, et faire sortir la mission de l'ordre véritablement hiérarchique sur lequel les autres reposent si heureusement. Le simple titre de supérieur, donné au prélat chargé de diriger celle-ci, n'était pas suffisamment en harmonie avec cet ordre d'institution divine, sans lequel une Église sera toujours incomplète ; de plus, l'inconvénient qu'on voulait éviter, par rapport à la juridiction, n'en eut pas moins lieu ; il en résulta même, dans l'administration, une incertitude plus grande, et par conséquent plus nuisible aux travaux des missionnaires.

Quoiqu'il en soit, par suite de la nomination pontificale, le roi Louis XVI fit expédier, au Conseil supérieur de Pon-

contrait, et peut-être aussi l'influence des anciens missionnaires, empêchèrent de s'y adonner, dans la suite, avec autant de persévérance qu'il eût été désirable de le faire; tellement que le nombre des prêtres indigènes a toujours été bien au-dessous de ce qu'on pouvait raisonnablement espérer. Cependant, comme ces prêtres se sont toujours montrés dignes du sacerdoce dont ils étaient revêtus; comme, d'ailleurs, par les soins dont cette œuvre a toujours été l'objet, on en a maintenu constamment le principe dans la mission, on a ainsi fait un grand pas vers une amélioration désirable, que l'avenir réserve nécessairement à cette église.

Mgr de Tabraca étant parvenu à un âge qui ne lui permettait plus d'exercer toutes les fonctions du ministère épiscopal, choisit pour son coadjuteur M. Champenois, prêtre du diocèse de Rheims, qu'il sacra sous le titre d'évêque de Dolicha, dans le courant du mois de janvier 1787. L'année suivante, dans ses instructions au nouveau prélat, le cardinal Antonelli, préfet de la Propagande, lui recommandait instamment de s'appliquer spécialement à la formation du clergé indien, et de tâcher d'envoyer quelques missionnaires dans le Maïssour, où les chrétiens étaient réduits au plus grand état d'abandon. Pourtant il fut impossible d'aller secourir alors ces chrétientés, au milieu desquelles nos missionnaires pénétrèrent seulement à la chûte de Tippou-saïb [1].

Dans le courant de l'année 1791, la mission perdit Mgr de Tabraca mort à Pondichéry, le 16 de juin. Son coadjuteur lui succéda en qualité de supérieur de la mission.

[1] Prince maure devenu célèbre dans la péninsule par sa lutte contre l'Angleterre.

Digitized by Google

CONQUÊTE DES ANGLAIS DANS L'INDE. — PROGRÈS DE LA MISSION. — LE MANQUE DE RESSOURCES EN ARRÊTE LE DÉVELOPPEMENT.

De graves événements politiques devaient bientôt changer la face de l'Inde destinée à devenir la plus riche possession coloniale de l'Angleterre. D'une part, les guerres de la révolution française entraînaient, en 1794, la prise de Pondichéry et de nos autres établissements à la côte de Coromandel ; mais surtout la défaite et la mort de Tippou-saïb, facilitaient puissamment à la Grande-Bretagne l'établissement de cette toute-puissante prépondérance qu'elle conserve encore aujourd'hui dans la péninsule. Ces succès favorisèrent également nos missionnaires dans leurs travaux apostoliques; car, il faut bien le dire, ils étaient beaucoup mieux traités par les Anglais que par nos propres nationaux. La mort de Tippou délivra aussi les chrétiens du plus dangereux ennemi de notre sainte religion dans ces contrées.

Ce prince, en effet, avait résolu quelques années auparavant, d'anéantir le christianisme dans ses états, afin d'y substituer la religion de Mahomet, qu'il pratiquait lui-même. Pour cela, il fit rassembler en un jour quarante mille chrétiens qui se trouvaient sous sa puissance, et leur imposa la circoncision sans qu'ils pussent s'en défendre, et sans même qu'ils comprissent parfaitement la portée de l'acte qu'on exerçait ainsi sur eux. Cependant, comme il se contentait de cette apostasie apparente, les chrétiens, ne croyait pas avoir pour cela, renoncé à leur religion, continuèrent secrètement à en suivre les pratiques; aussi, à l'arrivée des missionnaires, ils s'empressèrent de chercher dans la pénitence l'expiation d'une faute où il y avait plus d'ignorance encore que de faiblesse.

Tippou-Saïb fut tué, le 4 mai 1799, au siége de Séringa-

patnam sa capitale, prise d'assaut par les Anglais, devenus ainsi entièrement maîtres du Maïssour. Quelques années auparavant, leurs succès dans cette province et dans celle du Maduré, avaient permis à Mgr de Dolicha, d'y visiter les chrétiens et de leur donner quelques missionnaires. Parmi ces derniers se trouvait l'un des plus distingués d'entre tous ceux qui travaillèrent jusqu'à présent à la mission de Pondichéry; c'était M. Dubois, prêtre du diocèse de Viviers, établi dans le Maïssour par son évêque, en 1795 [1]. De son côté le prélat avait parcouru les autres chrétientés, qu'il avait trouvées dans le même état d'abandon, et auxquelles il laissa aussi quelques missionnaires, mais la rivalité des Portugais de San-Thomé ne permit pas de les conserver partout pendant bien long-temps; on représenta nos confrères aux Anglais comme des observateurs dangereux au moment d'une guerre aussi acharnée entre les deux nations, et on parvint à leur faire retirer l'autorisation nécessaire pour s'établir dans certaines parties de la mission.

Le traité d'Amiens rendit momentanément à la France Pondichéry et les autres possessions de la côte; mais la rupture qui suivit bientôt permit à peine aux Français d'y exercer quelques actes d'administration, et Pondichéry n'avait encore reçu qu'une garnison de 150 hommes, lorsque les Anglais reprirent cette place en 1804.

Les choses demeurèrent en cet état jusqu'à la paix définitive et, pendant tout ce temps, la mission se trouva très-affaiblie par la pénurie de missionnaires européens; on

[1] M. J.-A. Dubois partit de France pour Pondichéry en 1792, il revint en 1823 au séminaire de Paris, où nous avons eu le bonheur de le retrouver encore et de nous édifier par ses exemples. Bien souvent aussi nous avons demandé à son expérience des conseils dont un jour il nous sera donné d'apprécier tout l'avantage. Puisse le divin maître de la vie conserver encore long-temps pour nous, cette existence bien chère à laquelle nous ne cesserons de nous intéresser dans nos humbles prières. Indépendamment de ses *Mœurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde*, ouvrage si justement apprécié par la science, M. Dubois mit encore au jour diverses autres publications d'une moins grande importance.

Digitized by Google

s'occupait, il est vrai, avec assez de zèle de la formation du clergé indigène ; pourtant cette œuvre de persévérance ne pouvait pas produire immédiatement des fruits aussi abondants que les besoins l'exigeaient. On songeait donc à demander des prêtres à l'église d'Irlande, mais ce projet n'eut pas de suite. Ce ne fut pas un mal, car les antipathies nationales et la position respective des deux peuples dans l'Inde n'étaient pas de nature à produire de bien bons résultats dans cette mission.

Cependant, Mgr de Dolicha avançait en âge, et il sentait que sa faiblesse le mettait hors d'état de supporter seul tout le travail de l'administration ; il demanda en conséquence et obtint sans peine un coadjuteur. Le choix du Souverain Pontife tomba sur M. Hébert, prêtre du diocèse de Séez, qui fut nommé coadjuteur de Mgr de Dolicha et évêque d'Halicarnasse, en 1807. Diverses circonstances retardèrent son sacre pendant trois années entières, et la mort surprit son évêque au moment où il se disposait à faire cette consécration. Mgr de Dolicha mourut sur la fin d'octobre 1810. Le 3 mars suivant, M. Hébert fut sacré à Vérapaly, par Mgr de Surens, de l'ordre des Carmes-déchaussés, vicaire apostolique des chrétiens malabares du rit syriaque.

La pauvreté de la mission ne permettait pas de donner un grand développement au collége établi pour le clergé tamoul ; la charité des chrétiens avait peine à soutenir cette charge et nous voyons qu'en 1813, M. Dubois était obligé d'y consacrer une partie des ressources personnelles que la Providence avait mises entre ses mains. On avait ouvert aussi un collége pour l'éducation des jeunes créoles de la colonie dont le produit contribuait au soutien de la mission ; mais on l'abandonna ensuite parce que cette œuvre n'entrait pas dans le but de notre institution.

Les guerres de la révolution et de l'empire ayant enfin cessé par suite des revers de 1814 et 1815, Pondichéry rentra sous la domination française, mais la mission était

Digitized by Google

toujours dépourvue de missionnaires. Les directeurs du séminaire de Paris n'ayant pas encore à leur disposition les ressources offertes plus tard par la Propagation de la Foi, se voyaient hors d'état d'envoyer un assez grand nombre de sujets et de les soutenir dans toutes les missions confiées à leurs soins. Ils proposèrent, en conséquence, à Mgr d'Halicarnasse de céder celle de l'Inde aux jésuites récemment rétablis par le Souverain Pontife. Le prélat et ses missionnaires ne crurent pas convenable de faire cet abandon, au moins d'une manière complète; et, parmi les raisons très-graves alléguées par eux à ce sujet, nous avons remarqué la suivante qu'il n'est pas hors de propos de consigner ici. « Vous n'ignorez pas le système des jésuites dans ce pays-» ci, écrivait un missionnaire. Point de prêtres du pays : » que deviendront ceux qui sont déjà ordonnés et qui tra-» vaillent dans la mission [1]. » D'un autre côté le gouvernement sollicitait notre congrégation, pour qu'elle prît également l'administration spirituelle des Européens dans les villes françaises de l'Inde; mais on ne crut pas devoir accepter ces fonctions un peu en dehors de notre œuvre. En conséquence, les capucins italiens qui avaient remplacé leurs confrères de France dans le temps de la Révolution, continuèrent à s'en charger jusqu'en 1829, époque où l'on fit partir pour Pondichéry un préfet apostolique choisi parmi les prêtres du séminaire du Saint-Esprit.

Dans le courant de 1817, Mgr d'Halicarnasse ayant reçu des bulles pour la nomination d'un coadjuteur, songea d'abord à choisir M. Dubois pour en remplir les fonctions ; mais diverses circonstances s'opposèrent à ce qu'il réalisât ce projet. M. Dubois revint en France comme représentant de sa mission, et Mgr d'Halicarnasse resta long-temps encore avant de se fixer sur le choix de son coadjuteur [2].

[1] Notes hist. p. 83.

[2] Mém. de Picot, t. I, Introd. p. ccxxi, p. 27; t. II, p. 187. — Hist. de l'ét. du Christ., etc. t. I, p. 2. — Bérault, t. XII, pp. 179 et suiv. — Nouv.

INFLUENCE DE L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI SUR LA MISSION. — TENTATIVE SUR LES ILES NICOBAR. — RETOUR DES JÉSUITES DANS L'INDE.

Peu à peu, cependant, les ressources de la mission augmentaient à l'aide des secours de la Propagation de la Foi; quelques missionnaires arrivaient aussi de temps en temps et tout faisait espérer que des jours plus heureux approchaient pour ces églises si long-temps abandonnées. Du reste, on peut dire que ces ressources ménagées par la Providence ne pouvaient arriver plus à propos. En 1821, la mission renfermait quarante-mille chrétiens dispersés sur une étendue de pays considérable et administrés seulement par un évêque et quinze prêtres européens ou indigènes presque tous infirmes. Le collége subsistait encore, il est vrai, mais dans un état si déplorable qu'il ne pouvait guère offrir de ressources prochaines à la mission. Mgr d'Halicarnasse sentait donc plus vivement que jamais le besoin de nouveaux missionnaires européens; aussi, ne cessait-il d'en demander avec les plus vives instances.

Les choses demeurèrent à peu près dans le même état pendant les années suivantes ; seulement, les conversions étaient un peu plus fréquentes dans chaque district; malgré les pré-

Lett. édif. t. I, Préf. p. xv. — La Gloire de Louis-le-Grand, etc. pp. 20, 35. *S. D. N. Ben. Papæ XIV, Bull.* t. I, pp. 397 et suiv. — *Bull. Pont. S. Cong. de Prop. Fide*, t. II, pp. 68, 93, 279, 283 ; t. III, pp. 133 et suiv. — M. Henrion, t. IX, pp. 345 et suiv. 482; t. X, p. 239; t. XI, pp. 74 et suiv. — Hist. de saint François Xavier, t. I, pp. 60 et suiv. — Lett. édif. t. VI, Préf. pp. II et suiv.; pp. 1 et suiv.; t. VII, pp. 111 et suiv.; t. VIII, pp. 150 et suiv.; t. XIV, p. 569. — *Ath. Kircherii China*, etc. p. 53. — Ann. de la Prop. de la Foi, t. XI, pp. 579, 582, 606. — Lett. de saint François-Xavier, t. I, pp. 43 et suiv. — Cat. des Miss. pp. 19, 23. — Vie du vénérable Père Jean de Britto, de la Compagnie de Jésus, mis à mort aux Indes, dans le Maduré, en haine de la Foi. Composée par le P. DE BEAUVAIS, de la Compagnie de Jésus. In-12, Paris, Gissey, 1746, pp. 148, 162, 173 et suiv. — Nouv. des miss. orient. 1787, première partie, pp. 2 et suiv. — Notes hist. pp. 74 et suiv. — Histoire d'Angleterre du docteur John Lingard, continuée depuis la révolution de 1688 jusqu'en 1837, par M. DE MARLÈS, etc. In-8, Paris, Parent-Desbarres, 1838, t. XX, pp. 326 et suiv. 391.

jugés nationaux qui, joints aux scandales des Européens, en arrêtaient encore partout un grand nombre. M. Bonnand, prêtre du diocèse de Lyon, envoyé alors dans le pays de Télinga, y exerça son zèle pendant six ans, avec des peines infinies compensées bien abondamment par les succès dont Notre Seigneur daigna couronner ses travaux. Mgr d'Halicarnasse le rappela ensuite à Pondichéry, afin de le prendre pour coadjuteur et de le sacrer évêque de Drusipare. Ceci se passait en 1833.

La même année, M. Supriès, l'un de nos missionnaires, obtint, après bien des instances, l'autorisation d'aller prêcher la foi aux îles Nicobar abandonnées depuis bien longtemps par les missionnaires catholiques. Cette entreprise ne pouvait être que très glorieuse pour la religion et sous ce rapport, sans doute, on ne saurait trop louer le zèle de cet excellent confrère; cependant, comme il faut avant tout, songer à établir solidement la foi dans une contrée, avant de la quitter pour en évangéliser une autre; comme de plus la mission de Pondichéry était loin encore d'avoir reçu tout le développement qu'elle devrait avoir, on comprend facilement les difficultés que Mgr d'Halicarnasse fit à M. Supriès avant de céder à ses désirs. L'insistance du missionnaire ayant fait craindre ensuite au prélat de s'opposer à la volonté de Dieu, s'il le retenait plus long-temps, il lui donna la liberté de suivre son attrait. M. Supriès partit donc, ainsi qu'il l'avait tant souhaité, et il aborda heureusement chez les Nicobar dont il ignorait la langue. Il vint à bout cependant de vaincre les premières difficultés; mais d'autres obstacles survinrent qui lui parurent insurmontables, et il fut obligé de quitter ces îles. Ce projet ajourné ainsi, n'a pas été abandonné par notre Congrégation, et dans ce moment quelques missionnaires de Siam se disposent à tenter de nouveau l'entreprise. Il ne sera donc pas inutile, Monseigneur, de vous dire un mot ici des premiers missionnaires qui eurent autrefois le bonheur d'y faire connaître l'évangile.

Les PP. Faure et Bonnet, de la Compagnie de Jésus, y ayant pénétré pour la première fois en 1711, furent d'abord assez bien accueillis à Nicobary où ils formèrent une chrétienté ; mais ensuite, ayant voulu étendre les bienfaits de la foi aux îles voisines, ils y furent massacrés après deux ans et demi de séjour dans cet archipel. La chrétienté de Nicobary, privée de prêtres après leur mort ne se soutint pas ; cependant cette première prédication suffit pour laisser au milieu de ce peuple des traces de christianisme encore reconnaissables de nos jours. Les Danois y ayant formé un établissement commercial dans le courant du dernier siècle y furent accompagnés par quelques missionnaires de la secte des *Frères Moraves* qui n'eurent aucun succès. Ce comptoir détruit dans la suite, fut relevé en 1832, et cette fois, un ministre luthérien voulut y prêcher sa doctrine, mais sans réussir mieux que ses prédécesseurs. C'est alors que M. Supriès s'y rendit et fut obligé d'en sortir comme nous l'avons vu. Espérons que les nouveaux efforts qu'on se propose de faire seront plus heureux et que la parole de vérité sera bientôt accueillie dans ces îles où l'établissement de la foi chrétienne serait un si grand bienfait[1].

Les années 1833 et 1834 furent signalés dans l'Inde par les épouvantables ravages de la famine et du choléra. Malgré les sacrifices de la Compagnie anglaise, la famine surtout remplit une partie de la péninsule des plus lamentables malheurs. « La mort, rapporte un de nos missionnaires, con-
» tinua donc à frapper : elle entassa les victimes, et, re-
» doublant de jour en jour ses coups, bientôt les rues, les
» alentours de chaque bourgade, furent jonchés de cadavres
» ou de moribonds. Le nombre en croissant sans mesure,
» ceux qui survivaient, languissant eux-mêmes, ne conser-
» vèrent plus assez de forces pour creuser une fosse ou dres-
» ser un bûcher, pour inhumer ou brûler les corps de leurs

[1] Les anthropophages sont encore assez communs dans l'archipel Nicobar.

» parents expirés. On se contenta d'attacher une corde au » cou de ces cadavres, et de les traîner à quelques pas au- » delà du village. Là, ils étaient dévorés par les chiens, les » renards et les oiseaux de proie ; mais ces animaux, tout » voraces qu'ils sont, rassasiés enfin et dégoûtés de cette hor- » rible abondance, abandonnèrent une foule de ces cadavres. » Ainsi, l'approche de chaque hameau ne présentait plus que » le spectacle d'un champ de bataille, couvert de membres » épars, de têtes disséminées, de corps mutilés, au milieu » d'autres encore intacts, qui, se réduisant en pourriture, » rendaient l'approche de ces charniers dangereux par l'in- » fection pestilentielle qui s'en exhalait[1]. »

En même temps que Dieu affligeait ainsi ce pauvre peuple, il lui ménageait de nouvelles facilités pour entrer dans les voies du salut. Des jésuites et un vicaire apostolique demandés par l'Angleterre s'embarquaient au mois de juin 1834 pour Calcutta, chef-lieu d'un vicariat récemment formé par le Souverain Pontife. Quatre ans après, les Pères de la même Compagnie allaient, sous la juridiction de Mgr d'Halicarnasse, reprendre leurs anciens travaux dans le Maduré.

SUPPRESSION DES ÉVÊCHÉS DE L'INDE. — ÉRECTION DE NOUVEAUX VICARIATS APOSTOLIQUES. — SCHISME DES PORTUGAIS.

Mgr d'Halicarnasse étant mort à Pondichéry le 5 octobre 1836, son coadjuteur lui succéda dans l'administration de la mission, d'abord avec le simple titre de supérieur qui fut remplacé deux ans après par celui de vicaire apostolique. Ce changement eut lieu par suite d'une grande mesure prise, par le Souverain Pontife, pour le bien de la religion dans l'Inde. Voici comment les choses se passèrent.

[1] Ann. de la Prop. t. VIII, p. 71.

Digitized by Google

Depuis la chûte de la puissance portugaise, les évêchés à la nomination de cette puissance souffraient beaucoup d'un relâchement introduit dans la discipline par les circonstances fâcheuses où l'on se trouvait; quelques-uns même étaient vacants depuis un demi-siècle, lorsque le Saint-Siége résolut de mettre un terme aux maux de ces Églises. Le 24 avril 1838, par sa bulle *Multa præclarè*, Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI, usant de son autorité apostolique, supprima dans l'Inde, l'archevêché de Cranganor et les évêchés de Cochin et de San-Thomé-de-Méliapour, en conservant seulement l'archevêché de Goa. Tout le reste du territoire fut partagé en sept vicariats apostoliques administrés par des évêques *in partibus*. De ce nombre était Mgr de Drusipare dont la juridiction fut étendue à toute la partie méridionale de l'Inde, depuis le cap Comorin jusqu'au fleuve Krichna, sauf les points du littoral réservés au vicariat de Madras.

Une mesure de cette importance n'était pas de nature à s'opérer sans une violente opposition de la part des intéressés, d'ailleurs elle était trop évidemment la conséquence des principes posés lors de la création de nos premiers vicaires apostoliques, pour ne pas être fortement combattue par le gouvernement portugais constamment opposé à cet exercice de la puissance pontificale. Ce qu'on prévoyait arriva, et les choses allèrent même plus loin peut-être qu'on ne pouvait le craindre d'abord. Une grande partie du clergé portugais refusa d'obéir et ne craignit pas de consommer le schisme plutôt que de se conformer aux ordres du vicaire de Jésus-Christ. De grandes pertes pour les âmes suivirent immédiatement cette rupture, mais enfin ces malheurs inévitables ne doivent avoir qu'un temps, et l'ancien état de choses tendait directement à la ruine de la foi catholique dans l'Inde. Il n'y avait donc pas à balancer sur le parti à prendre dans cette circonstance.

Dans la position délicate où il se trouvait par suite de ces évènements, Mgr de Drusipare a constamment donné des

preuves d'une prudence et d'une modération chrétiennes qui ont puissamment contribué à maintenir la paix dans plusieurs chrétientés. Sa généreuse mansuétude lui concilia de même la bienveillance de plusieurs personnes égarées au premier instant et qu'il a ramenées ensuite à l'obéissance due au Siége apostolique. Toujours maître de lui-même par la patience, il sut, au milieu des circonstances les plus difficiles, donner à tous, ces paroles de paix qui, selon le langage de la sainte Écriture, brisent la colère et gagnent les âmes. En un mot, il s'est toujours montré comme un évêque et comme un père. Et afin, Monseigneur, de vous donner une idée plus complète des vertus apostoliques de ce prélat, je répéterai ici l'éloge bien mérité qu'en faisait naguère un jésuite du Maduré : « Une Providence toute paternelle a veillé sur nous » pendant le cours de notre traversée, écrivait ce père, elle » sembla plus attentive encore à protéger nos premiers pas » dans l'Inde ; vous en verrez une preuve dans le compagnon » de voyage qu'elle nous a choisi. C'était lui qui nous servait » à la fois de pourvoyeur et d'interprète; le matin il était » le premier sur pied, disposait tout pour le départ, pressait » ou retardait la marche de la caravane selon les circons- » tances et les localités, prenait les devants pour tout faire » préparer dans les stations où nous devions passer la nuit. » Eh bien, ce guide charitable était Mgr Bonnand lui-même, » le vicaire apostolique de Pondichéry, qui, oubliant en » quelque sorte sa dignité et son âge, ne croyait jamais en » faire assez pour quatre pauvres religieux qui allaient, sous » sa conduite, travailler au salut de ses chers Indiens. Plus » tard, je l'ai vu prêcher comme un simple Missionnaire, en- » tendre avec bonté la confession des plus humbles parias, » se faire tout à tous pour gagner tout le monde à Jésus- » Christ. Quelle leçon il nous a donnée ! quelle odeur de » vertu il a laissé parmi nous [1]. »

[1] Ann. de la Prop. t. XIV, p. 115.

ÉTAT ACTUEL DE LA MISSION.

Le vicariat de Pondichéry renferme aujourd'hui environ deux cent trente mille catholiques, dont quatre-vingt mille administrés par vingt-un missionnaires de notre Congrégation et deux prêtres indigènes. Les autres sont confiés aux soins des PP. de la Compagnie de Jésus. L'attention de nos missionnaires est, dans ce moment, plus fixée que jamais sur la formation d'un clergé capable de faire prendre à la mission le développement qu'on peut en espérer; ils s'occupent aussi spécialement de l'éducation des catéchistes dont l'emploi sera toujours si nécessaire auprès des infidèles. Depuis longtemps encore on y sentait le besoin de contrebalancer l'influence des publications protestantes par l'établissement d'une imprimerie catholique en langue tamoule; mais jusqu'à ces derniers temps on s'était trouvé dans l'impossibilité d'y réussir. Aujourd'hui enfin, grâce aux secours providentiels de la Propagation de la Foi, on est parvenu à réaliser ce projet dont l'importance sera de jour en jour plus vivement sentie. Déjà même nous sont arrivés des exemplaires du premier ouvrage catholique imprimé en langue du pays, par les presses que nos missionnaires y ont établies.

A côté des misères intellectuelles que les missionnaires ont à secourir dans l'Inde, on en rencontre encore d'autres, plus généralement et surtout plus immédiatement senties par la plupart des hommes apostoliques, et auxquelles cependant il a été impossible jusqu'à présent d'apporter remède. Je veux parler des hideuses maladies qui affligent ces peuples, et que la charité catholique pourra seule faire disparaître un jour. Parmi ces fléaux, il en est un dont la seule pensée afflige le cœur : c'est la lèpre, mal horrible dont le souvenir reste à peine aujourd'hui au milieu de nos sociétés civilisées par le christianisme. Dans l'Inde,

au contraire, cette maladie est si commune que des villages entiers s'en trouvent bien souvent atteints. Les malheureux ainsi attaqués répandent au loin une odeur infecte, leurs chairs se rongent peu-à-peu, leurs oreilles, leur nez, les phalanges de leurs doigts tombent successivement, jusqu'à ce qu'ils expirent enfin dans l'état le plus lamentable. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans les bourgades et dans les villes, abandonnés et croupissant dans leur misère au coin des rues, où des feuilles d'arbres les garantissent seules des ardeurs du soleil, et où personne ne leur adresse jamais un mot d'espérance ou de consolation. Souvent, il est vrai, les chrétiens les recueillent à l'entrée de leurs maisons et exercent à leur égard cette touchante hospitalité qu'ils pratiquent, pour l'ordinaire, à l'égard des étrangers sans asile[1]; mais les secours qu'ils leur donnent ainsi sont bien faibles comparativement aux maux inouïs dont ces malheureux sont accablés. Les soins de nos frères hospitaliers, ceux plus maternels encore de nos sœurs de la Charité pourraient seuls venir suffisamment en aide à tant d'infortune; seuls ils pourraient adoucir, pour ces malheureux, les derniers jours d'une existence trop souvent suivie d'une éternité plus déplorable encore. En soulageant les corps on parviendrait à sauver bien des âmes et c'est quelque chose de si grand que le salut d'une âme rachetée au prix du sang d'un Dieu[2]!

D'après tout cela, Monseigneur, vous voyez combien les missionnaires de l'Inde rencontrent de misères à soulager, de ténèbres à dissiper, et d'ennemis à vaincre dans la carrière

[1] Dans la plupart des maisons aisées de l'Inde, on construit un abri pour les voyageurs pauvres et sans ressources.

[2] Ann. de la Prop. t. I, numéro deux, pp. 16, 20; numéro quatre, p. 140; t. III, pp. 49, 67, 71, 80, 85; t. IV, pp. 119, 147, 162; t. V, pp. 9, 13, 16, 30, 33; t. VII, pp. 27, 33, 37, 40, 43, 47, 49, 52, 59, 64, 67; t. VIII, pp. 62, 77; t. IX, pp. 115, 118, 134, 136, 416; t. XI, pp. 579 et suiv.; t. XII, pp. 327, 453, 455, 460; t. XIV, p. 124. — Lett. édif. t. VI, pp. 408, 411.

qui s'ouvre devant eux ; je vous dirais bien aussi plus en détail, les obstacles qui s'opposent à leur œuvre apostolique et les facilités qu'elle présente, mais ce serait m'écarter du plan que je me suis tracé ici et que j'ai tâché de suivre jusquà présent. Seulement, je terminerai en vous rapportant les paroles d'un missionnaire, qui appelait autrefois au secours de ces âmes abandonnées, les hommes apostoliques dont l'Église de France est si richement pourvue. Sans doute la position des chrétiens était alors plus triste qu'elle l'est maintenant; mais elle n'en est pas moins bien pénible encore et des millions de païens demeurent auprès d'eux, ensevelis dans les ténèbres de l'infidélité, parce qu'ils manquent des instructions nécessaires pour parvenir à connaître la vérité de l'Évangile.

« De temps en temps, écrivait M. Supriès, on voit arri-
» ver ici des députations de ces chrétiens abandonnés. De-
» puis que suis ici, j'en ai vu arriver deux, dont l'une, com-
» posée des trois principaux personnages du pays, avoit fait
» près de cent lieues pour venir à Pondichéry. Ils appor-
» toient une lettre écrite sur des feuilles de cocotier; cette
» lettre étoit très-touchante : ils se plaignoient de ce que de-
» puis six ans aucun père n'étoit venu les visiter, quoiqu'ils
» l'attendissent avec impatience, et qu'ils lui eussent préparé
» une belle cabane pour le loger; ils ajoutoient, dans leur style
» simple, mais sublime, *que leurs âmes avoient faim de Dieu;*
» ces paroles touchantes, que je ne pus entendre sans verser
» des larmes, me rappelèrent ce passage du prophète Jéré-
» mie : *Pervuli patierunt panem, et non erat qui frangeret*
» *eis*[1]. »

[1] Ann. de la Prop de la Foi, t. IV, p. 169.

Digitized by Google

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE HUITIÈME.

MISSIONS DE CORÉE, DE MAND-TCHOURIE ET DU LEAO-TONG.

MONSEIGNEUR,

Les missions de Corée, de Mand-tchourie et du Leao-tong sont les dernières dont j'aie à vous parler ici; nouvellement confiées à notre Congrégation, elles ont déjà peut-être été fécondées par le sang de nos martyrs; déjà, sur cette terre récemment ouverte à notre zèle, se prépare une riche moisson pour l'Église, et, pour nous, d'amples douleurs. Glorieux partage que j'aimais à demander à mon bon Maître, et qu'il me refusera peut-être pour me punir des fautes de ma vie. Et cependant, quelle joie pour mon âme, s'il m'était donné d'attacher quelques fleurs au bandeau de cette nouvelle fiancée, de cette Église virginale, si belle dans sa jeunesse! Avec quel inexprimable bonheur je la foulerais cette terre illustre où la croix de Jésus-Christ, relevée seulement depuis un jour, et devenue pour plusieurs un si

triomphant étendard! Terre désirable où de pensées de dévouement et d'amour m'ont si souvent porté, je m'incline à l'aspect de ton sacré rivage, et mon âme te désire autant que Jésus, le roi de mon cœur, me permet encore de désirer quelque chose en ce monde. Vénérable évêque, et vous, mes frères, qui combattez en ce moment les combats du Seigneur sur cette terre si féconde en sacrifices; vous qui, peut-être, goûtez déjà dans la gloire le repos qui ne doit plus finir, âmes lavées dans votre sang mêlé à celui de l'Agneau, oh! je vous en conjure, appelez sur ce corps de mort les souffrances et le martyre que vous êtes allés chercher avec tant de courage. Obtenez pour moi du divin Père de famille qu'il m'envoie, moi aussi, à ce grand travail auquel vous avez tant désiré vous épuiser vous-mêmes! Car je les aime, ces pauvres âmes à qui votre voix annonça les paroles de la vie éternelle; ministre et imitateur de Jésus-Christ, je l'aime cette terre de privations et de misères où vous avez vécu : enfant du Nord, j'aime jusqu'à ses frimats et aux glaces de ses hivers, parce que les frimats et les glaces bénissent le Seigneur aussi bien que les torrents de lumière et de chaleur réservés à des climats plus heureux! Je les aime surtout, parce que les frimats et les glaces recèlent en eux-mêmes des trésors de souffrance dont mon âme est altérée. Oui, mon Jésus, oui, je la dirai dans la force de votre grâce, cette parole que vous fîtes entendre du haut de votre croix, *sitio!* Oui, moi aussi, j'ai soif de souffrir, et parce que j'ai soif d'amour, depuis le grand sacrifice du Calvaire c'est la douleur qui enfante l'amour et qui le nourrit. Rigueurs excessives des saisons, privations de la misère, tortures des bourreaux, venez donc, hâtez-vous de saisir cette chair autrefois révoltée contre Dieu que je vous livre en victime d'expiation pour toutes ces longues années de ma jeunesse passées si loin de ce Dieu d'amour! Époux de sang, marquez donc enfin mon âme du sceau de votre fiancée; car l'alliance promise à cette âme si faible cepen-

dant est aussi une alliance de sang et de douleurs! Qui donc me donnera de cette eau puisée à la citerne merveilleuse de cette nouvelle Bethléem? Qui donc m'attachera enfin, pour jusqu'au dernier jour de ma vie, sur cette croix désirée, où mon Jésus est mort et où je veux aussi mourir? O amour! amour! qu'il est bien vrai de dire que tu es plus fort que la mort!

CORÉE.

EXPÉDITION JAPONAISE. — CONVERSION DE PIERRE LY.

Les premiers missionnaires de ce royaume furent bien dignes d'annoncer la foi à cette nation pleine de courage et d'héroïque générosité; ces missionnaires furent des soldats, les braves chefs chrétiens japonais que le Taï-kosama envoyait à cette dangereuse expédition dans l'espérance de se délivrer ainsi des obstacles que leur puissance opposait à son ambition. Vainqueurs par les armes, ils voulurent aussi planter la croix sur des rivages où flottaient leurs étendards, et pour la première fois le Dieu du ciel reçut l'hommage d'une adoration digne de lui sur la terre coréenne. Ces choses se passaient en 1592, temps auquel le P. de Cespédez et un autre jésuite qui accompagnaient l'armée japonaise eurent le bonheur de baptiser un assez grand nombre de Coréens. Les plus belles espérances s'ouvraient même devant eux pour l'avenir, lorsque les malheurs du Japon vinrent les ruiner sans retour. Plusieurs des nouveaux chrétiens partagèrent les honneurs du martyre avec les fidèles de la généreuse Église que la persécution immolait; puis ensuite, lorsque la tempête fut appaisée, les

rares chrétiens, échappés au glaive des bourreaux par une apostasie apparente, ne trouvèrent personne qui pût les admettre à la pénitence. Le crime que la faiblesse leur avait fait commettre pesa sur eux de toute sa grandeur, et comme il n'y avait ni prêtres ni évêques au milieu d'eux pour les ramener à la foi, dans la Corée, comme au Japon, le christianisme demeura enseveli sous ses ruines.

Les choses demeurèrent dans cet état jusqu'en 1784, époque marquée dans les desseins de Dieu pour donner une nouvelle naissance à l'église coréenne. Nous avons dit ailleurs comment les jésuites de Pê-king avaient profité des sciences de l'Europe pour amener à la foi le jeune Pierre Ly, venu à la capitale de l'empire avec l'ambassade annuelle de sa nation. Cette conversion fut si entière, et la charité qui remplissait le néophyte si abondante, qu'il ne put renfermer en lui-même le trésor de grâces qu'il possédait. Arrivé dans sa patrie, il s'empressa de faire connaître à d'autres les paroles de vie éternelle qu'il avait reçues avec tant de générosité. Ses discours et la lecture des livres de religion qu'il avait apportés de Pê-king déterminèrent un assez grand nombre de ses compatriotes à embrasser la foi chrétienne ; il établit ensuite des catéchistes, à l'aide desquels le nombre des fidèles s'éleva jusqu'à près de quatre mille dans l'espace de cinq années. En 1788, Thomas King, l'un des plus zélés, fut arrêté et condamné à l'exil en haine de la foi, ce qui rendit les autres chrétiens plus courageux encore qu'auparavant. Deux ans après, l'absence de prêtres se faisant vivement sentir parmi eux, ils envoyèrent à la suite de l'ambassade de Pê-king un chrétien, nommé Paul Yn, avec mission de demander à l'Église de cette capitale les secours dont ils étaient eux-mêmes privés. Comme il leur fut impossible d'en obtenir, à cause du petit nombre des missionnaires, Paul Yn et un catéchumène nommé U revinrent encore, la même année, tenter de nouvelles démarches. Ils furent plus heureux cette fois, et Jean A Rémédiis, prêtre séculier

de Macao, se rendit à la frontière du royaume pour y pénétrer à l'époque de la grande foire qui s'y tient chaque année. Aucun courrier coréen ne s'étant présenté jusqu'en 1793, le missionnaire mourut avant d'avoir pu entrer dans sa mission.

PREMIÈRES PERSÉCUTIONS. — GÉNÉROSITÉ DES CHRÉTIENS DANS LES SUPPLICES.

Une cruelle persécution suscitée contre le christianisme dans le royaume avait empêché les Coréens de se rendre à la frontière pour y recevoir le prêtre de Pè-king. Elle avait été occasionnée par le refus que firent deux chrétiens distingués de rendre à leur mère les honneurs superstitieux usités à l'époque des funérailles. Ces deux chrétiens étaient Paul Yn et Jacques Kuan, qui furent d'abord emprisonnés, chargés de chaînes et conduits devant le mandarin. Dès le premier interrogatoire on leur fit subir une rude question, suivie d'une condamnation à mort, ce qui fut exécuté le 7 décembre 1791. La persécution s'étant apaisée en 1793, par suite d'un édit du roi qui craignait les murmures occasionnés dans la population païenne par les mauvais traitements infligés aux chrétiens, ceux-ci envoyèrent deux d'entr'eux à Pè-king pour demander encore des missionnaires.

L'évêque de cette ville cédant à leurs instances, et profondément touché des sentiments de foi qu'ils témoignaient, leur envoya Jacques Vellozo, prêtre chinois, qui pénétra heureusement dans le royaume. Il arriva dans le courant de janvier 1794 à Kim-kin-tao, capitale de la Corée, et eut le premier le bonheur d'offrir de nouveau le saint sacrifice sur cette terre dont il venait prendre possession au nom de l'Église. Dénoncé par un apostat, le 27 juin de l'année suivante, il devint l'occasion de plusieurs souffrances pour quelques chrétiens. Trois d'entr'eux qui l'avaient introduit dans le royaume, eurent les mains, les pieds et les genoux

écrasés sans qu'on pût les faire renoncer à la foi, et furent condamnés à mourir dans les tortures, ce qui arriva le 28 juin 1795. Le roi refusa ensuite de publier un édit de persécution générale qu'on l'engageait à donner, mais il n'empêcha pas les vexations particulières des officiers subalternes. Ce prince mourut cinq ans après, et la régente qui gouvernait le royaume, exerça contre les fidèles de nouvelles violences et donna ainsi plusieurs nouveaux martyres à l'Église. Le missionnaire introduit en 1794 fut pris avec d'autres chrétiens, et eut la tête tranchée au mois d'avril 1801. Le nombre des martyrs s'éleva cette fois à plus de cent quarante, parmi lesquels on cite surtout deux femmes dont l'admirable constance fut un grand motif d'encouragement pour les confesseurs. L'une d'elles, nommée Colombe Kiang-ouan-chou, avait jusqu'alors grandement contribué à soutenir la mission ; on la mit en prison où elle témoigna la plus grande constance, ne cessant d'encourager les fidèles à garder leur foi. Ayant appris le martyre du missionnaire, elle déchira un morceau de ses vêtements sur lequel elle écrivit la vie de ce glorieux témoin depuis son entrée dans le royaume, mais ce précieux document n'a pas été conservé. La générosité des autres prisonniers fut un égal sujet de joie pour l'Église et de noble émulation pour les chrétiens qui n'étaient pas encore exposés aux mêmes combats.

Il se passa aussi, à cette occasion, divers événements qu'il est difficile de ne pas attribuer à une intervention divine, ainsi que le rapportent les Coréens dans une lettre adressée, en 1811, à Mgr l'évêque de Pé-king. Ils donnaient, de la manière suivante, une idée de l'état où se trouvait alors leur Église décimée par les persécuteurs : « Jésus-» Christ a dit : *Mon Père, vous avez caché ces choses aux* » *sages et aux prudens du siècle, et vous les avez révélées aux* » *petits* [1]. Cette sainte parole doit s'accomplir à la lettre de

[1] S. Matth. c. xi, v. 25.

» génération en génération. Elle se vérifie maintenant dans » notre patrie. Parmi les grandes familles qui sont distin- » guées par leurs ancêtres, parmi les descendans des man- » darins, ou ceux qui sont actuellement en charge, on trouve » un certain nombre d'hommes bien disposés en faveur de » la religion; mais il sont retenus par le désir de parvenir, » de s'avancer dans le monde, ou par la crainte de s'exposer » à la raillerie. Parmi les riches du peuple, la soif de l'or » étouffe la voix de la conscience. Ceux qui se tournent du » côté de la religion, et cherchent la justice, sont de ces per- » sonnes que la pauvreté et la misère accablent, qui man- » quent de toutes ressources. D'ailleurs, suivant les mœurs » du pays, presque tous les genres de commerce et d'associa- » tions sont remplis de superstitions ou d'injustices. Les » chrétiens qui voudroient s'y livrer pour gagner leur vie » en sont par-là même exclus. Aussi les chrétiens riches » sont devenus pauvres, les pauvres sont réduits à mendier, » à errer de tous côtés sans trouver d'asile. Ils ont toutes les » peines du monde à subsister. Cependant on ne les entend » ni murmurer ni se plaindre. Ils sont contens d'errer et de » souffrir pour pouvoir observer la religion. N'est-ce pas » une faveur toute particulière du Seigneur qui nous anime » et nous soutient. Nous en sommes indubitablement redeva- » bles à la protection des anges, des saints et de toute l'E- » glise qui intercèdent pour nous [1] » Ils faisaient part ensuite de leurs besoins spirituels et de la nécessité impérieuse où ils se trouvaient d'avoir des prêtres pour les instruire. A cette lettre, ils en joignirent une autre dans laquelle ils donnaient au Souverain Pontife des témoignages de leur vénération et de leur inviolable attachement, en même temps qu'ils lui exposaient l'état d'abandon auquel ils étaient réduits. Ils renouvelèrent encore leurs instances les années suivantes; mais l'état de la mission de Pé-king ne permettant pas de

[1] Nouv. Lett. édif. t. V, p. 333.

faire droit à leurs demandes, on se vit à regret forcé de les abandonner pendant bien des années.

ORIGINE DE LA MISSION FRANÇAISE EN CORÉE. — DÉPART DE MGR BRUGUIÈRE.

Pendant tout ce temps, la miséricordieuse Providence de Notre Seigneur avait maintenu parmi les Coréens les principes de la foi, en récompense de la générosité avec laquelle ils supportèrent les privations et les peines attachées à leur constance dans la foi. Ils ne se rebutèrent pas non plus de tant d'efforts, tentés jusqu'alors inutilement auprès du Souverain Pontife, près de qui ils firent de nouvelles instances en 1817, et ensuite dix ans après. Cette fois leurs cris de détresse devaient être entendus, et voici ce que M. Bruguière, alors missionnaire à Siam, en écrivait à M. de Gualy, vicaire-général de Carcassonne [1] : « Ils ont écrit de nouveau cette » année-ci. Le procureur de la Propagande, que j'ai vu à Ma- » cao, m'en a parlé. Il désireroit que quelque prêtre fran- » çais [2], plein de zèle et de courage, se dévoût à une si » sainte entreprise. L'ecclésiastique qui aura cette vocation » peut être assuré qu'il aura le bonheur de souffrir beau- » coup pour la gloire de Dieu : il opérera bien des conver- » sions; et en peu d'années il obtiendra la couronne du » martyre. Plusieurs fois j'ai désiré d'aller au secours de » ces peuples : mais ne faut-il pas rester au poste qui m'a » été confié? et l'abandonner pour aller ailleurs, ne seroit- » ce pas montrer de l'inconstance? Cependant, si la Sacrée

[1] M. de Gualy a été nommé depuis à l'évêché de Saint-Flour où il a laissé de précieux souvenirs. Ce prélat est mort récemment archevêque d'Alby.

[2] C'est une chose vraiment bien flatteuse pour notre nation, que cette confiance de la Propagande pour nos missionnaires qu'elle est habituée à voir, depuis bien des siècles, dans les postes les plus périlleux des missions catholiques.

» Congrégation s'adressoit à nous autres missionnaires, » comme elle s'adresse aux prêtres européens, je partirois à » l'heure même [1]. »

Ce moment arriva bientôt pour le généreux apôtre, qui obtînt enfin de Notre Seigneur la grâce immense qu'il lui demandait depuis tant d'années. Une lettre de MM. les directeurs du séminaire de Paris lui ayant annoncé, que la Propagande proposait à notre Congrégation d'entreprendre la mission de Corée, M. Bruguière, alors sacré évêque de Capse, pria Mgr de Sozopolis d'agréer le dessein qu'il avait de s'y consacrer. Malgré les besoins de sa mission, le vénérable évêque fit le sacrifice de son coadjuteur, et lui donna toutes les facilités nécessaires pour l'accomplissement de son projet. En conséquence, ce dernier en fit part à la Sacrée Congrégation et au Souverain Pontife, qui accueillirent ses lettres avec la plus grande joie. On le nomma aussitôt vicaire apostolique de la Corée, et cette nouvelle, lui étant parvenue le 25 juillet 1832, acheva de fixer invariablement sa résolution. Afin de se mettre à même de l'exécuter au plus tôt, il avait écrit d'avance à MM. Umpières et Lamiot, procureurs de la Propagande et de Saint-Lazare à Macao, afin de leur demander les renseignements nécessaires sur les moyens d'y parvenir ; et il trouva près d'eux tout ce qu'il pouvait désirer de zèle et de charité pour le seconder dans son entreprise. « Combien grande a été la joie que m'a » procurée votre lettre! lui répondait le dernier ; avec » quelle consolation baiserais-je les pieds du missionnaire » que la divine Providence enverrait en Corée! Cette mis- » sion est toute française [2]! »

A cette époque, Notre Seigneur envoya à Mgr de Capse un compagnon de voyage qui lui fut plus tard d'un bien grand secours : c'était un jeune Chinois nommé Joseph Taou, que sa mauvaise santé avait obligé de quitter le collége de

[1] Ann. de la Prop. t. IV, p. 204.
[2] Ann. de la Prop. t. IX, p. 198.

Pinang. Ce jeune homme était pieux, rempli de courage et de résolution ; il servit puissamment dans la suite à faciliter le voyage du vicaire apostolique jusqu'aux portes de sa mission. En 1835, Mgr Bruguière parlait ainsi des fatigues endurées par cet ami dévoué de la croix du Sauveur : « A pied » ou sur une mauvaise monture, disait-il, il a déjà fait » plus de chemin, pour m'être utile, qu'il n'y en a de Pé» king à Paris ; et cependant il est d'une santé très-frêle[1]. »

Le 12 septembre, ils s'embarquèrent l'un et l'autre pour Manille, où ils furent accueillis par Mgr l'archevêque[2] avec cette bonté dont nous avons déjà eu l'occasion de faire l'éloge. Le 18, ils arrivèrent à Macao. Là, Mgr de Capse reçut ses bulles de vicaire apostolique pour la Corée, en même temps qu'une somme d'argent, assez considérable que lui destinait la Propagation de la Foi. Ce secours arriva dans le moment le plus opportun ; car sans cela, peut-être, l'entreprise eût été retardée de nouveau, faute de ressources pour la poursuivre. Le 23, Joseph partit avec les lettres de son évêque pour Mgr de Nan-king, alors résidant à la capitale de l'empire ; pour les chrétiens de l'ambassade coréenne, et pour le P. Pacifique, prêtre chinois, destiné à se rendre au Leao-tong, afin d'y préparer à Mgr de Capse l'entrée de sa mission. Ce prélat s'embarqua lui-même sur la fin du mois de novembre avec plusieurs missionnaires de différentes congrégations. Ils arrivèrent au Fokien le 1er mars 1833, après une longue navigation, pendant laquelle la barque, qu'ils

[1] Loc. cit. p. 200.

[2] « Mgr Joseph Ségui, archevêque de Manille, est un religieux espagnol de » l'ordre des Augustins-déchaussés de la province de Manille. Il exerça pen» dant plusieurs années les fonctions de missionnaire dans la province de Can» ton, en Chine, dépendante du diocèse de Macao. En 1829, Sa Sainteté le » nomma évêque *in partibus* de Hiérocesarée et coadjuteur de l'archevêque de » Manille. Il n'était pas encore sacré lorsque l'archevêché étant devenu vacant, » il se trouva archevêque en titre. C'est un prélat d'un mérite distingué, re» commandable par ses vertus et par sa science. Il témoigne en toute occasion » une bienveillance particulière pour l'œuvre des missions étrangères, et reçoit » dans son propre palais les missionnaires qui passent par Manille pour se ren» dre à leur destination. » — *Ann. de la Prop.* t. IX, p. 202.

montaient, faillit être la proie des pirates. Le vicaire apostolique de la province fit la plus cordiale réception[1] à Mgr Bruguière qui le quitta le 27 avril pour se rendre à Nan-king. Pendant ce temps, M. Maubant, missionnaire destiné pour le Sse-tchouan, pressé fortement par la grâce pour se rendre en Corée, fit examiner cet attrait par le vicaire apostolique du Fo-kien, qui crut y reconnaître les marques d'une vocation divine. Il fut donc décidé qu'il suivrait Mgr Bruguière. Le vicaire apostolique du Sse-tchouan, s'étant ensuite prêté à cet arrangement, qui intéressait la gloire de Dieu, rien ne s'opposa plus à ce que M. Maubant pût entrer dans la voie où il était appelé. Il le fit, et au moment où j'écris ces lignes, ce généreux confrère a peut-être été récompensé de son dévouement par le martyre.

Quinze jours après son embarquement, Mgr de Capse arriva au port d'Hia-pou, dans le Che-kiang et ensuite à Chang-nan-fou, ville du Kiang-nan[2]. Le 29 juillet, il passa près de Nan-king, mais, par mesure de prudence, il ne voulut pas s'y arrêter. Le 10 septembre, après avoir déjà supporté bien des fatigues et des souffrances, après avoir été reconnu plusieurs fois comme Européen et menacé, en conséquence, des plus grands malheurs pour lui et pour ceux qui l'accompagnaient, il arriva dans la résidence de Mgr le vicaire apostolique du Chan-si. Il y fut accueilli avec les mêmes égards

[1] « Rien n'égale, dit Mgr de Capse, la charité que Mgr du Fokien a montré » pour nous et pour moi en particulier. Nous nous sommes trouvés chez lui » jusqu'à quatorze, en y comprenant les courriers; quelques-uns y ont passé » plusieurs mois. Il a pourvu généreusement à tous nos besoins, il s'est donné » des soins pour nous faire continuer sûrement notre voyage. Du reste, ce n'est » pas envers nous seulement qu'il s'est montré si généreux, il a rendu les mêmes » services aux missionnaires qui nous ont précédés et à ceux qui nous ont suivis, il les invite même à passer par son vicariat. Une conduite si noble et si » digne d'un évêque catholique, lui a mérité les éloges et les remerciments de » la Propagande. Il est cependant peu riche, mais malgré ses faibles ressources, il donne beaucoup aux pauvres. Quelquefois nous lui manifestions la » peine que nous éprouvions en voyant les dépenses qu'il faisait, soit pour » nous, soit pour les autres; il nous répondait seulement : *Deus providebit*, le » Seigneur y pourvoira. » — *Ann. de la Prop.* t. IX, p. 214.

[2] Province de Nan-king.

qu'à Manille et au Fo-kien, et il s'y occupa de suite des moyens de pénétrer jusqu'en Tartarie. Il fut cependant obligé d'y séjourner jusqu'au 22 septembre 1834. Là il apprit que, l'année précédente, une persécution ayant éclaté en Corée, plusienrs chrétiens y avaient été emprisonnés et torturés pour la cause de Jésus-Christ, sans qu'aucun d'eux cependant eût été puni du dernier supplice.

Pendant ce temps, le prêtre chinois était arrivé aux frontières de ce royaume; M. Maubant s'efforçait de traverser la Chine pour s'y rendre ainsi qu'un nouveau confrère, M. Chastan [1], appelé pareillement à la même mission. On avait d'abord destiné ce dernier à l'éducation des jeunes Coréens, qu'on se proposait d'envoyer de suite à Macao pour les y préparer au sacerdoce; mais ce projet n'ayant pas pu se réaliser aussitôt, M. Chastan put suivre une carrière moins importante peut-être, mais que son zèle pour la gloire de Dieu et son amour pour les souffrances lui faisaient désirer de préférence à toute autre.

Le 7 octobre, Mgr Bruguière passa sans difficulté la grande muraille, autrefois si vantée, et dont les voyages récents de nos missionnaires ont fait plus justement apprécier l'importance [2]. Le lendemain il retrouvait à Si-van [3] M. Maubant, qu'il n'avait pas revu depuis son départ du Fo-kien. Le 9 janvier 1835, Joseph reprit la route de Pè-king, où déjà il avait fait plusieurs voyages pour s'entendre avec les membres de l'ambassade coréenne. Jusqu'alors aucun chrétien ne s'y était joint depuis l'arrivée du P. Pacifique aux frontières, et des bruits de persécution commençaient à se répandre. Cette fois il fut plus heureux; il eut plusieurs

[1] M. Maubant est du diocèse de Bayeux, M. Chastan est du diocèse de Digne.

[2] Cette muraille est beaucoup moins extraordinaire qu'on l'avait cru jusqu'ici. Dans plusieurs endroits, elle n'existe plus, si tant est qu'elle ait jamais existé.

[3] Nous devons dire ici que tous nos missionnaires ont reçu le meilleur accueil de la part de MM. de Saint-Lazare qui desservent l'importante mission de la Mongolie.

conférences avec les chrétiens récemment arrivés, et il apprit d'eux l'entrée du P. Pacifique en Corée, ainsi que les obstacles et les facilités offerts pour l'introduction de Mgr de Capse lui-même.

ENTRÉE DU P. PACIFIQUE EN CORÉE. — DIFFICULTÉS FAITES PAR LES CHRÉTIENS POUR Y INTRODUIRE LES MISSIONNAIRES EUROPÉENS.

A son retour de Pè-king, Joseph rapporta plusieurs lettres qui sont pour nous une nouvelle preuve de la nécessité des prêtres et des évêques indigènes dans ces missions persécutées. Les missionnaires de toutes les congrégations s'accordent, il est vrai, à regarder comme impossibles, pour le moment, la nomination d'évêques dans les contrées qui nous occupent, et en présence d'un semblable témoignage, il n'est pas permis d'exprimer ici autre chose que le désir d'un avenir meilleur. Cependant, on doit être bien convaincu par l'expérience de trois cents longues années que, jusqu'au moment où l'établissement complet d'une hiérarchie indigène pourra s'y réaliser, il faut renoncer à y former jamais de véritables Églises. La religion chrétienne y subsistera d'une manière plus ou moins précaire comme société secrète, mais comme croyance nationale, jamais. Quoi qu'il en soit, voici l'un des passages les plus frappants de cette lettre des Coréens à Mgr de Capse. On y verra en peu de mots l'expression du désir sincère que leur foi leur donnait de voir un évêque parmi eux, mais en même temps une excessive répugnance à laisser compromettre toute la chrétienté par la présence d'un Européen au milieu d'eux [1].

» Quant à l'entrée du grand Maître en Corée, disent-ils,

[1] Il paraît aussi que les Coréens avaient été influencés dans leur opposition, par d'autres motifs encore, mais les raisons qu'ils allèguent n'en conservent pas moins leur gravité.

» le Prêtre (le P. Pacifique) a déjà exposé l'état des choses » dans la lettre qu'il envoie. Nous, pécheurs, nous sommes » véritablement incapables de décider s'il est expédient qu'il » entre ou non; mais, outre notre avis, fruit d'un génie » borné, nous sommes obligés de faire connaître à Son Ex- » cellence une ou deux circonstances, pour la mettre à même » de voir s'il lui est expédient d'entrer ou de rétrograder.

» Le grand Maître ayant un visage et une couleur tout-à- » fait différents de ceux des Coréens, ne pourra point entrer » furtivement (secrètement). Sa forme et son langage le » trahiront facilement au milieu de la foule, dans la suppo- » sition même qu'il pût entrer et prêcher la religion. Enfin, » il sera exposé au danger (il sera reconnu). Voilà ce qui » nous met dans de grandes angoisses.

» Nous n'osons pas vous forcer à venir à nous, ni chercher » des prétextes pour nous dispenser de vous recevoir, dans la » crainte de nous priver du plus grand bienfait de l'Eglise[1]. »

Cependant Mgr de Capse leur envoya par Joseph, une lettre, dans laquelle il leur déclarait que son intention était de tenter à tout prix d'exécuter les ordres du Souverain Pontife comme sa conscience lui en faisait un devoir; il leur donna en même temps connaissance de la peine d'excommunication portée contre tous ceux qui, directement ou indirectement, viendraient y porter obstacle. En conséquence les Coréens se résignèrent et consentirent enfin à l'introduire au milieu d'eux. Ils lui écrivirent donc une seconde lettre où ils lui faisaient part de leur détermination, et lui indiquaient les moyens de se faire reconnaître des chrétiens envoyés à sa rencontre. Néanmoins, comme la crainte de voir pénétrer un Européen dans leurs pays, leur avait fait apporter quelques restrictions à leur promesse, Joseph repartit de nouveau le 29 janvier pour Pè-king, où l'affaire fut entièrement terminée le 7 février suivant. Les Coréens convinrent de tout

[1] Ann. de la Prop. t. IX, p. 314.

avec Joseph, et lui donnèrent un habillement complet dont Mgr de Capse devait se revêtir au moment où il serait près de la frontière. Les choses étant ainsi réglées, ce prélat songeait à se mettre en route, lorsqu'une légère persécution excitée dans la province où il se trouvait, vint encore retarder son départ.

Le 8 septembre, Joseph, sur le compte duquel Mgr de Capse était fort inquiet depuis quelque temps, revint à Sivan accablé de fatigues et couvert de plaies qui lui survinrent à la suite des froids excessifs de son dernier voyage. Il était réduit à un tel état qu'il ne pouvait plus voyager même en chariot, et cependant son ardeur pour le bien de la mission et son courage à supporter les fatigues n'avaient pas diminué. Le 7 octobre, il se trouva un peu mieux et put se mettre en route avec son évêque qui se voyait ainsi sur le point d'arriver au terme de son voyage.

MORT DE Mgr BRUGUIÈRE. — ARRIVÉE ET PREMIERS TRAVAUX DES MISSIONNAIRES EN CORÉE.

Comme la province du Leao-tong se trouvait encore sous la juridiction de l'évêque de Pé-king, Mgr de Capse fut obligé avant d'y pénétrer, de demander les pouvoirs nécessaires au prélat chargé de ce diocèse. En conséquence, le 19 octobre 1835, il s'arrêta chez les chrétiens de Pie-liéou, village de la Mongolie, voisin de la frontière. Le lendemain, il tomba subitement malade, eut à peine le temps de recevoir l'Extrême-Onction des mains du P. Ko, prêtre chinois qui l'accompagnait, et une heure après, il était mort. « Il » avait assez souffert pour Jésus-Christ : il méritait de recevoir sa récompense. Nous avons la ferme espérance qu'il » intercède maintenant dans le ciel auprès de Dieu pour la » mission dont il était chargé [1]. »

[1] Ann. de la Prop. t. IX, p. 332.

M. Maubaut étant arrivé au village de Pie-lièou un mois après la mort du prélat, fit inhumer le corps que les chrétiens avaient conservé jusqu'à ce moment. La cérémonie eut lieu, le 30 novembre suivant, en présence de tous les fidèles. Le 12 janvier 1836, il se rendit à Fong-piên-men où il trouva cinq chrétiens de Corée disposés à l'introduire dans le pays. Il se remit en route avec eux, dès le lendemain, traversa sur la glace, le fleuve Ya-lo-kiang qui sépare la Chine de la Corée, franchit heureusement la douane d'Y-chou; et peu de temps après il pénétra jusqu'à Han-yang, capitale du royaume, où il fut reçu par les chrétiens et le P. Pacifique. Peu de temps après Joseph Taou, qui se préparait à recevoir les ordres sacrés, était retourné de nouveau à Pè-king afin de conduire M. Chastan à la frontière de Corée, comme il avait fait pour Mgr Bruguière et pour M. Maubant.

Après un assez long séjour dans la province de Chang-tong, M. Chastan arriva en effet en Corée, le 2 janvier 1837, jour auquel une héroïque chrétienne mourait en prison, après avoir eu les os des jambes brisés et les lèvres déchirées en haine de la foi. D'autres chrétiens étaient de même persécutés pour leur religion. Aussi les missionnaires pouvaient-ils s'attendre, tous les jours, à confesser devant les juges le saint nom de Jésus-Christ [1]. Ils s'y préparaient surtout par une grande défiance d'eux-mêmes et une extrême confiance en Dieu, seule base de toute véritable force chrétienne. « L'appréhension continuelle où j'étais qu'on ne vînt » se saisir de nous, rapporte M. Chastan, et nous faire subir » de pareils tourments ou plus cruels encore, me firent im» pression pendant quelques jours. Je compris alors que le » martyre considéré dans l'oraison, à quelques mille lieues

[1] Les lois portées en 1801 contre les chrétiens subsistent encore dans toute leur vigueur; elles portent la peine de mort contre ceux qui persévèrent, et celle de vingt ans d'exil contre les apostats.

» du péril, ou bien dans le lieu même, et à la veille du jour » où l'on peut le subir, produit un effet bien différent : » mais si les forces de notre nature ne sont pas toujours » égales, la grâce de Dieu qui nous soutient est la même par- » tout[1]. » Les deux missionnaires qui s'étaient réunis pendant quelque temps, se séparèrent ensuite, pour aller administrer les sacrements sur divers points du royaume; mais au bout de quelques mois ils furent obligés de se rejoindre de nouveau, par suite d'une maladie fort grave de M. Maubant. Les choses en vinrent au point que son confrère crut devoir lui donner l'extrême-onction; puis la maladie diminua peu à peu et il finit par se rétablir.

Le 17 août 1837, Mgr Imbert, évêque de Canope, vicaire apostolique de la Corée, quittait son ancienne mission pour se rendre au milieu du précieux troupeau, mis récemment sous sa conduite. Ce généreux missionnaire, né à Aix en Provence, était parti dans le courant de 1820, pour la mission du Sse-tchouan, où il fit beaucoup de bien. Plus facilement que la plupart de ses confrères il avait su se former aux mœurs, au langage et aux habitudes du peuple au milieu duquel il vivait; d'ailleurs, sa physionomie n'était pas non plus trop étrange pour le pays qu'il avait à parcourir; il put donc traverser toute la Chine sans trop courir de dangers d'être reconnu pour européen. Le 17 décembre, il arriva heureusement à Fong-piên-men, frontière de la Corée, et le 31 du même mois il se rendit à Kin-ki-tao dans le centre du royaume. M. Maubant le rejoignit aussitôt, mais M. Chastan ne put le voir que dans le courant du mois de mai 1838. Dès lors la présence des missionnaires commençait à être soupçonnée des païens, et devenait ainsi la cause d'une foule de vexations exercées contre les fidèles. « Mais, disait Mgr de Canope, ici comme partout, l'Église est un ar- » bre qui se féconde sous le fer qui taille ses rameaux. En

[1] Ann. de la Prop. t. XI, p. 349.

» 1836, au moment où M. Mauband pénétra dans la Corée, » elle comptait tout au plus quatre mille chrétiens; aujour- » d'hui nous en avons plus de neuf mille; en sorte que trois » ans d'apostolat ont doublé le nombre de nos fidèles [1]. » Cependant, au milieu des dangers où ils se trouvaient, les chrétiens étaient soutenus par la miséricorde divine qui avait bien disposé en leur faveur le premier régent du royaume. Toutefois, cet appui était bien précaire et les bruits actuels de persécution font grandement craindre que cette Église ne soit encore une fois devenue veuve de ses pasteurs.

Ce malheur serait d'autant plus déplorable que le maintien de la mission de Corée donnerait les plus grandes chances de succès pour le rétablissement de la foi au Japon. Dès l'année 1838, Mgr Imbert, dont la juridiction s'étend sur ce royaume, prenait des mesures pour y préparer les voies aux missionnaires. Il cherchait à profiter pour cela de la station japonaise établie en Corée depuis l'invasion sous le Tay-kosama, et sur son avis, M. Chastan avait dû y envoyer un catéchiste intelligent, pour tâcher de découvrir s'il existait encore quelques restes des anciennes chrétientés dans l'empire. Quelques indications assez vagues feraient présumer que le christianisme n'y a pas été entièrement anéanti par la persécution, et peut-être ne faudrait-il qu'une étincelle pour ranimer cet immense foyer de foi et d'amour dont l'éclat s'est autrefois répandu parmi toutes les nations de la terre.

Dès l'ouverture de la mission de Corée, avant même que Mgr Bruguière eût pu s'y rendre, ce prélat avait songé à y former un clergé indigène dont la nécessité se trouvait trop évidemment démontrée pour qu'on pût la méconnaître. D'ailleurs, nos missionnaires sont trop fidèles à poursuivre l'exécution des ordres du Saint-Siége pour négliger une semblable occasion de s'y conformer. En conséquence, trois jeunes Coréens furent envoyés à Macao, en 1836, pour y

[1] Ann. de la Prop. t. XIII, p. 161.

être formés à l'esprit et à la science ecclésiastiques et devenir ainsi les prémices du clergé national dans leur patrie. Ils donnaient tous les trois les plus grandes espérances lorsque Dieu voulut en appeler un à lui. Ce jeune homme nommé François-Xavier Tchong, appartenait à l'une des premières familles du royaume : autrefois riche et puissante, cette famille prédestinée avait été obligée de s'enfuir dans les forêts à cause de la persécution. La mort de François-Xavier fut un objet d'édification comme sa vie avait été un constant modèle des vertus chrétiennes [1].

Depuis cette époque aucune nouvelle positive n'est parvenue en Europe sur la mission de Corée, aucun chrétien n'a paru à Pè-king avec l'ambassade annuelle; seulement le bruit courait à la frontière qu'une sanglante persécution venait de s'y renouveler et qu'un grand nombre de fidèles, rassemblés pour la célébration des Saints Mystères le jour de la Pentecôte, avaient été massacrés tous ensemble dans le lieu même de leur réunion.

MAND-TCHOURIE ET LEAO-TONG.

Afin de faciliter à nos missionnaires l'administration de la Corée, le Souverain Pontife détacha de l'évêché de Pè-king, en 1839, la province chinoise du Leao-tong et la Mand-tchourie dont il fit un vicariat particulier [2], confié à M. Vé-

[1] Hist. du Japon, t. I, pp. 452 et suiv.; t. II, pp. 17, 79. — Mém. de Picot, t. I, p. 64; t. III, pp. 277, 389. — Hist. de la Chine, t. X, p. 355. — Lett. édif. t. IX, pp. 227, 419. — Nouv. lett. édif. t. II, p. 20; t. III, p. 42; t. IV, p. 208; t. V, pp. 255 et suiv. — Ann. de la Prop. t. III, p. 239; t. IV, p. 204; t. VI, pp. 542 et suiv.; t. VII, pp. 267 et suiv. 680; t. VIII, pp. 56, 168, 405; t. IX, pp. 195 et suiv. 200, 214, 225, 400, 505; t. X, pp. 78, 479; t. XI, pp. 342, 349, 354, 358; t. XII, pp. 190, 335; t. XIII, pp. 155 et suiv. — M. Henrion, t. VIII, p. 353; t. XI, p. 520; t. XII, p. 185. — *De christ. expedit.* pp. 316, 342. — Un Martyr, pp. 49, 101.

[2] La Mongolie fut érigée de même en vicariat administré par les prêtres de Saint-Lazare.

rolles, l'un de nos missionnaires du Sse-tchouan. Le nouveau vicaire apostolique quitta son ancienne mission au commencement de septembre 1840, et arriva dans la résidence du vicaire apostolique du Chan-si[1] le 29 octobre suivant. Voici comment il parle de ce vénérable Prélat à qui Mgr Bruguière eut lui-même tant d'obligations : « Ce bon vieillard, » plus que septuagénaire, dit-il, m'accueillit avec une cor- » dialité toute paternelle. Son âge et ses infirmités l'empê- » chent de marcher, douloureux état qui est bien glorieux » pour lui; car à son entrée en Chine, vers 1800, je crois, » ayant été reconnu dans la province de Canton et jeté dans » les fers, l'humidité de la prison lui a paralysé les jambes[2]. » Le 8 novembre M. Verolles fut sacré évêque de Colombie, après quoi il quitta le Chan-si, traversa la grande muraille ou plutôt, comme il le dit lui-même, *le lieu où elle fut peut-être jadis*, et il s'apprêtait à traverser la Mongolie lorsqu'il écrivit sa dernière lettre en Europe[3].

Jusqu'à ce moment ce prélat n'a, dans sa mission, d'autre prêtre que M. Ferréol destiné pour la Corée; plusieurs missionnaires ne tarderont pas à l'y rejoindre[4] et bientôt, nous l'espérons, à l'aide de ses secours dont il a si grand besoin, la bonne nouvelle du salut sera connue de bien des âmes qui l'ignorent encore aujourd'hui.

[1] Le vicaire apostolique du Chan-si est Mgr Salvetti, évêque d'Eurie, il a pour coadjuteur Mgr Donato, évêque de Cardes, franciscain italien ainsi que le vicaire apostolique.

[2] Ann. de la Prop. t. XIV, p. 321.

[3] Ann. de la Prop. t. XI, p. 463; t. XII, p, 335; t. XIII, p. 444; t. XIV, pp. 320 et suiv.

[4] Parmi ces prêtres, il en est un surtout, Monseigneur, qui a généreusement sacrifié le plus bel avenir dans le monde et dans l'Église, pour suivre Jésus-Christ pauvre et souffrant. Ce divin Sauveur me l'avait donné un instant pour me soutenir dans les premiers pas que je tentais vers cette voie de sacrifices où il daigne m'engager; puis il me l'a retiré, et depuis ce moment, mon âme est demeurée seule, seule avec vous, ô Jésus! soyez en béni!

†

JÉSUS, MARIE, JOSEPH.

LETTRE NEUVIÈME.

INFLUENCE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE SUR LA MARCHE DES MISSIONS. — ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.—ESTRIT ET CONSTITUTION DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONS-ÉTRANGÈRES.

MONSEIGNEUR,

Après vous avoir entretenu des détails relatifs à chacune de nos missions en particulier, il me reste à vous rapporter quelques faits d'une haute importance pour l'ensemble de la Congrégation; je veux dire les épreuves auxquelles elle fut soumise par suite des grands événements de la révolution française, les vicissitudes qu'elle éprouva sous l'empire, et les espérances que lui donnèrent le rétablissement de la paix et la création de l'œuvre de la Propagation de la Foi. J'ai aussi à vous indiquer une amélioration assez considérable opérée dans la constitution même de la Compagnie quelques années avant la révolution.

Vers le milieu du siècle dernier, des semences de division s'étaient introduites entre les directeurs du séminaire

Digitized by Google

de Paris et les missionnaires; et comme cet inconvénient tenait à l'organisation même du séminaire, il occasionna, pendant assez longtemps, des débats fort pénibles en eux-mêmes et non moins funestes aux missions. En 1775, Louis XVI y mit un terme par ses lettres-patentes dans lesquelles il fixa d'une manière plus précise et plus convenable, la nature des rapports nécessaires entre les deux portions de la société. Par suite de cette mesure, l'union se rétablit, et le bon accord dans lequel on vécut exerça la plus heureuse influence sur la marche des missions; de part et d'autre, on se prêta de tout son pouvoir à ce qu'on jugeait capable de contribuer au bien de l'œuvre commune et Dieu répandit d'abondantes bénédictions sur les efforts tentés pour y parvenir. Les vocations au ministère apostolique se multiplièrent aussi parmi les jeunes membres du clergé de France, puissamment encouragés par la lecture de quelques lettres des missionnaires, qu'on recommençait alors à publier; en un mot, une vie nouvelle semblait promise à nos missions, lorsque la révolution française éclata. Ainsi, à peine sortie d'une épreuve, la Congrégation victorieuse par la grâce qui l'assistait se voyait engagée à de nouveaux combats.

RÉVOLUTION FRANÇAISE. — EMPIRE. — RESTAURATION.

Les grands événements de 1789, ayant entraîné la ruine de toutes les institutions religieuses en France, le séminaire des Missions Étrangères disparut aussi pour un temps; mais Dieu, qui veillait sur nous, ne permit pas que cet établissement fût enseveli dans cette commune ruine. Le mal temporaire qui en résulta fut bien déplorable sans doute; mais, comme dans toutes les grandes afflictions envoyées à notre œuvre, on sentit plus vivement que dans

les temps ordinaires le besoin d'un clergé indigène, et ce résultat fut un bien.

Dès le commencement de 1791, on put facilement prévoir les maux qui s'apprêtaient à fondre sur la Congrégation; la chapelle du séminaire fut fermée, par suite du refus de serment des directeurs, et bientôt il fallut songer à quitter le royaume. Six nouveaux missionnaires furent cependant envoyés cette année-là; ce furent MM. Langlois, destiné pour le Tong-king; Dubois, pour l'Inde; Jarot et de la Villegonan, pour la Cochinchine; Duval, mort deux ans après son départ, et M. Hébert, devenu depuis évêque d'Halicarnasse. Quatre autres de leurs confrères, partis d'Angleterre à la même époque, furent pris en mer par les Français, avec le navire qui les portait, et ne purent se rendre au lieu de leur destination.

Les ressources pécuniaires de l'œuvre étaient bien peu de chose alors et l'on pouvait craindre de se trouver, sous ce rapport, dans l'impossibilité de la soutenir, mais ce malheur n'arriva pas, et la Providence nous vint en aide dans cette détresse. Plusieurs des directeurs parvinrent à se réfugier à Rome et les autres à Londres, d'où l'on entretenait la correspondance avec les missions, et où l'on put se procurer quelques secours. D'un autre côté, M. Létondal, procureur de la Congrégation à Macao, recueillit des aumônes assez abondantes à Manille et au Mexique, et l'œuvre se continua. Six nouveaux missionnaires s'embarquèrent à Londres dans le courant des années 1796 et 1799, et quatre autres partirent également de Rome, de 1800 à 1807.

Aussitôt que le calme, renaissant en France, eût ouvert les portes de la patrie aux prêtres exilés, M. Bilhère, l'un des directeurs réfugiés à Londres, revint à Paris, où il parvint, en peu de temps, à racheter la plus grande partie des bâtiments du séminaire. Les affaires publiques continuèrent à prendre de jour en jour une marche plus consolante,

sous la direction de l'homme providentiel, placé alors à la tête de l'État, et on obtint en 1805, le rétablissement officiel de la Congrégation des Missions-Étrangères. Le décret impérial qui s'y rapporte est daté du 2 germinal an XIII. Rendu à la sollicitation du Souverain Pontife, il s'étendait également à la Congrégation de Saint-Lazare, et au séminaire du Saint-Esprit.

Cet acte de réparation, exécuté dans un moment où la haine contre les corporations religieuses était encore dans toute sa force, fut bien apprécié à l'époque où il eut lieu. « Les sociétés de missionnaires sont rendues à la religion, disait M. l'abbé de Montmignon, dans son *Choix des Lettres édifiantes;* de nouveaux ouvriers évangéliques partent pour la Chine sous la protection déclarée et aux frais de l'Empereur. Ce prince, à qui tout ce qui est grand ne paroît que simple et naturel, s'associe au génie et à la munificence de Louis XIV, qui sut si bien apprécier ces institutions religieuses, même sous le point de vue politique. Le rétablissement de l'Université[1], et celui des missions françaises seront inscrits dans les fastes de Napoléon, parmi les plus belles époques de son règne[2]. »

Cependant de nouveaux malheurs nous menaçaient; Napoléon, engagé dans une déplorable lutte avec le chef de l'Église, s'était laissé avengler par l'orgueil et préparait sa ruine en s'attaquant à l'arche sainte. Quatre années s'étaient écoulées à peine, lorsque, par suite de ces funes-

[1] Pour bien apprécier l'importance du rétablissement de l'Université, à cette époque, il faut se rappeler l'état déplorable dans lequel se trouvait l'enseignement public en France, et certainement Napoléon rendit un service immense à la société, en reconstituant ce corps, dont la nécessité se faisait vivement sentir. Mais comme il portait partout une unité de vues et une pensée de centralisation, nécessaires alors dans les institutions nationales, il donna aux bases de celle-ci un caractère de dépendance exclusive du pouvoir, incompatible, aujourd'hui, avec les besoins de l'époque.

[2] Choix des Lett. édif. (1807), t. Ier, disc. prél., p. XCVII.

tes événements, il annula toutes les concessions faites aux différentes congrégations par son ordonnance de 1805. Le nouveau décret, daté du 26 septembre 1809, remit donc notre société dans l'état précaire où elle demeura jusqu'au retour de l'ancienne famille royale.

Pendant ce temps, M. Chaumont, l'un des directeurs réfugiés à Londres au commencement de la révolution, continuait à y séjourner pour entretenir avec les missions une correspondance impossible à établir autrement que par la voie d'Angleterre ou de Portugal. La nouvelle décision de l'Empereur y rendait sa présence encore plus nécessaire, aussi ne revint-il en France qu'après les événements de 1814. Les malheurs publics tournèrent, cette fois, à l'avantage de notre Compagnie; la paix revint, les directeurs du séminaire dispersés de nouveau, se réunirent et élurent pour supérieur M. Chaumont, dont toute la vie avait été consacrée d'une manière si utile au bien des missions[1]. Enfin, le 2 mars 1815, une ordonnance royale de Louis XVIII rétablit la Société des Missions Étrangères, telle qu'elle avait été reconstituée en 1805.

A peine cette ordonnance avait-elle paru, que la révolution du 20 Mars s'opéra d'une manière aussi imprévue qu'instantanée. Les nouvelles craintes qu'elle occasionna déterminèrent une seconde fois le départ de M. Chaumont pour l'Angleterre, d'où il revint lorsque le calme fut rétabli. Le 15 octobre 1823, une nouvelle ordonnance royale acheva de fixer définitivement l'état de la Congrégation des Missions-Etrangères par la confirmation et l'approbation des lettres-patentes de 1775, et du règlement annexé à cet ancien titre.

Pour y parvenir, on avait éprouvé bien des difficultés auxquelles on ne pouvait pas s'attendre, et qui faillirent ruiner entièrement notre établissement. Il fut très fortement

[1] Une notice biographique sur cet homme si dévoué aux missions étrangères a été insérée dans le cinquième volume des *Nouvelles Lettres édifiantes*, pp. 345 et suiv.

question de placer dans la maison, le séminaire diocésain, à la condition que les directeurs choisis pour le diriger s'engageraient à fournir, selon les besoins et les ressources, les sujets nécessaires pour le soutien des missions. Ce projet, assez spécieux en apparence, n'était cependant pas exécutable sans que notre œuvre souffrît beaucoup d'un pareil rapprochement. Un système mixte, tel qu'on le proposait, a même été regardé de tout temps, comme tellement impraticable, que dans le commencement de la société, Mgr d'Héliopolis sollicita vainement, pendant longues années, les supérieurs des principaux séminaires de Paris pour les déterminer à s'aggréger à la procure centrale des missions. Il fit en particulier tout ce qu'il put pour décider MM. de Saint-Sulpice à prendre cet engagement, sans jamais y réussir, malgré toute la sympathie que notre œuvre excita toujours dans le cœur de ces hommes si recommandables dans l'église et si dévoués au salut des âmes [1].

[1] Quoique le séminaire de Saint-Sulpice ait toujours été, comme corporation, étranger à l'œuvre de nos Missions; cependant, il n'a jamais cessé de demeurer attaché de cœur aux travaux et aux succès des hommes apostoliques. Nous avons vu que plusieurs de nos plus illustres missionnaires avaient été élevés dans cette maison de si sainte et si chère mémoire. Ce n'est là, du reste, que l'accomplissement des vœux ardents de M. Olier, le pieux fondateur de Saint-Sulpice. Sincèrement affligé de ne pouvoir se dévouer lui-même au service de Dieu, dans les missions étrangères, il demanda souvent à Notre Seigneur, qu'il daignât susciter, parmi ses enfants, des apôtres qui répandissent jusqu'aux extrémités du monde la connaissance de cette vie divine ignorée par tant d'âmes. Voici ce qu'en rapporte l'auteur de la vie de ce grand serviteur de Dieu. « Ne pouvant suivre lui-même le P. de Rhodes, dit-il, » M. Olier le conjura d'obtenir au moins pour lui, et pour les ecclésiastiques » de Saint-Sulpice, la grâce d'être présents en esprits à tous ses travaux, et le » supplia encore d'accepter quelques prêtres de son séminaire. Il fut exaucé » cette fois, plusieurs partirent pour la Chine, où ils consumèrent leur vie au » service de Jésus-Christ. Mais le projet d'envoyer dans les Indes des vicaires-» apostoliques, éprouva de grands obstacles, et ce fut pour M. Olier le sujet » d'une continuelle affliction. Il était sans cesse en esprit au milieu de ces na-» tions infortunées; et un jour qu'il fut visité par M. Pallu, il ne put s'empê-» cher de protester qu'il s'estimerait heureux s'il pouvait employer le reste de » sa vie à la conversion de ces infidèles. Pour le consoler, Dieu lui donna, ce » semble, comme un pressentiment de ce qu'il avait résolu d'opérer en leur fa-» veur. Au sortir de l'oraison, M. Olier écrivait à son directeur : Dieu, qui

Cependant Mgr de Quélen, considérant tout l'avantage que le séminaire diocésain devait retirer du projet proposé, insista pendant quelque temps pour le faire mettre à exécution ; mais enfin, mieux éclairé sur les suites désastreuses qu'il devait avoir pour les missions, il y renonça entièrement. Il approuva en conséquence le rétablissement et le règlement de notre congrégation selon l'ancienne forme, et, depuis cette époque, la bonté divine a daigné faire marcher dans la paix l'œuvre éminente à laquelle les directeurs de notre séminaire travaillent avec tant de constance et de succès.

ORIGINE ET PROGRÈS DE L'ASSOCIATION DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

Pendant que les missions reprenaient ainsi une vie nouvelle, Dieu qui sait ménager des ressources pour tous les besoins de l'église, et de qui nous pouvons dire, dans l'ordre de la grâce plus encore que dans celui de la nature : *Tu das escam illorum in tempore opportuno*[1]; Dieu faisait naître au sein de notre France l'œuvre providentielle destinée à seconder si puissamment les efforts des missionnaires auprès des peuples infidèles. Dans le silence de l'humilité chrétienne surgit tout d'un coup cette création inespérée, qui, faible et inaperçue dans son origine, devait prendre en si peu de temps, un accroissement aussi merveilleux. Le 3 mai 1822, la pieuse et catholique *Association de la Propagation de la Foi* prit sa forme définitive aux pieds d'un autel vénéré de

» m'animait, me faisait dire, étant hors de moi-même, et voulant répandre la » foi par toutes les créatures, si je pouvais : *O donc, mon Tout, que j'envoie » par tout le monde!* et il me semble que je voyais ici un commencement de » séminaire pour les nations étrangères, auquel quelques personnes très-zélées, » qui ont vocation pour ces peuples, pourront contribuer beaucoup. » — *Vie de M. Olier*, t. II, p. 411.

[1] Vous leur donnez la nourriture au temps opportun. — *Ps.* 144, ℣. 15.

Digitized by Google

Marie[1]. Ce sera un jour une belle histoire que celle des développements de cette œuvre immense dans ses résultats, la gloire de notre époque, et qui répand déjà sur tout l'univers les bienfaits de ses prières et de ses aumônes. Je ne chercherai pas, Monseigneur, à vous parler des fruits incroyables produits jusqu'à présent par cette inappréciable association; les faits dont j'aurais à vous entretenir sont trop présents à votre pensée pour qu'il soit nécessaire de vous en rappeler le souvenir, et d'ailleurs votre nom ne se trouve-t-il pas inscrit dans les annales de l'œuvre, parmi ceux des prélats illustres auxquels elle doit ses progrès et ses succès[2]? Je me bornerai donc à vous rapporter ici l'origine et les premiers progrès de l'association dont les rapports avec notre société furent dès lors trop intimes pour que je puisse les omettre.

Jusqu'à nos jours nous ne connaissons pas d'exemple d'association parfaitement conforme à celle dont nous nous occupons en cet instant. Seulement nous voyons le P. Hyacinthe, religieux capucin, établir à Paris, en 1632, une confrérie dont la dénomination a beaucoup de rapport avec l'association lyonnaise, mais dont le but n'était pas le même, puisqu'on se bornait à la conversion des protestants et à la confirmation des néophytes dans la foi catholique[3].

La première pensée d'une pieuse société formée en France dans le but d'obtenir de Dieu la conversion des infidèles, parait avoir été émise à l'époque où notre Congrégation elle-même fut instituée; nous le voyons par les démarches de Mgr d'Heliopolis, qui, pendant son séjour à Rome, en 1665, sollicita auprès du Souverain Pontife l'approbation

[1] Notre-Dame de Fourvières, à Lyon.

[2] Ann. de la Prop., t. IX, p. 585; t. X, p. 340; t. XI, p. 365.

[3] Cette confrérie, formée sous le nom de *Congrégation de l'Exaltation de la Sainte-Croix pour la Propagation de la Foi*, fut approuvée d'abord par l'Archevêque de Paris, ensuite par le Souverain Pontife, et confirmée par lettres-patentes du Roi.

Digitized by Google

d'une confrérie formée à cet effet, sous le titre des *Saints Apôtres*. Toutefois, il ne paraît pas avoir réussi comme il le désirait; car nous ne retrouvons dans la suite aucune trace de cette congrégation. Seulement, il se conserva dans notre séminaire quelques pratiques traditionnelles observées dans le but d'attirer les bénédictions de Dieu sur l'œuvre des missions étrangères; mais on ne forma point pour cela de confrérie proprement dite. On imprima aussi quelques livrets relatifs à cette dévotion qu'on cherchait à répandre parmi les fidèles de France; et nous allons voir que ce fut là réellement l'origine de l'association actuelle de la la *Propagation de la Foi*.

Pendant les premières années qui suivirent le rétablissement de notre séminaire, on se trouva dépouillé entièrement des anciens revenus anéantis précédemment, et impossibles à remplacer dans un temps où la charité des fidèles était alors surchargée d'aumônes exigées par la détresse des églises de France. En présence de pareils besoins, il n'y avait pas d'espérances à fonder sur les secours humains, aussi s'adressa-t-on d'abord à la miséricorde divine qu'on tâcha de se rendre favorable par la prière. Dans cette vue, on se rappela les anciennes pratiques conservées par quelques-uns des directeurs, et l'on s'efforça de les répandre de nouveau parmi les fidèles. On s'adressa de plus au Souverain Pontife, pour obtenir des indulgences en faveur de ceux qui voudraient entrer dans cette communauté de bonnes œuvres.

La supplique, datée du 7 octobre 1817, fut présentée par Mgr le secrétaire de la Propagande à Pie VII, qui en renvoya l'examen à la Congrégation des Rits. Ensuite, sur le rapport de l'assesseur Luigi Gardinelli il autorisa l'association proposée, et accorda pour ceux qui en feraient partie, des indulgences plénières fixées aux fêtes de l'Épiphanie, de la Pentecôte, de Saint-Joseph, patron de nos missions, et à celle de Saint-François-Xavier. L'Indult pon-

tifical est daté du 30 novembre 1817. Pour être membre de l'association, il suffisait de s'unir d'intention aux autres personnes déjà réunies pour la même prière; seulement on désirait que dans les lieux où les associés seraient assez nombreux, on se fit inscrire sur un registre ouvert à cet effet.

Les choses étant ainsi établies, les directeurs du séminaire publièrent quelques imprimés destinés à faire connaître les pratiques de piété proposées; et afin d'y intéresser un plus grand nombre de personnes, ils donnèrent en même temps quelques détails sur les besoins des missions, et sur les efforts tentés par les sociétés protestantes pour la propagation de leurs doctrines. Ils firent ainsi connaître l'usage des troncs exposés dans les magasins, et de l'aumône du sou par semaine adopté pour cet objet dans les grandes villes d'Angleterre.

Cet exposé émut profondément la charité française; et plusieurs villes s'empressèrent de venir par leurs aumônes, au secours des missions abandonnées. De toutes nos cités, Lyon sut le mieux comprendre les misères des infidèles; habituée elle-même à verser du sang pour toutes les causes qu'elle croit voir marquées au signe du dévouement et de la générosité, elle voulut devenir la mère de ceux qui n'hésitaient pas à exposer leur vie pour Jésus-Christ. Dès-lors ces jeunes filles se réunirent pour recueillir auprès des âmes pieuses l'obole destinée à procurer le pain de chaque jour à nos missionnaires, et à leur fournir les moyens de poursuivre leur œuvre de salut au milieu des infidèles [1]. En peu de temps les aumônes augmentèrent, le nombre des associés s'accrut et l'on sentit le besoin de donner à la nouvelle association la forme stable qu'elle demandait.

[1] A la tête de cette œuvre se trouvait, dès le principe, une personne de piété, dont le nom se cacha toujours dans le silence de l'humilité chrétienne, et dont nous craindrions de blesser la modestie, en la faisant connaître.

Digitized by Google

Dès ce moment l'œuvre de la Propagation de la Foi fut établie telle que nous la voyons aujourd'hui, et le jour de l'invention de la Sainte-Croix, 3 mai 1822, elle fut spécialement placée sous la protection de Marie devant l'autel de Fourvières. Alors un conseil de fidèles dévoués se chargea de régulariser, et d'étendre l'association devenue catholique; notre congrégation cessa aussi de recevoir exclusivement, comme elle l'avait fait dans le principe, les aumônes recueillies; les églises naissantes de l'Amérique du Nord furent appelées à partager avec nous ces offrandes de la charité française; puis d'autres missions se formèrent ou s'agrandirent, et la Propagation de la Foi répandit bientôt ses bienfaits sur l'univers qu'elle embrasse dans le domaine de sa charité[1].

Vous savez, Monseigneur, les merveilles de cette extension rapide et de cette diffusion universelle, qui a fait connaître, d'un bout du monde à l'autre, l'association populaire dont l'avenir est immense comme la charité qui l'a inspirée; vous savez que de l'Europe en Afrique, des bords de l'Amérique aux terres inhospitalières d'Asie, au milieu des jeunes et florissantes chrétientés de l'Océanie, formées à l'aide de ses aumônes et de ses prières; partout enfin la Propagation de la Foi répand sur les peuples et sur les apôtres qui les évan-

[1] Choix des Lettres édif. (1807), t. Ier, Disc. prél. p. XCVII; t. III, p. 448; t. VIII, p. 459. — Notes hist. p. 19.—Mém. de Picot, t. III, p. 479. — Nouv. Lett. édif. t. Ier, Préf. p. XXVII; t. V, pp. 353 et suiv. — Vie de M. Olier, t. II, p. 165. — Ann. de la Prop. t. Ier, numéro II, pp. 1re et suiv.; t. XIV, p. 153. — M. Henrion, t. XI, p. 233; t. XII, pp. 348, 557. — Un Martyr, etc. p. 40. — *Gall. christ.* t. VII, col. 1003, 1004. — Association de prières pour demander à Dieu la conversion des Infidèles, la persévérance des Chrétiens qui vivent au milieu d'eux, et la prospérité des établissements destinés à propager la Foi, broch. in-8°, Paris, A. Leclère, 1818. — Exposé de l'état actuel et des besoins des Missions françoises de la Chine, du Tonking, de la Cochinchine, de Siam et des Indes-Orientales, confiées aux soins des Missionnaires du séminaire des Missions-Etrangères de Paris. Broch. in-8°, p. 9. Paris. A. Leclère. — Nouvel exposé, etc. Broch. in-8°, p. 6. Paris. A. Leclère.

gélisent, les trésors de sa fécondité[1], en échange des peines sans nombre et des glorieuses souffrances endurées sur les terres infidèles, pour le saint nom de Jésus-Christ. « Comme » par le passé, disait le rédacteur du compte-rendu de 1841, » c'est à de solennelles recommandations qu'elle doit, après » Dieu, la reconnaissance de ses accroissements. Aux ac- » cents que fit naguère entendre pour elle l'auguste voix de » Pierre, cette voix dont les cris vont frapper si loin, la bien- » veillance de l'Épiscopat n'a cessé de répondre; et la parole » des pasteurs elle-même n'a pas retenti vainement à l'o- » reille des troupeaux. Non-seulement elle a provoqué des » offrandes nouvelles, au sein des diocèses, enveloppés déja » dans le cercle de l'œuvre ; mais elle a ménagé l'adhésion » de provinces restées jusqu'à ce jour étrangères à nos rangs; » et c'est ainsi qu'au moment où l'Espagne nous retirait, en » gémissant, sa part de sacrifices, la Lombardie ébranlée par » le zèle d'un autre Ambroise, est venue nous offrir le con-

[1] D'après le compte-rendu de 1841, l'Association avait recueilli près de trois millions de francs en aumônes, somme considérable, sans doute, mais bien inférieure à celles prodiguées avec si peu de fruit par la Propagande protestante. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans une Revue mensuelle : « Nous avons sous les yeux, » dans le journal anglais *The Missionnary Register*, du mois de décembre der- » nier, un compte-rendu des recettes faites en Angleterre, dans le courant de » l'année, par la société Biblique, pour l'entretien des Missionnaires protes- » testants, et la publication de Bibles et autres livres de religion. La somme des » recettes a été de 1,058,515 livres sterl., faisant environ 27 millions de » francs. Le nombre des Bibles et autres imprimés religieux a été de 3,937,944.

» Les recettes, dans les États-Unis du Nord de l'Amériqne seulement, ont » été de 944,648 dollars, environ 5 millions de francs. Les recettes dans les » Etats du Sud, qui ne doivent pas être moins considérables, ne sont pas men- » tionnées.

» Si l'on ajoute à ces recettes celles qui sont faites dans les pays protestants » et mixtes de l'Europe, dans les immenses possessions d'outre-mer soumises » au domaine de l'Angleterre, on restera, sans doute, bien au-dessous de la » réalité, en portant la somme totale des recettes pour les missions protestan- » tes à CINQUANTE MILLIONS de francs.

» Le nombre des Bibles et autres livres de religion, imprimés pendant l'an » née aux Etats-Unis seulement, a été de 254,710 volumes; et depuis sa » fon dation la société Biblique a publié 59,383,771 ouvrages. » — *Bibliographie catholique*, numéro XII, Juin 1842.

» cours de ses bienfaits. Où le zèle des pontifes n'a pu faire » des conquêtes, il a du moins soutenu la générosité. Aujourd'hui, comme hier, les offrandes nous arrivent de » tous les vents du monde; nos chrétientés naissantes continuent à mêler leur tribut à celui de nos vieilles Églises; » et telle est encore la gloire de notre humble trésor, qu'il » s'alimente au milieu même des peuples qu'il soulage, et » qu'en distribuant des secours à nos différentes missions, » il échange plus d'une fois entre elles de fraternelles aumônes [1]. »

Ainsi étendue à toutes les nations du monde, la charité de l'association ne cesse d'opérer des merveilles et d'attirer au sein de l'église des enfants nouvellement conquis à la foi; et dans les transports de notre reconnaissance, nous pouvons bien nous écrier avec un de nos vénérables confrères du Tong-king: « O belle œuvre que celle de la Propagation de la Foi! Œuvre venue du ciel! Le Seigneur » dans sa miséricorde, en a inspiré l'établissement et favorisé les progrès pour le bonheur des deux mondes; le petit » païen baptisé au moment de la mort, le païen converti, le » pécheur repentant, le fidèle soutenu, la religieuse affermie, » le catéchiste formé, le prêtre consacré au service de Dieu » et des âmes, le missionnaire joyeux au milieu de ses travaux, lui doivent des actions de grâces. Oui, sainte œuvre » de la Propagation de la Foi, voilà votre ouvrage! Si les » colléges sont construits, les séminaires érigés, les églises » bâties en l'honneur du Très-Haut, c'est le fruit de vos immenses charités. La Propagation de la Foi appelle dans le » centre de la France tous les peuples de l'univers, pour » partager avec eux les faveurs que le Seigneur accorde à la » ferveur de ses prières; elle se transporte chez tous les » peuples, pour répandre sur eux la rosée de son inépuisable charité [2]. »

[1] Ann. de la Propag. t. XIV, p. 153.
[2] Ann. de la Propag. t. VII, p. 479.

Digitized by Google

ESPRIT ET CONSTITUTION DE LA CONGRÉGATION DES MISSIONS ÉTRANGÈRES.

Maintenant, Monseigneur, que je vous ai dit les obstacles apportés jusqu'à présent aux travaux de nos missionnaires et les espérances de l'avenir, il me reste à vous donner une idée sommaire de la constitution de notre société et de l'esprit qui l'anime. J'emprunterai ces détails à un article inséré, il y a quelques années, dans *l'Ami de la Religion*, qui résume d'une manière assez précise ce que j'ai à vous rapporter à cet égard. Après avoir fait envisager la formation du clergé indigène comme le but primitif de notre institution, l'auteur de l'article ajoute ce qui suit : « Rome » qui désiroit voir s'établir une congrégation de laquelle » on pût tirer les évêques et vicaires apostoliques, sans que » ces prélats cessassent, par l'effet de leur promotion à l'é» piscopat, de faire partie de cette même congrégation, et de » jouir de toutes ses prérogatives, s'opposa constamment à » ce que ses membres fussent liés par des vœux [1]. Du reste, » cette nouvelle société, qui formoit une véritable congré» gation par son organisation et ses constitutions, qui » sont basés sur l'esprit de dévouement, d'union et de cha» rité, ne tarda pas à justifier les sages vues du Saint-Siége, » et elle continua à remplir avec gloire et succès, la su» blime mission qui lui a été confiée dès l'origine de sa » fondation.

» Le séminaire des Missions-Étrangères, situé rue du Bac, » à Paris, est regardé comme la maison-mère et le novi» ciat de la congrégation, et il est dirigé par quelques-uns

[1] Ceci répond, de la manière la plus satisfaisante, à des difficultés qu'on nous oppose quelquefois par rapport à la nature du lien qui réunit les divers membres de notre Congrégation. L'absence de vœux semble à quelques personnes, un vice capital d'organisation pour la société, tandis que l'expérience, appuyée sur le désir formel du Saint-Siége, prouve qu'il résulte le plus grand bien de cet état de choses.

» de ses membres, dont la plupart sont des missionnaires » députés par les missions ; car, d'après les constitutions » de ce corps respectable, les évêques et les prêtres euro- » péens de chaque vicariat apostolique ont le droit d'en- » voyer un représentant à Paris. C'est de cette maison cé- » lèbre que sortent tous ces nombreux enfants [1], ces hom- » mes généreux, qui vont à travers mille périls annoncer » Jésus-Christ aux peuples des Indes, de la Chine et des » royaumes qui sont voisins du céleste empire. Mais les » missionnaires en quittant la France ne restent point ou- » bliés ; la sollicitude de leurs confrères de Paris les suit » au-delà des mers [2]. Au sortir des vaisseaux qui les ont » portés sur les rivages lointains, ils entrent dans la mai- » son de procure, dont les supérieurs, nommés par les di- » recteurs du séminaire, ont soin de les faire pénétrer » dans leurs missions respectives, et, une fois arrivés au » lieu de leur destination, ils sont reçus comme des frères [3] » par les vicaires apostoliques, qui sont, comme nous » venons de le dire, membres de la même congrégation ; » tous les ans encore d'abondants secours sont envoyés » de France à chacun d'eux [4]. Pour imiter, autant que les

[1] Cette expression pourrait faire croire que notre Congrégation envoie seule des missionnaires dans l'Inde et à la Chine, mais vous savez, Monseigneur, que plusieurs autres sociétés religieuses partagent les mêmes travaux ; cependant notre Compagnie est la seule en France, consacrée exclusivement aux missions chez les infidèles.

[2] Ceci me fournit une occasion de relever une erreur assez répandue, qui consiste à représenter nos missionnaires comme indépendants de tout lien de congrégation, une fois hors de France. Il n'en est rien, et cette fausse opinion vient de ce que l'on confond quelquefois notre œuvre avec d'autres qui lui sont tout-à-fait étrangères.

[3] Cette expression est vraie à la lettre ; rien n'égale la charité avec laquelle nos dignes évêques accueillent les nouveaux missionnaires, et leur continuent les mêmes bontés dans le cours de leurs travaux apostoliques. De leur côté, les missionnaires aiment à vénérer en eux plutôt de tendres pères que des supérieurs exigeants, et cette mutuelle affection devient, pour les uns et les autres, le gage le plus assuré de la déférence, du respect et de la paix.

[4] Les aumônes de la Propagation de la Foi mettent à même, en effet, d'envoyer aux missionnaires de quoi s'entretenir, sans être à charge aux chrétiens.

Digitized by Google

» circonstances le permettent, l'exemple du Sauveur, qui » faisoit partir deux à deux les disciples qui alloient évan- » géliser les bourgades de la Judée et de la Galilée, les » supérieurs des missions confiées à la congrégation ont » soin de ne point laisser dans l'isolement les ouvriers qui » travaillent sous leurs ordres[1]. Le missionnaire, dans les » temps ordinaires, se trouve souvent en compagnie de » quelqu'un de ses confrères et surtout des prêtres indi- » gènes qu'il est chargé de diriger. L'esprit de charité » qui unit les différents membres de cette société se mon- » tre surtout à l'égard de ceux que l'âge, la maladie et les » infirmités empêchent de travailler. Ils deviennent l'ob- » jet de toute la sollicitude de leurs confrères. Et même, si » les supérieurs respectifs de chaque mission jugent à pro- » pos de faire repasser pour cause de maladie quelqu'un » en Europe, les directeurs de Paris pourvoient à tous » ses besoins pendant le reste de ses jours; et il jouit lui- » même de toutes les prérogatives de la congrégation » auxquelles sa qualité de membre lui donne droit[2].

A tout ceci j'ajouterai, Monseigneur, le témoignage suivant, qui dans notre bouche pourrait blesser l'humilité chrétienne, s'il n'était pas dû spécialement à la fidélité de nos pères. « Il faut avouer qu'une société ainsi cons- » tituée, et dont toutes les vues sont dirigées vers un but » unique, l'extention du règne de Jésus-Christ dans les

[1] Ce fait est de la plus haute importance à bien établir, car l'opinion contraire est extrêmement répandue. On se persuade faussement, d'après la lecture de certains faits, rapportés dans les publications relatives aux Missions-Etrangères, que les missionnaires se trouvent, la plupart du temps, privés des secours des Sacrements. Il faut remarquer que dans ces publications, on n'a dû et voulu faire connaître que les faits capables d'exciter l'intérêt et d'animer la foi; tandis qu'au dessous de tout cela, il se trouve une vie habituelle, aussi agréable à Notre-Seigneur, sous bien des rapports, que celle exigée par les circonstances extraordinaires dans lesquelles les missionnaires peuvent parfois se trouver, mais beaucoup moins propre à flatter ou à effrayer l'imagination.

[2] L'Ami de la Religion, journal ecclésiastique, politique et littéraire, t. CIV, pp. 97 et suiv.

» pays étrangers, doit donner une forte impulsion au » zèle de chacun de ses membres. Ce qui justifie notre » opinion à cet égard, c'est la haute estime et la consi- » dération distinguée dont cette congrégation, comme on » le sait, jouit auprès du Saint-Siége[1]. »

Jusqu'à présent on n'avait guère admis au séminaire que des ecclésiastiques engagés dans les ordres sacrés; mais les besoins des missions croissant de jour en jour ont déterminé les supérieurs à former un noviciat spécialement destiné à ceux dont la vocation a été suffisamment manifestée avant l'époque de leurs études théologiques[2]. Là, occupés du travail ordinaire des autres maisons d'éducation cléricale, ils se prépareront de loin à l'accomplissement des desseins de Dieu sur eux; éloignés des bruits du monde et dans la paix de la solitude, ils pourront pendant plusieurs années écouter, dans le silence intérieur de l'âme, cette voix divine à laquelle il ne faut jamais résister sans doute, mais qu'il faut aussi, bien clairement reconnaître, avant de se consacrer au glorieux ministère de l'apostolat.

Huit ecclésiastiques se trouvent maintenant réunis dans ce noviciat; treize autres attendent au séminaire de Paris le moment de leur départ et soixante-dix-huit missionnaires se rendent aux lieux de leurs missions ou supportent déjà le poids du travail confié à leurs soins[3]. Enfin, huit directeurs sont chargés de gérer en France les affaires des missions ou de régler tout ce qui a rapport à la vocation et à la destination des nouveaux missionnaires[4].

Le nombre des aspirants réunis dans les deux séminaires

[1] Loc. cit.

[2] Ce noviciat, établi depuis un an, se trouve placé à Meudon, près de Paris.

[3] Ces missionnaires sont répartis dans les missions, de la manière suivante : Chine, quatorze; Siam et Pulo-Piuang, dix-huit; Tong-king, huit; Cochinchine, huit; Pondichéry, vingt-trois; Corée, cinq; Mand-tchourie, deux.

[4] Dans la note *E*, qui se trouve à la fin du volume, nous donnons les noms de tous les missionnaires envoyés dans les missions d'Asie, depuis le commencement de la Congrégation.

est très-satisfaisant sans doute, comparativement à ce qu'il a été jusqu'à ce jour; mais en regard des besoins immenses des missions, combien n'a-t-on pas sujet de le reconnaître insuffisant encore? Du reste, il n'y a pas lieu de s'étonner de voir les missionnaires si peu nombreux, quand on songe à la nature d'une pareille vocation et aux obstacles sans fin qu'on rencontre pour la suivre. Obstacles intérieurs et extérieurs, luttes avec soi-même et avec ce qu'on aime et ce qu'on respecte le plus au monde, voilà ce qu'il faut vaincre la plupart du temps et ce qui explique pourquoi notre nombre a toujours été si restreint. Il semble pourtant que Notre-Seigneur bénisse nos efforts en proportion des besoins que nous tâchons de secourir. Depuis près de deux siècles que notre congrégation existe, quatre cents missionnaires seulement[1], ont propagé ou soutenu la foi dans des contrées immenses; ils ont partout fondé des chrétientés florissantes, établi de nombreuses écoles, créé des catéchistes capables et des religieuses pleines de ferveur; et surtout, malgré les difficultés de tout genre qu'on leur opposait, ils ont su former autour d'eux un clergé indigène digne de sa mission. Voilà ce qu'ils ont fait; encore un pas de plus, et le principe des églises nationales sera mis en application dans toute son étendue. Daigne Notre-Seigneur nous rendre témoin de cette conséquence nécessaire de notre institution et le but constant de tous nos efforts!

[1] Le nombre des missionnaires, sortis du séminaire pour se rendre dans les missions d'Asie, s'élève jusqu'à présent à quatre cent deux, y compris ceux qui ne sont pas encore parvenus au terme de leur voyage. De ce nombre, il y en a eu soixante-quatorze élevés à l'épiscopat; savoir : vingt-deux pour les différentes missions de la Chine, treize à Siam, seize au Tong-king, quinze en Cochinchine, cinq à Pondichéry, deux en Corée et un en Mand-tchourie. Parmi eux, neuf n'ont pas reçu la consécration épiscopale.

†

CONCLUSION.

Ici, Monseigneur, se termine le développement des principes et du but de l'œuvre à laquelle nous travaillons dans les missions étrangères ; en vous disant notre origine, nos succès et nos combats, j'ai voulu reconnaître l'intérêt que vous portez à notre congrégation, et vous mettre à même d'apprécier exactement le résultat de nos efforts, et ce qui nous reste à tenter pour remplir complètement la pensée fondamentale de notre institution. Dans ce récit, je me suis fait une loi de n'avancer que des faits précis, dont l'exactitude m'était attestée par les relations primitives que j'ai eues entre les mains, ou par la tradition fidèle des anciens missionnaires avec qui j'ai pu m'entretenir. Obligé parfois de traiter certaines questions délicates, j'ai tâché d'y apporter la modération et l'impartialité désirables, et je vous avoue que ce serait pour moi une satisfaction bien douce si j'y avais réussi. Enfin, Monseigneur, en vous indiquant une partie des travaux du passé, j'ai voulu vous faire connaître le terme réservé à nos efforts dans l'avenir ; et puisque nous pouvons nous appliquer à tant de titres cette parole de l'Esprit de Dieu : *Filii sanctorum sumus* [1], espérons de la grâce divine, que nous ne nous rendrons pas indignes de marcher sur les traces de ceux qui nous ont frayé, jusqu'à ce jour, un chemin si glorieux.

Toutefois, Monseigneur, le magnifique tableau dont je vous ai retracé les principaux traits, en vous indiquant

[1] Nous sommes les enfants des Saints. Tobie, chap. viii, ℣. 5.

l'ensemble des faits qui intéressent nos missions, n'est encore qu'une faible partie des scènes imposantes offertes par l'Église, toujours forte, toujours puissante, et qui ne cesse, dans tous les siècles, de poursuivre avec constance et bonheur, l'œuvre de son divin époux. Gloire dans les combats, fruits abondants pendant la paix, voilà ce que cette sainte mère des élus recueille, pour prix de la fidélité avec laquelle elle s'attache aux traces pénibles, mais triomphantes du Sauveur. Et aujourd'hui, comme toujours, nous la voyons sur tous les points de la terre, gagnant, par ses travaux et sa patience, des âmes égarées, ou retenant, sous ses lois maternelles, celles que la tentation éprouve et voudrait arracher de son sein. Aujourd'hui, comme toujours, plus encore qu'à bien des époques, un immense horizon se déroule à ses yeux, et elle se hâte de presser de nouveaux guerriers sur ces champs de bataille, illustrés déjà par tant de victoires.

Ce n'est pas ici, Monseigneur, le lieu de vous développer l'ensemble des événements qui s'accomplissent sous nos yeux; trop souvent votre cœur d'évêque a tressailli de joie ou de douleur, à la pensée de ces succès et de ces combats; et d'ailleurs, ce vaste sujet n'entre pas dans le plan que nous nous sommes tracé pour ce travail. Cependant, afin de compléter en quelque manière l'aperçu rapide qui nous a servi d'introduction au récit des faits particuliers à notre œuvre, il ne sera pas déplacé, peut-être, de résumer en peu de mots ce que l'Église conçoit d'affliction ou d'espérances à la vue des luttes violentes, des défections et des triomphes qui ont signalé notre époque.

Vous le savez, Monseigneur, d'un bout du monde à l'autre, les nations, ébranlées par un mouvement religieux qui se fait sentir de toutes parts, lèvent les yeux vers le ciel pour implorer du secours, et appellent à grands cris, un libérateur inconnu que la foi catholique peut seule leur offrir. Plusieurs d'entr'elles, il est vrai, se refusent encore à re-

connaître la seule voie qui puisse les conduire à la vérité, dont elles ont le besoin; mais d'autres, plus vivement pressées par cette impérieuse nécessité, tentent les premiers pas vers le retour. Déjà en France, au milieu de ce grand foyer de toutes les idées destinées à devenir populaires dans le monde, la religion, affranchie de tout servage politique, commence à reprendre l'importance qu'elle y a trop long-temps perdue. Désabusés ou garantis des erreurs transmises par une génération qui s'éteint, de jeunes hommes, pleins d'avenir, marchent avec une grande plénitude de foi et d'amour dans les voies de cette régénération religieuse, que nous verrons, et à laquelle, de loin comme de près, nous sommes tous appelés à concourir. Hors de France, la même tendance se manifeste, et nous voyons, tout autour de nous, l'Église recouvrer ses droits partiellement et avec patience, jusqu'au jour où elle entendra proclamer ses lois par des puissances long-temps hostiles à sa maternelle domination.

Je sais que les Eglises d'Espagne et de Portugal, désolées par le schisme et l'impiété, supportent des malheurs comparables à ceux qui éclatèrent autrefois parmi nous; mais en Espagne et en Portugal, comme chez nous, une grande épreuve était peut-être nécessaire pour déraciner bien des abus, et Dieu, pour punir les fautes des pasteurs, aussi bien que les crimes des peuples, livre les uns et les autres, pour un temps, aux vengeances de sa justice. Un jour viendra où ces Églises, rajeunies par la persécution, verront aussi un clergé, plein de vie et de vertu, reparaître au milieu des ruines amassées par la tempête. Je sais encore que l'ambitieuse et despotique Russie, non contente d'appesantir sur ses sujets, le joug d'une puissance sans bornes, veut encore leur imposer une tyrannique uniformité de croyances, contraires à la loi divine; que, pour reconstituer une nationalité gigantesque, le czar a dit dans son orgueil, qu'il éléverait son trône temporel au-dessus de tous les trônes de la

terre, et que, dans l'ordre religieux, il le placerait à l'égal du siége éternel de Pierre; je sais que deux millions de Grecs-unis viennent, à sa voix, de quitter de nouveau la communion romaine, et que la Pologne, cette nation de douleurs, a vu ses prêtres persécutés pour la foi, ou mourant dans les prisons pour la cause de Dieu. Mais je sais aussi, que la voix puissante de l'Église catholique, parlant par la bouche de son chef, a fait entendre, jusqu'aux extrémités du monde, le récit de ces attentats, et que de semblables accents n'ont jamais ému la terre sans monter jusqu'au ciel, où se trouvent également les trésors de la vengeance et de la miséricorde. D'ailleurs, les combats n'ont-ils pas toujours été la véritable vie de l'Église notre mère?

Mais à côté de ces sujets d'affliction, quel consolant spectacle n'offre pas aujourd'hui l'Angleterre dans sa marche rapide vers une réunion prochaine au centre commun! Conquise depuis hier, l'émancipation catholique de la Grande-Bretagne donne déjà des fruits immenses en eux-mêmes, et plus consolants encore par les conséquences nécessaires du principe qui les a produits. Dans toute l'étendue des trois royaumes, les conversions se multiplient avec une rapidité prodigieuse; partout des églises s'élèvent, les préjugés tombent pour faire place à une sympathie aussi puissante que la haine était prononcée; de toutes parts l'église établie lutte avec peine contre les attaques de la vérité qui la presse partout; les universités s'ébranlent à la voix généreuse et indépendante de leurs jeunes docteurs qui déjà n'ont plus qu'un pas à faire; en un mot, les destinées de l'Angleterre s'accomplissent et la terre des saints va de nouveau se ranger parmi les plus belles provinces soumises à l'autorité suprême du Vicaire de Jésus-Christ. Impossible à espérer, il y a peu d'années, ce retour nous touche peut-être aujourd'hui, et il est facile de prévoir toutes les conséquences de ce grand événement, car aujourd'hui l'Angleterre est partout; de l'Indoustan au Labrador, de l'Australie à Gibraltar, partout

elle porte sans fruit, les doctrines et les subsides du protestantisme ; devenue catholique, elle enverra également partout des apôtres forts de la vérité et de la promesse divine, des apôtres qui marcheront avec constance et succès sur les traces des plus illustres missionnaires[1].

Je pourrais encore, Monseigneur, vous parler ici des progrès du catholicisme dans les autres pays de l'Europe, vous dire ses succès de chaque jour, en Allemagne, en Suisse, en Hollande et ailleurs ; vous dire comment la parole de vérité commence à se faire entendre jusqu'aux royaumes du Nord où l'erreur règne encore en souveraine ; comment enfin la glorieuse lutte de Cologne a ranimé le zèle et la foi des populations catholiques des bords du Rhin ; mais bien mieux que moi, Monseigneur, vous avez compris tout ce qu'il y a d'avenir dans cette tendance religieuse que, de toutes parts, les sociétés éprouvent sans trop s'en rendre compte, et suivent souvent sans le savoir.

Si maintenant, portant nos regards au-delà des limites de l'Europe, nous contemplons ce qui se passe loin de nous, que d'actions de grâces à Dieu, que de cantiques à sa louange en présence de tant de bienfaits ! Partout l'œuvre des missions prend un développement comparable à celui qu'elle a obtenu dans les plus belles époques du christianisme. L'Afrique ouvre une large carrière de zèle et de succès aux hommes apostoliques destinés à replanter la croix sur cette terre si long-temps maudite de Dieu. Déjà ce signe vénéré de notre rédemption s'élève sur les hauteurs d'Alger, à l'endroit même où tant de chrétiens ont souffert ; au sein de la ville des barbares, les mosquées purifiées par le culte si pur de l'Agneau divin retentissent déjà des chants sacrés ou pro-

[1] Un séminaire pour les Missions Etrangères vient de se former à Dublin, sous la conduite de quelques pieux ecclésiastiques séculiers. L'établissement a été récemment approuvé par le Souverain Pontife, ainsi que le témoigne la lettre écrite aux nouveaux directeurs, par le cardinal Fransoni, préfet de la Propagande, en date du 28 février 1842.

voquent le recueillement de l'âme fidèle dans le silence de la prière ; déjà la voix d'un apôtre, digne successeur d'Augustin, s'est fait entendre à ces peuples si long-temps et si obstinément ennemis du nom chrétien, et cette voix a été écoutée avec amour et vénération ; et dans ce moment même, la plage africaine sanctifiée par les pas de nos évêques, tressaille d'allégresse en recevant de nouveau, après bien des siècles, les restes augustes du plus grand pontife de cette Église.

Ailleurs, c'est l'Égypte qui demande à la France l'appui de sa civilisation et de son épée, sans comprendre qu'elle ouvre ainsi à la croix du Sauveur une voie inconnue à la sagesse humaine. Préoccupées par leurs intérêts politiques, les puissances de l'Europe s'apprêtent à se disputer les débris d'un empire qui s'épuise dans les langueurs de son agonie, tandis que l'Eglise catholique attend aussi dans le silence, que l'ambition des souverains et des peuples lui ouvre, à elle-même, un chemin vers des nations jusqu'à présent rebelles à ses lois. La schismatique Russie pèse, il est vrai, de tout son poids sur les destinées du grand peuple qui meurt ; elle espère bientôt l'asservir sous sa puissance et rallier en même temps de nombreux adhérents à cette communion orientale qu'elle veut opposer à l'église romaine ; mais il est également vrai que les desseins des hommes s'évanouissent comme un songe devant la Toute-Puissance du Dieu que nous servons, et que cet arbitre souverain des destinées des empires saura bien, ici comme partout, procurer malgré les hommes, la gloire de son nom. Si cependant il entrait dans les desseins de ses vengeances de livrer, pour un temps, nos frères d'Orient à l'oppression religieuse qu'on leur prépare, malgré le mal immense qui en résulterait pour le présent, peut-être pourrions-nous encore y voir un sujet d'espérance pour l'avenir. Car, je n'hésiterai pas à le dire, Monseigneur, bien des chrétientés catholiques du levant se trouvent aujourd'hui dans un déplorable état de langueur et peut-être faut-

il un violent remède pour ranimer ces cœurs où la charité s'éteint.

Je ne vous parlerai pas ici des missions voisines de celles où nous sommes appelés à travailler nous-mêmes; le récit que je vous ai fait du bien opéré par nos missionnaires et des obstacles qu'ils rencontrent pour le rendre complet, vous donnera la juste mesure de ce qu'on peut attendre ailleurs. Mais j'appellerai, avec une complaisance toute particulière, votre attention sur la marche que prennent en ce moment, les jeunes églises des terres australes et du reste de l'Océanie. Nées d'hier, ces florissantes chrétientés voient leur nombre s'accroître incessamment par de nouvelles conquêtes; surtout, elles prennent dès maintenant, la forme hiérarchique nécessaire pour les mettre en état plus tard, de se suffire à elles-mêmes, en perpétuant dans leur propre sein, le sacerdoce de Jésus-Christ. Des vicaires apostoliques revêtus du caractère épiscopal s'y multiplient dans une proportion des plus encourageantes, et l'Australie en particulier vient d'être l'objet d'une mesure qui doit remplir de joie l'Église universelle et lui inspirer une vive reconnaissance pour le saint Pontife qui la gouverne. De véritables siéges épiscopaux s'y établissent ou s'y préparent, et l'érection récente de Sidney [1] en archevêché, nous montre d'une manière bien positive comment l'assistance spéciale du divin Esprit conduit en toutes choses, le Pontife de Rome sur les pas du Sauveur.

Et il faut bien le redire, puisqu'il est important que cette vérité devienne pratique désormais dans toute l'Église, les hommes apostoliques envoyés maintenant à la conquête des âmes chez les peuples infidèles, secondent plus efficacement qu'autrefois cette tendance du Saint-Siége vers l'établisse-

[1] Mgr Polding, nouvel archevêque de Sidney, a la confiance de former, en un certain nombre d'années, le clergé indigène nécessaire à sa province ecclésiastique. Cependant, aucun peuple de la terre n'offre plus d'obstacles intellectuels à la réalisation de ce projet.

ment complet de la hiérarchie chez toutes les nations ; supérieurs en cela à ceux qui les ont précédés, les missionnaires de notre époque s'occupent plus spécialement de la fondation des Eglises que des conversions individuelles qu'on a vu opérer autrefois d'une manière éclatante, il est vrai, mais souvent aussi passagère. Le Japon et le Paraguay nous en ont donné le mémorable exemple. Alors détruire les missionnaires c'était anéantir la foi, tandis que désormais, détruire les missionnaires serait retarder la foi, mais l'anéantir, jamais.

Sous ce rapport, c'est avec une grande satisfaction que nous portons notre pensée vers cette Amérique du nord où de véritables Églises s'établissent tous les jours. Formées en grande partie par les prêtres de l'émigration française, les congrégations catholiques des États-Unis, se sont appuyées, dès les premiers jours, sur les bases véritables de la constitution ecclésiastique, dont les nouveaux apôtres portaient avec eux la tradition. Séculiers par leur vocation ou sécularisés par les circonstances, ces dignes ministres de Jésus-Christ, cherchèrent naturellement dans l'établissede la hiérarchie ordinaire et apostolique, le principe d'union et d'obéissance qu'ils ne trouvaient pas, comme d'autres, dans les liens plus spéciaux d'une règle religieuse. Ils demandèrent et obtinrent facilement des évêques pour les chrétientés naissantes, et comme d'ailleurs il n'y avait pas de successeurs à espérer facilement d'Europe, la pensée du clergé national devint naturellement le but de leurs plus grands efforts.

Voilà, Monseigneur, les faits qui doivent puissamment encourager les missionnaires dans les travaux entrepris pour réaliser ailleurs la même idée. Ainsi affranchie de tout précédent funeste, leur œuvre reprendra partout une marche trop souvent oubliée par plusieurs, dans les derniers siècles, mais qui doit être à l'avenir une règle dont il ne sera plus permis de se départir. Ces principes remis primitivement en

pratique par le Saint-Siége, dans l'institution de notre Compagnie, et poursuivis avec patience par nos vénérables prédécesseurs, porteront désormais, il faut l'espérer, des fruits abondants pour la propagation et surtout pour l'affermissement de la foi chrétienne dans l'univers. C'est là notre gloire, Monseigneur; que ce soit donc aussi une leçon constante qui nous montre avec quelle fidélité nous devons remplir tous les devoirs de notre vocation, et combien nous serions coupable d'oublier ce qui doit être notre vie.

Digitized by Google

NOTES.

NOTE *A*.

MISSIONS DE BABYLONE ET DU CANADA.

Depuis long-temps déjà ces missions ont cessé d'être confiées à notre congrégation par suite de diverses circonstances. La première se trouvait en quelque sorte trop isolée du centre d'action générale pour pouvoir être facilement administrée, ce qui détermina la société à la céder à d'autres missionnaires établis déjà dans cette partie de l'Orient. Elle demeura cependant une mission française, et, de nos jours encore, c'est parmi les membres de notre généreux clergé de France que les évêques de Baylone sont choisis. Dans le siècle dernier, elle devint pour l'Église, et pour nous en particulier, l'occasion d'une affliction sensible dont il est bon de dire un mot en cet endroit.

Un prêtre dont le nom devint tristement fameux dans la suite, N. Varlet s'était introduit dans notre maison dans le but apparent de s'y consacrer à l'œuvre des missions étrangères, dont il était si grandement indigne. En se cachant sous les apparences de régularité austère affectée par les partisans de Jansénius, il parvint en peu de temps à se concilier l'estime des supérieurs à un point tel que le Souverain Pontife le nomma évêque de Babylone avant même son départ de France. Varlet fut sacré en cette qualité immédiatement après la réception de ses bulles; mais, au lieu de se diriger vers sa mission comme il avait paru le faire en quittant Paris, il se rendit à Utrecht où il consomma l'œuvre d'iniquité à laquelle il s'était ainsi voué depuis long-temps. Cet événement aussi déplorable qu'imprévu fit un tort réel à notre Congrégation en ce qu'il servit à accréditer, près de quelques personnes, les accusations de jansénisme si souvent et si faussement répandues alors contre notre maison.

La mission du Canada offrait par sa position des inconvénients semblables à ceux qui engagèrent à quitter celle de Babylone. De plus,

elle devint en peu de temps une véritable Église, en sorte que le but de notre institution s'y trouvait atteint ; il était donc rationnel pour nous de nous en retirer, et on le fit en effet après quelques années.

Du reste, malgré l'intérêt que l'une et l'autre de ces missions pouvaient offrir à cette époque, on publia fort peu de choses sur ce qui les concernait, en sorte que nous ne sommes pas à même d'entrer là-dessus dans de grands détails. Depuis la mort de Mgr d'Héliopolis, les membres de notre congrégation, qui auraient pu rendre ce service à l'Église pour toutes nos missions, semblèrent tout absorbés dans les discussions relatives aux cérémonies chinoises et négligèrent totalement ces *Relations*, si goûtées lors de l'établissement de la société et si capables de contribuer au bien de l'œuvre. Pour ce qui concerne notre mission de Québec en particulier, nous ne connaissons de documents publiés par nos missionnaires qu'une lettre de l'évêque de cette ville, imprimée en 1688.

Ce prélat, qui succédait dans cette charge à Mgr de Montmorency-Laval, avait d'abord quitté la France, en 1685, comme grand-vicaire de ce diocèse, et s'y était rendu avec neuf autres missionnaires de notre congrégation. Deux d'entr'eux moururent, l'un pendant la traversée et l'autre en arrivant à Québec, par suite d'une maladie contagieuse contractée par eux en assistant les soldats du bord où ils se trouvaient. Les autres furent employés soit en mission chez les sauvages de l'Acadie, soit au ministère pastoral au milieu des chrétientés déjà formées, soit enfin à l'éducation des jeunes élèves destinés à former les éléments d'un clergé indigène, dont on s'occupait alors avec autant d'activité que de succès.

A cette époque, les PP. de la Compagnie de Jésus et les prêtres de Saint-Sulpice travaillaient de même avec grande bénédiction à l'œuvre de salut, chez ces peuplades guerrières au milieu desquelles plusieurs missionnaires eurent le bonheur de rencontrer une mort glorieusement soufferte pour le nom de Jésus-Christ. Leurs efforts réunis à ceux de nos confrères, contribuaient à élever cette église fervente dont les progrès continuent encore aujourd'hui sous la direction de plusieurs saints évêques ; ils faisaient de ces sauvages indomptés un peuple chrétien, également affectionné à l'église et à la nation dont ils avaient reçu la foi ; un peuple tel que nous le voyons encore aujourd'hui, catholique et français d'affection et de cœur malgré la domination étrangère que le malheur des temps lui fait subir [1].

[1] Relation des Missions de la Nouvelle France, par M. l'évêque de Québec. In-8, Paris, R. Pepie, 1688, pp. 2, 4, 10, 25, 30, 45, 52, 58, 66, 73, 120, 228.

NOTE *B*.

DU LIVRE DES *INSTRUCTIONES*.

Vous avez vu, Monseigneur, par tout ce qui précède, combien nous sommes disposés à laisser aux missionnaires une grande latitude par rapport au choix des moyens à employer pour la conversion des peuples; cependant, comme tous ces efforts seraient sans effet durable s'il n'étaient accompagnés de l'esprit intérieur qui sanctifie l'homme et ses œuvres, nous croyons devoir rapporter ici les règles tracées à cet égard, par nos premiers vicaires apostoliques. On les trouvera indiqués dans l'analyse que nous donnons du livre des *Instructiones*, d'après la première édition faite à Rome en 1669. Ce livre dédié à Clément IX, commence par une lettre dans laquelle Mgr d'Héliopolis et Mgr de Bérythe rendent compte au Souverain Pontife des motifs qui les ont engagés à rédiger ces instructions, et des moyens qu'ils ont pris pour s'assurer de l'assistance divine en y travaillant.

A la suite de cette lettre s'en trouve une seconde adressée aux missionnaires. Cette dernière est remplie d'un esprit de charité qui donne la plus haute idée des deux prélats; elle renferme aussi des conseils bien capables de guider les hommes apostoliques dans le soin qu'ils doivent avoir de leur propre sanctification et dans leurs travaux pour le bien des âmes qui leur sont confiées.

Vient ensuite le corps de l'ouvrage divisé en dix chapitres, dont le premier traite des précautions que les missionnaires doivent prendre pour se conserver dans leur première ferveur, savoir : la mortification, la fuite de la vaine gloire et de l'avarice, enfin l'assiduité à l'oraison.

Dans le second chapitre, il est question des quelques autres dispositions nécessaires pour exercer le ministère apostolique avec fruit, dispositions qui consistent à mettre uniquement sa confiance dans la soumission parfaite à la volonté de Dieu, dans le pouvoir de la prière et des bonnes œuvres et dans une grande réserve pour ce qui regarde les moyens humains. On demande aussi qu'à ces dispositions intérieures on ajoute un grand soin pour connaître parfaitement l'état de la mission à laquelle on doit travailler.

Le troisième chapitre est entièrement consacré à développer des pensées pleines de foi, sur l'usage qu'on peut faire des moyens humains. On demande, qu'à l'exemple des saints de tous les âges, les missionnaires les emploient seulement par nécessité et sans se reposer sur l'effi-

cace qu'ils peuvent avoir; on en prohibe sévèrement quelques-uns, tels que le négoce, la violence et d'autres encore regardés justement comme indignes du caractère sacerdotal.

Dans le quatrième chapitre, on commence à donner des instructions sur la prédication de l'Évangile. On exige qu'elle soit la principale occupation du missionnaire, partout où les circonstances le lui permettent, et qu'elle soit surtout accompagnée d'une vie édifiante et de la pratique des vertus chrétiennes.

Dans le cinquième chapitre, on indique la marche à suivre pour l'instruction des idolâtres; on recommande aux missionnaires de leur faire connaître d'abord l'ensemble des grandes vérités de la loi naturelle, ensuite la nécessité où nous sommes de rendre à Dieu un culte dont il n'a pas besoin pour lui-même, mais qu'il exige pour notre propre avantage; après quoi on pourra leur parler de la vanité des idoles, mais toujours avec la prudence exigée par les dispositions des sujets à instruire.

Le sixième chapitre fait entrer plus avant dans les divers degrés d'instruction nécessaires pour arriver à connaître réellement l'ensemble des vérités chrétiennes. Il a rapport aux catéchumènes, aux difficultés qu'ils peuvent opposer à la croyance de nos mystères et à la manière de lever leurs doutes. Ce chapitre, qui est le plus étendu de l'ouvrage, est empreint d'un grand esprit de prudence chrétienne et peut être regardé comme le fruit d'une expérience consommée.

Dans le septième, on examine le degré de science nécessaire à un catéchumène pour être admis au saint baptême, et comment on doit préparer ceux qu'on destine à recevoir une grâce de cette importance.

Le huitième traite des néophytes et enseigne la manière de se conduire à leur égard.

Le neuvième parle des anciens chrétiens et de la manière de les diriger dans les voies du salut. Il indique aussi au missionnaire ce qu'il doit faire dans les chrétientés dépourvues de pasteurs.

Dans le dixième chapitre, on donne des règles à suivre pour la formation des catéchistes, parmi lesquels un certain nombre est destiné à devenir, plus tard, membre du clergé indigène. On y parle des dispositions qu'ils doivent avoir et des soins qu'on doit leur donner pour les conduire à devenir un jour les fondements et l'appui des nouvelles églises.

Enfin le livre se termine par un appendice relatif à l'enseignement des premiers dogmes de la foi et en particulier de celui du péché originel.

Afin, du reste, de donner une idée assez complète des principes déve-

loppés dans cet ouvrage si utile aux missionnaires, nous allons rapporter ici quelques-unes des maximes qu'il contient, traduites par l'auteur de l'*Hist. de l'ét. du christ. dans les Indes Orientales*[1].

Traduction de quelques maximes de piété tirées du livre des Instructions apostoliques.

PREMIÈRE MAXIME. *Ne point prendre un soin excessif de son corps ni de sa santé.*

« Voici de quelle manière cette maxime est développée. La vie de tous les chrétiens doit être une pénitence continuelle, à plus forte raison la vie des successeurs des disciples et des apôtres de Jésus-Christ doit-elle être toujours austère et pénitente. C'est à eux particulièrement que s'adressent ces paroles du Sauveur : « Si quelqu'un veut venir après » moi annoncer mon évangile à Sion, comme je l'annonce, qu'il porte » sa croix, qu'il crucifie sa chair et qu'il me suive. » C'est pourquoi le fils de Dieu ne choisit point pour ses apôtres des hommes délicats et amollis par les douceurs de la vie ; mais il appela des pêcheurs endurcis au travail, à la pauvreté, aux rigueurs des saisons, afin qu'ils pussent embrasser avec courage et avec joie les fatigues inséparables du ministère qu'il voulait leur confier ; durant tout le cours de sa vie mortelle, Jésus-Christ a souffert toutes les incommodités de la pauvreté. il n'avait pas même où reposer sa tête ; la vie de ses apôtres n'a été ni moins pauvre, ni moins pénible ; ils ont été, comme dit saint Paul, continuellement exposés à la faim, à la nudité, à la soif, aux mauvais traitements, au travail des mains. Saint Xavier, que tous les missionnaires doivent imiter, n'a pas vécu autrement ; content de ce qui était absolument nécessaire pour soutenir la nature, il ne mangeait qu'une fois le jour, et jamais que d'une seule viande, telle que la Providence ou la charité la lui offrait ; rien de recherché, rien d'assaisonné, rien qui put flatter le goût. A cette abstinence, il ajoutait de rudes macérations, sa vie était un jeûne et un martyre continuels.

» Le démon craint infiniment cette vie austère et crucifiée des hommes apostoliques ; il sait par expérience l'effet admirable qu'elle produit dans le cœur des peuples ; comme ils se sont consacrés à prêcher les souffrances et le mystère de la croix, il ne leur propose pas d'abord de mener une vie voluptueuse et sensuelle ; mais il leur inspire que le changement de climat, le mauvais air, les aliments grossiers et insipides, ruineront bientôt leur santé ; qu'un travail sans interruption

[1] Tome Ier, p. 140 et suiv.

épuisera leurs forces et les mettra au tombeau; il leur suggère que le nombre des bons ouvriers étant si petit, et la moisson si abondante, ils sont extrêmement utiles et nécessaires, que le bien de l'Église et la gloire de Dieu demandent qu'ils se conservent, qu'ils prennent du repos et qu'ils se permettent des adoucissements innocents; par ces ruses, le démon s'efforce d'entraîner les ministres de l'Évangile dans le relâchement et dans l'oisiveté, il les éloigne de tout ce qui peut mortifier les sens et affaiblir le corps, il ralentit insensiblement leur zèle et leur piété, et leur fait enfin oublier leur première ferveur, leur propre salut et celui du prochain.

« Mais un missionnaire rempli de l'esprit de sa vocation, qui craint avec saint Paul d'être réprouvé, si en prêchant Jésus-Christ crucifié, il ne demeure attaché à sa croix, s'il ne châtie son corps et ne le réduit en servitude, ferme ses oreilles et son cœur à ces séduisantes suggestions; il s'abstient de tous les mets délicats que fournit le pays où il se trouve, et de ceux qu'on y apporte des autres contrées, et se contente des aliments les plus communs; il se prive de toutes les délices, qui dans les Indes, plus qu'en autre pays du monde, mettent la vertu à de continuelles et dangereuses épreuves; et, loin que l'usage des bains, des parfums et autres plaisirs que la coutume autorise chez les Indiens, le porte à retrancher les exercices sévères de la mortification, au contraire, la volupté qui se présente partout à ses yeux, lui inspire une crainte et une vigilance continuelles, tire de son cœur des larmes plus amères, et l'engage à ajouter de nouvelles rigueurs à sa pénitence. »

IIe MAXIME. *Sur la présomption et la vaine gloire.*

« Ceux que les délices n'ont pu vaincre, le démon tâche de les faire tomber par la présomption et la vaine gloire; tentation à craindre pour les âmes les plus pures et les plus élevées, puisqu'elle a précipité des millions d'anges dans l'enfer; piége dangereux qui est souvent caché sous les apparences d'un vrai zèle pour la gloire de Dieu; écueil fatal contre lequel vont se briser les vertus les plus solides, si l'on se laisse entraîner au penchant qui porte à aimer les applaudissements et les louanges qu'attire le mérite; poison subtil et mortel qui pénètre et corrompt le cœur sans faire sentir ses atteintes meurtrières; péché de malice, où la faiblesse de la chair et les impressions des sens n'ont point de part; crime énorme, qui fait tourner les grands talents, la science, les vertus et les dons de Dieu à notre perte, et cependant crime trop aisé à commettre, dans lequel on tombe sans honte, on vit sans remords et on meurt sans repentir.

« Quel malheur si un missionnaire laisse couler ce poison dans son

âme. Bientôt l'œuvre de Dieu est ruinée, et lui-même est perdu. Dès ce moment, Dieu jaloux de sa gloire, qu'un serviteur présomptueux veut lui ravir, ne le regarde qu'avec des yeux d'indignation; il oublie ses travaux et ses bonnes œuvres, il le prive de la récompense qu'il avait méritée, il l'abandonne à ses propres lumières, ou plutôt à ses folles pensées et à ses ténèbres; livré à son sens réprouvé, cet ouvrier présomptueux se flatte d'être capable de tout, propre à tout et de ne manquer de rien ; il entreprend témérairement des œuvres qui surpassent ses forces; il commence à édifier ce qu'il ne peut achever, ses mauvais succès ne l'humilient point; dans sa défaite même il s'applaudit de ses triomphes et s'attribue sans pudeur ceux que d'autres ont mérités.

» Le tentateur, pour le mieux tromper, lui met devant les yeux le nombre infini d'âmes qui périssent dans l'idolâtrie, l'enflamme d'un zèle insensé d'étendre l'empire de Jésus-Christ, lui fait envisager ses talents naturels, les connaissances qu'il a acquises, les dons qu'il a reçus de Dieu, la réputation qu'il s'est faite, la gloire qu'il peut mériter; il lui promet des secours et des succès extraordinaires; séduit, aveuglé par ses illusions, un missionnaire ne médite et ne veut rien entreprendre que de grand; les emplois éclatants qui peuvent le mettre en crédit, sont les seuls qu'il recherche et qu'il accepte sans répugnance; il méprise les petites choses et la simplicité chrétienne; il se répand dans le grand monde avec empressement, il embrasse toutes les affaires importantes qui se présentent, il secoue le joug de l'obéissance, il néglige l'oraison, le recueillement, l'examen de sa conscience, toutes les humbles pratiques de la piété, et multiplie malheureusement ses fautes et ses péchés en se flattant de multiplier ses bonnes œuvres et ses vertus.

» Quelles ténèbres ! Quel abyme ! L'humilité seule peut l'en tirer et lui inspirer, non de prendre son essor selon l'ardeur de son zèle indiscret et de sa présomption, mais de se renfermer dans les bornes de sa mission et de l'obéissance, soit pour le temps, soit pour les lieux où il doit exercer son ministère, se souvenant que de trente-trois années que Jésus-Christ a passées sur la terre, il n'en a employé que trois à la prédication ; qu'il a renfermé la mission dans les bornes étroites de la Palestine, que rarement il a prêché dans les grandes villes et devant les princes, et qu'il semblait préférer l'instruction des pauvres: *Pauperes evangelisantur*. Que cet homme important et si plein de lui-même, qui se flatte de posséder ce trésor de la science et des vertus, qui se croit si nécessaire, réforme donc ses jugements sur les jugements de Dieu; qu'il apprenne qu'il n'est qu'un serviteur inutile, incapable de concevoir un seul bon désir, d'avoir une pensée salutaire sans le secours divin; qu'il sente sa misère, son aveuglement, son impuissance ; qu'il

rentre dans le néant d'où il est sorti, qu'il voie les succès des autres sans jalousie; qu'il rende justice à leur mérite; qu'il rende à Dieu ce qui appartient à Dieu; si quelque âme a été convertie par son ministère, qu'il n'attribue sa conversion qu'à la force de la grâce, qu'il n'en parle et n'en écrive qu'en ces termes : *La divine miséricorde a converti telle et telle personne*, etc. Qu'en prêchant les humiliations et les opprobres de Jésus-Christ, il ne désire point les louanges, mais qu'il mette son bonheur et sa gloire à être humilié et méprisé; et s'il juge que l'estime des hommes doive contribuer au progrès de la religion, qu'il laisse à Dieu le soin de la lui procurer. »

IIIe MAXIME. *Bannir de son cœur l'avarice.*

« L'effet naturel de l'avarice est d'éteindre, dans tous les cœurs qu'elle possède, l'esprit et l'amour de la pauvreté évangélique, laquelle est un bien infiniment plus précieux que tous les trésors de la terre; les funestes effets, que produit cette détestable cupidité, sont encore plus à craindre que n'est la perte des biens qu'elle ravit; c'est, dit l'Apôtre, la racine empoisonnée d'où naissent tous les maux qui désolent la terre, et toutes les passions criminelles qui perdent les hommes; elle est la mère de tous les vices, elle leur fournit tout ce qui peut les entretenir, les fortifier, les satisfaire, et précipite ainsi des millions d'âmes dans la perdition; quels ravages ne fait pas dans l'Église cette peste maudite, lorsqu'elle peut répandre son venin dans le sanctuaire! Le ministère sacerdotal en est déshonoré, la discipline des Ordres les plus réguliers dégénère en relâchement, et les missions les plus florissantes sont bientôt ruinées.

» Dès que le cœur d'un missionnaire se livre à cette avidité insatiable, il perd la tranquillité et la paix de l'esprit; mille soins, mille inquiétudes terrestres l'agitent, le rongent, le dévorent, le consument, le mettent hors d'état d'élever son esprit et son cœur à Dieu, et de travailler à la sanctification du prochain; la réputation et l'autorité, que ses travaux et ses vertus lui avaient acquise parmi les peuples, s'affaiblissent et tombent entièrement, dès qu'ils s'aperçoivent qu'il ne cherche plus leurs âmes, mais leur argent; son désintéressement le leur faisait aimer et honorer comme un pasteur et un père; son avarice le leur fait mépriser comme une âme vénale et mercenaire, et haïr comme un loup, qui, au lieu de paître les brebis, ne pense qu'à les dévorer; ils l'admiraient comme un homme céleste et tout divin, lorsqu'ils le voyaient élevé au-dessus de toutes les choses de la terre, et ils le regardent comme un vil esclave indigne de leur confiance, et infecté de

la lèpre de Giési, dès qu'ils le voyent asservi à la basse et honteuse passion de faire des gains sordides.

» C'est pourquoi Jésus-Christ n'a rien défendu plus expressément à ses Apôtres que l'amour des richesses ; il les a choisis pauvres, ou il les a rendus tels par son choix. « Allez, a-t-il dit aux riches qui l'ont voulu suivre, vendez tout ce que vous avez et le donnez aux pauvres, venez et suivez-moi, ne cherchez que le royaume du ciel ; ne vous inquiétez point des nécessités de la vie ; Dieu, qui nourrit les oiseaux, ne laissera pas manquer des choses nécessaires, ceux qui le servent, et qu'il veut combler des biens éternels. »

» Cependant il n'est pas de passion plus séduisante pour le cœur d'un missionnaire ; ce vice, qui ne peut que le rendre odieux aux hommes, insupportable à lui-même, et ennemi de Dieu, se couvre des plus belles apparences, et se déguise sous les dehors et les traits des vertus ; à la faveur de ce déguisement, il se glisse dans le cœur d'un ministre des autels presque sans qu'il s'en aperçoive ; par des étincelles imperceptibles il y allume une soif ardente des richesses, il le rend avide et insatiable de dons et d'aumônes, et s'abaisse à des soins et à des détours indignes ; pour s'en procurer, il lui persuade qu'il n'en a jamais assez, que les nécessités d'une maison sans revenus, le soulagement des pauvres, l'ornement des églises, la magnificence convenable aux fêtes solennelles, la propagation de la foi demandent qu'il y en ait davantage ; son avarice lui suggère des prétextes encore plus frivoles ; elle lui persuade qu'il est de la gloire de Dieu et de l'Église que ses ministres rendent leur dignité respectable par l'éclat extérieur, qu'ils s'attirent la bienveillance des rois et de leurs favoris par des présents, et que pour fournir à ces dépenses si utiles, il est permis et même expédient d'exercer tous les arts qui ouvrent aux enfants du siècle, le moyen de s'enrichir.

» Mais au lieu d'écouter cette passion, que les ouvriers évangéliques entendent les paroles de Jésus-Christ à ses Apôtres : *Quiconque ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple, encore moins mon apôtre.* Elles leur feront comprendre qu'il vaut mieux s'exposer aux incommodités de la pauvreté, qu'aux périls des richesses, et se reposer sur la Providence pour ses propres besoins, que de se livrer à des inquiétudes tumultueuses pour y pourvoir ; enfin ils sentiront qu'il est plus doux de mourir dans l'indigence avec Lazare, et d'être porté dans le sein d'Abraham, que de mourir dans l'opulence avec le mauvais riche, et d'être enseveli dans l'enfer.

» Pénétré de ces vérités, qu'un missionnaire soit donc content de ce qui lui est absolument nécessaire, qu'il n'ambitionne ni le superflu ni

le commode, qu'il ait toujours devant les yeux l'extrême pauvreté de Jésus-Christ ; s'il peut se passer des aumônes qu'il reçoit, qu'il les donne à de plus pauvres que lui, qu'il prie quelqu'un de se charger du petit détail de sa dépense, afin que rien ne le détourne de la présence de Dieu et des fonctions du ministère sacré.

« J'ajoute ici que, pour fermer entièrement leur cœur à tout désir de s'enrichir, les missionnaires français se sont fait une loi inviolable de ne posséder rien en propre, lorsqu'ils sont dans les pays étrangers. En France, chacun peut disposer de son bien indépendamment des supérieurs ; mais dès qu'ils vont aux missions et qu'ils sont arrivés à la maison de correspondance, ils remettent exactement au supérieur tout ce qu'ils ont, de quelque nature que ce puisse être, soit qu'on le leur ait donné, soit qu'il leur appartienne comme leur patrimoine ; et si quelqu'un retenait quelque chose en secret, il appréhenderait le châtiment d'Ananie et de Sophira ; le dépouillement et l'égalité avec laquelle les supérieurs pourvoient aux besoins de chaque missionnaire, sont un grand sujet d'édification pour les païens même, et on leur a entendu dire plus d'une fois, admirant le désintéressement et l'uniformité qu'ils voient parmi les missionnaires : Ils sont tous frères, ils mettent tous leurs biens en commun ; les riches et les pauvres reçoivent également ce qui leur suffit, et aucun n'en désire davantage. »

IVe MAXIME. *Conserver l'esprit de prière.*

« L'obligation de prier sans cesse, c'est-à-dire, d'entretenir toujours dans notre cœur le feu de l'amour divin qui nous élève continuellement vers Dieu, est une obligation commune à tous les chrétiens ; la grâce que Dieu a faite à un missionnaire, de l'exempter des engagements et des soins pénibles du siècle, pour le dévouer au service de son Église et de ses autels, ajoute à cette obligation générale, un degré d'ardeur et de continuité qui ne lui permet pas de se détourner de la présence de Dieu ; cependant, il doit consacrer un temps déterminé, au moins deux heures par jour, à l'exercice de l'oraison : cette sainte pratique est ordonnée aux religieux de divers ordres qui s'emploient aux missions ; elle est prescrite et observée exactement par tous les missionnaires qui s'appliquent avec le plus de zèle et d'assiduité aux fonctions de leur ministère ; les devoirs indispensables de la justice et de la charité peuvent seuls interrompre légitimement cet exercice si salutaire, et nul autre prétexte, quelque spécieux qu'il soit, n'en doit éloigner un seul jour un prêtre, obligé de travailler à sa sanctification et à celle du prochain.

« Nous voyons des ouvriers évangéliques qui vont plus loin ; mar-

chant sur les traces des apôtres, il sont si appliqués à l'oraison et au ministère, que quand des occupations plus pressantes ne leur ont pas laissé pendant le jour un temps libre pour la prière, ils le dérobent à leur sommeil; après avoir employé toute la journée à de rudes travaux, ils vont pendant la nuit se délasser et se réjonir dans les entretiens de l'éponx céleste. Les enfants du siècle se font nn plaisir de passer les nuits entières à célébrer leurs noces profanes et leurs victoires frivoles, pourquoi les enfants de lumière refuseraient-ils de se priver de deux heures de lenr repos pour célébrer les noces de l'Agnean et les triomphes de la sainte Sion, surtout après que Jésus-Christ, les apôtres, les hommes apostoliques, et particnlièrement saint François-Xavier, ont si fréquemment passé tout le temps de la nuit à prier?

» Une triste expérience n'a que trop souvent fait voir qne les missionnaires qui ont laissé éteindre dans leur cœur cet esprit de prière, n'ont pas été retenus dans les bornes de la piété par les liens sacrés de lenrs vœux, ni préservés de la corruption du siècle, par le caractère et par la grâce du sacerdoce; ils ne sont point rentrés en eux-mêmes, ils n'ont point sondé les secrètes dispositions de leurs cœurs; c'est cette négligence qni les a fait participer à la désolation qni ravage toute la terre : *Desolatione desolatâ est omnis terra, quia nemo est qui recogitet corde.*

» Ce relâchement doit nous faire gémir, mais il ne doit pas nous surprendre ; dès qu'on oublie de se recueillir chaque jour dans la solitude pour s'y nourrir du pain des anges, et pour réparer ses forces par ce céleste aliment, on s'affaiblit peu à peu, l'âme devient languissante, le cœur s'appesantit, on ne peut plus courir dans la carrière des vertus, on tombe dans des défaillances mortelles; pourquoi? Parce qne la prière est le sontien de toutes les vertus et le canal de toutes les grâces; c'est un miroir fidèle qui nous met devant les yeux jusqu'aux plus légères taches de notre âme, et, en nous les faisant aperçevoir, nous inspire chaque jour de nonveaux désirs de nous rendre plns parfaits; elle nous apprend et nous porte à humilier l'esprit, à mortifier le cœur, à crucifier la chair; elle nous découvre les piéges du démon, et nous attire du ciel les lumières et les grâces nécessaires pour les éviter; elle nous fait craindre les chutes et sait nous en préserver ; elle nous fait prévoir les tentations, et nous enseigne l'art de les combattre et de les vaincre; sans ce secours, fût-on des apôtres, on risqne de snccomber; c'est ce que Jésus-Christ a déclaré lui-même à ceux qu'il avait choisis. Veillez et priez, de peur que vous ne soyez abandonné à la tentation : *Vigilate et orate, ne fortè intretis in tentationem.* (Marc, 14.) J'ajoute ici ce que M. Deydier, évêque d'Ascalon, écrivait à un de ses amis,

sur l'utilité de la prière : « Je commence à reconnaître par expérience » et par pratique, qu'il n'y a point de voie plus propre pour attirer les » âmes à Dieu, que celle du jeûne et de l'oraison ; si on néglige ces » deux moyens, on perd son temps et ses paroles; de là, tant de pré- » dications et si peu de fruit; on donne tout à l'étude, on oublie les » gémissements pour obtenir de Dieu la conversion de ses auditeurs. » Jésus-Christ nous a appris qu'il n'est point de démon, que le jeûne » et l'oraison ne puissent chasser, et il en est qu'on ne peut chasser » qu'avec leur secours, ainsi les apôtres n'entreprenaient rien qu'après » avoir jeûné et prié : *Jejunantes et orantes*, et jamais un prêtre ne » parviendra au degré d'union avec Dieu, qu'il doit avoir pour remplir » dignement son ministère, s'il ne donne chaque jour un temps suffi- » sant à l'oraison. »

» Il est donc de la dernière conséquence pour un missionnaire, qu'il donne chaque jour un temps considérable à l'oraison ; mais comment doit-il la faire ? On distingue ordinairement trois sortes d'oraisons mentales ; la première consiste dans des raisonnements et des réflexions ; la seconde dans des affections et des sentiments, et la troisième dans la contemplation ; cette dernière espèce d'oraison semble convenir le mieux à un missionnaire, non qu'il doive exclure les considérations et les sentiments par le désir de s'élever à une oraison plus sublime qui risquerait de devenir bientôt languissante; mais je veux dire qu'il ne doit pas s'arrêter à discuter avec trop d'ardeur et de subtilité les vérités et les mystères qu'il médite ; qu'il ne doit pas non plus employer tout le temps de la prière à exciter dans son cœur de pieux mouvements et de saints désirs ; mais qu'il lui serait peut-être plus avantageux de rendre son entendement docile et soumis, de tenir son cœur dans la paix, de vider son âme de toute affection terrestre, de tout attachement aux créatures, et après l'avoir généralement dépouillé de tout ce qui est créé, de se présenter devant la majesté divine comme un pauvre qui ne possède rien, qui n'a droit à rien, qui ne mérite rien, qui ne sait rien demander et qui ne veut que son Dieu, dans la possession duquel il désire et espère de trouver son bonheur éternel.

» Cependant, comme la prière est un don de Dieu, et que c'est à lui à nous apprendre comment nous devons prier, que le missionnaire se rende attentif aux leçons intérieurs que le Saint-Esprit lui donnera, qu'il les écoute et qu'il les suive, dans le choix de ces trois espèces d'oraisons; heureux si s'étant purifié de toute affection pour les choses créées, il renonce parfaitement à sa propre volonté pour suivre en tout la volonté divine ! Heureux, s'il pouvait dire avec vérité, ce n'est

plus moi qui vis, qui agis, qui prie, c'est Jésus-Christ qui, par son esprit et par sa grâce, prie, agit, vit en moi! c'est de ce principe que je reçois l'être nouveau, le mouvement et la vie que je mène. »

Ve MAXIME. *Vivre dans la retraite.*

« Un missionnaire envoyé pour travailler à la conversion et au salut des âmes n'a pas un seul moment à perdre, les âmes qui lui sont confiées; sont à chaque instant en danger de périr; cependant, il n'est pas de la prudence de se laisser emporter à l'ardeur de son zèle et de mettre la main à l'œuvre, aussitôt qu'on est arrivé dans les lieux de sa mission; il faut suivre l'exemple que Jésus-Christ nous a donné; il était établi par son Père pour être le docteur de toutes les nations, il pouvait convertir tous les hommes; cependant il ne commença à prêcher qu'après avoir été conduit par le Saint-Esprit dans le désert pour s'y préparer aux fonctions de son ministère. Tous les saints les plus zélés qui ont annoncé la parole divine aux peuples, ont gardé la même conduite. Saint Jean-Baptiste, dès son enfance, mena une vie angélique dans le désert, avant de prêcher la pénitence et le royaume du ciel. Les Apôtres, instruits pendant trois ans à l'école de Jésus-Christ, n'ont commencé de prêcher qu'après avoir été plusieurs jours en oraison dans le cénacle où ils reçurent le Saint-Esprit. Saint Xavier se retira sur une montagne pour s'y disposer à offrir son premier sacrifice et à entrer dans les fonctions de la vie apostolique. Les plus fameux missionnaires, loin d'élever d'abord leur voix au milieu des régions païennes qu'ils allaient instruire, s'y sont cachés dans des lieux écartés, y ont vécu comme des hommes obscurs et inconnus, jusqu'à ce que les peuples, frappés de l'éclat de leur sainteté, sont venus d'eux-mêmes leur demander les enseignements du salut.

» Un missionnaire qui n'a ni les lumières, ni la grâce, ni les vertus apostoliques en un aussi haut degré que les avaient ces grands hommes, ne doit-il pas, à leur exemple, se remplir dans la solitude des eaux vivifiantes qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle, avant de les répandre sur ces peuples? ne doit-il pas consulter et apaiser le Seigneur, avant de combattre? Qu'il se cache donc d'abord dans la retraite, qu'il s'y prosterne aux pieds de Jésus-Christ, le souverain pasteur des âmes; qu'il le conjure, avec une profonde humilité, qu'il le supplie avec des larmes abondantes de bénir ses travaux, d'éclairer des lumières de la foi, d'associer à son Église les âmes commises à ses soins; qu'il lui demande avec persévérance les forces et les secours dont il a besoin pour travailler efficacement à leur conversion; après cette préparation, qu'il entre dans les fonctions de son ministère, qu'il sacrifie son corps, sa

santé, sa vie même, pour avoir le bonheur de conduire au bercail de Jésus-Christ, le troupeau dont il s'est chargé. »

VIe MAXIME. *Ajouter le jeûne à l'oraison.*

« La mortification et l'oraison ne sont pas seulement des degrés pour nous élever à la perfection; ce sont des moyens très-efficaces pour procurer le salut du prochain. L'expérience nous fait voir tous les jours que tout réussit heureusement dans les missions, lorsque les ministres du Seigneur pratiquent ces vertus, et que leur travail produit peu de fruit lorsqu'il les négligent; ce sont les deux fondements de la prédication évangélique que Jésus-Christ a posé dans le désert; il y a mortifié sa chair innocente par un jeûne rigoureux et élevé son esprit à son père, par une prière continuelle; un missionnaire peut-il espérer d'élever solidement l'édifice spirituel qu'il entreprend, si ces fondements manquent? Qu'il se détrompe, ce n'est que par les veilles, la faim, la soif, la nudité, les mauvais traitements, les injures que les Apôtres ont élevé à la gloire du Seigneur, un ouvrage d'or, d'argent et de pierres précieuses; et sans la vertu des mêmes souffrances, les missionnaires n'élèveront, comme dit saint Paul, qu'un ouvrage de bois, de foin et de paille, qui sera consumé par le feu au jour de l'épreuve. La mort de Jésus-Christ, dit encore l'Apôtre, imprime ses effets en nous et sa vie en vous, comme s'il disait: La mort du Fils de Dieu se perpétue dans notre corps mortel, afin que sa vie innocente et toute divine se communique à vos âmes par une génération spirituelle; nous mourons tous les jours à la vie présente, par la mortification, afin que vous ayez part à la vie nouvelle que Jésus-Christ vous a mérité par sa mort; sans cette vertu on ne porte aucun fruit ni pour soi-même, ni pour autrui, si le grain de froment qu'on jette en terre ne meurt, il demeure seul, et si un missionnaire ne meurt à soi-même par la mortification, son travail sera stérile, et le champ du Seigneur qu'il s'efforcera de cultiver, ne produira que des ronces et des épines.

« L'oraison n'est pas moins nécessaire que la mortification. Un missionnaire est un instrument dont Dieu daigne se servir; il ne peut donc rien faire, s'il ne s'unit par l'oraison à ce divin principe, qui doit lui communiquer le mouvement de la charité et le mettre en action. En effet, comment pourra-t-il remplir les desseins de Dieu, si l'oraison ne les lui fait connaître? comment fera-t-il les fonctions de médiateur entre Dieu et les hommes, si l'oraison ne lui enseigne l'art de les réconcilier? comment saura-t-il conduire aux fontaines du Sauveur, ceux qui ont soif de la justice, s'il ne puise lui-même les eaux pures de la divine sagesse dans la contemplation? Non, il n'est pas seulement di-

gne d'être appelé missionnaire, c'est-à-dire, envoyé et ambassadeur de Dieu, s'il ignore ou s'il néglige l'obligation dans laquelle il est d'écouter, chaque jour, la voix de celui qui l'envoie ! Mais que son application à la prière ne lui fasse pas oublier la mortification ! qu'il se souvienne que par l'oraison il n'arrivera jamais à ces communications intimes avec Dieu, desquelles il a besoin, pour remplir dignement son ministère, s'il ne rend son corps et son esprit parfaitement dociles aux mouvements du Saint-Esprit, par les jeûnes et par l'austérité de sa vie.

« O vous, que Dieu a choisis pour annoncer sa parole et ses volontés aux enfants d'Israel et aux Egyptiens, fuyez donc avec Moïse; retirez-vous dans la solitude pour y faire vos premiers exercices de Pasteurs; soumettez-y le corps à l'esprit, par la mortification; assujétissez l'esprit à Dieu par l'humilité, faites l'entier sacrifice du cœur, par la mort évangélique, et offrez votre cœur, votre esprit et votre corps à Dieu, en odeur de suavité, par l'oraison; dépouillez-vous entièrement du vieil homme; quittez jusqu'à vos souliers, je veux dire, ne retenez rien de tout ce qui touche à la boue de la terre, purifiez-vous de toute tache, écoutez Dieu, et parlez à Dieu avec une humble confiance, et dans ces divins entretiens, apprenez de sa bouche adorable comment vous devez porter son nom devant les peuples et les rois. »

VIIe MAXIME. *Se préparer à combattre le démon.*

« En entrant dans leur mission, les ouvriers évangéliques déclarent la guerre à Satan, et ouvrent le combat; jamais les rois de la terre n'eurent des ennemis si redoutables à combattre. Ce n'est pas ici une milice mortelle qui puisse être taillée en pièces, et perdre la vie avec son sang; ce sont tous les esprits de malice, répandus dans l'air, et toutes les puissances infernales, qu'il faut repousser, attaquer, vaincre et mettre en fuite : ces anges superbes avaient usurpé l'empire du monde; ils en partageaient la gloire et les hommages; ils en étaient en possession depuis plusieurs siècles, la prédication de l'Evangile les a chassés de la plus grande partie de l'univers, y a brisé leurs autels et établi l'empire de Jésus-Christ. On a découvert dans le quatorzième et le quinzième siècle, de vastes régions où ils exercent encore leur cruelle tyrannie. Les missionnaires vont les enfoncer dans ces derniers retranchements, et leur enlever ces débris de leur ancienne domination. De quelle haine, de quelle fureur, de quelle rage ne sont pas transportés ces princes de ce siècle ténébreux contre les ministres de Jésus-Christ qui vont les poursuivre jusqu'aux extrémités de la terre ! Quelles embûches ! quels artifices n'emploient-ils pas pour surprendre les ministres de la croix ?

Avec quelle opiniâtreté et quelle violence, ces forts armés ne défendent-ils pas les autels qui leur restent? Prédicateurs de la vérité, attendez-vous à être assaillis par des combats continuels; vous êtes leurs plus terribles ennemis; c'est contre vous qu'ils lanceront leurs traits les plus enflammés; ils vous attaqueront par les plaisirs et par les tourments, par les douceurs du repos et par la grandeur des travaux, par la gloire et par l'ignominie, par les étrangers et par les faux frères, par tout ce qui est capable de vous ébranler, de vous rebuter, de vous séduire et de vous perdre; mais ne vous découragez pas: Jésus-Christ les a enchaînés au pied de la croix, ils sont brisés et écrasés sous le poids de sa puissance; toutes les tentations qu'ils peuvent mettre en usage contre vous, se réduisent à des illusions et à des menaces que vous rendrez vaines, si vous vous servez des armes de Dieu, dont l'apôtre vous exhorte à vous munir. Le démon séduit par ses illusions ceux que l'ignorance, la témérité, l'orgueil, le défaut de prudence, de vigilance, l'aveuglement des passions, exposent aux égarements; il effraie et arrête par des menaces ceux dont la timidité, la pusillanimité, la lâcheté et le défaut de zèle pour la gloire de Dieu, pour leur propre salut et pour celui du prochain, abattent le courage.

» Mais pour vous, généreux soldats de Jésus-Christ, fortifiez-vous dans le Seigneur et en sa vertu toute-puissante, contre ces ennemis spirituels, invisibles, irréconciliables. Ils ne se lassent point de vous attaquer, ne vous lassez point de leur résister. Couvrez-vous de toutes parts des armes de Dieu, afin qu'ils ne trouvent en vous aucun endroit exposé à leurs coups. Les vertus sont ces armes qui doivent vous faire triompher; armez-vous donc d'une foi vive, dont la lumière dissipera les illusions, les erreurs, les ténèbres du père du mensonge, et repoussera tous ses traits, comme un bouclier impénétrable; mettez toute votre espérance en Dieu et dans le mérite du sang de Jésus-Christ; appuyez vous uniquement sur son secours et sur sa puissance; tenez-vous sur vos gardes et combattez avec confiance; ne redoutez point les forces de vos adversaires; ils sont déjà vaincus, et ils ne sont si irrités contre vous, que par la honte et le désespoir de leur défaite. Revêtez-vous de la justice, ou, ce qui est la même chose, revêtez-vous de Jésus-Christ, en imitant sa vie sainte et sans tache. Un seul vice, une seule passion, un seul défaut notable, vous mettraient en péril. L'ennemi découvrirait cet endroit faible, et il vous y porterait des coups mortels. Ayez toujours à la main le glaive de la parole de Dieu; l'exemple de Jésus-Christ dans le désert vous apprend que rien n'est plus efficace pour confondre et mettre le tentateur en fuite. Autant de paroles de l'Écriture qui publient la puissance et la victoire de ce divin Sauveur, sont autant

de traits qui percent, qui déchirent les entrailles de Satan, qui abattent son orgueil, qui redoublent ses tourments. Souvenez-vous de ces paroles du grand saint Antoine : le démon craint les veilles, les jeûnes, les oraisons, la pauvreté volontaire, la douceur, l'humilité des hommes vertueux, et surtout leur ardent amour pour Jésus-Christ. Employez ces moyens et vous chasserez ce rebelle et cet usurpateur, vous le bannirez loin de vous et de votre troupeau. »

MAXIMES VIIIe, IXe, X^e. *Trois principaux devoirs d'un missionnaire : prêcher, donner bon exemple, exercer la charité.*

« Jésus-Christ choisit des apôtres pour les envoyer prêcher son Évangile à toute créature, et pour instruire toutes les nations; il les rendit les dépositaires de la foi; et, en leur confiant ce précieux dépôt, il leur imposa l'obligation de répandre sur tous les peuples ces richesses incompréhensibles de la bonté, de la grâce, et de la gloire de Dieu. Les apôtres étaient eux-mêmes si convaincus que le devoir le plus essentiel de leur vocation consistait dans le ministère de la parole, qu'ils déclarèrent à toute l'Église qu'ils ne pouvaient, sans blesser la justice, abandonner cette importante fonction, pour s'appliquer à une autre toute sainte, dont dépendait même la paix des fidèles. Saint Paul explique encore plus clairement cette vérité. Dans la religion, il n'est point de fonction plus sacrée, plus divine, que l'administration des Sacrements; et, parmi les sacrements, il n'en est point d'aussi nécessaire que le Baptême. Cependant l'Apôtre dit hautement que Jésus-Christ ne l'a point envoyé pour baptiser, mais pour prêcher; et, dans les instructions qu'il donne à Timothée, il ne lui dit pas : Baptisez les catéchumènes, écoutez des pénitents, ordonnez des prêtres; mais je vous conjure, lui dit-il, devant Dieu et devant Jésus-Christ, qui jugera les vivants et les morts, annoncez la parole, remplissez tous les autres devoirs de votre ministère; mais le principal, c'est de faire la fonction de l'évangéliste; prêchez, prêchez à temps et à contre-temps, reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser de les tolérer et de les instruire.

» On ne saurait donc disconvenir qu'un homme apostolique ne doive employer toutes les lumières, toute la force, toute l'application de son esprit et toute l'ardeur de son zèle à prêcher l'Évangile. C'est son premier devoir. Malheur à lui s'il ne prêche, s'il n'annonce la parole de vie en public et en particulier, aux pauvres et aux riches, aux maîtres et aux esclaves; s'il ne s'efforce de répandre partout la connaissance de Jésus-Christ, s'il ne court à la ville et à la campagne pour inviter et entraîner, par une douce violence, aux noces de l'époux céleste, tous ceux qui sont confiés à sa conduite !

« Mais qu'il se souvienne que Jésus-Christ a commencé à faire, *cœpit facere* (act. 1), pour donner du poids à ce qu'il devait enseigner, » et pour apprendre à ses apôtres et à nous que la prédication doit » être toujours accompagnée du bon exemple. Il est si puissant et si » efficace que S. Chrysostôme semble attribuer la conversion de l'uni- » vers à la sainteté des apôtres. Qu'est-ce qui les a rendus si grands? dit » ce père; n'est-ce pas le mépris des richesses, des plaisirs, de la gloire » du siècle et l'éloignement de toutes les affaires terrestres? Sans ces » vertus, quand même ils auraient ressuscité des morts, ils n'auraient » fait aucun progrès, et ils auraient passé pour des imposteurs. « Tant il est vrai que la piété l'emporte même sur les miracles. Saint Jean-Baptiste en est une preuve convaincante : il ne fit aucun miracle, et l'éminente sainteté de sa vie lui donna seule l'autorité de reprendre les scribes, les prêtres et les rois, et de convertir un grand nombre de Juifs ; Hérode, quoiqu'il fût un tyran, l'écoutait volontiers, le respectait et suivit ses conseils en plusieurs rencontres, parce qu'il savait que c'était un homme juste.

» Par conséquent, quelque science, quelques talents qu'un missionnaire se flatte d'avoir; avec quelque soin qu'il travaille ses discours, avec quelque grâce et quelqu'art qu'il les débite, il pourra plaire, mais il ne fera aucun fruit, s'il néglige l'avertissement que S. Paul donne à Tite : *Rendez-vous un modèle de bonnes œuvres en toutes choses.* Par une seule mauvaise action, il détruira plus qu'il ne pourra édifier par cent instructions. Ses auditeurs, au lieu de faire ce qu'il dit, se croiront autorisés par son exemple à faire ce qu'il fait, et à négliger ce qu'il ne fait pas. Quand il parlera dans l'église, chaque fidèle lui répondra en secret, dit S. Jérôme : *Que ne pratiquez-vous donc ce que vous enseignez?* Et, quand il instruira les païens, ils jugeront qu'on ne peut ou qu'on n'est pas obligé d'observer la loi chrétienne, puisque celui qui la prêche ne l'observe point. Ainsi, les mœurs peu édifiantes d'un prédicateur font plus de tort à l'église que tous ses discours ne sauraient lui procurer d'avantages. Mais si son mauvais exemple est si contagieux, rien aussi n'est plus puissant pour toucher et pour convertir les cœurs qu'une vie sainte. Les actions persuadent plus que les paroles ; les bonnes œuvres instruisent mieux qu'un long détail de préceptes; elles démontrent que la religion n'est pas aussi difficile qu'on se le figure; elles en inspirent l'amour et la pratique. De là naissent la bienveillance, l'estime, le respect pour un missionnaire; de là le désir de le voir et de l'entendre, la docilité à écouter et à suivre ses avertissements et ses conseils; de là enfin un renouvellement continuel de ferveur dans les fidèles.

« Mais de toutes les vertus qu'un missionnaire peut et doit pratiquer, il n'en est point qui fasse de plus vive impression sur les cœurs, qui gagne plus les âmes à Dieu, que la charité envers le prochain; c'est un moyen facile et abrégé pour obtenir ce qu'on désire, et c'est pourquoi il est dit de Jésus-Christ : qu'il fesait du bien par tous les lieux où il passait, lorsqu'il ordonna à ses apôtres d'aller prêcher l'évangile dans tout l'univers : *Guérissez les malades*, leur dit-il, *ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons, donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement.*

» Saint Paul, fidèle imitateur de Jésus-Christ, a toujours fait éclater cette divine vertu dans les fonctions de son apostolat, il s'est fait tou à tous; il a étendu sa sollicitude et sa vigilance pastorales, non-seulement sur les hommes spirituels, dit S. Chrysostôme, mais encore sur les charnels; il a donné à ceux-là des viandes solides, en leur expliquant les mystères les plus relevés; et il a nourri ceux-ci de lait, en ne leur proposant que les vérités les plus aisées à comprendre; il croyait qu'il n'y avait qu'une chose dont un ministre de Jésus-Christ dût rougir, c'était de négliger le salut et la sanctification de quelqu'un.

« *Pour moi*, dit cet apôtre, *je donnerai volontiers tout ce que j'ai, je me donnerai moi-même pour le salut de vos âmes.*

» Qu'un missionnaire imite S. Paul, comme S. Paul a imité Jésus-Christ; que les catéchumènes, les néophytes, les anciens chrétiens trouvent en lui, dans l'occasion, un avocat qui sollicite pour eux les magistrats et les princes, un père qui n'oublie rien pour les secourir dans le besoin, qui sacrifie tout, qui se sacrifie lui-même pour leurs âmes, sans nulle vue d'intérêt temporel ou de reconnaissance humaine; qu'il soulage leur pauvreté, qu'il se réduise s'il est nécessaire à mendier pour eux; qu'il ne se charge jamais d'exécuter aucune chose qui puisse affliger ou aigrir le moindre d'entr'eux. Cependant, quelque désir qu'il ait de faire du bien, qu'il prenne garde de ne donner aux païens occasion d'embrasser extérieurement la foi, par des motifs intéressés et charnels, et de suivre Jésus-Christ comme le suivirent autrefois les Juifs, parce qu'il les avait rassasiés dans le désert; qu'il ne se mêle de leurs intérêts temporels que quand la nécessité ou la charité ne lui permettront pas de s'en dispenser. »

XIe MAXIME. *N'employer pas des moyens purement humains, pour faire réussir sa mission.*

« S'introduire à la cour des princes, s'y ménager des richesses et des dignités, affecter la magnificence propre à ceux qui habitent les palais des rois, gagner l'amitié des grands par des présents et des assiduités.

se faire un mérite de les fréquenter et de paraître souvent à leur table, trouver le secret de leur plaire ou de se rendre utile, et se flatter que, par ces moyens seuls, on avancera l'œuvre de Dieu, c'est une illusion précieuse à l'amour-propre et à la vanité, mais qui fait plus de tort à la religion, qu'elle ne semble lui apporter d'avantages; elle entretient l'aveuglement des païens et des passions des mondains, elle transforme les ministres de Jésus-Christ, en politiques, en courtisans, en adulateurs, en parasites, en vils esclaves du monde, et ne leur laisse recueillir aucuns fruits durables de leurs travaux.

» L'expérience ne nous prouve que trop, que les conversions opérées par des moyens humains ne sont que simulées et apparentes, ou du moins qu'imparfaites et peu constantes. La première tempête qui s'est élevée contre la religion, a déraciné et bientôt emporté tout ce que l'industrie humaine avait planté en divers pays. C'étaient des plantes que la main du Père de famille n'avait point plantées, elles ont été arrachées et jetées hors du champ du Seigneur.

» Détrompons-nous donc, et, après ces tristes épreuves, soyons convaincus qu'on ne désabuse point du faste par le faste, du luxe par le luxe, des richesses par les richesses, de la bonne-chère par les festins, ni de l'amour du monde par les liaisons qu'on y prend; mais qu'on détruit le faste par l'humilité, le luxe par la modestie, l'attachement aux richesses par la pauvreté, la délicatesse de la table par la sobriété et l'abstinence, l'amour des plaisirs par la mortification, tous les vices qui règnent dans le monde par la fuite, le mépris et la haine du monde. Jésus-Christ a voulu racheter les hommes par la Croix, il ne veut les convertir que par le ministère de ceux qui accomplissent en eux-mêmes ce qui manque à sa passion. Les apôtres ne portaient ni or, ni argent, ni vêtements, ni souliers; pauvres, méprisés, persécutés, ils ont converti l'Univers. Nous prêchons le même Évangile, nous devons tenir la même conduite; nous combattons les mêmes erreurs et les mêmes vices, nous n'en triompherons que par les mêmes armes. Mais, dit-on, les temps sont changés. J'en conviens, mais Dieu change-t-il? Attendons-nous la conversion des peuples des circonstances des temps? Un effet surnaturel et si saint pourrait-il sortir d'un principe naturel et impur? Ne l'attendons-nous pas, au contraire, de la bonté, de la puissance et de la grâce de Dieu? Mais, ajoute-t-on, Dieu ne fait pas des miracles; il faut donc recourir à de nouveaux moyens. La main de Dieu est-elle donc raccourcie? Les promesses de Jésus-Christ ont-elles donc prescrit? N'y a-t-il donc plus de Dieu en Israel? Pensons mieux : ce ne sont pas tant les miracles, que les hommes apostoliques, dignes d'en être les instruments, qui nous manquent, quoiqu'on

ne doive ni demander sans nécessité, ni se promettre témérairement des miracles; on doit espérer, avec une humble soumission, que la bonté de Dieu ne refusera pas d'en opérer, lorsque sa sagesse les jugera nécessaires, et que nous les lui demanderons avec humilité, avec ferveur et avec persévérance. Prions le Seigneur qu'il multiplie dans son Église le nombre des prédicateurs, qui joignent l'exemple à la parole, l'oraison à l'étude, l'humilité à la science, la mortification à la retraite, la sainteté à la pénitence, les œuvres de la charité au zèle pour le salut du prochain ; et si Dieu exauce nos prières, nous verrons bientôt multiplier les conversions, les vertus et les miracles, par la bénédiction que Dieu répandra sur les travaux de ces dignes ouvriers. »

NOTE C.

CONVENTION CONCLUE ENTRE L'AMBASSADEUR DE FRANCE ET LE MINISTRE DE SIAM POUR LA LIBERTÉ DE RELIGION DANS LE ROYAUME.

Voici une copie exacte de ce traité, telle que nous l'a conservée l'auteur des *Notes historiques*.

« Tractatus inter D. Cheualier è Chaumont Legatum Christianissimi Regis Galliæ, et D. Constantinum Phalkon Oeppra Rithi Commeng Pacdi srisurintha Sena à Rege Siami cum amplâ potestate deputatum ut sub ejus Regio Nomine agat et concedat priuilegia Missionarijs Apostolicis in ejus Regno et Prouincijs in formulâ sequenti.

ARTICULUS Ius.

» Cum supradictus D. Legatus Galliæ in suo memoriali suam Majestatem Siamicam humiliter supplicet ut dignetur jubere et in omnibus sui regni ciuitatibus, 1i, 2i, 3i, 4i, 5i, et 6i ordinis publicetur permissio missionarijs quidem legem Christianam prædicandi, populis uero eam auscultandi absque eoquod Gubernatores illarum ciuitatum quomodocumque impediant.

» Sua Majestas Siamica jubebit per omnes sui regni ciuitates 1i, 2i, 3i, 4i, 5i, et 6i ordinis publicari quod missionarij apti Legem Christianam prædicare, et populi prædictarum ciuitatum eam pro arbitrio et inclinatione uniuscujusque auscultari poterunt; absque eo quod Gubernator uel quisuis alius minister cujuscumque sit qualitatis, alterutri

illorum quomodolibet, directè uel indirectè incommodet : quod uero missionarios spectat, prædicent solam legem diuinam, nullas contra regimen et regni leges in populorum animos innouationes inducant sub quocumque prætextu. Dato autem casu quod quicumque missionarius secùs præstiterit, tunc suprà concessum priuilegium annulabitur et missionarius ille detentus et exul remittetur in Galliam ne unqnàm sub pœnâ uitæ in posterum audeat repetere quamcumque partem Regni Siami.

ARTICULUS IIus.

« D. Legatus Galliæ petit ut Missionarij D. Episcopi possint indigenas et naturales Regni instituere eosque capaces reddere ut benè servlant suæ Majestati Siamicæ, tam in rebus attinentibus ad regimen quam ad bonam conscientiam; et ut ipsi potestatem habeant eos recipiendi in suis conuentibus et locis suarum habitationum cum iisdem priuilegiis aliorum conuentuum, absque eoquod quispiam audeat eos perturbare : petit quoque ut sua Majestas dignetur velle ut quœrimoniæ omnes quæ contra ipsos agitata fuerint, exponantur alicui mandarino particulari ad hoc deputato.

« Sua Majestas rex Siami concedit missionarijs apostolicis ut possint edocere et instituere indigenas et naturales sui regni qui sua sponte institui et edoceri voluerint quamcumque materiam, et ut in eadem conformitate et cum priuilegijs conuentuum Siamicorum sine ullo à quocumque obstaculo. Prædicti missionarii tenebuntur eos edocere scientias, leges et alia studia quæ non attingant aut lædant regimen et leges sui regni. Quod si dato quod per quamcumque viam certam duorum testium detegatur secùs fieri priullegium hoc reddatur nullum et de magistro talis scholæ et discipulo fiet sicut et de missionario primi articuli : et quandiu missionarij prædicti se præseruabunt in hoc priuilegio, quærimoniæ omnes quæ utriusquè agitari poterunt discutientur judicio unius mandarini à D. Episcopo præsentati et à Rege approbati modo talis mandarinus hujusmodi officio præstando dignus inueniatur.

ARTICULUS IIIus.

« D. Legatus Galliæ petit à Suâ Majestate Regiâ Siami ut omnes ejus subditi qui christianam amplexi fuerint Legem, diebus dominicis et alijs diebus festinis ab Ecclesiâ præceptis, immunes sint ab omnibus operibus et laboribus quæ in suos mandarinos præstare debent saluâ tamen necessitate aliquâ urgente.

« Sua Majestas Regia Siami permittit ut omnes sui subditi qui suâ sponte et libero arbitrio christianam amplexi fuerint religionem, gau-

deant priuilegijs Christianorum in eâdem formulâ in quâ supplicatum est à D. Legato Galliæ : quia tamen necessitas illa examine indigebit, ut deuitentur dessensiones omnes, D. Episcopus assignet personam aliquam nobilem et authorizatam, et Sua Majestas aliam nominabit, et quod ambo judices illi æqualiter concluserint, exactissimè stabit et recipietur tam à Christiano quam à suo mandarino.

ARTICULUS IVus.

» D. Legatus Galliæ petit à suâ Majestate Siamicâ ut Christianus quicumque ex ejus subditis qui senectute confectus aut quâuis aliâ ægritudine, ineptus fuerit laboribus et operibus præstandis, cùm præsentauerit se alicui mandarino à suâ Majestate assignato, immunis fiat ab operibus et laboribus.

» Sua Majestas Rex Siami concedit et jubet ut Christianus quicumque ex suis subditis qui præ senectute aut quâuis aliâ ægritudine euidenter repertus fuerit incapax operibus regijs inseruiendi, et se præsentauerit mandarino ad hoc nominato à suâ Maj^a dispensabitur ab operibus regijs præstandis quousque ab infirmitatibus suis conualescat.

ARTICULUS Vus.

» Prætereà ne quis injustitiam aut quoduis aliud nocumentum inferat nóuis Christianis, uel hi alijs inferant, D. Legatus Galliæ humillimè supplicat suam Majestatem Siamicam dignetur Mandarinus aliquem siamensem virum nobilem, justum ac probum assignare ut audiat et dijudicet omnes eorum causas absque coquod prædictus mandarinus possit quidquam exigere pro decisione causarum, et ut mulctæ omnes circa finem anni distribuantur partim illis mandarinis et suis ministris, partim uero adscribantur uictui pauperum ut sic cupidine argenti nil quidquam contra justitiam committatur.

» Sua Majestas Siamica permittit et concedit ut mandarinus in 2^a articulo citatus judex sit istarum causarum in eâdem formulâ in quâ supplicatum est à D. Legato : nihilominus tamen ut occurratur quærimonijs omnibus quæ utrinque suboriri poterunt, prædictus mandarinus post plenam rej informationem, antequam sententiam ferat, consulet unum ex judicibus suæ Majestatis ut sic condemnatus appellare non possit. — Et sua Majestas Regia Siami jubebit ut suprascripti articuli publicentur per totum suum Regnum et omni populo innotescat suam Regiam voluntatem esse quod Missionarij Apostolici gaudeant his priuilegijs.

» Datum Louvo die decimâ Decembris, anni 1685,

» Le Chevalier de Chaumont. C. Phaulkon. »

NOTE *D*.

TRAITÉ D'ALLIANCE AVEC LA COCHINCHINE.

Voici comment l'auteur de la Vie de M. Gagelin parle de cette convention : « Un traité d'alliance, dit-il, fut conclu entre Louis XVI et le roi de Cochinchine, et signé à Versailles, le 28 novembre 1787, par les comtes de Vergennes et de Montmorin, pour le roi de France, et par le jeune prince cochinchinois pour le roi son père. Voici quels étaient les principaux articles de ce traité.

« 1° Il y aura une alliance offensive et défensive entre les deux rois de France et de Cochinchine : il devront se prêter mutuellement secours et assistance, contre tous les ennemis de l'une ou de l'autre des parties contractantes.

» 2° En conséquence, il sera équipé et mis sous les ordres du roi de Cochinchine, une escadre de vingt bâtiments de guerre français, de telle force que les demandes pour son service feront juger convenable.

» 3° Cinq régiments européens et deux régiments de troupes coloniales du pays seront embarqués sans délai pour la Cochinchine.

» 4° Sa Majesté Louis XVI s'engage à fournir, dans quatre mois, la somme d'un million de dollars, dont 500,000 en espèces, le reste en salpêtre, canons, mousquets et autres armements militaires.

» 5° Du moment que les troupes françaises seront entrées sur le territoire de Cochinchine, elles, et leurs généraux, recevront les ordres du roi de Cochinchine.

» De l'autre part :

» 1° Le roi de Cochinchine s'engage à fournir, aussitôt que la tranquillité sera rétablie dans ses états, et sur la simple réquisition de l'ambassadeur du roi de France, tout ce qui sera nécessaire en équipements, agrès et provisions, pour mettre en mer, sans aucun délai, 14 vaisseaux de ligne; et, pour la parfaite exécution de cet article, il sera envoyé d'Europe un corps d'officiers et sous-officiers de marine, qui formeront un établissement permanent en Cochinchine.

» 2° Sa Majesté Louis XVI aura des consuls résidents dans toutes les parties de la côte de Cochinchine, partout où elle le jugera convenable. Ces consuls seront autorisés à construire, ou faire construire des vaisseaux, frégates et autres bâtiments, sans qu'ils puissent être

troublés, sous aucun prétexte, par le gouvernement de Cochinchine.

» 3° L'ambassadeur de Sa Majesté Louis XVI, à la cour de Cochinchine, aura le droit de faire du bois pour la construction des vaisseaux, frégates et autres bâtiments dans toutes les forêts où il en trouvera de convenable.

» 4° Le roi de Cochinchine et son conseil d'état céderont, à perpétuité, à Sa Majesté Très-Chrétienne, ses héritiers et ses successeurs, le port et le territoire de Han-San (baie de Touron et la péninsule), et les îles adjacentes de Fai-Fo, au midi, et de Hai-Wen, au nord.

» 5° Le roi de Cochinchine s'engage à fournir les hommes et les matériaux nécessaires pour la construction des forts, ponts, grandes routes, fontaines, etc. qui seront jugés nécessaires pour la sûreté et défense des cessions faites à son fidèle allié le roi de France.

» 6° Au cas où les naturels du pays, en quelque temps que ce soit, répugneraient à rester dans le territoire cédé, ils auront la liberté d'en sortir : la valeur des propriétés qu'ils y laisseront leur sera remboursée; la jurisprudence, tant civile que criminelle, ne sera pas changée; toutes les opinions religieuses seront libres; les taxes seront perçues, par les Français, selon les usages du pays; et les collecteurs seront nommés, d'un commun accord, par l'ambassadeur de France et le roi de Cochinchine : mais le roi ne réclamera aucune part de ces taxes, qui appartiendront en propre à Sa Majesté Très-Chrétienne, pour subvenir aux frais que l'entretien exigera.

» 7° Dans le cas où Sa Majesté Très-Chrétienne se détermineroit à faire la guerre dans quelque partie de l'Inde, il sera permis au commandant en chef des troupes de France, de faire une levée de 14,000 hommes, qu'il fera exercer de la même manière qu'en France, et qu'on formera à la discipline française.

» 8° Dans le cas où quelques puissances attaqueroient les Français sur le territoire de Cochinchine, le roi de Cochinchine fournira au moins 60,000 hommes de troupes de terre, qu'il habillera et entretiendra à ses frais, etc. »

« Outre ces articles, il y en avoit encore quelques autres d'une moindre importance. « Sans la révolution française, dit le voyageur » anglais, que nous citons en note (Barrow), dans son *Voyage à la* » *Cochinchine*, on ne sait trop quelles conséquences un pareil traité » auroit pu avoir pour nos possessions de l'Inde, et pour le commerce » de notre compagnie avec la Chine. Mais il est assez évident que » leur destruction en étoit l'objet. » — *Vie de l'abbé Gagelin*, pages 240 et suivantes.

NOTE *E*.

LISTE DES MISSIONNAIRES ENVOYÉS EN ASIE PAR LA CONGRÉGATION DEPUIS LE TEMPS DES PREMIERS VICAIRES APOSTOLIQUES [1].

Cette liste à peu près est telle qu'on la trouve dans le *Catalogue* cité dans le corps de l'ouvrage; seulement j'y ai ajouté les noms des derniers missionnaires, et je les ai tous classés par ordre de vicariats apostoliques.

MISSIONS DE CHINE.

VICAIRES APOSTOLIQUES.

† **PALLU** (François), de Tours, évêque d'Héliopolis, administrateur des provinces du Yun-nân, Konei-tcheou, Hou-kouang, Sse-tchouan et du Kouang-si et vicaire apostolique du Tong-king en 1658, vicaire apostolique du Fo-kien et administrateur général de toutes les missions de Chine en 1680, mort au Fo-kien le 29 octobre 1684.

† **DE LA MOTHE LAMBERT** (Pierre), de Lisieux, évêque de Bérythe, administrateur des provinces du Tché-kiang, Fo-kien, Kouang-tong, Kiang-si, et l'île de Haye-nan et des autres îles voisines, et vicaire apostolique de la Cochinchine en 1658, mort à Siam le 15 juin 1679.

† **COTOLENDI** (Ignace), d'Aix, en Provence, évêque de Mételiopolis, vicaire apostolique de Nan-king avec l'administration des provinces de Pé-king, Chan-si Chang-tong, de la Tartarie et de la Corée, mort le 16 août 1662, près de Masulipatam.

† **LEBLANC** (Philibert), de Beaune, bachelier de Sorbonne, parti en 1678, évêque de Troade, vicaire apostolique du Yun-nân, mort dans la province de Kouang-tong, en 1720.

† **MARTINEAU** (Bernard), d'Angers, parti en 1678, d'abord vicaire apostolique de Siam, mort dans l'île de Haye-nan le 25 août 1696, dans son voyage en Chine.

† **MAIGROT** (Charles), de Paris, docteur de Sorbonne, parti en 1681, évêque de Conon, vicaire apostolique du Fo-kien, exilé de Chine en 1706, mort à Rome le 21 février 1730.

† **PIN** (Jean), du diocèse de Nevers, docteur de Sorbonne, parti en 1686, vicaire apostolique du Tché-kiang, mort au Congo en 1692.

† **DE LYONNE** (Artus), de Paris, parti en 1681, évêque de Rosalie, vicaire apostolique du Sse-tchouan, mort à Paris le 2 août 1713.

† **DE QUEMENER** (Louis), de Brest, parti pour Siam en 1682, ensuite envoyé à Rome d'où il revint évêque de Réza, vicaire apostolique en Chine, mort près de Kouang-tong en 1704.

† **MARTIN DE LA BALLUÈRE** (Jean François), de Rennes, parti en 1698, évê-

[1] Les missionnaires envoyés en Perse ne sont pas compris dans cette liste.

que, vicaire apostolique du Kiang-si, mort au Sse-tchouan le 2 novembre 1715

† **ENJOBERT DE MARTILLAT** (Joachim), de Clermont, parti en 1727, évêque d'Écrinée, vicaire apostolique du Yun-nân, mort à Rome le 24 août 1755.

LA CERRE (Pierre-Etienne), de Toulouse, parti en 1737, d'abord missionnaire à Siam, ensuite à Macao, nommé évêque du Zéla, vicaire apostolique du Sse-tchouan. Il n'a pas été sacré non plus que les trois suivants.

MAIGROT (Jean-Baptiste), de Langres, parti en 1740, nommé évêque de Sure, mort à Macao le 20 octobre 1752.

KERHERVÉ (Pierre), de Quimper, parti en 1750, nommé évêque de Gortyne, mort à Chantabonn le 22 janvier 1766.

DE REYMOND (Claude-François), de Saint-Claude, parti en 1753, nommé évêque, mort à Macao le 19 mars 1756.

† **POTTIER** (François), de Tours, parti en 1751, évêque d'Agathopolis, vicaire apostolique du Sse-tchouan, comme tous ceux qui suivent, mort le 28 septembre 1792.

† **DE SAINT-MARTIN** (Jean-Didier), de Paris, docteur en Sorbonne, parti en 1772, évêque de Caradre, mort le 15 novembre 1801.

† **TAURIN-DUFRESSE** (Louis-Gabriel), de Clermont, bachelier de Sorbonne, parti en 1775, évêque de Tabraca, décapité pour la foi le 14 septembre 1815.

† **FLORENS** (Jean-Louis), du diocèse de Cavaillon, parti en 1780, évêque de Zéla, coadjuteur, mort au Tong-king le 14 décembre 1814.

† **TRENCHANT** (Pierre), du diocèse de Bayeux, parti en 1791, évêque de Caradre, coadjuteur, mort le 10 avril 1806.

† **FONTANA** (Louis), du diocèse d'Ivrée, parti de Rome en 1807, évêque de Sinite, mort le 11 juillet 1838.

† **PÉROCHEAU** (Jacques-Léonard), du diocèse de la Rochelle, sacré avant son départ en 1818, évêque de Maxula, coadjuteur du Sse-tchouan, vicaire apostolique après la mort de Mgr de Sinite.

MISSIONNAIRES.

DAINVILLE (Pierre), de Picardie, parti en 1662, mort en novembre 1684, sans mission particulière déterminée dans le Catalogue.

BASSET (Jean), de Lyon, bachelier de Sorbonne, parti en 1685, mort à Kouang-tong en 1707, après avoir évangélisé une partie du Sse-tchouan.

GUÉTY (Gaspard-François), de Lyon, parti en 1688, prisonnier à l'occasion de la légation du cardinal de Tournon, ensuite procureur à Pondichéry, mort le 13 juin 1725.

BÉNARD (Jean), de Lisieux, parti en 1689, prisonnier pour la foi en 1700, mort à Moka, dans son voyage à Rome où l'envoyait le cardinal de Tournon.

CHARMOT (Nicolas), de Châlons-sur-Saône, parti en 1689, mort procureur à Rome le 28 juin 1714.

DUCARPON (Yves), de Bretagne, parti en 1689, mort le 19 novembre 1691.

LIROT (Jacques), de Normandie, parti en 1693, mort en 1722.

DANRY (Alexandre), de Bretagne, parti en 1698, exilé de Chine en 1707.

HERVÉ (Pierre), de Bretagne, parti en 1698, exilé en 1707, mort à Macao le 18 mars 1710.

LEBRETON (François), de Dieppe, parti en 1700, exilé à l'occasion des affaires du cardinal de Tournon, mort à Siam le 31 décembre 1711.

DE MONTIGNY (François), de Paris, parti en 1701, exilé en 1707, retourné au séminaire de Paris; mort procureur à Rome le 19 décembre 1742

GUIGUES (Antoine), d'Avignon, parti en 1704.

DE VIGIER (François), parti en 1707.

CONAIN (Antoine), de Nanies, parti en 1729, mort directeur au séminaire de Paris, le 12 avril 1755.

D'ARTIGUES (Jacques), de Lescar, parti en 1739, mort le 10 octobre 1744.

DE VERTHAMON (Jean-Hyacinthe), de Limoges, parti en 1742, revenu ensuite à Rome et en France.

LEFÈVRE (Urbain), de Tours, parti en 1749.

GLÉYO (Jean-François), de Saint-Brieux, licencié de Sorbonne, parti en 1764, mort le 5 janvier 1786, après dix années de prison endurées pour la foi.

FALCONNET (Claude), du Forez, parti en 1764, mort au Sse-tchouan le 26 juin 1772.

ROMAIN (Pierre), d'Honfleur, parti en 1765, procureur à Macao, revenu au séminaire de Paris en 1771.

BERTIN (Charles), de Toul, parti en 1770, mort à Macao le 13 juillet 1772.

HAMEL (Thomas-Julien-Charles), de Caen, parti en 1771, d'abord au collége à Pondichéry, ensuite à celui du Sse-tchouan, où il mourut le 13 décembre 1812.

STEINER (Jean), de Metz, parti en 1771, procureur à Macao, ensuite directeur au séminaire de Paris.

MOYE (Jean-Martin), de Metz, parti en 1771.

DEVAUT (Etienne), de Loches, parti en 1773, mort dans les prisons pour la foi, le 3 juillet 1785.

CHAUMONT (Denis), du diocèse de Rouen, parti pour le Fo-kien en 1776, revenu comme directeur au séminaire de Paris en 1787. Il passa à Londres pendant la révolution, rendit de grands services à la Congrégation, et mourut supérieur du séminaire de Paris le 25 avril 1819.

DESCOURVIÈRES (Jean-Joseph), de Besançon, parti en 1776, procureur à Macao, revenu comme directeur à Paris en 1788, mort à Rome le 6 août 1804.

PANSUT (Pierre-Antoine), de Saint-Claude, parti en 1777, mort le 27 juin 1779.

DELPON (Joseph), de Cahors, parti pour le Sse-tchouan en 1782, mort en prison pour la foi, le 8 juillet 1785.

LÉTONDAL (Claude-François), du diocèse de Besançon, parti en 1785, procureur à Macao, mort à Pondichéry le 17 novembre 1813.

OZANON (Claude), du diocèse de Châlons-sur-Saône, parti pour le Sse-tchouan en 1788.

DE RETZ (Antoine-Louis-Augustin), du diocèse de Mende, parti en 1788, mort le 12 mars 1793.

LOLIVIER (Michel-Charles), du Mans, parti pour le Fo-kien en 1791, mort à Pulo-Pinang le 18 décembre 1833.

SOUVIRON (Paul), d'Oleron, parti de Londres pour le Sse-tchouan en 1795, mort dans les prisons de Kouang-tong le 13 mai 1797.

FOULON (Louis-René), d'Avranches, parti de Londres pour Macao, en 1799, mort dans cette ville en février 1805.

ESCODÉCA DE LA BOISSONNADE (Jean-Antoine), du diocèse d'Agen, parti de Londres en 1800, mort le 14 octobre 1836.

RAROUDEL (Jean-Jacques-Louis), de Besançon, parti en 1816, procureur à Macao, revenu au séminaire de Paris comme directeur.

VOISIN (Joseph-Etienne-Polycarpe), du diocèse d'Annecy, parti pour le Sse-tchouan en 1824, revenu comme directeur au séminaire de Paris.

BOHET (Antoine-Marie-François), du diocèse de Clermont, parti pour le Fo-kien en 1828, revenu dans la chrétienté chinoise de Pulo-Pinang.

LE GRÉGEOIS (Pierre-Louis), du diocèse de Bayeux, parti en 1828, procureur à Macao, rappelé en France pour les affaires des missions.

PONSOT (Joseph), de Besançon, parti pour le Sse-tchouan en 1830.

MARIETTE (Pierre-Auguste-Victor), du diocèse de Bayeux, parti pour le Sse-tchouan en 1830.

BARENTIN (Nicolas-André-Antoine), de Chartres, parti pour Macao en 1832.

BERTRAND (PierreJulien), du diocèse du Puy, parti pour le Sse-tchouan en 1833

BLAZIN (Etienne), du diocèse de Clermont, parti pour le Fo-kien en 1833.

PAPIN (Pierre-Antoine), de Chartres, parti pour le Sse-tchouan en 1834.

FAVAND (François-Xavier-Victor), du diocèse de Viviers, parti pour le Sse-tchouan en 1834.

DELAMARRE (Louis-Charles), de Rouen, parti en 1835.

FREYCENON (Jean-Louis-Alexandre), du Puy, parti pour le Sse-tchouan en 1837.

LIBOIS (Napoléon-François), du diocèse de Séez, parti en 1837, procureur à Macao.

RENOU (Charles-René), d'Angers, parti pour le Sse-tchouan en 1838.

DESFLÈCHES (Eugène-Jean-Claude), de Grenoble, comme le précédent.

GUÉRIN (Antoine), du diocèse de Bordeaux, parti pour le Sse-tchouan en 1841.

BLANCHIN (Vincent), du diocèse d'Angers, parti de même, mort le 3 février 1842, quelque temps après son arrivée à Macao.

BARLIER, du diocèse de Saint-Diez, parti en 1842.

MISSION DE SIAM.

VICAIRES APOSTOLIQUES.

✝ **LANBAU** (Louis) de Monfleaux, diocèse du Mans, évêque de Métellopolis, parti en 1662, administrateur général des missions en 1684, mort le 16 mars 1696.

FERREUX (Pierre) de Besançon, nommé évêque de Sabula, parti en 1680, mort le 11 janvier 1698.

✝ **DE CICÉ** (Louis), de Bretagne, évêque de Sabula, parti en 1682, mort le premier avril 1727.

✝ **TEXIER DE KERLAY** (Jacques), de Bretagne, parti en 1699, procureur à Pondichéry, ensuite évêque de Rosalie et vicaire apostolique de Siam, mort le 27 novembre 1736.

✝ **DE LOLIÈRE-PUYCONTAT** (Jean), du Périgord, évêque de Juliopolis, parti en 1718, mort le 8 décembre 1755.

† **BRIGOT** (Pierre), d'Orléans, parti en 1741, évêque de Tabraca, revenu à Paris lors de la ruine de Siam, envoyé ensuite comme supérieur de la mission de Pondichéry, mort dans cette ville le 8 novembre 1791.

† **LEBON** (Olivier-Simon), de Saint-Malo, parti en 1745, évêque de Métellopolis, coadjuteur, mort à Goa, exilé de Siam le 27 octobre 1780.

† **GARNAULT** (Armand-Antoine), de Toulouse, parti en 1770, évêque de Métellopolis, mort le 4 mars 1811.

COUDÉ (Joseph-Louis), d'Auray, parti en 1773, nommé évêque de Rhési, mort le 8 janvier 1785.

† **FLORENS** (Esprit-Marie-Joseph), du diocèse de Cavaillon, parti en 1787, évêque de Sozopolis ; mort à Bang-kok le 30 mars 1834.

† **BRUGUIÈRE** (Barthélemi), du diocèse de Carcassonne, parti en 1826, évêque de Capse, coadjuteur de Siam en 1829, vicaire apostolique de Corée en 1831, mort en Tartarie le 20 octobre 1835.

† **PALLEGOIX** (Jean-Baptiste), de Dijon, parti en 1828, évêque de Mallos, vicaire apostolique de Bang-kok.

† **COURVEZY** (Jean-Paul-Hilaire), de Carcassonne, parti en 1832, évêque de Bide, vicaire apostolique de Malacca.

MISSIONNAIRES.

SAVARY (François), de Poitiers, parti en 1666, mort en 1669.

CHANTEBOIS (Claude), de Normandie, parti en 1670, mort en decembre 1687.

SEVIN (Charles), de Paris, parti en 1670, mort au séminaire de Paris en 1707.

GAYME (Claude), de Savoie, parti en 1670, mort en conduisant les ambassadeurs de Siam en 1682.

LECLERGUE (Guillaume), d'Auvergne, parti en 1674, mort en 1686.

GEFFRARD (Pierre), de Picardie, parti en 1674, mort en sortant de prison, en septembre 1690.

LEROUX (François), de Bayeux, parti en 1676, mort en octobre de la même année.

PAUMARD (Étienne), du diocèse du Mans, parti en 1676, mort le 20 juillet 1696.

BUGNON (Joseph-Pierre), de La Flèche, parti en 1678, mort le 20 juillet 1681.

PASCOT (Antoine), de Bourgogne, parti en 1678, mort à Paris en 1689.

ARDIEUX (Ignace), de Suisse, parti en 1678, mort le 20 février 1684.

GROSSE (Jérôme-Pierre), d'Auvergne, parti en 1679, mort en 1693.

MONESTIER (Antoine), de Clermont, parti en 1679, mort en sortant de prison le 30 novembre 1690.

ZHERREN (Pierre), de Suisse, parti en 1680, mort le 24 juin 1681.

LE COYOT DE MONDORY (Anne), d'Auvergne, bachelier de Sorbonne, parti en 1681, mort en 1689.

DE LESPINAS (Jacques), de Bourgogne, parti en 1681, mort en 1685.

GERVAIS (Nicolas), de Paris, parti en 1681.

SICART (Claude), d'Aix en Provence, parti en 1681, mort en France où il avait été rappelé.

CHEVALIER (Jacques), de Bretagne, parti en 1683, mort en sortant de prison, le 23 juin 1691.

MANUEL (Étienne), de Paris, bachelier de Sorbonne, parti en 1685, mort en Cochinchine en 1698.

PALLU (Étienne), de Tours, parti en 1686, mort en décembre 1687.

PORQUET (Alexandre), de Normandie, parti en 1687, ensuite directeur au séminaire de Paris.

MORCLOT (Jean), de Bourgogne, parti en 1687.

JARROSIER (Jacques), de Tours, parti en 1693, mort le 7 mai 1707.

POSTEL (Julianus), de Normandie, parti en 1698, mort le 12 novembre 1700.

(Ici se trouve le nom d'un missionnaire indiqué seulement de cette manière : *Innocent... Siam....*)

ROOST (André), de Rouen, bachelier de Sorbonne, parti en 1714, mort en juillet 1729.

AUMONT (Paul), de Paris, parti en 1718, mort directeur du séminaire de Paris le 27 février 1773.

LE MAIRE (François), de Paris, parti en 1722, mort en décembre 1748.

LE BRAS (Gabriel-Pierre), de Quimper, parti en 1737, mort le 8 octobre 1742.

CHABANES DE CAUNA, (Pierre-Daniel), d'Aire, parti en 1738, mort le 18 janvier 1756.

DUBOIS (Pierre-Germain), de Poitiers, parti en 1745, mort le 11 février 1756.

ANDRIEUX (Jacques), de Clermont, parti en 1750, mort le 10 décembre 1766.

BONET, de Lyon, parti en 1753, mort le 19 mars 1756.

SIROU (Philippe-Robert), de Séez, parti en 1753, mort le 5 janvier 1761.

CORRE (Jacques), de Saint-Pol-de-Léon, parti en 1760, mort le 26 juillet 1773.

ARTAUD (Jean-Baptiste), de Clermont, en Auvergne, parti en 1762, mort au Kambodje le 29 novembre 1769.

ALARY (Georges), d'Alby, parti en 1763, revenu à Paris, où il est mort directeur au séminaire le 4 août 1817.

LEVAVASSEUR (Nicolas-Jacques-Gervais), de Séez, parti en 1765, mort au Kambodje le 1er juin 1777.

JUGUET (Joachim-Pierre), de Saint-Malo, parti en 1771, mort au Kambodje le 27 janvier 1774.

FAULET (Julien), de Saint-Malo), parti en 1773, mort à Batavia en 1783.

VILLEMIN (Pierre-Claude-Alexis), du diocèse de Besançon, parti en 1781.

CAVÉ (Pierre), de Beauvais, parti en 1788, mort à Pulo-Pinang en 1825.

RECTINWALD, du diocèse de Metz, parti en 1788, mort à Pulo-Pinang le 7 novembre 1822.

RABEAU (Jean-Baptiste), d'Angers, parti de Londres en 1799, jeté à la mer par les infidèles en 1811.

MOUTIN (Pierre), du diocèse du Mans, parti en 1819, mort au collége de Pulo-Pinang le 19 août 1822.

PÉCOT (Mathurin-Pierre), du diocèse d'Angers, parti en 1820, mort à Pulo-Pinang le 21 juillet 1823.

PUPIER, du diocèse de Lyon, parti en 1821, mort au collége de Pulo-Pinang le 11 juin 1826.

BOUCHOT (Jean-Baptiste), du diocèse de Bayonne, parti pour Pulo-Pinang en

RARBE (Jean-Pierre), du diocèse de Tulle, parti en 1826.

BADAILH (Pierre-Louis-Adolphe), du diocèse de Bordeaux, parti en 1827, revenu en France pour cause de santé.

DESCHAVANNES (Claude), de Lyon, parti en 1829, mort le 6 septembre 1831.

BÉRARD (Jean-Laurent), de Fréjus, parti en 1829, mort à Nias, empoisonné par les infidèles en 1832.

ALBRAND (François-Antoine), du diocèse de Gap, parti en 1830 pour le collége de Pulo-Pinang, revenu comme directeur au séminaire de Paris, directeur du noviciat de Meudon en 1841.

VALLON (Jean-Pierre), de Corgirnon, au diocèse de Langres, parti en 1830, mort à Nias, empoisonné par les infidèles en 1832.

CLÉMENCEAU (Pierre-Julien-Marc), du diocèse de Poitiers, parti en 1831.

ALBRAND (Étienne-Raymond), de Gap, parti en 1832.

GALABERT (Noël-Alexandre), du diocèse de Carcassonne, parti en 1833.

JURINES (Jean-Claude), du diocèse du Puy, parti en 1834, revenu comme directeur au séminaire de Paris.

TISSERAND (Claude-Charles), du diocèse de Dijon, parti pour le collége de Pulo-Pinang en 1834.

RENIER (Joseph-Florentin-Étienne), du diocèse de Chartres, parti en 1835.

GRANJEAN (Jean Baptiste), de Saint-Diez, parti en 1836.

CLAUDET (Jean-Joseph-Stanislas), de Besançon, parti en 1837.

VERNHER (Jean-François), de Rodez, parti en 1837.

RANFAING (Jean-Baptiste), de Saint-Diez, parti en 1837.

RIGANDET (Paul-Ambroise), de Besançon, parti en 1837.

BEUREL (Jean-Marie), du diocèse de Saint-Brieux, parti en 1839.

DUPOND (Aimé), du diocèse d'Arras, parti en 1839.

BEAURY (Charles), du diocèse du Mans, parti en 1841, mort le 2 avril 1843, aux îles Nicobar où il venait d'arriver avec le suivant [1].

CHOPARD (Pierre), du diocèse de Besançon, parti de même.

VACHAL (Jean-Baptiste), du diocèse de Tulle, parti en 1842.

MISSION DU TONG-KING.

VICAIRES APOSTOLIQUES.

† **PALLU**, évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique de tout le royaume, déjà cité à la mission de Chine.

† **DEYDIER** (François), de Toulon, évêque d'Ascalon, parti en 1660, mort le 1er juillet 1693.

[1] Cette nouvelle a été reçue à Paris pendant l'impression de cet ouvrage, en sorte que nous n'avons rien pu en dire lorsqu'il a été question de ces îles.

† **DE BOURGES** (Jacques), de Paris, évêque d'Auren, parti en 1660, mort à Siam le 9 août 1714.

† **BELOT** (Edme), d'Avaion, évêque de Basilée, parti en 1678, mort le 2 janvier 1717.

† **GUISAIN** (François-Gabriel), de Paris, bachelier de Sorbonne, évêque de Laranda, parti en 1688, mort le 17 novembre 1723.

† **NEEZ** (Louis), du diocèse de Bayeux, évêque de Céomanie, parti en 1713, mort le 19 octobre 1744.

† **DEVAUX** (Louis), de Saint-Malo, parti en 1736, évêque de Léros, coadjuteur mort le 1er janvier 1756.

†**REYDELET** (Bertrand), du diocèse de Genève, parti en 1747, évêque de Gabaie, mort le 8 juillet 1780.

† **DAVOUST** (Jean), de Mayenne, parti en 1753, évêque de Céram, revenu à Paris et retourné ensuite dans sa mission, où il est mort le 17 août 1789.

† **LONGER** (Jacques-Benjamin), du Havre, bachelier de Sorbonne, parti en 1775, évêque de Goriyne, mort le 8 février 1831.

† **LA MOTHE** (Charles), du diocèse de Sens, parti en 1781, évêque de Castorie, coadjuteur, mort le 22 mai 1816.

† **GUÉRARD** (Jean-Jacques), du diocèse de Bayeux, parti en 1789, évêque de Castorie, coadjuteur, mort le 18 juin 1823.

† **OLLIVIER** (Jean-François), de Rennes, parti en 1820, évêque de Castorie, coadjuteur, mort le 27 mai 1827.

† **HAVARD** (Joseph-Marie-Pélage), du diocèse de Rennes, parti en 1821, évêque de Castorie, mort le 5 juillet 1838.

DUMOULIN-BORIE (Pierre), du diocèse de Tulle, parti en 1830, évêque nommé d'Acanthe, mis à mort pour la foi le 24 novembre 1838.

† **RETORD** (Pierre), du diocèse de Lyon, parti en 1831, évêque d'Acanthe.

† **GAUTIER** (Jean-Denis), du diocèse de Saint-Claude, parti en 1835, évêque de Castorie, coadjuteur.

MISSIONNAIRES.

DELAVIGNE (Gabriel), de Vernon, parti en 1681, mort à Paris en mai 1710.

SARRANT (Louis), de Limoges, parti en 1681, mort le 14 février 1687.

LEFÈVRE (François), de Normandie, parti en 1681, ensuite procureur à Rome.

CALLIER (François), de Dijon, docteur en théologie, parti en 1686, mort naufragé sur les côtes du Tong-king en 1687.

BRAUD (Gabriel), de Nantes, parti en 1688, mort à Batavia en 1722.

DE LAMOTHE (Jean-Baptiste), de Noyon, docteur en Sorbonne, parti en 1700.

WILDOR, d'Orange, docteur en Sorbonne, parti en 1701.

BRETON, parti en 1708, mort en 1711.

HÉBERT DE SAINT-GERVAIS (Pierre), d'Alençon, bachelier en théologie, parti en 1713, mort le 23 décembre 1742.

CORDIER (François), du diocèse de Châlon-sur-Saone, parti en 1714, mort le 2 mai 1734.

FAUCHER (Jacques-Pierre), de Port-Louis, parti en 1725, mort en 1736.

DE SAINT-PHALLE (Charles-Thomas), de Bourgogne, parti en 1728.

LEROUX (Louis), d'Auvergne, parti en 1736, mort le 23 février 1752.

GRIFFÉ (François), de Pamier, parti en 1741, mort le 30 juin 1745.

LE CHARTIER (François), d'Avranches, parti en 1745.

MEYÈRE (Etienne), de Gap, parti en 1746, mort à Siam le 29 janvier 1757.

PONCELOUIS (Jean), du diocèse de Rouen, parti en 1746, mort à Siam le 19 octobre 1759.

SAVARY (François-Michel), de Caen, parti en 1753, mort le 19 mars 1783.

BRICART (Nicolas-Benoît), de Verdun, parti en 1759, mort le 7 juin 1768.

THIÉBAUT (Antoine), du diocèse de Besançon, parti en 1765, mort le 11 février 1790.

SÉRARD (Philippe), de Normandie, parti en 1767, mort le 2 octobre 1804.

VIARD (François-Didier), de Verdun, parti en 1768, mort le 8 décembre 1770.

LE BRETON (Louis-François), d'Avranches, parti en 1774, mort le 27 août 1789.

BLANDIN (Pierre-Antoine), d'Amiens, parti en 1778, revenu comme directeur au séminaire de Paris, mort à Londres en 1801.

LEROI (Jean-François), de Vesoul, parti en 1780, mort le 20 août 1805.

ROUX (Jean), du diocèse de Viviers, parti en 1785, mort le 30 octobre 1790.

EYOT (Pierre), de Vannes, parti en 1787, mort le 29 juillet 1827.

LEPAVEC (Joseph), du diocèse de Vannes, parti en 1788, mort le 22 juin 1814.

LEMONNIER DE LA BISSACHÈRE (Pierre-Jacques), du diocèse d'Angers, parti en 1789, mort directeur au séminaire de Paris, en février 1830.

TESSIER (René-Jacques), du diocèse d'Angers, parti en 1789, mort le 12 novembre 1816.

LANGLOIS (Charles-François), de Rennes, parti en 1792, revenu directeur au séminaire de Paris, dont il est maintenant (novembre 1842) supérieur.

JEANTET (Hubert-Charles), du diocèse de Besançon, parti en 1819.

MASSON (Clément), du diocèse de Nancy, parti en 1824.

BELLAMY (Jean-Baptiste), de Rennes, parti du Michigan en Amérique, en 1827, revenu au séminaire de Paris pour cause de santé.

POUDEROUX (Jean-Pierre), du Puy, parti en 1827, mort le 11 octobre 1829.

JOURNOUD (Benoît), du diocèse de Lyon, parti en 1828, mort le 2 juillet 1831.

MARETTE (François-Xavier), de Bâle, parti en 1828.

MOLLIN (Jean-Louis-Hyacinthe), du diocèse de Meaux, parti en 1830, mort le 18 février 1835.

ROUGE (François-Marie), d'Annecy, parti en 1831, mort en décembre 1835.

SUAT (Célestin-Jean-François-Humbert), du diocèse de Grenoble, parti en 1831, mort en février 1833.

CORNAY (Jean-Charles), du diocèse de Poitiers, parti en 1831, mis à mort pour la foi, le 20 septembre 1837.

CHARRIER (Pierre), de Lyon, parti en 1832, condamné à mort pour la foi.

SIMONIN (Charles-Emmanuel), du diocèse de Besançon, parti en 1834.

GALY (Jean-Paul), de Toulouse, parti en 1838, condamné à mort pour la foi.

TAILLANDIER (Louis), du diocèse du Mans, parti en 1839, prisonnier pour la foi à Konang-tong, relâché ensuite, et parti pour le Tong-king.

BERNEUX, du diocèse du Mans, parti en 1840, condamné à mort pour la foi.

MISSION DE COCHINCHINE.

VICAIRES APOSTOLIQUES.

✝ **DE LA MOTHE-LAMBERT**, évêque de Bérythe, déjà cité à la mission de Chine.

✝ **MAHOT** (Guillaume), de Normandie, évêque de Bide, parti en 1666, mort le 15 juin 1684.

✝ **DUCHÊNE** (Joseph), de Périgord, docteur de Sorbonne, évêque de Bérythe, parti en 1679, mort à Siam le 17 juin 1684.

✝ **LABBÉ** (Marin), du diocèse de Bayeux, évêque de Tiliopolis, coadjuteur, parti en 1679, mort le 24 mars 1723.

✝ **BENNETAT** (Edmond), de Troyes, parti en 1735, évêque d'Eucarpie, coadjuteur de Cochinchine, ensuite envoyé à Rome, mort à l'Ile-de-France, le 22 mai 1761, en retournant en mission comme coadjuteur du Tong-king.

✝ **LEFÈVRE** (Armand-François), de Calais, parti en 1737, évêque de Noéléna, mort au Kambodje le 27 mars 1760.

✝ **PIGUEL** (Guillaume), de Rennes, parti en 1747, évêque de Canathe, mort au Kambodje le 21 juin 1771.

✝ **PIGNEAUX DE BÉHAINE** (Georges-Pierre), du diocèse de Laon, parti en 1765, d'abord missionnaire au Kambodje, ensuite retiré à Pondichéry avec le collége, puis évêque d'Adran, mort le 9 octobre 1799.

✝ **LA BARTETTE** (Jean), du diocèse de Bayonne, parti en 1773, évêque de Véren, mort le 6 août 1823.

✝ **DOUSSAIN** (Jean-André), du diocèse d'Angers, parti en 1781, évêque d'Adran, coadjuteur, mort le 14 décembre 1809.

LE LABOUSSE (Pierre-Marin), du diocèse de Vannes, parti en 1787, évêque nommé, mort en 1801.

✝ **AUDEMAR** (Jean-Joseph), de Digne, parti de Rome en 1804, évêque d'Adran, coadjuteur, mort le 8 août 1821.

✝ **TABERD** (Jean-Baptiste), du diocèse de Lyon, parti en 1820, évêque d'Isauropolis, mort à Calcutta le 31 juillet 1840.

✝ **CUENOT** (Étienne-Théodore), du diocèse de Besançon, parti en 1828, évêque de Métellopolis.

✝ **LEFÈVRE** (Dominique), du diocèse de Bayeux, parti en 1835, évêque d'Isauropolis, coadjuteur.

MISSIONNAIRES.

CHEVREUIL (Louis), de Rennes, parti en 1661, mort à Siam le 10 novembre 1693.

HAINQUES (Antoine), de Beauvais, parti en 1661, mort en décembre 1670.

BRINDEAU (Pierre), de Rennes, licencié de Sorbonne, parti en 1662, mort en janvier 1671.

BOUCHARD (Gabriel), d'Évreux, licencié de Sorbonne, parti en 1666, mort en janvier 1682.

GUYARD (Claude), de Paris, parti en 1666, mort en juin 1673.

VACHET (Bénigne), de Rouen, parti en 1669, mort au séminaire de Paris en 1720.

LANGLOIS (Pierre), de Gisors, parti en 1669, mort dans les prisons pour la foi, le 30 juillet 1700.

COURTAULIN DE MAGUELONE (Jean), de Narbonne, parti en 1670.

FORGET (René), du diocèse du Mans, parti en 1670, mort le 22 octobre 1700.

THOMAS (Charles), de Paris, parti en 1674, mort en 1681.

LENOIR (Pierre), de Boulogne-sur-Mer, parti en 1674, mort en décembre 1685.

FERRET (Toussaint), d'Évreux, parti en 1678, mort en prison pour la foi le 12 juin 1700.

DE CAPPONI (Jean), d'Auvergne, parti en 1680, mort le 20 août 1707.

AUSIER (Jean-Baptiste), de Cahors, licencié de Sorbonne, parti en 1680, mort le 1er août 1707.

NOGUETTE (Robert), de Chartres, parti en 1680, mort à Pondichéry en 1702.

GRAVET (Jean), de Vannes, parti en 1683, mort à Surate le 2 mars 1696.

GOUGES (Charles), de Rheims, parti en 1685, mort le 9 octobre 1733.

DESTRECHY (Charles), de Normandie, parti en 1687, mort le 13 novembre 1709.

SENNEMAND (Pierre), de Limoges, parti en 1693, mort le 25 janvier 1730.

GODEFROY (François), de Normandie, parti en 1701, mort le 16 mai 1718.

HEUTTE (Pierre), de Normandie, parti en 1704, mort le 27 septembre 1719.

DE FLORY (Charles), de Lyon, parti en 1713, mort le 23 janvier 1733.

LAGNEAU DE LANGELLERIE (Nicolas), de La Flèche, parti en 1725, mort le 2 mars 1732.

BOURGINES (Paul-Jean-Baptiste), de La Rochelle, parti en 1726.

DUPUY-DUFAYET (Pierre), de Paris, parti en 1729, mort en décembre 1756.

DE LACOUR (Jean-Antoine), du Daupbiné, parti en 1730, mort en 1746.

RIVOAL (Guillaume), de Bretagne, parti en 1733.

DE BOURGERIE (Jacques), de Liége, comme le précédent.

BERGIER (Pierre), de Clermont, parti en 1735, mort le 16 novembre 1737.

DE CARBON (Jean), du diocèse de Rhodez, né protestant, converti à 26 ans. Il est parti en 1737, et mourut le 6 septembre 1740.

DUFRENAY (Henry-Joseph), de Savoie, docteur en théologie, parti en 1737, mort le 14 novembre 1740.

D'AZÉMA (Joseph), d'Auch, parti en 1739, mort au Kambodje le 19 juillet 1759.

BOIRET (Denis), de La Flèche, parti en 1760, revenu à Rome en 1773, mort à Paris le 16 février 1813, directeur du séminaire.

HALROUT (Pierre-Jacques), du diocèse de Bayeux, parti en 1760, mort le 11 mai 1788.

MORVAN (Jacques-Nicolas), de Quimper, parti en 1765, d'abord au Kambodje, ensuite avec le collége à Pondichéry, mort au Kambodje le 13 janvier 1776.

DE MARION, de Meiz, parti en 1769.

GRENIER (Blaise), du diocèse de Saint-Flour, parti en 1772, mort le 10 juin 1777.

MONTOUX (Antoine), du diocèse de Pignerol, parti en 1773, mort la 9 avril 1783.

LECLERC (Tite), de Bourgogne, parti en 1774, mort le 21 septembre 1778.

LIOT (Jacques), de Tours, parti en 1776, mort le 28 avril 1811.

D'ARCET (Jean-Pierre-Joseph), du diocèse d'Aire, parti en 1777, mort le 3 février 1790.

GIRARD (François-Joseph), du diocèse de Besançon, parti en 1785, mort en décembre 1812.

TARIN (Jean-François), de Paris, parti en 1787, mort le 4 avril 1791.

DE DIENNE, comte de **BRIOUDE** (Vital-Gabriel), vicaire-général de Saint-Flour, parti en 1787, mort au Tong-king la 29 octobre 1788.

POCARD (Yves), du diocèse de Vannes, parti en 1787, mort le 14 février 1790.

LEBLANC (Jean-Baptiste-Aimé), de l'île Bourbon, docteur en Sorbonne, parti en 1787, mort le 4 mars 1791.

BOISSERAND (Barthélemi-Bernard), de Châlon-sur-Saône, licencié en Sorbonne, parti en 1787, mort le 13 novembre 1797.

LAVOUÉ (Pierre), du diocèse du Mans, parti en 1787, mort en avril 1796.

PILLON (Jacques-Robert), du diocèse de Coutances, parti en 1787, mort le 21 janvier 1791.

GRILLET (Jean-Claude), du diocèse de Besançon, parti en 1788, mort le 27 avril 1812.

GIRE (Pierre), du diocèse du Puy, parti en 1789, mort le 20 juin 1804.

JAROT (Balthasar), du diocèse de Besançon, parti en 1792, mort le 22 mai 1823.

DUVAL (Nicolas-Victor), de Meaux, parti en 1792, mort le 2 octobre de la même année.

DE LA VILLE-GONAN (Jean-Louis), de Vannes, parti en 1792, mort en 1794.

LE GERMAIN (Jean-Louis), de Vannes, parti de Londres en 1795, mort en 1799.

LESTRADE (Jean-Pierre), de Blois, parti de même en 1795, mort à Macao le 9 juillet 1798.

JOURDAIN (Étienne), de Besançon, parti de Londres en 1799, mort le 25 juillet 1803.

ISOARD (Joseph), du diocèse de Gap, parti de Rome en 1803, mort en 1809.

THOMASSIN (Auguste), d'Angers, parti en 1818, mort le 24 mai 1824.

GAGELIN (François-Isidore), de Pontarlier, parti en 1820, étranglé pour la foi le 17 octobre 1833.

JACCARD, du diocèse de Chambéry, parti en 1823, étranglé pour la foi le 21 septembre 1838.

RÉGÉREAU (François), du diocèse du Mans, parti en 1824, maintenant à Pulo-Pinang.

NOBLET (François-Louis), du diocèse de Bayeux, parti en 1827, mort le 25 juillet 1828.

BRINGOL (François), du diocèse de Nancy, parti en 1827, mort le 22 décembre 1841.

MARCHAND (Joseph), de Passavant, au diocèse de Besançon, parti en 1829, mis à mort pour la foi le 30 novembre 1835.

MIALON (Jean-Pierre), du diocèse du Puy, parti en 1830, mort le 31 août 1832.

VIALLE (François-Alphonse), du diocèse d'Aix, en Provence, parti en 1830, mort le 17 décembre 1838.

DELAMOTHE (Gilles-Joseph-Louis), du diocèse de Coutances, parti en 1830, mort en prison pour la foi le 3 octobre 1840.

CANDALH (Jean-Jacques), de Vannes, parti en 1832, mort le 28 juillet 1838.

JEANNE (Pierre-Léopold), de Caen, parti en 1834.

MICHE (Jean-Claude), de Saint-Diez, parti en 1836, prisonnier pour la foi.

GUILLON (Joseph), de Rennes, parti en 1836, mort le 9 juin 1837.

DUCLOS (Pierre-Irénée), du diocèse de Bayeux, parti en 1837, prisonnier pour la foi.

CHAMAISON (Jean), du diocèse de Montauban, parti en 1840.

FONTAINE (Marie-Charles), du diocèse du Mans, parti en 1841.

MISSION DE PONDICHÉRY.

SUPÉRIEURS DE LA MISSION.

† **BRIGOT**, évêque de Tabraca, cité à la mission de Siam.

MAGNY (Pierre), de Laon, parti en 1774. Il fut nommé évêque de Panéade, et destiné à remplacer Mgr de Tabraca comme supérieur de la mission; mais ce projet ne s'exécuta point, et il ne fut jamais sacré. Il mourut le 1er mai 1822.

† **CHAMPENOIS** (Nicolas), du diocèse de Rheims, parti en 1777, évêque de Dol i-cha, mort le 28 octobre 1810.

† **HÉBERT** (Louis-Charles-Auguste), de Séez, parti en 1792, évêque d'Halicarnasse, mort le 3 octobre 1836.

† **BONNAND** (Clément), du diocèse de Bellay, parti en 1824, évêque de Drusipare, vicaire apostolique en 1836.

MISSIONNAIRES.

ARMAND (Louis-Claude), de Paris, parti en 1738, mort à Chandernagore, le 9 septembre 1739.

MATHON (Louis), du Forez, parti en 1743, supérieur du collége, mort le 8 novembre 1778.

SALAZ (Jean-Jacques), d'Aoste, parti en 1759, mort le 14 mai 1760.

JALABERT (Jean-François), de Mirepoix, parti en 1764, mort le 22 février 1781.

SRIZIER (François-Jacques), de la Rochelle, bachelier de Sorbonne, parti en 1776, mort le 10 octobre 1782.

PERRIN (Jean-Charles), du diocèse de Besançon, parti en 1777.

JARRIE (Antoine), de Clermont, parti en 1778.

PETITJEAN (Claude-Antoine), du diocèse de Besançon, parti en 1781, mort le 11 septembre 1783.

GRANDMOTTET (Claude-Pierre), du diocèse de Saint-Claude, parti en 1784, mort le 12 mai 1790.

BOURGOING (François), du diocèse de Besançon, parti en 1784, mort le 10 avril 1790.

MOTTET (Nicolas-Marie-Joseph), du diocèse de Besançon, parti en 1785, mort le 29 septembre 1833.

SÉVENO (Guillaume), de Vannes, parti en 1785, mort le 4 février 1788.

AUSTRUY (Jean), d'Alby, parti en 1788, mort le 4 novembre 1829.

LAMBERT (Jean-Louis-Marie), du diocèse d'Autun, parti en 1791, mort le 6 janvier 1815.

BARREAU (Abel-Benjamin), du Mans, parti en 1791, mort le 28 décembre 1817.

DUBOIS (Jean-Antoine), de Viviers, parti en 1792, revenu en France comme directeur du séminaire.

GRÉGOIRE (Michel), du diocèse du Mans, parti en 1819, mort le 21 juillet 1828.

JARRIGE (François), du diocèse de Clermont, parti en 1819.

WINCHARD (Claude), du diocèse de Chambéry, parti en 1821, mort le 21 décembre 1826.

MERMILLIOD (Auguste-Frédéric), du diocèse de Chambéry, parti en 1821, mort à Madras le 16 mai 1833.

BOCHATON (Paul), du diocèse d'Annecy. Est parti comme le précédent.

SALMON (François-Charles), de Paris, parti en 1825.

TESSON (Jean), du diocèse de Bayeux, parti en 1827, revenu comme directeur au séminaire de Paris.

AULAGNE (Jean-Jacques), du Puy, parti en 1829.

SUPRIÈS (Paul-Laurent), de Fréjus, parti en 1829.

GOUT (Benjamin-Hypolite), du diocèse de Luçon, parti en 1830.

CHARBONNEAUX (Étienne-Louis), du diocèse de Rennes, parti en 1830.

BIGOT (Joseph), du diocèse du Mans, parti en 1830.

DUPUIS (Louis-Savinien), de Sens, parti en 1831.

MEHAY (Charles-Évariste), du diocèse d'Arras, parti en 1832.

LAPOSTOLLE (Jacques), du diocèse de Versailles, parti en 1832, mort en octobre 1834.

LEHODEY (Julien-Charles), du diocèse de Bayeux, parti en 1832.

JAMES (Pierre-Joseph), du diocèse de Gap, parti en 1832, mort le 2 septembre 1835.

MASSEY (Laurent-Hubert), de Troyes, parti en 1834.

PACREAU (Jean-Louis), du diocèse de Poitiers, parti en 1834.

MOUSSET (Louis-Marie), du diocèse de Poitiers, parti en 1835.

BARDOUIL (Joseph-Marie), de Vannes, parti en 1835.

MÉTRAL-CHARVET (Pierre), d'Annecy, parti en 1836.

FRICAUD (Joseph), de Nantes, parti en 1836.

POUPLIN (Henri), du Mans, parti en 1836.

LAIGNOUX (Joseph), de Tarbes, parti en 1838.

GROSSET (Jean-Michel), d'Annecy, parti en 1838, mort en 1839.

VOLMAT (Jean-Louis-Joseph), de Grenoble, parti et mort comme le précédent.

GAILHOT (Jacques-Henri), de Viviers, parti en 1838.

CHEVALIER (Joseph-Augustin), de Besançon, parti en 1838.

RICHON (Pierre-Julien), du diocèse de Tarantaise, parti en 1839.

ROGER (Jacques), du diocèse de Bayeux, parti en 1839.

MATHIAN (Louis), du diocèse de Grenoble, parti en 1839.

PREVEL (Jean-Baptiste), du diocèse de Coutances, parti en 1840, mort en 1842.

LEROUX (Jean-Marie), du diocèse de Nantes, parti en 1840.

GODELLE (Joseph-Isidore), du diocèse de Rheims, parti en 1840.

MARION DE BRÉSILLAC (Melchior), du diocèse de Carcassonne, parti en 1842.

TRIBOULOT (Joseph-Antoine), du diocèse de Saint-Diez, parti en 1842.

CORÉE.

VICAIRES APOSTOLIQUES.

✝ **BRUGUIÈRE**, évêque de Capse, cité à la mission de Siam.

✝ **IMBERT** (Laurent-Marie-Joseph), d'Aix, parti pour le Sse-tchouan en 1820, sacré évêque de Capse, vicaire apostolique de Corée en 1837.

MISSIONNAIRES.

CHASTAN (Jacques-Honoré), du diocèse de Digne, parti en 1827, pour la mission de Siam, arrivé en Corée dix ans après.

MAURANT (Pierre-Philibert), du diocèse de Bayeux, parti en 1832, le premier des missionnaires français qui ait pénétré en Corée où il est entré en 1835.

CALLERI (Joseph-Gaëtan-Pierre-Marie), de Turin, parti en 1835, destiné pour la Corée, où il n'est jamais allé.

FERRÉOL (Jean-Joseph-Jean-Baptiste), du diocèse d'Avignon, parti en 1839 pour le Mand-tchourie d'où il doit passer en Corée.

MAND-TCHOURIE.

VICAIRE APOSTOLIQUE.

✝ **VERROLLE** (Emmanuel-Jean-François), de Caen, parti en 1830, d'abord missionnaire au Sse-tchouan, ensuite évêque de Colombie, vicaire apostolique du Mand-tchourie et du Leao-tong.

MISSIONNAIRES.

MAISTRE (Joseph-Ambroise), du diocèse d'Annecy, parti en 1840.

DE LA BRUNIÈRE (Maxime), de Paris, parti en 1841.

PÉGOU.

GENOID (Jean), de Suisse, parti en 1680, mis à mort pour la foi en mars 1693.

JORET (Jean), de Bourgogne, parti en 1682, mis à mort pour la foi en avril 1693.

SOCOTORA.

DUPUY (Antoine), de Lyon, parti en 1755, tué près de Socotora, vers 1761.

QUERVILLE (Jacqnes), d'Honfleur, comme le précédent.

ILE BOURBON.

DE LA VANTE, de Bayeux, parti en 1698, revenu en France, et de là passé au Canada.

CALVARIN, de Bretagne, comme le précédent.

MADAGASCAR.

DE NOINVILLE (Natal-Alexandre), de Chartres, bachelier de Sorbonne, parti en 1726.

MISSIONNAIRES DONT LES MISSIONS NE SONT PAS DÉTERMINÉES DANS LE CATALOGUE.

MARTIN (Jacques), de Caen, parti en 1754.

TINSORER (Jean), de Bretagne, docteur en Sorbonne, parti en 1765.

GELAND (Pierre-Jacques), du Mans, parti en 1820, revenu en France l'année suivante avant d'arriver à sa mission.

DOUAI (Léon), du diocèse de Chartres, agrégé à celui de Paris, parti en 1842.

MISSIONNAIRES MORTS AVANT D'ARRIVER AU LIEU DE LEUR MISSION.

BRUNEL (René), de Normandie, parti en 1662, mort à Masulipatam en décembre 1663.

PÉRIGAUD (François), de Rennes, mort dans le même voyage et dans la même ville.

CHEVREAU, d'Orléans, mort sur mer dans le même voyage.

DE SESSONNAT (Pierre), d'Amiens, mort de même.

ROBERT (J.-J.-Q.), de Sisteron, mort de même.

DE LA MOTHE-LAMBERT (Nicolas), frère de Mgr de Bérythe, parti en 1666, mort en mer près des côtes de Guinée, le jour de la Fête-Dieu de la même année.

FRACHEY (Jacques-François), du diocèse d'Agt, parti en 1666, mort au royaume de Golconde en 1668.

LOTTEAUX (Louis), de Bretagne, parti en 1670, mort à Madagascar en février 1671.

GRÉGOIRE (François), d'Auvergne, parti en 1678, mort en Perse en 1679.

LECOMTE (Ignace), de Rennes, parti en 1699, destiné pour la Cochinchine, mort à Pondichéry en 1700.

FONTAINE (Louis), parti en 1719, mort au Bengale le 6 septembre de la même année.

LOISON (Nicolas), parti et mort le même jour et au même lieu que le précédent.

BROSSON (Jean-Pierre), du diocèse de Lyon, parti pour le Sse-tchouan en 1817, mort au Tong-king au mois de juillet 1818.

MAGDINIER (Pierre), de Lyon, parti pour le Tong-king en 1817, mort en Cochinchine au mois de juillet 1819.

DRAPEAU, mort à Bordeaux en 1821, au moment de son embarquement.

PROCUREURS DES MISSIONS ET DIRECTEURS DES SÉMINAIRES DE PARIS ET DE MEUDON.

MM.

LANGLOIS (Charles-François), cité à la mission du Tong-king. Supérieur.

DUBOIS (Jean-Antoine), de la mission de Pondichéry. Directeur et ancien supérieur.

BARRAN (Jean), du diocèse d'Auch, n'a pas été en mission.

TESSON (Jean), de la mission de Pondichéry.

VOISIN (Joseph-Etienne-Polycarpe), de la mission du Sse-tchouan.

JURINES (Jean-Claude), de la mission de Siam.

ALBRAND (François-Antoine), ancien supérieur du collége de Pulo-Pinang, directeur du noviciat de Meudon.

LEGRÉGEOIS (Pierre-Louis), ancien procureur à Macao.

ASPIRANTS DU SÉMINAIRE DE PARIS.

MM.

FAVRE (Pierre-Etienne-Lazare), né à Janville-aux-Sels, diocèse de Chartres, prêtre du diocèse d'Orléans, arrivé au séminaire des Missions Etrangères le 18 mai 1842, destiné pour le collége de Pulo-Pinang.

SOHIER (Joseph-Hyacinthe), de Désertines, au diocèse du Mans, diacre à l'époque de son entrée au séminaire, le 21 février 1842, ordonné prêtre la veille de la Sainte-Trinité, 21 mai de la même année, destiné pour la Cochinchine.

LUQUET (Jean-Félix-Onésime), de Langres, sous-diacre en entrant au séminaire, le 19 juillet 1841, ordonné prêtre le 21 mai 1842, destiné pour la mission de Pondichéry [1].

[1] Au moment où j'écrivais ces lignes, j'ai appris, Monseigneur, que ma destination, fixée d'abord pour les missions de la Chine, a été changée et que l'Inde est le lieu où le divin Maître m'appelle à sauver des âmes. Ainsi s'évanouit pour moi, cette espérance du martyre que j'avais si long-temps conservée dans mon cœur; je dois donc me résigner à courir le danger de passer sur la terre des jours nombreux, où j'ajouterai encore les fautes du présent à l'immense dette du passé. Ainsi, mon Dieu, ces mains ne se chargeront pas de chaînes, comme je l'espérais; cette voix ne s'éteindra pas dans les douleurs d'une san-

VIROT (Antoine), de Vars, au diocèse de Besançon, sous-diacre à son entrée au séminaire le 14 octobre 1841, ordonné prêtre le même jour que les précédents, destiné pour la mission de Pondichéry.

MARTIN (Victor), du Poiset, au diocèse de Tarantaise, prêtre, entré au séminaire le 30 juillet 1842, destiné pour le collége de Pulo-Pinang.

DÉGOUTS (Jean-Bernard), de Perchéde, au diocèse d'Auch, prêtre, entré au séminaire le 6 août 1842, destiné pour la Cochinchine.

VENAULT (Charles-Joseph), né à Fonsalmois, paroisse d'Anché, diocèse de Poitiers, prêtre, entré au séminaire le 1er septembre 1842. Il n'a pas encore de destination assignée.

TITAUD (Jean-Antoine), de Saint-Martin-Fugères, au diocèse du Puy, prêtre, entré au séminaire le 14 septembre 1842, destiné pour Macao.

JOURNET (Vital-Maurice), de Montredon, au diocèse de Carcassonne, prêtre, entré au séminaire le 30 septembre 1842, destiné pour Siam.

FORCADE (Théodore-Augustin), de Versailles, prêtre, entré au séminaire le 2 octobre 1842, destiné pour Macao.

BARBIER (Alexis-Théophile), né à Nomexy, au diocèse de Saint-Diez, prêtre, entré au séminaire le 18 octobre 1842.

HUOT (Jacques-Alexandre), de Marbéville, au diocèse de Langres, sous-diacre à son entrée au séminaire le 26 janvier 1842. Diacre.

BAROT (Jean-Baptiste-Isaïe), du Chauze, au diocèse de Tulle, sous-diacre, arrivé au séminaire le 24 septembre 1842.

ASPIRANTS DU NOVICIAT DE MEUDON.

DASTUGUE (Jean), de Bernac-Debats, diocèse de Tarbes, clerc-minoré à son entrée au séminaire le 1er octobre 1841. Sous-diacre.

LACRAMPE (Jean-Baptiste-Adolphe), d'Ouzous, diocèse de Tarbes, entré comme le précédent le 1er octobre 1841. Sous-diacre.

MAUDUIT (Anatole), de Mortain, diocèse de Coutances, clerc-tonsuré à son entrée au séminaire le 21 août 1841. Sous-diacre.

GARNIER (Claude-Nicolas), de Tincey, diocèse de Besançon, sous-diacre à son entrée au séminaire le 22 octobre 1842.

MERLE (Antoine-Florimond), de Saint-Paulien, diocèse du Puy, clerc-tonsuré à son entrée au séminaire le 11 septembre 1841. Clerc-minoré.

DUCOTEY (François-Xavier), de Frahier, diocèse de Besançon, laïc à son entrée au séminaire le 28 septembre 1841. Clerc-minoré.

BORELLE (Jean-Pierre-Henry-Marie), de Toulouse, clerc-tonsuré à son entrée au séminaire le 20 août 1842.

GODET (Adolphe-Louis-Prosper-Marie), de Guerville, diocèse de Versailles, laïc à son entrée au séminaire le 7 octobre 1842.

glante agonie, cette tête ne tombera pas sous le sabre des bourreaux, et votre justice réserve peut-être pour l'autre vie une pénitence nécessaire qu'il me faudra bien subir un jour. Mais qu'importe après tout, pourvu que vous en soyiez glorifié, ô Jésus, le roi de mon âme!

†

TABLES.

TABLE DES OUVRAGES CITÉS.

A

Annales de l'association de la Propagation de la Foi. Recueil périodique des lettres des évêques et des missionnaires, des missions des deux mondes, et de tous les documents relatifs aux missions et à l'association de la Propagation de la Foi. Collection faisant suite à toutes les Editions des Lettres Édifiantes. — In-8, Lyon, Périsse frères, 1822. Cité pour la première fois, *pag.* 27

Annales de philosophie chrétienne. Revue périodique. — In-8, Paris. 128

Apologie des Dominicains missionnaires de la Chine. — In-12, Cologne, Héritiers d'Egmont, 1700. 105

Appendix ad synodum vicariatus Sutchuensis habitam. An. 1803. — In-8, Rome, Imprimerie de la Propagande, 1822. 242

Association de prières pour demander à Dieu la conversion des infidèles, la persévérance des chrétiens qui vivent au milieu d'eux, et la prospérité des établissements destinés à propager la Foi. — Broch. in-8, A. Le Clère, 1818. 495

Athanasii Kircheri E Soc. Jesu China monumentis quà sacris, quà profanis, nec non variis naturæ et artis spectaculis, aliarumque rerum memorabilium argumentis illustrata, Auspiciis Leopoldi primi Roman. imper. semper augusti Munificentissimi Mecœnatis. — In-fol., Amsterdam, J. de Meurs, 1667. 107

B

Bibliographie catholique. Revue périodique. — In-8, Paris. 496

Biographie universelle ancienne et moderne, ou Histoire par ordre alphabétique de la vie publique et privée de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions, leurs écrits, leurs talents, leurs vertus et leurs crimes. — In-8, Paris, L.-G. Michaud, 1826. 170

Bullarium Pontificium Sacrae Congregationis de Propaganda Fide. — In-4, Rome, de l'Imprimerie de la Propagande, 1839. 63

Bullarium Romanum, seu novissima et accuratissima collectio apostolicarum constitutionum Ex autographis, quae in Secretiori Vaticano, aliisque sedis Apostolicae scriniis asservantur. — In-fol., Rome, J. Mainardi, 1784. 189

C

Catalogue des Missionnaires français partis du Séminaire des Missions-Étrangères, situé rue du Bac, n° 120, à Paris : depuis leur première institution en 1660. — In-8. Autographié à Paris en 1839, par M. Roger, actuellement missionnaire apostolique dans l'Inde. 27

Choix des Lettres édifiantes écrites des Missions-Étrangères par M*** (M. de Montmignon), ancien archidiacre et vicaire-général de Soissons. — In-8, Paris, Maradan, 1808. 36

Choix des Lettres édifiantes, etc. Édition de Grimbert. — In-8, Paris, Grimbert, 1824. 21

Collection des procès-verbaux des assemblées générales du Clergé de France, depuis l'année 1560 jusqu'à présent, rédigés par ordre de matières et réduits à ce qu'ils ont d'essentiel; ouvrage composé sous la direction de Mgr l'évêque de Mâcon, autorisé par les assemblées de 1762 et 1765, et imprimé par ordre du Clergé. — In-fol., Paris, G. Desprez, 1770. 12

Conformité des cérémonies chinoises avec l'idolatrie grecque et romaine, etc. — In-12, Cologne, Héritiers d'Egmont, 1700. 128

Constitutiones apostolicæ brevia, decreta, etc. pro missionibus Sinarum, Tunquini, etc. *Ad usum RR. DD. Episcoporum Sacerdotumque à summis Pontificibus, ab Eminentissimis DD. Cardinalibus S. Congregationis de Propaganda Fide respective in Orientem missorum.* — In-12, Paris, C. Angot, 1776. 6

Continuatio historiæ cultus Sinensium, etc.—In-12, Cologne, 1700. 178

Copie d'une lettre de M. Maigrot à M. Charmot, etc. — In-12, 1700. 129

D

De christiana expeditione apvd Sinas svscepta ab societate Iesu, ex P. Matthœi Riccii eiusdem societatis commentariis. Avctore P. Nicolao Trigavtio, Belga ex eadem societate. — In-4, Lyon, H. Cardon, 1616. 108

Décret de Nostre S. P. le Pape Clément XI, sur la grande affaire de la Chine. — In-12, 1709. 128

Défense des nouveaux Chrestiens et des Missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes, contre deux livres intitulés : La Nouvelle pratique des jésuites et l'esprit de M. Arnault, (par le P. Le Tellier). —In-12, Paris, E. Michallet, 1687. 116

Des ceremonies de la Chine; par le R. P. Louis Le Comte, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne.— In-12, Liége, D. Moumal, 1700. 116

De Sinensium ritibus politicis acta. Seu R. P. Francisci Brancati, societatis Jesu, apud Sinas per annos 34. Missionarii responsio apologetica ad R. P. Dominicum Navarrette ordinis Prædicatorum. — In-12, Paris, N. Pepie 1700. 128

Dictionnaire chinois, français et latin, publié d'après l'ordre de Sa Majesté l'Empereur et Roi Napoléon-le-Grand; par M. de Guignes, résident de France à la Chine, attaché au ministère des relations extérieures, correspondant de la première et de la seconde classe de l'Institut. — In-fol., Paris, Imprimerie impériale, 1813. 129

Dictionnaire historique ou histoire abrégée des hommes qui se sont fait un nom par leur génie, leurs talents, leurs vertus, leurs erreurs ou leurs crimes, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours; par l'abbé F.-X. de Feller. — In-8, Paris, Méquignon aîné, 1821. 131

Documenta controversiam missionariorum apostolicorum Imperii Sinici de cultu præsertim Confucii Philosophi et Progenitorum Defunctorum spectantia, ac Apologiam Dominicanorum Missionis Sinicæ Ministrorum adversus libros RR. Patrum Le Tellier et Le Gobien, societatis Jesu confirmantia.— In-12. 178

Documenta rectæ rationis, seu forma instructionis, ad usum alumnorum Sinensium, Anamitarum, nec non et catechistarum concinnata, à J. L. Taberd Episcopo Isauropolitano edita.— In-12, Serampore, J. C. Morshman, 1839. 128

E

Eclaircissement sur la dénonciation faite a N. S. P. le Pape, des nouveaux Mémoires de la Chine, composez par le Père Louis Le Comte, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne. — In-12, 1700. 128

Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le dix-septième siècle, ou Tableau des établissements religieux formés à cette époque et des exemples de piété, de zèle et de charité qui ont brillé dans le même intervalle; (par Picot). — In-8, Paris, A. Le Clère, 1824. 11

Essai sur le Panthéisme dans les sociétés modernes; par H. Maret, prêtre. — In-8, Paris, Debécourt, 1840. 129.

Essai sur l'indifférence en matière de religion; par M. l'abbé F. de Lamennais. — In-8, Paris, Librairie classique élémentaire, 1823. 129

Estratto delle lettere originale scritte in idioma francese dai vicarj apostolici, e missionarj della Cina, Tunkino, Cochinchina, etc., sullo stato di quelle missioni. — In-8, Rome, Salomoni, 1806. 384

Etat actuel du Tun-kin, de la Cochinchine, et des royaumes de Camboge, Laos et Lac-Tho, par M. de la Bissachère, missionnaire qui a résidé 18 ans dans ces contrées; traduit d'après les relations originales de ce voyageur. — In-8, Paris, Galignani, 1812. 57

Exposé de l'état actuel et des besoins des Missions françaises de la Chine, du Ton-king, de la Cochinchine, de Siam et des Indes-Orientales, confiées aux soins des missionnaires du Séminaire des Missions-Étrangères de Paris. — Brochure in-8, Paris, A. Le Clère. 495

Extrait des nouvelles des missions orientales, Reçues au séminaire des Missions-Étrangères à Paris en 1785 et 1786.— In-12, Paris, Vᵉ Hérissant, 1787. 301

H

Histoire Civile et naturelle du royaume de Siam et des révolutions qui ont bouleversé cet empire jusqu'en 1770; publiée par M. Turpin, sur les manuscrits qui lui ont été communiqués par M. l'évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam, et autres missionnaires de ce royaume. — In-12, Paris, Costard, 1781. 3

Historia cultus Sinensium, seu varia scripta de Cultibus Sinarum, inter Vi

carios Apostolicos Gallos aliosque Missionarios, et patres Societatis Jesu controversis, oblata Innocentio XII pontifici maximo et Sacræ Congregationi Eminentissimorum Cardinalium dirimendæ huic causæ præpositorum, etc. — In-12, Cologne, 1700. 129

Histoire d'Angleterre du docteur John Lingard, continuée depuis la révolution de 1688 jusqu'en 1837, par M. de Marlès, etc. — In-8°, Paris, Parent-Desbarres, 1838. 455

Histoire de l'Édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne; par le P. Charles le Gobien, de la Compagnie de Jésus. — In-12, Paris, J. Anisson, 1698. 108

Histoire de l'Église; par M. l'abbé Bérault-Bercastel, chanoine de l'église de Noyon. — In-8, Toulouse, Desclassan et Navarre, 1809. 107

Histoire de l'Etablissement du Christianisme dans les Indes Orientales par les évêques français et autres missionnaires apostoliques; (par Seryès). — In-12, Paris, Mme Devaux, 1803. 3

Histoire des martyrs dv Iapon depuis l'an MDCXII iusque a MDCXX, composée en latin par le R. P. Nicolas Trigavt de la Compagnie de Iesvs, et traduite en françois par le P. Pierre Morin de la mesme Compagnie. — In-4, Paris, S. Cramoisy, 1624. 3

Histoire dv grand royavme de la Chine, situé aux Indes Oricutales, diuisée en deux parties, faite en espagnol, par R. P. Ivan Gonçalés de Mendoce, de l'ordre de S. Augustin : et mise en françois auec des additions en marge et deux indices, par Lvc de la Porte, Parisien, docteur ès droits, A Mgr le Chancelier. — In-8, Paris, I. Perier, 1588. 108

Histoire du Japon, par le P. de Charlevoix, de la Compagnie de Jésus. — In-8, Paris, Rusand, 1828. 3

Histoire du Monde, depuis la création jusqu'à nos jours; par Henry et Charles de Riancey. — In-8, Paris, Bureau de la bibliothèque ecclésiastique, 1839. 110

Histoire ecclesiastiqve des isles et royavmes du Iapon, Recueillie par le P. François Solier, Religieux de la Compagnie de Iesvs. — In-4, Paris, S. Cramoisy, 1629. 3

Histoire et tableau de l'Univers; par M. J.-F. Daniélo. — In-8, Paris, Gaume frères, 1841. 109

Histoire générale de la Chine, ou Annales de cet Empire; traduites du Tong-Kien-Kang-Mou, par le feu père Joseph-Anne-Marie de Moyriac de Mailla, jésuite françois, missionnaire à Pékin. — In-4, Paris, Ph. D. Pierres, 1779. 107

Histoire générale de l'Eglise, depuis la prédication des Apôtres jusqu'au pontificat de Grégoire XVI; ouvrage dont le fond emprunté à Bérault-Bercastel, est enrichi d'extraits des meilleurs historiens, et continuée jusqu'à nos jours, par M. le baron Henrion, commandeur de l'ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. — In-8, Paris, Gaume frères, 1839. 107

Histoire naturelle, civile et politique du Tonquin, par M. l'abbé Richard, chanoine de l'église royale de Vézelay. — In-12, Paris, Moutard, 1778. 57

I

Instvctiones Ad munera Apostolica rite obeunda Perutiles missionibvs

Chinæ, Tvnchini, Cochinchinæ, atq. Siami accommodatæ; A Missionarijs S. Congregationis de Propaganda Fide, Juthiæ Regia Siami congregatis Anno Domini 1665, concipnatæ, dicatæ Svmmo Pontifici Clementi IX. — In-12, Rome, Z. D. Acsamitek de Kronenfeld, 1669. 515

L

L'Ami de la Religion, journal ecclésiastique, politique et littéraire. 500

La Vie de Madame de Miramion. — In-4, Paris, A. Dezallier, 1706. 12

La Vie de Mgr Ignace Cotolendi, de la ville d'Aix, Evesque de Métellopolis, Vicaire apostolique en la Chine occidentale; par Messire Gaspard Augeri, prédicateur ordinaire du roy. — In-4, Aix, Ch. David, 1673. 5

La Vie de M. Henri-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Evreux; par M. *** (Collet). — In-12, Paris, J.-B. Hérissant, 1753. 10

La Vie du Père Matthieu Ricci, de la Compagnie de Jésus, par le Père d'Orléans, de la mesme Compagnie. — In-12, Paris, Josse, 1693. 107

Le Chou-king, un des livres sacrés des Chinois, etc. Ouvrage recueilli par Confucius, traduit et enrichi de notes par feu le P. Gaubil, missionnaire à la Chine. Revu et corrigé, etc., par M. de Guignes. — In-4, Paris, Tilliard, 1770. 128

Le Chrétien inconnu, ou Idée de la vraie grandeur du chrétien; par feu M. Henry-Marie Boudon, Docteur en Théologie, Grand-Archidiacre d'Evreux. — In-12, Paris, J.-T. Hérissant, 1749. 10

Les Antiquités de l'Église Anglo-Saxonne; par le R. Docteur John Lingard; traduites de l'anglais sur la seconde édition, par A. Cumberwoth. — In-8, Paris, Melle Carié de la Charie, 1828. xvii

Lettre a M. ***, touchant les honneurs que les Chinois rendent au philosophe Confucius et à leurs Ancêtres. — In-12, 1700. 178

Lettre de Messieurs des Missions Étrangères au Pape, sur les idolâtries et les superstitions Chinoises. In-12, Cologne, hérit. de C. d'Egmont, 1700. 129

Lettre de M. l'abbé de Lionne, évêque nommé de Rosalie, Vicaire Apostolique de la province du Suchuen dans la Chine, à Monsieur Charmot, directeur du Séminaire des Missions-Etrangères de Paris. — In-12, 1700. 107

Lettre de M. Marin Labbé, nommé par le S. Siége Evêque de Tilopolis, et Coadjuteur au Vicariat Apostolique de la Cochinchine, au Pape, etc. — In-12, Anvers, hérit. de J. Keerberg, 1702. 129

Lettre d'un docteur de l'ordre de S. Dominique sur les cérémonies de la Chine au R. P. Le Comte, de la Compagnie de Jésus, confesseur de Madame la Duchesse de Bourgogne. — In-12, Cologne, hérit. C. d'Egmont, 1700. 129

Lettres de saint François-Xavier, apôtre des Indes et du Japon, traduites sur l'édition latine de Bologne en 1795, précédées d'une notice historique sur la vie de ce saint, et sur l'établissement de la Compagnie de Jésus, par A. M. F. ***, éditeur. — In-8, Lyon, 1828. 107

Lettre d'un docteur sur ce qui se passe dans les assemblées de la Faculté de Théologie de Paris. — In-12, Cologne, 1700. 116

Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. — In-8, Lyon, 1819. 107

Lettres sur les progrez de la Religion a la Chine. —In-12, 1700. 128

M

Moeurs, institutions et cérémonies des peuples de l'Inde; par M. l'abbé J.-A. Dubois, ci-devant missionnaire dans le Meissour, membre de la société royale asiatique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de la société asiatique de Paris et de la société littéraire de Madras. — In-8, Imprimerie royale, 1825. 111

Mémoires chronologiques et dogmatiques, pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions et des remarques critiques; (par le P. d'Avrigny, de la Compagnie de Jésus). — In-12, 1720. 128

Mémoires concernant l'histoire, les sciences, les arts, les moeurs, les usages, etc. des Chinois, par les Missionnaires de Pékin. — In-4, Paris, 1787. 129

Mémoires pour Rome, sur l'état de la Religion chrétienne dans la Chine. — In-12, 1710. 150

Mémoires pour servir a l'Histoire Ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle; (par Picot). — In-8, Paris, A. Le Clère, 1815. 14

Mémoires pour servir a l'histoire universelle de l'Europe, depuis 1600 jusqu'en 1716, avec des réflexions et des remarques critiques. — In-12, Paris, Ve R. Mazières, 1725. 280

Memorie istoriche della controversia de' Culti Chinesi. — In-12, Cologne, 1700. 107

Memorie storiche della legazione e morte del cardinale di Tournon esposti con monumenti rari ed autentici, non più dati in luce. — In-8°, Rome, 1762. 168

N

Notes historiques sur la Congrégation des Missions-Étrangères. — Ms. in-4°. xxiii

Notice sur la vie et la mort de M. Jean-Gabriel Perboyre, prêtre de la Congrégation de Saint-Lazare, martyrisé en Chine, le 11 septembre 1840; par un prêtre de la même Congrégation. — In-8°, Paris, A. Le Clère, 1842. 82

Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine, par le P. Louis Le Comte, de la Compagnie de Jésus, mathématicien du roy. — In-12, Amsterdam, H. Desbordes, 1698, (troisième édition). 81

Nouvel exposé de l'état actuel et des besoins des Missions Françoises, etc. — Br. in-8°, Paris, A. Le Clère. 495

Nouvelles des missions orientales, Reçues au Séminaire des missions étrangères, à Paris, en 1785 et 1786. — In-12, Amsterdam, Ve Hérissant. 1787. 213

Nouvelles des missions orientales, Reçues au Séminaire des Missions-Etrangères, à Paris, en 1787 et 1788. — In-12, Paris, Crapart. 1789. 213

Nouvelles des Missions orientales, Reçues au séminaire des Missions étrangères, à Paris, en 1782, 1791, 1792. — In-12, Liége, F. Lemarié, 1794. 213

Nouvelles des missions orientales, Reçues à Londres par les directeurs du séminaire des missions étrangères, en 1793, 1794, 1795 et 1796; pouvant servir de suite aux Lettres édifiantes des missionnaires de la Compagnie de Jésus. — In-12, Londres, L. P. Coghlan, 1797. 242

Nouvelles lettres édifiantes des missions de la Chine et des Indes Orientales. — In-12, Paris, A. Le Clère, 1818. 5

OE

OEuvres de M. François de Salignac de la Mothe Fénélon, Précepteur des Enfants de France, Archevêque-Duc de Cambrai. — In-4°, Paris, P. Didot, 1791. 89

P

Parallèle des Religions; par le R. Père Brunet. — In-4, Paris, Bossange, 1792. 107

Précis des nouvelles reçues des Missions de Chine et des royaumes voisins, en 1819. — Broch. in-8. 242

Précis des nouvelles reçues, etc., 1820 et 1821. — Broch. in-8. 242

Précis des nouvelles reçues, etc., 1822. — Broch. in-8. 242

Q

Q. Sept. Florentis Tertvlliani opera, ad vetustissimorum exemplarium fidem locis quamplurimis emendata, Nicolai Rigaltii. J. C. Observationibus et notis illustrata. — Apologeticus adversvs gentes. — In-folio, Paris, Dupuis. 1641. VIII

R

Raccolta di varie principali scritture de' Padri della Compagnia di Giesù, e de Signori Missionarj del Clero secolare di Francia sopra la controversia delle idolatrie e superstizioni della China. — In-12, Cologne, 1700. 121

Recueil des Pièces des Différens de Messieurs des Missions Étrangères, et des Religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, touchant le culte qu'on rend à la Chine au philosophe Confucius. — In-12, Cologne, 1700. 152

Relation abregée des Missions et des Voyages des Evesques françois envoyez aux royaumes de la Chine, Cochinchine, Tonquin et Siam; par messire François Pallv, evesque d'Héliopolis. — In-8, Paris, D. Bechet, 1668. 20

Relation de la nouvelle persécution de la Chine jusqu'à la mort du Cardinal de Tournon, dressée par le R. P. Francois Gonzales de S. Pierre, Religieux de l'Ordre de S. Dominique et Missionnaire Apostolique à la Chine, etc. — In-12, 1714. 128

Relation des Missions de la Nouvelle France, par M. l'évêque de Québec. —In-8, Paris, Pepie, 1688. 514

Relation des Missions et des Voyages des Evesques françois avx royav-

mes de Siam, de la Cochinchine, de Camboye et du Tonkin, etc. — In-8, Paris, Pierre Le Petit, 1674. 5

Relations des Missions et des Voyages des Evesques, Vicaires Apostoliques, et de leurs ecclésiastiques, ès-années 1672, 73, 74 et 75. — In-8, Paris, C. Angot, 1680. 50

Relation des Missions et des Voyages des Evesques, Vicaires Apostoliques, et de leurs ecclésiastiques, ès-années 1676 et 1677. — In-8, Paris, C. Angot, 1680. 75

Relation dv voyage de Mgr l'Evesqve de Beryte, vicaire apostoliqve dv royavme de Cochinchine, par la Turquie, la Perse, les Indes, etc. jusqu'au royaume de Siam, et autres lieux; par M. de Bovrges, prestre, missionnaire apostolique. — In-8, Paris, Denys Bechet, 1668. 5

Relation du voyage de M. Evert Isbrand, envoyé de Sa Majesté Czarienne à l'Empereur de la Chine, en 1692, 93 et 94; par le sieur Adam Brand, avec une lettre de M*** sur l'état présent de la Moscovie. — In-12, De Lorme, Amsterdam, 1699. 85

S

Sanctissimi Domini nostri Benedicti Papæ XIV Bullarium. — In-fol., Rome, Imprimerie de la Propagande, 1746. 119

Sommaire des divers voyages et missions apostoliqves du R. P. Alexandre de Rhodes, depuis l'année 1618 jusques à l'année 1653. — In-8, Paris, Florentin Lambert, 1653. 4

Synodus vicariatus Sutchuensis habita in districtu civitatis Tcong-king-tcheou, anno 1803, diebus secunda, quinta et nona septembris. — In-8, Rome, Imprimerie de la Propagande, 1822. 242

T

Tableau pittoresque et historique de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours, dédié au roi; par J.-B. de Saint-Victor. — In-8, Paris, Carié de la Charie, 1827. 36

Traité sur quelques points de la religion des Chinois; par le R. Pere Longobardi, ancien Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus en Chine. — In-12, Paris, L. Guérin. 1701. 117

Traité sur quelques points importants de la mission de la Chine; par le R. P. Anthoine de Sainte-Marie, prefect apostolique des missionnaires de l'Ordre de S. François dans ce royaume, adressé au R. P. Louis de Gama, jésuite, visiteur des provinces de la Chine et du Japon; et envoyé à N. S. Père le Pape et aux Em. Cardinaux de la Sacrée Congrégation établie pour les affaires qui regardent la Propagation de la Foy; traduit de l'espagnol. — In-12, Paris, L. Guérin, 1701. 121

Tratados historicos, politicos, ethicos y religiosos de la monarchia de China; par le P. Navarrette. 139

U

Un Martyr, ou le Sacerdoce catholique à la Chine, poëme en cinq chants, tiré des Annales des Missions Étrangères; par M. l'abbé Auber, chanoine

honoraire de Poitiers, membre de la Société académique de la même ville, de la Société des antiquaires de l'Ouest, de celle de Normandie, de la Morinerie, etc., etc. — In-18, Paris, Périsse, 1839. 36

V

Vie de J.-E. Izoard, missionnaire apostolique; par J.-B. Payan des Pannanches. — In-12, Briançon, Chantard, 1833. 384

Vie de l'abbé Gagelin, missionnaire en Cochinchine, et martyr durant la persécution suscitée contre l'Eglise de ce pays au mois de janvier 1833, etc.; par Fr. P******* (M. Perennès).— In-12, Besançon, Outhenin-Chalaodre, 1836. 301

Vie de M. Olier, fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, accompagnée de notices sur un grand nombre de personnages contemporains ; (par M. Faillon, directeur au même séminaire). — In-8, Paris, Poussielgue, 1841. 5

Vie de S. François-Xavier, apôtre des Indes et du Japon ; par le P. Bouhours. — In-12, Lyon, 1826. 107

Vie du vénérable Pere Jean de Britto, de la Compagnie de Jésus, mis à mort aux Indes, dans le Maduré, en haine de la foi. Composée par le P. de Beauvais, de la Compagnie de Jésus.—In-12, Paris, Gissey, 1746. 455

Vie nouvelle de Henri-Marie Boudon, grand-archidiacre d'Évreux. — In-8, Besançon, Outhenin-Chalandre, 1837. 8

Voyage dans l'Indostan, par M. Perrin, ancien missionnaire des Indes, chanoine honoraire de la métropole de Bourges. — In-8, Paris, Le Normand, 1807. 449

Voyages et découvertes de l'Astrolabe, exécutés par l'ordre du roi, pendant les années 1826-1827-1828-1829, sous le commandement de M. J. Dumont-d'Urville, capitaine de vaisseau. — Philologie, par M. d'Urville. — Grand in-8, Paris, publié par le Ministère de la Marine, 1834. 111

TABLE DES MATIÈRES.

A

Adran. — Mgr Pigneaux de Béhaine, évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine. Son arrivée en mission. Il est chargé du collége, son élection et son sacre, 301, 353, 354. Il se retire à Chantoboun avec les élèves pour fuir la persécution des Tay-son, 357. Il fuit de nouveau et se réfugie à l'île de Pulo-way où il trouve Nguyên-anh, roi fugitif de la Cochinchine qu'il secourt et qui lui confie son fils, 358, 360. Il vient en France avec le jeune prince et conclut avec le cabinet de Versailles un traité de la plus haute importance pour la puissance française dans les mers de Chine. La révolution française jointe à d'autres circonstances empêchent le bien qu'on s'en était promis ; cependant ce traité contribue beaucoup à rétablir le roi de Cochinchine sur le trône, 362. De retour en Cochinchine Mgr d'Adran devient un objet d'envie pour les mandarins, 367. Sa mort et ses funérailles, 372.

Aiguillon (duchesse d'). — Son zèle pour les missions étrangères, 12, 13.

Alberici (Mgr). — Secrétaire de la Propagande. Il s'oppose d'abord à la création des vicaires apostoliques pour les missions orientales, et ensuite, après avoir eu un long entretien avec Mgr de Bérythe, il favorise ce projet de tout son pouvoir, 18.

Alexandre VII. — Il met à exécution les projets du P. de Rhodes pour la formation d'un clergé indigène, 14.

Ancêtres. — Culte des Chinois en leur honneur, 121. Grandes cérémonies, 123. Culte simple, 125.

Anglais. — Leur politique habile à l'égard de nos missionnaires qu'ils ont constamment favorisés, 33. Influence qu'ils peuvent avoir en Chine, 250. Leurs conquêtes dans l'Inde, 451.

Antiquité du monde. — Erreurs à ce sujet. Traditions universelles d'accord avec le récit de Moïse, 109.

Arcos (duchesse d'). — Son zèle pour l'œuvre des vicaires apostoliques, 81.

Association de la Propagation de la Foi. — Sa création, son influence, 242. Son origine, 491 et suiv. Le bien qu'elle produit et les espérances qu'elle offre, 494 et suiv.

B

Babylone. — D. Bernard de Sainte-Thérèse, évêque de Babylone, cède à la congrégation des Missions-Étrangères le terrain où se trouve le séminaire de Paris, 34. Cette mission demeure confiée pendant assez long-temps à nos missionnaires, 513.

Bagni (Mgr). — Nonce en France favorise le P. de Rhodes dans ses projets pour la formation d'un clergé indigène, 11. Il continue de s'en occuper avec la duchesse d'Aiguillon, 13.

Bagot (le P.). — Jésuite. Son zèle à seconder le P. de Rhodes, 8. Ses su-

périeurs lui font quitter Paris par suite de la part qu'il avait prise dans les projets pour la formation du clergé indigène, 13.

Bang-kok. — Ville choisie pour la capitale du royaume de Siam après l'invasion des Birmans, 291. Vicaire apostolique placé dans cette ville, 319.

Baptême des enfants de payens en danger de mort. — Succès de cette œuvre appelée si justement l'*Œuvre évangélique*, 204.

Barbares. — Leurs invasions dans l'empire romain. L'Église triomphe de leur férocité et les soumet à ses lois, xi.

Bénédictins. — Leurs missions dans le nord de l'Europe. Supériorité de leur méthode sur celle des religieux postérieurs, xvi.

Benoit xiv. — Termine la discussion relative aux cérémonies chinoises. Sa bulle renferme le meilleur exposé historique de toute cette affaire, 119. Contenu de cette bulle, 129. Publication, 174. Nouveau bref sur le même sujet, 177. Il décide de même la question relative aux rits malabares, 442.

Béraulx-Bercastel. — Son jugement sur la question des cérémonies chinoises ne mérite pas confiance, 131.

Berneux (M.). — Son arrestation et sa condamnation à mort, 430.

Bérythe (Mgr de). — Son sacre, 20. De tous les vicaires apostoliques de notre Congrégation, il part le premier de France, 24. Son arrivée à Siam et ses premiers travaux, 27, 30. Il tente vainement d'aller en Chine, 32. Discussions relatives à la juridiction avec les Portugais, 33, 50. Il envoie des missionnaires au Tong-king et à la Cochinchine et se rend lui-même dans ce dernier royaume pour la première fois, 51 et suiv. son voyage au Tong-king, 55 Bienveillance du roi de Siam à son égard, 66. Il engage les Dominicains et les Franciscains de Manille à venir l'aider à Siam, 71. Son second voyage et ses succès en Cochinchine, 73. Son retour à Siam et sa mort, 74.

Birmans. — Leurs ravages dans le royaume de Siam, 283 et suiv., 302.

Bonnand (Mgr). — Évêque de Drusipare, vicaire apostolique de Pondichéry. Ses travaux et son élection, 456. Sa conduite remarquable dans les circonstances difficiles où le mettait le schisme portugais, 460.

Borie (Mgr). — Évêque élu d'Acanthe. Son arrestation, son jugement et son martyre. Profonde impression qu'il cause sur les païens eux-mêmes, 423 et suiv.

Bouillon (Mlle de). — Elle soutient l'œuvre des vicaires apostoliques, 12.

Bourges (M. de). — Envoyé en Europe pour les affaires de la mission, il est reçu avec honneur à la cour d'Angleterre, 33. Il est nommé évêque d'Aurent vicaire apostolique du Tong-king occidental, 84.

Brigot (Mgr). — Évêque de Tabraca, vicaire apostolique de Siam. Sa conduite remarquable dans les troubles de ce royaume, 284. Il revient en France d'où il retourne à Pondichéry comme supérieur de la nouvelle mission confiée à la société, 447. Sa mort, 451.

Brugnière (Mgr). — Évêque de Capse, d'abord coadjuteur de Siam. Il est nommé ensuite vicaire apostolique de Corée. Son départ, son voyage jusqu'aux portes de sa mission et sa mort, 472 et suiv.

Bulles pontificales. — Bulles *Ex quo singulari* concernant les cérémonies chinoises, 350, *Omnium sollicitudinum* relative aux rits malabares, 442; et *Multa præclarè* qui supprime les évêchés de l'Inde en y substituant des vicariats apostoliques, 459.

C

Canada. — Mission desservie pendant quelque temps par notre Congrégation, 35, 513.

Cérémonies chinoises. — Motifs qui ont engagé à traiter cette question. Ligne de conduite qu'on a gardée en tout ceci, xxxiv, 103, 119. Diversité de sentiments entre les PP. Ricci et Longobardi de la Compagnie de Jésus. Origine des contestations entre les missionnaires des différents corps, 106, 117. Sources certaines de vérité historique sur cette matière. Bulle de Benoît XIV, 118, 119. Exposé des faits de cette controverse, 120 et suiv. Partialité des historiens pour ou contre les jésuites, 130. Les discussions commencent à prendre un caractère tranché entre les différents corps, 132. Décret d'Innocent X contre la pratique des Jésuites, 134. Exposé du P. Martini et décret d'Alexandre VII rendu sur cet exposé en leur faveur, 135 et 136. Nouveau décret de Clément IX contraire aux Jésuites, 137. Intervention de M. Maigrot et de nos missionnaires dans la discussion qui en devient plus vive par suite des difficultés relatives à la juridiction, 141 et suiv. Décret de Clément XI rendu dans le même sens que le précédent. Légation du cardinal de Tournon, 156 et suiv. Les Jésuites rendent en quelque sorte l'empereur juge de la controverse, 158. Mandement du légat confirmé par Clément XI. Serment exigé des missionnaires par le Pontife, 170 et suiv. Légation de Mgr Mezza Barba. Mandement dérogatoire aux dispositions pontificales et lettres pastorales de l'évêque de Pékin dans le même sens, 172, 173. Annulation du mandement et des lettres-pastorales, jugement définitif, 174. Nouveau bref, 177. Coup d'œil sur toute la discussion, 178. Derniers troubles à ce sujet, 210.

Chamesson (M. de). — Envoyé de Siam en France, il meurt à Masulipatam par suite des mauvais traitements qu'il eut à subir, 76.

Chaou-Naraye. — Roi de Siam. Ses bonnes dispositions en faveur des missionnaires, 45, 58, 71. Il reçoit solennellement Mgr d'Héliopolis et Mgr de Bérythe, 66. Il les favorise ensuite jusqu'à sa mort.

Charrier (M.). — Il est arrêté et condamné à mort pour la foi, 432.

Chastan (M.). — Un des premiers missionnaires de la Corée, 476, 480.

Chaumont (chevalier de). — Ambassadeur de France à Siam, 260. Sa brillante réception, 262.

Chevreuil (M.). — Ses vues pour la formation du clergé indien, 65. Il est question de le nommer vicaire apostolique de Siam, 68.

Chine. — Premiers évêques, 19. Tentatives inutiles des vicaires apostoliques pour y entrer, 32, 56. Mgr d'Héliopolis y parvient enfin et y meurt au bout de quelques mois, 92. Missions actuelles de la Congrégation dans l'empire. Avantages offerts par leur position géographique, 101. Bien que peuvent y faire les missionnaires pour l'œuvre générale de l'Église, 102. Un religieux de Saint-Dominique y pénètre le premier. Les Jésuites y forment le premier établissement solide, 104. Leur manière de se conformer aux exigences locales, 105. Dépravation de mœurs dans cet empire, 113. Sectes religieuses qu'on y rencontre. Divisions entre les missionnaires, 120. Les Portugais y obtiennent deux évêchés à leur nomination. Nouvelles discussions qui en sont la suite, 142 et suiv. 185. Premiers vicaires apostoliques de notre Congrégation dans l'empire, *Ibid.* Persécution de Yong-tching et de Kien-long, 187. Nouvelle persécution générale. Souffrances et mort de quelques missionnaires, 206. Exil de l'évêque

et de M. Dufresse, 210. Leur rentrée dans la mission qui a été administrée pendant tout ce temps avec honneur par un prêtre indigène, 212. Persécution nouvelle à l'occasion des troubles politiques, 214. Synode du Sse-tchouan, 219. Nouvelles persécutions, 224. Zèle de M. Hamel pour la formation du clergé indigène, 227. Grande persécution de 1814. Martyre de Mgr de Tabraca, 229 et suiv. Nécessité d'évêques indigènes, 236. État de la mission dans ces derniers temps, 240 et suiv.

Clergé de France. — Zèle des assemblées du Clergé de France pour l'œuvre des vicaires apostoliques, 12, 20.

Clergé indigène. — Opposition des réguliers à la formation du clergé indigène dont l'existence est difficilement compatible avec la centralisation dont quelques corps font toute leur force, xxiii, xxviii, xxxii. Nécessité absolue de ce clergé sans lequel il n'y aura jamais de véritables Églises dans les missions et où il sera toujours à craindre que la persécution ne détruise le christianisme, comme le Japon et le Paraguay en offrent l'exemple, xxiii, 2, 8, 15, 66, 189, 236, 241, 243, 304, 318, 382, 427. Désirs du Saint-Siége à cet égard ressortant de l'établissement même de notre Congrégation qui n'a pas d'autre but définitif, xxx. *et alibi passim*. Zèle de nos évêques et de nos missionnaires qui se manifeste partout à ce sujet dans l'établissement des colléges, et le soin qu'on apporte à y former les jeunes chrétiens destinés au sacerdoce, xxiii, *et alibi*.

Coeur immaculé de Marie. — Dédicace.

Cochinchine. — Premier évêque, 19. Missionnaires envoyés par Mgr de Bérythe. Persécution qui arrête les premiers succès. Obstacles opposés par les Portugais, 51. Nouvelle persécution, 53. Succès de Mgr de Bérythe. Ses deux voyages dans le royaume. Édit du roi en faveur de la religion chrétienne, 54, 62, 73. Après la mort du prélat, Mgr de Métellopolis s'y rend pour lui sacrer un successeur. Il assiste au synode de Fay-fo, 91. Persécution de Minh-vuong. Mort de deux missionnaires prisonniers pour la foi. Chrétiens condamnés à mourir de faim, 344 et suiv. Visite apostolique de Mgr d'Halicarnasse, 349. Nouvelle persécution, 350. Troubles politiques. Part glorieuse que Mgr d'Adran prit alors au rétablissement du roi sur son trône. Traité de la plus haute importance pour la puissance française dans les mers de la Chine, 354 et suiv. Persécution et ruine entière des Tay-son, 369 et suiv. Persécution de Minh-mang, 385 et suiv. Espérances de paix, 433.

Compagnie du S. Sacrement. — Pieuse Société qui fournit d'abondants secours aux premiers vicaires apostoliques, 21.

Compagnie française dans l'Inde. — Son origine due à nos missions. Vues étendues de Mgr d'Héliopolis à cet égard, 22.

Confucius. — Voyez : *Kong-fou-tse*.

Congrégation des Missions Etrangères. — Elle a pour but la formation du clergé indigène. C'est la seule raison qui en a déterminé l'institution, xxviii.

Constantin. — Influence de sa conversion sur le monde chrétien, viii.

Convention entre l'ambassadeur de France à Siam et le ministre Phaulkon pour le libre exercice de la religion chrétienne dans ce royaume, 533.

Conway (le Comte de). — Ses hésitations détruisent pour la France, l'effet du traité conclu avec la Cochinchine par Mgr d'Adran, 364.

Corée. — Ce royaume est mis dans le principe, sous la juridiction de

Mgr Cotolendi. 19. Origine de cette mission. 206. Mgr Bruguière est nommé vicaire apostolique de ce royaume, 309. Les premiers missionnaires sont les chefs chrétiens de l'expédition japonaise à la fin du 16e siècle, 467. Ensuite le jeune Ly converti à Pè-king par les jésuites, 468. Entrée de nos missionnaires et leurs travaux dans le royaume. Bruits de persécution, 472. Nulle part les chrétiens n'ont montré plus d'ardeur et de courage que les Coréens, dont le caractère généreux offre les plus grandes espérances pour les progrès de la foi. Malgré ces bonnes dispositions ils éprouvaient une grande répugnance à laisser introduire des Européens parmi eux, ce qui est une nouvelle preuve de la nécessité des prêtres et des évêques indigènes.

Cornay (M.). — Son arrestation. Son procès. Sa correspondance pleine de foi. Son martyre glorieux, 414.

Cotolendi (Mgr). — Choisi pour l'un des trois premiers évêques envoyés dans les missions de nos vicaires apostoliques, 18. Son départ de France, 27. Sa maladie et sa mort, 28.

D

Dames de charité. — Elles soutiennent l'œuvre des premiers vicaires apostoliques, 12.

D'Avrigny (Le P.). — Jésuite. Sa partialité en faveur de son corps. Le peu de confiance qu'il mérite dans la question des cérémonies chinoises, 117, 131.

Décalogue de Minh-mang, 408.

Delamothe (M.). — Ses souffrances pour la foi dans la persécution de Minh-mang. Sa mort, 427, 428.

Des Farges. — Commandant des troupes françaises à Siam. Ses fautes au moment de la révolution qui fait sortir les Français du royaume, 273.

Dieu. — Dénominations impropres acceptées par les Jésuites en Chine, 127.

Doï-buong. — Capitaine des gardes de Minh-mang, martyrisé pour la Foi, 405.

Dominicains. — Leur influence sur la marche des missions à l'époque de leur institution, xxiii. Ils sont opposés à la pratique des jésuites par rapport aux cérémonies chinoises, 132, 134. Ils forment au Fo-kien une des plus florissantes missions de Chine, 186. Un de leurs évêques et quelques missionnaires de leur ordre y sont martyrisés pour la Foi, 188. Leurs succès au Tong-king Oriental et leurs martyrs dans la persécution de Minh-mang. Leur zèle pour la formation du clergé indigène à l'imitation de nos missionnaires, 323, 419.

Dubois (M.). — Ancien missionnaire du Mayssour, l'un des plus distingués de notre Congrégation, 452, 455.

Duclos (M.). — Son arrestation au moment où il allait évangéliser les tribus laociennes de Cochinchine, 432.

E

Édits de Minh-mang contre la religion chrétienne, 420, 427.

Église catholique. — Son établissement et ses progrès à l'aide des événements heureux ou malheureux qui agitent le monde, 1 et suiv. Hiérarchie par-

faite dans les premiers âges, x. Triomphe sur les barbares, xi. Nouvelle marche des missions sous Karl-le-magne. Schisme des Grecs, xvi. S. Grégoire VII. Croisades, xix. Luther et découvertes du 15e siècle, xxiv. La marche des missions est de nouveau modifiée, xxvi.

Enseignement public. — Projet d'enseignement public dont on se servirait pour préparer les progrès de la foi chrétienne à Siam, et par suite dans les autres missions, 231.

Erreurs de l'esprit humain. — Les mêmes dans toutes les sociétés païennes de nos jours comme dans les temps anciens, 114.

Esprit intérieur. — Indispensable aux missionnaires pour exercer avec fruit le ministère apostolique. Les premiers vicaires apostoliques et leurs associés dans les missions en étaient éminemment remplis, ainsi qu'on peut en juger par leur livre des *Instructiones*, 515.

Évêques indigènes. — Désirs du Saint-Siége à ce sujet exprimés de la manière la plus constante et rendus nuls jusqu'à présent, xxix, 84. Nécessité de la multiplication des évêques et en particulier des évêques indigenes dans le pays de persécution surtout. 2, 218, 236, *et alibi passim*. Évêques chinois et siamois présentés au choix du Souverain Pontife par Mgr d'Héliopolis qui n'a pas eu jusqu'alors d'imitateurs, 60, 140. Évêque malabare nommé par le Souverain Pontife dans ces derniers temps, 140.

F

Fénélon. — Prêche son sermon sur l'Épiphanie, dans la chapelle des Missions-Etrangères, en présence des ambassadeurs de Siam. Il fait l'éloge de Mgr d'Héliopolis, 88, 259.

Fo-kien. — Mgr d'Héliopolis y meurt après avoir formé un établissement de notre Congrégation, 181. Après la mort de Mgr de Conon, les Dominicains en demeurent chargés et y forment une des plus florissantes chrétientés de la Chine, 186.

Français. — Leur conduite à Siam détermine la révolution qui renverse leur puissance dans ce royaume, 270.

Franciscains. — Leur influence sur la marche des missions à l'époque de la création de leur ordre, xxiii. Ils sont opposés à la pratique des jésuites par rapport aux cérémonies de la Chine, 133.

G

Gagelin (M.). — Missionnaire en Cochinchine, martyrisé dans la persécution de Minh-mang, 394, 403 et suiv.

Galy (M.). — Missionnaire au Tong-king, arrêté et condamné à mort en haine de la Foi, 430, 431.

Gia-laong, Voyez : *Nguyên-anh*.

Grégoire VII (saint). — Son génie et son influence sur la marche générale de l'Eglise qu'il affranchit des usurpations de la puissance séculière, xix.

Guerre des Anglais avec la Chine. — Influence qu'elle peut avoir sur l'avenir des missions dans cet empire, 184.

H

Halicarnasse (Mgr d'). — Il est envoyé en Cochinchine en qualité de visiteur apostolique pour régler les points de discussions entre les missionnaires des différents corps, 349.

Hamel. — Missionnaire au Sse-tchouan. Sa sainte vie et sa mort précieuse devant Dieu. Son zèle pour la formation des prêtres indigènes, 227.

Héliopolis (Mgr d'). — Le premier et le plus grand de tous nos Evêques; celui de tous qui a le mieux compris peut-être toute la portée de notre institution et qui s'est le plus appliqué à en développer les conséquences. Honneurs qu'il reçoit dans son premier voyage à Rome, 19 et suiv. Il réunit les premiers missionnaires à Paris, 21. Il détermine la formation de la Compagnie française pour le commerce de l'Inde, 22. Son départ pour les missions, 29. Ses premiers travaux à Siam avec Mgr de Bérythe, pour la formation du clergé indigène, 37. Son premier retour en Europe, 38. Nouveaux honneurs qu'on lui rend et succès qu'il obtient à Rome et en France, 40 et suiv. Ses projets pour la prospérité et le développement du commerce français dans les mers orientales, 42. Son retour dans les missions, 42. Mesures qu'il prend au sujet des discussions relatives à l'exercice de la juridiction des vicaires apostoliques. Nouvelles faveurs du Saint-Siége à cette occasion, 60. Ses vues d'ensemble sur les positions à occuper en Asie pour le bien des missions. Ses projets sur le Bengale, 65. Audience solennelle du roi de Siam, 66. Dans le voyage qu'il fait pour se rendre au Tong-king il est obligé de relâcher à Manille, où on le retient prisonnier. On l'envoie en Espagne pour y être jugé par le conseil souverain des Indes, 75 et suiv. Sa mise en liberté. Nouveau voyage à Rome. Avantages considérables et inattendus qui en résultent pour nos missions, 81 et suiv. Ses vues sur la Russie considérée comme nation à convertir à la foi catholique et comme puissance politique par rapport à la France, 85. Son éloge par Fénelon, 88. Son retour à Siam. Il entre en Chine où il meurt après quelques mois seulement de séjour, 93. Son éloge par le P. Le Comte, 93. Influence fâcheuse de sa mort sur la suite des événements, 99, 141.

Hollandais. — Mal qu'ils font aux missions catholiques. Ils arrêtent un navire chargé de présents pour le roi de Siam, 72, 257, 278. Leur conduite odieuse lors de la révolution de Siam contre Phaulkon et les Français, 278.

Hon-dat. — Le collége de Siam y est transporté lors de l'invasion des Birmans. Souffrances des missionnaires qui le dirigent, 292.

I

Importance politique de nos missions. — Les puissances rivales l'apprécient. Les Portugais et les Hollandais la combattent. Les Anglais prennent des moyens pour la diriger à leur profit, 12, 22, 27, 30, 33, 42, 44, 60, 67, 80.

Inde. — Obstacles que rencontrent les missionnaires. Bien qu'ils peuvent y opérer pour l'avantage de l'Église universelle, 437. Origine de la mission due à la révolution de Siam qui fait quitter ce royaume aux Jésuites. Premiers succès arrêtés par les guerres et ensuite par les divisions au sujet des rits malabares, 438. Historique de cette controverse, 442. Suppression de la Compagnie de Jésus. La mission de Pondichéry est confiée à nos missionnaires, 446. Bien produit par le rapprochement avec les anciens Jésuites. Nécessité du clergé indi-

gène, 448 et suiv. Progrès par suite des conquêtes de l'Angleterre, 451. Tentative sur les îles Nicobar évangélisées au commencement du 18e siècle par deux PP. de la Compagnie de Jésus, 456. Grande mesure prise par Grégoire XVI pour la suppression des anciens évêchés, 459. État actuel de la mission, 461.

Innocent X. — Il encourage puissamment le P. de Rhodes dans ses projets pour la formation du clergé indigène, 5.

Instructiunes. — Livre des premiers vicaires apostoliques. Très-remarquable et très-utile pour servir de règle aux missionnaires, 41, 45. Analyse de ce livre. Traduction d'une partie de l'ouvrage, 515 et suiv. Les maximes traduites composent un abrégé complet des devoirs des missionnaires et des vertus éminentes qu'ils doivent pratiquer; elles sont empreintes d'un esprit intérieur qui donne la plus haute idée des premiers vicaires apostoliques et de leurs missionnaires.

J

Jaccard (M.). — Missionnaire en Cochinchine. Il est mandé à la cour dans le commencement de la persécution de Minh-mang, condamné à servir comme soldat dans les armées, puis à une détention perpétuelle, et enfin étranglé pour la foi, 392 et suiv. Grandeur d'âme de sa mère, 407.

Japon. — L'absence du clergé indigène rend la persécution mortelle pour cette Église, xxix, 2, 467, 510. Projets de nos missionnaires de Corée sur cet empire, 482.

Java. — Ile confiée dans un temps à notre Congrégation, 64.

Jésuites. — Coup-d'œil sur leur constitution, défauts et avantages qu'elle offre pour l'œuvre des missions étrangères. Elle les force à négliger la formation du clergé indigène et à diminuer le nombre des évêques, xxvi. Ils forment le premier établissement stable de missionnaires en Chine, mais ils n'y sont pas entrés les premiers, 104. Leur manière de se conduire pour ménager les susceptibilités des Chinois. Avantages et inconvénients qui en résultent, 105 et suiv. Condamnation de quelques livres publiés pour leur apologie, 115. Motifs qui les excusent dans leur tolérance par rapport aux cérémonies idolâtriques, 125, 178. Ils sont envoyés à Siam par Louis XIV pour y faire des observations scientifiques, 260. Leur manière de voir par rapport aux rits malabares, 441. Éloge de ceux de l'Inde en particulier, 448.

Joseph Taou. — Services immenses qu'il rend à Mgr Bruguière et à la mission de Corée, 473 et suiv.

K

Kambodje. — Missions diverses dans ce royaume, 28, 52, *et alibi.* On y transporte le collége de Siam, 288.

Kang-hi. — Empereur de la Chine. Son édit en faveur de la religion chrétienne, 182. L'affaire des cérémonies change ses bonnes dispositions, 286.

Karians. — Missions chez ces intéressantes peuplades, 313.

Karl-le-magne. — Son génie et sa foi, xiv.

Karl-le-martel. — Il sauve la chrétienté par la défaite des Sarrazins, xiv.

Karnatic. — Province qui forme originairement la mission de Pondichéry, 438.

Kenou (Michel). — Martyrisé pour la foi au Tong-king dans la persécution de Minh-mang, 405.

Kong-fou-tse. — Célèbre philosophe. Trop vanté par les premiers missionnaires de Pè-king, 111. Ses doctrines matérialistes et panthéistiques, 112. Mœurs infâmes qui en sont la suite, 113. Culte en son honneur, 120 et suiv.

Kouei-tcheou. — Premiers chrétiens de cette province. Le P. de Visdelou, sacré évêque de Claudiopolis, en est nommé vicaire apostolique, 186. Persécution. Souffrances de M. Moye, 201.

L

Laneau (Mgr). — Évêque de Métellopolis, vicaire apostolique de Siam, administrateur général des missions à la mort de Mgr d'Héliopolis, digne successeur de ce prélat, qui lui avait communiqué son zèle pour la formation du clergé indigène. Son départ de France, 29. Son élection et son sacre, 68. Ses succès à Siam, 71. Ses souffrances lors de la révolution, 274. Sa mort, 280.

Laos. — Royaume confié à la sollicitude de Mgr d'Héliopolis, 19. Missions qu'on y entreprend plus tard, 309.

La Pérouse. — Célèbre navigateur. Ses relations avec nos missionnaires, 210.

Leao-tong. — Province chinoise confiée à notre Congrégation, 483.

Leblanc (Mgr). — Premier vicaire apostolique du Yun-nân, 185.

Le Comte (le P.). — Jésuite. Condamnation de quelques propositions de ses *Nouveaux Mémoires*, 115.

Lépreux. — Leur état en Chine. Hospice élevé par les missionnaires pour les secourir, 203. Leur état dans l'Inde, 462.

Le Tellier (le P.). — Jésuite. Condamnation de quelques propositions de sa *Défense des nouveaux chrétiens*, 116.

Ligor. — Mission dans ce royaume, 307, 308.

Liste des missionnaires. — Cette liste comprend les noms de tous les missionnaires envoyés dans les missions orientales depuis l'établissement de notre Congrégation, 538.

Longobardi (le P.). — Jésuite, ancien supérieur des missions de Chine. Il est d'un sentiment opposé à celui de ses confrères sur les cérémonies. Il compose un traité fort remarquable dans ce sens, 117, 140.

Lopez (Mgr). — Évêque de Basilée. Né en Chine, élevé à l'épiscopat à la recommandation de Mgr d'Héliopolis, 140.

Louis XIV. — Son zèle pour les missions et sa bienveillance à l'égard de nos vicaires apostoliques, 42, 79. Ses rapports avec Siam, 258.

Louis XVI. — Traité d'alliance qu'il conclut avec le roi de Cochinchine, à a sollicitation de Mgr d'Adran, 362. Ses lettres-patentes pour la mission de Pondichéry, 447. Lettres-patentes pour la Congrégation en général, 486.

Louis XVIII. — Envoie une ambassade à Minh-mang, 389.

Ly (Pierre). — Apôtre de la Corée, 468.

Lyonne (Mgr de). — Évêque de Rosalie, premier vicaire apostolique du Sse-tchouen, où il ne peut entrer. Sa vocation aux missions étrangères. Note sur son père, ministre d'État sous Louis XIV, 182, 185. Il revient en France avec les ambassadeurs de Siam, 26 3

M

Maigrot (Charles). — Evêque de Conon, vicaire apostolique du Fo-kien, très-connu par le rôle qu'il joua dans l'affaire des cérémonies chinoises. Injustice des historiens à son égard, 98, 145. Il est nommé vicaire apostolique du Fo-kien et ensuite évêque de Conon, son mandement, 143. Il le soumet à l'approbation du Souverain Pontife, 146. Il envoie successivement deux missionnaires à Rome pour poursuivre le jugement de l'affaire des cérémonies, 147. On l'accuse d'avoir pratiqué lui-même les cérémonies susperstitieuses, 148. Sa justification, 149. Violences exercées contre lui, 152. Le légat le fait venir à Pèking, 160. Sa conférence avec l'empereur défigurée par les historiens, 161. Sa justification, 162. Son retour en Europe et son voyage à Rome, où le Souverain Pontife lui fait un accueil distingué. Sa mort, 169.

Mand-tchouaie.—Mission nouvellement confiée à notre Congrégation, 483.

Marchann (M.). — Missionnaire dans l'empire annamite. Son arrestation dans une forteresse occupée par des rebelles. Sa condamnation et son martyre, 408 et suiv.

Marie. — Bienfaits prodigieux dus à l'intercession de Marie, 368 et 369.

Marine française. — Ses bonnes dispositions à l'égard des missionnaires, 49, 210.

Martini (le Père). — Jésuites. Va à Rome pour défendre ses confrères. Il obtient d'Alexandre VII, un décret conforme à ce qu'il avait exposé, 136.

Martyres. — De deux missionnaires au Pégou, 281. — De plusieurs chrétiens pris avec Mgr de Tabraca, 232. — Des prêtres Augustin Tchao, Joseph Lieou et Simon Toung, 234. — Des PP. Orta, jésuite, et Castaneda, dominicain, 330. — De plusieurs chrétiens, 345 et suiv., 398, 400, 418, 419, 422, 425, 427, 470.

Mezza-Barba.— Patriarche d'Antioche, légat en Chine. Fausse position dans laquelle il se trouve vis-à-vis de l'empereur, 172. Son mandement dérogatoire aux décrets pontificaux. Lettres pastorales de l'évêque de Pè-king dans le même sens, 173. Condamnation de ces lettres et du mandement, 174.

Maxula (Mgr de). — Sacré en France sous ce titre, part pour la Chine. 238.

Mergui. — Prise de cette ville par les Birmans. Souffrances des missionnaires et des chrétiens à cette occasion, 287.

Métellopolis (Mgr de). — Honneurs qu'on lui rend à la cour de Siam, 263. Sa conduite dans la révolution qu'il cherche à prévenir par ses conseils, et dont il supporte les suites avec une grande générosité, 273, 274. Son dévouement aux Français, 278. Sa mort, 280.

Meurs (M. l'abbé de). — Son voyage à Rome pour le succès des projets du P. de Rhodes, 14.

Milian (M. l'abbé de). — Son voyage à Rome, 14.

Minh-mang. — Connu d'abord sous le nom de Chi-dam, fils de Gia-laong, succède à son père pour le trône, de la Cochinchine et du Tong-king. Sa haine contre les chrétiens, 382. Ce qui le porte à les persécuter, 386 et suiv., 391. Il appelle les missionnaires à sa cour, 390. Ses imputations fausses et injurieuses contre la religion chrétienne, 393. Sa confession publique, 401. Son décalogue, 408. Ce qu'il dit de la Sainte Eucharistie, 412. Sa mort, 429.

Miramion (Mme de).— Son zèle pour l'œuvre des missions, 12, 20 et suiv.

Missionnaires des Indes Orientales. — Les plus éclatants sont les Jésuites, 2.

Missions étrangères (Congrégation des). — Elle tire son origine et sa force de Rome. Son but est la formation du clergé indigène. Son esprit et son organisation. Ce que l'Eglise peut en espérer, xxviii, 1, 498.

Montmorency-Laval (M. de). — Choisi pour un des premiers évêques des Missions orientales, ensuite vicaire apostolique du Canada et évêque de Québec, 11.

Moralez (le P.). — Dominicain. Son arrivée en Chine. Il s'oppose à la pratique des Jésuites sur les cérémonies, 133. Chassé de Chine, il va à Rome où il obtient du pape Innocent X, un décret conforme à son opinion sur cette matière. 134. Ce décret ayant ensuite été modifié d'après l'exposé du P. Martini, il insiste, auprès de la Sacrée Congrégation pour la condamnation définitive des cérémonies. Il meurt avant la conclusion de cette affaire, 137.

Mothe-Lambert (M. de la). — Vient à Rome et contribue au succès des démarches tentées pour l'établissement des vicaires apostoliques. Il est choisi parmi les trois premiers évêques nommés. Sa vie avant cette époque, 18. Il est sacré évêque de Bérythe, 20.

N

Nan-ring. — Erigé en évêché à la nomination du Portugal, 142.

Navarrette (le P.). — Dominicain, s'oppose fortement aux Jésuites, 138. Condamnation de son livre écrit contre leur pratique. Injustice des historiens à son égard, 139.

Nguyên-anh. — Il échappe aux Tay-son avec sa mère et se retire chez Mgr d'Adran qui le trouve ensuite à l'île de Pulu-way. Là il confie son fils au Prélat. Ce dernier lui est de la plus grande utilité pour reconquérir son royaume à l'aide des officiers français attachés par l'évêque à son service et du traité conclu avec Louis XVI, 334 et suiv. Ayant réuni sur sa tête les deux couronnes du Tong-king et de la Cochinchine, il prend le nom de Gia-laong, 379. Espérances pour la religion qui n'ont pas de suites, 380. Sa mort, 383.

Nias (île des). — Missions dans cette île, empoisonnement de deux missionnaires, 308, 310.

Nicobar (îles). — Leur état avant l'arrivée des missionnaires, premières tentatives pour y entrer, 456.

Nolhais (le P. de).— Célèbre missionnaire jésuite, se prête aux usages des Indiens et réussit par cette condescendance à en gagner un grand nombre à la foi, 65.

Noviciat. — Du séminaire des Missions-Étrangères, 501.

O

Odorico (le P.). — Franciscain, attaché à la mission de Cochinchine, est appelé à la cour de Minh-mang, mis ensuite en liberté, 394. Arrêté de nouveau et condamné à une détention perpétuelle, il meurt dans sa prison, 403 et suiv.

Œuvre angélique. — Association pour le baptême des enfants de païens en danger de mort, 204.

P

Pallu (Mgr). — Choisi pour premier évêque des missions orientales, 11. Ses répugnances pour cette œuvre et sa générosité à les vaincre, 14, 15. Il est nommé évêque d'Héliopolis, vicaire apostolique du Tong-king, 19.

Pégou. — Deux de nos missionnaires y sont martyrisés, 281.

Pe-lién-kiao (secte des). — On les confond avec les chrétiens. Leur but immoral et dangereux, 191. Leur révolte en 1796, 217.

Pé-king. — Erigé en évêché à la nomination du Portugal, 142.

Perez (Mgr). — Né à Siam et élevé à l'épiscopat sur la recommandation de Mgr d'Héliopolis, 141.

Perse. — Mission desservie pendant quelque temps par notre Congrégation, 35, 513.

Persécutions. — Au Sse tchouan en 1810, 225. Au Yun nân en 1809, 225, A Pé-king en 1811, 226. Au Kouei-tcheou, 227. Dans toutes les missions de Chine en 1814, 229. Au Sse-tchouan en 1836, 248. Au Tong-king, 229 et suiv., 326 et suiv., 339, 369 et suiv., 380 et suiv., 395 et suiv. En Cochinchine, 344, 350 et suiv., 360. En Corée, 469.

Phaulkon. — Favori du Roi de Siam. Ses premières années, son élévation. Il favorise les Français et travaille à un traité d'alliance entr'eux et le roi de Siam, 255 et suiv. Sa chûte et sa mort, 273 et 274.

Picot. — A le premier rectifié les faits relatifs aux discussions sur les cérémonies chinoises, 132, 161.

Pigneaux de Béhaine. — Évêque d'Adran, vicaire apostolique de Cochinchine. Ses souffrances au collége de Hon-dât, 293. Il se réfugie avec ses élèves à Kan-kao et ensuite à Pondichéry, 297. Il est nommé évêque d'Adran et vicaire apostolique de Cochinchine, 301.

Pique. — Élu évêque pour les missions orientales, 11.

Piquet. — Consul français à Alep, ensuite évêque de Babylone, reçoit nos premiers missionnaires, 26.

Pondichéry. — On y transporte le collége pendant la révolution de Siam. La prise de cette ville par les Hollandais oblige de le quitter, 279. Il y est rétabli en 1770, 297. Mission de Pondichéry, coup-d'œil sur cette mission, 437. Elle est confiée à notre Congrégation, 447. L'état malheureux où elle a été dans ces derniers temps, 450, 458. Son état actuel, 462.

Portugal. — Opposition du Portugal aux missions françaises, 12, 27, 30. Les Portugais tentent d'enlever Mgr de Bérythe, 33. Difficultés continuelles soulevées par eux contre les vicaires apostoliques, 60. Ils emprisonnent un de nos missionnaires, 61. Ils obtiennent à force d'instances deux évêchés en Chine à la nomination de leur gouvernement, 142. Leur conduite honteuse dans la révolution de Siam, 278. Ils renvoient de Macao le procureur de nos missions, 246. Difficultés qu'ils opposent aux missionnaires envoyés à Pondichéry. Ils se mettent en révolte contre Rome pour conserver leurs évêchés de l'Inde, 460.

Protestants. — Leur propagande, 496. La nullité de leurs efforts, 316. Deux de leurs missionnaires sont mangés comme des prisonniers de guerre par les Battas de Sumatra, 318.

Pulo-Pinang. — Le collége y est transporté. Importance de cet établissement, 303. Capacité et piété des élèves, 305. Chrétientés de cette île, 320.

Punition des persécuteurs. — Exemples fréquents, 200, 343, 371. Le choléra et d'autres calamités désolent l'empire de l'impie Minh-mang, 387 et suiv., 401, 406.

R

Rabeau (M.). — Missionnaire jeté à la mer par les infidèles, 102.

Régis (le P.). — Jésuite opposé au sentiment de ses confrères par rapport à la conservation des traditions primitives chez les Chinois, 117.

Relations. — Intéressantes publications faites au commencement de l'établissement de la Congrégation. Les nouvelles Lettres Édifiantes et les Annales de a Propagation de la foi en forment la suite, 17.

Religieuses. — De Chine et des autres missions, 57, 224.

Révolution française. — État de la Congrégation pendant ce temps, 487.

Rhodes (le P. de). — Jésuite, apôtre du Tong-king. Il vient à Rome demander des évêques capables de former un clergé indigène, 4. Le Souverain Pontife et la Sacrée Congrégation approuvent son projet, 5. Il vient en France chercher des sujets, 7. Ses relations avec le P. Bagot, 8. On l'envoie en Perse, 13. Succès de ses efforts après son départ, 14.

Riancey (MM. de). — La rectitude de leur jugement sur les grands faits de l'histoire du monde, 110.

Ricci (le P. Mathieu). — Jésuite. Sa manière d'annoncer la foi en Chine pour ménager les susceptibilités nationales, 105.

Rits malabares. — Discussions à ce sujet terminées par Benoît XIV dans sa bulle *Omnium sollicitudinum*, 441 et suiv.

Rome païenne. — L'empire du monde lui est donné pour favoriser la propagation de l'Évangile, vii.

Rozario (Mgr). — Premier évêque malabare, 140.

Russie. — Le plus dangereux ennemi de la foi catholique dans le monde. Son ambition, 184, 505, 508.

S

Saint-Lazare (Congrégation de). — Union entre leurs missionnaires et nos confrères, 82. Cette Congrégation envoie des missionnaires à Pé-king lors de la suppression des Jésuites, 207. Leurs bons offices dans la persécution de 1785, 209.

Saint-Sulpice (Congrégationn de). — Union entre cette Congrégation et celle des Missions-Étrangères, 490. Ils envoient des missionnaires au Canada, 514.

Schisme dans l'Inde. — Suite des anciennes prétentions du Portugal, 12.

Séminaire des Missions-Étrangères. — A Paris. Son établissement, 34. Lettres-patentes de Louis XIV à cette occasion, 35.

Siam. — Mgr de Bérythe et Mgr d'Héliopolis y arrivent, 27, 30. Établissement du séminaire de Saint-Joseph, 37. Le Souverain Pontife met ce royaume sous la juridiction d'un de nos vicaires apostoliques, 45. La Sacrée Congrégation donne des fonds pour le séminaire, 49. Succès des vicaires apostoliques, 58. Hospice projeté, 59. Union avec la France, 67, 258 et suiv. Faveurs du roi de Siam, église qu'il fait bâtir, 70. Il permet publiquement l'exercice de la religion chrétienne, 72. Les Hollandais enlèvent les présents qu'on lui destinait, 72. Importance de cette mission, 253. Ce qu'elle promet, 268. Révolution dans

le royaume, 273. Souffrances des missionnaires et des chrétiens à l'occasion de cette révolution dirigée contre Phaulkon et les Français, 275. Conduite honteuse des Portugais et des Hollandais dans cette circonstance, 278. Le calme se rétablit, on organise de nouveau le collége, 279 et suiv. Mesures prises contre la religion chrétienne, 282. Première invasion des Birmans, 283. Les chrétiens encouragés par l'évêque défendent le royaume, 284. Nouvelle invasion des Birmans, 285. Prise de Mergui et de quelques autres places, souffrances des missionnaires et des chrétiens, 286. Un Musulman leur prête secours, 287. Marche des Birmans vers la capitale. On transporte le collége à Chantaboun, 288. Siége de Siam, 289. Prise et désastre de cette ville, 290. Bang-kok est choisi pour la nouvelle capitale, 291. Le collége transféré d'abord à Chantaboun, l'est ensuite à Hou-dât. Souffrances des missionnaires qui le dirigent, 292. Bienveillance et ensuite persécution du nouveau roi, 297. Souffrances du coadjuteur et des missionnaires, 298. Leur exil et leur retour, 299. Nouvelle invasion des Birmans, 302. Voyage de M. Pallegoix aux ruines de Siam, 309. Expédition contre la Cochinrhine. Chrétiens emmenés captifs, 315. Vicariat apostolique de Bang-kok et de Malacca. État de la mission dans ces derniers temps, 319.

Sijou-thijan. — Capitale du royaume de Siam appelée aussi Sigathia, Crumg, Juthia, Odia et Siam, 27.

Société de saint Vincent de Paul. — On trouve une société analogue dans le dix-septième siècle, 8.

Socotora. — Deux de nos missionnaires qui s'y rendaient sont massacrés par les infidèles, 285.

Souviaon (M.). — Missionnaire mort dans les prisons de Kouang-tong, 216.

Sse-tchouan. — Premier évêque de cette province, 19, 181. Premiers missionnaires de notre Congrégation dans ce pays, 185. État de la mission après la persécution de Kien-loug, 189. Souffrances de l'évêque et de M. Gléyo, 190. Délivrance de ce missionnaire par l'intervention du P. da Rocha, jésuite de Pé-king, 199. Dangers et souffrances des missionnaires à la suite de l'arrestation de M. Gléyo, 210. La persécution s'y renouvelle, 218. Mgr de Carade et quelques missionnaires sont arrêtés, 207. MM. Devaut et Delpon meurent persécutés pour la foi, 208. Mgr de Carade et un autre missionnaire exilés, 209. Un prêtre indigène administre la mission pendant ce temps, 210. Retour des exilés, 212. Supplice infâme infligé aux chrétiens par un mandarin, 213. Troubles politiques funestes aux chrétiens, 214. Synode de Mgr de Tabraca, 219. État actuel de la mission, 248.

Sumatra. — Projet de mission dans cette île, 308, 315. Antipathie des indigènes contre les étrangers. Peuplades antropophages, 318.

Synode de Fay-fo. — Mgr de Métellopolis le préside, 91.

Synode du Sse-tchouan. — Son importance, analyse des statuts, 219.

T

Tabraca (Mgr de). — Vicaire apostolique du Sse-tchouan, exilé avec Mgr d'Agathopolis avant sa promotion à l'épiscopat, 209. Il rentre en Chine, 212. Il y tient son synode, 219. Martyre de ce grand prélat, 233 et suiv.

Tabraca (Mgr de). — Vicaire apostolique de Siam. Sa conduite dans les invasions des Birmans, 283, 288. Il est fait prisonnier par eux avec les chrétiens de Siam, 289 et 290. On lui permet de se retirer à Pondichéry d'où

il repasse en France, 291. Il est nommé supérieur de la mission de Pondichéry où il meurt, 447, 451.

Tay-son (les trois frères). — Ils se révoltent contre le roi de Cochinchine, 335, 351. Ils envahissent le Tong-king, 335. La désunion se met entr'eux, 337, 361. Ils s'affaiblissent, 358, 371 et suiv. Ils se font persécuteurs de la religion chrétienne, 360, 369. Leur chute complète, 379.

Tennasserim. — Prise de cette ville par les Birmans, 287.

Théologie. — Traduite en chinois, 227.

Tuieh-tri. — Fils et successeur de Ming-mang, 429.

Tong-king. — Mgr d'Héliopolis nommé premier vicaire apostolique de ce royaume, 19. Premiers missionnaires qui s'y rendent malgré la persécution, 54. Mgr de Bérythe y pénètre, 55. Le pavillon français y était jusqu'alors inconnu, 56. Travaux du prélat dans ce pays. Il y institue les Amantes de la Croix, 56. Nouvelle persécution, 57. Zèle et succès de deux prêtres indigènes, 57. Persécution et progrès de la foi. Mgr d'Héliopolis tente de s'y rendre et il est fait prisonnier, 75. Coup-d'œil sur la mission du Tong-king, 223 et suiv. Son état actuel, 423.

Tournon (cardinal de). — Envoyé en Chine et dans l'Inde, 156. Les Jésuites lui sont peu favorables, 157. Audience de Kang-hi, 158. Un projet de procure pour la Propagande à Pé-king échoue par suite de l'opposition des Jésuites, 159. Le légat fait venir Mgr de Conon à Pé-king, 160. Il reçoit ordre de quitter l'empire, 165. Il est très-mécontent des Jésuites, il vient à Macao, son mandement, 166. Il excommunie l'évêque de Macao. Sa mort. Injustice du P. d'Avrigny à son égard, 168.

Traités d'alliance. — Entre la France et le roi de Siam, 265. Entre la France et la Cochinchine, 368. 536 et suiv.

Tribus sauvages. — De la presqu'île malaise n'ont pas encore été évangélisées, 313, 314.

V

Vachet (M.). — Missionnaire, revient avec l'ambassade siamoise en France, 259. Retourne avec celle de France à Siam, 260. Il revient une seconde fois en France avec une nouvelle ambassade du roi de Siam, 263.

Varlet. — Évêque de Babylone, janséniste. Sa triste influence sur la secte, 513.

Veritas facti. — Mémoire remarquable de M. Charmot sur les cérémonies chinoises, 147.

Verrolles (Mgr). — Évêque de Colombie, vicaire apostolique de Mandtchourie. Il tente de pénétrer dans son vicariat, 484.

Voeux. — Le Saint-Siége refuse de permettre des vœux pour notre Congrégation, 41, 49, 498.

Vicariats apostoliques. — Difficultés qui s'opposent à leur établissement, 13, 17, 18. Succès de cette mesure, 18.

Y-king. — Livre sacré des Chinois traduit par le P. Régis, 117.

Yun-nan. — Premier vicaire apostolique de ce pays, 185. La province est réunie au vicariat du Sse-tchouan, 189. Progrès de la foi. Établissement d'un collége, 204. Persécution qui arrête cette heureuse marche, 205. Nouvelle érection du vicariat, 249.

TABLE DES SOMMAIRES.

LETTRE PRÉLIMINAIRE.

Coup-d'œil sur les missions étrangères depuis les temps apostoliques. — But des Souverains Pontifes dans l'établissement spécial d'une société uniquement destinée à cette œuvre. — Plan et division de l'ouvrage. Page 1

LETTRE PREMIÈRE.

Établissement et progrès de la Congrégation des Missions-Étrangères, jusqu'à la mort des premiers vicaires apostoliques. 1

Le P. de Rhodes vient à Rome demander des évêques pour les missions du Tong-king et de la Cochinchine. 4

Choix d'évêques pour les missions orientales. 11

Départ des premiers missionnaires. 24

Premiers travaux de Mgr de Bérythe à Siam. 30

Fondation du séminaire de Paris. 34

Premiers travaux des vicaires apostoliques pour la fondation d'un clergé indigène et retour de Mgr d'Héliopolis en Europe. 37

Services rendus au royaume par les vicaires apostoliques et leurs missionnaires. 42

Succès de Mgr d'Héliopolis à Rome. — Approbation du livre des *Instructiones*. — Rejet des vœux proposés par les missionnaires. 44

Retour de Mgr d'Héliopolis dans les missions. — Nouvelles difficultés. — Travaux en Cochinchine. 49

Travaux au Tong-king. 54

Succès à Siam. — Nouvel envoi d'un Missionnaire en Europe. 58

Election et sacre du premier vicaire apostolique de Siam. 68

Nouveaux progrès de la foi à Siam et en Cochinchine. 71

Mort de Mgr de Bérythe. — Départ de Mgr d'Héliopolis pour le Tong-king; Son emprisonnement à Manille, et son second voyage en Europe. 74

LETTRE DEUXIÈME.

Missions de la Chine. — Question des cérémonies idolâtriques. 101

Marche suivie en Chine par les premiers missionnaires de la Compagnie de Jésus. 104

Erreurs relatives aux dogmes religieux et à l'antiquité de la nation chinoise. 108

Exposé des cérémonies, objet de la discussion. 119

Commencement des discussions. 132

Décrets d'Innocent X, d'Alexandre VII, et de Clément IX. 134

Réunion momentanée des missionnaires à Konang-tong. — Affaire du P. Navarrette. — Nouvelles discussions 138

Suites funestes de la mort de Mgr d'Héliopolis. 141

Mandement de M. Maigrot. 143

Congrégation de Cardinaux nommés par Innocent XII pour l'examen des cérémonies. — Décret de Clément XI sur le même sujet. — Légation du cardinal de Tournon dans l'Inde et en Chine. 154

Exil de Mgr de Conon. 161

Mandement du Légat, son emprisonnement et sa mort. 166

Décret de Clément XI pour confirmer le mandement du cardinal de Tour-

uon. — Légation de Mgr de Mezza-Barba. 171
Jugement définitif de Benoit XIV. 174

LETTRE TROISIÈME.

Résumé historique des missions du Sse-tchouan, du Yun-nàn, du Koui-tcheou et du Fo Kien. 181
Edit de l'empereur de Kang-hi en faveur de la religion chrétienne. 182
Évêques titulaires établis en Chine. — Nouveaux vicaires apostoliques. — Commencement des missions du Sse-tchouan, du Yun-nân et du Koui-tcheou. 185
Persécutions de Yong-tching et de Kien-long. 186
Souffrances de Mgr d'Agathopolis et de M. Gléyo. 190
Suites de la persécution 200
Hospice pour les lépreux. — Œuvre du baptême des enfants de païens en danger de mort. — Collége du Yun-nâu.— Nouvelles persécutions. 203
Origine de la mission de Corée. — Arrivée des Lazarites à Pé-king. — Nouvelles persécutions. — Emprisonnement de Mgr d'Agathopolis et de ses missionnaires. 206
Troubles au sujet des cérémonies superstitieuses.—Rentrée de Mgr d'Agathopolis et de M. Dufresse au Sse-tchouan. 210
Troubles politiques au Sse-tchouan. — Persécutions qui en sont la suite.— Prise et mort de M. Souviron. 214
Synode du Sse tchouan. 219
Nouvelles persécutions. — Zèle de M. Hamel pour la formation du clergé indigène. — Sa sainte mort. 224
Persécution de 1814. — Martyre de Mgr de Tabraca. 229
Nécessité d'évêques indigènes.— Sacre de Mgr de Maxula avant son départ de France. 236
Besoins de la mission. — Association de la Propagation de la Foi. — Influence de cette œuvre apostolique. 240
Etat de la mission dans ces derniers temps. 245

LETTRE QUATRIÈME.

Mission de Siam. 253
Élévation de Constantin Phaulkon. 255
Première ambassade de Siam à la Cour de France. 258
Première ambassade française à Siam. 260
Alliance avec la France. 264
Fautes des Français à Siam. — Révolution dont ils deviennent les victimes. — Souffrances des missionnaires à cette occasion. 270
Mort de Mgr de Métellopolis à Siam. — Martyre de deux missionnaires au Pégou. 280
Invasion des Birmans. 283
Prise de Mergui, de Tennasserim et de Siam. — Souffrances de Mgr de Tabraca et des Missionnaires. 286
Le siége du gouvernement Siamois est transporté à Baug-kok. — Les missionnaires reprennent leurs travaux dans le royaume. — Le collége est transporté à Hon-dât. Souffrances de MM. Artaud et Pigneaux de Béhaines. 291
Bienveillance et ensuite persécution du nouveau roi de Siam.— Souffrances de Mgr do Métellopolis et des missionnaires. 297
Les missionnaires exilés rentrent dans le royaume. — Nouveaux ravages des Birmans. — Assassinat de M. Rabeau. 300
Etablissement du collége de Pulo-Pinang. 303
Missions de Ligor, du Laos, de Nias et des Karians. 306
Nullité des missions protestantes. — Nouveau vicariat apotolique.—Etat actuel des chrétientés. 316

LETTRE CINQUIÈME.

Missions du Tong-king et de la Cochinchine jusqu'à la fin du règne de Gia-laong. 323

MISSION DU TONG-KING.

Partage de cette mission entre les Dominicains espagnols et la Congrégation des Missions-Étrangères. — Persécutions diverses. 325

Guerres avec la Cochinchine. — Origine et progrès des Tay-son. 333

Persécution des Tay-son. 339

MISSION DE COCHINCHINE.

Persécution de Minh-vuong au commencement du XVIIIe siècle. 344

Visite apostolique de Mgr d'Halicarnasse.—Nouvelle persécution. 349

Guerre des Tay-son. 354

Mgr d'Adran donne des secours à Nguyên-anh, réduit à la dernière extrémité. — Ce prince lui confie son fils. 358

Traité d'alliance entre la France et la Cochinchine. — Succès de Nguyên-anh, qui en sont la suite. 362

Persécution des Tay son. 369

Mort et funérailles de Mgr d'Adran, 372

Conquête de la Cochinchine et du Tong-king par Nguyên-anh, qui prend le nom de Gia-laong. — Sa mort. 377

LETTRE SIXIÈME.

Persécution de Minh-mang. 385

Ravages du choléra-morbus. — Mort des évêques du Tong-king et de la Cochinchine. — Premières mesures contre les chrétiens. 387

Les missionnaires reçoivent ordre de se rendre à la cour. — Requête de quelques mandarins contre le christianisme. 390

Premières sentences rendues contre les chrétiens. 396

Edit de persécution générale. — Martyre de Pierre Tuy. — Calamités qui pèsent sur le royaume. 400

Martyre de M. Gagelin, de Paul Doïbuong et de Michel Kenou. 403

Prison de M. Jaccard et du P. Odorico dans la forteresse de Ai-lao. 407

Nouvel édit de persécution. — Décalogne de Minh-mang. — Martyre de M. Marchand. 408

La persécution prend une nouvelle force. — Martyre de M. Cornay et du catéchiste Cân. 412

Arrestation et mort glorieuse des deux évêques du Tong-king Oriental. — Redoublement de persécution. — Minh-mang fait exposer la croix pour être foulée aux pieds des passants. 419

Martyre de M. Jaccard et de Thomas Thiên. 421

Martyre de Mgr Borie et de quelques indigènes. 423

Le Tong-king demeure quelque temps sans évêque. — Mort glorieuse de M. Delamothe. 426

Sacre de Mgr Retord et du P. Harmozille. — Mort de Mgr d'Isauropolis. — Arrestation de MM. Galy, Berneux, Charrier, Miche et Duclos. — Espérances de paix. 428

LETTRE SEPTIÈME.

Mission de l'Inde. 437

Origine de la mission de Pondichéry. 438

Controverse relative aux rits malabares. 442

Pie VI confie la mission de Pondichéry à la Congrégation des Missions-Etrangères. 446

Conquêtes des Anglais dans l'Inde. — Progrès de la mission. — Le manque de ressources en arrête le développement. 451

Influence de l'Association de la Propagation de la Foi sur la mission. — Tentative sur les îles Nicobar. —

Retour des Jésuites dans l'Inde. 455

Suppression des évêchés de l'Inde. — Erection de nouveaux vicariats apostoliques. — Schisme des Portugais. 459

Etat actuel de la mission. 461

LETTRE HUITIÈME.

Missions de Corée, de Mand-tchourie et du Leao tong. 465

Corée.

Expédition japonaise. — Conversion de Pierre Ly. 467

Première persécution. — Générosité des chrétiens dans les supplices. 469

Origine de la mission française en Corée. — Départ de Mgr Bruguière. 472

Entrée du P. Pacifique en Corée. — Difficultés faites par les chrétiens pour y introduire les missionnaires Européens. 477

Mort de Mgr Bruguière. — Arrivée et premiers travaux des missionnaires en Corée. 479

Mand-tchourie et Leao-tong. 483

LETTRE NEUVIÈME.

Influence de la révolution française sur la marche des missions. — Association de la Propagation de la Foi. — Esprit et constitution de la Congrégation des Missions-Étrangères. 485

Révolution française. — Empire. — Restauration. 486

Origine et progrès de l'association de la Propagation de la Foi. 491

Esprit et constitution de la Congrégation des Missions-Étrangères. 498

Conclusion. 503

NOTES.

Note A.

Missions de Babylone et du Canada. 513

Note B.

Du livre des *Instructiones*. 515

Traduction de quelques maximes de piété tirées du livre des Instructions apostoliques. — *Première Maxime*. Ne point prendre un soin excessif de son corps ni de sa santé. 517

IIe Maxime. Sur la présomption et la vaine gloire. 518

IIIe Maxime. Bannir de son cœur l'avarice. 520

IVe Maxime. Conserver l'esprit de prière. 522

Ve Maxime. Vivre dans la retraite 525

VIe Maxime. Ajouter le jeûne à l'oraison. 526

VIIe Maxime. Se préparer à combattre le démon. 527

Maximes VIIIe, IXe, Xe. Trois principaux devoirs d'un missionnaire : prêcher, donner le bon exemple, exercer la charité. 529

XIe Maxime. N'employer pas des moyens purement humains, pour faire réussir sa mission. 531

Note C.

Convention conclue entre l'ambassadeur de France et le ministre de Siam pour la liberté de religion dans le royaume. 533

Note D.

Traité d'alliance avec la Cochinchine. 535

Note E.

Liste des missionnaires envoyés en Asie par la Congrégation depuis le temps des premiers vicaires apostoliques. 538

ERRATA.

Page XIII,	ligne 30,	Mohammed et avec lui, *lisez :* Mohammed parut et avec lui.
XVII	8,	irrégulière, *lisez* : régulière.
3	31,	Servès, *lisez :* Seryès.
57	35,	Teuckin, *lisez :* Tunkin.
79	12,	réunit, *lisez :* remit.
92	25,	Relation première, *lisez :* Notes historiques.
93	5,	Emoiu, *lisez :* Emoui.
96		La première note se rapporte à la page précédente.
98		Même observation.
110	30,	de Biancey, *lisez :* de Riancey.
114	29,	qu'en lui, *lisez :* autrement qu'en lui.
357	25,	faits, *lisez :* fruits.
387	25,	pour la vengeance, *lisez :* pour la vengeance que pour la miséricorde.
434	11,	vos, *lisez :* nos.
446	3,	la faire, *lisez :* le faire.
451	28,	croyait, *lisez :* croyant.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google